47	06/05/2021	BE 0403.201.185	370	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21135.00163	CONSO 1.1

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM (*) (†) : **BELFIUS BANQUE**

Forme juridique: société anonyme

Adresse: Place Charles Rogier N°: 11 Bte:

Code postal: 1210 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles

Adresse Internet (‡): http://www.belfius.be

Numéro d'entreprise 0403.201.185

COMPTES CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du 28/04/2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Exercice précédent du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** ~~/ ne sont pas~~(1) identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Jozef Clijsters, Witteberglaan 2, 8660 De Panne, Belgique
Administrateur, Président du conseil d'administration Date de début du mandat: 1er janvier 2014 Fin du mandat: 28 avril 2021
Marc Raisière, Zoutelaan 114/01, 8300 Knokke, Belgique
Administrateur, Président du comité de direction Date de début du mandat: 1er janvier 2014 Fin du mandat : 30 avril 2025

(éventuellement suite aux pages CONSO 1 bis, 1 ter,)

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 113, § 2, 4°a du Code des sociétés)*

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: 368 Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Johan Vankelecom
Membre du comité de direction, Chief Financial Officer

Marc Raisière
Président du comité de direction

(*) Biffer la mention inutile.
(†) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.
(‡) Mention facultative.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Dirk Gyselinck, avenue de l'Esplanade 74, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique
Administrateur, Membre du comité de direction Date de début du mandat: 28 février 2007 Fin du mandat: 27 avril 2022
Olivier Onclin, Molenstraat 72, 1700 Dilbeek, Belgique
Administrateur, Membre du comité de direction Date de début du mandat: 1 février 2015 Fin du mandat: 26 avril 2023
Johan Vankelecom, Edingsesteenweg 170, 1755 Gooik, Belgique
Administrateur, Membre du comité de direction Date de début du mandat: 19 mai 2011 Fin du mandat: 26 avril 2023
Marianne Collin, Rue Langeveld 51/8, 1180 Uccle, Belgique
Administrateur, Membre du comité de direction Date de début du mandat: 1 janvier 2019 Fin du mandat: 26 avril 2023
Paul Bodart, avenue des Sept Bonniers 163, 1190 Bruxelles, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 1er décembre 2016 Fin du mandat: 27 avril 2022
Jean-Pierre Delwart, Malihaux 11, 5370 Havelange, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 21 janvier 2016 Fin du mandat: 28 avril 2021
Carine Doutrelepont, avenue Bois Du Dimanche 21 B, 1150 Bruxelles, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 4 décembre 2012 Fin du mandat: 27 avril 2022
Georges Hübner, rue St-Laurent 263, 4000 Liège, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 27 août 2015 Fin du mandat : 26 avril 2023
Isabel Neumann, Angenstreinerstrasse 5, 4052 Basel, Switzerland
Administrateur Date de début du mandat: 29 avril 2020 Fin du mandat : 24 avril 2024
Diane Rosen, Avenue Hamoir 25/D, 1180 Uccle, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 27 juillet 2017 Fin du mandat : 30 avril 2025
Christiaan Sunt, Waterloosesteenweg 122-124,1640 Rhodes Saint Genèse, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 9 février 2012 Fin du mandat: 30 avril 2025
Lutgart Van Den Berghe, Willemstraat 7, 9950 Lievegem, Belgique
Administrateur Date de début du mandat: 9 février 2012 Fin du mandat: 27 avril 2022
Rudi Vander Vennet, Handbalstraat 11, 9000 Gent, Belgique
Administrateur Date de début du mandat : 9 février 2012 Fin du mandat : 27 avril 2022
Martine De Rouck, Kleine Geeststraat 57, 1933 Sterrebeek, Belgique
Administrateur Date de début du mandat : 24 avril 2019 Fin du mandat : 26 avril 2023

Commissaire

KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, Belgique, représentée par Olivier Macq et Kenneth Vermeire

N° 0403.201.185

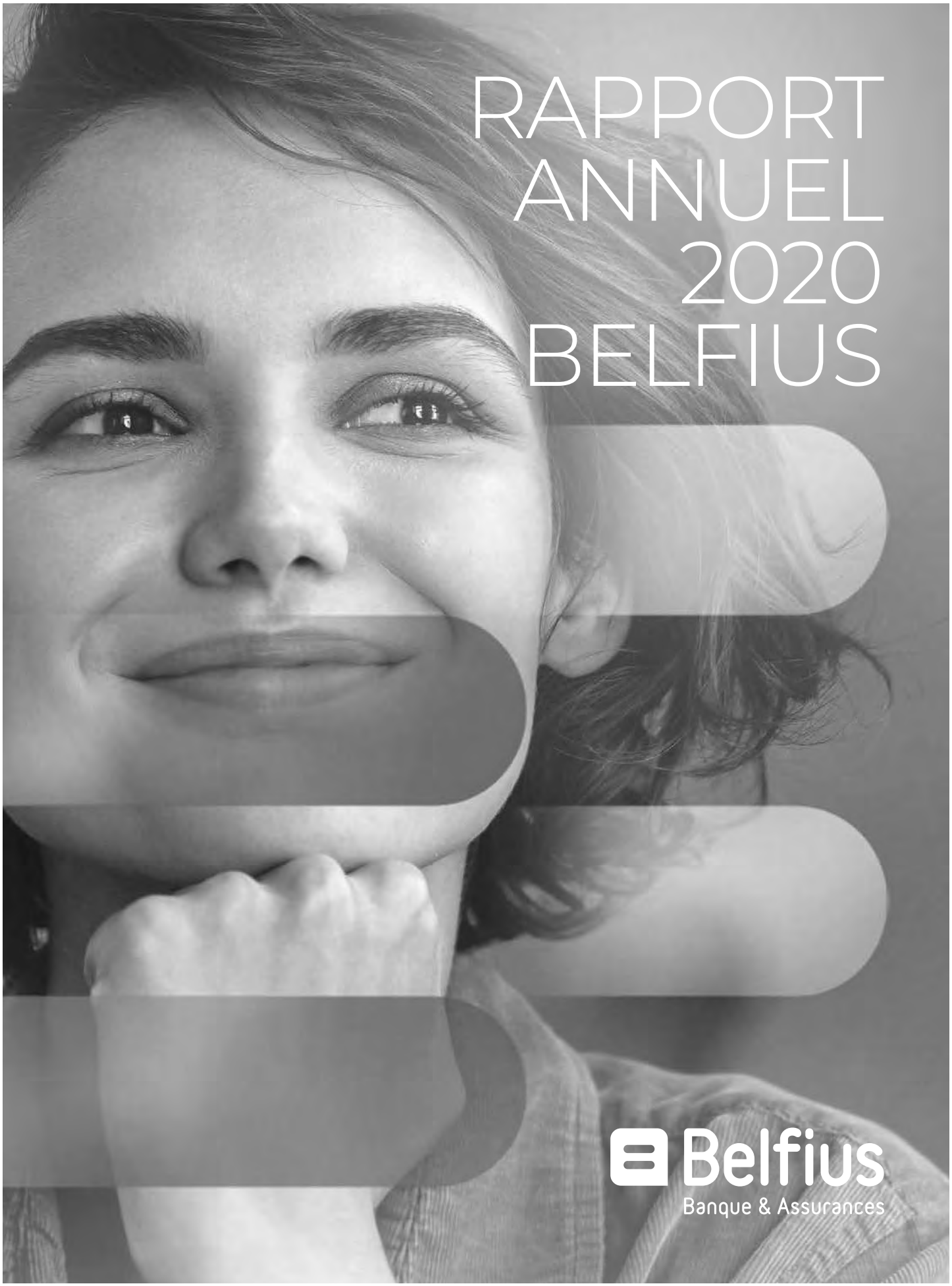

RAPPORT ANNUEL 2020 BELFIUS

Belfius
Banque & Assurances

Sommaire

Profil de Belfius	4
Rapport de gestion	9
Comptes consolidés	191
Global Reporting Initiative (GRI) – tableau	356
Abréviations	361
Informations complémentaires	362

Profil de Belfius

Belfius est un groupe bancaire et d'assurances entièrement détenu par l'État fédéral belge au travers de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI). Fin 2020, le bilan total consolidé de Belfius s'élève à EUR 188 milliards.

Structure simplifiée du groupe[1]

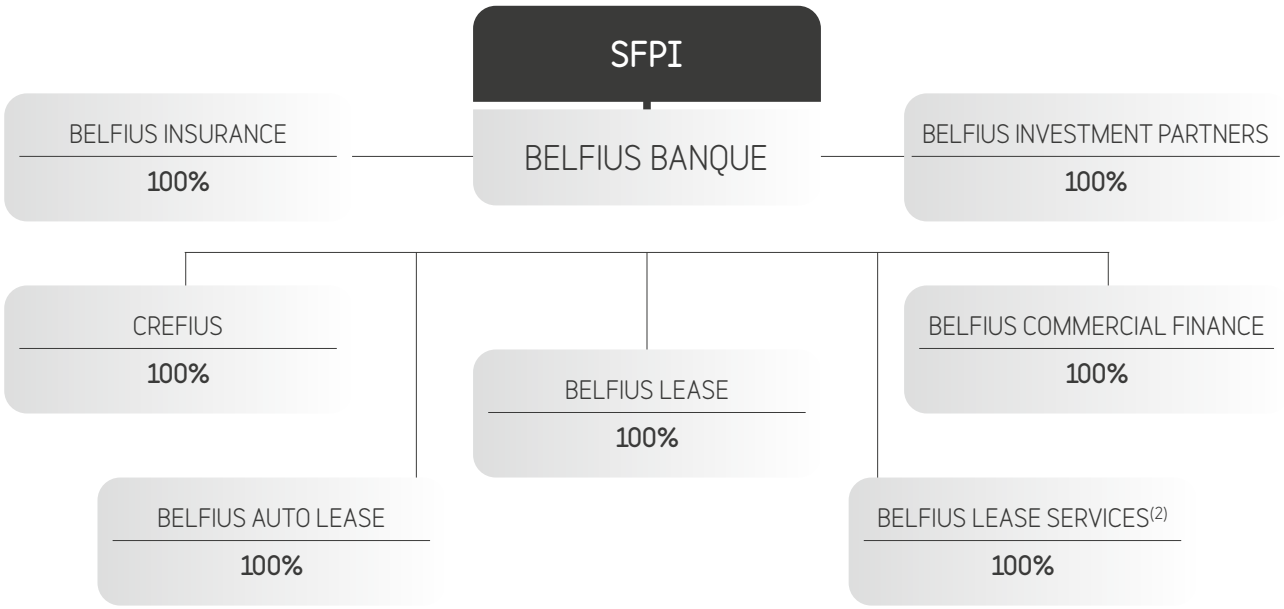

(1) Pour plus de détails, voir la liste des filiales reprise dans la partie «Comptes consolidés» de ce rapport annuel.
(2) Belfius Lease Services également sous le logo Belfius Lease.

Nos filiales commerciales les plus importantes

1. Belfius Insurance

Société d'assurances qui commercialise des produits d'assurances vie et non-vie, des produits d'épargne et de placement pour les particuliers, les indépendants, les professions libérales, les entreprises et le secteur Public et Social. Fin 2020, le bilan total consolidé de Belfius Insurance s'élève à EUR 22 milliards(1).

2. Crefius

Société d'octroi et de gestion de crédits hypothécaires. Fin 2020, le bilan total de Crefius s'élève à EUR 46 millions(2).

3. Belfius Auto Lease

Société de leasing opérationnel de véhicules et services en matière de gestion de parcs automobiles, entretien et gestion des sinistres. Fin 2020, le bilan total de Belfius Auto Lease s'élève à EUR 426 millions(2).

4. Belfius Lease

Société de leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel. Fin 2020, le bilan total de Belfius Lease s'élève à EUR 1.010 millions(2).

5. Belfius Lease Services

Société de leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel aux indépendants, aux entreprises et aux professions libérales. Fin 2020, le bilan total de Belfius Lease Services s'élève à EUR 2.111 millions(2).

6. Belfius Commercial Finance

Société de financement des créances commerciales envers les débiteurs, couverture du risque d'insolvabilité des débiteurs et récupération des créances sur débiteurs (factoring). Fin 2020, le bilan total de Belfius Commercial Finance s'élève à EUR 1.012 millions(2).

7. Belfius Investment Partners

Société responsable de l'administration et de la gestion de fonds d'investissement. Fin 2020, le bilan total de Belfius Investment Partners s'élève à EUR 158 millions(2) et les actifs sous gestion à EUR 19,3 milliards.

(1) Pour plus d'informations concernant Belfius Insurance, voir le rapport annuel 2020 de Belfius Insurance.
(2) Total du bilan IFRS avant ajustements de consolidation.

“ ”
Belfius:
un groupe belge de bancassurance.

Nos activités

Belfius est un bancassureur belge qui sert tous les segments de l'économie belge, y compris les particuliers, les PME, le secteur public et les Corporate. Au 31 décembre 2020, Belfius était le troisième bancassureur retail de Belgique, avec 3,7 millions de clients; la troisième banque des PME, avec environ 0,3 million de clients professionnels; la plus grande banque du secteur public avec près de 100% de pénétration; enfin la troisième banque des Corporate, avec environ 50% du marché belge des entreprises dont le chiffre d'affaires atteint ou dépasse EUR 10 millions. Belfius compte parmi ses clients environ 30 pour cent de la population belge.

Le modèle économique intégré de Belfius s'appuie sur la création et l'exploitation de synergies entre les segments de clientèle, ainsi qu'entre les produits et les activités. Belfius organise ses activités commerciales en un segment Retail & Commercial et un segment Public & Corporate.

1. Retail & Commercial

Belfius Banque propose aux particuliers, aux indépendants, aux professions libérales (médecins, avocats, etc.) et aux PME un éventail complet de produits et services retail, de banque privée et commerciale, de gestion patrimoniale et d'assurance. Belfius Banque sert ses 3,7 millions de clients par l'entremise d'un réseau de distribution omnicanal intégré comptant plus de 590 agences, une plate-forme d'interaction moderne, Belfius Connect, et un grand nombre de guichets automatiques. Belfius a aussi développé une stratégie digitale et occupe aujourd'hui une place de leader de la banque mobile, avec plus de 1,58 million d'utilisateurs mobiles actifs.

Belfius Insurance, filiale de Belfius Banque, propose des produits d'assurance à la clientèle via le réseau d'agences Belfius Banque, ainsi que par l'intermédiaire du réseau d'agents exclusifs de DVV assurances. Le modèle de bancassurance de Belfius est entièrement intégré: l'expertise en assurances est mise à la disposition de la clientèle via les agences Belfius Banque et le réseau de distribution omnicanal. Elle offre aussi des produits d'assurance par l'intermédiaire de Corona Direct Assurances, qu'Assuralia considère comme l'assureur tout direct qui grandit le plus vite en Belgique. Corona opère exclusivement via les médias digitaux et le téléphone. Par l'intermédiaire de ses marques Elantis et DVV assurances, Belfius Insurance propose également à ses clients des prêts hypothécaires et des crédits à la consommation.

2. Public & Corporate

Belfius offre ses services aux secteurs public et social belges (y compris les hôpitaux, écoles, universités et maisons de retraite). Ces clients ont accès à un assortiment de produits et services aussi large qu'intégré, alliant crédit, gestion de trésorerie, produits d'assurance, produits des marchés financiers et outils financiers informatiques.

Les activités bancaires Corporate de Belfius ciblent les entreprises grandes et moyennes dont le centre de décision se trouve en Belgique ainsi que les Corporate offrant des services au secteur public.

Belfius Insurance commercialise aussi des produits d'assurance parmi ses clients publics et issus du secteur social. Les solutions d'assurance vie spécifiques concernent surtout les assurances pension du premier et du deuxième pilier dans la fonction publique ou les produits d'investissement.

Nos collaborateurs

Fin 2020, Belfius employait 6.474 collaborateurs, auxquels il convenait d'ajouter environ 3.600 personnes travaillant dans les réseaux indépendants de la Banque et de l'Assureur.

Chiffres clés

Compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	2016 IAS 39	2017 IAS 39	2018 IFRS 9	2019 IFRS 9	2020 IFRS 9
REVENUS	**2.259**	**2.355**	**2.361**	**2.489**	**2.614**
CHARGES	**(1.366)**	**(1.369)**	**(1.426)**	**(1.452)**	**(1.465)**
RÉSULTAT BRUT	**893**	**986**	**935**	**1.036**	**1.149**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(116)	(33)	(66)	(111)	(453)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	3	9	(2)	(7)	(17)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**780**	**963**	**867**	**918**	**679**
(Charges) revenus d'impôt	(244)	(357)	(217)	(252)	(147)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**535**	**606**	**650**	**666**	**532**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	1	(1)	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**535**	**606**	**649**	**667**	**532**
Dont					
Banque	335	435	445	461	319
Assurance[1]	201	171	205	207	212

(1) Contribution de Belfius Insurance Group dans le compte de résultats consolidé.

Bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/16 IAS 39	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9
TOTAL DE L'ACTIF	**176.721**	**167.959**	**164.165**	**172.439**	**187.991**
TOTAL DES DETTES	**167.709**	**158.438**	**154.206**	**161.933**	**177.258**
FONDS PROPRES TOTAUX	**9.012**	**9.521**	**9.960**	**10.506**	**10.733**

Bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9
TOTAL DE L'ACTIF	**172.439**	**187.991**
Dont		
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.716	25.434
Prêts et créances sur établissements de crédit	16.208	11.912
Prêts et créances	94.944	98.108
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	29.490	28.849
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	3.813
Dérivés	13.305	12.188
TOTAL DES DETTES	**161.933**	**177.258**
Dont		
Caisse et avoirs des banques centrales	4.017	14.174
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	5.819	5.008
Dettes et dépôts	85.450	95.338
Titres de créance émis et autres passifs financiers	27.655	24.402
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	3.813
Dérivés	18.630	18.310
FONDS PROPRES DU GROUPE	**9.984**	**10.209**
Dont		
Fonds propres de base	9.348	9.815
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	636	393
FONDS PROPRES TOTAUX	**10.506**	**10.733**
Dont		
Fonds propres du groupe	9.984	10.209
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	497
Participations ne donnant pas le contrôle	25	28

Ratios[1]

	31/12/16 IAS 39	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9
Rendement des fonds propres (ROE)	6,4%	7,0%	7,5%	7,4%	5,6%
Rendement de l'actif (ROA)	0,30%	0,35%	0,39%	0,40%	0,29%
Ratio coûts-revenus (C/I ratio)	60,5%	58,1%	60,4%	58,4%	56,0%
Ratio de qualité des actifs	2,54%	1,99%	2,05%	1,96%	2,02%
Ratio de couverture	54,4%	63,3%	61,6%	62,3%	60,0%
Liquidity Coverage Ratio (LCR)[2]	127%	132%	135%	130%	158%
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	110%	116%	116%	116%	128%

(1) Non audités.
(2) Moyenne sur 12 mois (depuis 2017).

Ratios de solvabilité

	31/12/16 IAS 39	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9
Ratio CET1[1]	16,1%	15,9%	16,0%	15,9%	17,1%
Tier 1-ratio[1]	16,1%	15,9%	17,0%	16,7%	18,0%
Ratio de fonds propres total[1]	18,4%	18,1%	19,6%	19,2%	20,4%
Ratio de levier	5,3%	5,5%	6,0%	6,0%	6,9%
Ratio Solvency II (avant dividende)	217%	230%	219%	212%	212%
Ratio Solvency II (après dividende)	207%	219%	203%	212%	200%

(1) Pour déterminer le ratio de capital selon Bâle III, l'autorité de contrôle demande à Belfius d'appliquer une déconsolidation prudentielle de Belfius Insurance et une pondération de 370% sur les instruments de capital détenus par Belfius Banque en Belfius Insurance après déduction du goodwill. Ce procédé est communément appelé «Compromis danois».

L'ESG en tant que moteur d'activité

(en milliards d'EUR)	2019	2020
Volume total des fonds d'investissement gérés selon des critères de durabilité (SRI)	1,58[1]	2,89
Volume total des investissements gérés selon les critères de Portfolio21	13,65	13,50

(1) Afin de s'aligner avec notre stratégie ESG plus ambitieuse concernant les investissements durables, le champ d'application a été limité aux fonds portant le label «Toward sustainability» ou à des fonds liés à une thématique durable. Le chiffre de 2019 (4,28) a été ajusté au champ d'application fixé pour 2020.

Capital humain

	2019			2020		
Effectifs	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
TOTAL	**3.371**	**3.154**	**6.525**	**3.349**	**3.125**	**6.474**

Ratings de Belfius Banque au 25 mars 2021

	Stand-alone rating[1]	Long-term rating	Outlook	Short-term rating
Fitch	a-	A-	Stable	F1
Moody's	baa1	A1	Stable	Prime-1
Standard & Poor's	a-	A-	Stable	A-2

(1) Qualité de crédit intrinsèque.

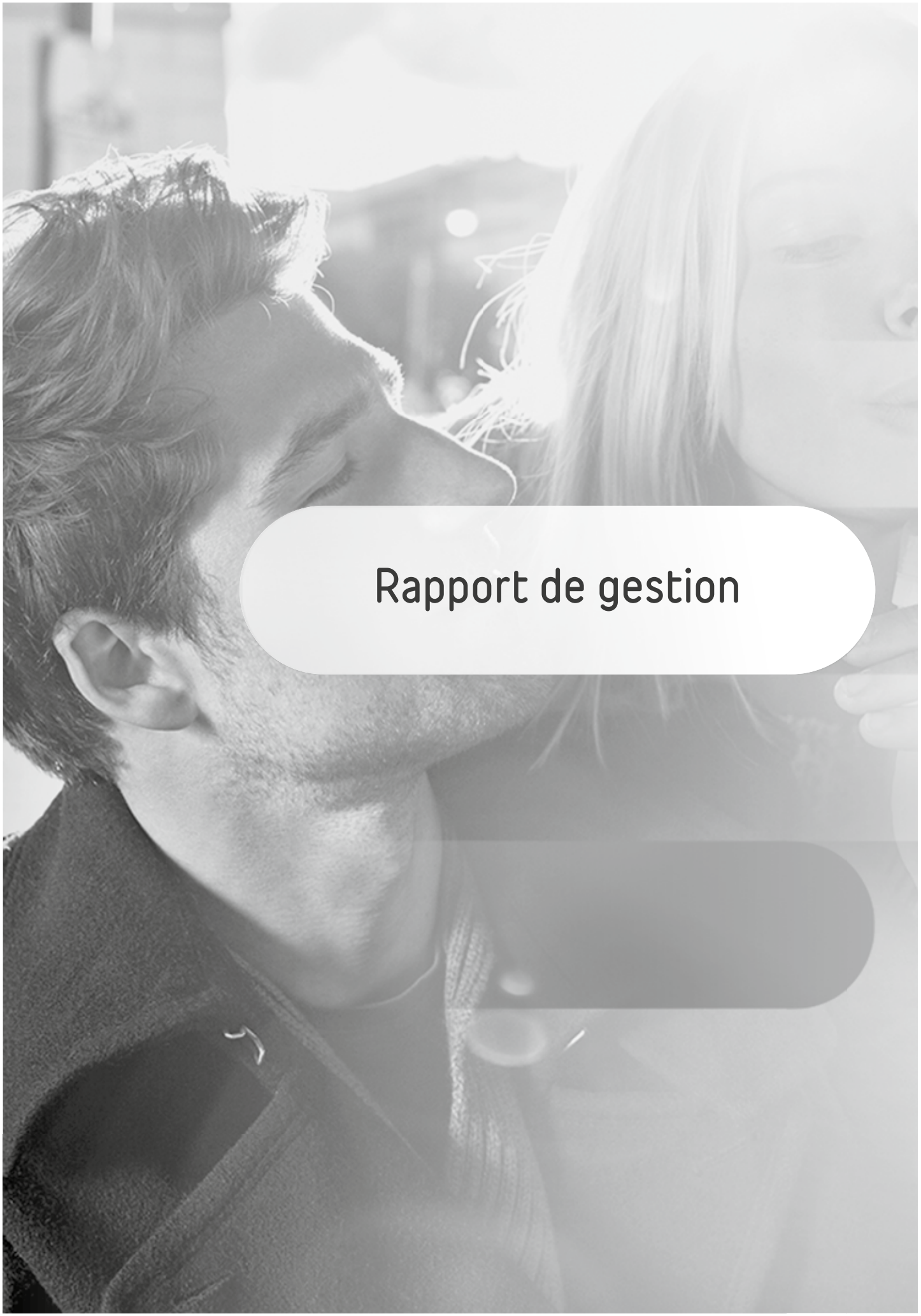

Rapport de gestion

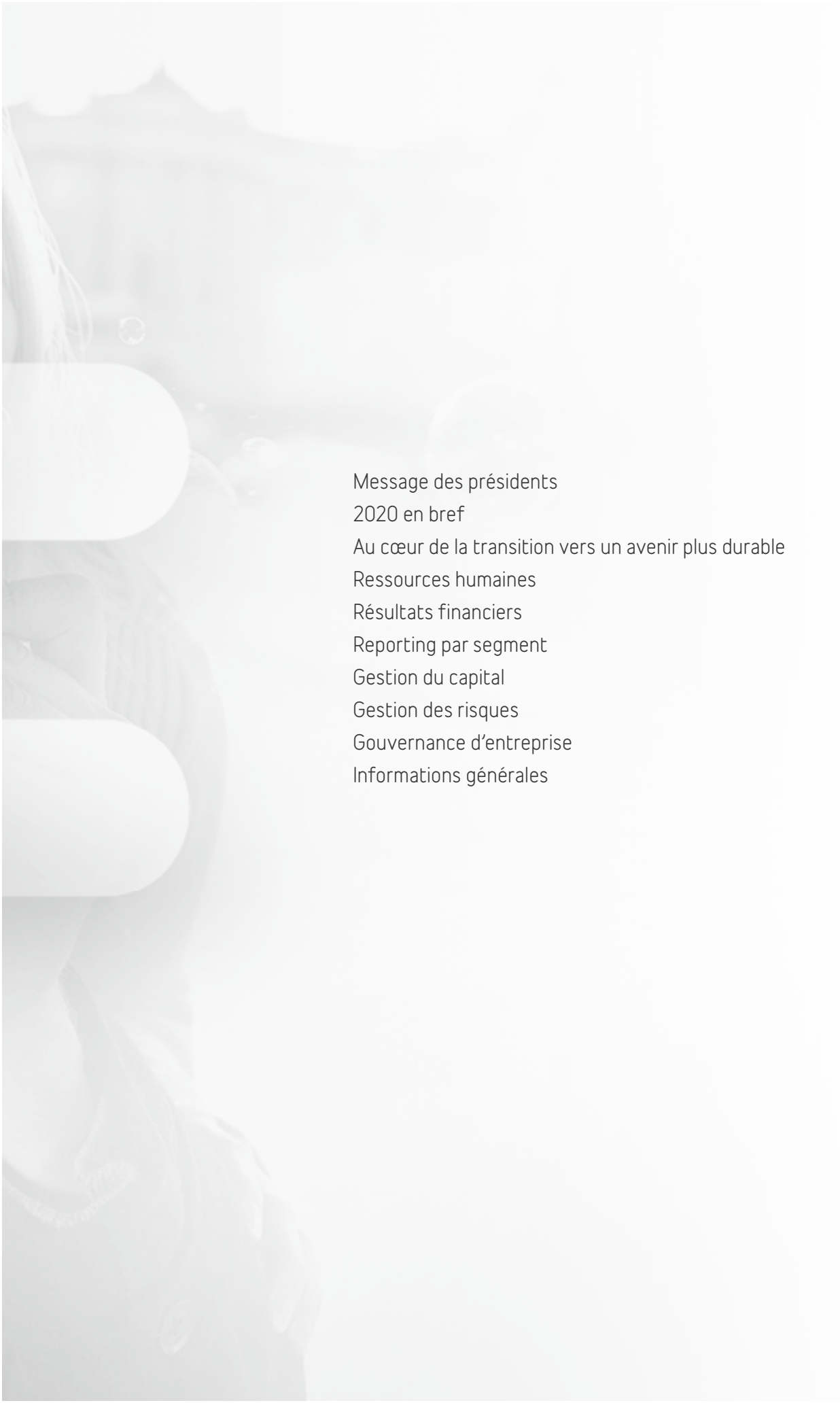

Message des présidents	11
2020 en bref	15
Au cœur de la transition vers un avenir plus durable	21
Ressources humaines	67
Résultats financiers	75
Reporting par segment	86
Gestion du capital	112
Gestion des risques	125
Gouvernance d'entreprise	164
Informations générales	186

Message des présidents

> Un résultat solide qui permet à Belfius de continuer à assumer son engagement sociétal vis-à-vis de la société belge.

Plus que jamais en 2020, année exceptionnelle marquée par le Covid, Belfius est restée aux côtés de ses clients et a poursuivi sa mission, c'est-à-dire contribuer à bâtir un avenir durable pour la Belgique. Les réserves financières soigneusement constituées ces dernières années, nous les avons mises pleinement à profit pour soutenir et stimuler l'économie belge. Notre résultat net de 532 millions d'euros – malgré des provisions de crédit en hausse sur fond de politique de risque prudente – démontre notre résilience et notre solidité pour continuer à concrétiser à l'avenir notre engagement vis-à-vis de la société et notre stratégie de croissance ambitieuse.

Plus que jamais disponible pour nos entrepreneurs belges, le secteur public et social

Durant cette année de crise inédite pour les entrepreneurs et les entreprises, Belfius s'est engagée plus que jamais à soutenir pleinement les entreprises belges. Aux entreprises en proie à des difficultés temporaires, nous avons apporté un soutien conséquent, bien plus important que le laissait supposer notre part de marché. Ainsi, 23.879 crédits d'entreprise, d'un montant de 4,7 milliards d'euros, de même que 13.840 contrats de leasing, d'un montant de 870 millions, ont pu bénéficier d'un report de paiement. Par ailleurs, nous avons également octroyé des crédits Covid avec garantie d'État à hauteur de 509 millions d'euros aux entreprises et au secteur public et social. De plus, jamais Belfius n'a mis autant de nouveaux financements à la disposition de ses clients Business et Corporate que l'an dernier. Outre 10,2 milliards de financements à long terme, 6,2 milliards d'euros ont été octroyés en financements à court terme, ainsi qu'en émissions à court et à long terme.

Belfius a également mobilisé ses forces en tant que partenaire par excellence du secteur public et en particulier du secteur social, durement touché. Des crédits à hauteur de 400 millions d'euros ont bénéficié de reports de paiement, et la Banque a accordé de nouveaux financements pour un total de 9,4 milliards d'euros, dont 2,6 milliards d'euros de nouveaux crédits à long terme et 5,9 milliards d'euros d'émissions à court et à long terme.

Plus que jamais accessible pour nos clients particuliers

Dès les premiers jours de la crise, les institutions bancaires et d'assurance ont été reconnues par les pouvoirs publics comme des prestataires de services essentiels pour la société. Dans ce contexte, Belfius a su trouver un équilibre efficace entre la protection de ses collaborateurs, la garantie de la continuité opérationnelle et le maintien du service à la clientèle. Durant l'année écoulée, pratiquement tous les collaborateurs d'agence sont restés proactivement accessibles et disponibles pour les clients, même si cela s'est fait sur rendez-vous ou à distance, grâce à un service digital et téléphonique performant.

Les clients particuliers que la crise du Covid-19 a privés temporairement de leurs revenus professionnels et dont l'épargne n'était pas suffisante pour continuer à rembourser leur crédit hypothécaire, ont pu compter chez Belfius sur l'éventail le plus large de solutions en matière de report de paiement. Dans le cadre des mesures de soutien sectorielles Covid-19, 19.464 crédits hypothécaires, pour un montant de 2 milliards d'euros, ont bénéficié d'un report de paiement. Par ailleurs, Belfius a octroyé un report de paiement contractuel dans 8.863 dossiers représentant près d'un milliard d'euros. De plus, en 2020, 7,2 milliards d'euros en nouveaux financements à long terme ont été octroyés à des clients particuliers, dont à nouveau une production importante de 6,5 milliards d'euros en crédits hypothécaires.

Plus que jamais un assureur à l'écoute

Fin mars 2020, le secteur de l'assurance a lui aussi pris des mesures dans le but de soutenir ses clients confrontés à des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19, parmi lesquelles l'octroi d'un report de paiement pour les primes d'assurance. Belfius Insurance est allée encore plus loin, en assouplissant spontanément les modalités contractuelles et en offrant des extensions de couverture.

La crise du Covid n'a pas empêché l'augmentation de l'encaissement des primes non-vie au niveau du groupe, à 737 millions d'euros, et surtout la croissance chez Belfius Banque de devancer une fois de plus considérablement la moyenne du marché. Le nombre relativement plus limité de dossiers de sinistre en raison du Covid-19 et l'accent mis davantage encore sur une gestion efficace ont en outre permis au ratio combiné opérationnel pour les assurances dommages Retail d'enregistrer une belle amélioration. Ce ratio atteint un excellent 93%. Désormais, le résultat non-vie représente près de 30% du résultat net de Belfius Insurance.

Une crise qui offre aussi des opportunités sociétales

Non seulement Belfius a joué un rôle moteur dans les mesures de soutien et a déployé des efforts considérables pour soutenir l'économie belge et tous ceux qui étaient en difficulté, mais elle a aussi pu saisir un certain nombre d'opportunités induites par le Covid-19, à savoir une digitalisation accélérée et une attention à l'égard de la durabilité.

Sur le plan digital, cette crise a mené à une accélération sans précédent des services à distance, motivant ainsi Belfius à optimaliser davantage encore son app Mobile classée parmi les meilleures app bancaires, pour offrir au client des solutions inspirantes et innovantes, «beyond bank-insurance». Fin 2020, le nombre d'utilisateurs actifs des app Belfius pour smartphone et tablette a augmenté de 12%, pour s'établir à 1,58 million. La vente de produits via les canaux directs a également affiché une croissance constante.

En 2020, portée par son ambition d'aider les responsables politiques et les collectivités locales belges à réaliser la transition vers une société plus durable, Belfius a contribué à la réalisation de nombreux projets d'infrastructure durables, notamment des rénovations de bâtiments publics, et un soutien en faveur du secteur public, par le biais d'investissements accrus dans de nouvelles plateformes digitales de communication et de service.

L'attention accrue à l'égard de la durabilité pendant la crise du Covid-19 semble également annoncer le début d'une nouvelle ère pour les investissements. Avec ses «Fonds du futur», depuis deux ans, Belfius se focalise avec succès sur des solutions d'investissements innovantes, basées sur des thématiques sociétales qui contribuent à un avenir meilleur pour tous.

Par ailleurs, en 2020, d'une manière générale, Belfius a également enregistré d'excellents résultats en épargne et investissements. L'encours total des clients particuliers (en ce compris le segment Business) a atteint 122,5 milliards d'euros (+7%), dont 45,2 milliards provenaient du segment des clients Private Banking & Wealth Management, en nette progression.

Un résultat net solide, qui démontre la résilience de notre business model

Belfius clôture 2020 sur un excellent résultat avant provisionnement de 1.149 millions d'euros (+11%). Le résultat après impôts s'établit à 532 millions d'euros, auquel Belfius Banque et Belfius Insurance contribuent à hauteur de respectivement 319,4 millions d'euros et 212,2 millions d'euros. Un solide résultat qui démontre une fois de plus la résilience de notre business model comme bancassureur et qui permet à Belfius de continuer à assumer son engagement sociétal vis-à-vis de la société belge.

Le total des revenus s'élève à 2.614 millions d'euros, une hausse de 5%. En dépit du contexte financier extrêmement difficile, tant les revenus nets d'intérêts de la Banque et les revenus nets issus du commissionnement de la Banque que les revenus des activités d'assurance sont en progression.

Belfius continue d'investir intensivement dans de nouveaux talents et dans des solutions digitales innovantes, tout en parvenant à maîtriser les coûts et à les maintenir à 1.465 millions d'euros. Combiné à des revenus en hausse, cela se traduit par une amélioration substantielle du ratio cost-income à 56%, contre 58,4% en 2019.

En 2020, la forte récession économique a incité Belfius à adopter une politique de risque prudente et anticipative et à constituer des provisions supplémentaires en prévision d'éventuelles pertes de crédit futures. Compte tenu de provisions de crédit sur un certain nombre de dossiers de crédit spécifiques, les coûts globaux du risque de crédit atteignent 453 millions d'euros en 2020, dont un montant de 331 millions peut être considéré comme provision ex ante.

Fin 2020, le ratio CET1 Bâle III s'établit à 17,1%, ce qui constitue encore un excellent niveau. Le ratio Solvency II de Belfius Insurance affiche toujours un niveau très solide, à savoir 200%. Avec un ratio LCR de 158% et un ratio NSFR de 128%, Belfius répond largement aux exigences imposées en matière de liquidités. Le total des fonds propres du groupe passe de 10 milliards d'euros fin 2019 à 10,2 milliards fin 2020. Conformément aux directives de la Banque centrale européenne (BCE), qui a émis une recommandation contraignante plafonnant le ratio de distribution de Belfius à 15% sur l'exercice 2020, un dividende de 77 millions d'euros est versé à l'actionnaire. Pour autant que la BCE le permette, Belfius a l'intention d'ajouter à ce premier dividende un dividende additionnel de 130 millions d'euros au dernier trimestre de 2021, pour arriver ainsi au total à un ratio pay-out de 40%.

L'ambition ESG de Belfius

En 2020, Belfius a donné un coup d'accélérateur à son ambition ESG (*Environmental, Social & Governance*). Nous sommes intimement persuadés que le secteur financier a un rôle crucial à jouer dans la transition vers une société durable. La durabilité a toujours fait partie de notre ADN, mais nous avons encore renforcé nos engagements. Parce que nous sommes convaincus de l'importance de l'accord de Paris sur le climat, nous avons tout mis en œuvre pour devenir la première grande banque belge à obtenir le label CO2 Neutral®, afin de réduire notre propre empreinte environnementale et d'être une source d'inspiration pour nos clients. Nous avons élargi nos Fonds du futur et avons développé des politiques sectorielles claires. Dans la droite ligne de nos ambitions ESG, nous avons également renforcé notre gouvernance en attribuant des responsabilités claires jusqu'au plus haut niveau stratégique. Nous avons formalisé nos engagements en souscrivant aux normes les plus strictes, et nous avons la ferme intention de mettre en œuvre notre politique avec un maximum de transparence.

Et 2021?

Dans un monde frappé par une crise sanitaire sans précédent et par la récession économique qui en découle, Belfius est plus que jamais fidèle à sa mission: apporter de manière proactive des solutions innovantes pour répondre aux grands défis de demain, et proposer des réponses inspirantes afin de guider la Belgique et ses habitants, entreprises et institutions à travers cette crise. Afin de les rendre plus forts pour qu'ils puissent continuer à construire un avenir durable pour eux-mêmes et pour la société belge dans son ensemble.

Ces efforts sont aussi clairement appréciés, ce qui s'est traduit l'année passée par un score global de satisfaction clients de 95,82%, dépassant une nouvelle fois notre objectif stratégique de 95% de clients satisfaits.

Nous tenons à en remercier nos clients. Et nous souhaitons aussi exprimer notre gratitude à nos actionnaires pour leur confiance, et tout particulièrement à nos collaborateurs, à nos agents indépendants et à leurs équipes, pour leur dynamisme et leur engagement tout au long de cette année 2020 exceptionnellement complexe et difficile. Ils sont la meilleure garantie que nous serons encore là pour vous, à vos côtés, cette année et les suivantes.

Bruxelles, le 25 mars 2021

Marc Raisière
Président du comité de direction
Belfius Banque

Jozef Clijsters
Président du conseil d'administration
Belfius Banque

> La solide performance du volet assurances témoigne de la résilience d'un modèle de bancassurance dans la conjoncture difficile actuelle.

2020 en bref

En dépit des excellentes performances commerciales de Belfius en 2020, les résultats de la Banque ont inévitablement été affectés par la crise sanitaire liée au Covid-19. Cela s'est traduit par un ralentissement économique marqué, une volatilité élevée sur les marchés financiers, l'élargissement des spreads de crédit et une augmentation du coût du risque de crédit, qui a été prudemment provisionné en prévision d'éventuelles pertes de crédit futures.

Le résultat net consolidé s'est établi à EUR 532 millions, soit EUR 145 millions de moins qu'en 2019 (EUR 667 millions). Cette forte baisse est en grande partie imputable au coût du risque (en hausse de EUR 342 millions par rapport à 2019) ainsi qu'à l'incidence négative sur les justes valeurs par le biais du compte de résultats (comptabilisation dans les autres revenus et dans les revenus d'assurance vie), alors que la marge d'intérêts nette, les revenus de commissions et les revenus des assurances non-vie ont continué à progresser en dépit du contexte défavorable. Les frais d'exploitation se sont maintenus à un niveau quasi identique à celui de 2019 (EUR 1.465 millions, ou +1%), malgré les investissements continus dans notre processus de transformation digitale et des données.

Belfius Banque a contribué à hauteur de EUR 319 millions au bénéfice net consolidé, tandis que Belfius Insurance a vu sa contribution augmenter légèrement pour atteindre EUR 212 millions. La solide performance du volet assurances, contribuant à plus d'un tiers du revenu net total, témoigne de la résilience d'un modèle de bancassurance dans la conjoncture difficile actuelle.

Activité commerciale résiliente dans tous les segments en 2020

- pour la deuxième année consécutive, Belfius a consenti un montant record de **EUR 20 milliards de nouveaux financements à long terme** au profit de l'économie belge. Sur ces EUR 20 milliards, plus de la moitié (EUR 10,2 milliards) ont été octroyés à des entreprises et des entrepreneurs, c'est-à-dire au segment Business (PME, indépendants et professions libérales), et à des clients Corporate. Il s'agit d'une augmentation de 9% par rapport à 2019. Belfius a également accordé EUR 2,6 milliards de nouveaux crédits à long terme au secteur public et au secteur social et demeure le partenaire de référence pour ces clients. En outre, EUR 7,2 milliards de nouveaux financements à long terme ont été consentis à des clients particuliers, dont EUR 6,5 milliards de prêts hypothécaires;
- en 2020, les **produits d'épargne et d'investissement** ont également enregistré d'excellentes performances, en dépit du contexte tendu sur les marchés financiers, atteignant un encours de EUR 164 milliards (soit une hausse de 8% par rapport au mois de décembre 2019). Le segment Retail & Commercial a présenté une forte croissance organique de EUR 7,2 milliards, essentiellement dans les produits sans échéance, combinée à un effet de marché positif de EUR 1,1 milliard, alors que le segment Public & Corporate a réalisé une croissance organique de EUR 3,9 milliards;
- au niveau du groupe, les **primes brutes émises non-vie** ont atteint EUR 737 millions et ont réalisé une croissance de 3,2%, largement supérieure à la croissance globale du marché. Cette surperformance est due pour l'essentiel aux canaux de Belfius Banque (+12%);
- la **production vie** a atteint EUR 1,83 milliard. Les réserves d'assurances vie ont enregistré un repli de 4,5% pour s'établir à EUR 14,6 milliards en décembre 2020, lequel est imputable aux réserves de la Branche 21 (EUR 10,8 milliards, ou -7%). Les réserves de la Branche 23 ont, quant à elles, poursuivi leur croissance (EUR 3,8 milliards, ou +4%), conformément à notre stratégie;
- en ce qui concerne notre performance digitale, la crise a entraîné une accélération sans précédent des services à distance. Les **utilisateurs mobiles actifs** ont atteint le nombre de 1,6 million fin 2020, en hausse de 5,6% par rapport à la fin de l'année 2019. L'application bancaire mobile de Belfius continue à se classer n° 1 en Belgique et n° 2 dans le monde, tandis que nos fonctionnalités digitales pour les assurances s'affichent en tête de liste en Belgique. Ces résultats confirment la grande pertinence de notre stratégie digitale. Belfius continuera d'optimaliser son app Mobile classée parmi les meilleures app bancaires, pour offrir au client des solutions inspirantes et innovantes, «beyond bank-insurance»;
- en 2020, Belfius a continué à jouer son rôle pionnier de longue date dans la **transition vers une société belge durable**. Belfius s'est érigée en exemple en devenant la toute première grande banque belge à obtenir le label CO2-Neutral® en 2020. Avec son partenaire CO2logic, Belfius s'est engagée à aider les entreprises ainsi que les autorités locales à progresser sur la voie de la neutralité carbone, en finançant par exemple le «toit photovoltaïque» le plus puissant au monde. Belfius soutiendra également des projets immobiliers qui investissent pleinement dans un avenir plus durable et aidera ses clients à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement, en leur accordant par exemple des réductions plus importantes sur leurs polices d'assurance auto (prime calculée sur la base des émissions de CO_2 et sur le kilométrage).

Les turbulences économiques résultant de la pandémie de Covid-19 ont secoué les performances financières en 2020

Le **résultat net consolidé de Belfius en 2020** s'est établi à EUR 532 millions, en baisse par rapport à 2019 (EUR 667 millions) en raison de la crise du Covid-19, principalement par le biais des charges afférentes de provisions pour pertes sur crédits («coût du risque»). La Banque a contribué à hauteur de EUR 319 millions (-31%), et l'Assureur à raison de EUR 212 millions (+3%).

Le **total des revenus** de Belfius s'élevait en 2020 à EUR 2.614 millions, en hausse de 5% par rapport à 2019 (EUR 2.489 millions). Cette augmentation s'explique par divers facteurs:

- → hausse de la **marge nette d'intérêts pour la Banque** (EUR 1.590 millions en 2020 contre EUR 1.488 millions en 2019), grâce essentiellement à
  - une progression de l'encours de crédits avec, en moyenne, une marge plus élevée, qui a plus que compensé l'impact négatif de l'augmentation des volumes des dépôts non échus en 2020;
  - l'incidence positive des opérations TLTRO III et de la hiérarchisation («tiering») des dépôts de la BCE;
  - une restructuration importante d'un dossier spécifique de leasing Corporate, qui a généré un résultat positif;
  - malgré l'incidence négative (EUR 9,7 millions) du moratoire sur les prêts hypothécaires;
- → excellents **revenus nets de commissions pour la Banque** (EUR 622 millions en 2020 contre EUR 563 millions en 2019) imputables, pour l'essentiel, à une augmentation des commissions de gestion d'actifs et des frais d'entrée;
- → hausse des **revenus d'assurance non-vie** (EUR 244 millions en 2020 contre EUR 199 millions en 2019), due notamment au succès du modèle de bancassurance ainsi qu'à une amélioration du ratio combiné net (RCN) résultant d'une baisse de la fréquence des demandes d'indemnisation durant le confinement lié à la pandémie de Covid-19;
- → baisse des **revenus d'assurance vie** (EUR 273 millions en 2020 contre EUR 295 millions en 2019), imputable aux répercussions négatives sur les résultats financiers des investissements des réserves d'assurances vie, en particulier d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, ainsi qu'à un recul des plus-values réalisées dans le portefeuille obligataire des assurances vie;
- → les **autres revenus** se sont établis en 2020 à EUR -116 millions, plus négatifs encore qu'en 2019 (EUR -56 millions). Le delta en glissement annuel résulte, pour l'essentiel, d'une augmentation des taxes sur les secteurs financiers (EUR 222 millions en 2020 contre EUR 205 millions en 2019) et d'un recul des résultats des opérations de négociation et de couverture sous l'effet, essentiellement, d'un élargissement des spreads de crédit sur les instruments financiers non habituels et les dérivés de crédit.

Les **frais d'exploitation** se sont néanmoins maintenus à EUR 1.465 millions en 2020, soit une augmentation limitée de 1% par rapport aux EUR 1.452 millions enregistrés en 2019, grâce à une diminution des frais de personnel, des frais généraux et des frais de réseau, et ce, malgré le fait que Belfius ait continué à investir structurellement dans le secteur IT et la digitalisation. Ceci a conduit à une amélioration notable du ratio coûts/revenus qui s'est établi à 56,0% en 2020, contre 58,4% en 2019.

Dans l'ensemble, en dépit de certains vents contraires dus à la volatilité des marchés financiers et à l'atonie de longue date des taux, la dynamique vigoureuse des revenus combinée à des charges d'exploitation contenues, malgré la poursuite des investissements dans les activités commerciales, les facteurs ESG, l'informatique et la digitalisation, a entraîné une croissance de 11% du **résultat brut avant provision** à EUR 1.149 millions en 2020 (contre EUR 1.036 millions en 2019).

À la lumière de la crise sanitaire, Belfius a procédé à un examen détaillé de son portefeuille de risque de crédit et a augmenté de manière significative ses provisions IFRS 9 conformément à la nette détérioration de la conjoncture économique, ce qui a entraîné une forte augmentation du **coût du risque** de EUR 111 millions en 2019 à EUR 453 millions en 2020 (soit environ 35 points de base de l'encours[1]), dont EUR 331 millions (26 points de base) peuvent être qualifiés économiquement de meilleure estimation actuelle du «provisionnement *ex ante*» des pertes attendues en raison des répercussions de la crise liée au Covid-19.

En conséquence, le **résultat net avant impôt** s'élève à EUR 679 millions en 2020, par rapport aux EUR 918 millions enregistrés en 2019.

Les **impôts** s'élèvent à EUR 147 millions en 2020 contre EUR 252 millions en 2019. Cette baisse résulte essentiellement d'un recul des bénéfices imposables. Le taux d'imposition effectif (TIE) consolidé s'est établi à 22%, soit un taux inférieur au taux d'imposition légal (25,00% en 2020 contre 29,58% en 2019).

En conséquence, le **résultat net consolidé de 2020** s'établit à EUR 532 millions par rapport aux EUR 667 millions enregistrés en 2019.

Des ratios de solvabilité solides et une position de liquidité saine

En termes de santé financière, Belfius continue d'afficher de solides chiffres de solvabilité, de liquidité et de risque:

- le **ratio CET1** s'est établi à 17,1%, en hausse de 126 points de base par rapport à décembre 2019. Cette progression s'explique par les répercussions positives d'une hausse du capital CET1 (+214 pb) et l'incidence négative d'une exposition globale au risque accrue (-88 pb);
- le **ratio de fonds propres total** s'élevait à 20,4%, contre 19,2% fin 2019;
- le **ratio de levier** s'est inscrit à 6,9%, en hausse de 91 pb par rapport au mois de décembre 2019;
- les activités d'assurances ont continué, elles aussi, à afficher d'excellents résultats en termes de solvabilité, avec un **ratio de Solvabilité II** de 200% fin décembre 2020;
- fin 2020, Belfius présentait encore un excellent profil de liquidité et de financement, comme en témoignent le **ratio LCR** de 158% et le **ratio NSFR** de 128%;
- les **fonds propres du groupe** (Valeur Nette d'Inventaire) se sont encore améliorés pour atteindre EUR 10,2 milliards fin décembre 2020 (contre près de EUR 10 milliards fin 2019).

(1) Calculé comme le coût du risque divisé par la somme
→ des prêts et créances sur établissements de crédit (hors cash collatéral) et sur la clientèle, évalués au coût amorti,
→ des dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (hors participations et capitaux propres) et
→ des garanties accordées.

Crise sanitaire liée au Covid-19

Dès les premiers mois de 2020, la pandémie de Covid-19 a mis la planète sens dessus dessous à bien des égards: au-delà des répercussions sanitaires dramatiques, l'aspect socio-économique n'a pas été épargné.

La Belgique a elle aussi été durement frappée par le Covid-19. Le 17 mars 2020, le gouvernement a annoncé un confinement national: il a demandé à ses citoyens de rester chez eux, et aux entreprises de pratiquer le télétravail autant que possible. Ce confinement a duré jusqu'au 4 mai 2020. Afin de lutter contre la flambée d'infections liées au Covid-19 qui sévissait dans tout le pays, les autorités ont décrété fin octobre un deuxième confinement prenant effet début novembre. Depuis lors, les autorités adaptent régulièrement les mesures et restrictions en fonction de l'évolution de la situation.

Belfius a pris très tôt des mesures pour faire face à la situation sanitaire en commençant par désigner une gouvernance de crise et organiser des réunions quotidiennes et hebdomadaires du conseil de gestion de crise dès février 2020, afin de passer en revue tous les aspects clés du fonctionnement général de Belfius, notamment:

- → les risques opérationnels, en particulier pour garantir la santé de son personnel et la continuité de nos activités et de nos services à la clientèle;
- → et les risques financiers, en ce compris les incidences sur les marchés financiers, sur la liquidité et la solvabilité, sur les risques de crédit et le compte de résultats.

En ce qui concerne les aspects opérationnels, Belfius était parfaitement préparée pour faire face aux confinements successifs et aux mesures de télétravail qui en ont découlé, y compris sur le plan informatique. Le réseau d'agences est resté ouvert. Les interactions directes ont néanmoins été soumises à des conditions strictes. Comme prévu, les appels entrants (soit vers les agences, soit vers notre call center Belfius Connect) ont considérablement augmenté durant les confinements. En outre, les clients se sont également tournés vers les canaux digitaux pour leurs interactions bancaires. À titre d'exemple, le nombre de transactions d'investissement signées de manière digitale a plus que doublé durant la crise liée au Covid-19, comparativement aux niveaux antérieurs.

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qui en résultent ont également des répercussions considérables sur la situation financière des entreprises et des particuliers dans tout le pays. Soucieux d'atténuer ces impacts, le gouvernement fédéral belge a rapidement déployé un groupe de travail économique, chargé de réduire les conséquences économiques de la pandémie de coronavirus. Ce dernier a instauré deux programmes différents conçus pour venir en aide aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises touchés par la crise du coronavirus: un système de report de paiement pour différents types de crédit et deux plans de garantie pour certains nouveaux crédits.

Le report des paiements pour les crédits hypothécaires et les sociétés non financières a été mis en place en avril 2020 et devait initialement durer jusqu'au 31 octobre 2020. Dans un deuxième temps, le gouvernement a décidé de prolonger les mesures de relance jusque fin 2020. En raison du reconfinement partiel ordonné fin octobre, une seconde charte visant à prolonger le régime de report de paiement au 31 mars 2021 a été adoptée pour les ménages ainsi que pour les entreprises non financières et les travailleurs indépendants.

Depuis le début de la crise sanitaire, Belfius a pleinement honoré son engagement sociétal en mettant à disposition les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux particuliers, aux entreprises et aux PME rencontrant des difficultés temporaires, et ce au travers d'une contribution générale largement supérieure aux chiffres suggérés par sa part de marché. En 2020:

- 23.879 prêts aux entreprises, d'un montant de EUR 4,7 milliards, ont fait l'objet d'un report de paiement, y compris des reconductions de crédits roll-over, aux clients Corporate et Business;
- 13.840 contrats de leasing de clients Corporate et Business ont également bénéficié d'un report de paiement, pour un montant de EUR 870 millions;
- 424 demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 400 millions de crédits au secteur public (principalement le secteur social);
- 19.464 de demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 2 milliards de crédits hypothécaires dans le cadre du plan général de relance Covid-19, en plus d'un report de paiement contractuel accordé à 8.863 dossiers représentant près de EUR 1 milliard;
- enfin, EUR 509 millions de nouveaux crédits ont été accordés en vertu du régime de garantie de l'État belge aux clients Corporate, Business et aux secteurs public et social.

Début 2021, sur les EUR 4,7 milliards de prêts aux clients Corporate et Business et sur les EUR 3 milliards de prêts hypothécaires auxquels un moratoire a été accordé en 2020, EUR 1,1 milliard et EUR 0,1 milliard respectivement faisaient encore l'objet d'un plan de report de paiement. 99% des clients Corporate, Business et hypothécaires ayant bénéficié d'un moratoire en 2020 ont recommencé à rembourser les montants précédemment reportés.

Du côté des assurances, Belfius Insurance a également apporté son soutien à ses clients, en leur accordant des reports de paiement des primes (en particulier pour les polices d'assurance liées à des crédits hypothécaires) ainsi que des extensions de couverture (entre autres pour les bénévoles d'établissements de soins de santé et pour les activités de livraison/take-away).

Comme expliqué de manière détaillée dans la suite du présent rapport, Belfius n'a évidemment pas échappé au déclin abrupt de l'activité économique, à la volatilité des marchés financiers, à l'élargissement des spreads de crédit et à l'augmentation du coût du risque. Ses résultats en 2020 ont été durement impactés, notamment par les éléments suivants intrinsèquement liés au Covid-19[(1)]:

- un coût de crédit de EUR 453 millions a été comptabilisé d'après l'analyse des pertes de crédit escomptées sur la base de l'IFRS 9, principalement par le biais des charges afférentes de provisions pour pertes sur crédits («coût du risque»). Le coût du risque résulte principalement d'un provisionnement de phase 3 pour un montant de EUR 122 millions et d'un provisionnement *ex-ante* (phase 1 et phase 2) à hauteur de EUR 331 millions. Ce dernier résulte de la combinaison
  - de paramètres macroéconomiques détériorés (EUR 124 millions) et
  - de provisions additionnelles pour les secteurs vulnérables et contreparties évaluées individuellement (EUR 207 millions);
- une perte sur modification de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison des reports de paiement accordés, dans le cadre des prêts hypothécaires, aux clients dits «vulnérables», à la suite du moratoire consenti sur les prêts hypothécaires;
- en raison de la pandémie de Covid-19, le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats a été affecté par l'incidence négative sur les spreads de crédit et sur les marchés des actions.

Pour des informations plus détaillées sur les répercussions du Covid-19, veuillez vous référer aux chapitres consacrés aux Résultats financiers et à la Gestion des risques.

(1) La présente liste n'a pas la prétention d'être exhaustive. Il s'agit plutôt d'une première synthèse globale. Par ailleurs, certains éléments sont susceptibles d'être liés à d'autres facteurs que la crise sanitaire, comme la migration de certains dossiers de crédit en phase 3.

Au cœur de la transition vers un avenir plus durable

1. Notre stratégie de développement durable

1.1. L'ESG, notre boussole au cours d'une année sans précédent

Plus que toute autre, l'année 2020 a été riche en défis, pour Belfius comme pour la société dans son ensemble. Les défis associés au contexte sanitaire se sont révélés sans précédent. Les conditions de marché liées à la persistance des taux d'intérêt négatifs ont ajouté au contexte particulièrement difficile pour le secteur financier, dans le monde entier.

Ce contexte inédit n'a fait que confirmer notre volonté de jouer pleinement la carte de la durabilité. Notre raison d'être, *Meaningful & Inspiring for the Belgian Society. Together,* s'est avérée plus pertinente que jamais. Un cap solide dans une année chahutée.

Le groupe Belfius est passé à la vitesse supérieure dans son ambition ESG en 2020. Parce que nous croyons fermement au rôle crucial du secteur financier dans la transition vers une société plus durable. Le développement durable a toujours fait partie de notre ADN, mais depuis l'an dernier nous avons affiné nos engagements. Et 2020 restera l'année où nous avons activement et consciemment donné un contenu concret et ambitieux au E (Environnement), au S (Social) et au G (Gouvernance).

Environnement et climat: convaincus de l'importance des accords de Paris sur le climat, nous avons travaillé dur à notre neutralité carbone, non seulement pour réduire notre empreinte climatique, mais aussi pour inspirer nos clients.

Gouvernance: la transition vers une société plus durable fait désormais partie intégrante des responsabilités des plus hautes fonctions du groupe. Et nous avons officialisé nos engagements en souscrivant aux normes les plus strictes. Nous sommes déterminés à mener ce travail avec un maximum de transparence. Avec le lancement de politiques sectorielles claires (Transition Acceleration Policy), nous stimulons la transition vers une société plus durable.

Société: nous n'avons jamais oublié l'impact sociétal. À travers les Fonds du futur, plus de EUR 742.000 vont contribuer directement à relever des défis sociétaux dans lesquels nos clients ont choisi d'investir. Enfin, Belfius est aussi un employeur responsable qui considère les différences comme une richesse et qui encourage la diversité.

Dans un monde frappé par une crise sanitaire sans précédent et la récession économique qui en découle, Belfius reste plus que jamais fidèle à sa mission: apporter des solutions pertinentes aux grands défis de la société. Offrir des réponses inspirantes qui guident la Belgique et ses habitants, ses indépendants, ses entreprises et ses institutions à travers la crise. Et les aider à construire un avenir durable, pour eux-mêmes et pour toute la société belge.

1.2. À propos de ce rapport

Dans le chapitre «Responsabilité sociétale de l'entreprise» du présent rapport 2020, nous examinons le rôle de Belfius dans la société belge et, plus largement, l'impact de nos activités sur les personnes, l'environnement et la société. Cette section s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à nos activités: clients, collaborateurs, partenaires commerciaux, médias et société en général. Les informations détaillées sur les données non financières et les processus qui sous-tendent notre stratégie de développement durable sont destinées en particulier aux investisseurs, aux analystes, aux experts en développement durable et aux organisations non gouvernementales (ONG).

L'année dernière, Belfius a présenté une nouvelle stratégie de durabilité sous la forme de dix engagements pour 2025-2030. Dans ce chapitre, nous dressons un tout premier bilan intermédiaire. Quels progrès avons-nous réalisés en 2020 dans ces dix domaines, et où en est Belfius fin 2020 dans sa politique de durabilité?

Ce chapitre détaille aussi les caractéristiques de durabilité de nos solutions bancaires et d'assurance. Il décrit les fondements éthiques de nos activités commerciales. Et il fait le lien entre nos réalisations et initiatives et notre engagement sociétal.

Ce rapport annuel respecte les exigences de la Loi belge sur la publication d'informations non financières et d'informations sur la diversité (03/09/2017). Il répond donc également aux exigences de la directive européenne analogue, 2014/95/E.

Ce chapitre du rapport 2020 suit les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), option Core. Un tableau de référence GRI se trouve à la fin du rapport, page 356.

> “Dans ce contexte inédit, notre raison d'être, *Meaningful & Inspiring for the Belgian Society. Together,* s'est avérée plus pertinente que jamais.”

Truike Vercruysse
Head of Sustainability

1.3. Nos engagements: les fondements de la stratégie de durabilité de Belfius

L'année dernière, Belfius a traduit sa stratégie de développement durable en dix engagements pour 2025-2030. Certains ont déjà débouché sur des actions très concrètes. Pour d'autres, les actions sont en cours d'élaboration et s'inscrivent dans la stratégie 2025 de Belfius.

Avec ces dix engagements, Belfius vise à contribuer très concrètement à réaliser une série d'Objectifs de Développement Durable.

Les Objectifs de Développement Durable (ou Sustainable Development Goals, SDG, ou Global Goals) sont un ensemble universel de 17 objectifs, de cibles et d'indicateurs qui définissent les priorités et les ambitions mondiales en matière de développement durable pour 2030. Ensemble, ils constituent un appel à l'action urgente à tous les acteurs de la société – gouvernements, entreprises et société civile – pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité de tous.

Les 17 SDG forment un ensemble cohérent et sont tous interconnectés. Néanmoins, nous avons sélectionné cinq domaines prioritaires où nous pouvons et voulons générer le plus d'impact positif dans le cadre de notre cœur de métier. Dans cinq autres SDG, nous pensons pouvoir faire une différence pour les personnes, l'environnement et la société en recherchant tout simplement l'excellence opérationnelle.

Aperçu de nos dix engagements et SDG auxquels ils visent à contribuer

10 ENGAGEMENTS POUR 2025-2030			SDG LIÉS À NOTRE CŒUR DE MÉTIER	SDG LIÉS À L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
1	Jouer un rôle de premier plan dans la transition durable de l'économie et de la société belge	→ Intégrer les critères ESG dans le cœur de métier et les processus de prise de décision de toutes les entités → Fournir un soutien maximal aux clients dans leur transition économique et sociétale	7, 8, 11, 12	16, 17
2	Être et rester neutre en CO_2	→ Maintenir la neutralité CO_2 des activités de Belfius, pour l'empreinte directe (scope 1 et 2) et indirecte (scope 3) → Accompagner les clients dans la réduction de leurs émissions de CO_2	7, 12	13
3	Encourager les clients à investir durablement	→ Passer progressivement à une offre de produits d'investissement exclusivement gérés de manière durable d'ici la fin 2022	7, 12	13
4	Travailler activement à un bilan durable	→ D'ici 2025, 30% de la production des nouveaux prêts à long terme seront alloués à des projets à impact positif pour la société, conformément à la Taxonomie de l'UE et aux EU Green Bond Standards.	7, 8, 9	13, 17

10 ENGAGEMENTS POUR 2025-2030

			SDG LIÉS À NOTRE CŒUR DE MÉTIER	SDG LIÉS À L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
5	Réinventer le concept de mobilité à partir d'une vision prospective	→ Évoluer vers une offre de solutions de mobilité partagée, multimodale et durable → Belfius Auto Lease a pour objectif de réduire de 50% les émissions de CO_2 de son parc automobile, comprenant les voitures des clients et des employés, d'ici 2025.		
6	Faire des infrastructures à l'épreuve du temps une priorité absolue	→ Apporter des solutions concrètes aux problèmes d'infrastructure en Belgique, en se concentrant sur, entre autres, les énergies renouvelables, le logement social et la réduction drastique de l'empreinte carbone des bâtiments publics		
7	La protection de la vie privée et des données de nos clients passe avant tout	→ Optimiser la protection des données des clients et la cybersécurité selon les normes les plus élevées → Partager les données des clients dans l'application Belfius uniquement avec le consentement des clients → Ne pas vendre les données personnelles des clients, quelles qu'elles soient		
8	L'égalité des chances et l'engagement social comme motivation première	→ Développer progressivement notre offre philanthropique par le biais de produits d'investissement spécifiques → Poursuivre et renforcer notre engagement dans les projets caritatifs → Promouvoir l'inclusion financière en simplifiant la communication aux clients → Contribuer à un système économique plus sain en œuvrant pour une société sans cash		
9	Donner l'exemple en tant qu'employeur	→ Mettre en place une offre de formation tout au long de la vie pour augmenter l'employabilité à long terme de nos collaborateurs → Atteindre un ratio de 44% de femmes à tous les niveaux de l'entreprise d'ici 2025 → Garantir l'égalité des chances, des salaires et des opportunités de carrière entre hommes et femmes	 	
10	La gestion des risques et la stabilité financière sont une condition sine qua non	→ Soutenir la stratégie de durabilité en garantissant une stabilité financière à long terme → Maintenir de solides ratios de solvabilité et de liquidité → Intégrer davantage les risques ESG dans le cadre global de gestion des risques		

1.4. Le développement durable chez Belfius en 2020

Voici un aperçu chronologique des événements, récompenses et lancements dans lesquels Belfius s'est impliquée en 2020. Il illustre la manière dont la durabilité imprègne nos activités quotidiennes de bancassureur belge.

24/04

Belfius est la toute première grande banque belge à obtenir le **label CO2 Neutral®** validé par Vinçotte et délivré par l'expert en projets climatiques CO2logic.

27/04

Belfius adhère aux **Principes pour une Banque Responsable** (UNEP FI PRB) mais aussi aux **Principes pour une Assurance Durable** (UNEP FI PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement.

21/05

La première édition des Virtual Games **Special Olympics** a eu lieu en remplacement des Special Olympics dont Belfius est l'un des principaux partenaires depuis 2014.

27/05

Belfius signe le **Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact)**.

01/06

L'offre de Belfius Auto Lease intègre un leasing de vélos, **Belfius Bike Lease**. Lancé avec Cyclis, pionnier belge en la matière, il comprend tous les types de vélos, avec des services tels que l'assurance vol et dommages, les contrats d'entretien et l'assistance.

11/06

Belfius et The Studio lancent **Cirklo**, nouvelle solution de chèques-commerces digitaux prêts à l'emploi, qui aide les villes et communes à relancer l'économie locale.

12/06

Belfius et **Proximus** signent un partenariat stratégique inédit pour créer notamment une néobanque à l'offre durable.

30/06

Belfius s'associe à **Skipr**, dont il devient un actionnaire de référence, pour offrir les meilleures solutions de mobilité aux employeurs et employés belges.

01/07

Belfius encourage ses clients à se passer le plus souvent possible de leur voiture, en proposant une réduction de prime d'**assurance auto** en fonction des émissions de CO_2 et du nombre de kilomètres parcourus.

18/08

La Belfius Young Community récolte EUR 1.750 pour la recherche médicale contre le Covid-19 grâce à la participation de plusieurs collègues aux challenges du Dodentocht.

28/08

Belfius et **Airscan** – une filiale de CO2logic – concluent un partenariat exclusif pour mesurer et améliorer la qualité de l'air dans et autour des écoles belges.

01/09

En partenariat avec Candriam, Belfius lance **Belfius Equities Wo=Men**, premier fonds d'investissement thématique dédié à l'égalité des genres. Une association avec Boost vise à aider les jeunes filles de milieux défavorisés à accéder aux études supérieures.

18/09

À l'occasion de la Journée internationale de l'égalité salariale, Belfius rappelle que la diversité et l'égalité des chances font partie de ses priorités, et lance la campagne **Every day is Equal Pay Day**.

17/10

Belfius lance son tour de présentation interne des **Sustainable Development Goals** par une communication sur le SDG 1 – lutte contre la pauvreté, et une session d'information par des représentants de Viva for Life.

03/11

Un nouveau fonds d'investissement thématique voit le jour: **Belfius Equities Be=Long** capitalise sur des entreprises qui développent des solutions et technologies pour une meilleure qualité de vie. Son lien avec l'initiative **Tubbe** va permettre de soutenir la transformation de maisons de repos en lieux de vie et de travail plus épanouissants.

26/11

Aux Belgian Sponsorship Awards, Belfius décroche la médaille d'or dans la catégorie **Best Sponsorship** pour les Belfius EuroHockey Championships, le Championnat d'Europe de Hockey de 2019.

15/12

Des collaborateurs Belfius sensibilisent leurs collègues à diverses thématiques durables (zéro déchet, économie circulaire, etc.) par le biais de formations organisées au profit de Viva for Life.

12/10

Belfius rejoint la **Belgian Alliance for Climate Action** (BACA) pour aligner ses ambitions sur celles de l'Accord de Paris sur le climat.

21/10

Belfius devient membre de **l'Institut Belge pour le Numérique Responsable** (ISIT-BE) lors de son lancement en Belgique. Nous nous engageons ainsi à promouvoir un monde numérique plus durable, éthique et responsable.

18/11

Pour la 26e année consécutive, Belfius examine la santé financière des hôpitaux généraux et universitaires en Belgique, et publie son analyse **MAHA** (Model for Automatic Hospital Analyses). L'analyse examine aussi l'impact de la crise sanitaire.

11/12

Le European Social Network récompense **Hoplr**, partenaire de Belfius, par un Technology Tools Award. En connectant les voisins, Hoplr renforce le lien social et contribue à une évolution positive des quartiers.

28/12

L'action **Rode Neuzen** se concentre non pas sur la collecte de fonds, mais sur la sensibilisation. Près de 60.000 jeunes reçoivent une formation en ligne à la résilience. Et le nombre de maisons OverKop (où les jeunes peuvent aller chercher une aide accessible) passe de 5 à 16. Côté **Viva for Life**, les actions de Belfius, repensées dans le contexte des mesures sanitaires, rapportent un nouveau record de EUR 623.345 à l'opération.

> Une conduite responsable des affaires, basée sur les valeurs de l'entreprise, est un élément essentiel de la stratégie de Belfius.

2. Une gouvernance efficace

2.1. Nos valeurs d'entreprise comme fondement

La gouvernance et la culture d'entreprise du groupe Belfius se caractérisent par nos quatre valeurs d'entreprise: un comportement **juste** («Fair») et **authentique**, combiné à un état d'esprit orienté **client** et **entrepreneurial**.

- → Des clients satisfaits, c'est l'objectif de tout ce que nous faisons chez Belfius. L'orientation client est donc cruciale. Chez Belfius, nous osons également innover, entreprendre, repousser les frontières à la recherche de nouvelles opportunités.
- → En même temps, nous recherchons un juste équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes, afin de créer une valeur durable à long terme pour nos clients, la société au sens large, l'environnement, et notre organisation. Nous travaillons de manière authentique, en étant vrais, fiables et crédibles. Nous respectons les caractéristiques individuelles et trouvons que les différences sont enrichissantes.

Ces valeurs guident nos choix stratégiques, notre gestion quotidienne, et les décisions et actions à chaque niveau de l'organisation.

2.2. Notre engagement envers les grands principes de développement durable

À côté de nos dix engagements, qui formulent nos ambitions concrètes dans la transition vers une société plus durable, nous prenons l'engagement de respecter une série de principes directeurs édictés par différentes instances internationales. Depuis 2020, Belfius est signataire de trois conventions fondamentales:

- → Le **Pacte mondial des Nations Unies** encourage les entreprises à appliquer volontairement des principes universels de développement durable, dont dix principes relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.
- → Les **Principles for Responsible Banking** ou Principes pour une banque responsable: formulés en 2019, ils dotent le secteur bancaire d'un cadre pour établir un système bancaire durable et responsable – où la stratégie, le portefeuille, les transactions et la gestion d'entreprise tiennent profondément compte du développement durable.
- → Les **Principles for Sustainable Insurance** ou Principes pour une assurance durable offrent au secteur un plan global par étapes pour une gestion innovante des risques et pour le développement de solutions d'assurance capables de répondre aux risques et opportunités liés aux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux (vieillissement de la population, soins de santé, répartition des richesses, etc.) et de gouvernance.

Notre signature nous engage à respecter ces principes, mais aussi à communiquer nos progrès avec transparence, sur le site des organisations concernées. Le premier reporting aura lieu au printemps 2021.

Par ailleurs, un reporting a déjà eu lieu dans le cadre des **Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies** (UNPRI), signés en 2019 par Belfius Investment Partners, notre filiale de gestion et d'administration des fonds d'investissement.

Depuis 2019, Belfius est aussi signataire de la **charte sur la diversité** de **Women in Finance**, une initiative visant à améliorer l'égalité des genres dans le secteur financier.

À l'échelle belge, Belfius participe aussi en 2020 au lancement de la **Belgian Alliance for Climate Action (BACA)**, une initiative commune du réseau belge du développement durable The Shift et de WWF Belgique. L'Alliance fédère les entreprises et organisations désireuses d'ouvrir la voie d'une économie plus pauvre en carbone, en augmentant

leurs ambitions climatiques conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Belfius s'engage notamment à définir des «Science-Based Targets» pour continuer à réduire à plus grande échelle ses émissions de CO_2, à travers l'ensemble de ses activités. Voir plus loin (3.3.).

2.3. Une gouvernance ESG à l'échelle du groupe Belfius

Une gouvernance ESG spécifique définit les responsabilités pour la mise en œuvre de la stratégie durable de Belfius. Elle reflète l'engagement total des plus hautes instances dirigeantes.

- → Au niveau de la direction, les deux CEO (Belfius Banque et Belfius Insurance) sont les sponsors de la stratégie ESG. Ils sont directement responsables de sa mise en œuvre au sein du comité exécutif. L'ESG est un sujet récurrent à l'ordre du jour du comité exécutif du groupe.
- → Au sein du conseil d'administration (CA) du groupe Belfius, un comité ESG assume depuis 2020 la compétence ESG et la réalisation des ambitions renforcées en matière de durabilité. Ce comité ESG est présidé par le président du CA, et composé de membres du CA de Belfius Banque et Belfius Insurance témoignant d'un intérêt ou d'une expertise particulière en matière de durabilité.
  Il suit de près la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, pose des questions au fil du processus, valide les propositions de l'ESG Steering Committee (voir ci-dessous) et conseille le CA (de la Banque et de l'Assurance) dans ses décisions en la matière. En 2021, après évaluation, le CA décidera si ce mode de fonctionnement doit être maintenu ou si une approche différente du CA est souhaitable, étant donné la grande importance de l'ESG.
- → Le ESG Steering Committee surveille et guide spécifiquement la réalisation de nos ambitions et engagements de durabilité. Il réunit chaque mois des responsables de département et des directeurs de tous les secteurs d'activité, pour suivre les progrès de la stratégie ESG dans leurs périmètres respectifs. Il est dirigé par la Head of Sustainability et rapporte au comité ESG.
- → La Head of Sustainability dirige l'équipe ESG et coordonne la stratégie ESG au jour le jour dans toutes ses facettes au niveau du groupe. En collaboration avec l'équipe de Coordination ESG, elle mène un dialogue systématique sur les questions ESG avec les principales parties prenantes internes et externes. Elle dirige également le ESG Steering committee et rend compte directement aux deux CEO.

> “Au sein de la BACA, Belfius s'associe à d'autres organisations pour ouvrir la voie à une économie plus pauvre en carbone.”

3. Un bancassureur responsable

3.1. Une conduite professionnelle authentique et responsable

Dans ses interactions avec les clients et les partenaires, chaque collaborateur adopte une attitude professionnelle, responsable et intègre. C'est primordial pour mériter et conserver la confiance des clients et de toutes les parties prenantes de notre entreprise. Et cette confiance est fondamentale dans notre activité.

Les relations entre Belfius et ses collaborateurs, comme les relations de travail au sein de l'entreprise, s'appuient de même sur l'intégrité, la loyauté, la transparence, le professionnalisme et le respect mutuel. Ces principes ne se laissent pas réduire à quelques lignes directrices, nous les avons donc formulés dans des politiques claires et transparentes:

→ Le code de conduite
→ La politique anti-discrimination
→ La politique de whistleblowing (destinée à signaler des abus ou dysfonctionnements)

Belfius respecte scrupuleusement toutes les lois et réglementations, ainsi que les règles et pratiques en vigueur dans le secteur financier. La politique de Belfius dans ce domaine figure dans une charte de conformité (Compliance) et une politique d'intégrité. Elles comprennent notamment les politiques suivantes, liées à des risques spécifiques:

→ La politique anti-fraude
→ La politique anti-corruption
→ La politique de lutte contre le blanchiment d'argent (AML)

En 2020:

→ Deux cas ont été enregistrés où un employé a été manipulé par une personne extérieure pour effectuer certaines transactions. Les deux incidents peuvent, par nature, être liés à la corruption, bien qu'il n'y ait aucune indication de gain personnel pour les collaborateurs impliqués. Il s'agit de deux employés non dirigeants, d'une agence indépendante d'une part, et d'un service central, d'autre part. Les deux cas ont été détectés à un stade précoce par le mécanisme de contrôle interne de première ligne de la Banque, qui a ainsi prouvé son efficacité. Il n'y a eu aucun préjudice financier pour les clients de Belfius, ni pour Belfius elle-même.
→ La part des pertes due à une fraude interne dans la perte totale en 2020 est nulle.
→ Aucun recours à la procédure de whistleblowing n'a été enregistré ces trois dernières années.

La liste complète de toutes nos politiques & chartes figure sur notre site web.

Nous insistons sur le fait que la législation et la réglementation protègent chaque collaborateur, et nous attendons un respect strict de celles-ci. Belfius veille également à ce que chacun soit au fait des évolutions dans son domaine et ait accès aux informations nécessaires pour exercer correctement son métier.

À cette fin, Belfius dispose de son propre programme de formation obligatoire pour tout le personnel en matière d'éthique et de compliance:

→ Déontologie
→ Législation anti-blanchiment (AML)
→ Abus de marché
→ Législation sur le respect de la vie privée (formation Febelfin)

Les formations sont actualisées tous les deux ou trois ans. Certains profils suivent également des cycles de formation ad hoc. Chaque collaborateur dispose de son propre tableau de bord, où s'affichent les formations prévues et achevées. Les départements RH et Compliance s'assurent du respect du programme de formations obligatoires.

3.2. Un contribuable responsable

Bancassureur à ancrage local, Belfius entend aussi faire preuve de transparence sur le plan fiscal, à l'égard de toutes les parties prenantes. La Note de politique fiscale du groupe Belfius détaille les objectifs, règles et responsabilités de la politique fiscale de Belfius.

Belfius se conforme à toutes les règles applicables de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) qui sont incorporées dans la législation belge et dans celle des autres juridictions où des entités Belfius sont établies. Le BEPS est un plan d'action de l'OCDE contre l'évasion fiscale par l'exploitation abusive des lacunes et des différences entre les règles fiscales.

Belfius se concentre exclusivement sur le marché belge pour ses activités commerciales. Pour certaines activités très spécifiques, nous maintenons néanmoins deux entités au Luxembourg et en Irlande:

- → Au Luxembourg, Belfius Financing Company SA émet certains titres pour des investisseurs externes. Ces émissions ont lieu au Luxembourg pour des raisons techniques et opérationnelles, en toute transparence vis-à-vis de l'administration fiscale belge et après réception d'un avis favorable en Belgique. Belfius Insurance Finance y gère un portefeuille d'actions et d'obligations.
- → Belfius Ireland, basée en Irlande, détient un portefeuille historique d'obligations à long terme. Ce portefeuille est en cours de liquidation. La présence irlandaise de Belfius ne constitue pas une forme d'optimisation fiscale, car il n'y a pas de déplacement de la base imposable de la Belgique vers l'Irlande.

Comptes annuels consolidés

(en milliers d'EUR)	2018	2019	2020
CASH IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS	**(601.241)**	**(664.257)**	**(688.067)**
Charges d'impôts courants[1]	(143.246)	(210.630)	(228 428)
Taxes du secteur[2]	(221.919)	(222.343)	(237.076)
Contributions patronales d'assurances sociales	(112.174)	(112.012)	(113.221)
TVA non déductible	(80.792)	(81.271)	(68.888)
Autres impôts et taxes indirects	(43.109)	(38.001)	(40.454)

(1) Cf. Note «7.16. Annexe au compte de résultats consolidé» de Belfius Banque.
(2) Cf. Note «7.9. Annexe au compte de résultats consolidé» de Belfius Banque.

3.3. Une politique de risque qui intègre les critères ESG

La gestion approfondie des facteurs de durabilité, décomposés en facteurs de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), doit protéger le groupe et la société des risques physiques, de transition et sociétaux que les activités de Belfius peuvent entraîner. Belfius tient compte de l'impact et des risques à la fois directs (provenant de ses propres bâtiments et activités internes) et indirects (via nos portefeuilles de prêts, d'investissements et d'assurances).

La gestion des risques ESG chez Belfius s'appuie sur une analyse de matérialité réalisée en 2017, pour identifier les facteurs et risques ESG les plus importants pour Belfius et certaines parties prenantes clés. Depuis lors, ceux-ci sont systématiquement pris en compte dans les opérations quotidiennes et les processus décisionnels de la Banque et de l'Assurance. Les risques ESG font l'objet d'un suivi au niveau du groupe, en concertation avec les filiales de Belfius, et en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles.

ENGAGEMENT

La gestion des risques et la stabilité financière sont une condition sine qua non

L'année 2020 a été particulièrement importante pour l'organisation interne et la planification de la gestion des risques ESG. Vous trouverez plus de détails au chapitre «VIII. ESG Risk Management» du Risk Report 2020.

En termes de contenu:

La mise en œuvre d'une politique sectorielle plus stricte accélère la transition durable de nos activités de base

La politique sectorielle de Belfius est un outil essentiel pour gérer l'exposition aux différents risques ESG. En 2020, ses critères ont été renforcés par la Transition Acceleration Policy (TAP) pour s'appliquer aux différents processus internes: politique d'investissement, lignes directrices d'acceptation du risque de crédit, lignes directrices du marché monétaire, processus de décision de Belfius Lease et processus de validation de Belfius Auto Lease.

Cette politique sectorielle impose des exclusions ou des restrictions à nos activités dans plusieurs secteurs économiques sensibles qui sont (totalement ou partiellement) incompatibles avec notre politique ESG: tabac, jeux de hasard, armement, énergies fossiles et nucléaires, extraction minière, huile de palme et soja, spéculation sur les matières premières agricoles.

La politique sectorielle est à la fois progressive (elle sera affinée au fil du temps) et constructive: Belfius souhaite encourager et soutenir les entreprises dans leur transition vers des activités plus durables. Le dialogue avec les clients et les parties prenantes en est une composante essentielle.

Vers un bilan sain et résilient

Un groupe de travail a vu le jour en 2020 pour mener progressivement en 2021 un examen détaillé du bilan, conformément à notre engagement stratégique. Cet examen nous donnera une image détaillée de la sensibilité au risque ESG de notre bilan, sur la base de la sensibilité au risque ESG de nos actifs dans les différents secteurs économiques. Pour réaliser cet examen, nous nous appuierons sur la taxonomie de l'Union Européenne pour les activités durables, sur notre propre politique sectorielle, et sur un dialogue avec un certain nombre d'intervenants externes.

À partir de 2022, Belfius prendra les mesures appropriées pour limiter au maximum l'impact des risques ESG potentiels liés à nos activités principales.

Action pour le climat

Belfius se concentre d'abord sur les risques liés au climat: risques physiques liés aux conséquences du réchauffement climatique (inondations par exemple), mais aussi risques de transition (risques financiers liés aux pertes de valeur et aux coûts liés à la nécessaire transition énergétique). Nous avons choisi de commencer par les portefeuilles immobiliers: nous pensons ainsi générer un impact positif important, et gérer plusieurs risques climatiques majeurs.

En avril 2020, nous avons commencé à collecter les scores d'efficacité énergétique de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels. Des développements sont en cours pour collecter aussi les scores d'autres types de biens et de prêts, en adaptant nos systèmes pour recueillir systématiquement cette nouvelle donnée.

L'étape suivante consistera à développer une base de données interne (Real Estate Repository ou RER), intégrant les données d'efficacité énergétique ainsi que d'autres informations liées au climat dans le domaine de l'immobilier.

Du côté du risque physique, Belfius Insurance a déjà procédé à un premier screening et à une première classification de son portefeuille d'assurance dans le cadre de la réassurance, plus particulièrement en ce qui concerne le risque d'inondation.

Après l'analyse des différents portefeuilles immobiliers, nous formulerons des objectifs en utilisant la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Cette méthode scientifique aligne nos objectifs sur les scénarios de température de l'Accord de Paris sur le climat (max. +2° C, mais de préférence max. +1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels). Elle garantit ainsi que nos objectifs sont suffisamment ambitieux. Cette approche fait également partie de notre engagement au sein de l'Alliance belge pour l'action climatique (BACA).

Grâce à notre partenariat avec CO2logic, les activités de Belfius ont atteint la neutralité carbone (plus de détails au chapitre 5), par le biais d'un plan de réduction maximale des émissions, complété par la compensation des émissions résiduelles. Le screening de CO2logic a lieu chaque année, avec son plan d'action associé, dans le but de conserver la neutralité carbone.

3.4. Une politique d'achat plus durable

En 2020, Belfius a revu sa politique d'achat pour intégrer de façon plus systématique les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la sélection de ses fournisseurs. Ceux-ci devront démontrer leurs propres pratiques et ambitions en la matière. La préférence ira à ceux qui ont une réelle politique de durabilité et agissent concrètement, c'est-à-dire ceux qui:

- → ont signé le Pacte mondial des Nations Unies ou des engagements internationaux équivalents
- → ont mis en place des actions pour réduire leurs émissions de CO_2
- → offrent des produits qui répondent aux stratégies circulaires
- → ont mis en place des actions pour atteindre l'égalité des genres et l'égalité de rémunération

L'objectif est double. Premièrement, rendre nos propres opérations plus durables. Deuxièmement, inspirer et encourager nos fournisseurs à faire des affaires de manière responsable. De cette manière, nous travaillons seulement avec des entreprises qui partagent nos valeurs, et intègrent progressivement les critères ESG dans leur cœur de métier. Nous contribuons ainsi à rendre nos achats plus durables.

Ces principes ont été intégrés pour la première fois à un contrat en 2020, sous la forme d'une charte éthique. Cette charte fait partie intégrante du contrat signé par le fournisseur. La feuille de route établie en 2020 prévoit d'intégrer cette charte éthique dans tous les contrats, en plusieurs étapes. D'ici juin 2021, les nouveaux appels d'offres intégreront progressivement de manière contraignante les critères ESG mentionnés ci-dessus.

Pour pouvoir conclure un contrat avec Belfius, les fournisseurs devront respecter les lois et réglementations en matière environnementale et sociale, et une série de critères circulaires, intégrés à notre Charte éthique des relations avec les fournisseurs. Selon la politique sectorielle de Belfius, les fournisseurs et leurs propres fournisseurs ne pourront faire partie des secteurs controversés, ni traiter avec eux.

Une période de sensibilisation permettra d'abord d'amener les fournisseurs existants à se poser les bonnes questions et à prendre le cas échéant les mesures nécessaires pour rendre leur activité plus durable.

Green Deal wallon

Dans le cadre du Green Deal signé en 2019, Belfius s'était engagée à lancer au moins deux projets pilotes d'achats circulaires sur le territoire wallon d'ici 2022. Malgré l'annulation de diverses activités liée à la situation sanitaire, des projets sont sur les rails dans le domaine du nettoyage de vêtements de travail et du catering.

4. Solutions durables

ENGAGEMENT

Jouer un rôle de premier plan dans la transition durable de l'économie et de la société belge

4.1. Réinjection de l'épargne dans l'économie et la société belges

Belfius utilise au maximum sa capacité de financement pour réaliser des projets qui ont un impact positif sur la société belge. Cela a toujours été notre mission principale: ceux qui épargnent avec Belfius sont sûrs que leur argent sera réinvesti presque entièrement dans la société et l'économie belges, sous la forme de prêts à moyen ou long terme aux familles, aux entreprises, aux communes, aux écoles et aux centres de soins.

Le graphique ci-dessous illustre comment Belfius utilise les dépôts d'épargne des clients pour accorder différents types de crédits qui profitent à l'économie belge.

Affectation de l'épargne au niveau de la Banque

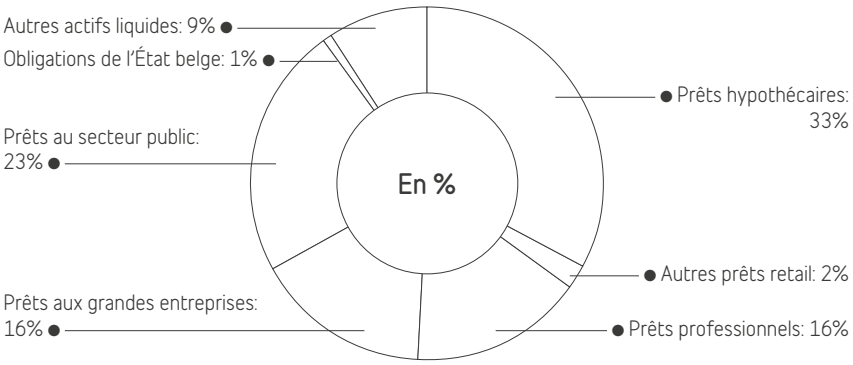

En 2013, Belfius a fourni environ EUR 10 milliards de financement à long terme à tous les segments de clientèle. Fin 2020, ce chiffre est de EUR 20 milliards.

Crédits Belfius Banque

(en milliards d'EUR)	Crédits en cours au 31/12/18	Crédits en cours au 31/12/19	Crédits en cours au 31/12/20	Crédits octroyés en 2020
Au secteur public et social (long terme)	26,7	25,7	24,2	2,6
Aux indépendants, PME et grandes entreprises (long terme)	27,1	30,3	32,9	10,2
Aux ménages belges pour projets privés	34,7	37,7	40,2	7,2
Dont prêts hypothécaires	32,4	35,5	38,0	**6,5**
TOTAL	**88,5**	**93,7**	**97,3**	**20,0**

Dépôts recueillis[1]

(en milliards d'EUR)	Total au 31/12/18	Total au 31/12/19	Total au 31/12/20
	89,5	95,0	104,3

(1) Dépôts commerciaux au sens large (comptes à vue, comptes d'épargne, dépôts à terme, obligations retail et bons de caisse).

4.2. Finance et assurance durables

Le Green Deal, feuille de route pour une économie européenne durable

Avec le Green Deal européen et le plan de relance Next Generation EU, l'Union européenne (UE) affine ses priorités en matière d'environnement, de climat et d'énergie.

- → Avec sa cinquantaine d'actions, le Green Deal est la feuille de route pour rendre l'économie européenne durable. Il traduit les défis climatiques et environnementaux en opportunités. Et il fait en sorte que la transition vers une Europe neutre en carbone d'ici 2050 se fasse de manière équitable et inclusive. Cette transformation radicale de notre modèle économique nécessitera un investissement estimé à EUR 260 milliards par an.
- → Le plan de relance européen Next Generation EU, destiné à soutenir l'économie dans sa relance après la crise du Covid-19, vise une Europe plus verte, plus digitale et plus résiliente. Dans ce contexte, Belfius entend être le moteur d'une économie belge toujours plus durable, en proposant à ses clients (particuliers ou professionnels) des solutions financières pour réaliser leurs propres objectifs durables.

> “Belfius entend être le moteur d'une économie belge toujours plus durable, en permettant à ses clients d'atteindre leurs propres objectifs durables.”

4.2.1. Solutions de financement durable

BEEP (Belfius Energy Efficiency Package)

BEEP est un package de financement unique en son genre pour les entreprises, les instances publiques et les établissements d'enseignement et du secteur à profit social qui souhaitent investir pour réduire leurs besoins en énergie, passer à des sources d'énergie alternatives ou produire leur propre énergie. À cette fin, Belfius est la seule banque belge à travailler avec la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du programme européen PF4EE (Private Finance for Energy Efficiency).

En 2020:

- → Financement de plusieurs nouveaux projets: projets photovoltaïques, projets de cogénération dans des immeubles à appartements, utilisant la biomasse ou d'autres sources d'énergie renouvelables.
- → Renouvellement du contrat avec la BEI pour les projets approuvés avant décembre 2021.

Au total, Belfius a déjà financé 53 projets d'une valeur totale d'environ EUR 45 millions dans le cadre de ce programme.

ELENA (European Local Energy Assistance)

ELENA est une initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020. ELENA subventionne le développement de programmes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable liée aux bâtiments, pour les clients du secteur public et social. Depuis 2019, Belfius est la première et la seule banque commerciale à avoir reçu une subvention ELENA pour aider activement ses clients du secteur public et du secteur social à développer ce type de projets.

En 2020:

- → Belfius a lancé dans le cadre d'ELENA des projets de rénovation complète de bâtiments, pour un total de EUR 106 millions, avec un accent particulier sur la rénovation énergétique. Belfius s'appuie ici sur SBRS (Smart Building & Renovation Solution), sa solution all-in intégrant le financement, l'audit énergétique et la gestion de projet (voir paragraphe suivant).
- → Belfius envisage de proposer aux clients du secteur public et social une solution de tiers investisseur pour l'installation de systèmes photovoltaïques sur les toits et les terrains. Le client obtient de l'électricité verte moins chère pendant 10 à 15 ans; ensuite il devient propriétaire de l'installation.
- → Au-delà des solutions de financement, Belfius souhaite se profiler comme un partenaire d'investissement pour des projets énergétiques DBFM (Design, Build, Finance, Maintain) et s'est portée candidate pour plusieurs projets en 2020.
- → Aster CV, initiative des sociétés flamandes de logement social, a confié à Belfius la coordination du financement de 90.000 installations photovoltaïques sur les toits d'environ 60.000 bâtiments dans la période 2021-2025.

ENGAGEMENT

Faire des infrastructures à l'épreuve du temps, une priorité absolue

Smart Building & Renovation Solution (SBRS)

Belfius soutient le secteur public et social dans ses projets immobiliers depuis plus de trente ans. L'accompagnement proposé dépasse le financement. Notre département Public Real Estate, avec ses architectes, ses ingénieurs et ses juristes, fournit un soutien technique, financier, administratif et juridique aux administrations, qui peuvent ainsi continuer à se concentrer sur leur activité principale pendant leur projet de construction.

En 2020, 41 institutions ont fait appel à Belfius et à sa solution Smart Building and Renovation pour leurs nouveaux projets. Public Real Estate a soutenu: des écoles, des commissariats de police et casernes de pompiers, des centres de soins résidentiels, des projets de logement pour les personnes âgées ou handicapées et foyers pour les jeunes, et des centres culturels, sportifs et administratifs.

Avec l'administration et les différents partenaires de la construction, nous analysons les dernières évolutions dans le domaine de l'énergie, du développement durable, de l'économie circulaire, de l'IoT (internet des objets), etc. pour trouver des solutions à la fois durables et abordables.

Smart Cities, action pour le climat et économie circulaire

Depuis 2014, Belfius et la BEI collaborent pour dégager des crédits avantageux pour des projets locaux d'efficacité énergétique, de développement urbain et de mobilité. Le premier programme, Smart Cities & Sustainable Development, a bénéficié à 62 projets, pour un montant total de EUR 400 millions, dont EUR 200 millions de Belfius. En 2016 et 2018, Belfius et la BEI ont renouvelé et élargi ce programme, sous le nom de Smart Cities, Climate Action & Circular Economy.

Deux nouvelles lignes de crédit avantageuses, pour un montant total de EUR 800 millions apporté pour moitié par Belfius, ont bénéficié à ce jour à 130 projets.

Programme Smart Cities & Sustainable Development et Smart Cities & Climate Action & Circular Economy (avec la BEI): aperçu des réalisations – Par ligne de crédit (2014-2020)

	Smart 1.0	Smart 2.0	Smart 3.0
Montant total des projets (en EUR)	485.936.228[1]	455.335.235[2]	478.677.506[3]
Nombre de projets	59	66	64

(1) Dont une ligne de crédit BEI de EUR 200.032.838.
(2) Dont une ligne de crédit BEI de EUR 200.024.432.
(3) Dont une ligne de crédit BEI de EUR 173.337.279. Fin 2020, tous les crédits pour les projets en cours dans cette troisième enveloppe ne sont pas encore utilisés. Le reste des projets est financé par des crédits de longue durée octroyés par Belfius, des avances sur subsides, des montants encore disponibles dans les crédits, des crédits de court terme et des crédits de caisse octroyés par Belfius (pour l'utilisation des fonds propres).

Au total, 189 projets ayant un impact sur la vie quotidienne de millions de personnes en Belgique ont été financés grâce au partenariat entre Belfius et la BEI, ce qui représente un investissement total de plus de EUR 1,4 milliard.

ENGAGEMENT

Travailler activement à un bilan durable

Énergies renouvelables

Au 31 décembre 2020, le montant total investi par Belfius dans les énergies renouvelables approche EUR 1,6 milliard. Il s'agit des projets financés et des prêts consentis par Belfius Banque et sa filiale Belfius Lease dans les domaines de la biomasse, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne terrestre et offshore, de la cogénération et de l'efficacité énergétique.

Ensemble, ces projets couvrent les besoins énergétiques d'environ trois millions de ménages belges. Ils évitent l'émission d'environ quatre millions de tonnes de CO_2 par an.

En 2020, les financements de Belfius ont permis de concrétiser des projets d'énergie renouvelable d'un montant de EUR 192 millions, pour une capacité totale de:

- → 430 Mw en éolien: refinancement d'un récent parc éolien offshore d'une capacité de 370 Mw et financement d'éoliennes terrestres d'une capacité totale de 60 Mw
- → 59 Mwp en énergie solaire: financement d'installations photovoltaïques sur des entrepôts logistiques

Belfius est la seule banque belge à participer au financement des huit parcs éoliens construits ou en construction au large de nos côtes, d'une capacité totale de 2.262 Mw.

CO_2 Impact Loan

Proposé en collaboration avec la société belge CO2logic, consultante en développement durable, le CO_2 Impact Loan est une offre spécifique de conseils et de crédit pour les projets favorables à la réduction des émissions. Belfius accompagne et encourage ainsi ses clients professionnels dans leurs ambitions de réduction de leur empreinte carbone.

Pour concrétiser cette stratégie à long terme, CO2logic aide les clients à déterminer la portée de l'analyse et leurs ambitions, et à établir leur bilan carbone. Ensuite, les deux parties valident un plan de réduction et des indicateur clés (KPI), mesurés et certifiés par CO2logic.

L'offre de crédit Belfius intègre ces KPI CO_2. Tout au long de la durée du crédit, ils sont recalculés et certifiés par CO2logic. Si le client atteint ses objectifs de réduction avant la date d'échéance stipulée dans le contrat, le taux d'intérêt sur le crédit sera réduit lors de la prochaine période.

Logements particuliers sobres en énergie

Belfius épaule les ménages belges dans leurs projets de construction et de rénovation sobres en énergie.

Le **Prêt Rénovation vert** est une formule de crédit pour les investissements destinés à mieux isoler une habitation, installer du double ou triple vitrage, remplacer une ancienne chaudière par un modèle à haut rendement, installer une pompe à chaleur ou des panneaux solaires, réaliser un audit énergétique, etc. Les prêts à la rénovation écologique représentaient la moitié du nombre total de prêts à la consommation pour la rénovation en 2020.

Prêt rénovation vert

	2018	2019	2020
Nombre de dossiers	2.891	3.784	5.068
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	**31,9**	**43,8**	**57,9**

Le **prêt au logement pour une construction énergétiquement efficace** a disparu en 2020. Conçu pour les nouvelles constructions avec un niveau E de 30, il offrait des avantages aux pionniers de la construction énergétiquement efficace. Il bénéficiait du label BEN (Bijna-Energie-Neutraal) du gouvernement flamand.

Ces dernières années, les exigences relatives au niveau E des nouvelles constructions se sont renforcées, et dès 2021, la norme NZEB (bâtiment à énergie quasi nulle) sera la norme pour chaque nouvelle maison construite en Belgique (BEN ou presque neutre en énergie en Flandre / Q-ZEN ou quasi zéro énergie en Wallonie).

Ce prêt spécifique a donc fait son temps. Entre 2013 et 2020, Belfius a accordé un crédit BEN à près de 1.900 projets, pour près de EUR 414 millions.

Nous anticipons depuis le courant de l'année 2020 l'obligation de collecter, à partir de 2021, les certificats énergétiques des immeubles mis en gage. Objectif: évaluer la performance énergétique de notre portefeuille d'immeubles mis en gage et, à terme, encourager les clients à réaliser les investissements nécessaires pour améliorer la performance énergétique de leurs immeubles résidentiels.

Belfius est banque pilote pour les prêts hypothécaires favorisant des logements économes en énergie (Energy Efficient Mortgages Initiative ou EEMI). Au sein d'un groupe de travail de l'Union Professionnelle du Crédit, elle participe aussi à concevoir et à lancer un prêt résidentiel énergétiquement efficace en Belgique, pour stimuler et canaliser les capitaux privés vers des investissements dans l'efficacité énergétique.

Prêt voiture Eco & Eco Plus

	2018	2019	2020
Nombre de dossiers	4.196	4.840	4.689
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	**54,90**	**59,50**	**53,30**

Prêt vélo

	2018	2019	2020
Nombre de dossiers	1.201	1.890	2.355
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	**3,75**	**6,17**	**7,98**

Solutions de mobilité durable

Belfius propose différentes formules de crédit pour la mobilité durable.

- → Le prêt auto Eco permet de financer l'achat d'une voiture à faibles émissions de CO_2 (≤ 135 g/km selon la norme WLTP ou ≤ 108 g/km selon la norme NEDC 1.0), ou d'une voiture hybride ou au LPG.
- → Le prêt auto EcoPlus est une formule de crédit spécifique pour passer à une voiture électrique, à une voiture hybride rechargeable, ou à une voiture fonctionnant au gaz naturel ou à l'hydrogène. Le client peut emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat pour couvrir les éventuels frais annexes, comme l'installation d'une station de recharge électrique ou de panneaux solaires.
- → Depuis quelques années, le prêt de vélos fait également partie de la gamme de produits de Belfius.

Airscan

En 2020, Belfius a conclu un partenariat avec Airscan, une filiale de CO2logic. Airscan vise à créer un environnement sain en sensibilisant à l'importance d'une bonne qualité de l'air et en proposant des actions concrètes, de l'expertise et de la technologie pour y parvenir. À travers ce partenariat unique en son genre, Belfius et Airscan équipent les écoles d'appareils de mesure qui analysent la qualité de l'air intérieur et extérieur. Ces mesures servent ensuite à établir un plan d'action pour créer un environnement plus sain dans et autour des écoles, et réduire leur empreinte carbone.

4.2.2. Des produits d'assurances propices aux choix plus durables

Belfius Assurances propose des produits d'assurance vie (produits d'épargne et de risque) et des produits non-vie (protection de la mobilité et des biens), mais aussi des prêts hypothécaires, entre autres.

Assurance vie

En tant qu'assureur vie, nous jouons un rôle dans les questions de retraite et de vieillissement, en assurant les Belges dans le cadre de risques comme les maladies graves, les hospitalisations, le chômage, l'incapacité de travail ou le décès.

En Belgique, 15% des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un homme de 40 ans sur 9 n'atteindra pas 65 ans. Un homme sur trois et une femme sur quatre se verront diagnostiquer un cancer avant l'âge de 75 ans. Offrir une protection pour faire face aux difficultés financières qui peuvent découler de ces différents risques, c'est notre métier d'assureur vie.

L'assurance est basée sur la loi des grands nombres. La mutualisation garantit que les primes pour la couverture de ces grands risques restent relativement abordables. En 2020, grâce à l'assurance solde restant dû liée aux prêts hypothécaires, nous avons pu aider 401 personnes à rembourser un emprunt à un moment difficile.

En 2020, 5.497 clients ont reçu leur capital de pension complémentaire. Dans ce domaine aussi, Belfius souhaite jouer un rôle de sensibilisation. D'après un récent rapport de la Cour des comptes (18/11/2020), le complément de la pension (deuxième pilier) constitué par l'intermédiaire d'un employeur ou d'un statut indépendant ne concerne encore qu'une trop faible partie de la population, alors que le premier pilier est insuffisant pour une grande partie de la population. Avec Yume, une simulation intégrée dans l'application

Belfius, nous voulons sensibiliser la population active à ce possible déficit de financement futur et l'encourager de manière positive à agir pour garantir son niveau de vie futur. Avec Assuralia et le gouvernement, nous poursuivons la réflexion sur la manière d'aborder cette question.

À l'avenir, nous voulons également sensibiliser la population à d'autres risques, liés à un décès ou une maladie grave. En outre, nous continuons à élargir la gamme de couverture des risques et à développer des garanties pertinentes afin que le client puisse être protégé de manière appropriée à tout moment.

Nous soutenons aussi l'entrepreneuriat et l'économie en assurant les indépendants qui démarrent, par exemple en les couvrant contre l'invalidité, et en leur donnant la possibilité de se constituer une pension complémentaire tout en réduisant leurs cotisations sociales.

Assurance non-vie

En tant qu'assureur non-vie, Belfius Insurance joue un rôle dans la transition vers une société durable. Parce que leurs biens sont protégés contre l'incendie, le vol, les dommages, etc., nos clients peuvent faire des choix durables sans inquiétude.

Pendant la pandémie, Belfius Insurance a continué à protéger ses clients contre toutes sortes de risques. Des accords ont été conclus au niveau sectoriel sur le report du paiement des primes d'assurance et la prolongation des contrats en réponse aux mesures prises par le gouvernement. Belfius Insurance est d'ailleurs allée plus loin que les accords du secteur dans ses extensions de garantie, tant pour ses clients particuliers que pour ses clients professionnels.

Ainsi, nous avons élargi gratuitement la couverture des entreprises qui ont dû modifier temporairement leur activité, comme le restaurateur amené à organiser de la vente à emporter ou des livraisons. Même chose pour les entreprises obligées de renforcer temporairement leurs effectifs en raison des mesures Covid-19. L'assurance des prestataires de soins par exemple a été automatiquement étendue aux aide-soignants venus leur prêter main forte. Autre exemple, du côté des particuliers, nous avons couvert le temps du confinement les biens prêtés à des voisins ou connaissances.

Notre gamme de produits et services évolue par ailleurs dans un sens favorable aux modes de vie plus durables.

- → L'assurance habitation app-normale lancée en septembre 2020 prévoit une réduction spécifique pour les propriétaires de bâtiments récents (moins de 10 ans), et une réduction supplémentaire s'il s'agit d'une maison économe en énergie. Cette nouvelle police d'assurance incendie avec éco-décompte récompense les maisons à faibles émissions. Et en cas de dommage, l'indemnisation prend en compte les coûts supplémentaires liés au respect des nouvelles normes de construction.
- → Belfius Car accorde désormais une réduction de prime aux clients qui limitent leur empreinte écologique. Les assurés peuvent bénéficier sur leur prime d'une réduction qui peut atteindre 20% s'ils parcourent moins de 17.500 km par an et si leur véhicule émet moins de 135 g de CO_2 par kilomètre. L'achat d'une nouvelle voiture n'est pas nécessaire pour en bénéficier.
- → Corona Direct Insurance propose un produit d'assurance automobile innovant où le conducteur ne paie que pour les kilomètres parcourus. L'assurance au kilomètre a déjà convaincu plus de 100.000 clients. Les clients estiment le nombre de kilomètres qu'ils vont parcourir en un an, puis Corona Direct calcule leur prime personnalisée. S'ils conduisent moins, la différence est remboursée. Cette approche «pay as you drive» se traduit par une prime équitable pour un comportement de mobilité responsable.
- → Pour 2021, une police d'assurance pour les vélos est en préparation. Côté voiture, l'assistance fournie en cas de sinistre sera réexaminée pour pouvoir proposer des solutions de mobilité alternative au lieu d'offrir systématiquement une voiture de remplacement.

4.2.3. Solutions de leasing durable

Aider les professionnels à prendre le tournant de la durabilité grâce au leasing financier et au renting

Belfius Lease, filiale de Belfius Banque, commercialise des formules de financement sous la forme de leasing financier et de renting de bâtiments et de biens d'équipement professionnels aux indépendants, aux entreprises, au secteur public et social et aux professions libérales.

Fin décembre, elle gérait un portefeuille de 61.713 contrats actifs pour un encours total de EUR 2.857 milliards, toutes activités confondues (leasing mobilier et immobilier). Ce sont 24% de contrats supplémentaires par rapport aux 49.891 contrats de 2019. Belfius Lease confirme ainsi sa position avec une part de marché globale de 16% au troisième trimestre 2020(1).

Dès le début de la crise du Covid-19, Belfius Lease a soutenu ses clients professionnels, en étroite collaboration avec le réseau de distribution. Elle a répondu favorablement à plus de 2.500 demandes de moratoire, alors que l'arrêté royal sur les moratoires ne concernait pas le leasing. Belfius Lease a été la première société de leasing à organiser ces moratoires: dès la fin mars 2020, les procédures et les processus informatiques ont été adaptés pour pouvoir accorder de façon automatisée des franchises en capital de trois ou six mois.

Promotion d'une mobilité plus durable

Les investissements et comportements en faveur d'une économie et d'une mobilité plus durables se sont développés en 2020, soutenus par les périodes de confinement liées au Covid-19. Belfius Lease joue son rôle dans cette évolution des mentalités. Elle gère aujourd'hui plus de 10.000 contrats de leasing pour des vélos électriques. Le parc de vélos financés en Leasing a plus que doublé sur un an, pour un montant d'investissement de plus de EUR 47 millions.

Sur les routes belges, plus de 2.000 véhicules électriques, hybrides ou au gaz naturel circulent sous la bannière de Belfius Lease pour un investissement total de près de EUR 150 millions. La démocratisation des véhicules électriques et l'offre grandissante de modèles hybrides promettent encore une croissance appréciable. Dans le secteur du génie civil aussi, Belfius Lease continue à favoriser le matériel électrique (chariots élévateurs, transpalettes, matériel de voirie, etc.).

Investissements dans les énergies renouvelables

Du côté des panneaux solaires, des équipements de cogénération et des éoliennes, plus de 500 contrats sont actifs, pour un montant total d'investissement dépassant les EUR 400 millions (contre EUR 387 millions en 2019). À travers ces installations, Belfius Lease produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 109.477 ménages, contre 81.000 en 2019 (calcul réalisé sur la base d'un prix moyen de EUR 1.000 par kWc et d'une consommation électrique de 4 kWc par an pour un ménage).

Vendor leasing et économie circulaire

Maintenir les produits, leurs composants et les matériaux le plus longtemps possible en circulation, c'est le principe de l'économie circulaire. Le leasing a un rôle à jouer dans ce modèle: l'utilisation prime sur la possession. Belfius Lease y contribue à grande échelle à travers le vendor leasing, dans des domaines qui ne cessent de s'étendre: équipements de production, mais aussi mobilier, systèmes d'éclairage, etc. L'utilisateur final paie pour l'utilisation du bien, selon le principe du pay-as-a-service ou du pay-per-use. Belfius Lease assume le risque financier, en achetant les biens qui seront proposés à la location par ses clients professionnels.

Les équipes Belfius Lease participent aussi à la réflexion visant à circulariser l'économie belge, principalement au sein de la commission Leasing durable de Febelfin et de la Task Force Circular Economy, regroupant Febelfin et les acteurs du secteur du leasing.

(1) La part de marché au 31/12/2020 n'est pas encore disponible au moment de la finalisation de ce document.

Objectif: accélérer la transition vers l'économie circulaire en développant des solutions financières adaptées.

En 2020, Belfius Lease était aussi l'unique société de leasing en Belgique inscrite en tant que participante et acheteuse dans l'un des Green Deal Vlaanderen, axé sur le financement de l'économie circulaire.

Accroître la mobilité durable grâce au leasing opérationnel

Filiale de Belfius en charge du leasing opérationnel de voitures, Belfius Auto Lease entend conduire la mobilité vers plus de durabilité, en réduisant de moitié les émissions de CO_2 liées à sa flotte entre 2019 et 2025. Deux axes d'action: évoluer vers une flotte comportant davantage de voitures à émissions réduites ou nulles, et limiter les kilomètres parcourus en proposant des alternatives efficaces à la voiture.

Moyenne annuelle des émissions de CO_2 et kilométrage par véhicule

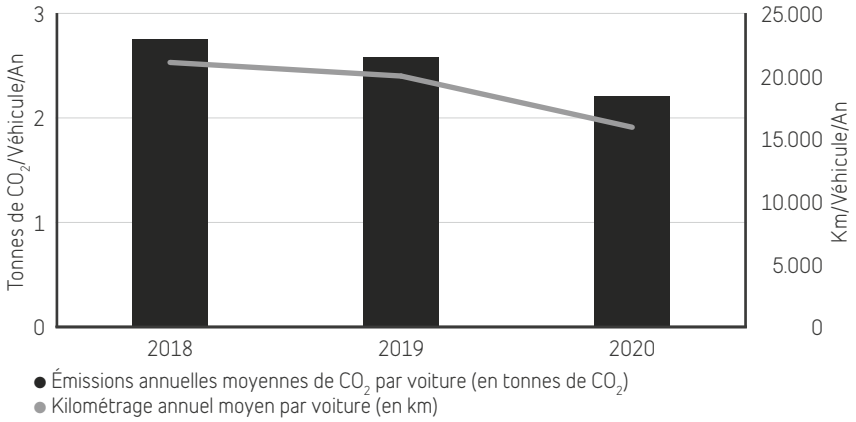

Par rapport à 2019, les émissions moyennes de CO_2 de la flotte Belfius Auto Lease reculent de 20,45%. Cette évolution s'explique par la réduction du kilométrage par voiture et par l'augmentation de 52,05% des véhicules électriques et hybrides dans la nouvelle production. Leur proportion sur l'ensemble des véhicules ne cesse d'augmenter: elle atteint 9,24% en 2020, contre 6,75% un an plus tôt. Au total, la flotte Belfius Auto Lease compte désormais 23.253 véhicules: 10,98% de plus qu'en 2019.

Le nombre moyen de kilomètres parcourus, lui, diminue de 14,57%. Cette progression est liée en partie aux conséquences du Covid-19 sur les déplacements, dont le nombre a chuté. Mais elle tient aussi au développement d'une offre de mobilité complémentaire à la voiture.

Une offre de mobilité compétitive, multimodale et durable

Belfius Auto Lease met progressivement en place une nouvelle offre de mobilité compétitive, multimodale et durable, adaptée à l'évolution des besoins des entreprises et de leurs employés. Elle s'appuie pour ce faire sur différents partenariats stratégiques. Quatre nouveaux partenariats ont vu le jour en 2020:

- → À côté du leasing de voitures (Belfius Car Lease), l'offre de Belfius Auto Lease intègre depuis juin 2020 un leasing de vélos, **Belfius Bike Lease**. Lancé avec Cyclis, pionnier belge en la matière, il comprend tous les types de vélos, avec des services supplémentaires tels que l'assurance vol et dommages, les contrats d'entretien et l'assistance.
- → Désormais, les clients Belfius Auto Lease peuvent bénéficier de **Belfius Move by Skipr**, l'offre MaaS (Mobility as a Service) de Skipr. Celle-ci combine une app destinée à faciliter les déplacements intermodaux, une carte de paiement valable chez tous les fournisseurs de mobilité européens, et une plateforme de gestion budgétaire pour l'employeur. C'est la première solution de mobilité tout-en-un en Europe.
- → Pour les clients indépendants, entreprises et institutions publiques qui veulent s'équiper de véhicules électriques ou hybrides (voitures, motocyclettes, camionnettes et camions), Belfius Auto Lease fournit de nouvelles infrastructures intelligentes de recharge électrique, grâce à son nouveau partenaire **CenEnergy**.

ENGAGEMENT

Réinventer le concept de mobilité à partir d'une vision prospective

D'ici 2025, Belfius Auto Lease entend réduire de 50% l'empreinte carbone de l'ensemble de sa flotte.

4.2.4. Obligations vertes et obligations durables

Belfius a accompagné plusieurs émissions d'obligations vertes et durables en 2020:

- → Région wallonne: Sustainability Bonds de EUR 200 millions et EUR 500 millions
- → Communauté flamande: Sustainability Bonds de EUR 1,25 milliard
- → Ghelamco Invest: Green Bond de EUR 47,5 millions
- → Fluvius: Green Bond de EUR 600 millions

En émettant ce type d'obligations, nous offrons aux gouvernements, aux intercommunales et aux entreprises la possibilité de diversifier leur financement par des émissions vertes sur le marché monétaire, mais aussi de renforcer leur politique de développement durable.

4.2.5. Immobilier résidentiel

Belfius Immo, filiale de Belfius Banque, a commencé voici 30 ans à développer des projets immobiliers pour le secteur public. Ces dernières années, elle s'est recentrée sur le résidentiel.

Belfius Immo est aussi active dans le domaine de l'habitat abordable et durable:

- → Par le biais de la SMDI (Société Mixte de Développement Immobilier), avec ses partenaires SWL et SRIW, Belfius Immo construit des logements abordables en Wallonie (à Waremme, Hognoul, Namur, Libramont, Huy et Arlon, entre autres).
- → Par l'intermédiaire de Canius I (Fonds d'investissement immobilier spécialisé), Belfius Immo participe en tant qu'actionnaire à l'achat de maisons et d'appartements neufs et économes en énergie, selon le principe de la location hamster. Les locataires ont la possibilité d'acheter le logement loué dans un certain délai (par exemple cinq ans) à un prix prédéfini, en déduisant le loyer déjà versé.

Dans tous ses projets, Belfius Immo cherche à intégrer les dernières technologies en matière d'énergie, de durabilité, d'économie circulaire et d'IoT (internet des objets).

> “En utilisant les capitaux privés de manière durable, nous pouvons avoir un impact plus important sur l'environnement et la société dans son ensemble.”

4.3. Vers une croissance durable des actifs

Avec ses épargnants et ses investisseurs, Belfius entend participer à la transition vers une société meilleure: unir les forces et utiliser le capital privé de manière durable pour avoir un impact plus important sur la société et l'environnement.

En 2020, Belfius s'est fixé l'objectif de proposer uniquement des fonds d'investissement socialement responsables d'ici fin 2022. Pour réaliser cet engagement crucial dans notre stratégie, nous continuons à durabiliser systématiquement notre gamme de placements, tout en cherchant en permanence le meilleur rendement pour les investisseurs.

Pour ce faire, Belfius travaille avec deux gestionnaires de fonds:

- → Sa filiale **Belfius Investment Partners (Belfius IP)** est le centre de compétence du groupe Belfius en matière de gestion d'actifs (gestion de fonds). Elle veille à ce que tous les fonds de Belfius soient en ligne avec les options stratégiques et les engagements de durabilité de Belfius. Elle gère également toute une gamme de fonds d'investissement propres à Belfius. Elle est l'interlocuteur des gestionnaires d'actifs externes, comme Candriam, notre principal partenaire externe, ou encore JP Morgan AM et BlackRock.
  Au sein de Belfius IP, une équipe ESG suit les développements réglementaires et sociaux dans le domaine ESG. Elle joue un rôle actif dans les projets de durabilité sectoriels, et fournit une expertise en matière d'investissement ESG à l'ensemble du groupe Belfius.
  Belfius IP est signataire des United Nations Principles for Responsible Investment (UNPRI). Elle s'engage ainsi officiellement à intégrer les principes de durabilité, et à les renforcer progressivement.

En savoir plus sur la politique de Belfius IP en matière de fonds d'investissement durable.

→ **Candriam** a toujours été le principal partenaire de Belfius pour le développement de la gamme de fonds d'investissement proposés par Belfius, ainsi que pour leur gestion technique et quotidienne.
Candriam est un pionnier de l'investissement responsable. C'est l'un des premiers gestionnaires de fonds à avoir exclu de ses fonds les entreprises de plusieurs secteurs controversés, et sélectionné les entreprises en fonction de leur comportement sociétal (critères ESG). Depuis lors, Candriam est une référence en matière d'investissement durable. Candriam est également signataire de l'UNPRI.

4.3.1. Fonds du Futur

En 2020, les investisseurs citoyens veulent savoir à quoi sert leur argent, et voir comment ils contribuent concrètement à un monde meilleur.

C'est dans cet esprit que Belfius a lancé les Fonds du Futur en 2019. Ces fonds ciblent des tendances sociétales ou environnementales où l'urgence est grande, et où la solution doit venir d'une conviction partagée et d'un déploiement prioritaire des ressources par tous les acteurs sociaux. La gamme de Fonds du futur, qui continue de s'étoffer, permet aux investisseurs privés de contribuer concrètement à relever des défis qui leur tiennent à cœur. Belfius y ajoute une dimension supplémentaire, en apportant un soutien financier à des organisations caritatives ou des acteurs locaux actifs dans le même domaine.

Présentation des fonds:

→ **Belfius Equities Cure: se concentre sur l'oncologie.**
Belfius et Candriam cèdent une partie de leurs frais de gestion à la Fondation contre le cancer pour soutenir la recherche, la prévention, et l'accompagnement des malades et de leurs proches.

→ **Belfius Equities Climate: se focalise sur le climat.**
L'objectif de ce fonds est d'être neutre en carbone. Les émissions de CO_2 que ces entreprises n'ont pas pu éliminer sont compensées par des projets mondiaux de réduction, de capture et de stockage du CO_2.

Lancés en 2020:

→ **Belfius Equities Wo=Men: met l'accent sur l'égalité des sexes.**
Belfius utilise une partie de ses frais de gestion pour soutenir Boost, une initiative belge qui aide les jeunes défavorisés à décrocher un diplôme et à s'insérer dans le marché du travail. L'argent apporté par Belfius sera utilisé en priorité pour financer les initiatives à destination des jeunes filles.

→ **Belfius Equities Be=Long: se concentre sur la qualité et l'espérance de vie.**
Une partie des frais de gestion sera versée à la Fondation Roi Baudouin, afin de soutenir l'initiative Tubbe au sein des maisons de repos. Le modèle Tubbe, d'origine suédoise, vise à faire des maisons de repos et de soins un lieu attrayant où vivre et travailler. Basée sur la relation et la participation active de tous, elle offre également plus d'autonomie aux résidents: création d'un jardin potager, horaires d'activités flexibles, organisation d'événements festifs, etc. Chaque résident fait ses propres choix.

De plus en plus d'investisseurs sont préoccupés par les éventuels effets négatifs de leurs investissements sur la société et l'environnement.

Comme mentionné plus haut, le travail a démarré pour systématiser d'ici fin 2022 le caractère durable de l'éventail de fonds. Cela signifie également que Belfius continuera d'exclure certaines activités non durables de sa gamme de fonds. Dans le même temps, Belfius souhaite continuer à encourager certains secteurs et entreprises à passer à un modèle commercial plus durable et tourné vers l'avenir.

À cette fin, Belfius a déjà appliqué par le passé diverses méthodes de filtrage ESG à une partie de sa gamme de fonds:

- → une sélection renforcée, avec des critères supplémentaires en plus des critères légaux (basés sur l'ancienne politique sectorielle de Belfius (voir section 3.3.) et la politique d'exclusion extralégale de Candriam)
- → l'approche «Best-in-class»
- → des fonds thématiques, axés uniquement sur un ou plusieurs thèmes sociaux et/ou environnementaux.

En 2020, Belfius a fait un grand pas en avant et étendu sa politique sectorielle (Transition Acceleration Policy) à toutes les activités du groupe Belfius. Cette politique sectorielle vise à la fois à exclure certaines activités que nous considérons comme non durables (par exemple la production de tabac et les jeux de hasard) et à soutenir les activités en phase de transition (par exemple dans le secteur de l'énergie).

Concrètement, à partir de 2021, tous les fonds de placement (et pas seulement les fonds durables) seront soumis à une vérification ESG beaucoup plus approfondie qu'auparavant. La politique sectorielle sera progressivement introduite dans les portefeuilles. Tous les produits et portefeuilles seront conformes à cette politique d'ici la fin 2022. Les partenaires de gestion de fonds externes, comme Candriam, BlackRock et JP Morgan AM, l'appliqueront également dans les mêmes délais.

4.3.2. Fonds Best-In-Class

Outre ses fonds du Futur (voir ci-dessus), Belfius propose une large gamme de fonds Sustainable ou SRI (Sustainable & Responsible Investment). Pour filtrer leurs actifs sous-jacents, Candriam ou Belfius IP utilisent la méthode Best in class:

- → Candriam investit uniquement dans les entreprises et les pays au meilleur score ESG, c'est-à-dire la meilleure performance en matière de développement durable dans leur secteur ou leur région.
- → Seules les entreprises qui respectent les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) peuvent faire partie du portefeuille. Ces principes reposent sur quatre piliers: les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Les entreprises qui enfreignent ces principes sont exclues. Celles qui opèrent dans des secteurs ou activités controversés selon la politique de Candriam sont également exclues.
- → Cette approche s'accompagne d'un dialogue actif avec les entreprises et leurs parties prenantes, afin d'assurer un respect encore plus grand des critères ESG.

L'offre Belfius gérée selon le principe du Best-in-class comprend actuellement:

- → Belfius Select Portfolio Sustainable: ce contrat de gestion d'actifs discrétionnaire investit exclusivement dans des entreprises et institutions publiques qui obtiennent de bons résultats en termes de performance financière mais aussi de responsabilité sociétale. Les actifs sont sélectionnés sur la base des critères ESG.
- → 11 fonds Candriam Sustainable et 3 fonds Candriam SRI émis et gérés par Candriam;
- → 2 fonds d'investissement internes Branche 23 Sustainable (via le contrat KITEBold/Mix) dont les fonds sous-jacents sont gérés par Candriam.

4.3.3. Fonds d'investissement thématiques durables

Les fonds d'investissement thématiques constituent un troisième type de fonds durables dans la gamme Belfius, aux côtés des Fonds du futur et des fonds Best-in-class. L'approche thématique donne aux investisseurs la possibilité d'investir dans des entreprises qui proposent activement des solutions aux défis mondiaux en matière de durabilité: approvisionnement en eau, gestion durable des forêts, énergies renouvelables, technologies propres, qualité et sécurité alimentaire, protection des données personnelles, santé.

4.3.4. Label Towards Sustainability

Ce label belge, créé en 2019, est aujourd'hui très respecté dans le monde de l'investissement. Il s'agit d'une norme de qualité pour les produits d'investissement durable, y compris les fonds d'investissement. Il garantit aux investisseurs que ceux-ci respectent certains critères de qualité relatifs aux produits d'investissement durable et socialement responsables. Les exigences associent:

- → une analyse selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- → des exclusions (avec des règles strictes pour le charbon et les combustibles fossiles non conventionnels)
- → des exigences de transparence

En 2020, six fonds Belfius supplémentaires ont reçu le label Towards Sustainability, dont trois fonds d'épargne-pension. Cela signifie qu'environ 21% de la gamme de fonds de Belfius porte désormais le label.

4.3.5. Engagement actionnarial

En tant que gestionnaires de fonds, Belfius IP et Candriam entretiennent un dialogue actif et constructif avec les entreprises dans lesquelles leurs fonds respectifs investissent. Cela leur permet d'exprimer leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs idées à la direction de ces entreprises, et donc d'influencer leurs décisions. En retour, les chefs d'entreprise ont l'occasion de partager leur vision avec les gestionnaires de fonds.

- → Belfius IP surveille constamment ses portefeuilles d'investissement en accordant une attention particulière aux critères ESG dans la sélection des instruments sous-jacents (fonds, trackers) dans lesquels les gestionnaires de portefeuille externes sont autorisés à investir. En cas d'écart par rapport à ce principe, un dialogue progressif est engagé avec le gestionnaire afin de trouver une solution. Pour plus de détails, consultez la politique d'engagement de Belfius IP.

→ En tant que gestionnaire d'actifs Candriam investit directement dans des entreprises et, en tant qu'actionnaire des entreprises de son portefeuille, utilise ses droits de vote aux assemblées générales pour aider à orienter les décisions dans une direction durable, lorsqu'elle le juge nécessaire Candriam publie un rapport annuel sur son comportement de vote en tant qu'actionnaire ou «proxy voting». Pour plus de détails, consultez la politique d'engagement de Candriam.

4.3.6. Vue d'ensemble et ambition des fonds gérés de manière durable

À la fin 2020, les fonds durables (Best-in-Class, thématique durable, Fonds du futur) représentent 20,91% des fonds que nous proposons (55 fonds sur un total de 263), et 16,12% de l'encours total de EUR 17,92 milliards.

Les fonds soumis à un screening approfondi représentent quant à eux 47,53% des fonds que nous proposons, pour un encours qui représente 56,85% du total.

31,56% des fonds que nous proposons ne sont pas encore porteurs du label Febelfin, mais leur screening tient compte des exclusions légales de base.

ENGAGEMENT

Encourager les clients à investir durablement

Répartition des actifs sous gestion par stratégie d'investissement

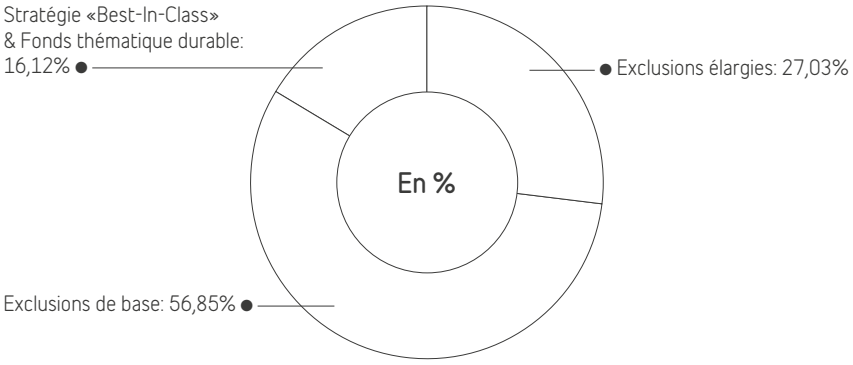

La proportion des fonds durables augmente au fil des ans. D'ici fin 2022, l'entièreté de la gamme Belfius devrait être exclusivement composée de fonds durables.

Évolution des actifs sous gestion des stratégies d'investissement durable utilisées dans la gestion de fonds chez Belfius – 2018-2020 (en millions d'EUR)

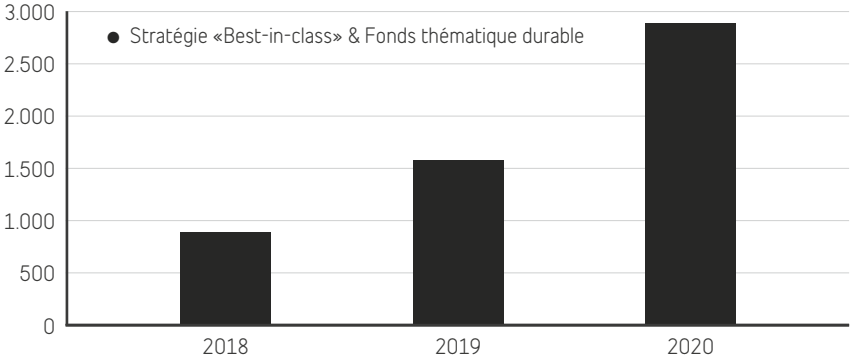

À partir de 2021, ces fonds seront classés selon la classification imposée par la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Ces fonds seront aussi progressivement soumis à notre propre politique sectorielle.

4.3.7. Empreinte carbone

Depuis la COP21, la conférence de Paris sur le climat de 2015, l'empreinte CO_2 fait l'objet d'une grande attention dans la gestion des portefeuilles d'investissement. Candriam calcule et publie l'empreinte carbone de ses fonds ISR, dont les fonds Best-in-class et à thématique durable, depuis le Montreal Carbon Pledge. Ce faisant, Candriam implique les investisseurs dans la lutte contre le réchauffement climatique, tout en encourageant les entreprises et secteurs très générateurs de gaz à effet de serre à adopter un modèle plus écologique.

Empreinte carbone absolue[1]

	2018	2019	2020
Empreinte carbone absolue des fonds Best-in-class (ISR) commercialisés par Belfius (t CO_2 e)	20.614	78.174	105.738

(1) Toutes les données sont basées sur des calculs effectués par Candriam, sauf pour 2018, qui est basée sur des données calculées par Trucost à la demande de Candriam.

Empreinte carbone moyenne pondérée[1]

	2018		2019		2020	
	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark	Portfolio	Benchmark
Empreinte carbone du portefeuille Belfius dans les fonds Candriam Best-in-class (ISR) (t CO_2 e /revenus en millions d'EUR des entreprises figurant dans les fonds)	118,2	229,1	99,3	210,3	63,6	95,8

(1) Toutes les données sont basées sur des calculs effectués par Candriam, sauf pour 2018, qui est basée sur des données calculées par Trucost à la demande de Candriam.

Dans une optique similaire, nous publions les émissions carbone du portefeuille de fonds mentionné ci-dessus, géré par Candriam et commercialisé par Belfius. Elles s'élèvent à 105.738 tonnes de CO_2: une augmentation de 35% par rapport à 2019, liée principalement à la croissance du volume total des fonds Best-in-class et à thématique durable sous gestion (+83%), et dans une moindre mesure à la hausse mondiale des émissions absolues des entreprises (une tendance observée à l'échelle mondiale). La moyenne pondérée de l'empreinte carbone, qui découple la progression du chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille et leurs émissions de CO_2, diminue cependant de 36%, ce qui est positif.

Un aperçu complet de la gamme d'investissements durables est disponible sur notre site Internet.

4.4. Portfolio21: gestion durable des réserves de Belfius Insurance

Comme toute compagnie d'assurances, Belfius Insurance constitue une réserve pour pouvoir répondre à ses obligations contractuelles de versement de capital, d'intérêts et d'indemnités à ses clients. Cette réserve se compose en grande partie des primes d'assurance payées par les clients.

Belfius Insurance investit ces réserves conformément aux principes de Portfolio21: une stratégie de gestion durable de ses investissements, développée avec Candriam et l'agence indépendante Vigeo Eiris. Objectif: contribuer au développement durable en incluant de manière transparente des critères non financiers.

4.4.1. Screening

Portfolio21 s'appuie sur des critères d'exclusion basés principalement sur le respect des normes et standards internationaux en vigueur:

- → Organisation internationale du travail (OIT): avec les émetteurs de titres (entreprises ou pays) critiqués pour des violations des droits humains sur le lieu de travail, un dialogue constructif est engagé afin de défendre les droits fondamentaux des salariés et d'améliorer la situation sur le lieu de travail. Le résultat de ce dialogue détermine si une action, une obligation ou un fonds d'investissement de cet émetteur a (encore) sa place dans le portefeuille.
- → Fonds de pension du gouvernement norvégien: Portfolio21 applique les normes strictes de protection de l'environnement du Fonds de pension norvégien, fondées sur plusieurs conventions internationales en matière d'environnement et sur le Pacte mondial des Nations unies. Belfius Insurance n'accepte dans son portefeuille aucune entreprise qui enfreint ces normes environnementales.

En outre, comme pour toutes les autres activités de Belfius, le portefeuille d'investissements de Belfius Insurance respecte la politique sectorielle du groupe Belfius depuis 2020.

4.4.2. Un portefeuille majoritairement belge

Au 31 décembre 2020, le portefeuille d'investissements de Belfius Insurance (hors immeubles, hypothèques et liquidités) s'élevait à EUR 13,5 milliards environ. La plus grande partie (EUR 8,96 milliards, soit 66,4%) est investie dans des obligations souveraines. La partie cotée (actions et biens immobiliers) représente EUR 922,9 millions, soit 6,83% du portefeuille.

Les investissements sont majoritairement belges: 62,5% du montant total des obligations d'État sont investis dans des obligations d'État belges, et le portefeuille d'actions, avec 74,77% du total, est principalement orienté vers la Belgique.

4.4.3. Engagement actionnarial

Grâce à Portfolio21, les entreprises dont les pratiques commerciales peuvent enfreindre les normes internationales et la politique sectorielle de Belfius sont également encouragées à évoluer dans la bonne direction. Chaque année, Vigeo Eiris entame ainsi le dialogue, au nom de Belfius Insurance, avec 15 à 20 entreprises de son univers d'investissement. Sur cette base, un comité technique indépendant décide du statut de l'entreprise concernée. Pour en savoir plus, consultez la politique d'engagement de Belfius Insurance.

4.5. L'innovation digitale au service du développement durable

Belfius offre aussi des solutions digitales innovantes au-delà des produits traditionnels de bancassurance. Elles soutiennent les citoyens dans leurs efforts en matière environnementale et sociale.

- **Jane**: Avec notre initiative Jane, nous contribuons à relever le défi social du vieillissement de la population, en aidant les personnes en perte d'autonomie à vivre chez elles le plus longtemps possible. Des capteurs discrets installés au domicile, combinés à un algorithme d'intelligence artificielle qui «apprend» les habitudes de la personne âgée, permettent d'alerter les proches en cas d'événement inhabituel.
- **The Birdhouse**: Pour aider les entrepreneurs belges à concrétiser leurs idées, Belfius est depuis 2015 le partenaire principal de l'accélérateur de start-ups The Birdhouse, dont nous détenons 20% des parts. Tous les six mois, à Gand et à Anvers, The Birdhouse organise un programme d'accompagnement intensif à l'intention d'un cercle restreint d'entrepreneurs débutants triés sur le volet. Pendant tout un semestre, ils bénéficient d'une formation gratuite, et des conseils d'experts et d'entrepreneurs performants. Chaque année, ce programme contribue à mettre près de 30 start-ups sur les rails, notamment dans les domaines ESG.
  Belfius finance les frais du programme pour les start-ups, et prend une participation de 3% dans leur capital. Belfius Insurance a mis à disposition EUR 10 millions de capitaux d'investissement pour investir dans les start-ups les plus prometteuses.
- **Hoplr** compte parmi les partenaires de Belfius Insurance depuis sa participation au programme Birdhouse en 2020. Cette plateforme de connexion de quartier booste le dialogue, l'échange et la participation citoyenne, pour créer des villes plus intelligentes, bienveillantes et durables. En Belgique et aux Pays-Bas, plus de 2000 quartiers utilisent déjà Hoplr, pour un total de plus de 500.000 utilisateurs. La plateforme a connu une période de croissance remarquable avec le confinement lié au Covid-19. Elle a permis de relayer de nombreuses actions solidaires et de maintenir une forme de connexion dans les quartiers.
  En 2020, Hoplr a reçu l'un des Technology Tools Award du European Social Network, ainsi qu'un World Summit Award dans la catégorie Government & Citizen Engagement et un Seal of Excellence de la Commission européenne.

The Studio, des solutions pour soutenir les citoyens et les communes dans leurs démarches durables

Née en 2017, cette filiale de Belfius imagine et développe des produits digitaux utiles et inspirants pour la société. Elle se concentre en particulier sur des solutions qui encouragent les comportements durables et la consommation locale. The Studio propose désormais aux villes, communes ou organisations intercommunales trois produits à l'intention de leurs citoyens:

- Destinée aux écoles, la plateforme digitale de mobilité **Buck-e** vise à encourager les enfants à se rendre à l'école à vélo ou à pied. Grâce aux balises insérées dans les vélos, casques et vestes de sécurité, l'école détecte chaque arrivée à vélo ou à pied. Chacun de ces trajets verts rapporte aux enfants des points convertibles en monnaie virtuelle, qu'ils peuvent dépenser dans les commerces locaux. Ils bénéficient non seulement à l'évolution des comportements, mais aussi à la qualité de l'air et à la sécurité autour de l'école.
  Buck-e est née en 2019 à l'initiative de la commune anversoise de Bonheiden, d'une collaboration entre The studio et l'entreprise belge Flow Pilots. En 2020, elle a convaincu quatre nouvelles communes. Elle équipe aujourd'hui 26 écoles en Belgique.
- En octobre 2019, The Studio et l'intercommunale de gestion des déchets MIWA ont lancé l'app **MIWA My Waste**, pour inciter les citoyens du Waasland à produire moins de déchets.
- Fruit d'une collaboration avec Onze Stad App, **Cirklo Light** est la dernière réalisation du Studio. Via cette plateforme web, les citoyens des villes et communes clientes peuvent acheter ou recevoir des chèques-cadeaux dans des commerces locaux. Depuis son lancement en juin 2020, plus de 50 villes et communes font déjà appel à Cirklo Light pour promouvoir l'économie locale, avec des chèques d'une valeur totale de EUR 10 millions. Un coup de pouce particulièrement bienvenu à l'économie locale confrontée aux conséquences du Covid-19.

5. Climat & environnement

Nous avons pour ambition de réduire l'impact de nos opérations en suivant les objectifs de l'Accord de Paris. Dans ce but, nous nous sommes fixé un cadre en adhérant à la Belgian Alliance for Climate Action, aux Principes des Nations Unies pour une banque responsable (PRB) et une assurance durable (PSI) et aux Objectifs de développement durable.

Depuis 2020, Belfius est neutre en CO_2. C'est une grande étape dans la réduction de nos émissions. Belfius est ainsi la première grande banque à se voir attribuer le label CO_2 Neutral® par CO2logic. La méthode de calcul utilisée(1) est certifiée par l'organisme de contrôle externe Vinçotte(2). Ce label atteste des efforts soutenus de Belfius en faveur du climat.

En pratique, nous réduisons nos émissions de CO_2 au maximum. Les efforts portent sur les bâtiments et leur consommation en ressources (énergie, eau, papier, etc.) mais aussi sur d'autres sources d'émissions, comme les déplacements des collaborateurs.

Parallèlement, nous compensons les émissions résiduelles en finançant trois projets à impact positif sur le climat dans le monde (Rwanda Safe Water & fight deforestation climate project, Zambia Agroforestry climate project et India Wind climate project). Et nous poursuivons notre démarche en élaborant avec CO2logic un plan ambitieux pour réduire davantage ces émissions résiduelles, conformément au plan Green Deal de la Commission européenne.

Le label CO_2 Neutral reçu en avril 2020 est basé sur les émissions de CO_2 de l'année fiscale 2019. Le groupe Belfius est ainsi déjà neutre en CO_2 pour 2019, et compte bien le rester.

(1) Méthodologie Bilan Carbone.
(2) Certification d'une durée de trois ans depuis 2019.

> “Nous visons une meilleure maîtrise de notre empreinte carbone en élaborant avec CO2logic un plan ambitieux pour réduire encore nos émissions résiduelles.”

ENGAGEMENT

Jouer un rôle de premier plan dans la transition durable de l'économie et de la société belge

D'ici 2025, Belfius réduira son empreinte carbone de 20%(1)

5.1. Empreinte carbone du groupe Belfius

Notre empreinte carbone, calculée par CO2logic, traduit les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement de l'entreprise. Nos émissions de CO_2 dépendent en grande partie de notre consommation d'énergies fossiles. Leur recul en 2020 (-28,5% par rapport à 2019) est surtout lié à la crise sanitaire et à l'augmentation massive du télétravail, en addition à nos efforts de réduction de CO_2 depuis plusieurs années.

Dans le tableau ci-dessous:

- → Le **scope 1** regroupe les émissions directes liées au chauffage au gaz et mazout, et aux carburants (véhicules de service, voitures de société et déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés, leasings inclus). Depuis 2019, le scope 1 inclut aussi les gaz réfrigérants des systèmes de refroidissement des bâtiments, sur la base d'une hypothèse de 10% de perte annuelle.
- → Le **scope 2** recouvre les émissions liées à l'électricité que nous consommons. Depuis 2008, notre consommation électrique est entièrement compensée par des labels de Garantie d'origine européenne issus de différentes technologies (wind on & offshore, panneaux photovoltaïques, biomasse). En conséquence, les émissions de ce poste peuvent être considérées comme nulles. Elles seraient de 3.113,4 tonnes si l'électricité n'était pas d'origine renouvelable. Néanmoins, nous comptabilisons aussi l'impact indirect de l'électricité verte (lié à la production des panneaux solaires, éoliennes, etc.) dans le scope 3.
- → Le **scope 3** concerne les émissions indirectes, liées d'abord aux déplacements domicile-travail (hors voitures de société et déplacements professionnels avec véhicules privés, reprises dans le scope 1), et en moindre mesure aux consommables papier. Le scope 3 inclut aussi la consommation d'eau, les déchets et les déplacements professionnels. Étant donné la situation exceptionnelle due au Covid-19, nous y avons aussi inclus les émissions estimées de CO_2 liées au télétravail généralisé. Viennent s'ajouter depuis 2020 les émissions indirectes liées au processus de production des ressources que nous consommons: gaz, mazout, véhicules et électricité.

Émissions de CO_2 par source (en tonnes de CO_2)

	2018	2019	2020	Évolution de 2019 à 2020
SCOPE 1	**8.620,3**	**8.580,5**	**6.831,0**	**-20,4%**
Gaz consommé	3.449,1	3.158,3	2.643,6	-16,3%
Mazout de chauffage	81,2	63,6	67,8	6,5%
Véhicules possédés (véhicules de pool, véhicules de société, déplacements professionnels via Flex)	3.990,1	4.258,6	3.019,6	-29,1%
Réfrigérants	1.099,9	1.099,9	1.099,9	0,0%
SCOPE 2	**-**	**-**	**-**	
Électricité consommée (market-based method)	-	-	-	
Électricité consommée (location-based method)	3.867,3	3.663,0	3.113,4	-15,0%
SCOPE 3	**7.649,3**	**7.289,4**	**4.508,6**	**-38,1%**
Papier consommé	991,3	776,1	665,0	-14,3%
Eau	24,2	24,6	10,2	-58,5%
Déchets (papier, carton, PMT, non trié)	136,1	119,6	49,7	-58,4%
Déplacements domicile-travail (impact du télétravail inclus)	5.679,2	5.614,9	1.773,8	-68,4%
Déplacements professionnels (véhicules privés)	458,4	415,9	71,0	-82,9%
Déplacements professionnels (transports publics)	46,9	44,4	32,5	-26,8%
Déplacements professionnels internationaux en train	5,8	3,1	0,8	-74,6%
Déplacements professionnels internationaux en avion	170,3	145,7	11,2	-92,3%
Transport du courrier	79,0	79,0	67,2	-15,0%
Transport des valeurs	58,2	66,2	40,5	-38,8%
Émissions indirectes liées au scope 1 & 2	-	-	1.786,6	
TOTAL DES ÉMISSIONS	**16.269,7**	**15.870,0**	**11.339,6**	**-28,5%**

(1) Par rapport à l'année de référence 2019.

L'utilisation d'une méthode de calcul plus appropriée a conduit à ajouter deux nouvelles catégories d'émissions de CO_2 à nos émissions totales. Bien que nous constations une diminution des émissions directes, nous sommes pleinement conscients de l'impact du télétravail sur les émissions qui devraient être comptabilisées par Belfius en tant qu'employeur et, à partir d'aujourd'hui, nous ajouterons cette catégorie pour prendre pleinement en compte tous les facteurs d'émissions importants liés au télétravail. De même, nous incluons cette année les émissions indirectes liées au scope 1 et 2 puisque la production d'énergie (même verte) peut être une source d'émissions de CO_2.

5.2. Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets

Pour atteindre la neutralité carbone, nous travaillons d'abord à réduire notre consommation d'énergie et de papier, nos déplacements et nos déchets, avec l'aide de CO2logic. Nos agences indépendantes travaillent aussi à réduire leurs émissions de CO_2.

5.2.1. Économies d'énergie

Depuis 2011, nous avons réduit de 66% notre consommation en énergie primaire (47% sur les cinq dernières années). Cette diminution sur le long terme, nous l'avons atteinte grâce à la centralisation des bâtiments situés à Bruxelles. Entre 2019 et 2020, la diminution est de 9%. Elle est plus faible que ne l'aurait laissé espérer le télétravail intensif en 2020, car la conception du siège central ne permet pas de désactiver les équipements ou les niveaux de confort par zone ou étage.

Belfius consomme exclusivement de l'électricité verte, validée par un label de garantie d'origine durable depuis 2008, et nous poursuivons nos efforts d'amélioration de nos performances énergétiques. Notre adhésion à Green IT (voir section 5.4.) pour réduire nos émissions de CO_2 liées à nos activités IT complète notre programme de réduction de notre impact écologique. Notre objectif est de réduire notre consommation énergétique de 20% entre 2019 et 2025.

Évolution de la consommation d'énergie primaire dans les bâtiments du siège central à Bruxelles (en MWhep)

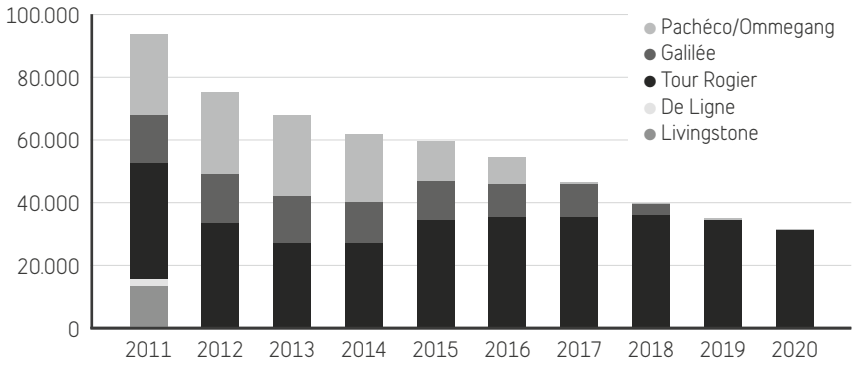

5.2.2. Consommation d'eau

La consommation d'eau des sièges centraux a diminué de 76% en cinq ans et de 67% depuis l'année passée. Sur les dernières années, cette évolution était attribuée au regroupement de plusieurs bâtiments; en 2020, elle s'explique par l'augmentation du télétravail dans le cadre des mesures sanitaires liées au Covid-19.

Consommation d'eau des sièges centraux (en m^3)

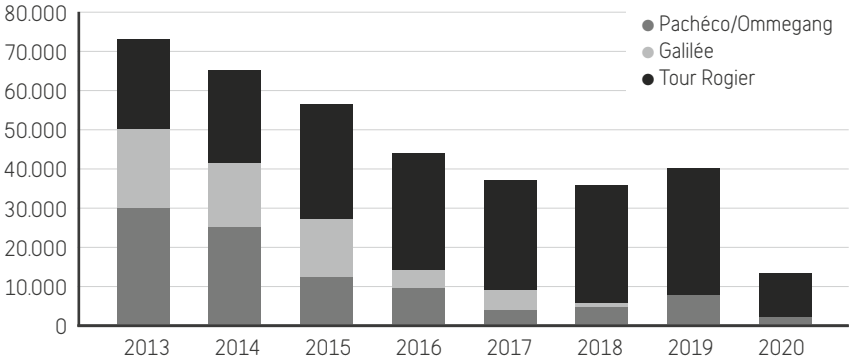

5.2.3. De moins en moins de papier

Après les ressources énergétiques, le papier utilisé pour les impressions et photocopies – dont la quasi-totalité est certifiée FSC – est la principale ressource consommée par Belfius, avec près de 724 tonnes en 2020. Une diminution de 14,31% par rapport à l'année passée.

Évolution du nombre de pages A4 imprimées au cours des 6 dernières années

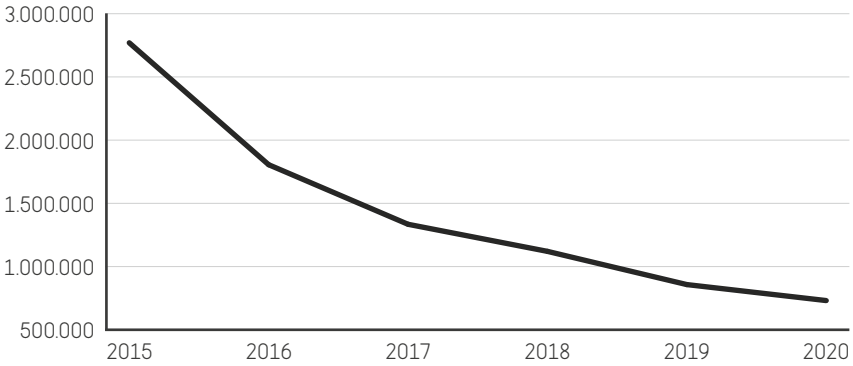

Cette diminution découle notamment de la généralisation des PC portables mis à la disposition des employés par Belfius, de la suppression des armoires, et d'une diminution de 30% du nombre d'imprimantes au siège central. La diminution des imprimantes se poursuivra également en agences: 60% du parc d'imprimantes sera supprimé en 2021, pour une réduction estimée des impressions de 40%.

Belfius produit également de gros efforts pour réduire l'impression des extraits de compte de ses clients en encourageant leur digitalisation. Et en agence, la numérisation des processus de nos produits d'assurances et de nos services bancaires se poursuit.

5.2.4. Les déchets sont en diminution régulière

En 2020, le siège social a réduit ses déchets de 52% par rapport à 2019. Une réduction bien évidemment liée au télétravail massif. Toutes les catégories de déchets reculent, à commencer par les PMT (-74%), les gobelets en carton (-73%) et les essuie-mains en papier (-69%). Belfius souhaite maintenir cette tendance, et réduire ses déchets de 50% entre 2019 et 2025.

Production de déchets au siège central (en kg)

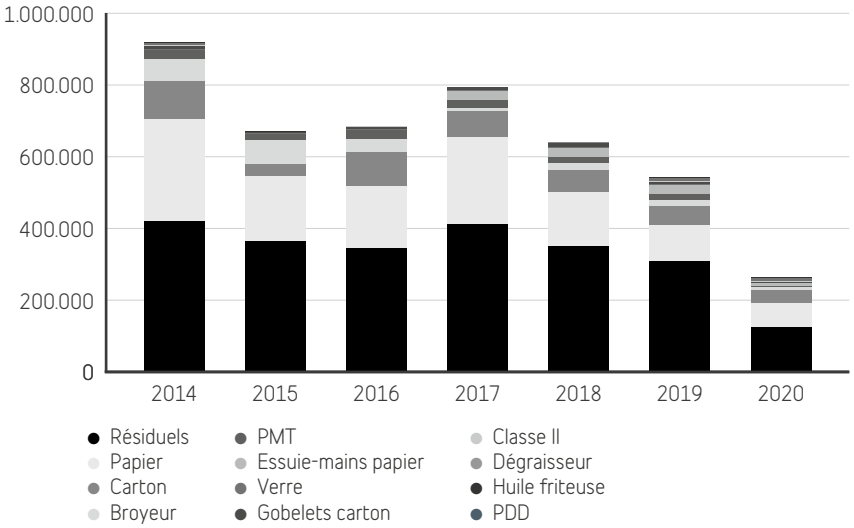

À l'horizon 2025, nous comptons aussi diminuer le volume des déchets résiduels (non triés) et du papier à recycler, et augmenter la proportion des déchets recyclés (PMT et gobelets principalement). Des campagnes internes contribuent régulièrement à sensibiliser les collaborateurs.

Répartition des déchets en 2020 au siège central

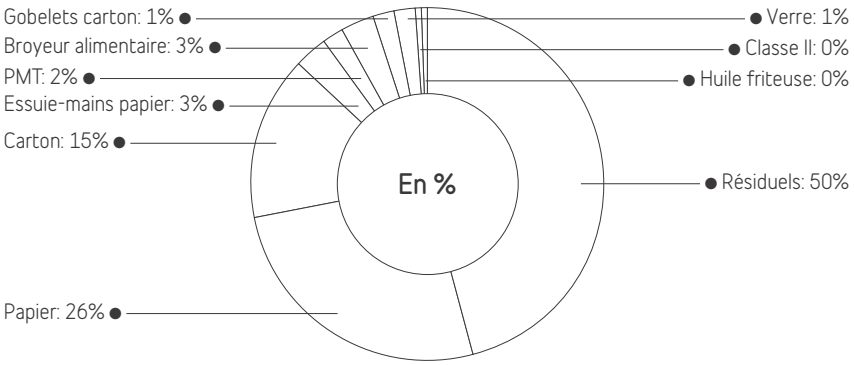

Tous les déchets mentionnés concernent des déchets non dangereux et sont recyclés, à l'exception des déchets résiduels, qui sont incinérés.(1)

5.2.5. Des déplacements domicile-travail durables

(1) Informations fournies par le prestataire chargé de l'élimination des déchets.

La crise sanitaire et le télétravail obligatoire ont diminué fortement les déplacements domicile-travail. Depuis 2019, les émissions de CO_2 ont reculé de 76%. Belfius proposait déjà depuis plusieurs années deux jours de télétravail par semaine, dans une optique d'équilibre travail-vie privée et de réduction du trafic et de son impact écologique. Pour atteindre nos ambitions de réduction de CO_2, nous souhaitons augmenter le nombre moyen de jours de télétravail par collaborateur par an. En 2020, le travail à domicile est devenu la norme dès le début de la pandémie, et 95% des collaborateurs de Belfius ont travaillé à domicile. Le nombre moyen estimé de jours de télétravail par personne s'élève à 148(1) (contre 31 en 2019 et 27 en 2018), sur un total de 220 jours de travail maximum.

Aujourd'hui, 77,5% des collaborateurs du siège bruxellois utilisent les transports en commun pour se rendre au travail, et 2,5% font le trajet complet à vélo. Seuls 19,6% se déplacent seuls en voiture ou à moto. La part modale de la voiture en solo a reculé de 64% en 20 ans et de 11% depuis l'année passée. C'est le résultat du plan de mobilité ambitieux mis en place chez Belfius depuis le début des années 2000: gratuité des transports en commun et du parking à la gare, indemnité kilométrique pour les cyclistes et les piétons, installations accueillantes pour les cyclistes et motards (parking sécurisé, vestiaires, douches), prime au covoiturage… Ce plan décourage aussi l'usage de la voiture en solo: le parking est payant pour les collaborateurs qui se rendent au travail à Bruxelles seuls dans leur voiture.

Pour le groupe Belfius (toutes filiales comprises) sur l'ensemble du pays, les parts modales (mode principal utilisé) pour les déplacements domicile-travail sont en 2020 de:

→ 57,8% pour les transports en commun (contre 57,5% en 2019)
→ 38% pour les transports motorisés privés: auto, moto, covoiturage (38,4% en 2019)
→ 4,2% pour les modes actifs: marche ou vélo (4,1% en 2019)

5.3. Compensation et neutralité carbone

ENGAGEMENT

Être et rester neutre en CO_2

Désormais, quel que soit le total de nos émissions résiduelles de CO_2, nous le compensons entièrement pour arriver à la neutralité carbone. Pour ce faire, nous finançons des projets pour le climat certifiés par Gold Standard, Verified Carbon Standard, Plan Vivo, ou la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

En 2020, nous avons compensé 15.870 tonnes de CO_2 (empreinte calculée pour l'année 2019) en participant au financement de trois projets:

→ **Conservation des forêts en Zambie** (compensation de plus de 2.870 tCO_2):
Des pratiques agricoles inappropriées, la pauvreté et la perte de forêts et d'écosystèmes précieux menacent la Zambie. Pour joindre les deux bouts, les agriculteurs doivent souvent recourir à des pratiques illégales de braconnage. Ce projet forme les agriculteurs aux méthodes durables qui préservent la forêt et améliorent les moyens de subsistance de leurs familles, tout en construisant des communautés locales résilientes qui sont les protecteurs de la terre. Grâce à ce projet, Belfius a permis d'aider 206 agriculteurs, de protéger 1.333 hectares de terrain et de sauver 614.784 arbres.
→ **Eau potable au Rwanda** (compensation de 4.000 tCO_2):
L'accès à l'eau potable est problématique dans de nombreuses régions du Rwanda. L'eau provient souvent de sources polluées. Avant de la consommer, la population la fait bouillir en utilisant du bois de chauffage, entraînant déforestation et libération de gaz à effet de serre. En réhabilitant des puits d'eau potable, ce projet facilite l'accès à une eau de qualité et réduit la consommation de bois de chauffage. La contribution de Belfius a permis de fournir plus de 5 millions de litres d'eau, aidant 2.102 personnes et préservant 22,4 hectares de forêt.
→ **Parc éolien en Inde** (compensation de 9.000 tCO_2):

(1) Nombre de jours tel que chaque collaborateur l'enregistre dans le système de comptabilisation des jours de télétravail. Le chiffre réel peut être supérieur.

Le réseau électrique indien est presque entièrement tributaire des centrales électriques à combustibles fossiles. Le pays se classe extrêmement haut sur la dépendance au charbon, qui émet d'énormes quantités de CO_2 et contribue à la pollution et à la mauvaise qualité de l'air. Ce projet construit des éoliennes, fournit au réseau électrique une énergie propre et renouvelable et stimule la transition vers une économie plus sobre en carbone. La contribution de Belfius représente 9.179 MWh d'énergie éolienne et couvre la consommation d'une année de 8.499 ménages.

Nous compenserons nos émissions résiduelles de l'année 2020 (11.339,6 tonnes de CO_2) à travers les mêmes projets, pour un impact plus durable. Pour les années suivantes, Belfius a pour ambition de créer son propre projet de compensation, en collaboration avec une organisation belge.

5.4. Green IT

À la suite de notre adhésion au club **Green IT Belgium** début 2020, Green IT a effectué une première analyse de l'empreinte environnementale de nos systèmes informatiques pour savoir ce qu'ils représentent en termes d'émissions de CO_2, de consommation d'énergie primaire, d'eau et de ressources abiotiques (non liées au vivant). Nos résultats ont été comparés à ceux de 38 autres grandes entreprises, dans des secteurs variés. Les données complètes sont en cours de validation mais, selon les premiers résultats, Belfius obtient déjà de bons résultats en termes de consommation d'eau et de ressources abiotiques. Plusieurs facteurs y contribuent, comme:

- → l'utilisation exclusive de papier recyclé pour nos impressions, et la récupération du papier utilisé en interne pour recyclage
- → un taux d'équipement informatique relativement faible (nombre de serveurs par employé faible, et durée de vie du matériel IT élevé)
- → l'externalisation de nos centres informatiques dans des entreprises spécialisées alimentées par de l'énergie hydro-électrique - une source d'énergie peu consommatrice en eau et peu génératrice de gaz à effet de serre.

L'analyse effectuée par Green IT en 2020 a aussi mené à la décision d'instaurer une gouvernance spécifique pour continuer à réduire l'empreinte environnementale de nos systèmes IT, avec une stratégie alignée avec la stratégie ESG globale de Belfius. Les premières initiatives porteront sur un achat et une utilisation plus responsable de l'équipement IT.

Dès 2021, nous allons:

- → ajouter des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offre d'équipements et de services;
- → monitorer la fin de vie de ces équipements - préférence sera donnée aux fournisseurs qui leur donnent une deuxième vie;
- → sensibiliser tous les services impliqués (acheteurs, building management, IT, CSR, etc.) aux bonnes pratiques d'un IT plus durable.

Autre nouveauté récente, Belfius est membre du **Belgian Institute for Sustainable IT (ISIT-BE)** depuis sa création en octobre 2020. Ce think and do tank belge s'inspire de l'Institut Numérique Responsable (INR) français. Son ambition: à l'heure de la transformation digitale, rassembler les entreprises, organisations et particuliers et les aider à réduire l'empreinte environnementale et sociale de leur système IT.

En 2021, nous signerons la charte de l'ISIT-BE, qui nous engage à évoluer vers un système IT durable. Il ne s'agit pas seulement d'en réduire l'impact environnemental, mais aussi de développer des services digitaux accessibles et inclusifs. De favoriser l'émergence de nouveaux comportements et de nouvelles valeurs grâce à la technologie numérique. Et d'entretenir des pratiques numériques éthiques et responsables, avec des technologies et services transparents et mesurables.

6. Engagement sociétal

6.1. Une collaboration durable avec la société

Belfius cultive une longue tradition de soutien aux projets à finalité sociale. L'engagement sociétal est inscrit dans nos gènes et notre stratégie. Chaque année, nos collaborateurs soutiennent activement diverses associations et initiatives caritatives. Conformément à notre stratégie, nous optons pour des partenariats de long terme avec des organisations belges qui travaillent pour ceux à qui la vie a donné moins d'opportunités.

6.1.1. Projets caritatifs

Journées des Nez Rouges

Avec VTM, Qmusic et Het Laatste Nieuws, Belfius soutient la Journée des Nez Rouges depuis ses débuts. Cette action vise à renforcer la résilience des jeunes en Flandre, sur le plan mental, physique et social. L'édition 2020, particulièrement cruciale dans le contexte du Covid-19, s'est recentrée sur la sensibilisation, plutôt que sur les actions de collecte de fonds. Près de 60.000 jeunes ont reçu une formation en ligne à la résilience, et le nombre de maisons OverKop (où les jeunes peuvent aller chercher une aide accessible) est passé de 5 à 16.

Évolution des chiffres Journée des Nez rouges

(en EUR)	2018	2019	2020
Recette Journée des Nez rouges	4.269.073	4.315.197	N/A

Viva for Life

Belfius soutient Viva For Life (une initiative de la RTBF, en partenariat avec Cap 48) depuis 2014 et en est le principal sponsor depuis 2016. Viva for Life lutte contre la pauvreté des enfants, qui touche 1 enfant sur 4 en Wallonie et près de 1 sur 2 à Bruxelles. Cap 48 gère tous les dons et bénéfices de cette initiative, et sélectionne les associations bénéficiaires -les fonds collectés en 2019 ont permis de soutenir 136 institutions en 2020. Malgré toutes les contraintes liées au Covid-19, l'édition 2020 de Viva for Life a permis de récolter le montant record de EUR 7.061.534, dont EUR 623.345 apportés par Belfius.

Évolution des chiffres Viva For Life

(en EUR)	2018	2019	2020
Montant Belfius[1]	385.252	461.137	623.345
Total des recettes[1] Viva For Life	4.929.220	5.658.352	7.061.534

(1) Le «montant Belfius» est le montant récolté par Belfius grâce à toutes les actions menées, tandis que le «total des recettes» correspond aux recettes que l'action Viva For Life a permis de récolter dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

Special Olympics

À travers notre partenariat avec Special Olympics Belgium (depuis 2014), nous soutenons les personnes ayant un handicap mental, et encourageons leur intégration dans la société belge par le biais du sport. Malgré le Covid-19, les Jeux 2020 ont eu lieu, dans une version virtuelle adaptée, avec une participation record de 11.000 athlètes.

6.1.2. Programme Philanthropie

Soutien via Wealth

Belfius offre au client un cadre spécifique pour inclure une œuvre caritative en tant qu'élément structurel de sa gestion patrimoniale ou de son planning successoral. Belfius répond par là à la demande de clients désireux de soutenir certaines associations ou de lutter de manière structurée contre des problèmes sociétaux. À travers ce programme, Belfius accompagne ses clients dans la création de leur propre fonds nominatif au sein d'une structure existante: fondation d'utilité publique, université, etc.

Jusqu'à présent, plus de 1.615 fonds ont vu le jour. En 2020, 197 fonds étaient en activité, et plus de EUR 4 millions sont passés de la succession de clients Belfius à des œuvres caritatives.

Les thèmes choisis par les clients présentent un large éventail: santé, pauvreté, aide au développement, engagement local, préservation du patrimoine, etc.

Allocation par thème des fonds à but philanthropique en 2020

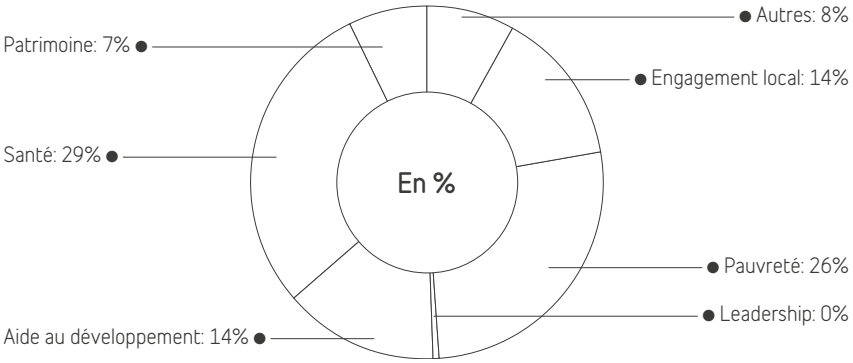

Soutien lié aux Fonds du futur

Les Fonds du futur (voir section 4.3.1.) investissent dans des entreprises qui apportent des solutions à certains défis sociétaux. Belfius y ajoute une dimension supplémentaire en apportant un soutien financier à des organisations caritatives ou des initiatives locales actives dans le même domaine. Pour l'année 2020:

- → Belfius Equities Cure: EUR 476.182 pour la Fondation contre le cancer
- → Belfius Equities Climate: EUR 48.145 (permettant de compenser l'émission de 13.236 tonnes de CO_2)
- → Belfius Equities Wo=Men: EUR 97.000 à Boost
- → Belfius Equities Be=Long: EUR 121.000 à Tubbe

6.1.3. Inclusion et égalité des chances

Produits sociaux

Pour aider les CPAS dans leur mission, Belfius a développé avec leur collaboration une série de produits bancaires spécifiques qui facilitent l'accès au service bancaire de base. Ceux-ci s'adressent aux personnes en situation difficile qui ne sont pas en mesure d'entrer elles-mêmes en relation avec le système bancaire. Belfius a intégré ces produits dans l'application de banque électronique BelfiusWeb utilisée par les CPAS. Aucune autre banque en Europe n'offre un service de ce genre. Au total, Belfius a ainsi livré environ 180.000 produits sociaux et 85.000 cartes. Vous trouverez un aperçu de nos produits sociaux sur notre site web.

ENGAGEMENT

L'égalité des chances et l'engagement sociétal comme motivation première

École19
Fin 2020, Belfius a prolongé son partenariat avec l'École 19, jusqu'en 2023. Dans cette école, des jeunes de 18 à 30 ans, même sans diplôme, peuvent se former à l'informatique. En 2020, elle a déménagé d'Uccle au centre de Bruxelles pour être plus accessible par les transports publics. Elle a également poursuivi sa politique de diversification pour attirer un public féminin plus large et davantage d'étudiants néerlandophones. En 2020, quatre étudiants de l'École ont effectué un stage chez Belfius et deux ont été recrutés.

6.1.4. Collection d'art Belfius

Depuis une décennie, Belfius partage sa passion pour l'art avec le public. Chaque année, la Galerie d'art Belfius, située au 32e étage du siège bruxellois, présente une sélection d'une soixantaine d'œuvres d'art de la collection, sélectionnées autour d'un thème donné. Avec ses 4.300 œuvres, la Belfius Art Collection est la plus grande collection privée d'art belge.

Pour permettre au public de profiter à tout moment de ce patrimoine artistique, notre site web propose des visites virtuelles des expositions des dernières années. Malgré les restrictions sanitaires, la Galerie d'art Belfius est donc virtuellement restée accessible en 2020. Nos pages Facebook et Instagram servent aussi de relais pour présenter des œuvres et partager un peu de la vie de la Collection.

Notre soutien à l'art belge se traduit également par le prêt d'œuvres de la Collection aux musées de Belgique et des pays voisins et, en particulier dans une année 2020 difficile, l'acquisition d'œuvres de jeunes talents belges.

ENGAGEMENT

Donner l'exemple en tant qu'employeur

6.2. Nos collaborateurs

Prendre nos responsabilités au sein de la société, être pertinents et inspirants pour la société belge, cela commence en interne. En tant qu'employeur, Belfius veut offrir à ses collaborateurs, quel que soit leur âge ou leur fonction:

- → un emploi durable et des perspectives à long terme, grâce à des opportunités multiples et ininterrompues d'apprendre et de se former, à une gestion active de carrière, et à un accompagnement attentif du changement
- → un travail qui a du sens grâce à une raison d'être (purpose) et des valeurs fortes, vécues et transmises par des managers formés, accompagnés et reconnus pour ce faire

6.2.1. Apprentissage tout au long de la vie

À l'heure où les technologies et les modes de travail évoluent à grande vitesse, le travail au sein d'un groupe de bancassurance exige sans cesse de nouvelles compétences et connaissances. La crise sanitaire accélère encore les changements. Pour garantir et développer l'employabilité de ses collaborateurs, Belfius leur propose un large programme de formations au travers du portail «My Development». Depuis l'automne 2020, ce portail donne aussi accès à Share&Learn, une plateforme interne de partage de contenus informatifs ou inspirants. Quelques mois après son lancement, elle compte déjà 450 vidéos ou documents, notamment dans le domaine de la collaboration à distance et du télétravail efficace.

Belfius soutient également un ensemble d'initiatives de développement organisées par et pour les collaborateurs. Dans ces sessions Train Your Colleagues, le collaborateur qui possède une expertise spécifique la partage avec ses collègues, par exemple en

matière numérique (Digital Speed Dating) ou linguistique (Linguistic Lunches). Ces formations par et pour les collègues dépassent parfois le cadre des hard et soft skills liées à l'activité de bancassurance. Fin 2020, dans le cadre de notre engagement sociétal, une dizaine de collaborateurs ont ainsi proposé des partages d'expérience au profit de Viva for Life, autour de différents thèmes de développement durable: diversité, économie circulaire, réduction des déchets, bénévolat, etc.

6.2.2. Une politique de carrière durable

La nouvelle politique de carrière mise en place en 2019 au niveau de Belfius Banque s'appuie sur deux piliers. D'une part, un outil de réflexion sous la forme d'un questionnaire personnel en ligne, permettant aux collaborateurs de se poser les bonnes questions pour gérer tous les aspects de leur carrière. D'autre part, chaque collaborateur a la possibilité de convier son dirigeant au moins une fois tous les 12 à 18 mois à un entretien de carrière pour aborder ses projets d'avenir professionnel.

Malgré le contexte Covid-19, 735 collaborateurs indiquaient être prêts à avoir leur entretien de carrière, ou l'avoir effectivement eu. Les premiers retours concernant le questionnaire sont très positifs. Un outil plus interactif est en préparation pour début 2021, parallèlement au re-design du portail «My Development».

6.2.3. Une attention particulière au bien-être, en particulier en période de pandémie

Une approche structurée du bien-être

Belfius suit depuis plusieurs années une approche structurée en matière de bien-être des collaborateurs. Un outil de diagnostic «bien-être» permet d'identifier le niveau de résilience et les facteurs de risque, au niveau collectif et individuel, afin de pouvoir prendre des mesures ciblées. Sur le plan individuel, les collaborateurs reçoivent un rapport confidentiel avec des pistes d'action concrètes. Ils peuvent trouver du soutien en interne auprès de l'équipe psycho-sociale, mais aussi à l'extérieur par le biais de l'Employee Assistance Program (EAP). (Voir aussi le chapitre RH de ce rapport.)

L'examen de ces données collectives et anonymisées, mais aussi des périodes d'absence et des accidents du travail, qui sont suivis de près par le comité de protection et prévention au travail (CPPT), permettent aussi de prendre des mesures ajustées. En 2020, il y a eu à l'échelle du groupe 15 accidents du travail et 19 accidents sur le chemin du travail, qui ont entraîné au total 69 jours d'absence.

Satisfaction et engagement des collaborateurs

Nous mesurons chaque année la satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs à travers l'enquête d'engagement. Les résultats de 2020 sont excellents, malgré la crise du Covid-19. Belfius a obtenu des scores élevés et en hausse, tant en termes de satisfaction que d'engagement du personnel. Au niveau du groupe (Belfius Banque et Belfius Insurance), l'enquête révèle un niveau d'engagement de 90% (contre 84% en 2019) et un niveau de satisfaction de 96% (contre 91% en 2019).

Maintenir la connexion en période de Covid-19

Le sens que trouve chacun au travail tient aussi en grande partie à la qualité des contacts et des collaborations - un aspect que la longue période de télétravail entamée en mars 2020 risquait de mettre à mal. Grâce à la mise en place depuis 2017 d'un environnement de travail innovant permettant un équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée (projet BeWoW), le télétravail était déjà largement entré dans les habitudes de la majorité des collaborateurs. La contrainte du télétravail généralisé n'a donc pas suscité de difficulté majeure sur le plan organisationnel. Néanmoins, une série d'initiatives ont contribué à préserver le bien-être de chacun et à faciliter la collaboration:

- → Enquête «Comment allez-vous?» organisée six fois entre mars et octobre 2020, avec une participation massive - 64% de réponses en moyenne. Les résultats, systématiquement partagés avec les partenaires sociaux et l'ensemble des collaborateurs, ont permis d'affiner le soutien offert aux collaborateurs.
- → Conseils et astuces télétravail sur l'intranet: comment bien organiser sa journée,

garder son énergie, maintenir le contact, etc.
- → Réorganisation des formations afin qu'elles puissent avoir lieu à distance.
- → Sessions de yoga, zumba, body training, pleine conscience ou yoga du rire par Skype, dispensées par des collègues formés dans ces domaines, pour pallier l'inaccessibilité de la salle de sport du siège bruxellois: plus de 200 sessions entre avril et décembre, pour plus de 2.000 participations (de 323 collaborateurs différents).
- → Mais aussi: visite virtuelle de la Galerie d'art Belfius, applaudissements virtuels pour les équipes Belfius, montage vidéo des encouragements et vœux des collaborateurs à leurs collègues…

6.2.4. Leadership

Les leaders jouent un rôle essentiel pour aligner chacun derrière une même vision, transmettre sens et inspiration, accompagner le changement et faire vivre les valeurs au sein des équipes. Au-delà des formations accessibles sur MyDevelopment, les initiatives se poursuivent pour aider les responsables d'équipe à développer leur leadership et à soutenir l'agilité de leur équipe.

En 2020, avec la généralisation du télétravail, les managers ont bénéficié d'un soutien largement axé sur la gestion à distance de leurs équipes, en recevant des formations et des outils spécifiques pour optimiser la collaboration de l'équipe à distance.

Lancé en 2018, le projet LeaderShift s'est clôturé début 2020. Au total, 600 leaders ont vécu, en petits groupes, cette expérience immersive de cinq jours alternant visites d'entreprises, conférences, sessions de formation intensives, intervision et réseautage. Objectif: intégrer l'état d'esprit, les outils et les comportements nécessaires pour accompagner et anticiper les nombreux défis et changements qui attendent encore Belfius.

6.2.5. Critères durables dans la rémunération du management

Belfius encourage aussi l'orientation «durable» des managers par le biais de leur rémunération variable. Celle-ci dépend pour un tiers d'objectifs qualitatifs liés à la responsabilité sociétale de Belfius: un taux de satisfaction de nos clients supérieur à 95%, des compétences avérées en leadership, et un taux élevé d'engagement des employés. Dès 2021, de nouveaux critères ESG viendront les compléter, afin de soutenir mieux encore les considérations ESG dans les décisions du management.

6.2.6. Culture et valeurs

Notre rôle d'employeur et de bancassureur sociétalement responsable requiert une attitude juste (Fair), Authentique, orientée Client et Entrepreneuriale - FACE, les quatre valeurs de Belfius (voir section 2.1.). À la suite du lancement de ces valeurs en 2019, la réflexion est en cours pour imaginer comment les faire vivre très concrètement dans tout ce que nous faisons chez Belfius - pour les intégrer à notre culture. Différents workshops organisés en 2020 nous ont amenés à identifier deux leviers de changement culturel, qui seront mis en place en 2021.

6.2.7. Une politique de diversité active

Soutenir l'égalité des chances dans la société belge, cela commence par une politique RH favorable à toutes les diversités. Plus notre politique est inclusive, plus notre organisation reflète la réalité d'une société de plus en plus diverse, et plus elle est à même de répondre à ses attentes, en termes de produits et services. Depuis 2015, un Diversity manager et un Diversity Steering y veillent spécifiquement.

D'ici 2025, l'organisation comptera au moins 44% de femmes à tous les niveaux

Diversité de genre

Belfius Group établit progressivement un meilleur équilibre hommes-femmes à tous les niveaux de l'organisation. Aujourd'hui, les femmes représentent 35,4% du management et 33,8% du senior management (contre respectivement 32,2% et 33,1% un an plus tôt). Notre objectif est fixé à 44% à l'horizon 2025.

Nous continuons ainsi à prendre une part active à l'initiative «Women In Finance» visant

à améliorer la représentation équilibrée des genres dans le secteur financier. En signant la Charte de la diversité du secteur financier en 2019, nous nous sommes engagés à poursuivre un ensemble d'objectifs de diversité, à les rendre publics et à en rendre compte annuellement. Les résultats sont publiés sur le site Internet du ministère des Finances.

Belfius s'efforce de mener une politique non discriminante en matière de rémunération. Tous les deux ans, une analyse mesure les éventuels écarts de rémunération liés au genre; ses résultats sont présentés aux partenaires sociaux (conseil d'entreprise). La prochaine analyse aura lieu en 2021.

Nous prévoyons:

- → Dès le troisième trimestre 2021, notre politique de rémunération intégrera un paragraphe explicite sur l'égalité des salaires et des opportunités entre les hommes et les femmes.
- → Au moment de déterminer les augmentations salariales et les variables, les responsables d'équipe recevront des directives spécifiques en matière d'égalité des genres.
- → Et au niveau du Senior Management, le Comité de rémunération veillera à ce que les montants attribués ne soient pas discriminants en termes de genre.

En 2020, sur les 799 hommes et 684 femmes qui ont eu droit à prendre un congé parental ou un congé parental «Covid-19», 122 hommes et 188 femmes l'ont réellement pris (contre respectivement 84 et 116 en 2019). Sur les 310 personnes qui ont pris un congé parental en 2020, seuls 3 ne travaillent plus chez Belfius.

- → Le taux de retour au travail suit dans quelle mesure les parents reviennent effectivement au travail à l'issue de leur congé parental. En 2020, il est de 99,03%.
- → Le taux de rétention après 12 mois des parents ayant pris un congé parental en 2019, est de 100%.

Diversité des générations

Différentes initiatives encouragent les collaborations transversales, et permettent aux plus jeunes de donner toute leur mesure.

- → Le séminaire de deux jours intitulé **Bridge Builders** vise à découvrir un autre environnement de travail, à développer son réseau, et surtout à construire des ponts. Entre générations: en permettant à de jeunes collaborateurs et des collaborateurs plus expérimentés de travailler ensemble sur des sujets spécifiques. Et entre Belfius et le monde extérieur: en collaborant avec des établissements du secteur social à Bruxelles. Seule une des deux éditions annuelles a pu avoir lieu sous sa forme habituelle en 2020. La seconde s'est déroulée à distance. Un beau succès selon la quarantaine de participants, qui pourrait être réitéré même après le Covid-19.
- → La **Belfius Young Community (BYC)** rassemble les collaborateurs de moins de 36 ans, qu'elle vise à rapprocher et à accompagner dans les premières années de leur carrière. À travers ses activités, elle contribue à élargir la place des jeunes collaborateurs et à laisser leur empreinte sur la culture d'entreprise de Belfius. Au-delà du des moments ludiques, du networking et de l'engagement citoyen, la BYC contribue aussi à l'innovation, en présentant régulièrement le fruit de sa réflexion à la direction. Chaque année, elle organise aussi une rencontre avec les membres du comité exécutif de Belfius Banque et Assurances.

Diversité des profils

Nous en sommes convaincus, les équipes composées de collaborateurs aux personnalités, talents et horizons différents sont plus performantes. L'innovation, accélérée par l'évolution des technologies et des comportements, demande d'élargir la palette des compétences.

Pour plus de détails sur les profils recrutés et sur les sujets RH, consultez le chapitre Ressources humaines.

6.3. Le client au cœur de notre stratégie

Notre engagement sociétal est inscrit dans notre raison d'être: Meaningful & Inspiring for the Belgian Society. Together. Comme mentionné plus haut, quatre valeurs nous aident à faire de ce principe une réalité au quotidien: la volonté de faire ce qui est juste (fair), l'authenticité, l'orientation client et l'esprit d'entreprendre. Établir une relation durable avec nos clients, prendre en compte leurs opinions et satisfaire leurs demandes a autant d'importance que d'optimiser nos services opérationnels ou nos performances financières.

6.3.1. Plus de 95% de clients satisfaits, depuis plus de 5 ans

Belfius Banque accorde beaucoup d'importance à la satisfaction de ses clients, qu'elle mesure régulièrement. En 2020, elle a adressé une enquête de satisfaction à 512.391 clients Retail (RCB). Les 70.653 participants lui ont attribué un score moyen de 95,7%, confirmant une progression de la satisfaction pour la deuxième année consécutive. Le même exercice du côté des clients Public, Social & Corporate (PCB) a donné 597 réponses sur 5.404 clients invités à participer, et un score de 95,9%. Globalement, Belfius Banque obtient pour 2020 un score de satisfaction de 95,8%(1). Elle dépasse ainsi pour la cinquième année consécutive son objectif de 95% de clients satisfaits.

Évolution de la satisfaction des clients: Belfius Banque globalement

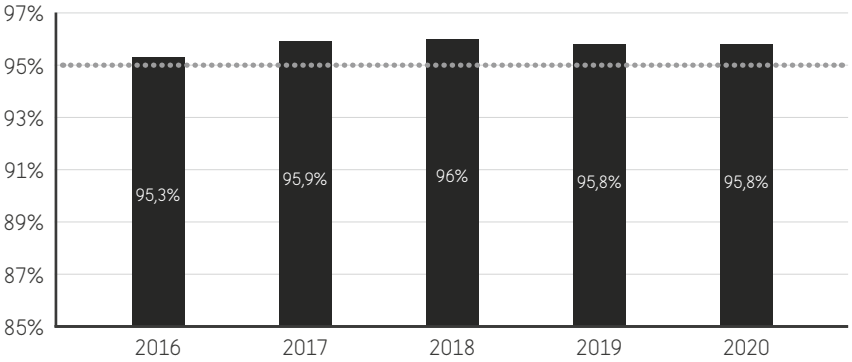

6.3.2. Au-delà des attentes

Au-delà des produits et services de qualité dans nos métiers de base, nous continuons à développer des solutions «beyond banking» dans des domaines où notre expertise nous permet de proposer des solutions innovantes - plus d'info à ce sujet à la section 4.5. Au fil des ans, c'est un véritable écosystème digital qui prend forme. Il contribue à créer une relation durable avec nos clients, à travers des produits et services de qualité qui leur facilitent la vie, principalement dans le domaine de l'habitation, de la mobilité et des télécoms.

Notre app multifonctions Belfius Pop-Up compte désormais huit services différents, dont trois nouveautés en 2020:

→ Accès direct aux chèques-repas, éco-chèques et chèques-cadeaux Monizze
→ Faciliter le stationnement en ville avec 4411 (Be-Mobile)
→ Effectuer une recherche immobilière ou vendre un bien sur Immovlan

Les autres services facilitent l'utilisation de moyens de transports alternatifs, permettent de gérer son épargne-pension ou encore d'acheter des titres-services. Plus de 215.000 clients ont souscrit à au moins un de ces huit services. Et plus de 60.000 d'entre eux en utilisent au moins un régulièrement. Parmi ces clients, plus de 90% trouvent notre proposition (très) intéressante, et plus de 80% recommanderaient ces services. En 2020, Belfius Pop-Up comptabilise ainsi plus de 440.000 transactions, malgré le ralentissement lié au Covid-19.

(1) La pondération est de 2/3 pour RCB et 1/3 pour PCB.

De nouveaux partenariats contribuent sans cesse à élargir notre offre de service, au-delà des attentes des clients. En 2020, nous avons noué trois partenariats stratégiques supplémentaires:

- → **Skipr**, avec sa solution innovante de «mobility as a service» (MaaS) pour les entreprises désireuses de faciliter la mobilité multimodale
- → **Proximus**, avec qui nous développons une offre conjointe, dont une néobanque qui sortira en 2021 sous le nom de Banx
- → **Immovlan** complète notre expertise pour accompagner nos clients dans toutes les étapes de leurs projets immobiliers

6.3.3. Data Privacy

Comme le stipule l'un de nos dix engagements, Belfius ne vendra jamais les données personnelles de ses clients à des tiers et travaillera toujours selon une approche explicitement fondée sur le consentement si des données devaient être échangées pour mieux servir ses clients.

ENGAGEMENT

La protection de la vie privée et des données de nos clients passe avant tout

Confidentialité des données

Chez Belfius, le respect de la vie privée et la protection des données personnelles constituent des engagements fondamentaux. Ils figurent dans la charte de confidentialité de Belfius, et se traduisent en interne dans une politique et des directives de confidentialité régulièrement mises à jour.

Chaque nouvelle démarche envers le client – qu'il s'agisse de lui proposer des produits, des services, des outils numériques ou des informations – fait l'objet d'une analyse RGPD préalable (Règlement général sur la protection des données, 2018).

Différents acteurs collaborent pour garantir la conformité de nos processus au RGPD: le Data Protection Officer (DPO), le Chief Information Security Officer (CISO), le Digital Security Officer (DSO), le département des risques non financiers (NFR), le service juridique et le service compliance. Sans oublier le réseau de correspondants Vie privée, présents dans chaque direction pour accompagner et conseiller les collaborateurs en matière de RGPD. Ceux-ci sont aussi sensibilisés à la question de la protection de la vie privée par des sessions d'e-learning obligatoires (suivies par 94,22% des collaborateurs à la fin 2020) et par une communication régulière (dossier détaillé sur l'intranet et messages réguliers, adressés à l'ensemble des collaborateurs ou dans le contexte de projets spécifiques).

Droits GDPR et violations de données

Le GDPR garantit aux clients une série de droits, dont l'accès à leurs données personnelles. Nos canaux digitaux leur permettent d'exercer facilement ces droits, comme le prouvent les 13.285 démarches effectuées par des clients en 2020. Dans chaque cas, nous avons fourni une réponse dans le délai légal d'un mois. 98,8% des demandes (soit 13.126) concernaient le droit d'accès aux données personnelles. Plus de 99,5% d'entre elles ont transité par nos canaux digitaux, et ont été traitées le jour ouvrable suivant. Cela confirme que Belfius peut offrir une transparence totale à ses clients sur les données personnelles conservées.

La gouvernance et le traitement des violations de données sont décrits dans une directive de confidentialité distincte. Aucune violation de données significative n'a été identifiée en 2020. Seuls huit faits mineurs ont été signalés à l'Autorité de protection des données (APD) (contre 3 en 2019): pour chaque cas, nous avons apporté une réponse rapide et pris des mesures appropriées.

6.3.4. Sécurité de l'information

La digitalisation du paysage bancaire va de pair avec des cyber-risques en constante évolution. Pour Belfius, la protection de l'information est essentielle, en particulier celle de ses clients. Nous voulons garantir des performances élevées en matière de sécurité informatique. Nos clients doivent pouvoir nous faire une confiance totale sur ce plan.

En 2019, la directive européenne PSD2 («Directive sur les services de paiement») a considérablement élargi les possibilités offertes aux consommateurs et aux établissements bancaires et non bancaires, dans le domaine des paiements en ligne et mobiles. Diverses techniques existent sur le marché pour permettre à des tiers d'accéder à des informations de compte et ainsi permettre des instructions de paiement à partir d'interfaces de prestataires de paiement tiers. L'ingénierie inverse, ou rétro-ingénierie, est l'une de ces techniques; elle comporte des risques importants en matière de cybersécurité, de fraude et de protection des données. Pour cette raison, Belfius reste sur sa position initiale de bloquer tout accès faisant appel à cette technique.

Pour garantir la sécurité de l'information au sein de Belfius, Belfius dispose d'un Information Security Steering (ISS), géré par le Chief Information Security Officer et présidé par le Chief Risk Officer. L'ISS est le garant d'une stratégie de sécurité de l'information bien gérée et coordonnée. Elle s'appuie notamment sur un système adéquat de prévention, détection, protection et réaction, conformément aux exigences réglementaires. Les grands projets en matière de sécurité sont planifiés dans une feuille de route qui s'étend sur deux ans.

En 2020, la totalité des collaborateurs Belfius ont suivi une nouvelle formation obligatoire sur la cybersécurité. Des audits de sécurité ont lieu tous les deux ans pour évaluer la maturité des processus et des contrôles de sécurité.

Pour plus de détails sur la politique de cybersécurité et de protection des données, consultez le Belfius Risk Report 2020.

6.3.5. Respect des Codes de conduite

Outre ses politiques internes, Belfius adhère aux codes de conduite émis par différentes organisations, comme:

- → **Febelfin**: en adhérant au code de conduite de la fédération belge du secteur financier, Belfius s'engage à rester fidèle aux valeurs du secteur dans ses interactions quotidiennes avec la clientèle.
- → **BeCommerce**: le code de conduite de la fédération des entreprises belges actives dans l'e-commerce entend permettre au consommateur de faire ses achats en ligne de façon fiable et sûre.
- → **Assuralia**: Belfius Insurance adhère au code de conduite proposé de la fédération des entreprises d'assurances pour un traitement rapide et de qualité des réclamations.

6.3.6. À l'écoute de nos clients: gestion des plaintes

Belfius accorde une attention pointue aux plaintes qui lui sont adressées. Elle analyse chacun des dossiers, et y apporte une solution, en lien avec les différentes entités de la Banque. Ce traitement se déroule selon un plan par étapes, garant de son impartialité.

Plaintes par segment de clientèle

Côté **Retail & Commercial banking** (RCB), les 10.980 plaintes traitées en 2020 représentent une augmentation de 4% par rapport à 2019. Nos équipes de gestion des plaintes ont tourné à 100% de leur capacité pour répondre rapidement aux plaintes liées notamment à la situation sanitaire.

Nombre de plaintes traitées, par type (RCB)

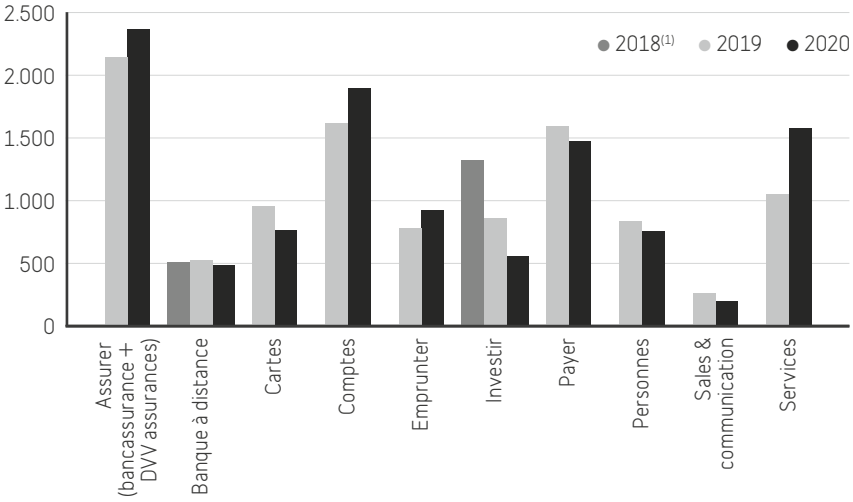

(1) Les chiffres pour 2018 ne sont pas disponibles en raison d'un changement dans les noms de domaine en 2019.

Nombre de plaintes traitées, par niveau de traitement (RCB)

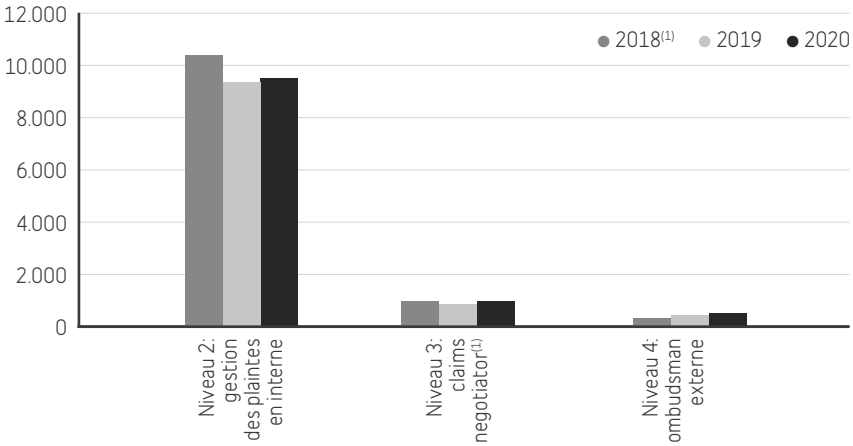

(1) Le niveau 3 - Negociator Complaints ne s'applique plus à DVV assurances depuis 2019. Les chiffres de 2018 ont été adaptés pour permettre une comparaison correcte.

Du côté des clients **public, social & corporate (PCB)**, le nombre de plaintes est stable, évoluant de 86 en 2019 à 89 en 2020. Près de la moitié des plaintes (48%) proviennent du secteur public. Le reste émane des clients Social profit (27%) et Corporate (25%).

Nombre de plaintes traitées, par type (PCB)

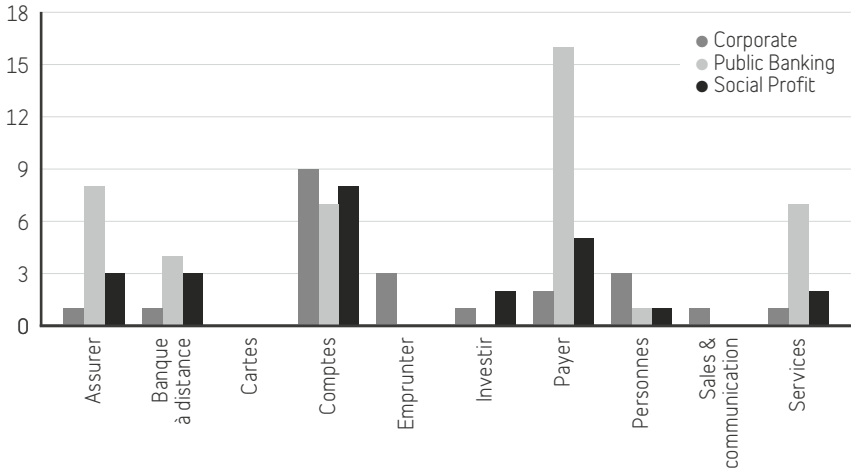

Impact de la situation sanitaire

754 plaintes, soit 6,8% des plaintes enregistrées en 2020, sont liées à la situation sanitaire spécifique. Outre ces plaintes spécifiquement estampillées «Covid-19», les plaintes liées au service en agence ont connu une hausse de 77% sur le second semestre 2020, par rapport à la même période en 2019. Elles portent principalement sur la fermeture partielle des agences, contraintes à fonctionner sur rendez-vous, et sur les mesures de sécurité sanitaire dans les locaux. La plupart des autres plaintes concernent des demandes de moratoire sur des crédits professionnels (47 plaintes) ou des crédits-logement (52 plaintes).

Les plaintes liées aux fraudes augmentent de 68%, très probablement à la suite de la crise sanitaire et à l'augmentation consécutive des achats à distance.

Discrimination et vie privée

Le nombre de plaintes relatives à ces deux aspects fondamentaux augmente, mais sa proportion reste limitée dans le nombre total de plaintes.

Du côté des 67 plaintes pour discrimination:

- → 31 dossiers concernent l'accès aux services bancaires de base. Pour trouver le bon équilibre entre le droit à un service bancaire de base et les obligations réglementaires de connaissance du client (Know Your Customer), la banque a entrepris en 2020 diverses démarches auprès de Fedasil et de la Croix-Rouge. Elle a porté une attention particulière aux plaintes concernant les mineurs non accompagnés placés sous tutelle.
- → Les 36 autres plaintes concernent principalement l'arrêt en 2019 du Comfort banking (un service téléphonique qui pouvait être utile aux personnes malvoyantes, âgées, étant dans l'incapacité d'utiliser un PC ou de se déplacer), un souci avec le lecteur de carte spécifique pour personnes malvoyantes, et un mauvais accueil assimilé à du racisme. Une coopérative d'agriculteurs s'est également plainte d'un manque d'intérêt pour son projet au bénéfice des grands acteurs du secteur.

150 des plaintes traitées en 2020 concernent la vie privée, contre 176 en 2019. La majorité d'entre elles (106) concernent la législation RGPD. Les autres concernent notamment des usurpations d'identité, ou des courriers mal adressés mais non ouverts (donc sans violation de données privées). 120 des plaintes liées aux autres domaines peuvent aussi être mises en lien avec des problèmes RGPD. Il s'agit souvent d'accès à des données personnelles par un tiers non autorisé à la suite d'un changement d'adresse, la suppression d'une procuration, etc.

6.4. Dialogue avec nos parties prenantes

Enfin, nous pensons que le rôle que nous voulons jouer dans la société ne peut être exercé de manière significative que par un dialogue constructif avec toutes nos parties prenantes. En contactant régulièrement les différents groupes de parties prenantes, nous pouvons évaluer leurs principales préoccupations et attentes concernant Belfius. De cette façon, nous restons au courant des questions et des événements actuels des parties prenantes et nous nous laissons inspirer par eux. Ils ont à leur tour la possibilité d'influencer nos choix politiques et d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement de Belfius.

Cette interaction contribue à déterminer nos choix, des choix qui, selon nous, auront un impact positif sur les grands défis de la société, au bénéfice de tous en fin de compte.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu concis de nos principales parties prenantes, de la manière dont nous dialoguons avec elles aujourd'hui et des principaux sujets de conversation.

Partie prenante	Comment instaurons-nous le dialogue?	Principaux sujets de discussion
Clients	• Outre les canaux numériques (sites web, application mobile) et Belfius Connect (un canal de conseil direct qui peut également être atteint en dehors des heures de travail et le samedi), le principal canal pour maintenir le contact avec les clients reste le canal physique (bureaux de banque et d'assurance), où nos banquiers et agents fournissent aux clients tout le service nécessaire • Enquête continue sur la satisfaction de la clientèle • Processus continu de gestion des suggestions et plaintes de clients	• Suggestions et plaintes des clients • Investissements responsables et durables • Transparence des produits • Accès aux services financiers
Collaborateurs	• Culture de feed-back permanent, ouvert et constructif entre dirigeants et collaborateurs («Au volant de votre carrière») • Entretien de carrière entre dirigeant et collaborateur au moins une fois tous les 12 à 18 mois • Sessions d'informations et webinaires organisés par le senior management, avec séances de questions-réponses • Enquête «comment allez-vous», organisée à six reprises entre mars et octobre 2020, mesurant le bien-être des employés pendant la période de télétravail obligatoire en raison des mesures Covid-19 • Baromètre de l'engagement: enquête annuelle qui invite les employés à faire entendre leur voix sur le fonctionnement interne de l'entreprise • Représentation au sein des organes sociaux et réseau de représentants syndicaux • Réseau d'aide psychosociale composé de personnes de confiance et d'un conseiller en prévention	• Rémunération équitable et compétitive • Coaching, accompagnement de carrière et formation • Conditions de travail agréables et saines: nouvelle organisation de travail pour une culture d'entreprise plus actuelle et plus ouverte • Santé physique et psychique des collaborateurs • Transparence sur la stratégie, la politique et les résultats
Organisations de la société civile, ONG	• Dialogue et enquêtes des diverses organisations et ONG	• Responsabilité sociétale, ambitions et engagement de Belfius • Politique d'investissement de Belfius
Actionnaires	• Concertation périodique et contacts opérationnels quotidiens avec la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) • Transmission d'informations à la SFPI pour répondre aux questions ad hoc externes	• Transparence sur les performances et les résultats de l'entreprise • Informations ad hoc pour répondre aux questions externes fournies rapidement et correctement • Gestion des risques
Fédérations sectorielles, organisations patronales et syndicats	• Affiliation/Représentation à la direction des fédérations financières et économiques (Febelfin, Assuralia, UPC, ABL, ABB, BEAMA), des organisations patronales, des plateformes de collaboration pour l'innovation, la technologie et le développement durable (The Shift) • Via les organes sociaux et les sous-commissions y afférentes	• Partage des connaissances avec les fédérations sectorielles • Concrétisation de la responsabilité sociétale • Nouvelle organisation de travail pour une culture d'entreprise plus actuelle et plus ouverte
Autorités et régulateurs	• Participation aux initiatives de concertation ministérielles au niveau fédéral et régional • Suivi systématique des initiatives réglementaires ayant un impact sur le secteur financier; réponses aux consultations publiques • Concertation périodique avec les organismes régulateurs, et en particulier la BNB, la FSMA et la BCE	• Respect de la réglementation et des obligations légales • Rapport financier adéquat • Critères d'exclusion dans le cadre de l'octroi d'un crédit • Politique d'achats responsable et écologique
Agences de notation, experts en durabilité, analystes, presse (financière)	• Conférences de presse sur les résultats de la Banque, avec appel aux investisseurs associés • Dialogue constructif et retour d'information sur les enquêtes de notation et les enquêtes ESG • Questions et réponses quotidiennes via le porte-parole de la Banque	• Transparence sur la gestion de l'entreprise, communication financière et non financière adéquate

6.5. Analyse de matérialité

En 2017, Belfius a réalisé une analyse de matérialité afin de déterminer les sujets à considérer comme «matériels» (c'est-à-dire les plus pertinents) pour Belfius lors de la conception de sa politique de durabilité. La matrice de matérialité présente les résultats en mettant en évidence les sujets sur lesquels il faut se concentrer.

Dans le premier quadrant (en haut à droite), apparaissent les sujets (indicateurs) mis en lumière par l'analyse comme prioritaires ou très importants. Ces sujets, et ceux qui ont un impact stratégique sur Belfius, ont été intégrés au maximum dans la gestion des risques ESG et dans la stratégie durable de Belfius.

Matrice de matérialité

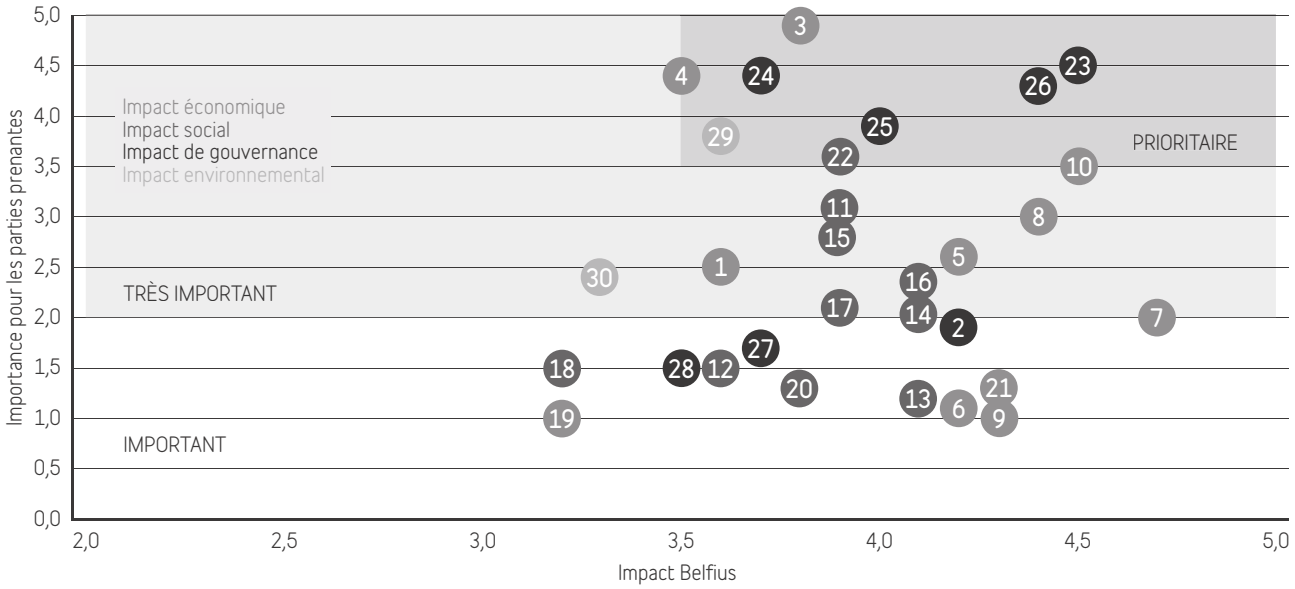

Résultats de l'analyse de matérialité

PRIORITAIRE	
3	Produits et services ayant un impact environnemental et social positif
23	Éthique, compliance et intégrité des opérations bancaires
4	Investissements et octroi de crédits durables et responsables
26	Lutte contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude
29	Limitation de l'impact indirect sur l'environnement et le climat (impact via des produits et services)
25	Transparence fiscale
24	Politique de rémunération transparente
22	Inclusion financière, accès aux services bancaires pour tous
10	Stabilité financière sur le long terme
2	Sécurisation des informations et de la plateforme informatique
6	Numérisation et innovation des produits et services
7	Satisfaction de la clientèle, qualité du service
9	Réinvestissement de l'épargne dans l'économie réelle et locale
13	Bien-être des collaborateurs, santé & sécurité au travail

IMPORTANT	
12	Dialogue social et relations avec les parties prenantes
18	Culture financière
19	Philanthropie d'entreprise
21	Respect des droits de l'homme sur le lieu de travail et dans les relations d'affaires
27	Politique d'achats responsable et écologique
28	Participation au débat public sur les opérations bancaires, investissements et assurances responsables
20	Engagement et investissements sociaux

TRÈS IMPORTANT	
1	Gestion globale des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux
8	Transparence à l'égard des clients: communication correcte et claire sur les produits et services
5	Protection de la vie privée et des données des clients
11	Conditions de travail et protection sociale
14	Développement des talents et formation sur le lieu de travail
15	Diversité et politique d'égalité des chances
16	Attirer et retenir les talents
17	Implication et engagement du collaborateur
30	Contrôle et limitation de l'impact environnemental direct de l'entreprise

Ressources humaines

Belfius accorde une importance majeure à ses talents; ce capital humain qui joue un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise. Les politiques de ressources humaines contribuent à positionner Belfius comme une organisation hautement orientée client et adaptée à un environnement en constante évolution.

Belfius avait présenté sa stratégie 2025 «Meaningfull & Inspiring for Belgian society, together» début février à l'ensemble du personnel qui lui avait réservé un très bon accueil. Peu après, la crise du Covid-19 s'est installée, chamboulant fortement notre manière de travailler. Au travers de nos actions visant à aider nos clients à faire face à la crise tout en préservant le bien-être de nos collaborateurs et la santé de Belfius, nous avons d'ores et déjà donné corps à cette stratégie. Cette concrétisation accélérée a apporté du sens et de la confiance aux collaborateurs.

Dès le départ, nous avons décidé d'aborder la crise sur du long terme, avec force et sérieux, sans stop and go et en faisant le choix du télétravail dans la durée pour les fonctions qui le permettent. Cette ligne directrice forte, mettant au centre le bien-être des collaborateurs, a été fortement appréciée.

Si le télétravail était déjà largement entré dans les habitudes de la majorité de nos collaborateurs, il nous est rapidement apparu qu'avec sa généralisation il serait indispensable d'apporter un soutien adéquat, tant aux individus qu'aux équipes, que ce soit au niveau de la saine collaboration comme du bien-être individuel. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire.

Après les communications de crise des premiers jours, nous avons donc mis en place une série d'initiatives, toutes regroupées dans un dossier spécifique sur InSite #EnsembleContreLeCovid:

- → une enquête Pulse, organisée régulièrement, qui prend le pouls des équipes via une question simple: «Comment allez-vous?», complétée d'une seconde question différente à chaque édition. Les taux de participation particulièrement élevés sont un signe de l'intérêt pour l'enquête et du besoin de nos collègues de s'exprimer;
- → des conseils sur le télétravail: comment bien organiser sa journée, garder son énergie, maintenir le contact… une rubrique spécifique pour inspirer les collaborateurs;
- → des Online Learning sessions organisées par nos équipes de formateurs;
- → des activités de sport et de détente en ligne.

1. Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle culture d'entreprise

1. Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle culture d'entreprise.
2. Nos collaborateurs: épine dorsale de notre entreprise.
3. Investir dans nos talents.
4. Continuer d'investir dans le bien-être.
5. Viser l'authenticité et la diversité.

Les quatre valeurs de Belfius donnent le cadre dans lequel notre nouvelle culture d'entreprise est stimulée jour après jour. Ces quatre valeurs sont:

- **orientation client**: la satisfaction de nos clients est et restera la référence et l'ambition qui régit tout ce que nous entreprenons;
- **authenticité**: nous respectons les individualités de chaque personne et trouvons les différences enrichissantes. Chacun est sous son meilleur jour s'il peut être lui-même;
- **équité**: nous cherchons à atteindre un juste équilibre entre les intérêts de tous nos partenaires: notre objectif est de créer de la valeur à long terme pour nos clients et notre entreprise, ainsi que pour la communauté et l'environnement;
- **esprit d'entreprise**: nous osons emprunter de nouvelles voies et repousser les limites. Nous avons également du flair pour les opportunités, que nous ambitionnons d'offrir avec passion, détermination et intégrité.

2. Nos collaborateurs: épine dorsale de l'entreprise

Notre stratégie est une réponse aux défis auxquels Belfius, et par extension tout le secteur bancaire, est confrontée aujourd'hui. Dans ce cadre, Belfius a choisi de soutenir au maximum l'«employabilité» de chacun de ses collaborateurs. Ensemble, nous avons la force requise pour affronter les défis de demain.

2.1. En chiffres

En 2020, Belfius comptait 6.474 collaborateurs (3.125 femmes et 3.349 hommes), dont 98,5% de détenteurs d'un contrat à durée indéterminée. Dans 84,5% des cas, il s'agissait de collaborateurs sous un régime de travail à temps plein, ce qui est pratiquement identique à la situation des années précédentes (2019: 84,6%, 2018: 84,4%).

La pyramide des âges donne la répartition du nombre de collaborateurs par tranche d'âges. Ces chiffres montrent que le vieillissement ne constitue pas seulement un des grands défis du futur proche (plus de 45% des collaborateurs sont âgés de 50 ans ou plus), mais qu'il offre aussi des opportunités sur le plan de l'«employabilité» des collaborateurs plus jeunes, qui peuvent ainsi poursuivre leur évolution au sein de l'organisation.

Évolution du nombre de collaborateurs actifs au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)(1)

Type de contrat	2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Contrat à durée indéterminée	3.275	3.080	6.355	3.294	3.080	6.374
Contrat à durée déterminée	96	74	170	55	45	100
TOTAL	**3.371**	**3.154**	**6.525**	**3.349**	**3.125**	**6.474**

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

Évolution du nombre de collaborateurs actifs à temps plein / temps partiel au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)[1]

Régime de travail	2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps plein	3.259	2.261	5.520	3.228	2.244	5.472
Temps partiel	112	893	1.005	121	881	1.002
TOTAL	**3.371**	**3.154**	**6.525**	**3.349**	**3.125**	**6.474**

Évolution du nombre de collaborateurs actifs par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)[1]

Tranches d'âge	2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
20 ans - 29 ans	255	241	496	252	246	498
30 ans - 39 ans	502	511	1.013	523	496	1.019
40 ans - 49 ans	941	1.031	1.972	876	984	1.860
50 ans - 59 ans	1.370	1.243	2.613	1.322	1.243	2.565
60+	303	128	431	376	156	532
TOTAL	**3.371**	**3.154**	**6.525**	**3.349**	**3.125**	**6.474**

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.2. Satisfaction et engagement des collaborateurs

Nous mesurons la satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs annuellement grâce à l'enquête d'engagement. Les résultats 2020 sont excellents, malgré la crise du Covid-19. Belfius a atteint des scores élevés et en hausse, tant sur le plan de la satisfaction des collaborateurs que sur le plan de l'engagement. Au niveau du groupe (Belfius Banque et Belfius Insurance), l'enquête révèle un niveau d'engagement de 90% (comparé à 84% en 2019) et un niveau de satisfaction de 96% (comparé à 91% en 2019).

Scores «indicateur de satisfaction» de l'Engagement Survey (Belfius Banque et Belfius Insurance)

	2019	2020
Belfius Banque	92,2%	96,7%
Belfius Insurance	86,6%	95,5%

Scores «indicateur d'engagement» de l'Engagement Survey (Belfius Banque et Belfius Insurance)[1]

	2019	2020
Belfius Banque	84,8%	90,9%
Belfius Insurance	78,7%	88,8%

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.3. Arrivées

Pour pouvoir faire face aux défis du futur, Belfius est persuadée qu'il est nécessaire d'investir dès aujourd'hui dans les solutions de demain. Pour Belfius comme pour beaucoup d'entreprises, la rotation naturelle du personnel et la nécessité de recruter de nouveaux profils constituent un défi de taille. Belfius est constamment en quête de nouveaux talents, et surtout de profils extrêmement divers.

En 2020, 648 offres d'emploi internes et externes pour des fonctions à durée indéterminée ont été publiées pour Belfius Banque et Belfius Insurance. Parmi les leviers pour attirer de nouveaux talents, Belfius a accueilli 55 stagiaires. Par ailleurs, le nombre d'entrées en service (contrat à durée indéterminée) a légèrement baissé: 269 en 2020, contre 281 en 2019.

Belfius recrute chaque année une vingtaine de Young Professionals, des jeunes qui viennent de décrocher leur diplôme ou qui ont déjà une expérience professionnelle limitée. Dans l'ensemble de l'organisation Belfius, ces jeunes collaborateurs œuvrent à des projets stratégiques dans différents départements, durant quatre périodes de six mois.

Évolution du nombre d'«entrées en service» par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius, hors transferts entre entités[1]

Année	Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
2019	20-29	57	53	110
	30-39	55	35	90
	40-49	29	30	59
	50-59	14	8	22
TOTAL 2019		**155**	**126**	**281**
2020	20-29	60	51	111
	30-39	49	36	85
	40-49	41	17	58
	50-59	9	6	15
TOTAL 2020		**159**	**110**	**269**

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

Nombre d'offres d'emploi internes et externes chez Belfius Banque et Belfius Insurance, hors offres d'emploi intérimaires

	2019	2020
Nombre d'offres d'emploi	786	648

Nombre de stagiaires chez Belfius Banque et Belfius Insurance (stages scolaires)

	2019	2020
Hommes	44	30
Femmes	27	25
TOTAL	**71**	**55**

> « À travers nos actions pour soutenir nos clients pendant la crise, tout en préservant le bien-être de nos collaborateurs et la santé de Belfius, nous avons déjà donné de la substance à notre stratégie Inspire 2025. »

Camille Gillon
Chief Human Resources Officer
Associate Member of the Management Board

2.4. Départs

En chiffres absolus, le nombre de départs a diminué l'an dernier. La majeure partie de ceux-ci sont le fait de collaborateurs dans la tranche d'âge des 60+ qui partent à la retraite. Ils représentent 84 des 256 départs, soit 32,8% du total.

Fin 2020, les 50 ans et + représentent 47,8% de la population active au niveau du groupe (Belfius Banque et Belfius Insurance). À l'avenir, continuer d'investir dans de nouveaux et jeunes talents sera plus que jamais une pierre angulaire de notre stratégie RH.

En 2020, il y a eu, chez Belfius Banque et chez Belfius Insurance, une attrition naturelle de respectivement 3,10% et 6,36%. En comparaison de 2019, ce pourcentage est relativement stable au niveau de Belfius Banque (3,04% en 2019) et en diminution chez Belfius Insurance (7,70% en 2019).

Évolution du nombre de «départs» par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius, hors transferts entre entités[1]

Année	Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
2019	20-29	26	22	48
	30-39	44	29	73
	40-49	21	15	36
	50-59	26	28	54
	60 et +	44	14	58
TOTAL 2019		**161**	**108**	**269**
2020	20-29	18	15	33
	30-39	23	23	46
	40-49	32	20	52
	50-59	23	18	41
	60 et +	53	31	84
TOTAL 2020		**149**	**107**	**256**

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

Évolution de la rotation au sein de Belfius Banque et Belfius Insurance, soit nombre de départs en année N / [(# effectif au 31/12 de l'année N-1 + # effectif au 31/12 de l'année N) / 2][1]

	2019	2020
Belfius Banque	3,04%	3,10%
Belfius Insurance	7,70%	6,36%

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.5. Mobilité interne

Les changements de notre environnement, tels que notamment les nouvelles technologies, la digitalisation, les départs en prépension, etc. exigent de nos collaborateurs une certaine flexibilité. Les gens ne se lancent plus dans un «emploi pour la vie» et avoir la faculté de se réinventer et se réorienter est devenu la base d'une carrière durable. Une des façons d'atteindre cela est d'évoluer vers un(e) autre rôle/ fonction au sein de l'entreprise. En tant qu'employeur, Belfius propose un large éventail de fonctions, tant dans les services centraux que dans les régions, et offre une grande variété d'opportunités d'emploi aux candidats potentiels. En 2020, 238 collaborateurs ont changé de fonction au sein de l'entreprise (contre 295 en 2019 et 251 en 2018).

3. Investir dans nos talents

Dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement, la formation continue ou «lifelong learning», joue un rôle essentiel et ne peut être assez soulignée. Belfius est persuadée que c'est la meilleure garantie pour un collaborateur de conserver une longueur d'avance sur les derniers développements (nouvelles technologies, nouveaux jobs/rôles...). Par conséquent, Belfius met à la disposition de ses collaborateurs les moyens dont ils ont besoin pour continuer à investir dans leur développement personnel et, ce faisant, leur donne l'opportunité de s'adapter aux besoins changeants du business et de ses clients.

À la suite du confinement, de nouvelles façons de travailler se sont imposées. Le télétravail a été généralisé, la transformation numérique s'est accélérée, les processus ont été revus. Dès le mois de mars, les équipes HR concernées se sont mobilisées pour continuer à offrir des formations et un apprentissage de qualité sous de nouveaux formats digitaux ou à distance. L'offre de formations a également été complétée par l'ouverture de nouveaux programmes pour soutenir autant les managers que l'ensemble des collaborateurs en cette période particulière.

Pour garantir et développer l'employabilité de ses collaborateurs, Belfius leur propose un large programme de formations au travers du portail «My Develoment». Depuis l'automne 2020, ce portail donne aussi accès à «Share&Learn», une plateforme interne de partage de contenus informatifs ou inspirants. Quelques mois après son lancement, elle compte déjà 450 vidéos ou documents, notamment dans le domaine de la collaboration à distance et du télétravail efficace.

L'accompagnement proposé aux managers s'est largement concentré sur la gestion à distance de leurs équipes. Dès le début du télétravail généralisé, les leaders ont reçu des formations et des outils spécifiques pour optimiser la collaboration de l'équipe à distance.

En 2020, Belfius Banque a enregistré en moyenne 5,98 jours de formation par équivalent temps plein, et Belfius Insurance 7,01 jours. Au niveau de Belfius Banque, l'évolution est liée à la diminution des formations classiques (expliquée par le contexte Covid-19). L'évolution observée chez Belfius Insurance s'explique par une augmentation significative de la formation on the job.

4. Continuer d'investir dans le bien-être

En tant qu'employeur moderne et attractif, Belfius a beaucoup investi ces dernières années dans des conditions de travail innovantes pour ses collaborateurs.

Pendant toute la longue période de télétravail entamée en mars 2020 à la suite de la crise du Covid-19, la santé et la sécurité de tous sont restées la priorité.

En plus de toutes les mesures préventives nécessaires, une série d'initiatives ont été mises en place pour contribuer et préserver le bien-être de chacun. Soulignons entre autres:

- → l'organisation à six reprises, entre mars et octobre 2020, de l'enquête «Comment allez-vous?»;
- → le partage systématique des résultats, avec les partenaires sociaux et l'ensemble des collaborateurs, qui nous a permis d'affiner nos actions là où cela était nécessaire;
- → le suivi quotidien de l'absentéisme et;
- → le suivi individuel de chaque collaborateur qui a été infecté ou en contact direct avec une personne infectée par le Covid-19.

4.1. Une approche structurée du bien-être

Au-delà des services de prévention pour la santé et le bien-être au travail ou de la cellule psycho-sociale, Belfius a adopté une approche structurée du bien-être pour ses collaborateurs. Cette initiative comporte deux volets:

- un «outil de bien-être» que chaque collaborateur peut utiliser à des moments spécifiques. Sur la base d'un questionnaire détaillé (centré sur le contexte professionnel et personnel du collaborateur), cet outil identifie de manière proactive les «risques pour le bien-être» par le biais d'un rapport personnel. Il fournit également des conseils et des aides concrètes pour passer à l'action, ainsi qu'un baromètre individuel jaugeant de la résistance professionnelle et personnelle;
- l'Employee Assistance Program (EAP). Grâce à ce programme, les collaborateurs peuvent disposer d'un «coach» à tout moment, de façon totalement anonyme s'ils le souhaitent. Les travailleurs en difficulté (pour des raisons professionnelles ou personnelles) peuvent ainsi être soutenus proactivement.

4.2. Absentéisme

Au fil des ans, chez Belfius, l'absentéisme est resté relativement stable. La diminution du taux d'absentéisme constatée en 2020 s'explique par la généralisation du télétravail dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19.

Pour Belfius Banque, le taux d'absentéisme était de 3,76% en 2020 contre 4,49% en 2019 et 4,12% en 2018. Pour Belfius Insurance, le taux d'absentéisme s'élevait à 4,98% en 2020 contre 5,67%, en 2019 et 5,76% en 2018.

5. Viser l'authenticité et la diversité

La politique de diversité de Belfius vise à offrir à chaque collaborateur la possibilité de s'épanouir et de développer ses talents, et est basée sur trois pierres angulaires: le genre, les générations et le type de personnalité.

5.1. Le genre

En ce qui concerne le genre, Belfius a l'ambition d'atteindre un meilleur équilibre des genres au sein de l'organisation. Dans les conseils d'administration, cet équilibre est régi par la loi(1), mais Belfius souhaiterait l'étendre à toutes les couches de l'organisation. C'est dans ce but qu'a été créé le Diversity Steering, en charge notamment du suivi et de la mise en œuvre concrète de cette ambition.

En 2020, le pourcentage de femmes qui occupent un poste au sein du management a atteint 35,4% (contre 32,2% en 2019). Cette tendance se reflète également au sein des Senior Managers où les femmes représentent 33,8% du total fin 2020 (contre 33,1% en 2019). Nous pouvons être fiers de cette évolution positive, mais Belfius entend mettre la barre encore plus haut et ambitionne d'atteindre un pourcentage de femmes d'au moins 44% d'ici fin 2025, et ce, à tous les niveaux de l'organisation.

Répartition des membres du conseil d'administration de Belfius Banque en fonction du genre

2019			2020		
Nombre d'administrateurs	Dont femmes	% de femmes	Nombre d'administrateurs	Dont femmes	% de femmes
15	5	33%	16	6	38%

5.2. Les générations

Les collaborateurs de Belfius couvrent cinq générations, des baby-boomers à la génération Z. Cette diversité de générations accroit les capacités, les expériences et les aptitudes. La valeur de cette diversité grandit encore dans la rencontre entre générations. Le séminaire de deux jours intitulé «Bridge Builders» permet à Belfius de mettre l'accent sur la plus-value qu'apporte la collaboration entre plusieurs générations. Cette initiative veut construire des ponts non seulement entre les différentes générations (en permettant à de jeunes collaborateurs et des collaborateurs plus expérimentés de travailler ensemble sur des sujets spécifiques) mais aussi entre Belfius et le monde extérieur (en collaborant avec des établissements du secteur social à Bruxelles). Seule une édition a pu avoir lieu sous sa forme habituelle en 2020. La seconde s'est déroulée à distance. Un beau succès selon la quarantaine de participants, qui pourrait être réitéré même après le Covid.

5.3. Le type de personnalité

La troisième pierre angulaire est la diversité des profils et des personnalités. Belfius a la conviction que les équipes composées de collaborateurs ayant des personnalités différentes, des talents différents et venant d'horizons différents sont plus performantes. Voilà pourquoi Belfius mise sur des cours de formation tels que «Discover Your Colours», «L'Intelligence émotionnelle au service de la communication» et «Boost your creative skills», où les participants apprennent non seulement à mieux se connaître eux-mêmes, mais aussi à mieux communiquer et collaborer avec les collègues et les clients, en tenant compte des personnalités de chacun.

Le large éventail des talents chez Belfius donne un coup de pouce supplémentaire à la réussite de notre stratégie.

(1) Depuis le 1er janvier 2019, un tiers au moins des membres du conseil d'administration désignés par l'État belge ou par une société contrôlée par l'État belge doit être de sexe différent de celui des autres membres (voir tableau: Répartition des membres du conseil d'administration de Belfius Banque en fonction du genre).

Résultats financiers

Remarques préliminaires aux comptes consolidés

1. Modifications du périmètre de consolidation

Belfius a acquis une participation de 32,63% dans Skipr, une solution logicielle de mobilité pour les professionnels qui permet à ses utilisateurs de gérer, planifier, réserver et payer leurs besoins de mobilité. La participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence. Belfius a annoncé un partenariat avec Immovlan en 2020, une plateforme immobilière innovante, et deviendra un actionnaire de référence en prenant une participation de 30% en janvier 2021. Les investissements dans Skipr et Immovlan permettent à Belfius de créer des partenariats autour de deux de ses grands axes stratégiques: la mobilité et le logement.

Belfius a acquis une participation de 33,33% dans Fairville par l'incorporation de certains actifs de sa filiale à part entière The Studio. Ce nouveau partenariat permet à Belfius d'accélérer le développement de services numériques locaux durables pour les citoyens. La filiale est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius a vendu sa filiale entièrement consolidée Brightknight.

Belfius Insurance a injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jaimy, ce qui a porté sa participation à 89,19%. En outre, Belfius Insurance a également injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jane, ce qui a porté sa participation à 87,97%. À l'occasion de l'entrée de Belfius Insurance dans le capital de Jaimy en mars 2021, la compagnie a injecté un million d'euros supplémentaires, ce qui a porté sa participation à 90,84%.

De plus, en janvier 2021, Belfius Insurance a injecté un capital supplémentaire de EUR 2,2 millions dans Jane, ce qui a porté sa participation à 91,04%. Ces investissements garantissent le développement de ces entités et leur expansion commerciale sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance continue d'investir dans l'immobilier direct et a acheté les sociétés immobilières Immo Saint-Michel et Philadelphus. Ces deux entités sont consolidées par intégration globale. En outre, Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea en février 2021, pour un montant total de EUR 21 millions.

La société d'investissement Auxipar a changé de nom pour devenir Capline le 4 février 2020.

2. Aspects fondamentaux des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Belfius ont été préparés sur la base du principe de continuité des activités, en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Analyse du bilan consolidé

Le total du bilan a augmenté de EUR 15,6 milliards, ou 9,0%, passant de EUR 172,4 milliards pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 à EUR 188,0 milliards au 31 décembre 2020. Le total du bilan se compose de EUR 170,2 milliards pour le groupe bancaire Belfius (contre EUR 154,2 milliards au 31 décembre 2019) et de EUR 17,8 milliards pour Belfius Insurance (contre EUR 18,2 milliards au 31 décembre 2019). Ces montants représentent la contribution du groupe bancaire et de Belfius Insurance dans la consolidation et ne reflètent pas le total de leurs bilans respectifs.

L'augmentation du total du bilan provient principalement des fonds supplémentaires reçus de la participation au TLTRO III et des dépôts de la clientèle en raison de la croissance organique des comptes à vue et d'épargne. Bien que l'on puisse noter une augmentation des prêts hypothécaires, une partie importante des fonds a été déposée à la facilité de dépôt de la BNB. Une diminution de la juste valeur des produits dérivés peut être constatée, principalement en raison de l'impact de la compensation des produits dérivés conclus avec LCH (London Clearing House), bien que partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt.

> "Belfius continue d'afficher une solvabilité financière et des liquidités solides."

Peter De Baere
Head of Financial Communication

Synthèse du bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/19	*Contribution Banque dans le groupe[1]*	*Contribution Assurances dans le groupe[1]*	31/12/20	*Contribution Banque dans le groupe[1]*	*Contribution Assurances dans le groupe[1]*	Évolution
TOTAL DE L'ACTIF	172.439	*154.215*	*18.225*	187.991	*170.212*	*17.779*	+15.552
Dont							
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.716	*6.716*	*0*	25.434	*25.434*	*0*	+18.718
Prêts et créances sur établissements de crédit	16.208	*16.169*	*39*	11.912	*11.815*	*97*	-4.296
A. Évalués au coût amorti	16.208	*16.169*	*39*	11.912	*11.815*	*97*	-4.296
Prêts et créances	94.944	*90.440*	*4.504*	98.108	*93.448*	*4.660*	+3.164
A. Évalués au coût amorti	93.391	*88.913*	*4.479*	96.812	*92.170*	*4.642*	+3.420
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.553	*1.528*	*25*	1.296	*1.278*	*18*	-257
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	29.490	*17.591*	*11.898*	28.849	*17.263*	*11.586*	-641
A. Évalués au coût amorti	22.476	*16.443*	*6.034*	22.039	*16.152*	*5.887*	-437
B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.257	*216*	*5.041*	5.170	*201*	*4.969*	-87
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.756	*933*	*823*	1.639	*909*	*730*	-116
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	*0*	*3.671*	3.813	*0*	*3.813*	+142
Dérivés	13.305	*13.304*	*1*	12.188	*12.188*	*0*	-1.117
TOTAL DES DETTES	161.933	*144.515*	*17.419*	177.258	*160.239*	*17.019*	+15.325
Dont							
Caisse et avoirs des banques centrales	4.017	*4.017*	*0*	14.174	*14.174*	*0*	+10.157
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	5.819	*5.802*	*18*	5.008	*5.004*	*4*	-811
A. Évalués au coût amorti	5.819	*5.802*	*18*	5.008	*5.004*	*4*	-811
Dettes et dépôts	85.450	*85.450*	*0*	95.338	*95.338*	*0*	+9.888
A. Évalués au coût amorti	85.397	*85.397*	*0*	95.287	*95.287*	*0*	+9.890
B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	53	*53*	*0*	51	*51*	*0*	-2
Titres de créance émis et autres passifs financiers	27.655	*27.654*	*1*	24.402	*24.402*	*1*	-3.252
A. Évalués au coût amorti	19.342	*19.341*	*1*	16.069	*16.068*	*1*	-3.273
B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.313	*8.313*	*0*	8.333	*8.333*	*0*	+21
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671	*0*	*3.671*	3.813	*0*	*3.813*	+142
Dérivés	18.630	*18.626*	*4*	18.310	*18.253*	*57*	-320
Provisions pour activités d'assurance	13.180	*0*	*13.180*	12.659	*0*	*12.659*	-521
Dettes subordonnées	1.157	*1.157*	*0*	1.151	*1.151*	*0*	-7
A. Évalués au coût amorti	1.157	*1.157*	*0*	1.151	*1.151*	*0*	-7
FONDS PROPRES DU GROUPE	9.984	*9.203*	*781*	10.209	*9.476*	*733*	+225
Dont							0
Fonds propres de base	9.348	*9.141*	*208*	9.815	*9.429*	*387*	+467
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	636	*62*	*573*	393	*47*	*346*	-242
FONDS PROPRES TOTAUX	10.506	*9.700*	*806*	10.733	*9.973*	*760*	+227
Dont							
Fonds propres du groupe	9.984	*9.203*	*781*	10.209	*9.476*	*733*	+225
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	*497*	*0*	497	*497*	*0*	0
Participations ne donnant pas le contrôle	25	*0*	*25*	28	*0*	*27*	+3

(1) Information basée sur des chiffres non audités.

1. Actif

1.1. Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Le poste «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» a augmenté de EUR 18,7 milliards ou 278,7%, pour atteindre EUR 25,4 milliards au 31 décembre 2020 (contre EUR 6,7 milliards au 31 décembre 2019). Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, Belfius dépose une partie de son cash excédentaire TLTRO III auprès de la Banque nationale de Belgique.

1.2. Prêts et créances sur établissements de crédit

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 4,3 milliards, ou -26,5%, pour atteindre EUR 11,9 milliards (31 décembre 2019: EUR 16,2 milliards). La diminution de EUR 4,7 milliards des contrats de cession-rétrocession, due aux mouvements du marché monétaire, a été partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,4 milliard du cash collatéral payé.

1.3. Prêts et créances

Les prêts et créances augmentent de EUR 3,2 milliards, ou 3,3%, pour atteindre EUR 98,1 milliards (31 décembre 2019: EUR 94,9 milliards), en raison d'une augmentation des prêts de EUR 2,9 milliards (principalement des prêts à terme et des prêts hypothécaires), conformément à notre stratégie de développement de la franchise commerciale et de soutien à l'économie belge. Les garanties en espèces augmentent de EUR 0,3 milliard.

Notons que certains prêts ne réussissent pas le test SPPI et sont, en conséquence, évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats. Cela concerne principalement des prêts au secteur public et social, avec des formules de taux d'intérêt spécialement structurées. L'encours a diminué de EUR 0,3 milliard pour atteindre EUR 1,3 milliard fin 2020, principalement en raison des remboursements.

Le ratio de qualité des actifs, qui indique le rapport entre les prêts et créances dépréciés (étape 3) et l'encours brut des prêts et créances, augmente de 1,96% au 31 décembre 2019 à 2,02% au 31 décembre 2020 (voir chapitre sur les Risques pour plus d'informations).

1.4. Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres

Le portefeuille de dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres représente, pour le groupe bancaire Belfius, EUR 17,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 17,6 milliards) et pour Belfius Insurance EUR 11,6 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards).

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 0,4 milliard, ou -1,9%, pour atteindre EUR 22,0 milliards (31 décembre 2019: EUR 22,5 milliards), à la suite de la vente de certaines obligations d'État italiennes d'une valeur comptable de EUR 0,6 milliard chez Belfius Banque et des cessions chez Belfius Insurance.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 0,1 milliard, ou -1,7%, à EUR 5,2 milliards (31 décembre 2019: EUR 5,3 milliards). Cette diminution est attribuée à la cession de certains instruments de capitaux propres (EUR 0,4 milliard) ainsi qu'à des ajustements négatifs de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la suite de la baisse des marchés boursiers par rapport à la fin de l'année 2019. Les titres de créance ont augmenté en raison des ajustements positifs de la juste valeur résultant de la baisse des taux d'intérêt malgré des spreads de crédit plus importants par rapport à la fin de l'année 2019.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,1 milliard, ou -6,6%, à EUR 1,6 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,8 milliard), en raison de certaines cessions du portefeuille de fonds (EUR 0,1 milliard) et d'ajustements négatifs de la juste valeur, causés par la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie de Covid-19.

1.5. Produits « unit-linked » liés aux activités d'assurance

Les produits liés aux fonds de placement dans nos activités d'assurance (Branche 23) augmentent de EUR 0,1 milliard, ou 3,9%, pour atteindre EUR 3,8 milliards (31 décembre 2019: EUR 3,7 milliards), sous l'effet des transferts d'investissements de clients Branche 21 arrivant à échéance et d'ajustements positifs de la juste valeur, partiellement compensés par des produits structurés Branche 23 arrivant à échéance.

1.6. Dérivés

Les dérivés diminuent de EUR 1,1 milliard, ou -8,4%, pour atteindre EUR 12,2 milliards (31 décembre 2019: EUR 13,3 milliards), principalement en raison de l'impact de la compensation des dérivés par LCH, partiellement compensé par la baisse des taux d'intérêt. L'impact total de la compensation pour les produits dérivés par LCH s'élève à EUR 7,8 milliards fin 2020, contre EUR 7,2 milliards fin 2019.

2. Dettes

Le total des dettes augmente de EUR 15,3 milliards, ou 9,5%, pour atteindre EUR 177,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 161,9 milliards), en raison d'une augmentation des sources de financement dans les «Caisse et avoirs des banques centrales», qui s'explique par la participation supplémentaire dans le TLTRO III et les «Dépôts» des clients, ainsi que par un glissement des «Titres de créance émis» vers les «Dépôts».

2.1. Caisse et avoirs des banques centrales

Le poste «Caisse et avoirs des banques centrales» augmente de EUR 10,2 milliards pour atteindre EUR 14,2 milliards (31 décembre 2019: EUR 4,0 milliards). À la fin de 2019, Belfius avait une participation en cours dans TLTRO II et TLTRO III de respectivement EUR 1,2 milliard et EUR 2,8 milliards. Belfius a tiré EUR 11,5 milliards supplémentaires de TLTRO III en 2020 et a remboursé le TLTRO II en cours, ce qui a donné une participation totale de EUR 14,3 milliards dans TLTRO III au 31 décembre 2020.

2.2. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

Les dettes envers et dépôts des établissements de crédit diminuent de EUR 0,8 milliard, ou -13,9%, pour atteindre EUR 5,0 milliards (31 décembre 2019: EUR 5,8 milliards), en raison d'une baisse des dépôts expliquée par la gestion des liquidités à court terme.

2.3. Dettes et dépôts

Les dettes et dépôts augmentent de EUR 9,9 milliards, ou 11,6%, pour atteindre EUR 95,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 85,4 milliards). L'augmentation des dettes envers et dépôts de la clientèle s'explique par la croissance organique des comptes à vue et des comptes d'épargne.

2.4. Titres de créance émis et autres passifs financiers

Les titres de créance émis et autres passifs financiers diminuent de EUR 3,3 milliards, ou -11,8%, pour atteindre EUR 24,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 27,7 milliards).

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 3,3 milliards, ou -16,9%, pour atteindre EUR 16,1 milliards (31 décembre 2019: EUR 19,3 milliards), principalement en raison de l'échéance de EUR 3,0 milliards de certificats de dépôt et de EUR 0,8 milliard d'obligations sécurisées, partiellement compensée par l'émission de EUR 0,5 milliard d'obligations sécurisées, de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Preferred Senior et de EUR 0,5 milliard d'obligations dites non-Preferred Senior.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats restent stables à EUR 8,3 milliards.

2.5. Dérivés

Les dérivés diminuent de EUR 0,3 milliard, ou -1,7%, pour atteindre EUR 18,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 18,6 milliards), principalement en raison de l'impact de la compensation des produits dérivés par LCH, partiellement compensé par la baisse des taux d'intérêt. L'impact total de la compensation pour les produits dérivés par LCH s'élève à EUR 7,8 milliards fin 2020, contre EUR 7,2 milliards fin 2019.

2.6. Provisions pour activités d'assurance

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 538 millions, ou -5%, pour atteindre EUR 11,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards). Dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt, on peut noter une évolution continue des produits Branche 21 vers des formes d'investissement alternatives telles que les produits Branche 23 ou Branche 44. De ce fait, une part considérable des contrats d'investissement Branche 21 arrivant à échéance ne sont pas réinvestis dans de nouveaux contrats d'investissement Branche 21.

Une perte en comptabilité reflet de EUR 301 millions a été comptabilisée en 2020, alors qu'aucune perte en comptabilité reflet n'a été enregistrée en 2019. Cette augmentation est en partie due à la baisse des taux d'intérêt et à une évolution asymétrique des spreads de crédit entre les actifs et les passifs. Pour les fonds distincts gérés par Belfius Insurance, la comptabilité reflet a été comptabilisée pour EUR 49 millions, soit une augmentation de EUR 11 millions par rapport à 2019, qui s'explique principalement par l'augmentation de la juste valeur des instruments de dette résultant de la baisse des taux d'intérêt.

La provision technique pour les produits non-vie augmente de EUR 17 millions, ou 1%, pour atteindre EUR 1,3 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation du portefeuille non-vie et de quelques réserves supplémentaires pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs sur les grands sinistres avec dommages corporels pour les assurances automobile et générale. Néanmoins, les provisions pour sinistres ont diminué en raison de la période de confinement qui a suivi la crise du Covid-19 et qui a eu un impact positif sur les résultats des sinistres. En outre, Belfius a enregistré une reprise de EUR 13 millions de provisions pour sinistres conformément au cadre d'appétence au risque, contre une reprise de EUR 5 millions en 2019.

2.7. Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées diminuent de EUR 7 millions, ou -0,6%, pour atteindre EUR 1,2 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,2 milliard).

3. Fonds propres

Le total des fonds propres augmente de EUR 227 millions, ou 2,2%, pour atteindre EUR 10,7 milliards (31 décembre 2019: EUR 10,5 milliards). L'augmentation s'explique principalement par le bénéfice de EUR 532 millions enregistré au cours de la période, partiellement compensé par une diminution de EUR 242 millions des gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats. La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué en raison de l'augmentation des spreads de crédit, partiellement compensée par le contexte des taux d'intérêt bas. La juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué en raison de la baisse du marché des actions.

3.1. Fonds propres de base

Les fonds propres de base augmentent de EUR 467 millions, ou 5,0%, pour atteindre EUR 9,8 milliards (31 décembre 2019: EUR 9,3 milliards). L'augmentation s'explique principalement par le bénéfice de EUR 532 millions. Cette évolution est partiellement compensée par les résultats réalisés sur les instruments de fonds propres qui sont directement comptabilisés dans les bénéfices non distribués. Un total de EUR 52 millions (après impôts) de pertes réalisées sur ces transactions a été enregistré en 2020 (principalement chez Belfius Insurance). Le paiement du Additional Tier 1 s'est élevé à EUR 14 millions après impôt (considéré comme un dividende en vertu d'IFRS).

> “Fonds propres du groupe à EUR 10,2 milliards fin 2020.”

3.2. Gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

Les gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats diminuent de EUR 242 millions, ou -38,1%, pour atteindre EUR 393 millions (31 décembre 2019: EUR 636 millions). La contribution du groupe bancaire Belfius s'élève à EUR 47 millions (en diminution de EUR 15 millions) et de Belfius Insurance EUR 346 millions (en diminution de EUR 227 millions).

La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 123 millions, ou -36,5%, pour atteindre EUR 214 millions (31 décembre 2019: EUR 337 millions). Ceci s'explique par l'augmentation des spreads de crédit et des plus-values réalisées résultant des cessions réalisées par Belfius Insurance ainsi que par la comptabilisation d'une perte latente de EUR 170 millions (après impôts), partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.

La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 142 millions, ou -53,9%, pour atteindre EUR 121 millions (31 décembre 2019: EUR 263 millions), en raison de la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie de Covid-19 et de la comptabilisation d'une perte latente de EUR 66 millions (après impôts), partiellement compensée par certaines cessions avec une perte réalisée.

Les gains (pertes) sur la couverture de flux de trésorerie augmentent de EUR 13 millions pour atteindre EUR -69 millions (31 décembre 2019: EUR -82 millions), majoritairement en raison de l'évolution du spread de base sur les positions de produits dérivés en GBP et en USD.

La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 15 millions, ou -18%, pour atteindre EUR 69 millions (31 décembre 2019: EUR 84 millions), principalement en raison de l'effet d'une baisse du taux d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime à prestations définies.

L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance augmente de EUR 24 millions, 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la future participation bénéficiaire s'élève à EUR 156 millions. Au 31 décembre 2020, un montant de EUR 84 millions était comptabilisé dans le compte de résultats, contre EUR 103 millions fin 2019. La somme restante de EUR 72 millions (EUR 58 millions après impôt) est comptabilisée par le biais des fonds propres.

3.3. Instruments de fonds propres additionnels Tier 1

La valeur de l'émission d'un instrument de fonds propres additionnels Tier 1 ne présente pas de variations.

Analyse du compte de résultats consolidé

Synthèse du compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/19	*Contribution Banque dans le groupe[1]*	*Contribution Assurances dans le groupe[1]*	31/12/20	*Contribution Banque dans le groupe[1]*	*Contribution Assurances dans le groupe[1]*	Évolution
REVENUS	2.489	*1.967*	*522*	2.614	*2.069*	*544*	+125
Dont							
Marge d'intérêts nette	1.900	*1.488*	*412*	1.992	*1.590*	*402*	+91
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	96	*97*	*(1)*	24	*47*	*(23)*	-72
Résultat net sur investissements et dettes	53	*(4)*	*57*	55	*15*	*40*	+1
Commissions nettes	580	*563*	*16*	641	*622*	*19*	+61
Résultat technique des activités d'assurance	(20)	*0*	*(20)*	68	*0*	*68*	+88
Autres revenus et charges	(196)	*(200)*	*4*	(220)	*(220)*	*0*	-25
CHARGES	(1.452)	*(1.205)*	*(247)*	(1.465)	*(1.207)*	*(257)*	-13
RÉSULTAT BRUT	1.036	*762*	*275*	1.149	*862*	*287*	+113
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(111)	*(118)*	*7*	(453)	*(448)*	*(5)*	-342
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(7)	*(1)*	*(5)*	(17)	*(14)*	*(3)*	-10
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	918	*642*	*276*	679	*400*	*279*	-239
(Charges) Revenus d'impôt	(252)	*(181)*	*(71)*	(147)	*(81)*	*(66)*	+105
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	*0*	*(1)*	0	*0*	*0*	+1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	667	*461*	*207*	532	*319*	*212*	-136

(1) Information basée sur des chiffres non audités.

1. Revenus

Le revenu total de Belfius augmente de EUR 125,1 millions, ou 5,0%, pour atteindre EUR 2.614 millions (31 décembre 2019: EUR 2.489 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 2.069 millions (31 décembre 2019: EUR 1.967 millions). Quant à la contribution de Belfius Insurance, elle s'élève à EUR 544 millions (31 décembre 2019: EUR 522 millions).

1.1. Marge d'intérêts nette

La marge d'intérêts nette augmente de EUR 91,3 millions, ou 4,8%, pour atteindre EUR 1.992 millions (31 décembre 2019: EUR 1.900 millions), principalement en raison de la hausse des volumes de prêts combinée à une discipline stricte en matière de prix, malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, la diminution de l'encours de la Branche 21 et les réinvestissements aux rendements de marché inférieurs. La marge d'intérêt nette en 2020 est soutenue par le taux d'intérêt appliqué par le TLTRO pour EUR 78 millions (dont EUR 76 millions provenant du TLTRO III), contre EUR 16 millions en 2019. Sur la base des volumes de prêts nets actuels et prévus, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conditions du programme TLTRO soient remplies pour la période allant du 24 juin 2020 au 23 juin 2021 et que, par conséquent, le taux d'intérêt effectif comprenne une réduction supplémentaire de 50 points de base. En outre, l'année 2020 a également été marquée par une restructuration importante d'un dossier spécifique de leasing d'entreprise. Enfin, une perte sur modification de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison de l'allègement accordé aux clients vulnérables, à la suite du moratoire sur les prêts hypothécaires. Les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont simplement prolongés avec la période de report, sans compensation pour la perte de valeur. Par conséquent, la valeur actuelle de la valeur du temps perdu doit être reconnue d'emblée pour ces prêts.

1.2. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats diminue de EUR 72 millions pour atteindre 24 millions (31 décembre 2019: EUR 96 millions). Le revenu net des opérations de négociation diminue de EUR 47 millions pour atteindre EUR 44 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation des spreads de financement par rapport à la fin de l'année 2019. Le résultat net des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats a diminué de EUR 31 millions pour atteindre EUR -33 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 en raison de l'impact négatif de la baisse des marchés des actions, partiellement compensée par les faibles taux d'intérêt. Le résultat net de la comptabilité de couverture a augmenté de EUR 8 millions, passant à EUR 15 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et a été affecté, entre autres, par les risques de base.

1.3. Résultat net sur investissements et dettes

Le résultat net sur investissements et dettes augmente de EUR 1,3 million, ou 2,5%, pour atteindre EUR 55 millions (31 décembre 2019: EUR 53 millions).

En 2020, Belfius Insurance a réalisé EUR 23 millions sur la vente d'obligations, destiné à gérer l'écart de duration, contre EUR 57 millions en 2019.

Un gain additionnel de EUR 42 millions a été réalisé en 2020 sur la vente d'immobilisations corporelles, principalement sur la vente partielle du bâtiment Galilée.

1.4. Revenu de commissions nettes

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 61,4 millions, ou 10,6%, pour atteindre EUR 641 millions (31 décembre 2019: EUR 580 millions). Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des commissions sur les frais de gestion d'actifs résultant d'une augmentation des frais d'entrée et de gestion et d'une hausse des volumes moyens d'encours, ainsi que sur l'activité d'assurance en raison de l'augmentation des commissions en non-vie. À noter que les revenus de commissions sur les services de paiement ont diminué en 2020 en raison de la baisse des volumes de transactions causée par le confinement du Covid-19.

1.5. Résultat technique des activités d'assurance

Le résultat technique des activités d'assurance vie et non-vie croît de EUR 87,8 millions pour atteindre un bénéfice de EUR 68 millions (31 décembre 2019: une perte de EUR 20 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance vie progresse de EUR 44 millions. Les garanties d'intérêts ont diminué de EUR 43 millions en raison de la baisse du volume des encours de la Branche 21 de l'assurance vie et de la diminution des taux d'intérêt moyens garantis sur les volumes restants.

En non-vie, la marge technique s'est améliorée de EUR 44 millions, principalement en raison de la baisse des charges de sinistres, en particulier dans les lignes d'assurance automobile et d'indemnisation des accidents du travail liées à la période de confinement du Covid-19, ainsi que dans les branches Habitation et Tous Risques. Le coût des catastrophes naturelles, net de réassurance, est resté stable à EUR 25 millions par rapport à 2019. En outre, une provision pour sinistres de EUR 31 millions a été comptabilisée pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs sur les grands sinistres avec dommages corporels pour les assurances automobile TPL et générale TPL. À la suite de la réévaluation des provisions techniques non-vie, et conformément au cadre de l'appétence au risque en non-vie, une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions a été comptabilisée en 2020, contre EUR 5 millions en 2019.

> “Des revenus de commissions nettes en forte hausse en 2020.”

1.6. Autres revenus et charges nets

Les autres revenus et charges nets diminuent d'un montant de EUR 24,6 millions, ou -12,6%, pour atteindre une perte de EUR 220 millions (31 décembre 2019: une perte de EUR 196 millions).

Belfius comptabilise une charge de EUR 237 millions en 2020 au titre des taxes sur le secteur financier (y compris la contribution au Fonds de Résolution Unique), soit une augmentation de EUR 15 millions par rapport à 2019. Belfius a choisi par le passé de payer une part de sa contribution au Fonds de Résolution Unique au moyen d'un Engagement de Paiement Irrévocable.

Un ratio cost-income de 56%.

2. Charges

Les charges augmentent de EUR 12,5 millions, ou 0,9%, pour atteindre EUR 1.465 millions (31 décembre 2019: EUR 1.452 millions), en raison d'une augmentation des frais de personnel, de la numérisation et des efforts d'innovation. Belfius combine cela avec un contrôle strict des coûts dans d'autres domaines, conduisant, globalement, à une augmentation contrôlée et continue des coûts. L'augmentation des coûts des amortissements liés à nos investissements est presque entièrement compensée par la diminution des coûts opérationnels et des frais de réseau. Il est à noter que Belfius a reconnu des amortissements accélérés en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne en 2020, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques à la suite de la pandémie de Covid-19.

2.1. Frais de personnel

Les frais de personnel diminuent de EUR 6,6 millions, ou -1,0%, pour atteindre EUR 630 millions (31 décembre 2019: EUR 637 millions).

2.2. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs diminuent de EUR 17,4 millions, ou -3,6%, pour atteindre EUR 471 millions (31 décembre 2019: EUR 489 millions), conformément à la stricte gestion des coûts et à l'impact de la crise du Covid-19 sur les frais de bureau, les événements et les coûts de marketing, ainsi qu'à la réaffectation temporaire des ressources de certains projets stratégiques à long terme plus coûteux, à la gestion de crise à court terme moins coûteuse, malgré l'augmentation des honoraires professionnels (principalement due à l'utilisation croissante des intérimaires et des services de conseil pour certains projets stratégiques majeurs).

2.3. Frais de réseau

Les frais de réseau diminuent de EUR 0,8 million, ou -0,4%, pour atteindre EUR 211 millions (31 décembre 2019: EUR 212 millions), conformément à la couverture de réseau de Belfius marquée par une légère baisse constante.

2.4. Dépréciation et amortissements sur actifs immobilisés

La dépréciation et les amortissements sur actifs immobilisés augmentent de EUR 37,3 millions, ou 32,4%, pour atteindre EUR 152 millions (31 décembre 2019: EUR 115 millions): à la suite d'investissements continus dans la digitalisation et l'innovation ainsi que le renouvellement d'applications core banking et insurance, davantage de coûts de développement subis en interne ont été activés et se traduisent par des amortissements accrus d'actifs immatériels. En outre, Belfius a comptabilisé des amortissements accélérés en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne en 2020, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

3. Résultat brut

Le résultat brut augmente de EUR 112,5 millions, ou 10,9%, pour atteindre EUR 1.149 millions (31 décembre 2019: EUR 1.036 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 862 millions (31 décembre 2019: EUR 762 millions) et celle du groupe assureur à EUR 287 millions (31 décembre 2019: EUR 275 millions).

4. Dépréciations

4.1. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit augmentent de EUR 341,7 millions pour atteindre EUR 453 millions (31 décembre 2019: EUR 111 millions). L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflète la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément

aux orientations de l'ABE, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19. Des dépréciations supplémentaires ont également été constatées sur un nombre limité d'entreprises clientes qui sont entrées en phase 3 au cours de l'année 2020.

4.2. Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels augmentent de EUR 9,9 millions, passant à EUR 17 millions (31 décembre 2019: EUR 7 millions).

Belfius a comptabilisé une réduction de valeur de EUR 12 millions sur les travaux de rénovation antérieurs effectués pour les distributeurs automatiques de billets dans les bâtiments des agences bancaires à la suite du projet avec Batopin, qui centralisera la gestion des distributeurs automatiques de billets pour différentes banques belges.

Belfius a réévalué ses actifs incorporels et corporels pour tenir compte de l'impact du Covid-19, ce qui a entraîné une dépréciation de EUR 2 millions sur les actifs incorporels de Jaimy.

5. Résultat net avant impôt

Le résultat net avant impôt diminue de EUR 239 millions, ou -26%, pour atteindre EUR 679 millions (31 décembre 2019: EUR 918 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 400 millions (31 décembre 2019: EUR 642 millions) et celle du groupe assurances à EUR 279 millions (31 décembre 2019: EUR 276 millions).

6. Charges d'impôt

Les charges d'impôt, impôts différés compris, diminuent de EUR 104,5 millions, ou -41,5%, pour atteindre EUR 147 millions (31 décembre 2019: EUR 252 millions), principalement en raison de la baisse du bénéfice imposable des entités de Belfius et de la diminution du taux d'imposition normal à 25%.

Une baisse du taux d'imposition effectif à 21,7% peut être observée en 2020, contre 27,4% en 2019.

Les revenus nets d'impôts différés diminuent de EUR 122,9 millions pour atteindre EUR 81 millions (31 décembre 2019: EUR -42 millions), principalement en raison de différences temporaires pour les ajustements de la juste valeur et les dépréciations.

7. Résultat net part du groupe

Le résultat net total du groupe de Belfius s'élève à EUR 532 millions (31 décembre 2019: EUR 667 millions).

8. Dividende

Conformément aux restrictions sur la distribution de dividendes fondées sur la recommandation de la BCE, le conseil d'administration du 25 mars 2021 a proposé à l'assemblée générale du 28 avril 2021 de verser un dividende ordinaire de EUR 77 millions au titre de l'exercice comptable 2020, correspondant au plus faible des deux montants suivants: (i) un taux de distribution de 15% sur le bénéfice net ajusté de 2020 et (ii) 0,20% du ratio CET1 de fin d'année 2020.

9. Solvabilité

9.1. Solvabilité Banque

Fin 2020, le ratio CET1 s'élevait à 17,11%, soit une augmentation de 126 points de base par rapport à fin 2019. Il est à noter que le ratio CET1 prend en compte certaines dispositions transitoires de l'IFRS 9 et d'autres effets positifs des ajustements réglementaires liés au Covid-19 s'élevant à 144 points de base.

L'augmentation du ratio CET1 est le résultat des effets positifs de l'augmentation des fonds propres CET1 (+214 points de base), compensés par les effets négatifs de l'augmentation du montant total de l'exposition au risque (-88 pb).

Le capital de CET1 s'élevait à EUR 10.150 millions, contre EUR 8.941 millions à la fin de 2019. L'augmentation du capital CET1 de EUR 1.209 millions (CET1) résulte principalement:

- → de l'inclusion du résultat net consolidé de EUR 532 millions;
- → de l'inclusion des réserves de capitaux propres du groupe Belfius Insurance pour EUR 146 millions;
- → de l'impact des dispositions supplémentaires («add-backs») d'IFRS 9 grâce aux dispositions transitoires prévues dans le CRR pour EUR 413 millions;
- → de l'augmentation des réévaluations à la juste valeur des portefeuilles d'instruments de dettes et d'actions pour EUR 281 millions;
- → de la diminution de la déduction pour logiciels et autres actifs incorporels de EUR 79 millions grâce aux assouplissements liés au Covid-19 accordés par la BCE;
- → partiellement compensée par la correction pour dividende prévisible de EUR 210 millions (sur la base d'un taux de distribution de 40%) et
- → une diminution de la réévaluation des plans de pension de EUR 21 millions.

Fin 2020, le montant total de l'exposition au risque de Belfius s'élevait à EUR 59.309 millions, soit une augmentation de EUR 2.911 millions par rapport aux EUR 56.398 millions de fin 2019.

Le montant de l'exposition au risque de crédit, y compris le risque de crédit de contrepartie, a augmenté de EUR 2.017 millions pour atteindre EUR 44.559 millions, la production de nouveaux prêts étant restée importante au cours de la période, principalement dans les secteurs Business Banking et Corporate. Cet effet a été partiellement compensé par les actions du management. Il est à noter que depuis le premier trimestre de 2020, Belfius est soumise à une surcharge (Add-on) réglementaire liée à la nouvelle définition du défaut. Cette augmentation a néanmoins été compensée par les mesures réglementaires prises dans le cadre de la gestion du Covid-19: extension du facteur de soutien aux PME, mesures transitoires IFRS 9 et nouveau traitement des logiciels.

L'exposition au risque réglementaire pour le Compromis danois a augmenté de EUR 2.522 millions pour atteindre EUR 9.391 millions, principalement en raison du changement de la méthode d'évaluation de la participation dans Belfius Insurance.

L'exposition au risque réglementaire CVA a diminué de EUR 642 millions en raison d'une gestion active du risque de crédit de la contrepartie, y compris des couvertures supplémentaires de la CVA, du dénouement de swaps non collatéralisés avec des contreparties financières et d'un recours accru à la compensation par CCP.

L'exposition au risque de marché a augmenté de EUR 59 millions en raison de l'évolution du marché.

L'exposition au risque opérationnel a augmenté de EUR 106 millions au cours de la période, parallèlement à l'augmentation des revenus.

En prévision d'un cadre réglementaire plus strict applicable à partir de 2020 et en application de l'article 3 du CRR, Belfius avait inclus dans ses exigences de solvabilité pour le quatrième trimestre de 2019 un montant supplémentaire d'exposition au risque de EUR 1.150 millions. Fin 2020, Belfius a supprimé ces montants de couverture au risque réglementaire additionnels, dès lors que ceux-ci ne paraissaient plus appropriés eu égard à la crise du Covid-19.

À la fin de 2020, le ratio Tier 1 s'élevait à 17,95%, soit une augmentation de 121 points de base par rapport à la fin de 2019. Cette augmentation suit l'évolution du ratio CET1 puisqu'il n'y a pas de nouveaux éléments AT1.

Le ratio de fonds propres total s'élevait à 20,37%, soit une augmentation de 117 points de base par rapport à la fin de 2019.

9.2. Solvabilité Insurance

Le ratio Solvabilité II (avant dividende) de Belfius Insurance s'élève à 212% fin décembre 2020. Celui-ci est inchangé par rapport au ratio de fin décembre 2020 (dividende exclu).

La diminution des fonds propres réglementaires (sans tenir compte de la distribution d'un dividende prévisible de EUR 140 millions) est compensée par une décroissance proportionnelle du SCR.

Le ratio Solvabilité II, y compris le dividende prévisible de EUR 140 millions, s'élève à 200%.

Plus de détails sont fournis dans le chapitre «Gestion du capital» de ce rapport annuel.

Reporting par segment

Sur le plan analytique, Belfius répartit ses activités et comptes en trois segments: Retail & Commercial (RC), Public & Corporate (PC) et Group Center (GC). RC et PC couvrent les principales activités commerciales de Belfius.

- → **Retail & Commercial (RC)**, qui gère les relations commerciales avec les particuliers et les petites et moyennes entreprises (PME), tant à l'échelle de la Banque que de l'Assureur.
- → **Public & Corporate (PC)**, qui gère les relations commerciales avec le secteur public, le secteur social ainsi que les (grandes) entreprises, tant à l'échelle de la Banque que de l'Assureur.
- → **Group Center (GC)**, qui comprend principalement les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux. Il s'agit principalement des résultats de la gestion de portefeuille obligataire et dérivés.

Chiffres clés du reporting par segment (non audités)

Bilan

(en milliards d'EUR)	31/12/19 Actifs	Dettes	Fonds propres
Retail and Commercial (RC)	63,3	84,3	2,8
Public and Corporate (PC)	43,4	25,7	2,7
Group Center (GC)	65,7	51,9	5,0
TOTAL	**172,4**	**161,9**	**10,5**
dont activités bancaires[1]	154,2	144,5	9,7
dont activités d'assurance[1]	18,2	17,4	0,8

(1) Il est à noter que ces actifs, passifs et les fonds propres représentent la contribution de Belfius Banque et de Belfius Insurance Groupe au bilan consolidé.

(en milliards d'EUR)	31/12/20 Actifs	Dettes	Fonds propres
Retail and Commercial (RC)	66,4	91,2	2,5
Public and Corporate (PC)	43,4	29,0	2,7
Group Center (GC)	78,3	57,0	5,6
TOTAL	**188,0**	**177,3**	**10,7**
dont activités bancaires[1]	170,2	160,2	10,0
dont activités d'assurance[1]	17,8	17,0	0,8

(1) Il est à noter que ces actifs, passifs et les fonds propres représentent la contribution de Belfius Banque et de Belfius Insurance Groupe au bilan consolidé.

Ratio Loan-to-deposit de 89%.

Les actifs et passifs de Retail & Commercial (RC) et de Public & Corporate (PC) reflètent les activités commerciales de ces deux métiers. Alors que le segment RC affiche un financement excédentaire, celui de PC est davantage tiré par les actifs. Dans l'ensemble, le bilan commercial montre un financement excédentaire avec un solide ratio Loan-to-Deposit de 89% fin 2020.

Il est à noter qu'il n'y a pas de ventes ou d'achats internes entre les segments. Les actifs et les passifs présentés dans un segment sont ceux générés par et provenant des secteurs d'activité.

Les fonds propres alloués à RC et à PC correspondent au capital réglementaire normatif calculé par les volumes pondérés des risques des segments multipliés par 13,5% (ratio CET1 minimum opérationnel de Belfius).

> "Un bancassureur intégré, ancré dans tous les segments de l'économie belge"

Chiffres clés du reporting par segment (non audités)

Compte de résultats

(en millions d'EUR)	31/12/19 Retail and Commercial	Public and Corporate	Group Center	Total
REVENUS	1.731	550	207	2.489
CHARGES	(1.057)	(228)	(167)	(1.452)
RÉSULTAT BRUT	674	322	40	1.036
Coût du risque	(37)	(77)	3	(111)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(8)	1	0	(7)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	630	246	42	918
(Charges) revenus d'impôt	(169)	(67)	(16)	(252)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	461	179	26	666
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	0	1	(1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	464	179	25	667
dont banque[1]	287	164	10	461
dont assureur[1]	177	15	15	207

(1) Veuillez noter que le compte de résultats représente la contribution de Belfius Banque et de Belfius Insurance Groupe au compte de résultats consolidé.

(en millions d'EUR)	31/12/20 Retail and Commercial	Public and Corporate	Group Center	Total
REVENUS	1.745	613	255	2.614
CHARGES	(1.080)	(246)	(139)	(1.465)
RÉSULTAT BRUT	665	367	116	1.149
Coût du risque	(183)	(304)	33	(453)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(17)	0	0	(17)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	466	64	149	679
(Charges) revenus d'impôt	(108)	(12)	(27)	(147)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	357	52	122	532
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	0	1	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	359	52	121	532
dont banque[1]	196	19	105	319
dont assureur[1]	163	33	16	212

(1) Veuillez noter que le compte de résultats représente la contribution de Belfius Banque et de Belfius Insurance Groupe au compte de résultats consolidé.

Retail and Commercial (RC)

1. Description de l'activité RC

Belfius Banque est un des principaux bancassureurs en Belgique, servant 3,7 millions de clients particuliers et professionnels fin 2020 par l'entremise de 590 agences, de notre canal de services d'assurances à distance Belfius Connect et d'un grand nombre de guichets automatiques. Avec plus de 1,6 million d'utilisateurs mobiles actifs(1) fin 2020, Belfius Banque s'inscrit aussi en leader dans le domaine de la banque mobile. D'après une étude menée par Sia Partners, Belfius Mobile est la deuxième meilleure application bancaire mobile au niveau mondial. Belfius Banque est le troisième pourvoyeur de crédits hypothécaires sur le marché belge: la nouvelle production de prêts hypothécaires en 2020 lui permet en effet de se tailler une part de marché de 17%. Belfius Banque est aussi le numéro quatre en Belgique pour les produits d'épargne et d'investissement, avec une part de marché estimée à 12%. Elle est le troisième partenaire financier des PME belges, avec environ 300.000 clients professionnels et une part de marché estimée à environ 16,9% (en termes de crédits en cours).

Belfius Insurance propose des produits d'assurance aux particuliers et aux professionnels, par l'intermédiaire tant du réseau d'agences Belfius Banque que du réseau d'agents liés de DVV assurances ou encore de Corona Direct. Étant donné la croissance de ce canal au cours des années précédentes, le modèle économique de Belfius Insurance s'articule de plus en plus autour de la bancassurance. Belfius Insurance a également intégré la marque Elantis qui propose, par le biais de courtiers indépendants, des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation portés au bilan de Belfius Insurance, de Belfius Banque et d'une banque tierce.

3,7 millions de clients particuliers et professionnels.

(1) Défini comme utilisant l'application mobile/tablette au moins une fois par jour (en moyenne).

D'après l'étude menée par Assuralia en 2019, Belfius Insurance a réalisé une part de marché en assurance vie de quelque 7,0% et en assurance non-vie de 5,5% pour 2019, ce qui en fait globalement le cinquième assureur en Belgique.

1.1. Segmentation de la clientèle

En 2020, Belfius a continué à opérer une sous-segmentation de sa clientèle au sein du segment Retail & Commercial. Belfius distingue les sous-segments suivants:

- → Retail, qui regroupe les particuliers dont le patrimoine financier est inférieur à EUR 100.000;
- → Privilege, qui regroupe les particuliers dont le patrimoine financier se situe entre EUR 100.000 et EUR 500.000;
- → Private, qui regroupe les particuliers dont le patrimoine financier se situe entre EUR 500.000 et EUR 2,5 millions;
- → Wealth, qui regroupe les particuliers dont le patrimoine financier est supérieur à EUR 2,5 millions; et
- → Business, le segment des indépendants, des professions libérales (comptables, avocats, médecins, etc.) et des PME dont le chiffre d'affaires est inférieur à EUR 10 millions.

Plus d'interactions clients via le canal Data et Digital

Tous les clients Retail & Commercial peuvent bénéficier des services bancaires par le biais des canaux digitaux et mobiles faciles d'emploi, ainsi que d'un centre moderne d'interaction et de services à distance, Belfius Connect, qui assure un service omnicanal dématérialisé pour les produits phares avec des fonctions d'interaction avec les clients par téléphone, chat et e-mail. Belfius Connect est actuellement accessible de 8h00 à 22h00 les jours ouvrables de la semaine et de 9h00 à 17h00 le samedi. La capacité des canaux digitaux et à distance de la plate-forme Belfius Connect ne cesse d'évoluer et d'être améliorée en continu.

Belfius réserve aux clients Retail des solutions digitales en libre-service d'excellente qualité et leur donne accès à des spécialistes aux moments clés de leur vie, soit en agence, soit à distance. L'offre de produits Retail inclut essentiellement les cartes de crédit, les comptes à vue, les produits d'assurances non-vie (p. ex. assurances voiture, habitation, familiale et assistance), les crédits à la consommation et les crédits hypothécaires, les comptes d'épargne, l'épargne-pension et d'autres produits d'investissement (p. ex. fonds communs de placement et Flex Invest Plan).

Pour les clients Privilege, Belfius dispose d'account managers locaux ainsi que de spécialistes régionaux des assurances et des crédits pour aider les clients à identifier les meilleures solutions de constitution, de gestion et de préservation du patrimoine. Les produits et services sont basés sur les convictions de Belfius et sur des solutions «Meaningful & Inspiring», des solutions thématiques à double impact (à travers des donations), et comprennent un large éventail de services de bancassurance et de gestion d'actifs.

Belfius met à la disposition de ses clients Private et Wealth Management un Private Banker local dédié ou un Wealth Manager spécialisé afin d'identifier les solutions permettant de structurer, d'optimiser, de gérer et de protéger leurs avoirs, jusqu'à la planification successorale. Cette offre de produits et services comprend la gestion discrétionnaire, MyPortfolio – un système de gestion patrimoniale sur mesure –, l'analyse du patrimoine et la planification financière ainsi que des solutions immobilières, sans négliger la philanthropie et l'art. En 2020 et malgré la crise du Covid-19, une première transaction d'actifs illiquides pour Belfius a été lancée avec Tristan Capital Partners, un fonds de placement immobilier européen affichant un bilan positif sur plus de 20 ans. Belfius a également lancé de nouvelles solutions en matière de gestion d'actifs en collaboration avec BlackRock et JP Morgan.

Belfius aborde cette clientèle par des moyens novateurs, le Wealth Management Hub et les Private Houses, de même que par l'intermédiaire de Wealth Managers certifiés Febelfin qui adoptent une approche holistique de la gestion patrimoniale. L'offre Wealth Management de Belfius se compose de formules personnalisées, couvrant la planification successorale, la transmission des entreprises familiales ainsi qu'une expérience digitale dédiée et un accès à des experts du marché financier.

L'offre Belfius destinée aux clients Business cible les professions libérales, les indépendants et les PME (jusqu'à EUR 10 millions de chiffre d'affaires), suivant l'approche «professionnelle-personnelle» à la base de la stratégie commerciale de Belfius. L'offre regroupe à la fois les solutions bancaires et d'assurances, à chaque stade du cycle de vie de l'entreprise (lancement, croissance et transmission) et de la personne (crédits d'investissement et hypothécaires, planification des investissements et plans de pension), avec des solutions spécifiques pour les starters, pour les professionnels des secteurs de la médecine et de la comptabilité. Parmi les produits, on compte des financements personnalisés (crédits, factoring, leasing), des solutions de gestion des liquidités et de paiement, des investissements, des solutions de mobilité, des produits d'assurance non-vie et des produits d'assurance vie business.

Produits

Le segment Retail & Commercial offre un large éventail de produits bancaires et d'assurance vie et non-vie qui répondent aux besoins des clients de ce segment.

Produits de paiement

Les produits de paiement se présentent sous la forme de packages composés d'un compte à vue associé à une carte de débit ou de crédit, selon le niveau de service choisi, allant du package d'entrée de gamme gratuit Belfius Pulse à la formule Platinum. L'octroi d'une carte de crédit se fait sous réserve d'acceptation suivant une procédure efficace de gestion du risque. Le client peut également opter pour une MasterCard Prepaid. Toutes les cartes incluent les options de paiement sans contact par carte ou smartphone Android.

Des packs spécifiques (Business Pack et Business Pack Plus) sont proposés aux clients Business. Ces derniers peuvent en outre bénéficier de services supplémentaires répondant à leurs besoins, tels que la gestion de trésorerie. Belfius soutient également le développement des entreprises locales au travers d'une offre complète (POS + E/M Commerce) de moyens de paiement.

Tous ces produits sont de plus en plus largement disponibles en ligne grâce à tous les canaux mobiles et Internet.

Compte tenu de l'évolution constante des moyens de paiement dans un cadre législatif européen changeant (notamment l'entrée en vigueur de la PSD2), Belfius a investi dans de nouvelles solutions (par exemple, la possibilité de lier les cartes à une Fitbit ou une Garmin). Belfius est aussi un des principaux actionnaires de Bancontact Payconiq, leader du marché belge des cartes et systèmes de paiements locaux, et d'Isabel, la fintech la plus importante en Belgique, qui offre des services (multi-)bancaires pour les clients business.

Produits de crédit

Le produit phare de Belfius destiné à la clientèle Retail est la vaste gamme de crédits hypothécaires à taux fixe ou variable. Belfius propose également des crédits à la consommation (y compris des prêts auto), prêts personnels et prêts à la rénovation.

Des produits de crédit adaptés aux besoins de la clientèle Business sont également proposés, notamment des financements d'impôts, des facilités de fonds de roulement (notamment Belfius Business Cash+) et des crédits d'investissement.

Belfius aide aussi les start-up à obtenir un financement par le biais du programme qu'elle a lancé avec le Fonds européen d'investissement (le «FEI») et dans le cadre duquel le FEI garantit jusqu'à la moitié du crédit. Belfius Banque est la seule banque sur le marché belge à avoir coopéré de la sorte avec le Fonds européen d'investissement.

Produits d'épargne et d'investissement

Les produits d'épargne et d'investissement se répartissent en deux catégories: les produits de bilan et les produits hors bilan. Parmi les produits bilantaires figurent les comptes d'épargne, les comptes à vue, les comptes à terme, les bons de caisse et les obligations émis par Belfius, destinés à l'ensemble de nos clients, dont les clients Business. Les produits hors bilan incluent la gestion de portefeuille discrétionnaire, les fonds communs de placement, les actions et les obligations émises par des tiers.

Deux nouveaux Fonds du Futur ont été lancés en 2020, Belfius Wo=Men et Belfius Be=Long, et renforcent les solutions thématiques à double impact.

- → Belfius Wo=Men est un fonds destiné à promouvoir une culture d'entreprise positive en faveur de l'égalité des genres grâce à la sélection des 100 meilleures actions en termes d'égalité des genres. Un double impact sera généré pour réduire les inégalités hommes-femmes. Concrètement, une partie des frais de gestion est reversée pour financer des bourses dédiées aux femmes ou au sport féminin sponsorisées par la Fondation Roi Baudouin.
- → Belfius Be=Long investit dans des entreprises dont l'ambition est de bâtir un avenir où il est possible de vivre plus longtemps, plus heureux et en meilleure santé. Belfius Be=Long se concentre sur des entreprises qui ont identifié l'immense potentiel de

ces changements majeurs en termes de démographie, de technologique, de médecine et de mode de vie. Un double impact est généré par la donation d'une partie des frais de gestion à Tubbe, une initiative de la Fondation Roi Baudouin.

Belfius propose également des produits d'investissement liés à ses produits d'assurance. Belfius fait la distinction entre: la Branche 21 (une assurance vie avec une garantie de capital et un rendement minimum garanti auxquels s'ajoute éventuellement une participation bénéficiaire variable) et la Branche 23 (une assurance vie sans garantie de capital, mais avec un rendement potentiellement plus élevé via des fonds d'investissement). Belfius commercialise également une combinaison de produits à capital garanti et unit-linked, connus sous le nom de Branche 44.

Au travers de sa gestion active des clients et de solutions d'investissement reposant sur les Convictions Belfius, Belfius offre une approche d'investissement alignée sur le niveau d'autonomie souhaité de chaque client. En 2020, Belfius a lancé une approche de gestion des investissements de ses clients reposant sur les Convictions Belfius: des Convictions Belfius solides et précises, constituant la clé de voûte de la stratégie d'investissement de Belfius, formulant des décisions récurrentes en matière d'allocation d'actifs, lesquelles sont communiquées aux clients.

En tant que pierre angulaire de l'approche commerciale de Belfius, YuMe est un soutien pour l'onboarding d'un client d'un segment par le biais de suggestions exploitables. Une version améliorée de YuMe Investors a été publiée en 2020 afin de générer et d'activer des suggestions d'investissements pour le client en fonction de ses objectifs à long terme et de ses souhaits. Les démarches nécessaires ont été entreprises en 2020 pour lancer en 2021 une nouvelle YuMe Private à l'attention des Private Members, le point de départ du Private Membership qui fournira un aperçu clair de tous les actifs des clients.

Grâce aux applications Belfius, les clients peuvent suivre en temps réel l'évolution de tous leurs produits d'épargne et d'investissement sur leur GSM ou leur tablette. Par le biais de ses conseils en investissement omnicanaux «mobile first», Belfius est autorisée à proposer des offres d'investissement personnalisées sur smartphone, tablette et ordinateur conformément à MiFID II.

Produits d'assurances

Belfius Insurance propose à ses clients un éventail complet de produits d'assurances vie et non-vie par l'entremise du réseau d'agences de Belfius Banque et de ses points de contact digitaux. Ces produits sont également commercialisés par le réseau d'agents liés de DVV assurances, ainsi que par l'intermédiaire de Corona Direct.

La gamme de produits couvre les garanties d'assurance non-vie: l'assurance auto (responsabilité civile et omnium), l'assurance de responsabilité civile, l'assurance incendie et l'assurance risques divers. En ce qui concerne les produits d'assurances non-vie, les principaux sont l'assurance habitation et l'assurance auto, qui représentaient 37% et 43% des primes brutes émises au sein du segment Retail & Commercial en 2020. L'assurance santé et l'assurance revenu garanti représentaient chacune 2% des primes brutes émises en 2020.

En outre, des assurances vie, telles que l'épargne-pension, des assurances vie mixtes, des assurances épargne, des assurances revenu garanti, des assurances décès et des assurances de solde restant dû liées aux crédits hypothécaires, sont également proposées. Les clients professionnels ont accès à d'autres produits comme la pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI) et l'engagement individuel de pension (EIP). En 2020, le produit d'assurance vie le plus important en termes de primes brutes émises au sein du segment Retail & Commercial est la Branche 21, même si les produits de la Branche 23 gagnent du terrain dans le portefeuille d'assurances Belfius. En 2020, les produits classiques de la Branche 21, les produits financiers de la Branche 21 et les produits de la Branche 23 représentaient respectivement 50%, 21% et 29% des primes brutes émises.

1.2. Canaux de distribution

En adoptant un business model omnicanal, Belfius poursuit un juste équilibre entre les interactions humaines, d'une part, et les interactions digitales à distance, efficaces et conviviales, d'autre part. L'approche innovante en matière de digital et d'accès à distance cible les clients Retail et est assortie d'interactions à valeur ajoutée qui ont lieu en agence aux moments clés de la vie du client. La gestion des relations est centrée sur les clients Privilege, Private et Business et est soutenue par des outils digitaux, permettant un accès à distance.

Belfius commercialise ses produits de bancassurance à travers son réseau qui, fin 2020, comptait 590 agences, ses canaux digitaux et son centre de services à distance Belfius Connect. Elle distribue également ses produits d'assurances via son réseau de 313 agents liés DVV assurances (fin 2020), de sa filiale d'assurances directes Corona Direct et de sa marque Elantis.

Réseau d'agences

Fin 2020, Belfius Banque met 590 agences à la disposition de ses clients, dont 457 sont tenues par des agents liés indépendants, les 133 autres étant des agences propres. Sur le plan organisationnel, les 590 agences sont regroupées en 93 «clusters». Chaque cluster réunit en moyenne 6 agences et un effectif commercial de 34 personnes approximativement.

La capacité de décision locale est une priorité; le processus décisionnel doit avoir lieu au plus près du client. Chaque cluster dispose de spécialistes en assurances, crédits hypothécaires et crédits à la consommation, d'un Wealth Manager, d'un Private Banker local, d'un Corporate & Business Banker local et d'un Account Manager pour les investisseurs. Les incitants offerts à chaque agence sont liés à ses résultats financiers et/ou commerciaux ainsi qu'à la satisfaction de la clientèle et à ses performances en matière de conformité légale et réglementaire.

Réseau d'agents liés de DVV assurances[1]

DVV assurances opère depuis plus de 90 ans sur le marché belge de l'assurance vie et non-vie. Par l'entremise de ses 313 agences (fin 2020), chacune dotée d'experts assurances dédiés, DVV assurances propose une gamme complète de produits d'assurances et de crédits hypothécaires aux particuliers, aux indépendants et aux petites entreprises.

La stratégie de DVV consiste à élargir sa clientèle, en proposant une gamme de produits d'assurance vie et non-vie de grande qualité, répondant aux besoins des particuliers mais aussi des professionnels. Les services et conseils personnalisés fournis par l'intermédiaire local constituent la principale valeur ajoutée pour ses clients. La priorité de cette stratégie consiste à rajeunir le portefeuille de clients, à s'orienter clairement vers des experts en assurances professionnelles et à poursuivre le processus de digitalisation en cours en guise de soutien au conseiller local de DVV.

Le réseau d'agents liés de DVV demeure, en 2020, le principal canal de distribution de produits d'assurance non-vie de Belfius, à la fois dans le segment Retail et le segment Business.

Corona Direct Assurances

Corona Direct Assurances est la filiale d'assurances directes de Belfius. Ses 222.000 clients ont accès aux produits d'assurances par des canaux directs (e-commerce, téléphone). Parmi les produits d'assurances proposés par Corona Direct, on trouve les polices familiales, auto, habitation, funérailles, animal domestique et autres. Corona Direct propose une gamme de produits E2E standardisée, innovante et totalement digitale à un prix compétitif, un service de qualité à la clientèle et la capacité d'innover, notamment en proposant des produits tels que l'assurance auto au kilomètre.

Belfius Connect

Belfius Connect, le centre de ventes et de services Belfius, soutient les flux commerciaux omnicanaux de bout en bout, en utilisant différents canaux de communication (y compris le téléphone, l'e-mail, le chat et les médias sociaux) pour interagir avec les clients. Alors que les agences ont été contraintes, durant la crise du Covid-19, de fermer leurs points de vente et n'ont pu accueillir leur clientèle que sur rendez-vous, Belfius Connect a joué un rôle crucial en restant disponible (les jours ouvrables de 8h00 à 22h00 et le samedi de 9h00 à 17h00) afin de répondre aux questions des clients et les accompagner dans les flux de vente à distance en les guidant dans les canaux digitaux.

Elantis

Depuis 2012, Belfius Insurance a intégré la marque Elantis, qui propose des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation par l'entremise de courtiers indépendants. Au 31 décembre 2020, Elantis représentait EUR 0,2 milliard (soit 13%) de l'encours des crédits à la consommation de Belfius et EUR 3,8 milliards (soit 10%) de l'encours des crédits hypothécaires de Belfius.

(1) Veuillez noter que la marque commerciale LAP, qui était utilisée dans la partie francophone de Belgique, a été convertie en DVV (déjà utilisée dans la partie néerlandophone du pays) en 2020.

1.3. Digital, data & beyond banking

De manière constante, Belfius a été pionnière dans la gestion de la transformation digitale mobile. Ceci lui permet non seulement de renforcer le cœur de son métier, mais également sa marque et sa proximité avec le client dans un monde plus digital, et mène à la transformation de son business model vers une collaboration étroite entre le digital et l'humain.

L'App Belfius Mobile est reconnue mondialement comme étant la première en termes de facilité, de fonctionnalités et d'expérience utilisateur.

L'App Belfius Mobile a été une fois de plus élue parmi les meilleures app bancaires au monde (entre autres par Deloitte et Sia Partners). Elle renforce la proximité avec le client et la marque Belfius. Elle laisse moins d'espace aux néo-banques qui tentent de capturer les relations avec la clientèle.

Pour la cinquième année consécutive, Belfius Mobile arrive en tête du classement (4,6*) des apps bancaires de toutes les banques belges dans les deux app stores.

Le leadership digital de Belfius a récemment encore été confirmé par Sia Partners, qui a classé Belfius numéro 1 en Belgique dans son tout premier classement digital pour le marché des assurances belge. L'étude comparait l'étendue de l'offre digitale, de même que l'expérience et le trajet client, les canaux de contact et les fonctions et services accessibles de manière digitale.

Le prix décerné est confirmé par les dernières statistiques de Belfius Insurance:

- → 10% des polices d'assurances habitation et familiale sont souscrites entièrement de manière digitale «end-to-end»; ce pourcentage augmente à 20% quand il s'agit d'assurances locatives;
- → 15% des ventes sont conclues à la suite d'une simulation digitale;
- → 25% des polices d'assurances souscrites dans une agence Belfius sont signées de manière digitale;
- → les déclarations de sinistre d'assurances habitation sont gérées de manière digitale dans 40% des cas et jusqu'à 60% des cas après des intempéries.

La plateforme mobile n'a pas cessé d'évoluer pour répondre aux besoins mobiles changeants de la clientèle. L'adoption client augmente continuellement d'année en année: en 2020, 165.000 clients supplémentaires ont installé notre app (la même croissance qu'en 2019). Fin 2020, environ 1,58 million d'utilisateurs actifs utilisent l'App une fois par jour ou plus (36 connexions par mois). L'intensification de l'activité mobile dans la clientèle dépasse sensiblement le niveau des pairs européens. Belfius Mobile est devenue la première plateforme de paiement et de services digitaux avec plus de 560 millions de connexions en 2020.

De nouvelles fonctionnalités viennent s'ajouter tous les trois mois. Les dernières versions comprennent:

- → vente digitale de l'assurance app-normale Home & Family: il est désormais possible de souscrire une nouvelle assurance modulaire sur smartphone, tablette ou PC ainsi que dans les agences;
- → gestion digitale des sinistres via un chatbot automatisé, MyBo;
- → un nouveau code pin en 5 chiffres pour se connecter et pour valider les transactions effectuées;
- → paiements via Garmin & Fitbit;
- → une signature digitale pour de nombreux produits, par exemple des crédits business et des assurances vie...;
- → stationnement en rue;
- → une page inspiration & actualités d'investissement pour diffuser les dernières nouvelles et les convictions de Belfius pour les investissements;
- → barre de navigation au bas de l'écran qui facilite l'accès à toutes les fonctionnalités.

> “L'application mobile de Belfius a été à nouveau reconnue parmi les meilleures applications bancaires au monde, renforçant de ce fait la proximité avec les clients.”

Geert Van Mol,
Chief Digital Officer
Associate Member of the Management Board

La mise en œuvre des initiatives d'efficacité dans les activités de Belfius et le développement de son offre de services digitaux ont joué un rôle important dans l'amélioration de sa performance financière. Ces initiatives incluent notamment les progrès opérationnels dans le réseau d'agences, la gamme de produits et la force de vente, sans oublier les gains apportés par la plateforme mobile. Un élément essentiel de la stratégie de Belfius consiste à exploiter les résultats de ces initiatives et à optimiser encore le modèle opérationnel par la poursuite de l'intégration et de la digitalisation. Belfius parvient à une maîtrise des coûts qui équilibre, d'une part, les économies et les gains d'efficacité, et, d'autre part, les investissements stratégiques et l'innovation.

Digital Sales

Les ventes par le canal digital continuent d'augmenter, propulsées par l'adoption sans cesse croissante des clients et les améliorations des fonctions de l'app:

- → 40% des nouveaux clients Belfius sont arrivés par un canal digital;
- → 67% des plans d'épargne pension ont été vendus par la voie digitale, dont 80% en mobile;
- → 45% des nouvelles cartes de crédit ont été émises par le canal digital;
- → les ventes digitales représentent 25% des ventes de plans d'investissement récurrent et la communication digitale contribue pour 18% aux ventes des agences. Cela confirme la valeur ajoutée commerciale d'une approche innovante à la fois digitale et omnichannel;
- → dès les premiers mois de son lancement récent, l'assurance app-normale BHF a atteint 9% de toutes les ventes digitales d'assurances. Quant au chatbot MyBo chargé du traitement digital des sinistres, il intervient déjà dans 38% du total des sinistres.

La croissance exponentielle des interactions digitales sera déterminante dans les mois et les années à venir. Elle soutiendra la transition vers une plateforme de vente et de services digitaux accessibles et faciles d'utilisation et elle augmentera le nombre de ventes et de services digitaux. La plateforme digitale, appuyée par les outils d'analyse clients, crée de nombreuses opportunités de vente croisée, y compris via des propositions proactives dans le cadre d'un grand nombre de contacts digitaux par mois et par utilisateur, avec un coût de service effectif économique pour Belfius.

Les confinements liés au Covid-19 ont contribué de façon remarquable à l'adoption de la signature digitale (en ce compris pour les entreprises, via Smarty par exemple). La signature digitale est désormais possible pour presque tous les paiements, produits d'investissement, crédits hypothécaires et assurances non-vie.

Data

En 2020, les data ont été le catalyseur de la création de valeur pour le client, afin que chaque client reçoive une offre adaptée au moment opportun et afin d'améliorer l'expérience client grâce à une personnalisation et une simplification des flux liés aux data. Elles ont permis à Belfius de renforcer son efficacité et par là de réduire les coûts et les risques. Face à l'impact de la pandémie sur la gestion des risques dans les activités bancaires Business & Corporate, Risk Management a accéléré la catégorisation de toutes les transactions Business & Corporate afin de contrôler de manière automatisée les répercussions du Covid-19 au niveau de l'entreprise et du secteur. Dès aujourd'hui, les données sont exploitées pour cibler le mieux possible les offres de vente digitales et les communications. Pour poursuivre la transformation des data en 2021, un nouveau programme a été mis en place, avec un nouveau Target Operating Model, pour aider Belfius à progresser davantage dans le sens d'une entreprise intégrant les data et sur une plate-forme de Data Corporate intégrée.

Plus que des partenariats bancaires

En 2020, Belfius a réalisé d'importantes avancées dans l'exécution de la stratégie «Beyond» dans l'écosystème Home (via un accord de partenariat avec Immovlan, la deuxième plateforme immobilière de Belgique) avec pour ambition de développer une plateforme Home digitale intégrée via les canaux digitaux de Belfius afin de soutenir la vente croisée de services financiers (comme les prêts hypothécaires et les assurances habitation) et non financiers liés aux logements auprès des clients Belfius. Afin également de renforcer Immovlan en tant que plateforme stand-alone et canal d'acquisition de clients pour Belfius.

Dans le cadre du projet Mobility, Belfius a mis en place (via un accord de partenariat avec Skipr), une vision durable et inspirante de la mobilité en Belgique en générant des opportunités de vente croisée et de vente incitative (par exemple le prêt auto ou assurance auto) grâce à l'intégration du planificateur d'itinéraire de Skipr et des services de mobilité à haute fréquence apparentés afin d'offrir aux clients une expérience réellement intégrée en matière de mobilité via Belfius Mobile.

En outre, un partenariat stratégique unique a vu le jour avec Proximus. Ce partenariat est mis en œuvre avec une attention toute particulière et implique le déploiement de nombreuses ressources. Ce projet comprend deux volets:

- → les clients Belfius vont avoir accès à une offre spécifique développée par Proximus, à laquelle ils pourront souscrire à travers les différents canaux de distribution de Belfius;
- → les clients Proximus vont avoir accès à une offre exclusive, innovatrice et avantageuse de services bancaires digitaux développée par Belfius, à travers une plateforme digitale conçue spécialeme à cette fin.

Une nouvelle affectation a également été trouvée pour The Studio, avec la vente de BrightKnight (à Reply Ltd.) et l'intégration des activités restantes de grande valeur dans une nouvelle joint venture (Fairville) avec Nuhma et CipalSchaubroeck.

Cette stratégie Beyond offre à Belfius des possibilités supplémentaires pour l'avenir, par exemple en élargissant la gamme de produits et en améliorant sa capacité de distribution digitale.

2. Prestations commerciales RC en 2020

RC a affiché une solide activité commerciale en 2020 malgré la pandémie de Covid-19. Au 31 décembre 2020, le **total de l'épargne et des avoirs de la clientèle** enregistre une hausse de 7,2% par rapport à fin 2019 pour s'établir à EUR 122,5 milliards. La croissance organique a fortement augmenté en 2020 à EUR 7,2 milliards, provenant de la forte augmentation des dépôts sans échéances (comptes d'épargne et comptes à vue) due à l'incertitude liée à la crise du Covid-19. En 2020, comme c'était déjà le cas en 2019, les clients semblaient s'intéresser davantage aux produits à capital garanti, tels que les comptes à vue et les comptes d'épargne, dans un contexte de volatilité des marchés boursiers. Malgré ce contexte, le montant des placements confiés à Belfius par le biais de mandats et de contrats de services a augmenté de 7,8% en 2020, pour atteindre EUR 12,4 milliards principalement en raison de la croissance organique.

Au total, les **dépôts au bilan** s'élèvent à EUR 78,0 milliards au 31 décembre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à fin 2019. Cette forte hausse s'explique par l'augmentation exceptionnelle de l'épargne lors du confinement dans le cadre de la crise du Covid-19. Les comptes courants et d'épargne ont atteint respectivement EUR 19,4 milliards (+26,2%) et EUR 50,4 milliards (+6,9%). Les investissements dans des produits à terme (bons de caisse et comptes à terme) continuent de diminuer.

Les **actifs hors bilan** ont augmenté de 8,7% par rapport à fin 2019, à EUR 34,3 milliards, malgré un environnement économique volatil et incertain. Cette forte hausse provient des effets positifs sur les marchés financiers et de la croissance organique.

Les **réserves d'assurance vie** de produits d'investissement s'élèvent à EUR 10,1 milliards, en baisse de 7,3% par rapport à fin 2019. Les investissements en assurance vie de la Branche 21 sont en recul en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, mais cette diminution a été en partie compensée par les produits des Branches 23 et 44.

Retail and Commercial (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
TOTAL DES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	114,2	122,5	+7,2%
DÉPÔTS	71,7	78,0	+8,8%
Comptes d'épargne	47,1	50,4	+6,9%
Bons de caisse	1,3	0,8	-40,4%
Obligations émises par Belfius	7,6	7,4	-3,4%
Comptes à vue	15,4	19,4	+26,2%
Comptes à terme	0,3	0,1	-55,2%
ACTIF HORS BILAN	31,6	34,3	+8,7%
RÉSERVES TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE(1)	10,9	10,1	-7,3%
Produits à capital garanti (Branche 21)	5,9	4,9	-16,5%
Produits unit-linked (Branche 23)	2,6	2,7	+3,5%
Combinaison des produits à capital garanti et unit-linked (Branche 44)	2,4	2,5	+3,5%
dont produits à capital garanti	1,4	1,4	+2,5%
dont produits unit-linked	1,0	1,1	+4,9%

(1) Produits d'investissement.

Le **total des crédits à la clientèle** enregistre une hausse importante (+7%) et s'établit à EUR 56,9 milliards au 31 décembre 2020. Cette progression concerne principalement les crédits hypothécaires (+6,9%) et les crédits business (+8,4%). Les crédits hypothécaires, qui représentent deux tiers du total des crédits octroyés, s'élèvent à EUR 38,0 milliards fin 2020, tandis que les crédits à la consommation et les crédits business s'établissent respectivement à EUR 1,7 milliard et EUR 16,7 milliards.

Les **nouveaux crédits long terme** octroyés à la clientèle Retail and Commercial en 2020 s'établissent à EUR 11,8 milliards, contre EUR 13,4 milliards en 2019. Malgré la pandémie de Covid-19, la nouvelle production de crédits hypothécaires est très satisfaisante en 2020 et s'élève à EUR 6,5 milliards (même si plus basse que les EUR 8,0 milliards de 2019 dus à la fin du «woonbonus» en Flandre fin 2019). Durant la même période, la production de nouveaux crédits business à long terme a atteint EUR 4,6 milliards, soit une progression de 1,8% par rapport à 2019. En 2020, Belfius a accompagné 15.189 nouvelles start-ups.

Retail and Commercial (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
TOTAL DES CRÉDITS AUX CLIENTS	53,2	56,9	+7,0%
Crédits hypothécaires	35,5	38,0	+6,9%
Crédits à la consommation	1,8	1,7	-2,8%
Crédits business	15,4	16,7	+8,4%
Autres crédits	0,4	0,5	+4,5%

En 2020, la **production totale de produits d'assurances** des clients du segment Retail and Commercial s'élève à EUR 2.228 millions, contre EUR 2.302 millions en 2019, soit une diminution de -3%.

La **production d'assurance vie** s'élève à EUR 1.581 millions en 2020[1], soit une diminution de -6% par rapport à 2019[2]. Les primes «unit-linked» (Branche 23) enregistrent une baisse (-6%) en raison de la volatilité sur les marchés financiers et de la fermeture des agences pendant le confinement lié au Covid-19. La production des assurances vie classiques (Branche 21/26) a quant à elle diminué (-7%) dans le contexte de taux d'intérêt bas.

Les **primes d'assurance non-vie** s'élèvent à EUR 647 millions en 2020, soit une hausse de 5% par rapport à 2019. Cette progression est imputable au canal de distribution de bancassurance (+12%) et à DVV assurances (+2%). Les primes collectées par Corona Direct, l'assureur direct de Belfius, s'élèvent à EUR 66 millions, soit une baisse de -5% par rapport à 2019, qui s'explique par l'arrêt et la vente du portefeuille Affinity non-life. Abstraction faite de ce dernier élément, la croissance du canal direct est de 5,1%.

Le ratio de ventes croisées des crédits hypothécaires et d'assurances solde restant dû a diminué pour atteindre 133% à fin 2020. Cette baisse est principalement due à une réorientation de la production vers un plus grand nombre de clients isolés et de clients Private. Le ratio de ventes croisées des crédits hypothécaires et d'assurances habitation est resté stable à 85% fin 2020.

Les **réserves totales d'assurance** dans le segment Retail and Commercial s'élèvent à EUR 13,2 milliards. Les réserves d'assurance vie ont diminué légèrement de -6% depuis fin 2019 pour atteindre EUR 12,2 milliards fin 2020. Les réserves des contrats «unit-linked» (Branche 23) ont augmenté de 4% alors que les réserves d'assurance vie classiques à rendements garantis (vie Branche 21/26) ont baissé de -10%, démontrant un glissement entre les différents produits vie en faveur des produits unit-linked et au détriment des produits à rendements garantis. Les réserves des contrats non-vie restent stables à EUR 1 milliard.

Retail and Commercial (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
RÉSERVES D'ASSURANCES VIE[1]	13,0	12,2	-6,0%
Vie Branches 21 et 26	9,3	8,4	-9,9%
Vie Branche 23	3,6	3,8	+3,9%

(1) Produits d'investissement et produits d'assurances.

(1) Dont EUR 719 millions de primes brutes émises et EUR 863 millions de transferts/renouvellements.
(2) Dont EUR 907 millions de primes brutes émises et EUR 781 millions de transferts/renouvellements.

3. Résultats financiers RC en 2020

Le **résultat net** de Retail & Commercial enregistre une baisse de -23%, de EUR 464 millions en 2019 à EUR 359 millions en 2020. Cette baisse s'explique essentiellement par un accroissement exceptionnel dans les provisions pour coût du risque en raison de la crise du Covid-19.

En 2020, le **total des revenus** s'élève à EUR 1.745 millions, en hausse de 0,8% par rapport à fin 2019, démontrant la résilience du business model RC de Belfius dans le contexte défavorable de la crise du Covid-19 et des taux d'intérêt bas.

- → les revenus nets d'intérêts de la Banque enregistrent une légère baisse de -0,4% pour s'établir à EUR 852 millions, principalement en raison de la pression sur les marges des dépôts sans échéance, en partie compensée par une forte hausse des volumes de crédits avec des marges en augmentation;
- → les commissions nettes de la Banque ont fortement augmenté, de 10,6% pour atteindre EUR 572 millions. Cette hausse est due à une augmentation des commissions sur les produits d'épargne et d'investissement, provenant d'un volume croissant avec des commissions d'entrée et des frais de gestion plus élevées (en pb);

Compte de résultats RC

(en millions d'EUR)	2019	2020
REVENUS	**1.731**	**1.745**
Revenus nets d'intérêts Banque	855	852
Commissions nettes Banque	517	572
Contribution de l'assurance vie	248	232
Contribution de l'assurance non-vie	200	214
Autres	(90)	(124)
CHARGES	**(1.057)**	**(1.080)**
RÉSULTAT BRUT	**674**	**665**
Coût du risque	(37)	(183)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(8)	(17)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**630**	**466**
(Charges) Revenus d'impôt	(169)	(108)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**461**	**357**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**464**	**359**
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	**464**	**359**

(1) Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM sur le site web: *www.belfius.com.*

Ratios

(en %)	2019	2020
Ratio coûts-revenus[1]	61,0%	61,9%
RoNRE[2]	17,4%	12,4%

(1) Charges par rapport aux revenus.
(2) Belfius calcule le Return on Normative regulatory equity (RoNRE) en tant que résultat net exprimé en pourcentage du capital réglementaire normatif moyen attribué au métier.

Capital réglementaire normatif et exposition au risque réglementaire

(en millions d'EUR)	2019	2020
Capital réglementaire normatif[1]	2.819	2.833
Exposition au risque réglementaire	21.076	23.791

(1) Le capital réglementaire normatif du métier est calibré. Le ratio CET1 de la business line est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier et des postes venant en déduction du capital CET1 alloués à la business line (avec impact limité étant donné que la plus grande partie des déductions du capital CET1 sont allouées à GC).

- → la contribution de l'activité d'assurance vie représente EUR 232 millions, soit une baisse de -6,7% par rapport à 2019. Les revenus de l'assurance vie sont impactés de manière importante par des éléments spécifiques négatifs liés à la fair value et par la baisse des plus-values par rapport à 2019. Sans ces impacts, le résultat de l'assurance vie est supérieur à celui de l'année précédente, principalement en raison d'une excellente gestion financière et de l'ALM;
- → l'activité d'assurance non-vie progresse fortement de 6,8%, pour s'établir à EUR 214 millions. Cette évolution positive s'explique par les excellents résultats dans tous les canaux, et ce malgré des provisions techniques pour sinistres corporels liées aux «tables indicatives» (EUR 31 millions);
- → les autres résultats s'élèvent à EUR -124 millions, contre EUR -90 millions en 2019, soit une détérioration de EUR 34 millions, provenant principalement de la hausse des prélèvements sur le secteur bancaire (sector levies) en 2020 pour EUR 10 millions, de la baisse des revenus des activités de marchés et de la diminution des dividendes reçus.

En 2020, le **total des charges** s'élève à EUR 1.080 millions, en hausse de EUR 23 millions, soit 2,2% par rapport à 2019. Cette augmentation provient principalement de la hausse des investissements en IT et des amortissements exceptionnels de logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques à la suite de la pandémie de Covid-19. Les frais de personnel, les coûts de réseau et les autres coûts RC diminuent par rapport à 2019.

Ainsi, le **résultat brut** a diminué pour s'établir à EUR 665 millions en 2020, soit une baisse de EUR 9 millions ou -1,4% par rapport à 2019.

Le **coût du risque** s'élève à EUR 183 millions en 2020, soit une forte augmentation de EUR 146 millions par rapport à 2019. Le coût du risque en 2020 est fortement impacté par les effets du Covid-19: les dossiers de crédits en Stage 2 ont augmenté en 2020, reflétant notre meilleure estimation *ex-ante* des effets économiques (tant au niveau macroéconomique qu'au niveau des débiteurs) de la pandémie.

Les **dépréciations sur immobilisations (in)corporelles** s'élèvent à EUR 17 millions, provenant principalement des dépréciations sur les distributeurs automatiques au sein des agences bancaires (EUR 12 millions), sur les bâtiments des agences (EUR 2 millions) et sur Jaimy (EUR 2 millions).

Le **résultat avant impôt** est de EUR 466 millions, en baisse de EUR 164 millions, soit -26,1%, par rapport à 2019.

Les **charges d'impôt** s'élèvent à EUR 108 millions en 2020, contre EUR 169 millions en 2019. Cette diminution est principalement due à la baisse du bénéfice avant impôts.

Le **résultat net part du groupe** du segment Retail and Commercial de Belfius a diminué de 22,7% et s'établit à EUR 359 millions en 2020.

Il n'y a pas d'éléments spéciaux pour RC en 2020. Le **résultat net ajusté de RC** s'élève donc à EUR 359 millions en 2020, en baisse de 22,7% par rapport au résultat net ajusté de RC à fin 2019.

Le **ratio coûts-revenus RC** s'établit à 61,9%, contre 61,0% en 2019. Le Return on Normative Regulatory Equity (RoNRE) s'établit à 12,4%, en comparaison avec 17,4% en 2019.

"En adoptant un business model omnicanal, Belfius poursuit un juste équilibre entre les interactions humaines, d'une part, et les interactions digitales à distance, efficaces et conviviales, d'autre part."

Sylvie Busschaert
Director Strategy & Corporate Office

Public and Corporate (PC)

1. Description du segment PC

Belfius propose une gamme complète de produits et services à quelque 10.440 institutions publiques et sociales et 11.490 entreprises. La Banque occupe toujours la tête du segment public et social grâce à plus de 160 ans d'expérience dans le secteur. Belfius poursuit en même temps avec succès sa stratégie de croissance dans le segment Corporate. Sa part de marché des crédits aux entreprises est passée de 8,7%(1) en 2013 à 17,5%(1) en 2020.

> “Numéro 1 du secteur public et social et partenaire de premier plan pour les entreprises.”

1.1. Segmentation de la clientèle

Belfius propose une gamme complète de produits et services de banque et d'assurance qui s'adressent aux entités des secteurs public et social (Public and Social) et aux moyennes et grandes entreprises (Corporate). Le segment Public and Social, qui compte environ 10.440 clients, comprend des organismes publics locaux (p.ex. communes, provinces, zones de police et CPAS), des instances publiques supralocales (p.ex. intercommunales), des organismes publics régionaux et fédéraux, des mutualités et syndicats, des acteurs des soins de santé (hôpitaux, maisons de retraite), de l'enseignement (universités, écoles) et du logement, sans oublier les fondations, secrétariats sociaux et fonds de pension.

Dans le segment Corporate, Belfius sert environ 11.490 moyennes et grandes entreprises belges exerçant leurs activités en Belgique dans tous les secteurs et avec un chiffre d'affaires annuel de plus de EUR 10 millions.

(1) Estimation de Belfius.

1.2. Les canaux de distribution

Le réseau commercial du secteur Public & Social comporte 42 banquiers répartis en trois régions. Les chargés de relations se consacrent à des segments de clientèle spécifiques. Sachant comment leurs clients fonctionnent, ils sont à même d'identifier les solutions de banque et d'assurance qui répondent le mieux à leurs besoins.

Le réseau commercial de l'activité Corporate comprend 73 banquiers Corporate répartis en quatre régions. En outre, un groupe de banquiers Corporate dans le réseau d'agences sert les moyennes entreprises avec un ancrage local.

Au sein du segment Public and Corporate, le banquier est l'interlocuteur de référence (ou le «hub») dans l'interaction commerciale avec le client. Il est l'unique personne de contact et entretient avec le client une relation de confiance s'inscrivant dans la durée. Les banquiers Public et Corporate peuvent à tout moment faire appel à des experts internes (les «spokes»), pour les différentes lignes de produits et services, par exemple en matière de placement, de crédit, de Cash management Services (ancien servicing), de Trade Finance, de Belfius Commercial Finance, d'assurance et de leasing. Une approche «hub and spokes» est au cœur de notre modèle de services aux clients Public and Corporate.

Même si le principal contact client est le banquier, en raison de la nature et du volume des transactions, les plates-formes numériques restent parmi les outils de service les plus utilisés par les clients. En Belgique, Belfius a été la première banque à offrir une application de banque mobile adaptée aux besoins des segments Public et Corporate (les entités peuvent par exemple signer des transactions en sécurité sans limite de montant).

Belfius dispose d'une offre numérique avec son application BelfiusWeb totalement renouvelée. Cette application propose davantage de facilités et de nouvelles fonctionnalités (qui donne la possibilité aux clients d'agréger les informations sur les comptes et d'initier des paiements dans nos canaux digitaux (desktop et mobile)).

Belfius offre dorénavant, depuis mars 2019, la possibilité à ses clients Corporate d'effectuer les tirages de Straight Loans ou Roll-Over directement via BelfiusWeb.

En juin 2020, Belfius a lancé Smarty, une nouvelle plateforme en ligne rapide et sûre, pour les formulaires de demandes (comptes, cartes, BelfiusWeb, etc.) chez Belfius. Disponible 24h/24 et 7jours/7, tout se passe par le canal digital et fait gagner un temps considérable aux clients qui peuvent également signer les documents sur leur smartphone.

1.3. Produits

Belfius propose une gamme de produits classiques et spécifiques pour les entreprises et les entités publiques et du secteur social et les aide ainsi à développer leurs activités et à gérer leur trésorerie.

Produits de paiement

Parallèlement à son offre bancaire standard qui comprend les comptes, les cartes de débit, les cartes de crédit et les pools de trésorerie, de même qu'une gamme complète de services de paiement, Belfius propose également des produits de paiement qui s'adaptent aux divers besoins des clients Public & Corporate, comme par exemple les comptes sociaux et les cartes prépayées. Il existe de même des solutions pour les paiements en ligne avec le renouvellement du contrat avec le spécialiste en la matière Mollie, la collaboration exclusive avec Twikey pour tous les besoins dans le domaine des domiciliations et les nouveaux modes de demandes de paiements et e-invoicing.

Dans le cadre de la DSP2, Belfius tente de se positionner en tant qu'agrégateur de comptes. Belfius propose, via BelfiusWeb, la gestion de comptes auprès d'autres banques et permet également l'exécution d'opérations de paiement à partir de ces comptes.

Pour ses terminaux, Belfius a signé un accord avec PayWorld (en sus de l'accord existant avec Worldline), un nouveau partenaire dans le domaine des achats physiques, avec un excellent niveau de service et un modèle d'abonnement intéressant pour les clients Business.

Pour ses clients Corporate qui opèrent aussi à l'étranger, Belfius offre un large éventail de produits et de solutions sur mesure par l'entremise de sa division Transaction Banking nouvellement créée, regroupant toutes les solutions pour soutenir les clients actifs internationalement. À l'extérieur de la Belgique, Belfius collabore avec un solide réseau de banques étrangères, en Europe et dans le monde.

À ses clients publics, Belfius offre des services de gestion de caisse et de liquidités. La Banque est depuis longtemps le caissier de toutes les administrations belges régionales (sauf une) et de presque toutes les communes belges. En 2019, Belfius a démarré le

contrat de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) ainsi que celui de la COCOM et IRISCARE. Via le contrat IRISCARE, Belfius assure le paiement des allocations familiales bruxelloises depuis le 1er janvier 2020. Notons également la prolongation du contrat de la Communauté germanophone et l'ajout du Famiwal au contrat de caissier SPW (Service Public de Wallonie).

Belfius accorde une grande importance à la sécurité des transactions et surveille en permanence ses procédures internes pour prévenir la fraude. Belfius a également développé pour ses clients une offre supplémentaire de sécurité basée sur trois axes pour aider les entreprises et les administrations publiques en matière de prévention, de détection et de gestion des risques de fraude. Belfius et ses partenaires effectuent ensuite une analyse des procédures internes, un audit informatique des systèmes de sécurité du client et un programme d'analyse anti-fraude.

Produits de crédit

Belfius propose à ses clients Public & Corporate une gamme de produits de crédits à long terme et court à terme pour leur permettre de financer et de développer leur activité.

Les services et produits de crédit comprennent un ensemble spécialisé de solutions de financement adaptées à leurs besoins spécifiques.

Convaincue qu'un octroi de crédit rapide à des entreprises saines peut être essentiel pour traverser la crise du Covid-19, Belfius a entre-temps déjà intégré un «crédit Covid-19 avec garantie de l'État» dans son système d'octroi de crédits. Un formulaire de demande de crédit adapté a été mis à la disposition des clients.

Notre base financière solide nous a permis d'offrir notre soutien à un nombre important d'entreprises belges qui ont sollicité un report de paiement de leur crédit ou une augmentation de leur ligne de crédit. En conséquence, 37.719 demandes de report de paiement ont été octroyées pour des crédits business et des leasings.

- → Les services de leasing: par l'intermédiaire de ses filiales intégrales, Belfius Lease et Belfius Auto Lease, Belfius propose différentes solutions de leasing financier et opérationnel.
- → Les activités Debt Capital Markets (DCM): Belfius est largement reconnue pour son expertise et son rôle accompagnateur dans l'émission d'obligations par des émetteurs belges sur les marchés financiers dans le secteur (semi-)public et Corporate.
- → Les activités Equity Capital Markets (ECM): Belfius opère également sur le marché des participations en capital, en structurant et en plaçant des transactions de marché pour ses clients Corporate belges (introductions en Bourse, augmentations de capital, placement privé d'actions). Afin de développer son offre de services, Belfius a conclu en 2017 un partenariat stratégique avec Kepler Cheuvreux. En 2020, Belfius se positionne comme la première des banques en matière d'ECM en Belgique, étant numéro un sur le marché belge en termes de nombre de transactions d'entreprises belges exécutées en Equity Capital Markets. Belfius s'est vu décerner le prix de «Best Equity Finance House of the Year 2020» par Euronext Brussels. Ce prix prestigieux et très prisé confirme le rôle stratégique que joue la Banque en conseillant et en proposant à ses clients des financements alternatifs sur les marchés des capitaux.
- → Le financement immobilier: le département immobilier de Belfius a contribué à développer et financer plus de 1.000 projets, principalement des autorités publiques et sociales, ces 25 dernières années. Belfius offre à la clientèle le soutien de ses architectes internes, ingénieurs et chefs de projet spécialisés dans la construction et le financement.
- → Le financement d'infrastructures: Belfius joue un rôle clé dans la structuration et le financement des grands projets d'investissement en infrastructures en Belgique, notamment les projets d'énergies renouvelables, ainsi que dans les projets semi-publics en immobilier et infrastructure, via des crédits structurés, des crédits en consortium et financements PPP.

> “Première banque en nombre de deals ECM en Belgique grâce à un partenariat stratégique avec Kepler Cheuvreux.”

- → Le financement du commerce et des exportations: Belfius offre aux entreprises belges opérant à l'international une panoplie de produits et services de financement du commerce et des exportations, allant du crédit documentaire au crédit acheteur. Les transactions sont accomplies par l'entremise d'un vaste réseau de correspondants qui incarnent la présence de Belfius dans tous les principaux pays du monde. Belfius vient d'être désignée «Best Trade Finance Provider 2021 de Belgique». Ce prix est une marque de reconnaissance pour les efforts fournis l'an dernier par Belfius pour accompagner au quotidien les entreprises belges dans leurs activités à l'importation et à l'exportation.

Produits d'épargne et d'investissement

Belfius offre deux catégories de produits d'épargne et d'investissement à ses clients du segment Public and Corporate: des produits bilantaires, comme les comptes d'épargne, les comptes à terme, les certificats d'épargne et obligations émis par Belfius; et des produits hors bilan, notamment la gestion discrétionnaire de portefeuille, les fonds communs de placement et les obligations émises par des tiers. Des gestionnaires de produits dédiés créent pour les clients Public and Corporate des produits d'épargne et d'investissement qui répondent à leurs besoins spécifiques en termes de risque, de structure et de maturité. Compte tenu de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, Belfius applique des taux d'intérêt négatifs sur les comptes à vue et d'épargne au-dessus de certains seuils qui sont déterminés en tenant compte de la relation globale avec le client.

Produits d'assurance

Belfius Insurance commercialise aussi des produits d'assurance vie parmi ses clients publics et sociaux. Les solutions d'assurances vie spécifiques concernent surtout les assurances pension du premier et du deuxième pilier dans la fonction publique.

People Rewards

Belfius propose également à tous les employeurs qui souhaitent rémunérer leurs collaborateurs dans le cadre d'une politique de rémunération variable une gamme de produits financiers et d'assurances tel que les warrants, Belfius autolease, et les assurances vie.

Belfius propose également un Plan d'options long terme. Tous les Plans d'options long terme de Belfius sont gérés électroniquement via l'application web MyPlansByBelfius.

Cirklo

Afin de contribuer concrètement à la relance de l'économie locale, Belfius a lancé «Cirklo» en juin 2020. Avec cette application, les villes et communes proposent à leurs habitants des chèques-commerces digitaux pour effectuer des achats dans les commerces locaux.

Service d'analyse financière

Belfius réalise aussi des études annuelles pour éclairer la clientèle sur des thèmes comme le développement des finances locales, communales et provinciales, avec des déclinaisons propres à chaque instance locale. Des analyses financières spéciales sont aussi proposées aux communes individuelles et aux hôpitaux, pour aider le client à cerner ses propres finances et voir ses chiffres en relation avec les moyennes de la région ou des pairs. Ces études sont devenues des outils de management de référence pour les clients de Belfius dans le secteur public et social.

Fidèle à la tradition, Belfius Banque a également présenté son rapport sur l'état des finances locales en 2020. L'étude de 2020 porte non seulement sur les budgets communaux mais s'attache également à dresser l'évolution des finances locales et analyse l'impact du Covid-19 sur le budget des communes.

SYMIA est un outil qui permet aux communes de visualiser leur situation financière sur une période de sept ans. Cette application est au service des pouvoirs locaux et des citoyens. Grâce à cette application, les administrations publiques peuvent visualiser l'évolution des budgets à long terme, respecter les contraintes d'équilibre budgétaire et mesurer l'impact financier des choix politiques tout en informant les citoyens. Un module Covid-19 a été ajouté à l'outil.

Pour la 26e fois, Belfius a décrypté la situation financière des hôpitaux généraux en Belgique et a analysé les chiffres de l'exercice 2019 et développé un nouveau modèle pour estimer l'impact de la crise du Covid-19.

1.4. Partenaire proactif de la transition énergétique

Face aux défis que doivent relever les institutions publiques et les entreprises en Belgique, Belfius souhaite être un acteur proactif des projets de nos clients et participer activement à la transition économique vers une économie plus durable.

Face aux défis que doivent relever les institutions publiques et les entreprises en Belgique, Belfius poursuit l'élargissement de sa gamme de produits et solutions durables.

Enfin, face aux défis climatiques, Belfius a lancé une approche globale (CO_2 impact loans) qui accompagne les clients qui souhaitent réaliser des investissements visant à réduire les émissions de CO_2. Pour cela, Belfius a conclu un partenariat avec une société reconnue internationalement comme expert du climat (CO2logic) et a développé le CO_2 Impact Loan.

Le but du CO_2 Impact Loan avec CO2logic est d'accompagner les entreprises et les pouvoirs locaux, de A à Z, dans la réduction de leurs émissions de CO_2, quels que soient leurs engagements, leur maturité et leurs ambitions.

Belfius Banque et CO2logic élargissent le partenariat conclu il y a quelques mois en matière de neutralité carbone en y ajoutant un nouveau volet: l'amélioration de la qualité de l'air. Airscan – une filiale de CO2logic – et Belfius souhaitent équiper un large éventail d'écoles d'appareils de mesures de pointe qui analysent la qualité de l'air intérieur et extérieur. Sur la base de ces mesures, un plan d'action sera mis en place avec les écoles afin de créer un environnement plus sain en classe pour les enfants et réduire considérablement l'empreinte carbone.

La modernisation et la rénovation en profondeur de nombreux bâtiments est incontournable. Des solutions pour les rendre plus intelligents et surtout moins énergivores et ainsi réduire nos émissions de CO_2 sont au premier plan de nos réflexions. C'est dans cet esprit que Belfius propose la solution Smart Building & Renovation, une formule «all-in» sur mesure pour aider et accompagner, de A à Z, les écoles, institutions de soins, entreprises et pouvoirs locaux aux différents stades de leurs projets (à partir d'environ EUR 1 million), des audits techniques et énergétiques jusqu'à la réception définitive du bâtiment. Avec la solution Smart Building & Renovation, Belfius assiste le gouvernement dans l'un des principaux piliers du Pacte National d'Investissement et répond de ce fait également aux besoins urgents de la Belgique en matière de modernisation et d'amélioration de son parc immobilier.

Belfius élabore une stratégie de mobilité novatrice globale qui répond aux besoins actuels et futurs des entreprises et de leurs employés, grâce à l'aide de ses partenaires, sélectionnés parmi les meilleurs en Belgique.

Belfius et Lab Box (le startup studio de D'Ieteren Auto) ont investi un total de EUR 7 millions dans Skipr. Belfius devient ainsi un actionnaire de référence. Skipr propose la solution de mobilité idéale tout-en-un pour les employeurs du secteur privé et public, leurs employés et les indépendants. La participation de Belfius fait partie d'un accord de partenariat exclusif et stratégique qui permettra à Skipr de lancer son plan de développement innovant et stratégique.

Enfin, le Covid-19 et le confinement ont totalement changé notre vision de la mobilité, avec une importante augmentation de l'utilisation du vélo, qui devrait perdurer au-delà du Covid-19. Belfius l'a bien compris et propose désormais aux entreprises une formule de leasing vélo complète: Belfius Bike Lease.

> “Face aux défis que doivent relever les institutions publiques et les entreprises en Belgique, Belfius souhaite jouer un rôle actif dans leur transition vers un business model plus durable.”

Matthias Baillieul,
Chief Strategy & Marketing
Business, Corporate & Public Banking

2. Prestations commerciales PC en 2020

Au 31 décembre 2020, le **total de l'épargne et des placements de la clientèle PC** s'établit à EUR 41,4 milliards, en hausse de 11,2% par rapport à fin 2019. Les dépôts au bilan augmentent de EUR 3,1 milliards (+13%), passant à EUR 26,3 milliards. Les investissements hors bilan des clients ont augmenté de 8,5% à EUR 14,7 milliards. Les réserves d'assurance vie des produits d'investissement se sont réduites à EUR 0,4 milliard.

Public and Corporate (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
TOTAL DES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	37,2	41,4	+11,2%
Dépôts	23,2	26,3	+13,2%
Avoirs hors bilan	13,5	14,7	+8,5%
Réserves d'assurance vie[1]	0,5	0,4	-9,1%

(1) Produits d'investissement.

L'encours total des prêts a diminué légèrement à EUR 40,4 milliards (-0,5%). En Public and Social Banking, la diminution des encours de crédits se poursuit. Elle est le résultat d'une demande plus faible, d'un accroissement de la concurrence dans le segment et d'un déplacement structurel vers plus de financements alternatifs via les marchés des capitaux (dette). Les encours de crédits sur le marché Corporate augmentent de EUR 1,3 milliard du fait d'un tirage accru sur les lignes de crédits roll-over au second trimestre 2020 principalement, dans le cadre de la crise du Covid-19.

Public and Corporate (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
ENCOURS TOTAL DES PRÊTS	40,6	40,4	-0,5%
Public and Social	25,7	24,2	-5,7%
Corporate	14,9	16,2	+8,4%
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20,7	22,9	+10,7%

Belfius a octroyé our EUR 8,2 milliards (+14%) de **nouveaux crédits long terme** dans l'économie belge tant à la clientèle Corporate que Public et Social.

La production de crédits long terme pour les clients Corporate s'élève à EUR 5,6 milliards (+16%), confortant la position de Belfius comme l'une des quatre premières banques dans le segment. Sa part de marché en termes de crédits est passée de 16% en 2019 à 17,5% estimée à fin 2020.

En 2020, Belfius a accordé EUR 2,6 milliards (+11%) de nouveaux financements long terme au secteur public. Belfius reste le leader incontesté sur ce marché et répond à chaque appel d'offres de financement émanant d'organismes publics, à qui elle propose des conditions de financement durables. Belfius gère la trésorerie de pratiquement toutes les administrations locales et s'est vu attribuer 64% des dossiers de financement du secteur public ayant fait l'objet d'un appel d'offres en 2020.

Belfius a également encore conforté sa position de leader sur le marché des émissions **Debt Capital Markets (DCM)** pour les entreprises (semi-)publiques et privées: en 2020, la Banque a émis pour EUR 7,6 milliards (EUR +1,7 milliard) d'instruments de financement innovants sous la forme d'émissions à court terme (encours moyen sur papier commercial) et à long terme (Medium Term Notes et obligations).

Les résultats commerciaux du segment Public and Corporate en matière d'**assurances** sont en baisse en termes de volumes de souscription, notamment en ce qui concerne:

- → la **production d'assurances non-vie**, qui s'établit à EUR 90 millions, soit -8,4% par rapport à 2019 à la suite de la décision de run-off pour les produits d'assurance non-vie proposés via les courtiers et la bancassurance;
- → les **primes d'assurance vie** qui s'élèvent à EUR 249 millions, soit une augmentation de EUR 19 millions par rapport à 2019. Cette hausse est due à la surperformance des produits des premier et deuxième pilier combinée à une augmentation de la production des fonds distincts («segregated funds»). La production de produits d'investissement en Branche 26 reste proche de zéro comme prévu dans la stratégie, soit EUR 30 millions de moins qu'en 2019.

Public and Corporate (non audité)

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Évolution
ENCAISSEMENT TOTAL DE PRIMES	329	339	+3,1%
Vie	230	249	+8,1%
Non-vie	98	90	-8,4%

3. Résultats financiers PC en 2020

Le **résultat net** diminue de 71%, passant de EUR 179 millions en 2019 à EUR 52 millions en 2020, principalement en raison d'une hausse exceptionnelle de la provision pour coût du risque liée à la crise du Covid-19.

En 2020, le **total des revenus** s'établit à EUR 613 millions, en hausse de EUR 63 millions, soit +11%, par rapport à 2019.

- → les revenus nets d'intérêts de la Banque s'établissent à EUR 483 millions, soit 11% de mieux qu'en 2019, principalement grâce à une discipline rigoureuse en matière de tarifs, des volumes et marges sur crédits plus élevés ainsi que l'impact positif de la restructuration d'un important dossier de leasing en janvier 2020;
- → les commissions nettes de la Banque augmentent de façon significative en 2020 à EUR 57 millions (EUR +9 millions);
- → l'activité d'assurance vie se solde par un résultat de EUR 42 millions en 2020, soit 13% de moins qu'en 2019;
- → l'activité d'assurance non-vie a fortement augmenté, passant de EUR -1 million en 2019 à EUR 30 millions en 2020 en raison d'une diminution importante du portefeuille en run-off, non rentable.

En 2020, le **total des charges** s'établit à EUR 246 millions, soit 8% de plus qu'en 2019 en raison principalement d'amortissements exceptionnels de logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

Ainsi, le **résultat brut** est de EUR 367 millions en 2020, ce qui représente une augmentation de EUR 45 millions, soit +14% par rapport à 2019.

Le **coût du risque** est de EUR 304 millions en 2020 (contre EUR 77 millions en 2019). Ce montant sans précédent provient du passage d'un nombre extrêmement élevé de contrats en phase 2 en 2020. Il n'y a pas de dépréciations des immobilisations (in)corporelles en 2020.

Le **résultat avant impôt** est de EUR 64 millions, soit EUR 182 millions de moins par rapport à 2019.

La **charge d'impôt** s'est élevée à EUR 12 millions en 2020 alors qu'elle s'établissait à EUR 67 millions en 2019.

Le **résultat net part du groupe** du segment Public & Corporate s'établit à EUR 52 millions en 2020, alors qu'il s'élevait à EUR 179 millions en 2019.

Il n'y a pas d'élément spécial impactant PC en 2020. Le **résultat net ajusté PC** s'élève donc à EUR 52 millions en 2020 contre EUR 179 millions en 2019.

Le ratio coûts-revenus du segment PC est de 40,1% en 2020, en baisse par rapport à 41,5% en 2019. Le Return on Normative Regulatory Equity (RoNRE) est de 1,9%.

Compte de résultats PC

(en millions d'EUR)	2019	2020
REVENUS	**550**	**613**
Revenus nets d'intérêts Banque	436	483
Commissions nettes Banque	48	57
Contribution de l'assurance vie	48	42
Contribution de l'assurance non-vie	(1)	30
Autres	20	1
CHARGES	**(228)**	**(246)**
RÉSULTAT BRUT	**322**	**367**
Coût du risque	(77)	(304)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	1	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**246**	**64**
(Charges) Revenus d'impôt	(67)	(12)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	**179**	**52**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**179**	**52**
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	**179**	**52**

(1) Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM sur le site web: *www.belfius.com.*

Ratios

(en %)	2019	2020
Ratio coûts-revenus[1]	41,5%	40,1%
RoNRE[2]	7,0%	1,9%

(1) Charges par rapport aux revenus.
(2) Belfius calcule le Return on Normative regulatory equity (RoNRE) en tant que résultat net annualisé exprimé en pourcentage du capital réglementaire normatif moyen.

Capital réglementaire normatif et exposition au risque réglementaire

(en millions d'EUR)	2019	2020
Capital réglementaire normatif[1]	2.676	2.768
Exposition au risque réglementaire	20.019	22.410

(1) Le capital réglementaire normatif du métier est calibré. Le ratio CET1 de la business line est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier et des postes venant en déduction du capital CET1 alloués à la business line (avec impact limité étant donné que la plus grande partie des déductions du capital CET1 sont allouées à GC).

Group Center (GC)

Le Group Center fonctionne à travers deux sous-segments:

→ Les portefeuilles en run-off, héritage de l'ère Dexia, qui se composent principalement:
- d'un portefeuille d'obligations émises par des émetteurs internationaux, essentiellement actifs dans les secteurs publics et des services d'utilité publique réglementés (incluant des obligations liées à l'inflation du Royaume-Uni), et de titres adossés à des actifs, appelé portefeuille ALM Yield;
- d'un portefeuille de garantie de crédits, composé principalement de credit default swaps et de garanties financières sur des obligations émises par des émetteurs internationaux et partiellement couvertes par un assureur monoline (principalement Assured Guaranty); et
- d'un portefeuille de dérivés avec des entités Dexia comme contrepartie ainsi que d'autres contreparties étrangères.

→ Les activités de gestion de taux et liquidités ALM et d'autres activités du Group Center, couvrant la gestion des taux et liquidités de Belfius (dont le portefeuille obligataire ALM Liquidity, les dérivés pour la gestion d'ALM et la gestion des actifs centraux) et d'autres activités non affectées aux activités commerciales telles que les services de support aux marchés financiers et corporate (ex., trésorerie), la gestion de deux anciens dossiers de crédit spécifiques hérités de l'ère Dexia (prêts aux entités Arco et Holding Communal), et Group Center de Belfius Insurance.

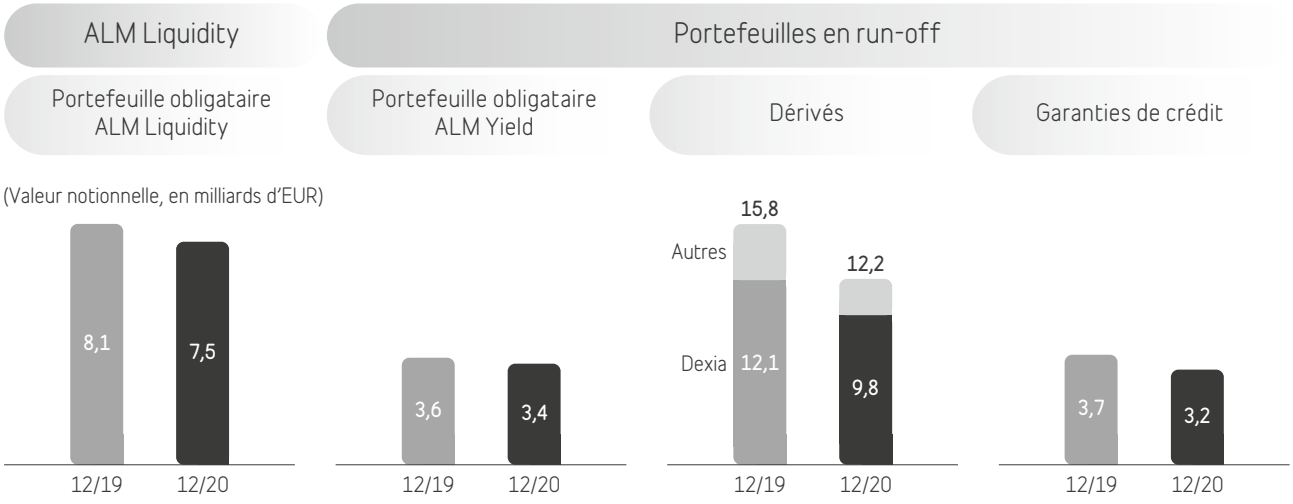

1. Portefeuille obligataire ALM Liquidity

Le portefeuille obligataire ALM Liquidity fait partie du volet de liquidité LCR total de Belfius Banque; il est de bonne qualité (crédit et liquidité) et bien diversifié.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille obligataire ALM Liquidity s'élevait à EUR 7,5 milliards[1], soit une baisse d'EUR 0,6 milliard ou -7% par rapport à fin 2019. Cette baisse est principalement imputable à la vente d'une partie des obligations souveraines italiennes pour EUR 0,6 milliard. Fin 2020, le portefeuille était composé d'obligations souveraines et du secteur public (62%), d'obligations sécurisées (32%), d'obligations d'entreprises (4%) et de titres adossés à des actifs (2%). Les obligations souveraines belges et italiennes dans le portefeuille représentaient chacune respectivement EUR 1,5 milliard[1] et EUR 0,9 milliard[1].

Au 31 décembre 2020, le portefeuille obligataire ALM Liquidity avait une durée de vie moyenne de 6,9 ans et une notation moyenne A- (99,9% du portefeuille étant investment grade), comparé à la notation BBB+ fin 2019. La notation moyenne du portefeuille a été améliorée grâce à la vente partielle de la position en obligations souveraines italiennes.

2. Portefeuille obligataire ALM Yield

Le portefeuille obligataire ALM Yield de Belfius est utilisé pour gérer tout excédent de liquidités (après usage commercial optimal dans les métiers) et comprend essentiellement des obligations de haute qualité de crédit d'émetteurs internationaux.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille obligataire ALM Yield avait une valeur nominale de EUR 3,4 milliards[1], soit 0,1 milliard ou -3,8% de moins qu'au 31 décembre 2019. Fin 2020, le portefeuille était composé d'obligations d'entreprises (72%), d'obligations souveraines et du secteur public (12%), de titres adossés à des actifs (10%) et d'obligations émises par des institutions financières (6%). Près de 85% des obligations d'entreprises, composées essentiellement d'obligations de long terme liées à l'inflation, ont été émises par des sociétés britanniques réglementées des secteurs hospitaliers, infrastructure et de services aux collectivités, telles que des entreprises de distribution d'eau et d'électricité. Ces obligations présentent une qualité de crédit satisfaisante. Pour la plupart de ces obligations, Belfius s'est couverte auprès d'un assureur crédit spécialisé (assureur monoline) indépendant de l'émetteur de l'obligation.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille obligataire ALM Yield avait une durée de vie moyenne de 19,2 ans et une notation moyenne de A. 97% du portefeuille est composé d'instruments Investment Grade.

3. Portefeuille de dérivés Dexia et contreparties étrangères

Alors qu'elle faisait encore partie du groupe Dexia, l'ex-Dexia Banque Belgique (actuellement Belfius Banque) a servi de Centre d'expertise du groupe Dexia pour les dérivés (essentiellement des swaps de taux d'intérêt). En d'autres termes, toutes les entités Dexia ont pu couvrir leurs risques de marché avec des dérivés de Dexia Banque, principalement dans le cadre de dispositions contractuelles standard liées aux garanties en numéraire. L'ex-Dexia Banque Belgique couvrait systématiquement ces positions sur dérivés auprès de tiers, de sorte que les dérivés apparaissent généralement deux fois dans les comptes de Belfius: une fois avec les entités du groupe Dexia et une fois par rapport à la couverture.

L'encours notionnel résiduel des dérivés pour les entités du groupe Dexia et les dérivés de taux d'intérêt auprès de contreparties étrangères représentait EUR 12,2 milliards[1] au 31 décembre 2020, une baisse de EUR 3,6 milliards, ou -23%, par rapport à EUR 15,8 milliards fin 2019[2].

Les dérivés Dexia ont diminué de 19% (soit EUR -2,2 milliards) et s'établissent à EUR 9,8 milliards à fin décembre 2020. Cette diminution est principalement le résultat d'amortissements. Les dérivés avec des contreparties internationales ont diminué d'EUR 1,4 milliard (ou -37%) à EUR 2,4 milliards à fin 2020. Cette diminution importante des dérivés non collatéralisés auprès des contreparties étrangères est principalement attribuée à la novation en juin 2020 de dérivés par la contrepartie CAFFIL (Caisse Française de Financement Local) avec sa holding SFIL et le clearing subséquent auprès de LCH.

La juste valeur des dérivés Dexia et des dérivés conclus auprès des contreparties internationales s'élève à EUR 2,9 milliards fin 2020. Après constitution de sûretés, l'Exposure at Default (EAD; valeurs exposées au risque) s'élève à EUR 0,9 milliard.

Au 31 décembre 2020, la notation moyenne du portefeuille est BBB et la durée de vie moyenne de ce portefeuille est de 12,8 ans[3].

(1) En nominal.
(2) Pro forma. Veuillez noter que Kofiba (ex-Dexia Kommunalbank Deutschland / DKD) a été rachetée en 2T 2019 par Helaba et est donc hors Groupe Dexia, elle fait dorénavant partie des dérivés collatéralisés auprès des contrepartie étrangères et n'est donc plus reprise sous cette rubrique.
(3) Calculé sur l'EAD.

4. Garanties de crédit

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de garanties de crédit avait une valeur nominale de EUR 3,2 milliards(1), une baisse de EUR 0,6 milliard ou -15% par rapport au 31 décembre 2019. Le portefeuille de garanties de crédit comprend essentiellement des garanties financières et des credit default swaps pour des obligations émises par des pouvoirs publics ou des entreprises privées (91%) et des titres adossés à des actifs (9%). En raison de la bonne qualité de crédit du portefeuille obligataire sous-jacent de référence, de la protection supplémentaire contre le risque de crédit intégrée à l'obligation même et des protections acquises par Belfius auprès de différents assureurs spécialisés (réassureurs monoline US, principalement Assured Guaranty), le portefeuille de garanties de crédit est à 99% composé de titres investment grade (IG) en termes de profil de risque crédit. Ce portefeuille comprend aussi des total return swaps pour un montant de EUR 0,2 milliard(1).

Au 31 décembre 2020, la notation moyenne de ce portefeuille est de A- (comparé à A fin 2019) et la durée de vie moyenne est de 9,0 ans.

> “Baisse importante des dérivés au sein du portefeuille en run-off.”

5. Autres activités du Group Center

Aperçu des autres activités du Group Center:

- → activités de gestion des taux et liquidités ALM, transfer pricing interne avec les métiers commerciaux, y compris usage de dérivés pour la gestion globale d'ALM;
- → gestion de deux dossiers de crédit hérités de l'ère Dexia - en l'occurrence crédits d'investissement octroyés à deux groupes en liquidation - Holding Communal et certaines entités Arco;
- → gestion des flux, entre autres la gestion des couvertures des transactions de dérivés de taux d'intérêt internes et externes étant donné que le Group Center est le centre de compétence de Belfius pour les dérivés de taux;
- → activités de trésorerie (activités du marché monétaire); et
- → résultats incluant les produits et charges sur actif et passif non affectés à un métier spécifique.

Le Group Center de Belfius Insurance est également imputé en totalité au Group Center. Le Group Center de Belfius Insurance comprend les revenus d'actifs non affectés à un métier spécifique, le coût de la dette subordonnée de Belfius Insurance, les résultats de certaines de ses filiales et les coûts non imputés à un métier donné.

(1) En nominal.

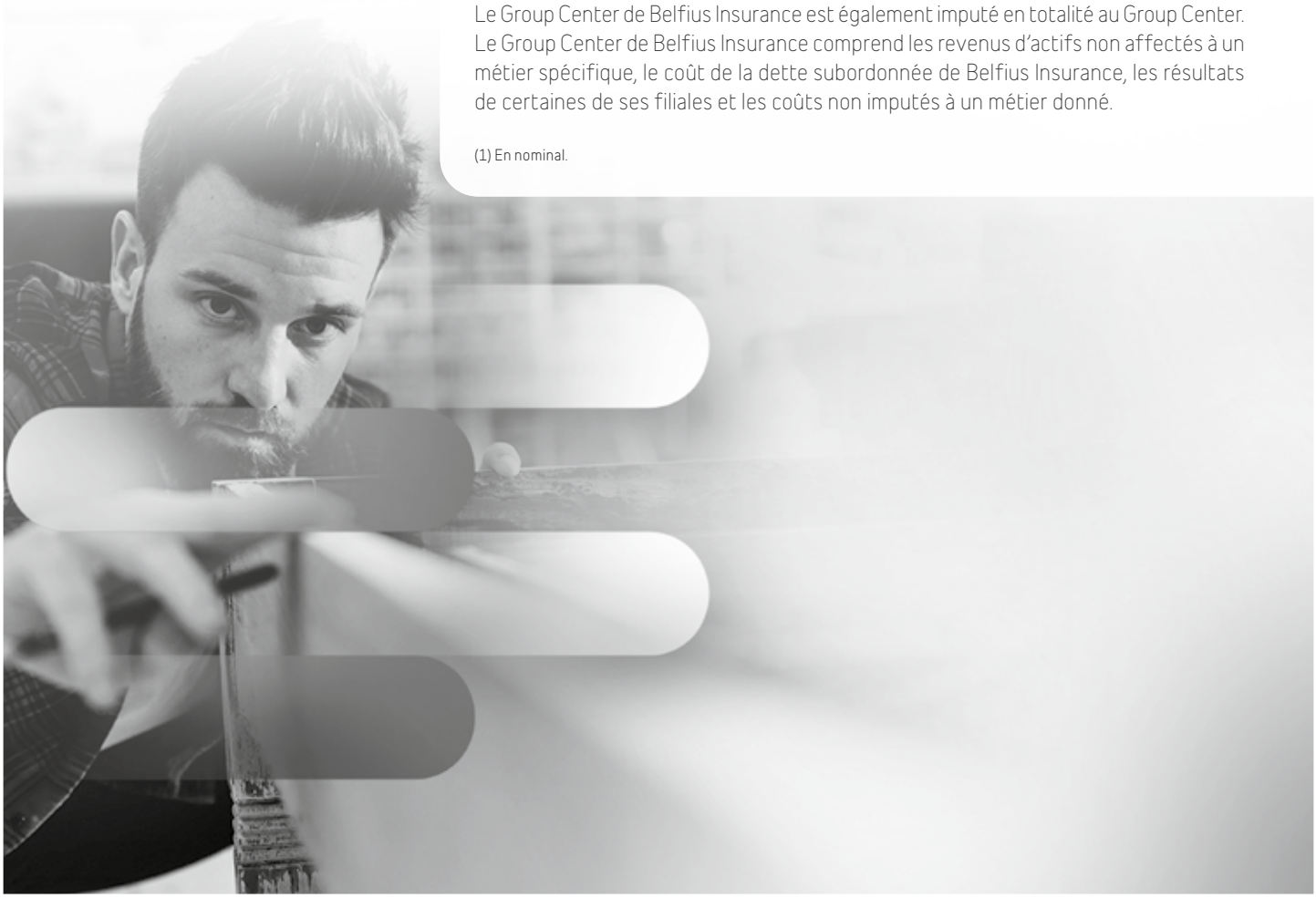

6. Résultats financiers GC en 2020

Le **résultat net** est de EUR 121 millions en 2020, contre EUR 25 millions en 2019.

En 2020, le **total des revenus** s'établit à EUR 255 millions, en hausse de EUR 48 millions par rapport à 2019. Cette forte augmentation provient de la marge d'intérêts et a été principalement générée par la transformation d'intérêts et par des transactions sur le marché monétaire, avec entre autres l'impact du «two-tier system» mis en place par la BCE (nouvelles possibilités de dépôt auprès de la BCE à un taux non négatif).

Le **total des charges** a diminué de EUR 167 millions en 2019 à EUR 139 millions en 2020, principalement à la suite de frais généraux compressés et d'une provision de restructuration moins élevée.

Le **résultat brut** s'est amélioré, passant de EUR 40 millions en 2019 à EUR 116 millions en 2020.

Le **coût du risque** s'établit à EUR 33 millions en 2020, comparé à EUR 3 millions en 2019. La plus grosse partie du montant positif de 2020 s'explique par une récupération sur un dossier spécifique. À l'instar de 2019, il n'y a pas de dépréciations sur immobilisations (in)corporelles en 2020.

Le **résultat net avant impôts** s'établit à EUR 149 millions en 2020 contre EUR 42 millions en 2019.

Les **impôts** s'élèvent à EUR 27 millions en 2020, contre EUR 16 millions en 2019. En 2019, nous notons l'impact positif d'une reprise de EUR 6 millions à la suite de la prescription d'une incertitude fiscale dans notre succursale de Londres, mais aussi les effets négatifs des pertes fiscales en Irlande. En 2020, outre l'effet d'un taux d'impôt des sociétés plus bas qui est d'application à partir de cette année (25% contre 29,58% en 2019), il faut noter un impact positif de EUR 10 millions à la suite de la récupération et reprise sur incertitude fiscale en relation avec la «fairness tax».

Par conséquent, le **résultat net part du groupe de GC** s'établit à EUR 121 millions en 2020, contre EUR 25 millions en 2019.

Hors éléments spéciaux, le **résultat net ajusté de GC** s'établit à EUR 107 millions en 2020, contre EUR 41 millions en 2019.

Compte de résultats GC

(en millions d'EUR)	2019	2020
REVENUS	**207**	**255**
Revenus nets d'intérêts Banque	197	254
Commissions nettes Banque	(2)	(6)
Contribution de l'assurance vie	(2)	0
Contribution de l'assurance non-vie	0	0
Autres	14	7
CHARGES	**(167)**	**(139)**
RÉSULTAT BRUT	**40**	**116**
Coût du risque	3	33
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**42**	**149**
(Charges) Revenus d'impôt	(16)	(27)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**26**	**122**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**25**	**121**
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	**41**	**107**

(1) Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM sur le site web: *www.belfius.com*.

Gestion du capital

Ce chapitre fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Gestion du capital chez Belfius Banque

1. Supervision prudentielle

1.1. Exigences minimales

Belfius Banque fait rapport de sa solvabilité au niveau consolidé et au niveau statutaire conformément aux règles CRR/CRD IV:

- → l'exigence minimale de capital Pilier 1 («exigences Pilier 1») conformément à l'article 92 du Règlement (EU) No 575/2013 (CRR);
- → les exigences imposées par la décision suivant le SREP en application de l'article 16(2)(a) du Règlement (EU) N° 1024/2013 en surplus des exigences Pilier 1 («exigences Pilier 2»);
- → l'exigence globale de coussin de fonds propres conformément à l'article 128(6) de la Directive 2013/36/EU (CRD IV).

Du fait du processus annuel de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques (Supervisory Review and Evaluation Process - SREP) finalisé par la Banque centrale européenne (BCE) fin 2019, Belfius devait, pour l'année 2020, maintenir un ratio CET1

de minimum 10,57% (y compris le coussin de fonds propres contracyclique), composé comme suit:

- → une exigence minimale du Pilier 1 de 4,5%;
- → une exigence du Pilier 2 (P2R) de 2%;
- → un coussin de conservation des fonds propres (CCB) à 2,5%;
- → un coussin pour les (autres) institutions belges d'importance systémique (O-SII buffer) de 1,5% (imposé par la BNB), et
- → un coussin de fonds propres contracyclique (CCyB) de 0,07%.

Belfius doit respecter l'ensemble des exigences globales de coussin de fonds propres (coussin de conservation de fonds propres, coussin de fonds propres contracyclique, coussin pour les SII et coussin pour le risque systémique) et les exigences de fonds propres du Pilier 2. À noter que la BCE a également informé Belfius d'une recommandation du Pilier 2 (Pillar 2 Guidance - P2G) de 1% du ratio CET1 en 2020, un coussin recommandé devant être respecté en plus des exigences minimales énoncées ci-dessus.

Le 11 mars 2020, la commission financière (Financial Policy Committee - FPC) de la Banque d'Angleterre a réduit le pourcentage de coussin contracyclique britannique à 0% pour les expositions des banques aux emprunteurs britanniques, avec prise d'effet immédiate afin de pouvoir encore mieux aider les banques à octroyer les crédits nécessaires pour faire face à une période potentiellement difficile en lien avec l'impact économique du Covid-19.

Pour des raisons similaires, la Banque nationale de Belgique a décidé le même jour de réduire le pourcentage de coussin contracyclique belge pour les expositions sur les emprunteurs belges. Le taux de 0,5% qui avait été annoncé le 28 juin 2019 pour une mise en œuvre à partir du 1er juillet 2020, a été ramené à 0% jusqu'à nouvel ordre.

Le 18 mars 2020, le Haut Conseil de Stabilité Financière français a suivi le mouvement et a fixé son coussin contracyclique à 0%.

À la suite de ces mesures, l'exigence contracyclique de fonds propres pour Belfius est désormais inférieure à 0,5 point de base, ce qui correspond aux expositions très limitées de Belfius dans le cadre des exigences contracycliques de fonds propres du Luxembourg, de Hong Kong, de la Slovaquie, de la Norvège, de la Bulgarie et de la République tchèque.

En raison des mesures de la BCE, notifiées à Belfius le 8 avril 2020, les banques peuvent utiliser des instruments de capital qui ne sont pas qualifiés de Common Equity Tier 1 (tels que les instruments Additional Tier 1 ou Tier 2) pour satisfaire partiellement aux exigences du Pilier 2 (P2R - article 104-a de la CRD IV). Ainsi, le coussin de capital total de 2% du P2R peut être constitué de

- → 1,125% en instruments CET1;
- → 0,375% en instruments Additional Tier 1 et;
- → 0,5% en instruments Tier 2.

À partir du second trimestre de 2020, Belfius a dû maintenir un ratio minimum CET1 de 9,625% composé comme suit:

- → une exigence minimale du Pilier 1 de 4,5%;
- → une exigence du Pilier 2 (P2R) de 1,125%;
- → un coussin de conservation des fonds propres (CCB) de 2,5%;
- → un coussin O-SII de 1,5%, et
- → un coussin de fonds propres contracycliques total de 0%.

La BCE a également confirmé à Belfius l'application de la recommandation du Pilier 2 (P2G) de 1% du ratio CET1 pour 2020, fixant l'exigence minimale à 10,625%.

Fin 2020, la BCE a informé Belfius que la BCE ne publiera pas de décision SREP pour le cycle SREP 2020 et que la précédente «décision SREP 2019» de fin 2019 et ses amendements resteront en vigueur. En conséquence, Belfius doit se conformer pour 2021 à un minimum inchangé de 9,625% quant au ratio de capital CET1.

Le ratio consolidé CET1 de Belfius s'élève à 17,11% à la fin de 2020, ce qui est bien supérieur à l'exigence de fonds propres de CET1 applicable en 2020, mentionnée ci-dessus.

En application de ces exigences réglementaires, Belfius a défini dans son Risk Appetite Framework que, dans des circonstances de marché normales et dans le cadre d'une réglementation stable, elle s'efforcerait de respecter un ratio opérationnel minimum CET1 de 13,5%, en solo et en consolidé, défini avant la pandémie de Covid-19. Même pendant la pandémie de Covid-19, Belfius a continué à soutenir l'économie belge, conformément à la demande des régulateurs. En conséquence, une exemption temporaire a été validée par le conseil d'administration au premier semestre 2020, afin de réduire le ratio CET1 opérationnel minimum à une zone de 12,5% - 13,5%. La réduction du ratio CET1 doit servir uniquement à couvrir la détérioration du risque de crédit et le provisionnement, en cas de besoin pour continuer à soutenir l'économie belge. L'ancien niveau du ratio minimum opérationnel CET1 de 13,5% sera rétabli lorsque le contexte économique et financier se sera normalisé.

Veuillez également vous référer à l'état consolidé des variations des fonds propres dans les états financiers.

1.2. Méthodologie appliquée

Conformément aux réglementations CRR/CRD IV partie DIX, Belfius pouvait appliquer certaines dispositions transitoires lors du calcul des fonds propres réglementaires, tout en limitant l'impact sur l'exposition au risque réglementaire. Les modalités belges

d'application de ces dispositions sont décrites dans l'arrêté royal du 10 avril 2014 (publié le 15 mai 2014), et sont reprises comme étant la méthode de calcul «transitoire». Les dispositions impactant le niveau de capital CET1 ont pris fin au 31 décembre 2017. De plus, Belfius Banque n'a plus d'instruments de capital Tier 2 impactés par les dispositions transitoires applicables jusqu'au 31 décembre 2021.

À la suite des modifications de l'article 473a du CRR en 2020, Belfius a demandé et obtenu de la BCE l'application de mesures transitoires pour l'impact de la première adoption et tous les impacts ultérieurs de l'IFRS 9 sur le modèle des pertes de crédit attendues à partir du 31 décembre 2020. En conséquence, les mesures de solvabilité de 2020 sont qualifiées de «transitoires» tant pour le capital CET1 que pour les montants d'exposition au risque. Pour plus de détails sur les autres assouplissements réglementaires CRR 2 liés au Covid-19 et leur impact sur le capital CET1 et les montants de l'exposition au risque, nous renvoyons à la section 4 de ce chapitre.

Le régulateur a autorisé Belfius à appliquer l'article 49 du CRR, à surveiller et déclarer la solvabilité sur le périmètre de consolidation prudentiel - Belfius Insurance étant dans ce cadre comptabilisée avec la méthode de mise en équivalence (et n'est donc pas entièrement consolidée) -, et à inclure les instruments de capital de Belfius Insurance, souscrits par Belfius Banque, dans l'exposition totale au risque réglementaire en appliquant une pondération de 370% (le «Compromis danois»). À la suite d'une modification de l'article 18 du règlement CRR, Belfius a notifié à la BCE qu'à compter du 4T 2020, la valeur de mise en équivalence des fonds propres IFRS de Belfius Insurance serait reconnue dans les comptes prudentiels. Cette modification a entraîné une augmentation des fonds propres CET1, partiellement compensée par des montants d'exposition au risque plus élevés.

Il convient de noter que dans les ratios réglementaires de fin 2019, Belfius a utilisé le coût d'acquisition de Belfius Insurance et a donc considéré Belfius Insurance comme un tiers pour ses comptes prudentiels.

En plus des règlements CRR/CRD IV, Belfius est considérée comme un conglomérat financier avec d'importantes activités bancaires et d'assurance et doit se conformer à la directive sur les conglomérats financiers (FICO 2002/87/CE). À cette fin, des exigences spécifiques de déclaration avec les états financiers, le capital réglementaire, la concentration des risques et le ratio de levier sont envoyées au régulateur. Ces calculs et rapports sont effectués sur la position consolidée du groupe de banque et assurances.

À la fin 2020, Belfius répond à toutes les exigences requises du point de vue des conglomérats financiers.

2. Fonds propres réglementaires au niveau consolidé

Comme indiqué précédemment, pour des raisons réglementaires, le groupe Belfius Insurance n'est pas consolidé mais repris dans la comptabilité avec la méthode de mise en équivalence. À partir de fin 2020, le calcul de la valeur de mise en équivalence est basé sur la valeur des fonds propres IFRS du groupe Belfius Insurance. Par conséquent, les fonds propres de base et le résultat net consolidé figurant dans les états financiers consolidés ne diffèrent plus de ceux figurant dans le reporting réglementaire utilisé pour les fonds propres de base réglementaires.

Il convient de noter que les ratios du 4T 2019 n'ont pas été retraités et que la valeur des fonds propres de Belfius Insurance était basée sur la valeur d'acquisition, considérant ainsi Belfius Insurance comme une exposition aux tiers.

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FONDS PROPRES COMPTABLES DE BASE	**9.348**	**9.816**
Transformation du groupe d'assurances en exposition aux parties tierces	(198)	0
POINT DE DÉPART DU CALCUL DES FONDS PROPRES DE BASE RÉGLEMENTAIRES	**9.150**	**9.816**

À la fin 2020, le point de départ des fonds propres de base réglementaires s'élevait à EUR 9.816 millions et correspond aux fonds propres de base dans les états financiers consolidés, car Belfius Insurance peut désormais être reprise dans la consolidation par la méthode de mise en équivalence à des fins prudentielles. L'augmentation de EUR 665 millions par rapport à la fin 2019 est principalement due au résultat net consolidé de Belfius de EUR 532 millions pour 2020, à l'inclusion des réserves de capitaux propres du groupe Belfius Insurance de EUR 146 millions et au coût du coupon de l'instrument de capital AT1 de EUR 14 millions pour l'ensemble de l'année 2020 (considéré comme un dividende en vertu des normes IFRS).

À noter que le revenu net réglementaire (EUR 532 millions) est égal au résultat net consolidé. Par rapport à 2019, il n'y a plus d'éliminations ni de changements de périmètre car le groupe Belfius Insurance n'est plus traité comme une contrepartie de tiers.

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	**668**	**532**
Élimination de Belfius Insurance	(206)	0
Changements de périmètre:		
dividende (Belfius Insurance)	160	0
autres	31	0
RÉSULTAT NET RÉGLEMENTAIRE	**653**	**532**

Fonds propres réglementaires

(en millions d'EUR)	31/12/19 Définitif	31/12/20 Transitoire
POINT DE DÉPART DES FONDS PROPRES DE BASE RÉGLEMENTAIRE	**9.150**	**9.816**
DÉDUCTION DE DIVIDENDES PRÉVISIBLES	**(3)**	**(210)**
MESURES TRANSITOIRES POUR PROVISIONS IFRS 9	**0**	**413**
GAINS ET PERTES NON COMPTABILISÉS DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	**144**	**404**
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	90	69
Juste valeur de portefeuilles évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	54	335
Autres réserves	(82)	(69)
Filtre prudentiel sur les réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers	82	69
POSTES À DÉDUIRE ET FILTRES PRUDENTIELS	**(350)**	**(273)**
Investissements dans des positions de titrisation	0	0
Actifs d'impôt différé sur pertes reportées	(1)	0
Variations de valeur de qualité de crédit de l'établissement	(2)	(2)
Corrections de valeur provenant des exigences réglementaires d'évaluation prudente	(71)	(74)
Immobilisations incorporelles	(153)	(74)
Goodwill	(104)	(104)
Déficit de provision sur pertes anticipées pour les portefeuilles SNI	(2)	(2)
Actifs des régimes de retraite à prestations déterminées	0	0
Engagements de paiements IPC	(17)	(17)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CAPITAL CET1)	**8.941**	**10.150**
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	497
CAPITAL TIER 1	**9.438**	**10.647**
Instruments de fonds propres de catégorie 2	1.098	1.066
Excédent de provision sur pertes anticipées pour les portefeuilles SNI	189	190
Ajustements de risques crédit général AS (approche standardisée)	105	176
CAPITAL TIER 2	**1.391**	**1.433**
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (APRÈS RÉPARTITION DU BÉNÉFICE)	**10.830**	**12.080**

Le capital de CET1 s'élevait à EUR 10.150 millions, contre EUR 8.941 millions à la fin de 2019. L'augmentation du capital CET1 de EUR 1.209 millions résulte principalement

- → de l'inclusion du résultat net consolidé de EUR 532 millions,
- → de l'inclusion des réserves de capitaux propres du groupe Belfius Insurance pour EUR 146 millions,
- → de l'impact de l'ajout des provisions de l'IFRS 9 grâce aux dispositions transitoires prévues dans le CRR pour EUR 413 millions,
- → de l'augmentation des réévaluations à la juste valeur des portefeuilles d'instruments de dettes et d'actions pour EUR 281 millions,
- → de la diminution de la déduction pour logiciels et autres actifs incorporels de EUR 79 millions grâce aux assouplissements liés au Covid-19 accordés par la BCE;
- → partiellement compensée par la correction pour dividende prévisible de EUR 210 millions (sur la base d'un taux de distribution de 40%); et
- → une diminution de la réévaluation des plans de pension de EUR 21 millions.

Veuillez noter qu'à la suite de la pandémie de Covid-19, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de dividende sur le résultat de 2019 (au-delà de l'acompte sur dividende de EUR 100 millions déjà versé en août 2019), conformément à la recommandation de la BCE. En ce qui concerne la distribution de dividendes sur le résultat de 2020, le conseil d'administration a décidé, conformément aux restrictions de la BCE sur la distribution de dividendes (BCE/2020/62 du 15 décembre 2020), de proposer un dividende ordinaire sur le résultat de 2020 de EUR 77 millions, correspondant au plus faible des deux montants suivants: (i) un taux de distribution de 15% sur le bénéfice net ajusté de 2020 et (ii) 0,20% du ratio CET1 de fin d'année 2020.

(en millions d'EUR)	
Résultat net consolidé 2020	531,6
Correction pour coupon pour les actionnaires AT1, après taxe	(13,6)
Pay out ratio 2020 (décision formelle du conseil d'administration)	40%
Dividendes prévisibles pour des actions ordinaires	207,0
Dividende intérimaire payé	0
Dividendes restants prévisibles pour des actions ordinaires	207,0
Coupon restant pour les actionnaires AT1 pour 2020	2,9
TOTAL DES DIVIDENDES PRÉVISIBLES EN DÉDUCTION DU RÉSULTAT NON DISTRIBUÉ	**209,9**

Toutefois, à des fins prudentielles, une déduction du dividende prévisible de EUR 210 millions en 2020 doit être effectuée, déterminée sur la base du taux de distribution tel que défini par la politique en matière de dividendes et de capitaux:

- → un calcul du dividende prévisible pour les actions ordinaires sur la base d'un taux de distribution de 40% multiplié par le résultat net consolidé de 2020 réduit du coût du coupon après impôt pour l'année 2020 (traité comptablement comme un dividende) sur l'instrument AT1, arrondi au million; et
- → le coût du coupon de l'instrument AT1 restant après impôt (qui, du point de vue comptable, doit être traité comme un dividende) depuis la dernière date de coupon, qui n'a pas encore été payé aux détenteurs d'AT1 (soit EUR 2,9 millions, qui, du point de vue comptable, n'ont pas encore été déduits des capitaux propres, pour la période comprise entre le 16 octobre et le 31 décembre 2020).

Les mesures transitoires concernant l'impact de la première adoption et tous les impacts ultérieurs de l'IFRS 9 sur les pertes de crédit attendues (assouplissement lié au Covid-19) se sont élevées à EUR 413 millions. À partir du 31 décembre 2020, Belfius est autorisée à appliquer des mesures transitoires pour réintégrer dans ses fonds propres prudentiels CET1 une partie de l'augmentation des provisions pour pertes sur créances attendues de l'IFRS 9 pour la composante statique (relative à l'IFRS 9 de l'ALE au 1er janvier 2018) et les composantes dynamiques (du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020), avec le calendrier d'introduction progressive ajusté. Ces mesures transitoires seront appliquées jusqu'au 31 décembre 2023, à moins que Belfius ne demande et obtienne une dérogation.

L'augmentation des «gains et pertes non reconnus dans le compte de résultats» de EUR 260 millions provient de l'augmentation de la réévaluation des portefeuilles d'instruments de dette et de capitaux propres de EUR 281 millions, principalement du groupe Belfius Insurance, partiellement compensée par la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie du Covid-19 et d'une diminution de la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies («defined benefit plans») de EUR 21 millions due à la baisse du taux d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime.

Les déductions et les filtres prudentiels ont diminué de EUR 77 millions, principalement à la suite d'une diminution de la déduction des logiciels et autres actifs incorporels de EUR 79 millions due à un assouplissement lié au Covid-19, compensée par l'augmentation du filtre prudentiel pour les ajustements réglementaires supplémentaires de EUR 3 millions dus aux mouvements du marché, partiellement compensés par des règles d'atténuation temporaires. Les déductions pour le goodwill de Belfius Insurance et pour l'engagement irrévocable de paiement (IPC) en ce qui concerne les fonds de résolution restent stables.

Il convient de noter que les investissements significatifs et non significatifs dans des instruments de fonds propres d'entités financières et le stock de différences temporaires dans les actifs d'impôts différés non reconnus restent en dessous des seuils de déduction des fonds propres réglementaires et sont inclus dans le montant de l'exposition au risque de crédit.

Les fonds propres Tier 1 se sont élevés à EUR 10.647 millions, contre EUR 9.438 millions à la fin de 2019. Les fonds propres Tier 1 comprennent l'émission de EUR 500 millions (valeur nominale) de Additional Tier 1 datant de février 2018.

Les fonds propres Tier 2 ont augmenté pour atteindre EUR 1.433 millions, contre EUR 1.391 millions à la fin de 2019. L'augmentation de EUR 42 millions est principalement liée à l'intégration des ajustements au risque de crédit déterminés par l'approche standard (EUR 73 millions), partiellement compensée par la diminution de EUR 31 millions de la valeur prudentielle utile des instruments subordonnés de Tier 2.

Nous renvoyons à l'information fournie dans les états financiers concernant les dettes subordonnées pour une brève description des instruments additionnels Tier 1 et Tier 2 et aux caractéristiques détaillées de ces instruments dans le rapport sur les risques du Pilier 3.

À la fin 2020, le total des fonds propres réglementaires s'élevait à EUR 12.080 millions, contre EUR 10.830 millions à la fin 2019.

3. Exposition au risque réglementaire au niveau consolidé

L'exposition au risque réglementaire (RWA) comprend notamment l'exposition pondérée au risque de crédit, en ce compris le risque de crédit sur les contreparties, risque CVA, risque de marché et risque opérationnel. Chacun de ces risques est analysé dans la section «Gestion des risques» de ce rapport. L'exposition au risque pondéré provient également du «Compromis danois», selon lequel les instruments de capitaux émis par Belfius Insurance et détenus par Belfius Banque sont inclus dans l'exposition au risque réglementaire en y appliquant une pondération de 370%.

(en millions d'EUR)	31/12/19 Définitif	31/12/20 Transitoire	Évolution
Risques de crédit réglementaires	42.543	44.559	+2.017
Risques CVA réglementaires	1.382	740	-642
Risques de marché réglementaires	1.315	1.373	+59
Risques opérationnels réglementaires	3.140	3.245	+106
Compromis danois	6.868	9.391	+2.522
Exposition au risque réglementaire supplémentaire (Art 3 CRR)	1.150	0	-1.150
EXPOSITION AU RISQUE RÉGLEMENTAIRE	**56.398**	**59.309**	**+2.911**

Fin 2020, l'exposition au risque réglementaire de Belfius s'élève à EUR 59.309 millions, soit une augmentation de EUR 2.911 millions par rapport à EUR 56.398 millions fin 2019.

L'exposition au risque de crédit réglementaire - y compris le risque de contrepartie - a augmenté de EUR 2.017 millions pour atteindre EUR 44.559 millions. Cette augmentation est la résultante de différents facteurs:

→ volume et qualité de crédit (EUR +3 milliards)
  - la nouvelle production de crédits est demeurée soutenue durant la période sous revue, particulièrement dans les segments Business Banking et Corporate. La crise du Covid-19 n'a pas encore - à ce stade - eu d'impact tangible sur le portefeuille;

→ changements méthodologiques et mesures réglementaires (EUR -0,1 milliard)
  - depuis le premier trimestre de 2020, Belfius est soumise à une surcharge (Add-on) réglementaire liée à la nouvelle définition du défaut. Cette augmentation a néanmoins été compensée par les mesures réglementaires prises dans le cadre de la gestion du Covid-19: extension du facteur de soutien aux PME, mesures transitoires IFRS 9 et nouveau traitement des logiciels (EUR +0,2 milliard);

→ gestion active du portefeuille (EUR -1,15 milliard), baisse principalement due à la cession d'obligations d'État italiennes;

→ évolutions des paramètres de marché (EUR +0,2 milliard).

L'exposition au risque réglementaire pour le Compromis danois a augmenté de EUR 2.522 millions pour atteindre EUR 9.391 millions, principalement en raison du changement intervenu dans la méthode d'évaluation de la participation détenue dans Belfius Insurance.

L'exposition au risque réglementaire CVA a diminué de EUR 642 millions en raison d'une gestion active du risque de contrepartie incluant de nouvelles stratégies de couverture de la CVA, le dénouement de swaps non collatéralisés auprès de contreparties financières et un recours accru au clearing via CCP.

L'exposition au risque réglementaire de marché a augmenté de EUR 59 millions sur l'ensemble de l'année à la suite des évolutions de marché.

L'exposition au risque opérationnel réglementaire a légèrement augmenté de EUR 106 millions pour la période sous revue, conformément à l'augmentation des revenus.

Au total, les mesures réglementaires ont eu un impact de EUR -0,5 milliard tandis que la gestion active des risques a contribué à réduire les RWA de EUR 1,8 milliard.

En anticipation d'un cadre réglementaire plus strict applicable à partir de 2020, et conformément à l'article 3 de la CRR, Belfius avait inclus une exposition au risque réglementaire supplémentaire de EUR 1.150 millions dans ses exigences de solvabilité de fin 2019. Fin 2020, Belfius a estimé, eu égard au contexte de la crise du Covid-19 que cette surcharge n'était - du moins pour le moment - plus appropriée.

4. Application des ajustements réglementaires liés au Covid-19

Le choc économique provoqué par la pandémie de Covid-19 et les mesures exceptionnelles de confinement ont eu un impact considérable sur l'économie. Les circonstances extraordinaires de la pandémie de Covid-19 et l'ampleur sans précédent des défis à relever ont déclenché des appels à une action immédiate pour faire en sorte que les institutions soient en mesure de canaliser efficacement les fonds vers les entreprises et les ménages et d'atténuer le choc économique causé par la pandémie de Covid-19. En conséquence, la BCE a pris plusieurs mesures pour s'assurer que le système financier puisse continuer à apporter son soutien à l'économie. Cela s'est fait par une adaptation des mesures transitoires pour les impacts de l'IFRS 9 sur les pertes de crédit attendues et la possibilité d'appliquer de manière anticipée certains des éléments finaux du cadre de Bâle III (CRR 2 / CRD 5).

Pour Belfius, les assouplissements suivants liés au Covid-19 ont été appliqués, avec des impacts identifiés sur les ratios de solvabilité dans le périmètre de consolidation prudentiel:

- → la date d'application accélérée du facteur de soutien révisé pour les prêts aux PME;
- → des règles d'assouplissement temporaire pour le calcul de l'évaluation prudente (AVA);
- → les exceptions pour les dépassements liés au Covid-19 dans les modèles de VaR du risque de marché;
- → les mesures transitoires pour les dispositions de l'IFRS 9;
- → la date d'application accélérée d'un traitement prudentiel plus favorable de certains logiciels dans les actifs.

Ajustements réglementaires relatés Covid-19	Date d'implémentation	Impact en capital prudentiel	Impact risk exposure	Impact en CET 1 ratio	Commentaire
Facteur de support PME	2T 2020		x	+46pb en 4T 2020	implémentation avancée
Ajustements réglementaires supplémentaires (AVA)	2T 2020	x		+9pb en 4T 2020	relaxation temporaire
Exceptions en risque de marché dans les modèles VaR	2T 2020		x	+3pb en 4T 2020	exclusion d'aberrations Covid-19
Mesures transitoires IFRS 9	4T 2020	x	x	+75pb en 4T 2020	réglementation adaptée
Traitement prudentiel des logiciels	4T 2020	x	x	+11pb en 4T 2020	implémentation avancée

5. Ratios de solvabilité de Belfius Banque au niveau consolidé

Fin 2020, le ratio CET1 s'élevait à 17,11%, soit une augmentation de 126 points de base par rapport à fin 2019. Il est à noter que ce ratio transitoire CET1 tient compte des mesures transitoires d'IFRS 9 et des autres effets positifs des ajustements réglementaires liés au Covid-19, estimés à 144 points de base.

L'augmentation du ratio CET1 est le résultat des effets positifs de l'augmentation des fonds propres de CET1 (+214 points de base) compensés par les effets négatifs de l'augmentation de l'exposition totale au risque (-88 points de base). Nous renvoyons aux commentaires ci-dessus pour de plus amples informations.

Fin 2020, le Tier 1 s'élevait à 17,95%, soit une augmentation de 121 points de base par rapport à fin 2019.

Le ratio de fonds propres total s'élevait à 20,37%, soit une augmentation de 117 points de base par rapport à fin 2019.

Il est à noter que sans l'application des mesures transitoires d'IFRS 9, au 31 décembre 2020, le ratio CET1 définitif diminuerait de 75 points de base, le ratio Tier 1 diminuerait de 76 points de base et le ratio de capital total diminuerait de 77 points de base.

L'application du «Compromis danois» par rapport à la méthode de déduction pour les instruments de capital de Belfius Insurance (capitaux propres déduits du capital CET1 et instruments de dette subordonnée déduits du capital Tier 2) aurait les effets suivants: l'utilisation de la méthode de déduction entraînerait une augmentation de 31 points de base du ratio transitoire de CET1 et une diminution de 32 points de base du ratio transitoire de capital total.

	31/12/19 Définitif		31/12/20 Transitoire	
CRR/CRD IV	Compromis danois	Méthode de déduction	Compromis danois	Méthode de déduction
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (ratio CET1)	15,85%	16,43%	17,11%	17,42%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (ratio T1)	16,74%	17,06%	17,95%	18,05%
Ratio de fonds propres total	19,20%	19,02%	20,37%	20,05%

6. Ratios de solvabilité de Belfius Banque au niveau statutaire

Fin 2020, le ratio CET1 au niveau prudentiel de Belfius Banque (avant inclusion du résultat net prudentiel statutaire de EUR 296,7 millions) s'élève à 16,73%.

Fin 2020, les éléments distribuables disponibles au niveau statutaire s'élevaient à EUR 4.058 millions.

7. Ratio de levier de Belfius Banque au niveau consolidé

En décembre 2010, le Comité de Bâle (Basel Committee on Banking Supervision - BCBS) a publié des directives concernant le calcul du ratio de levier, décrivant celui-ci comme un ratio non basé sur les risques et dont le but principal est de limiter la taille du bilan des banques et par conséquent l'usage excessif des effets de levier.

L'exigence en termes de levier est devenue une exigence contraignante avec le CRR 2, publié au Journal officiel de l'UE le 7 juin 2019 et est applicable à partir de juin 2021. Le CRR 2 intègre le ratio de levier dans l'exigence du Pilier I et fixe le niveau d'exigence minimale à 3%. Un supplément pour les banques considérées comme G-SIB ou O-SIB a également été introduit. L'ABE a fixé ce supplément pour les G-SIB et a pour mandat d'analyser si certains O-SIB (comme Belfius) devraient respecter cette exigence de coussin supplémentaire ou d'autres exigences similaires.

Le ratio de levier est défini comme le rapport entre le capital Tier 1 (le numérateur) et la mesure de l'exposition totale (le dénominateur), déterminée par les actifs du bilan après certains retraitements sur les instruments dérivés, les opérations de financement de titres, les éléments hors bilan et les ajustements prudentiels (pour les éléments déjà déduits du numérateur).

Afin d'assurer la cohérence avec le calcul du capital Tier 1 réglementaire (le numérateur), le calcul de la mesure d'exposition totale (le dénominateur) est basé sur le périmètre de consolidation prudentiel, où Belfius Insurance est reprise à sa valeur de mise en équivalence.

En outre, l'application des mesures transitoires pour les dispositions de l'IFRS 9 à partir de décembre 2020 et la mesure réglementaire liée au Covid-19 visant à exclure temporairement certaines expositions aux banques centrales à partir de juin 2020 ont un impact sur le dénominateur.

Le risque d'endettement excessif est géré dans le cadre du processus du plan financier. Le ratio de levier tel que défini dans le CRR fait en outre partie intégrante du cadre du Risk Appetite Framework pour lequel des limites et des objectifs internes sont fixés et qui est validé par le conseil d'administration. Le risque d'endettement excessif est inclus dans les processus de reporting et de contrôle Belfius et fait l'objet d'un suivi régulier. Tout écart important et/ou toute modification prudentielle du ratio de levier sont signalés aux comités appropriés pour que la direction prenne les mesures nécessaires.

À la fin 2020, le ratio de levier transitoire Belfius s'élevait à 6,85%, soit une augmentation de 91 points de base par rapport à la fin de 2019 et bien au-dessus de l'exigence minimale de 3% du Pilier 1, applicable à partir de juin 2021.

(en millions d'EUR)	31/12/19 Définitif	31/12/20 Transitoire
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	**9.438**	**10.647**
Total des actifs	172.440	187.991
Transformation du groupe d'assurances en exposition aux parties tierces	(17.797)	(16.810)
Correction pour instruments dérivés	(16.880)	(16.678)
Correction pour rétrocessions et autres opérations sur titres	4.259	9.628
Ajustement pour exposition aux banques centrales	0	(25.434)
Correction pour déductions des fonds propres de catégorie 1	(260)	233
Expositions hors bilan	17.072	16.500
MESURE D'EXPOSITION TOTALE	**158.834**	**155.431**
RATIO DE LEVIER	**5,94%**	**6,85%**

Cette augmentation résulte des effets positifs (+76 pb) du niveau plus élevé des fonds propres Tier 1 (voir ci-dessus) et des effets positifs (+15 pb) de la diminution de la mesure de l'exposition totale de levier, principalement en raison de l'augmentation des volumes de prêts à la clientèle et d'une augmentation des expositions liées aux opérations de financement de titres en raison de l'augmentation des engagements hors bilan, compensée par l'ajustement prudentiel temporaire lié au Covid-19 permettant aux banques d'exclure partiellement certaines expositions envers la Banque centrale.

Sans l'exclusion partielle temporaire de certaines expositions envers la Banque centrale, le ratio de levier transitoire diminuerait de 96 points de base.

Veuillez noter que le ratio de levier entièrement mis en œuvre («fully phased-in»), excluant les mesures transitoires pour les dispositions d'IFRS 9 mais incluant l'exclusion partielle temporaire de certaines expositions envers la banque centrale, diminuerait de 25 points de base.

8. Exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles (MREL)

Le 17 avril 2019, la Banque nationale de Belgique (BNB) a notifié à Belfius Banque l'exigence MREL imposée par le Conseil de Résolution Unique (Single Resolution Board - SRB), fixant l'exigence MREL consolidé pour le groupe Belfius à 10,56% du total passif et fonds propres (Total Liabilities and Own Funds - TLOF), à respecter à tout moment.

Sur la base des données au 31 décembre 2020 et selon la directive actuelle sur le redressement et la résolution bancaire (communément appelée «BRRD1»), les fonds propres et engagements éligibles de Belfius aux fins de MREL s'élevaient à EUR 19,8 milliards, au-delà des exigences MREL de EUR 16,1 milliards.

Le 28 janvier 2021, la BNB a notifié à Belfius qu'elle devait désormais respecter la demande MREL de la SRB concernant l'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles au niveau consolidé de Belfius Banque sous BRRD2. Pour Belfius Banque, l'exigence de MREL sur base consolidée est fixée à 22,87% des montants d'expositions risques totaux (Total Risk Exposure Amounts - TREA) et 6,84% d'exposition de risque de levier (Leverage Risk Exposure - LRE). Belfius Banque doit atteindre l'objectif au plus tard le 1er janvier 2024 et doit prévoir une progression linéaire des fonds propres et des engagements éligibles par rapport à l'exigence. La SRB a également fixé un objectif intermédiaire de 22,37% de TREA et 6,84% de LRE qui doit être atteint au 1er janvier 2022. La demande MREL de la SRB prévoit également une exigence de subordination: Belfius Banque doit respecter au moins 15,25% de TREA et 6,84% de LRE au moyen de MREL subordonné. Les fonds propres utilisés pour satisfaire à l'exigence de coussin combiné (Combined Buffer Requirement - CBR) énoncée dans la directive 2013/36/UE (à 4% du TREA pour Belfius actuellement) ne peuvent pas être utilisés pour répondre aux exigences exprimées en TREA. Belfius Banque doit se conformer à cette exigence de subordination au plus tard le 1er janvier 2024.

Avec la revue annuelle des exigences MREL par la SRB, Belfius estime actuellement que son exigence MREL subordonné pourrait être abaissée à partir de 2023, à 13,5% de TREA (ou 17,5% de TREA y compris l'exigence CBR actuelle), sur la base d'une évaluation prospective de la formule appliquée par SRB.

Il est à noter que Belfius sera impactée par un changement d'éligibilité MREL, à partir du 1er janvier 2021, selon lequel «les engagements devraient être émis directement et ne devraient pas provenir d'une entreprise dans laquelle l'établissement détient une participation de plus de 20%». En conséquence, les engagements émis par Belfius Financing Company (le véhicule d'émission de CP et de Retail Bonds basé au Luxembourg) cessent d'être éligibles au MREL et doivent être exclus. En appliquant cette exclusion pro forma à fin 2020, le MREL de Belfius serait inférieur de EUR 2,2 milliards (de EUR 19,8 milliards à EUR 17,6 milliards).

Malgré cette exclusion, Belfius répond déjà aux exigences BRRD2 MREL fin 2020. En effet, exprimé en TREA, le MREL de Belfius (EUR 17,6 milliards) s'élève à 29,67% (incluant un CBR de 4%) ou 25,67% en comparaison avec 22,87% de l'exigence finale de 2024. De même, le MREL subordonné de Belfius (EUR 14,4 milliards) s'élève à 24,28% (incluant un CBR de 4%) ou 20,28% en comparaison avec 15,25% de l'exigence. Exprimé en LRE, le ratio de MREL subordonné de Belfius de 9,27% dépasse les 6,84% de l'exigence MREL.

Gestion du capital chez Belfius Insurance

1. Supervision prudentielle

Belfius Insurance fait rapport à la BNB, en tant qu'organe de contrôle, en transmettant entre autres un rapport trimestriel concernant la marge de solvabilité et les liquidités, tant au niveau consolidé que statutaire.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle prudentiel exercé sur les assureurs systémiques, la BNB est notamment informée de manière très détaillée de la stratégie de la compagnie, de la politique ALM et de l'adéquation des réserves techniques.

2. Fonds propres réglementaires

Les risques de l'entreprise se reflètent dans les exigences de Solvabilité II qui s'appliquent à tous les États membres de l'UE. Les fonds propres de Belfius Insurance, destinés à couvrir ces exigences de solvabilité, sont calculés en fonction des principes d'évaluation et d'éligibilité dans le règlement Solvabilité II, Directive 2009/38/UE.

Les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance s'élèvent à EUR 2.390 millions fin décembre 2020. Ils se composent à 82% de capital Tier 1, de première qualité. Le capital Tier 2 s'élève à EUR 375 millions et comprend essentiellement deux emprunts subordonnés conclus avec Belfius Banque et le capital Tier 3 de EUR 58 millions d'actifs d'impôts différés.

Par rapport à décembre 2019, les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance ont diminué de EUR 216 millions. Cette évolution est en grande partie due au provisionnement d'un dividende prévisible de EUR 140 millions. De plus, la baisse continue des taux d'intérêt a eu pour effet d'augmenter l'estimation adéquate des provisions techniques, qui n'a pas été entièrement compensée par l'accroissement de la valeur des investissements. En outre, Belfius Insurance a enregistré une créance d'impôts différés faisant partie des fonds propres réglementaires.

Belfius Insurance consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES AVANT DIVIDENDES PRÉVISIBLES	**2.466**	**2.390**
Tier 1	1.925	1.786
Fonds propres IFRS	2.144	2.079
Différences de valorisation (après impôt)	(219)	(293)
Tier 1 restreint	171	171
Tier 2	371	375
Emprunts subordonnés	360	364
Autres	11	11
Tier 3	0	58
DTA	0	58
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES APRÈS DIVIDENDES PRÉVISIBLES	**2.466**	**2.250**
Fonds propres disponibles avant dividende	2.466	2.390
Dividendes prévisibles	0	140

3. Exigences de solvabilité

Le calcul du capital de solvabilité requis (SCR) est basé sur les portefeuilles d'actifs et de passifs consolidés de Belfius Insurance, de Corona Direct et des entités d'investissement consolidées par intégration globale aux fins de Solvabilité II.

Le SCR de Belfius Insurance est calculé selon la «formule standard» définie dans la réglementation Solvabilité II et tient compte de l'ajustement pour la volatilité et de l'application de la mesure transitoire sur l'exigence de capital relative aux actions. Dans le SCR, Belfius Insurance doit appliquer la restriction liée à la capacité d'absorption des pertes d'impôts différés introduite par la BNB.

Le SCR de Belfius Insurance s'élève à EUR 1.125 millions à fin décembre 2020, en baisse de EUR 37 millions par rapport à fin 2019. Cette diminution est la résultante de décisions opérées par la direction sur le portefeuille des actions et la gestion ALM. Quelques raffinements au niveau des modèles et des hypothèses incluant notamment des changements réglementaires complètent la diminution du SCR.

La part la plus importante du capital de solvabilité requis est toujours liée aux risques de marché, principalement en raison du risque de spread et du risque sur actions, suivi de près par le risque de souscription. Compte tenu de la politique de gestion actifs-passifs de Belfius Insurance visant à maintenir un écart réduit entre la duration de l'actif et du passif au bilan de Belfius Insurance, le capital de solvabilité requis pour faire face au risque de taux d'intérêt est limité.

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS SOUS SOLVENCY II	**1.162**	**1.125**
Risque de marché	917	798
Risque de crédit	188	179
Risque d'assurance	667	701
Risque opérationnel	97	96
Diversification	(528)	(528)
Capacité d'absorption de pertes des provisions techniques et des impôts différés	(178)	(122)

4. Ratio de solvabilité de Belfius Insurance

Le ratio Solvabilité II (avant dividende) de Belfius Insurance s'élève à 212% fin décembre 2020, similaire à celui de fin décembre 2019 (dividende exclu). La diminution des fonds propres réglementaires fin de l'année – sans tenir compte d'une distribution d'un dividende prévisionnel – de EUR 140 millions est compensée par une décroissance proportionnelle du SCR. En tenant compte d'un dividende prévisionnel, le ratio Solvabilité II s'élève à 200%.

Cependant, à la suite des incertitudes persistantes quant à l'incidence finale de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de l'assurance au cours des années à venir, le conseil d'administration de Belfius Insurance a proposé à l'assemblée générale de limiter le dividende de l'exercice 2020 à EUR 35 millions et de mettre le reste du bénéfice à affecter dans les bénéfices non répartis en attendant l'analyse subséquente de tous les impacts de la crise Covid-19 sur la situation financière. Le paiement de dividendes suivant l'attribution contractuelle de bénéfices se chiffrant à EUR 4,6 millions est prévu.

Au-delà de l'exigence réglementaire minimale de 100%, Belfius Insurance a défini, dans les conditions actuelles de marché et conformément à la réglementation en vigueur, un objectif de ratio Solvabilité II opérationnel minimum de 160%, tant au niveau statutaire que consolidé.

Outre la mise en place d'un cadre de gestion des risques complet, la réglementation Solvabilité II exige également une autoévaluation selon laquelle, compte tenu du business plan, les coussins de capital futurs sont mis en évidence et un certain nombre d'analyses de sensibilités sont prises en considération. Ces analyses montrent que Belfius Insurance dispose des marges de capital nécessaires pour absorber les chocs, comme stipulé dans l'analyse d'appétit au risque (Risk Appetite Framework) approuvé par le conseil d'administration.

Une baisse du niveau des taux d'intérêt de 50 points de base (par rapport au niveau fin 2020) aurait un impact de -6 points sur le ratio de Solvabilité II. Un choc boursier de -30% sur les cours d'actions aurait un impact de -9 points alors qu'une réduction du portefeuille immobilier de 15% diminuerait le ratio de solvabilité de -9 points. Une augmentation des spreads de crédit de 50 points de base sur la totalité du portefeuille obligataire et du portefeuille des crédits aurait un impact de -31 points, tandis que la suppression de l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques aurait un impact de -9 points. La réduction de l'Ultimate Forward Rate (UFR) du niveau actuel de 3,75% vers un niveau de 3% ferait diminuer le ratio de solvabilité de -10 points.

Ratio Solvabilité II

(en %)	31/12/19	31/12/20
Ratio Solvabilité II (avant dividende)	212%	212%
Ratio Solvabilité II (après dividende)	212%	200%

	Choc	Ratio Solvabilité II (en %)
Scénario de base (après dividende)		200%
Scénario de stress		
Taux d'intérêt	-50 pb	194%
Actions	-30%	191%
Spread		
Credit spread on corporate bonds	+50 pb	192%
Credit spread on government bonds	+50 pb	177%
Credit spread on corporate & government bonds	+50 pb	169%
Immobilier	-15%	191%
Aucun Volatility Adjustment (VA)		191%
Ultimate forward rate (UFR) @ 3%		190%

Adéquation interne des fonds propres

1. Fonds propres économiques

Belfius dispose, comme prévu par les exigences du Pilier 2 de la réglementation de Bâle, d'un dispositif interne de suivi trimestriel des principaux ratios d'appétit au risque («Risk Appetite») et d'adéquation de ceux-ci avec les fonds propres disponibles. Ce rapport trimestriel est complété d'un suivi mensuel portant sur le calcul des ratios clés d'appétit au risque et d'adéquation interne des fonds propres.

1.1. Définition

Les fonds propres économiques se définissent comme la déviation potentielle de la valeur économique de Belfius par rapport à la valeur économique attendue, et ce, à un intervalle de confiance et à un horizon de temps donnés. Le seuil de confiance (99,94%) choisi au niveau des scénarios de pertes de valeur est en ligne avec la notation de la dette senior unsecured de la Banque à un horizon d'un an (rating A pour l'année 2020).

Le processus de quantification des fonds propres économiques est organisé en trois étapes: l'identification des risques (l'inventaire et la définition des risques ainsi que leur cartographie sont revus annuellement en collaboration avec les différentes lignes d'activités), leur mesure (essentiellement sur la base de méthodes statistiques et/ou de scénarios) et l'agrégation des risques sur la base d'une matrice de corrélation inter-risques.

La plupart des risques sont capitalisés en fonction d'une mesure de perte inattendue. Cependant, si d'autres modes de gestion (limites, autres réserves que du capital, gouvernance...) sont considérés comme plus appropriés pour les encadrer, certains risques ne sont pas capitalisés.

Les fonds propres économiques occupent une place prépondérante du cadre d'appétit au risque de Belfius et s'inscrivent comme complément aux exercices de stress test dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (Internal Capital Adequacy Assessment Process - ICAAP).

1.2. Adéquation des fonds propres économiques

Le comité de direction, qui fait également fonction de comité d'appétit au risque (Risk Appetite Committee - RAC), est amené à gérer le processus de détermination du niveau et d'allocation des fonds propres et est compétent pour toutes les matières liées aux fonds propres économiques. Le RAC examine entre autres les différents modèles impliqués dans le calcul des fonds propres économiques et suit les ratios, limites et triggers (réglementaires et économiques).

Répartition des fonds propres économiques par type de risque

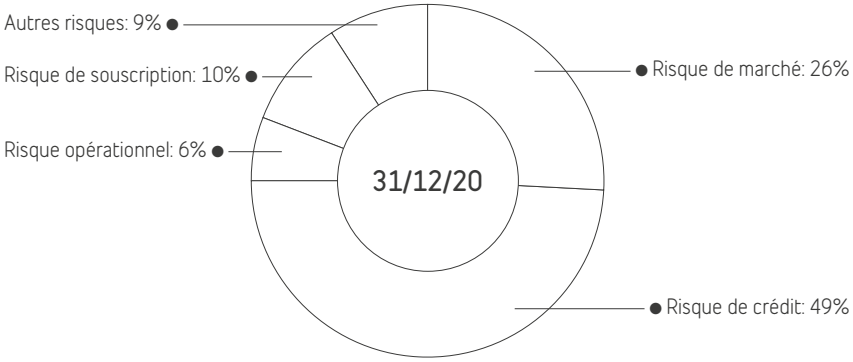

Les fonds propres économiques de Belfius s'élèvent à EUR 5.579 millions fin 2020 (comparé à EUR 5.486 millions fin 2019).

Le risque de crédit représente environ 49% des fonds propres économiques et reste le principal contributeur, le risque de marché (qui inclut les risques de taux, de change, de spread et le risque lié aux actions) 26%, le risque de souscription 10%, le risque opérationnel 6% et les autres risques (prepayment, funding…) 9%.

Par métier, les fonds propres économiques se répartissent de la manière suivante: les activités Retail & Commercial (RC) et Public & Corporate (PC) représentent respectivement 46% et 26% des fonds propres économiques de Belfius. Le solde de 28% est alloué au Group Center (principalement pour la gestion globale du bilan en termes de risques de taux et de funding de Belfius, comprenant le portefeuille obligataire ALM ainsi que les portefeuilles de dérivés et de garanties de crédit en run-off).

Répartition des fonds économiques par métier

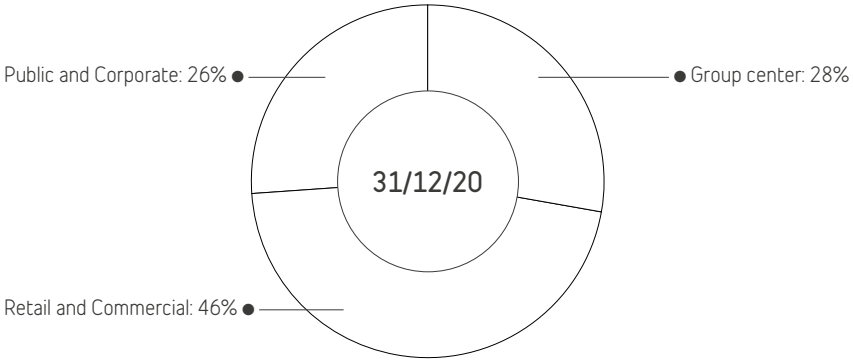

Capital réglementaire normatif

Le capital réglementaire normatif total est dérivé du point de départ des fonds propres réglementaires corrigé de la déduction du dividende prévu en excluant toute autre déduction ou filtre prudentiel et s'élève à EUR 9.606 millions à fin 2020, par rapport à EUR 9.147 millions à fin 2019.

Le capital réglementaire normatif de chaque métier est calibré. Le ratio CET1 de la business line est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier et des postes venant en déduction du capital CET1 alloués à la business line (avec impact limité étant donné que la plus grande partie des déductions du capital CET1 sont allouées à GC). L'écart avec le total du capital réglementaire normatif est alloué au Group Center.

(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FONDS PROPRES DE BASE RÉGLEMENTAIRES	9.150	9.816
Déduction de dividendes prévisibles	(3)	(210)
TOTAL CAPITAL RÉGLEMENTAIRE NORMATIF	9.147	9.606
dont alloué à		
Retail and Commercial Banking	2.819	2.833
Public and Corporate Banking	2.676	2.768
Group Center	3.652	4.005

Gestion des risques

Ce chapitre fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Introduction

Les activités de Belfius sont exposées à un certain nombre de risques tels que – mais non exclusivement – les risques de crédit, risques de marché, risques de liquidité, risques non financiers, risques d'assurance, risques de réglementation, risques d'environnement macroéconomique et risques géopolitiques qui peuvent également avoir un impact négatif sur le bilan de la Banque et le compte de résultats.

Pour gérer ces risques de manière adéquate, Belfius a mis en place une bonne gouvernance, comprenant un cadre de risque robuste et une culture du risque solide.

1. Environnement macroéconomique en 2020

Sur le plan économique, l'année 2020 a été dominée par la crise du Covid-19. L'apparition de la pandémie dans la zone euro et les confinements qui ont suivi ont provoqué une forte baisse du PIB au deuxième trimestre. L'activité économique s'est ensuite fortement redressée au troisième trimestre en raison de l'assouplissement des mesures liées au Covid-19. Une nouvelle vague d'infections à la fin de l'année a une fois de plus pesé lourdement sur la croissance économique, surtout dans les métiers de contact à haut risque. Dans la zone euro, le PIB a reculé de 6,8% en 2020 et de 6,3% en Belgique.

1.1. Impact inégal du Covid-19

L'impact économique de la crise du Covid-19 dans la zone euro est très inégal. L'Espagne, l'Italie et la France ont surtout été fortement touchées, tandis que l'économie allemande a relativement moins souffert en 2020. On s'attend à une reprise économique en 2021

dans la zone euro, à mesure que le nombre de citoyens vaccinés augmentera et que les restrictions de la vie sociale seront assouplies. Le moteur de la reprise en 2021 sera le redressement de la consommation des ménages. Une partie de l'argent épargné pendant la pandémie sera de nouveau dépensée à partir du second semestre de l'année 2021.

1.2. Politique fiscale

Le monde politique, tant national qu'européen, a apporté une réponse forte à la crise du Covid-19 en 2020. Des programmes d'aide fiscale avec e.a. des subventions salariales et des systèmes temporaires de réduction de la durée du travail ont pour but de limiter le préjudice économique des confinements. En juillet 2020, la Commission européenne a annoncé un plan de redressement de EUR 750 milliards (Next Generation EU) afin de faire face aux conséquences socio-économiques de la pandémie et de soutenir la croissance économique dans les prochaines années. Les finances publiques dans la zone euro se sont dégradées en raison du recul du PIB et de la réponse fiscale des pouvoirs politiques. Dans la zone euro, la dette publique est passée à 97,3% au troisième trimestre de 2020; en Belgique, elle a atteint 113,2%.

1.3. Politique monétaire

En matière de politique monétaire, la BCE a réagi à la crise du Covid-19 en augmentant la masse monétaire et en fournissant un financement bon marché au secteur financier. Selon les estimations, l'inflation progressera en 2021 à la suite de la hausse des prix de l'énergie mais elle restera largement sous la barre des 2%, de sorte que la politique monétaire de la BCE restera expansive. Le taux des OLO belges d'une durée de 10 ans a reculé au cours de 2020 à -0,36%.

2. Ratings

Entre le 1er janvier 2020 et le 25 mars 2021, les différentes agences de notation ont pris les décisions suivantes:

- → le 30 mars 2020, Fitch a confirmé la notation de «issuer default» à long terme de Belfius Banque à A- et a revu la perspective de stable à négative;
- → le 23 avril 2020, S&P a confirmé la notation à long terme «issuer credit» de Belfius Banque à A-;
- → le 21 octobre 2020, Fitch a confirmé la notation de «issuer default» à long terme de Belfius Banque à A- et revu la perspective de négative à stable.

Le 16 février 2021, S&P a attribué la notation à long terme «issue credit» à Belfius Insurance, avec perspective stable.

Ratings de Belfius Banque au 25 mars 2021

	Stand-alone rating(1)	Long-term rating	Outlook	Short-term rating
Fitch	a-	A-	Stable	F1
Moody's	baa1	A1	Stable	Prime-1
Standard & Poor's	a-	A-	Stable	A-2

(1) Qualité de crédit intrinsèque.

Gouvernance

Conformément à l'article 194 de «la Loi bancaire», Belfius gère les risques à l'échelle du groupe(1) dans un cadre de gestion des risques consolidé et intégré et Belfius adopte une approche «risk-based» pour renforcer encore la dimension conglomérat.

L'objectif principal est de disposer d'une coordination au niveau du Risk Management, qui garantit la cohérence tout en respectant les spécificités de chaque entité, les responsabilités et les obligations légales et réglementaires. Les principaux piliers de la

gestion des risques sont une structure de gouvernance des risques, un risk framework robuste et aligné, un suivi des risques et un processus de prise de décision adéquats.

La dimension conglomérat de la gouvernance des risques de Belfius comprend:

- → au niveau du conseil d'administration: des RC/RUC (Risk Committee/Risk & Underwriting Committee) conjoints sont programmés;
- → au niveau du comité de direction (niveau stratégique):
  - un comité de direction groupe, les conflits potentiels étant traités au niveau du comité de médiation;
  - un comité mixte des risques non financiers (Non-Financial Risk Committee - NFRC), lié à tous les sujets NFR;
  - un comité de revue des Conglomérats Financiers Groupe (Group Financial Conglomerate Review Committee - GFCR), assurant une vue d'ensemble de toutes les filiales. Il aborde entre autres le cadre de gestion des risques de chaque filiale;
- → au niveau du risque général (niveau tactique/opérationnel), plusieurs comités sont conjoints ou «Belfius Together» (BB: Belfius Banque; BI: Belfius Insurance & BIP: Belfius Investment Partners):
  - le comité exécutif Conglo Risk (Conglo Risk ExCom) avec la participation du CRO de Belfius Insurance et du CRO de BIP;
  - le comité Capital Group (CGC) est un comité mixte BB & BI;
  - l'Investment Conviction Committee est un comité mixte BB & BI & BIP (y compris Candriam également);
  - le BI Assets & Liabilities Committee (ALCo) auquel BB participe;
  - le BIP Pricing & Methodology Committee auquel BB participe;
- → au niveau des risques spécifiques, plusieurs sous-domaines ont une gouvernance commune avec des sous-comités «Belfius Together» pour différents risques:
  - le comité de sécurité de l'information (Information Security Committee);
  - le comité de pilotage anti-fraude (Anti-Fraud Steering Committee);
  - initiative récente de créer un comité croisé ESG/Risque climatique.

Les trois entités ont un cadre et une approche similaires des politiques et des directives sur les risques.

Les trois entités utilisent des outils similaires et/ou partagés afin de garantir la cohérence et de favoriser l'harmonisation tout en permettant une gestion intégrée des risques et des contrôles internes:

- → Risk Appetite Framework (RAF): défini et validé pour l'ensemble du groupe par Belfius Banque, il se décline jusqu'aux filiales;
- → Risk Management & Control exécuté via le «rapport de la direction effective relatif à l'évaluation du contrôle interne»;
- → Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) et Recovery Plan (Belfius Banque), et ORSA (Own Risk and Solvency Assessment; Belfius Insurance).

La dimension Conglomérat a été encore renforcée avec une surveillance plus étroite des filiales, en particulier celles qui ont une culture de risque moins élevée et un alignement plus poussé des principales politiques de risque dans une approche conglomérat. Cela comprenait la prise des premières mesures pour mettre en œuvre en 2021 des cadres d'appétit au risque spécifiques au niveau des filiales qui refléteront et surveilleront leurs propres vulnérabilités et risques (financiers et non financiers). Une première évaluation des risques AML a été réalisée au niveau des conglomérats, ainsi qu'un inventaire de tous les risques et politiques AML dans les filiales.

(1) Belfius Banque, Belfius Insurance, Belfius Investment Partners.

> “Durant ce test de résistance en vie réelle qu'est le Covid-19, Belfius s'est montrée résiliente, ce qui prouve l'importance d'un cadre solide pour la gestion du risque et l'appétit au risque.”

Marianne Collin
CRO Belfius Banque

1. Structure de la gouvernance des risques

Une structure de gouvernance des risques performante est considérée comme l'un des fondements d'une saine gestion du risque. La mise en place d'une structure robuste de comités des risques intègre une communication et un reporting efficaces ainsi qu'une délimitation claire des responsabilités et compétences. Une telle construction assure un processus bidirectionnel d'instructions et de feed-back en matière de gestion du risque, permettant au senior management de remplir ses obligations de gestion et de contrôle.

1.1. Comités des risques au niveau stratégique fonctionnant au sein du comité de direction

Trois comités des risques ont été mis en place au sein du comité de direction de Belfius Banque. Ces comités sont préparés par le département Risques et une réunion est organisée deux à quatre fois[1] par an:

- → le **Risk Policy Committee (RPC)** analyse la définition et l'application des principales politiques, des principaux processus et méthodologies de mesure et de gestion du risque de la Banque et supervise leur statut de validation;
- → le **Risk Appetite Committee (RAC)** contrôle l'appétit au risque, l'adéquation du capital et l'allocation du capital de Belfius;
- → le **non-Financial Risks Committee (NFR)** assure un cadre de suivi coordonné et structuré pour une gestion effective des risques non financiers.

En plus de ces trois comités des risques, quatre domaines fonctionnels font également directement rapport au comité de direction sans qu'un comité particulier ait été mis en place:

- → le **comité de crédit (CRC)** centralise, dans une volonté stratégique de couvrir l'ensemble des processus, tous les sujets en relation avec le domaine des crédits (origination, suivi, impairment) en présence des membres du comité de direction qui sont directement impliqués par ces matières (CRO, responsables des métiers RCB et PCB);
- → le **Financial Markets Committee (FMC)** a pour fonction première la supervision du Risk Management et la conduite des activités dans le domaine des marchés financiers. Ce comité se réunit une fois par mois. Il est sujet à un strict quorum incluant des membres du comité de direction (CRO, CFO et responsable PCB);
- → le **comité Actifs & Passifs (ALCo)**: bien que le comité de direction et le conseil d'administration aient la responsabilité ultime de fixer l'appétit stratégique pour le risque et les objectifs commerciaux, ils délèguent à l'ALCo la gestion effective de l'ALM dans le cadre réglementaire; l'ALCo a chargé le Liquidity Management Committee de tous les aspects liés à la gestion de la liquidité et de la guidance en la matière, de même que du reporting relatif à la liquidité;
- → le **Capital Group Committee (CGC)** anticipe, comprend, prépare, analyse et suit tous les aspects du capital au niveau du conglomérat (Banque, Assurance et filiales liées) dans le respect des contraintes réglementaires, juridiques et économiques. Il agit également en tant que Prudential Watch Committee (PwaC) pour permettre à Belfius d'anticiper, de comprendre, d'orienter et de suivre les réformes prudentielles, les lignes directrices, les propositions et les évolutions de celles-ci ayant un impact sur Belfius et ses entités.

1.2. Comités des risques au niveau tactique/opérationnel

Le comité de direction délègue certaines décisions au niveau tactique/opérationnel. Cette délégation se trouve décrite en détail dans les chartes des comités en vigueur. Pour les matières échappant au ressort de la délégation, le niveau tactique/opérationnel fournit des informations ou formule des avis au comité de direction, qui prend ensuite des décisions.

Les comités faisant partie du niveau tactique/opérationnel sont ceux dans lesquels le département Risques siège habituellement aux côtés des divisions commerciales. Les comités de risques qui sont dirigés par le département Risques se concentrent principalement sur l'appétit au risque et sur la méthodologie. Les comités Risques/Business sont dirigés conjointement par le département Risques/Business et se concentrent principalement sur les directives, les transactions et les risques de contreparties. Dans bon nombre de ces comités, le département Risques possède un droit de veto, de même que le droit de confier la décision à un niveau de gouvernance supérieur.

(1) Ceci n'est pas un nombre fixe. Étant donné que la composition de ces comités est la même que celle du comité de direction, les sujets spécifiques peuvent être mis à l'agenda du comité de direction sans réunion dédiée au sein d'un de ces comités.

2. Appétit au risque

L'appétit au risque («Risk Appetite») exprime le niveau de risque qu'une institution est prête à accepter, étant donné les attentes des principaux acteurs (actionnaires, créanciers, régulateurs, agences de notation, clients, employés…), afin d'assurer la préservation d'un profil de risque et financier sain dans le cadre de la stratégie 2020-2025. Cet appétit au risque est défini par le conseil d'administration, sur proposition du comité de direction. Le département Risques prépare les propositions du comité de direction et les décisions du conseil d'administration et fixe également les règles et le cadre pour l'exécution de ces règles.

Basé sur une approche holistique, l'appétit au risque est un point de référence pour:

- → guider la stratégie et la planification;
- → encadrer la performance en termes de croissance et de création de valeur;
- → faciliter la prise de décision au quotidien dans les domaines opérationnels et commerciaux.

L'appétit au risque de la Banque est constitué d'une série d'éléments quantitatifs (Key Risk Indicators ou KRI) et qualitatifs (Statements) élaborés pour exprimer les niveaux et les types de risques qui ne sont pas acceptés, ceux qui sont tolérés et ceux qui sont visés dans le but de réaliser la stratégie business. Ce cadre quantitatif est composé d'un ensemble de ratios comptables (gearing), réglementaires (solvabilité, liquidité), économiques (fonds propres économiques, earnings at risk) et d'indicateurs de risque clés internes. Les différentes métriques couvrent des risques divers (risques de crédit, solvabilité, liquidité, risques de marché, risques de concentration, risques non financiers, risques de compliance, risques modèle…).

En plus de la partie quantitative, une approche qualitative constituée de lignes directrices vise à définir l'appétit au risque qui ne peut pas être exprimé au travers de ratios quantitatifs.

Des limites ont été définies pour chacun de ces ratios avec différentes zones, ce qui conduit à une gouvernance et à des mesures différentes en cas de violation. Elles sont revues et ajustées chaque année par les organes compétents. Les départements Risques et Finance sont en charge du suivi de ces ratios, et proposent, en cas de déviations, des mesures au comité de direction pour s'assurer du respect des limites.

L'appétit au risque (RAF) a été revu et approuvé par le comité de direction en décembre 2020. Le nouveau cadre RAF comprend une couverture plus large incluant de nouveaux ratios quantitatifs ou des ajustements de ceux-ci pour les risques financiers (MREL), les risques non financiers, les risques Compliance et de Modèle.

3. Stress Tests

Les stress tests font partie de l'ICAAP et ont pour but de mesurer la sensibilité en termes de pertes potentielles, de risques pondérés supplémentaires, des besoins de liquidités ou des exigences en matière de fonds propres qui pourraient avoir un impact sur Belfius, dans le cadre de scénarios de chocs matériels inattendus sur les marchés financiers et/ou sur la situation financière de Belfius.

Belfius a effectué un programme de stress tests internes au sein de son plan financier 2020-2025. La Banque a élaboré un ensemble de scénarios alternatifs et des scénarios macroéconomiques sévères visant à anticiper différentes évolutions possibles pour la pandémie de Covid-19 et simuler la façon dont Belfius pourrait être affectée dans ces circonstances. Ces différents stress tests mesurent les écarts potentiels vis-à-vis du «scénario de base» du plan financier et de l'appétit au risque fixés par la direction en termes de solvabilité, de liquidité et de rentabilité. Ces stress tests ont été soumis au comité de direction, ainsi qu'au conseil d'administration. Des mesures d'atténuation et des recommandations ont été proposées pour chacun des stress tests.

4. Recovery Plan

Une mise à jour du plan de redressement Belfius (Recovery Plan) a été soumise à la BCE au cours du second semestre 2020. Selon les recommandations du régulateur, les scénarios de stress du Recovery Plan étaient liés à la pandémie de Covid-19. Ce plan prévoit un ensemble de mesures de redressement qui seraient prises pour restaurer la viabilité à long terme de la Banque en cas de détérioration importante de l'environnement macroéconomique.

5. Résolution

La résolution se définit comme la restructuration d'une banque au sein du Mécanisme de résolution unique (MRU) émis par le Conseil de résolution unique (CRU), au moyen d'outils de résolution. L'objectif du CRU est donc de garantir la résolution ordonnée des banques défaillantes, avec une incidence minimale sur l'économie réelle et les finances publiques des pays de l'UE participants et d'autres pays.

En tant qu'établissement financier important en Belgique, Belfius doit s'assurer que toutes les informations nécessaires soient fournies au CRU, responsable de la préparation d'un plan de résolution qui serait disponible en cas de crise sévère conduisant à une éventuelle défaillance de la Banque.

La résolution de Belfius consiste donc à appliquer à la Banque les outils de résolution adéquats permettant d'atteindre au mieux les objectifs de résolution.

Risque de crédit

1. Méthodologie

Belfius s'appuie sur une approche «Advanced Internal Rating Based» pour la gestion des risques de crédit. Cela signifie que Belfius fait usage de modèles internes pour définir les paramètres de risque Probability of Default (PD – probabilité de défaut), Loss Given Default (LGD – perte en cas de défaut) et Credit Conversion Factor (CCF – facteur de conversion d'une ligne de crédit en équivalent crédit) pour les expositions hors bilan. Concernant le paramètre CCF, Belfius distingue les contreparties retail et non-retail: un modèle avancé est appliqué pour les contreparties de retail, tandis que les contreparties non-retail utilisent les valeurs réglementaires.

En vue d'implémenter les lignes directrices de l'ABE dans la définition des défauts, les PD, LGD et Credit Risk Mitigants, et en réponse aux conclusions du TRIM («Targeted Review of Internal Models»), Belfius a lancé en 2020 un plan complet de transformation des modèles pour le Pilier 1.

La transformation du portefeuille de modèles de risque de crédit privilégie avant tout la rationalisation et la simplification. L'analyse portera sur le nombre de modèles via la révision du périmètre des modèles suivant la stratégie Belfius, la simplification de la structure de certains modèles, ainsi que le juste équilibre entre l'approche AIRB et une approche moins avancée. Durant l'implémentation du programme, une attention particulière ira:

- → au cadre de qualité des données pour la modélisation;
- → à l'implémentation d'un cadre complet de MOC (Margin of Conservatism);
- → à un traitement adéquat des portefeuilles «low default» dans la perspective d'un nombre limité de défauts observés.

Le plan de transformation sera déployé sur trois ans environ. Il apportera à Belfius un nouvel ensemble de modèles, entièrement conformes aux dernières exigences réglementaires. Les modèles resteront la clé de voûte des processus et du reporting d'acceptation de crédit, de gestion du cycle de vie du crédit et de gestion du risque de crédit.

À la fin 2020, le premier nouveau modèle de LGD hypothécaire était déjà en révision au niveau de la BCE.

2. Limites de crédit et comités de crédit

La solidité du processus d'acceptation des crédits constitue l'un des principaux piliers de la gestion des risques de Belfius:

- → ce processus repose sur un large éventail de directives, de règles de délégation et d'autres instruments, qui visent un contrôle strict des risques de crédit;
- → Belfius a défini des limites par contrepartie et des délégations de pouvoirs pour les divers types de risques de crédit. Elles sont suivies quotidiennement, rapportées trimestriellement aux organes de direction et évaluées chaque année par le comité de risque et le conseil d'administration.

Les limites de contreparties reflètent le niveau de risque maximum qui est acceptable sur des contreparties individuelles et/ou des groupes économiques:

- → elles reflètent l'appétit au risque de Belfius au niveau de la relation client individuelle;
- → elles sont fixées sur la base du profil de risque du client, l'accent étant principalement (mais pas exclusivement) mis sur son rating interne;
- → elles sont assorties d'un ensemble complet de lignes directrices au niveau du portefeuille:
  - la crise du Covid-19 n'a pas changé fondamentalement l'appétit et la tolérance au risque de Belfius pour 2021, et cela malgré un environnement difficile et une stratégie ambitieuse;
  - si la majorité des limites de portefeuille sont restées inchangées, des ajustements temporaires liés au Covid-19 ont été introduits pour un nombre restreint de limites de portefeuille.

Le processus de décision de crédit chez Belfius comporte trois types de décisions:

- → décisions automatisées: la Banque confronte la demande de crédit du client avec une série de paramètres de risque techniques et commerciaux et dans lesquels les résultats des modèles de scoring et/ou de rating jouent un rôle important;
- → décisions déléguées: décisions prises par des collaborateurs à qui certains pouvoirs de décision ont été délégués, *intuitu personae* et sur la base de la certification de leurs expertise en matière de risque;
- → décisions régulières prises par les comités de crédit.

Pour l'octroi de crédits aux moyennes et grandes entreprises ainsi qu'aux clients Public and Social, l'approche est individualisée:

- → les analystes de crédit examinent la demande de crédit de manière indépendante et définissent le rating interne du client;
- → un comité de crédit prend ensuite une décision sur la base de divers éléments tels que la solvabilité, la relation avec le client et les perspectives de ce dernier, la demande de crédit et le collatéral;
- → lors du processus d'analyse, les demandes de crédit sont minutieusement examinées et elles ne sont acceptées que si la perspective de continuité et la capacité de remboursement de l'emprunteur sont démontrées;
- → afin de soutenir le processus de décision de crédit, un RAROC (Risk Adjusted Return on Capital) ou un RoNRE (Return on Normative Regulatory Equity) est calculé pour évaluer si la rentabilité attendue de la transaction de crédit ou même la relation de crédit complète avec le client est atteinte (par rapport à un niveau cible);
- → dans cette optique, le RoNRE est un instrument visant à différencier les risques et à guider la combinaison risque-rendement de manière optimale.

Belfius Banque suit une stratégie afin d'être proche de ses clients:

- → les comités de crédit et de risque ont été régionalisés autant que possible. Les pouvoirs de décision ont été délégués aux équipes régionales commerciales et de crédit, renforçant ainsi le principe de la décision de proximité;
- → cela s'est traduit par une plus grande implication des différentes équipes dans le processus de prise de décision ainsi qu'une surveillance accrue de l'utilisation des pouvoirs délégués mentionnés ci-dessus;
- → il en résulte pour nos clients une valeur ajoutée notable, quel que soit le segment dans lequel ils opèrent.

La Banque surveille l'évolution de la solvabilité de ses emprunteurs tout au long du cycle de vie du crédit:

- → les différents portefeuilles de la ligne d'activités Retail & Commercial, pour lesquels la gestion des risques se base sur une approche de portefeuille, sont revus périodiquement;
- → le rating des clients, qui font l'objet d'une approche individualisée, est actualisé périodiquement, conformément au choix de la Banque d'utiliser des modèles AIRB (Advanced Internal Rating Based);
- → le processus de révision économique des dossiers de crédit garantit que des signaux de risque peuvent être détectés à temps et ensuite être surveillés et/ou traités;
- → ce processus de contrôle est organisé dans un cycle annuel, avec une analyse en profondeur pour les clients présentant des expositions de crédit importantes et/ou des évolutions significatives (positives ou négatives) de leur profil de risque;
- → il est complété par des systèmes d'alerte qui permettent de détecter proactivement une détérioration financière de la situation du client.

3. Les fondamentaux du risque de crédit en 2020

En 2020, la crise du Covid-19 et son impact économique considérable ont dominé le risque de crédit dans le portefeuille. En raison des confinements, de la distanciation sociale, des restrictions concernant les groupes de personnes et de la limitation des voyages, les entreprises ont beaucoup souffert des fermetures et du manque de confiance de la clientèle. La plupart des secteurs ont été très affectés lors du premier confinement mais sont parvenus à se redresser sans toutefois parvenir à compenser les pertes de recettes. Certains secteurs ont été ou sont encore frappés par une fermeture légale (horeca, métiers de contact, événementiel, agences de voyages), et n'auraient pas pu s'en sortir sans l'intervention de l'État ainsi que des concessions financières.

Pour atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19, les autorités ont mis en place différentes mesures de soutien pour les particuliers, les indépendants et les entreprises affectés par la crise du Covid-19.

En réaction à cette crise sans précédent, Belfius a mis en place un screening intégral du portefeuille de crédits consistant en:

- → une évaluation bottom-up par les banquiers pour estimer l'impact de la crise et la résilience face à celle-ci;
- → une évaluation du besoin de prendre des mesures d'atténuation du risque ou de pratiquer une surveillance étroite;
- → l'octroi de reports de paiement et de prêts garantis par l'État;
- → la détection des clients vulnérables présentant un risque de crédit sensiblement accru selon les critères déjà cités, entraînant l'inscription en watchlist et/ou forbearance, ainsi que des ECL (expected credit losses - pertes de crédit attendues) plus importantes et sous stress;
- → adaptations au Covid-19 de la méthodologie de réduction de valeur IFRS 9 (cf. section 3.2.3.).

Par la même occasion, Belfius a renforcé son Credit Risk Framework en termes de:

- → gouvernance: des comités spécifiques Covid-19, aux niveaux régional et central, avec un focus sur le screening, les actions en vue de la limitation des risques et les reviews, ainsi que des réunions régulières avec le comité de direction pour assurer spécifiquement le suivi des initiatives de limitation des risques et l'impact sur le coût du risque;
- → framework: un guide de notation spécifique a été élaboré afin d'aider les analystes de crédit à prendre en compte l'impact économique du Covid-19;
- → monitoring: développement d'un reporting des risques de crédit plus détaillé et d'un tableau de bord bimensuel, avec des alertes d'indices précoces qui intègrent des données alternatives provenant de l'analyse transactionnelle des comptes.

Bien que les expositions réglementaires au risque de crédit aient augmenté (voir aussi le chapitre «Gestion du capital» de ce rapport), l'impact complet du Covid-19 sur la qualité du crédit ne s'est pas encore traduit par des dégradations importantes affectant substantiellement le poids du risque réglementaire dans nos expositions au risque de crédit. L'impact du Covid-19 sur la qualité des actifs est exposé plus en détail à la section 6 de ce chapitre.

3.1. Mesures de soutien à la société belge dans le cadre de la crise du Covid-19

Le choc économique provoqué par la pandémie de Covid-19 ainsi que les mesures exceptionnelles et successives de confinement, ont eu un impact important pour les entreprises et les consommateurs. En particulier, de nombreux ménages ont été confrontés au chômage temporaire ou permanent avec perte de revenus tandis que les entreprises, ont connu quant à elles des problèmes d'approvisionnement ou des baisses de productivité dues aux autres mesures sanitaires et à une demande réduite. Sans les mesures

de soutien, cela aurait pu mener à de grosses difficultés (mais la plupart du temps temporaires) de remboursement des emprunts ou de paiement des fournisseurs.

Afin d'amortir ces impacts, le gouvernement fédéral belge a rapidement constitué une task force économique chargée de combattre les répercussions économiques de la pandémie. Cette task force réunit des représentants du ministère des finances, de la Banque nationale de Belgique (BNB) et de Febelfin. Son objectif est de déployer un programme d'aide aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises touchés par la crise du Covid-19.

Mis en place en mars 2020, le programme s'appuie sur deux piliers:

Pilier 1: les reports de paiement (moratoires). Cette mesure concerne les crédits aux entreprises non financières viables et aux indépendants, ainsi que les crédits hypothécaires aux particuliers affectés financièrement par le Covid-19:

- → en ce qui concerne les **prêts hypothécaires**, les banques ont consenti un report de paiement aux emprunteurs subissant une perte de revenus en raison de la crise du Covid-19 et disposant de moyens financiers limités. Le report porte sur le capital et les intérêts de sorte que ces emprunteurs ne paieront rien pendant la période de report de paiement. À l'issue de la période, les remboursements recommenceront, y compris les intérêts accumulés pendant le moratoire. Seuls les clients «vulnérables», c'est-à-dire les clients qui perçoivent un revenu net disponible[(1)] inférieur à EUR 1.700, ne devront pas payer d'intérêts pour la période du moratoire;
- → un moratoire est également applicable aux **entreprises non financières viables et aux indépendants**. Durant le moratoire, les entreprises ne doivent pas effectuer les remboursements de principal. Les intérêts, en revanche, restent dus;
- → par ailleurs, un moratoire légal sur les **crédits à la consommation** (suspension des paiements) est en place depuis mi-mai: les paiements sont interrompus pour trois mois maximum (remise à zéro différée pour les lignes de crédit). Le moratoire est renouvelable pour autant que les intérêts dus sur la durée résiduelle du prêt soient sans impact sur la valeur nette actualisée. La demande doit émaner du client (pas de proactivité des banques), et celui-ci doit prouver qu'il a été financièrement affecté par la crise du Covid-19.

Pour les crédits hypothécaires et les entreprises non financières, le report des paiements est en place depuis avril 2020 et devait initialement courir jusqu'au 31 octobre 2020, pour un maximum de six mois. Dans une deuxième phase, la décision a été prise de prolonger les mesures de soutien jusqu'à la fin 2020, mais uniquement sur demande de l'emprunteur.

L'ABE a précisé que seuls les moratoires remplissant les conditions du Moratoire Général des Paiements (par exemple celles du moratoire public Fédéral) pourront être traités avec flexibilité. Par exemple, d'après les lignes directrices de l'ABE, les moratoires de paiement ne sont pas classés comme «forbearance» ou «distressed restructuring» en cas de moratoires législatifs ou non législatifs. Les lignes directrices soulignent cependant clairement le besoin d'identifier correctement les situations dans lesquelles les emprunteurs peuvent rencontrer des difficultés financières à plus long terme. De ce fait, les expositions doivent être classées conformément aux réglementations existantes. Notons qu'au-delà de ces moratoires publics, Belfius a consenti certains moratoires qui lui sont propres (ne relèvent pas de la définition du Moratoire Général des Paiements) aux clients de ses entités de leasing ou de factoring.

Avec le début du deuxième confinement partiel, qui a commencé fin octobre et qui a duré beaucoup plus longtemps que le premier, une deuxième charte a permis d'allonger le programme de report de paiement jusqu'au 31 mars 2021, au bénéfice des ménages ainsi que des entreprises non financières et des indépendants.

À côté des moratoires publics, Belfius octroie aussi des moratoires contractuels.

Récemment, une nouvelle prorogation est possible pour les entreprises non financières et les indépendants jusqu'au 30 juin 2021. Pour compenser la règle de l'ABE qui limite à 9 mois la durée des programmes publics de report de paiement, les banques belges

(1) Les définitions suivantes sont utilisées pour le revenu net disponible:
→ Pour les travailleurs salariés: le revenu mensuel en février 2020, en ce compris les paiements récurrents tels que pensions et loyers, mais en excluant les allocations familiales, et après déduction des paiements de prêt à la consommation et prêt hypothécaire pour la résidence principale.
→ Pour les travailleurs indépendants: le revenu mensuel avant la crise du Covid-19 (calculé comme étant les revenus de l'année 2019 divisés par 12 mois), en ce compris les paiements récurrents tels que pensions et loyers, mais en excluant les allocations familiales, et après déduction des paiements de prêt à la consommation, prêt hypothécaire pour la résidence principale et crédit professionnel en nom propre.

ont combiné la deuxième charte avec une troisième, afin de continuer à soutenir les indépendants et les entreprises financièrement saines qui ont déjà bénéficié d'un report de paiement public pendant plus de 9 mois, sans que les banques ne jouissent d'une flexibilité au niveau du concept forbearance.

Pilier 2: le programme de garantie. Le (premier) programme de garantie comprend un montant total de EUR 50 milliards pour tous les nouveaux crédits et promesses de crédit d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, octroyés par les banques aux entreprises non financières viables et aux indépendants jusqu'au 30 septembre 2020. Les banques ont droit à une partie du total de la garantie publique, en fonction de leur part de marché. Au terme de la période du programme de garantie, les pertes sur les crédits garantis encourues par chaque banque seront réparties de la manière suivante:

- → les premiers 3% doivent être couverts par la banque elle-même;
- → entre 3% et 5%, partagés à part égale entre l'État belge et la banque;
- → au-dessus de 5%, 80% des pertes sont couvertes par l'État belge.

Vu la nécessité d'échéances plus longues, le gouvernement a décidé de lancer un (deuxième) programme de garantie de EUR 10 milliards pour les crédits aux PME (suivant la définition belge/européenne) avec une durée supérieure à 12 mois et un maximum de 36 mois, et faisant partie du précédent plan de EUR 50 milliards. Le Parlement belge a donné son accord le 16 juillet 2020. Au contraire du premier programme de garantie, cette deuxième version est facultative pour la banque participante. La banque peut déterminer elle-même si le crédit à la PME est ou non éligible au programme de garantie. Ce programme couvre 80% de toutes les pertes de crédit encourues dans ce cadre, ce qui constitue une autre différence avec le premier programme. Le 30 décembre 2020, ce deuxième programme de garantie a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021 et admet des durées jusqu'à 60 mois.

Depuis le début de la crise sanitaire, Belfius a pleinement honoré son engagement sociétal en mettant à disposition les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux particuliers, aux entreprises et aux PME rencontrant des difficultés temporaires, et ce au travers d'une contribution générale largement supérieure aux chiffres suggérés par sa part de marché. En 2020:

- → 23.879 prêts aux entreprises, d'un montant de EUR 4,7 milliards, ont fait l'objet d'un report de paiement, y compris des reconductions de crédits roll-over, aux clients Corporate et Business;
- → 13.840 contrats de leasing de clients Corporate et Business ont également bénéficié d'un report de paiement, pour un montant de EUR 870 millions;
- → 424 demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 400 millions de crédits au secteur public (principalement le secteur social);
- → 19.464 de demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 2 milliards de crédits hypothécaires dans le cadre du plan général de relance Covid-19, en plus d'un report de paiement contractuel accordé à 8.863 dossiers représentant près de EUR 1 milliard;
- → Enfin, EUR 509 millions de nouveaux crédits ont été accordés en vertu du régime de garantie de l'État belge aux clients Corporate, Business et aux secteurs public et social.

Début 2021, sur les EUR 4,7 milliards de prêts aux clients Corporate et Business et sur les EUR 3 milliards de prêts hypothécaires auxquels un moratoire a été accordé en 2020, EUR 1,1 milliard et EUR 0,1 milliard respectivement faisaient encore l'objet d'un plan de report de paiement. 99% des clients Corporate, Business et hypothécaires ayant bénéficié d'un moratoire en 2020 ont recommencé à rembourser les montants précédemment reportés.

Une série de mesures de soutien similaires a été prise par le secteur des assurances en mars et avril 2020:

- → les remboursements des intérêts et du capital des prêts hypothécaires contractés auprès des compagnies d'assurance, ainsi que le paiement des primes d'assurance de protection hypothécaire, sont suspendus jusqu'au 31 mars 2021, à condition que les assurés puissent prouver qu'ils sont confrontés à des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19. Cet accord s'inscrit dans la droite ligne de celui qui a été conclu par le gouvernement avec les banques. En outre, un report de paiement jusqu'au 31 mars 2021 est possible pour les primes d'assurance habitation liées à des prêts hypothécaires;
- → en ce qui concerne les prêts accordés aux entreprises, les assureurs appliquent également les conditions déjà fixées pour le secteur bancaire, à savoir un délai de remboursement des prêts jusqu'au 31 mars 2021;
- → le secteur de l'assurance s'est également engagé à étendre, sans autres formalités, la couverture des pensions, décès, invalidité et hospitalisation dans le cadre d'une assurance collective (contractée par les employeurs) pour toutes les personnes en chômage temporaire. Le paiement des primes dues par les employeurs dans ce contexte est reporté jusqu'au 31 mars 2021. Il appartient aux employeurs de décider s'ils veulent ou non recourir à cette possibilité.

3.2. Coût du risque en 2020

3.2.1. Méthodologie de réductions de valeur IFRS 9 chez Belfius

Pour une description complète du processus de Belfius pour le calcul des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - ECL) selon la norme IFRS 9, veuillez consulter le Risk Report 2019.

Ci-dessous, une brève description des principes de base pour le calcul des pertes de crédit attendues conformément à IFRS 9:

- → la Banque Belfius et ses filiales comptabilisent les provisions pour les ECL associées à des instruments financiers évalués au coût amorti (amortised cost – AC) ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (fair value through other comprehensive income - FVOCI);
- → les ECL sont mesurées via une provision pour pertes qui dépend du statut de l'instrument financier:
  - pour les expositions performantes (c'est-à-dire les instruments qui n'ont pas subi une augmentation significative du risque de crédit depuis leur création), dites de phase 1, on calcule une ECL pour 12 mois;
  - pour les expositions sous-performantes (c'est-à-dire les instruments qui ont subi une augmentation significative du risque de crédit depuis leur création), dites de phase 2, on calcule une ECL pour l'ensemble de la durée de vie résiduelle («Lifetime ECL»);
  - les expositions non performantes (c'est-à-dire celles qui font l'objet d'une réduction de valeur à la suite d'un défaut) sont classées en phase 3 et l'ECL reflète l'exposition restante après la meilleure estimation des recouvrements futurs;
- → les ECL sont des estimations des pertes de crédit, pondérées en fonction des probabilités. Elles sont exprimées comme la valeur actuelle des insuffisances de flux de trésorerie, c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité en vertu du contrat et les flux de trésorerie que l'entité s'attend à recevoir;
- → les calculs des ECL utilisent les paramètres de la probabilité de défaut (Probability of Default - PD) et de la perte en cas de défaut (Loss Given Default - LGD). La « Point in Time » PD utilisée est une probabilité de défaut qui intègre entre autres, des informations macroéconomiques prospectives grâce à l'utilisation de quatre scénarios macroéconomiques différents. Ces scénarios sont élaborés à partir d'informations internes fournies par le Departement Research de Belfius, qui utilise des informations externes et internes pour générer un scénario de prévision «neutre» des variables économiques pertinentes ainsi qu'une série représentative d'autres scénarios de prévision possibles. Les informations externes comprennent les données et les prévisions économiques publiées par les organismes gouvernementaux et les autorités monétaires;
- → Belfius attribue des probabilités aux quatre scénarios de prévision (neutre, optimiste, pessimiste et de stress) et établit un le lien entre:
  - les variables macroéconomiques; et
  - le risque de crédit et les pertes de crédit par des relations identifiées et documentées entre les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d'instruments financiers, d'une part, et l'analyse statistique des données historiques; d'autre part;
- → étant donné que les estimations des ECL sont complexes et, dans une certaine mesure font l'objet d'une appréciation, l'approche mécanique susmentionnée est complétée par le jugement de la direction par le biais de couches de «management call». Ces couches peuvent être positives ou négatives et visent à inclure tous les éléments entrant dans le calcul des ECL qui n'ont pas été pris en compte par le calcul mécanique au niveau individuel ou au niveau d'un (sous-) portefeuille.

3.2.2. Facteurs du coût du risque en 2020

Dans la perspective du Covid-19, le coût du risque est construit sur le principe d'une cascade:

- → les provisions pour les phases 1 et 2 sont calculées de manière mécanique, sur la base d'une vision des conditions macroéconomiques (passées et futures) (pilier 1);

- → si Belfius estime que certaines poches de risque, définies en termes de secteurs ou de groupes d'entreprises, ne sont pas suffisamment couvertes par les provisions mécaniques, certaines surcouches d'experts sont ajoutées (pilier 2);
- → si, en outre, l'évaluation de certaines contreparties individuelles indique qu'elles présentent un risque de crédit sensiblement accru, mais ne sont pas encore en défaut, les provisions constituées pourraient être insuffisantes. Pour ces cas, un ajustement complémentaire individuel pour la perte de crédit attendue à la phase 2 est ajouté (pilier 3);
- → pour les contreparties en situation de défaut (phase 3), le processus normal de réduction de valeur est lancé et des provisions spécifiques sont calculées et comptabilisées (pilier 4). Les niveaux de provision sont basés sur une évaluation individuelle de l'exposition et des garanties. Un certain nombre de prêts aux entreprises, qui présentaient déjà des profils de risque accrus avant la crise, sont passés en situation de défaut en 2020 et ont donc requis des réductions de valeur spécifiques supplémentaires (phase 3). D'autre prêts ont toutefois donné lieu à la comptabilisation d'une reprise des réductions de valeur.

Le coût du risque pour 2020 chiffré à EUR 453 millions est constitué d'une augmentation de l'ECL des phases 1 et 2 pour un montant net de EUR 331 millions et d'une provision pour prêts en défaut de EUR 122 millions.

L'augmentation nette de EUR 331 millions aux phases 1 et 2 reflète l'importance des niveaux de surcouche d'ECL liés à la pandémie de Covid-19 qui ont été pris en compte, en particulier dans les segments Business et Corporate. Afin de couvrir l'augmentation du risque de crédit, liée à certaines poches de risque dans ces segments, des expositions importantes sont passées de la phase 1 à la phase 2, ce qui a entraîné une réduction nette de l'ECL de la phase 1 et une augmentation de la phase 2 pour laquelle les pertes attendues sur l'ensemble de la durée de vie résiduelle sont calculées.

3.2.3. Ajustements Covid-19 à la méthodologie de réduction de valeur: informations supplémentaires

La crise actuelle est sans précédent et présente des caractéristiques très inhabituelles telles que sa vitesse et son ampleur, un arrêt généralisé des activités, des incertitudes quant au moment et à la forme de la reprise, l'impact des mesures prises par l'État fédéral, les Régions, les banques centrales et les régulateurs, etc.

Dans ce contexte, les principes de base de Belfius pour le calcul des ECL sont restés largement inchangés, mais certains ajustements importants de l'approche décrite précédemment ont été nécessaires afin

- → de maintenir des ratios de couverture adéquats pour les profils de risque estimés accrus et
- → de se conformer aux réglementations actualisées, par exemple en matière de «forbearance» et de lignes directrices pour éviter la procyclicité.

Les ajustements suivants ont donc été effectués:

Pilier 1: facteurs macroéconomiques - méthodologie

Les calculs des pertes de crédit attendues (Expected Credit losses - ECL) sont basés sur une moyenne à long terme (2009-2022) pour tous les facteurs macroéconomiques pertinents, avec une partie rétrospective et une partie prospective.

Pour calculer l'ECL, Belfius continue à définir quatre scénarios prospectifs pondérés en fonction des probabilités, chacun ayant ses propres paramètres macroéconomiques pour générer des cas optimistes, neutres, pessimistes et de stress. Cependant, les scénarios ont été adaptés aux circonstances actuelles et une plus grande pondération des probabilités a été assignée aux scénarios pessimistes et de stress.

Les autorités nationales et réglementaires ont mis en œuvre des mesures d'atténuation de la crise. Ces mesures ont été incorporées dans les calculs de l'ECL. Elles visent entre autres:

- → des modifications afin d'éviter, dans une certaine mesure, la procyclicité dans les calculs de l'ECL en accordant une plus grande probabilité aux perspectives normalisées à long terme, basées sur l'expérience du passé, lors de l'estimation de l'ECL à long terme (en accordant une importance à l'approche «through-the-cycle»);
- → à tenir compte des moratoires et des régimes de garantie: des orientations réglementaires ont été fournies en ce qui concerne le traitement des expositions couvertes par des moratoires publics et privés liés au Covid-19, tant d'un point de vue prudentiel («forbearance» comme classification de «unlikely-to-pay») que comptable (comme indication d'un risque de crédit sensiblement accru).

Pilier 1: facteurs macroéconomiques appliqués en 2020

Le scénario neutre de Belfius assume une forte récession pour 2020. Cependant, les prévisions ont été révisées pour atténuer les chiffres de la récession dans le courant de l'année sur la base des chiffres macroéconomiques (PIB belge: -8% au 4T contre -10,6% au 2T). Cette récession devrait être suivie d'un rebond partiel en 2021 et 2022 (PIB belge: +3,9% en 2021 et +3,3% en 2022), rendu possible par la campagne de vaccination et en supposant qu'aucun nouvel effet de confinement important ne soit à attendre.

En termes de chômage, le scénario neutre prévoit une augmentation du chômage de 5,4% en 2019 à 9,2% en 2020. Une amélioration à 7,4% est prévue en 2021. Le chiffre du chômage de 2020 tient compte du chômage temporaire exceptionnel observé qui devrait, dans une certaine mesure, se transformer en chômage structurel.

PIB BE (% YoY)

Scénarios Pour l'année	Fin 2019	Fin 4T 2020	
	2020	2020 (2T 20)	2021 (2T 20)
Optimiste	1,5	-7,3 (-6,0)	9,0 (5,0)
Neutre	1,1	-8,0 (-10,6)	3,9 (8,2)
Pessimiste	0,8	-10,3 (-12,5)	3,1 (6,0)
Stress	-0,5	-12,5 (-13,9)	2,3 (6,4)

PIB (% YoY)

	2020 (2T 20)	2021 (2T 20)	2022 (2T 20)
Belgique	-8,0 (-10,6)	3,9 (8,2)	3,3 (2,1)
Zone euro	-7,9 (-10,9)	3,6 (8,1)	2,6 (3,5)
États-Unis	-4,0 (-8,0)	3,3 (4,8)	2,8 (3,5)

Chômage (%)

2020 (2T 20)		2021 (2T 20)	
9,2	(7,9)	7,4	(8,4)
10,6	(10,4)	9,0	(9,6)
-	-	-	-

Le cas neutre est complété par un scénario optimiste, un scénario pessimiste et un scénario de stress. Le tableau ci-contre illustre les hypothèses de croissance du PIB belge, à partir du 4e trimestre 2020, selon les quatre scénarios. Veuillez noter que pour le provisionnement des crédits fin 2019, d'autres hypothèses préalables à la pandémie de Covid-19 avaient été utilisées.

Une pondération de 50% a été attribuée au scénario neutre, tandis que le poids des scénarios plus négatifs a été augmenté en raison de la crise du Covid-19, portant le poids de ces scénarios à 45%. La probabilité du scénario le plus optimiste est de seulement 5%. Les pondérations ont été modifiées au 2e trimestre 2020 et sont restées inchangées depuis lors.

Pondération des scénarios

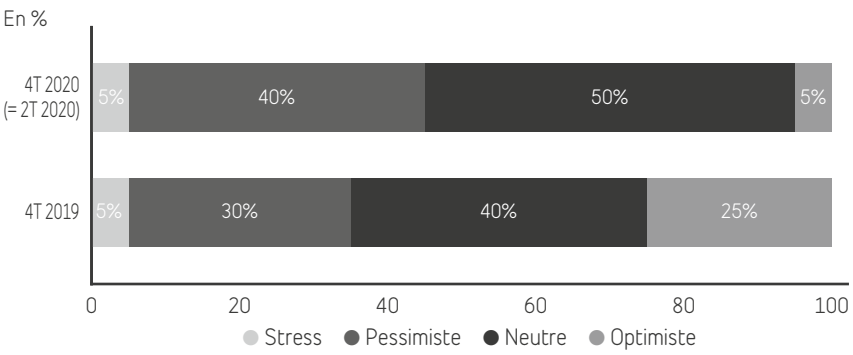

Sensitivité du stock de réductions de valeur des phases 1 & 2 aux changements de pondération des scénarios

Le tableau suivant donne un aperçu de la sensitivité du stock de réductions de valeur des phases 1 et 2:

- → au poids des scénarios macroéconomiques; et
- → aux facteurs macroéconomiques les plus pertinents, à savoir le PIB et le chômage, en supposant que la méthode actuelle Covid-19 IFRS 9 soit maintenue. Il convient de souligner que la sensitivité n'est pas linéaire et ne peut pas être simplement extrapolée.

en millions d'EUR	Quid si 85% optimiste[1]	Scénario moyen pondéré 4T 20	Quid si 85% pessi-miste[1]	Quid si 85% stress[1]
Stock réductions de valeur phases 1 et 2	846	964	1.008	1.113
% modification par rapport au scénario pondéré	-12%	0%	5%	15%
		Optimiste 5% Neutre 50% Pessimiste 40% Stress 5%		

(1) 5% pour chacun des trois autres scénarios.

Piliers 2 et 3: provisions additionnelles pour couvrir certaines poches de risque

Les calculs mécaniques ajustés au Covid-19 sont complétés par des provisions additionnelles d'expert. En raison de la situation inhabituelle et de l'impact sectoriel du Covid-19, ces provisions additionnelles ont gagné en ampleur et en importance au cours de l'année 2020. Les surcouches sont conçues pour aboutir, globalement, à la meilleure estimation de la couverture totale de l'ECL dans certaines poches de risque spécifiquement identifiées (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) lorsque le risque de crédit estimé est (potentiellement) insuffisamment couvert par les provisions mécaniques.

Pilier 2: poches de risques

ENTREPRISES VULNÉRABLES	Les entreprises ayant un rating faible appartenant à des secteurs identifiés comme très touchés par le Covid-19 et signalés comme ayant une moindre résilience
IMMOBILIER COMMERCIAL	Les segments de marché sensibles (par exemple, le commerce de détail, les loisirs, l'hôtellerie)
CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES	Prêts à risque: aux emprunteurs bénéficiant d'un moratoire et prêts dont les indicateurs signalent des poches potentiellement plus risquées (prêts «buy-to-let», prêts aux emprunteurs ayant un faible rating)
NOMS INDIVIDUELS	Analyse d'expert indiquant les contreparties présentant un risque de crédit potentiellement accru, qui n'ont pas été détectées par l'approche mécanique et qui n'ont pas encore été classées comme «unlikely-to-pay»

Concrètement, un ou plusieurs paramètres de IFRS 9 ont été soumis à un stress lors du calcul de l'ECL. Pour les crédits hypothécaires, un stress a été appliqué sur la valeur de la LGD, pour l'immobilier commercial et les entreprises vulnérables, une majoration a été appliquée à la perte de crédit attendue calculée mécaniquement, pour refléter ainsi la caractéristique de la poche de risque.

Cet examen a alimenté le processus formel trimestriel de réduction de valeur et a entraîné le passage des dossiers individuels ou des poches de risque de la phase 1 à la phase 2 ainsi que l'application des niveaux de perte de crédit attendue qui ont été jugés adéquats pour couvrir le risque de crédit accru.

Gouvernance

Le processus de gouvernance n'a pas fondamentalement changé, avec le Département Research qui reste chargé de fournir les paramètres et les scénarios macroéconomiques, les moteurs de calcul (améliorés pour une flexibilité et une puissance de simulation accrues) et la gouvernance des comités d'experts et de réduction de valeur qui étaient en place avant la crise. Toutefois, des rapports plus fréquents et plus larges au comité de direction et au conseil d'administration ont été établis pour garantir une orientation et un processus décisionnel appropriés compte tenu de l'importance accrue de l'impact du Covid et de son caractère sans précédent.

L'approche actuelle est censée refléter les pertes de crédit attendues selon la meilleure estimation possible. Cependant, l'évolution de la pandémie et ses impacts économiques restent incertains, ce qui signifie que les chiffres sont susceptibles d'être ajustés à la hausse ou à la baisse au cours des prochains trimestres.

Il faut se rappeler que les provisions phases 1 et 2 constituent une protection contre les pertes de crédit attendues sur des dossiers qui pourraient entrer dans un statut de défaut. Dans quelle mesure ces provisions phases 1 et 2 seront transposées en réductions de valeur en phase 3 à la suite d'une situation de défaut, demeure incertaine. Par ailleurs, si une amélioration significative des environnements macroéconomiques devait se produire et/ou si des mesures de soutien gouvernementales encore plus efficaces permettaient d'éviter les transitions prévues actuellement vers le statut de défaut, une partie des réductions de valeur pourrait être reprise au fil du temps.

3.3. Évolution du portefeuille par segment

3.3.1. Retail (crédits hypothécaires et crédits à la consommation)

Un ensemble de facteurs ont influencé l'activité hypothécaire:

- → la fin des avantages fiscaux sur les crédits hypothécaires à partir du 1er janvier 2020, ce qui a accéléré la production de crédits fin 2019, avant un ralentissement début 2020;
- → des exigences réglementaires concernant les normes des crédits hypothécaires, appliquées via un renforcement des critères d'octroi;
- → la crise du Covid-19, qui a affecté la confiance des clients et rendue plus difficile l'acquisition d'un bien en raison du confinement.

Malgré ce contexte compliqué, les volumes de production de crédits hypothécaires sont restés relativement élevés. Cela s'est traduit par un FEAD de EUR 36 milliards à la fin de 2020. La PD moyenne reste stable autour de 0,5% ces dernières années.

L'intégration dans le Risk Appetite Framework d'un objectif de production et de portefeuille hypothécaires, l'ajustement des règles d'octroi (vis-à-vis des LTV, DSTI...) pour des poches de risque spécifiques, et la surveillance continue des critères d'octroi avec communication régulière ont permis à Belfius d'orienter sa production et son portefeuille hypothécaires en fonction des attentes de la BNB. Il en a résulté une amélioration significative des règles d'octroi, en particulier dans le segment LTV élevée (> 80% et 90%), tant pour les crédits buy-to-let que pour les crédits first time buyer. Depuis 2019, la part de la production avec une LTV supérieure à 90% a diminué de 17%.

Les ratios NPL sont restés très bas. En effet, les moratoires Covid-19 et les autres mesures de soutien ont permis à de nombreux clients d'éviter des difficultés de paiement.

Malgré le petit nombre de prêts NPL nouveaux, et par conséquent de faibles réductions de valeur de phase 3, le coût du risque a été très impacté par la crise du Covid-19. L'impact est entièrement lié aux réductions de valeur de phases 1 et 2, qui reflètent une stratégie de provisions anticipées conformes aux perspectives macroéconomiques, ainsi qu'à la couverture d'éventuelles évolutions négatives dans certaines poches de risque (LTV plus important et/ou prêt hypothécaire buy-to-let).

La production de crédits à la consommation a encore ralenti, une tendance déjà observée en 2019, avec un FEAD à fin 2020 de EUR 5,2 milliards, soit 0,6% de moins qu'en 2019.

3.3.2. Clients Business et Corporate (y compris secteurs sensibles au Covid-19)

L'économie belge dépend dans une large mesure du commerce international et la plupart de ses secteurs économiques sont tournés vers l'exportation de produits. Le commerce mondial a ralenti en 2020, tandis que les perturbations des flux commerciaux et des chaînes d'approvisionnement amplifiaient les effets négatifs, en particulier dans les secteurs fournissant des biens et services aux secteurs fortement touchés par la crise sanitaire. Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Un accord sur le nouveau partenariat avec l'UE, plus spécifiquement l'Accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, a été signé le 24 décembre 2020. Cela a permis d'éliminer de nombreuses incertitudes mais certains risques subsistent. Le traité ne résout pas tout. Certains garde-fous sont absents et cela pourrait réserver des surprises.

L'exposition de Belfius aux clients Business et Corporate (en majorité des moyennes et grandes entreprises avec des centres de décision en Belgique ainsi que des entreprises offrant des services au secteur public) s'élevait fin 2020 à un FEAD de EUR 50,5 milliards.

La qualité du portefeuille reste stable. Belfius continue de prendre les mesures nécessaires pour que sa stratégie de croissance dans ce segment aille de pair avec une bonne solvabilité.

Le risque de crédit dans le portefeuille de crédits a été dominé en 2020 par la crise du Covid-19 et son impact économique considérable:

- une stratégie d'atténuation des risques a été déterminée pour les Corporate, les PME et les indépendants dans le contexte du Covid-19, basée sur deux approches complémentaires: d'une part, une approche bottom-up analysant les clients identifiés comme «à risque» et d'autre part, un suivi continu du risque de crédit. L'approche bottom-up a été effectuée via un screening du portefeuille par des équipes pluridisciplinaires du Front Office, Loans, Risk Management et Legal. Cette analyse en profondeur du portefeuille de crédit a été effectuée par vagues afin de donner la priorité aux secteurs les plus impactés par le Covid-19 et aux entreprises dont la résilience estimée est la plus faible.
  Ainsi, fin 2020, à peu près 90% du portefeuille de crédits de Belfius concernant les clients Business et Corporate a été screené. Nos analyses révèlent que seule une petite partie de l'exposition de Belfius se situe pour le moment dans ces secteurs lourdement impactés ou ont fait l'objet de mesures spécifiques d'atténuation du risque;
- Belfius a, spécifiquement pour les segments de clients Business et Corporate cartographié les impacts de la crise du Covid-19. Les secteurs qui ont dû cesser la majeure partie de leurs activités en raison d'une décision du gouvernement sont ceux qui souffrent le plus de cette crise (catégorie 1). Les secteurs étroitement concernés par les mesures de distanciation sociale sont également fort impactés (catégorie 2). Les entreprises et les acteurs de marché actifs dans ces secteurs sont durement touchés financièrement étant donné qu'il leur est très difficile de compenser le chiffre d'affaires perdu et de revenir au chiffre d'affaires normal une fois que l'économie rebondit;

Sensitivités par secteur		En % du portefeuille total[1]
CATÉGORIE 1	Secteurs obligés par les autorités de stopper la majeure partie de leurs activités (tels que l'horeca, le secteur des arts et de l'événementiel, les petits commerces à l'exception de l'alimentaire)	1,4%
CATÉGORIE 2	Secteurs dont les activités sont fortement impactées par les mesures de distanciation sociale (tels que les agences de voyage, le transport aérien, l'automobile et le commerce de gros)	4,0%
CATÉGORIE 3	Autres secteurs fournissant des services aux entreprises des catégories 1 et 2 (tels que le bâtiment, la navigation, la logistique, l'immobilier non résidentiel et les entreprises de services)	6,8%
CATÉGORIE 4	Secteurs qui souffriront de l'impact économique global de la crise (effet macroéconomique avec perturbations de la demande et de la production)	15,8%

(1) Fin décembre 2020, le portefeuille de prêts et instruments de dette (FEAD) au bilan consolidé de Belfius Banque s'élève à EUR 180 milliards.

- les risques sectoriels sont surveillés de manière proactive, et un certain nombre de mesures spécifiques ont été prises, portant sur un nombre limité de secteurs plus vulnérables:
  - l'exposition de Belfius, liée aux secteurs sensibles au Covid-19 (catégories 1 et 2) reste limitée à 5,4% du portefeuille total;
  - diverses études indiquent que le secteur de l'immobilier commercial affiche une bonne résilience, y compris face à la crise du Covid-19, exception faite de certaines poches de risque telles que l'immobilier commercial pour le segment Retail et le secteur hôtelier et des loisirs;
  - l'exposition de Belfius à ces poches de risque est limitée. Globalement, notre politique d'acceptation, basée sur des lignes directrices et sur les meilleures pratiques, a contribué à un niveau de risque sain dans le portefeuille immobilier

commercial. Celui-ci est correctement diversifié tant au niveau des types d'actifs sous-jacents ou de la concentration sur des contreparties individuelles, que sur le plan de la répartition géographique;
- → outre la surveillance du risque déjà en place et dans le cadre de la gestion de l'impact du Covid-19, Belfius a mis en place une stratégie robuste afin de limiter les risques, et ce via des comités spécifiques, des plans d'action et des activités de reporting et monitoring. Le département Risques a également accéléré l'amélioration du processus relatif aux indices d'alerte précoces afin de maintenir sous contrôle permanent les risques dans ce segment de marché.

Dans ce contexte global, le nombre de faillites a nettement reculé (-33%[1]) en 2020. En effet, beaucoup d'entreprises survivent à la pandémie grâce aux mesures de soutien considérables:

- → elles ont reçu une aide financière de l'État;
- → elles ont conservé leur accès au crédit grâce aux accords entre les autorités et les banques;
- → elles ont pu suspendre temporairement le remboursement de leurs emprunts;
- → tandis que le moratoire sur les faillites jouait également un rôle non négligeable.

Néanmoins, le coût du risque lié aux crédits Business et Corporate a largement dépassé l'objectif en 2020. Cela s'explique non seulement par la forte augmentation des réductions de valeur des phases 1 et 2 causées par la détérioration des facteurs macroéconomiques et la création de couches Covid-19 supplémentaires, mais également par le fait que quelques dossiers importants ont migré en phase 3.

3.3.3. Clients du secteur public

Le portefeuille Belfius de crédits au secteur public et social s'élevait fin 2020 à EUR 38,3 milliards (FEAD) et il a conservé un profil de risque bas malgré la pandémie de Covid-19:

- → les finances de l'État belge ont présenté en 2020 un déficit historique, tandis que son taux d'endettement a atteint un record;
- → la détérioration atteint des proportions comparables dans tous les pays de l'UE, à tel point que l'UE a décidé de recourir pour la première fois à une flexibilité budgétaire maximale en activant la «clause dérogatoire générale»;
- → indépendamment des répercussions du Covid-19 et des mesures d'assouplissement budgétaire envisagées par l'UE, les finances publiques belges affichent un déficit considérable pour lequel à moyen et long terme des mesures de rétablissement financier seront nécessaires.

L'année 2020 a été mouvementée pour les autorités locales, qui se sont retrouvées en première ligne face à la crise sanitaire:

- → la crise sanitaire ne va pas creuser, d'une manière générale, de profonds découverts dans les finances communales, du moins à court terme, même si l'on note des différences entre régions;
- → cependant, la question du coût des pensions de leur personnel statutaire et la pression accrue sur les CPAS viendront certainement à nouveau à la une lors de cette législature. La seule question qui subsiste est de savoir dans quelle mesure les plans d'investissements locaux, à la fois ambitieux et nécessaires, seront menés à bien;
- → une révision du plan pluriannuel semble inévitable pour une partie des communes, mais dans l'ensemble, les communes disposent de solides leviers pour soutenir la reprise économique.

Du point de vue de la gestion du risque, le secteur hospitalier retient l'attention depuis quelques années:

- → les chiffres de 2019 confirment une fois de plus la situation financière précaire des hôpitaux. Des marges extrêmement réduites demeurent une réalité;
- → en conséquence, les hôpitaux sont mal armés pour affronter des revers financiers, et certainement pas un tsunami comme la crise du Covid-19;
- → les compensations (promises) par le gouvernement seront donc cruciales pour compenser les pertes;
- → à long terme, une réforme structurelle du financement des hôpitaux semble essentielle car c'est de cette manière seulement qu'ils pourront dispenser des soins de santé de qualité qui sont d'une importance vitale pour une économie prospère;
- → l'année 2020 pourra se révéler être une année charnière pour notre système de santé et pour le mode d'organisation des hôpitaux.

(1) Source: Graydon.

Le secteur des maisons de repos présente traditionnellement d'importants risques supplémentaires pour les opérateurs, compte tenu de l'âge et de l'état de santé moyens des résidents:

- → il est un fait que la pandémie de Covid-19 a durement frappé les générations les plus âgées en Belgique;
- → il est en outre inquiétant de constater l'augmentation du nombre de contaminations dans les maisons de repos et de soins, ce qui pourrait dégrader l'activité et mener à un recul du taux d'occupation;
- → la viabilité de certaines petites maisons de repos pourrait être mise sous pression, surtout dans les régions où le secteur connaît déjà un excédent d'offre et une pression accrue sur les coûts;
- → c'est pourquoi Belfius surveille de près la santé financière et le taux d'occupation des maisons de repos touchées.

3.4. Les activités des assurances

La gestion du risque de crédit de Belfius Insurance est sous la responsabilité des équipes de Risk Management de Belfius Insurance. Toutefois, cette mission est réalisée en collaboration avec les équipes de Belfius Banque en charge du risque de crédit et alignée sur les directives de la gestion du risque crédit qui s'appliquent à l'ensemble du groupe Belfius. Ceci signifie entre autres que les limites de crédit sont fixées au niveau consolidé et que les transferts de limites entre la Banque et la compagnie d'assurances sont autorisés, sous réserve de l'accord des deux parties. Les CRO de Belfius Banque et de Belfius Insurance coordonnent ensemble les demandes.

3.5. Marchés financiers

La mission de l'activité Marchés financiers est alignée sur celle de Belfius Banque, à savoir fournir à nos clients et à l'économie belge des services financiers essentiels. Parallèlement à cet objectif général, les produits novateurs de l'activité Marchés financiers contribuent également au profil de liquidité de la Banque à travers la gestion de financement wholesale à court et long terme et la gestion des portefeuilles d'investissement ALM Liquidity et Yield (gestion en run-off du portefeuille hérité du passé).

Malgré la crise sanitaire qui s'est rapidement propagée pendant l'année, le risque de crédit des Marchés financiers est resté globalement stable pendant l'année 2020.

Les événements les plus importants en matière de risque de crédit sont les suivants:

- → Covid-19: certains secteurs tels que le transport, l'automobile, les centres commerciaux et les loisirs... ont été plus touchés en raison de la durée de la crise du Covid-19. Néanmoins, l'exposition de Belfius à ces secteurs reste limitée et, à ce jour, l'impact a été gérable et concerne seulement un petit nombre de dégradations de notations internes;
- → Brexit: un Brexit dur a été évité grâce à l'accord conclu par le Royaume-Uni et l'UE à la fin de l'année 2020. Grâce à cela, les conséquences négatives potentielles sont limitées et restent gérables;
- → malgré les événements défavorables qui ont prévalu au cours de l'année 2020, la note moyenne des portefeuilles d'investissement et des portefeuilles de dérivés de crédit, gérés au sein des marchés financiers, est restée stable à un niveau de A-;
- → concentration des risques: les principales concentrations restent les obligations d'entreprises britanniques liées à l'inflation et les obligations souveraines italiennes, qui présentent une qualité de crédit satisfaisante et sont étroitement surveillées;
- → réduction du risque: l'évolution du marché nous a permis de vendre 30% de notre exposition à la dette souveraine italienne à la fin 2020 et de continuer à réduire notre exposition aux actifs les plus risqués comme la dette souveraine tunisienne ou aux actifs volatils comme les anciennes expositions non couvertes par du collatéral.

Les risques de crédit inhérents à l'activité Marchés financiers sont suivis dans le cadre des limites du risque de crédit, qui fait partie du Risk Appetite Framework. Les limites pour chaque contrepartie et chaque pays sont suivis par la direction FM Risk Management afin de limiter la concentration des risques.

4. Processus de gestion des risques concernant Forbearance, Watchlist, Défauts et Réductions de valeur

4.1. Forbearance

Les mesures de forbearance se résument à l'octroi de concessions à un débiteur qui connaît ou va connaître des difficultés pour respecter ses engagements financiers. Ces concessions peuvent prendre la forme de modifications du contrat de prêt ou de certains types de refinancement.

Elles s'appliquent à tous les prêts et titres de créance qui sont inscrits au bilan et également à certains engagements hors bilan. Elles ne s'appliquent pas aux titres de créance détenus à des fins de négociation.

Des critères spécifiques sont établis pour chaque segment d'activité. Ces critères fournissent une interprétation pratique des concepts de «difficultés financières» et de «concession». Lorsqu'elle octroie une concession, la Banque est toujours guidée par un certain nombre de facteurs économiques et fondamentalement liés aux entreprises. Le fait que des concessions soient octroyées est l'un des indicateurs de la Watchlist chez Belfius et conduit à un transfert des expositions de la phase 1 à la phase 2 selon la norme IFRS 9.

En raison de la situation sans précédent à laquelle les clients et les institutions sont confrontés aujourd'hui dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et étant donné que les autorités ont pleinement reconnu que les moratoires de paiement sont des outils efficaces pour remédier aux difficultés de liquidité à court terme causées par la faiblesse de l'activité de nombreuses entreprises ou par le chômage à court terme des ménages, l'Autorité bancaire européenne (ABE) a prévu une certaine flexibilité et a fourni des conseils aux banques en ce qui concerne le reclassement du forbearance.

Conformément aux nouvelles lignes directrices de l'ABE sur les moratoires législatifs et non législatifs[1], les institutions sont autorisées à accorder des dispenses temporaires de remboursement à un ensemble prédéfini de débiteurs, pour lesquels il n'est pas nécessaire de prévoir un reclassement réglementaire automatique en tant que forbearance. Toutefois, l'ABE précise clairement que les banques sont tenues de continuer à identifier correctement les situations dans lesquelles les emprunteurs peuvent rencontrer des difficultés financières à plus long terme et de classifier les expositions conformément à la réglementation. En outre, l'ABE précise que l'existence d'un quelconque mécanisme d'atténuation du risque de crédit (y compris les garanties d'État octroyées dans le contexte de la pandémie de Covid-19) ne doit pas dispenser les banques de procéder à l'évaluation de la probabilité de défaut de paiement du débiteur ni d'affecter les résultats d'une telle analyse.

À cet égard, Belfius a revu ses critères établis en matière de forbearance. Conformément aux recommandations de l'ABE, il n'y a pas de changement automatique dans la classification du forbearance en faveur des emprunteurs uniquement en raison de l'octroi d'un nouveau prêt dans le cadre du régime de garantie de l'État ou de moratoires demandés. Les clients qui ont bénéficié de moratoires législatifs, non législatifs et autres pendant la pandémie de Covid-19 continuent toutefois à être évalués individuellement, en tenant compte des critères de forbearance existants et de la capacité de remboursement à plus long terme. Dans ce contexte, les clients les plus vulnérables associés à des probabilités de défaut (PD) élevées et, avec une utilisation potentiellement à plus long terme des moratoires, sont considérés comme forborne.

Fin 2020, un montant de EUR 1.031 millions de prêts chez Belfius relevait de la définition de forbearance, dont EUR 79 millions concernaient Belfius Insurance, à comparer respectivement avec EUR 818 millions et EUR 61 millions en 2019. Un montant de EUR 624 millions, soit 60% de ces expositions bénéficiant de mesures de forbearance, est toujours performant à ce jour. Les contributeurs les plus importants aux mesures de forbearance sont les Corporate (EUR 376 millions) et les clients Business (EUR 383 millions).

Pour plus de détails sur les expositions faisant l'objet de mesures de forbearance, voir la note 9.2.7. dans les états financiers.

4.2. Watchlist

Les lignes directrices de la Watchlist définissent des indicateurs internes et externes (alerte précoce) permettant d'identifier une détérioration significative du risque de crédit qui pourrait conduire à un suivi approfondi et/ou à une gestion intensive des dossiers de crédit. Cela permet à la Banque de suivre de près l'augmentation des risques de crédit et de prendre des mesures d'atténuation adéquates afin de réduire les risques de crédit.

Cela se reflète également dans la politique de provisionnement moyennant l'application de la phase 2 à la majorité de ces expositions. Tous les trimestres, des comités de risque dédiés identifient les dossiers requérant un niveau de contrôle plus strict.

4.3. Défaut

Une définition transversale du défaut de paiement est appliquée dans l'ensemble du groupe Belfius et à tous les segments de marché, conformément aux lignes directrices de l'ABE[2].

Un statut de défaut est assigné aux débiteurs qui satisfont à l'un ou l'autre des critères suivants:

- → le débiteur a des expositions significatives en retard depuis plus de 90 jours;
- → il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses obliga-

(1) ABE/GL/2020/02.
(2) ABE/GL/2016/07.

tions de crédit sans la réalisation d'une garantie, indépendamment de l'existence ou non d'un montant en retard ou du nombre de jours de retard de paiement.

Les lignes directrices de Belfius fournissent une description approfondie des indicateurs utilisés pour assigner un statut de défaut[1] à une exposition déterminée. Le comité de défaut au sein du département Risques est compétent pour définir le statut de défaut.

Sur la base des évolutions réglementaires, Belfius a mis en œuvre la nouvelle définition du défaut de l'ABE à partir de la mi-mars 2020[2]. Ses lignes directrices internes ont été mises à jour en conséquence. L'objectif des lignes directrices de l'ABE est d'harmoniser la définition du défaut dans le cadre prudentiel de l'UE.

Les principaux impacts sont le seuil de matérialité des retards de paiement, désormais composé d'un seuil absolu et d'un seuil relatif, et l'introduction d'une période de probation de trois mois avant le reclassement au statut de crédit performant.

4.4. Réductions de valeur

Fin 2020, l'ensemble du portefeuille de réductions de valeur s'élevait à EUR 2.184 millions par rapport à EUR 1.827 millions fin 2019. Cette augmentation de EUR 357 millions s'explique principalement par l'impact de la crise du Covid-19.

La diminution des pertes de crédit attendues à la phase 1 s'explique par les transferts accrus aux phases 2 et 3 résultant de la détérioration de l'environnement économique général liée à la pandémie de Covid-19. Cette diminution de la phase 1 est plus que compensée par une augmentation des pertes de crédit attendues aux phases 2 et 3, principalement due aux surcouches et aux ajustements sur base nominative des pertes de crédit attendues de la phase 2.

(1) Une perte économique liée à la vente d'un engagement de crédit sera considérée comme un indicateur de défaut lorsque la perte est due à la solvabilité de l'emprunteur et que le montant est significatif, en particulier lorsque le montant de la perte est de minimum 5% des engagements lors de la vente.
(2) ABE/GL/2016/07.

5. Exposition au risque de crédit

L'exposition totale en cas de défaut (Full Exposure at Default (FEAD)) est déterminée comme suit:

- → pour les actifs du bilan (autres que les dérivés): la valeur comptable brute (avant ajustement pour risque de crédit);
- → pour les dérivés: la juste valeur des dérivés après compensation, majorée de l'exposition future potentielle calculée selon la méthode de l'exposition courante, («add-on»);
- → pour les opérations de financement sur titres (repos et reverse repos): la valeur comptable de l'opération, augmentée de la valeur de la garantie qui dépasse le montant emprunté, pour les titres vendus avec un engagement de rachat (repos);
- → pour les engagements hors bilan: soit la partie non tirée de la facilité soit l'engagement maximum de Belfius au titre des garanties données à des tiers.

FEAD fournit par exemple une vue cohérente et une présentation combinée du risque crédit encouru respectivement par la Banque et l'Assurance.

Répartition du risque de crédit par contrepartie

(FEAD, en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20	Dont Banque	Dont Assurance
Souverains	18.094	36.570	30.282	6.288
dont obligation d'État	9.967	9.703	3.629	6.074
dont Banque centrale européenne	6.673	25.418	25.418	0
Secteur public	44.342	43.585	41.882	1.703
Entreprises et Project Finance	38.864	42.958	41.659	1.299
Assureurs Monoline	4.718	4.600	4.600	0
ABS/MBS	749	427	392	35
Particuliers, indépendants et PME	52.220	54.554	50.393	4.160
Établissements financiers	13.415	11.456	10.540	916
TOTAL	**172.401**	**194.149**	**179.748**	**14.402**

Les éléments repris dans le tableau ci-dessus sont après élimination des expositions intra-groupe et exclusion des participations et autres actifs qui ne peuvent être qualifiés d'exposition de crédit, mais comprennent par contre les expositions résultant des activités de marchés et du risque de crédit de contrepartie.

Les expositions sont allouées à la contrepartie finale, à l'exception des ABS/MBS pour lesquelles l'exposition utilisée est celle de la contrepartie originelle.

Au 31 décembre 2020, l'exposition totale au risque de crédit au sein de Belfius atteint EUR 194,1 milliards, soit une augmentation de EUR 21,7 milliards ou 12,6%, en comparaison avec fin 2019. Cette augmentation est entièrement liée à l'activité bancaire car l'exposition au risque de Belfius Insurance est demeurée stable à EUR 14,4 milliards fin 2020.

L'augmentation de EUR 18,5 milliards observée sur le segment des risques souverains est principalement liée aux réserves de liquidité supplémentaires prises par Belfius dans le cadre du régime TLTRO III ajusté mis en œuvre par la BCE et de l'accroissement des dépôts à la BNB qui en a résulté. Au niveau du groupe, près de la moitié (49%) du portefeuille d'obligations souveraines est investi dans des titres belges. Au niveau de Belfius Banque, les obligations d'État belges représentent 45% du portefeuille total d'obligations souveraines tandis que la part relative avoisine 51% chez Belfius Insurance.

L'exposition crédits aux particuliers, indépendants et PME (28% du total), aux entités du secteur public (22%) et aux Corporate (22%) constituent les trois catégories principales. L'exposition aux catégories particuliers, indépendants et PME ainsi que Corporate a augmenté respectivement de EUR 2,3 milliards et EUR 4,1 milliards, reflétant la stratégie de Belfius de soutien à l'économie belge.

L'exposition au risque de crédit sur les entités du secteur public et aux institutions qui bénéficient de garanties de ces entités a baissé de EUR 0,7 milliard.

L'exposition au risque de crédit sur les institutions financières a diminué de EUR 2,0 milliards en 2020.

Le risque de crédit sur les assureurs monoline sur les obligations d'émetteurs principalement actifs dans les projets d'infrastructure et les équipements d'utilité publique est essentiellement un risque indirect provenant de garanties de crédit octroyées par Belfius Banque et réassurées par des assureurs monoline. L'exposition a diminué de EUR 0,1 milliard durant la période sous revue.

Les positions Belfius sont surtout concentrées dans l'Union européenne: 92% ou EUR 166,1 milliards au niveau de la Banque et 89% ou EUR 13,7 milliards pour Belfius Insurance. 70% du total de l'exposition au risque de crédit se situe en Belgique, 5% en France, 4% au Royaume-Uni, 1,4% aux États-Unis et Canada, 0,9% en Italie de même que 0,9% en Espagne.

L'exposition au risque de crédit sur les contreparties de Belfius au Royaume-Uni s'élève à EUR 7,6 milliards. Près de la moitié de cette exposition au risque de crédit concerne des obligations, dont quasiment deux tiers sont indexées sur l'inflation, d'émetteurs actifs dans l'infrastructure et les services d'utilité publique au Royaume-Uni et qui sont présents dans des secteurs réglementés tels que la distribution d'eau, le gaz et d'électricité. La qualité de crédit de ces obligations est satisfaisante (100% investment grade). En outre, la majorité des obligations en circulation sont couvertes par une protection de crédit émise par un assureur de crédit indépendant de l'émetteur. Le reliquat concerne le portefeuille obligataire de Belfius Insurance, un portefeuille à court terme destiné à la gestion de trésorerie de Belfius Banque et des créances sur des chambres de compensation. La qualité de crédit de ces portefeuilles est également satisfaisante.

L'exposition sur le Royaume-Uni a diminué de EUR 1,9 milliard durant la période sous revue en raison des transferts d'activités initiés par nos contreparties en prévision du Brexit.

Fin décembre 2020, 82% du total de l'exposition au risque de crédit avait un rating interne investment grade.

Répartition du risque de crédit par zone géographique

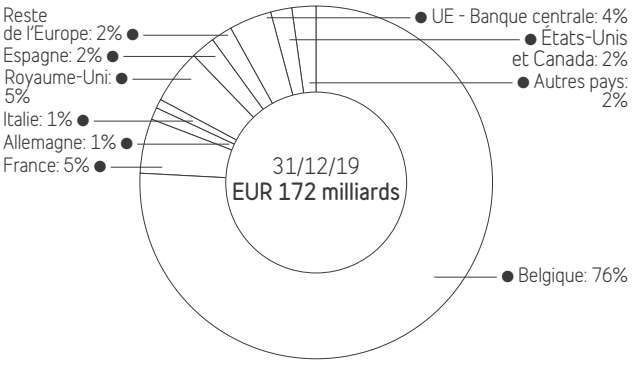

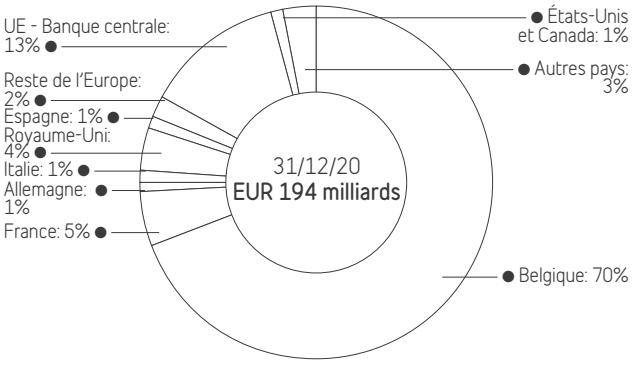

Répartition du risque de crédit par notation

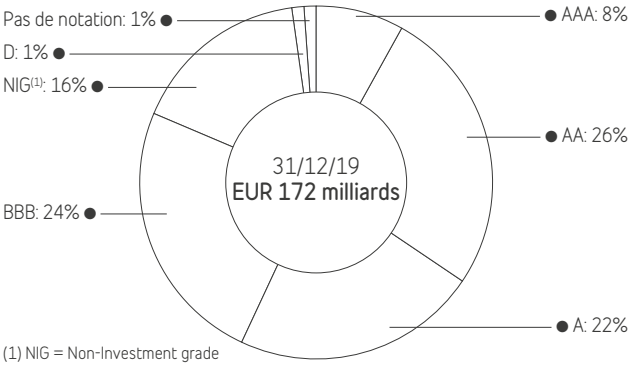

(1) NIG = Non-Investment grade

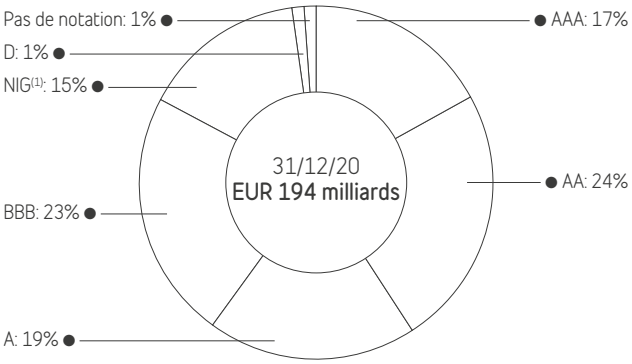

6. Qualité des actifs

Fin 2020, le montant des prêts sujets à réduction de valeur s'élevait à EUR 1.997 millions, soit une augmentation de 7% par rapport à fin 2019, principalement due à un nombre limité de clients spécifiques en défaut. Au cours de la même période, l'encours brut des prêts aux clients a augmenté de 4,1% et s'élevait à EUR 98.640 millions à la fin de 2020. En conséquence, le ratio de qualité des actifs est resté stable à 2,02% à la fin de 2020. Le ratio de couverture a légèrement diminué, passant de 62,3% fin 2019 à 60,0% fin 2020.

Qualité des actifs[1]

(en millions d'EUR, sauf mention contraire)	31/12/19	31/12/20
Prêts et créances bruts sur la clientèle (évalués au coût amorti)	94.907	98.640
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle (évalués au coût amorti)	1.859	1.997
Phase 1 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	198	134
Phase 2 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	159	495
Phase 3 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	1.158	1.199
Ratio de qualité des actifs[2]	1,96%	2,02%
Ratio de couverture[3]	62,3%	60,0%

(1) Y compris Belfius Insurance.
(2) Rapport entre prêts et créances dépréciés sur la clientèle et prêts et créances bruts sur la clientèle.
(3) Rapport entre l'étape 3 dépréciations et l'encours des prêts et créances dépréciés sur la clientèle.

Risque de marché

1. Aperçu

1.1. Définition du risque de marché

De manière générale, le risque de marché se définit comme étant le changement défavorable potentiel affectant la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers à la suite de variations des prix de marché, de modifications de la liquidité de l'instrument, de la volatilité des niveaux des prix de marché ou de changements dans les corrélations entre les niveaux des prix du marché.

Belfius applique une gestion du risque de marché pour toutes les activités liées aux marchés financiers de la Banque. Cette gestion couvre le risque de taux d'intérêt, le risque de credit spread, le risque de change, le risque lié aux actions (ou risque de prix), le risque d'inflation et le risque lié au prix des matières premières.

Dans le Risk Report, nous faisons la distinction entre le risque structurel et ALM, d'une part, et le risque de marché de négociation, d'autre part.

Le risque de marché de Belfius Insurance est géré séparément par son ALCo. L'ALCo de Belfius Insurance prend les décisions stratégiques affectant les bilans des compagnies d'assurances et leur rentabilité financière compte tenu de l'appétit au risque prédéfini avec Belfius Banque et Belfius Insurance (position ALM directionnelle pour les risques de taux d'intérêt, risques liés au prix des actions et risque immobilier, risque de volatilité et risque de corrélation).

1.2. Types de risques

Les sources de risque de marché sont des changements dans les niveaux:

- → des taux d'intérêt;
- → des spreads de crédit;
- → de l'inflation;
- → des taux de change;
- → des prix des actions;
- → des prix des matières premières;

et les facteurs de risque y afférents comme la volatilité ou la corrélation.

Le risque de taux d'intérêt peut se définir comme étant la variation de valeur de l'actif ou du passif de la Banque à la suite de modifications de taux d'intérêt dans le marché. Il se manifeste essentiellement dans les instruments de dette, les produits dérivés qui ont des instruments de dette comme sous-jacents et dans d'autres produits dérivés dont les valeurs sont liées aux taux d'intérêt du marché.

Les risques de spread de crédit sont les risques de modification de la valeur d'un portefeuille due à la variation des spreads même si la qualité de crédit (la notation) demeure inchangée. Ces risques impactent les XVA et principalement la Credit Value Adjustment (CVA).

Le risque de change est le risque potentiel que des variations de taux de change affectent défavorablement la valeur d'un instrument financier ou d'un portefeuille. Bien que les taux de change soient un facteur de risque de marché distinct, l'évaluation des instruments en devises nécessite généralement de connaître l'évolution tant des taux de change spot que des taux d'intérêt.

Le risque lié au prix des actions est le risque de voir des changements défavorables affecter la valeur des participations en actions d'une institution. Le risque lié au prix des actions se subdivise souvent en deux catégories: un risque général lié aux actions (non diversifiable) et un risque spécifique (diversifiable).

2. Le risque structurel et ALM

2.1. Politique en matière de gestion du bilan

La gestion de l'exposition structurelle aux risques de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions, le risque immobilier et le risque de change) est également dénommée gestion ALM (Asset and Liability Management). Le risque structurel de Belfius Banque découle du déséquilibre entre ses actifs et ses passifs en termes de volume, de durée et de sensibilité aux taux.

Il appartient au conseil d'administration de Belfius de définir la tolérance stratégique au risque, notamment la tolérance au risque pour les risques de marché dans des activités de marchés non financiers. Le comité de direction de Belfius Banque et de Belfius Insurance sont responsables de la gestion des risques de taux de Belfius dans les limites de la tolérance au risque précitée et conformément au cadre réglementaire.

La responsabilité opérationnelle de la gestion ALM effective est déléguée au Asset & Liability Comité (ALCo). L'ALCo gère le risque de taux, de change et de liquidité du bilan, respectivement de la Banque et de l'Assureur, dans un cadre de limites normatives et rapporte au comité de direction. Les dossiers importants sur le plan stratégique sont soumis au comité de direction pour décision finale avant toute mise en œuvre.

L'ALCo de la Banque est responsable du pilotage et du suivi des engagements bilantaires et hors bilan et dans ce cadre, il met l'accent sur:

→ la création d'un flux de revenus stable;
→ le maintien de la valeur économique;
→ la constitution d'un financement robuste et durable.

L'ALCo se réunit régulièrement sous la direction du Chief Financial and Strategic Officer (CFSO), en présence du Chief Risk Officer (CRO) et des membres du comité de direction responsables des métiers commerciaux (ou de leur représentants).

L'ALCo de Belfius Insurance joue un rôle identique pour l'activité d'assurances, et poursuit les mêmes objectifs, mais en portant une attention particulière à la valeur économique et à la solvabilité selon la réglementation Solvency II. Le calcul des indicateurs de risque repose sur une méthodologie harmonisée au niveau de Belfius, assortie de facteurs spécifiques à Belfius Insurance en matière de gestion du risque.

2.2. Risque de taux

2.2.1. Risque de taux des activités bancaires

En ce qui concerne le risque de taux, Belfius Banque poursuit, dans un cadre bien défini de limites internes et réglementaires, une gestion prudente du risque inhérent à ses positions de taux dans le portefeuille bancaire en mettant clairement l'accent sur la création de revenus stables et la préservation de la valeur économique du bilan. Ceci est fait selon une approche de macrocouverture, en examinant attentivement les couvertures naturelles existant dans le bilan de la Banque.

La gestion des dépôts sans échéance fixe (comme les comptes à vue et d'épargne) et des produits non porteurs d'intérêts recourt à des techniques de Replicating Portfolio. Les hypothèses sous-jacentes concernant l'échéance attendue, la période à taux fixe et l'évolution des tarifs font l'objet d'un suivi permanent et sont, si nécessaire, adaptées par l'ALCo. Les options de taux implicites telles que le risque de remboursement anticipé, sont évaluées sur la base de modèles comportementaux.

Le risque de taux prend deux formes: la volatilité de la valeur économique et la volatilité des revenus. La mesure de ces deux formes est complémentaire pour appréhender l'ampleur du risque de taux dans le portefeuille bancaire.

L'objectif de l'ALM de la Banque est de protéger les revenus nets d'intérêts contre les pressions à la baisse dans un environnement actuel de taux historiquement bas, tout en respectant les limites imposées sur les variations de valeurs économiques.

Les indicateurs de la valeur économique rendent compte de l'effet à long terme des variations des taux d'intérêt sur la valeur économique de la Banque. La sensibilité au taux de la valeur économique mesure le changement net de la valeur économique du bilan ALM si le taux d'intérêt varie de 10 points de base sur l'ensemble de la courbe. La sensibilité de l'ALM à long terme s'élève à EUR -35 millions/10 points de base au 31 décembre 2020 (contre EUR -50 millions/10 points de base au 31 décembre 2019) sans les positions de taux de Belfius Insurance et des fonds de pension de Belfius Banque.

Les indicateurs Earnings at Risk (EaR) traduisent l'effet à court terme des variations des taux d'intérêt sur les revenus de la Banque. Dès lors, les variations de taux d'intérêt affectent donc aussi, indirectement à travers la rentabilité, la solvabilité à court terme. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt a un impact positif sur les produits d'intérêt nets (avant impôts) de EUR +31 millions sur le portefeuille de l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR +168 millions sur une période de trois ans tandis qu'une baisse de 35 points de base mènerait à un impact estimé de EUR -20 millions l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR -143 millions sur une période de trois ans.

Outre les risques liés aux variations directionnelles de taux d'intérêt, le risque de courbe, dû à la pentification ou à l'aplatissement de la courbe des taux d'intérêt, est surveillé par l'ALCo dans un cadre normatif. Il en va de même pour le risque de base entre les taux Euribor et Eonia ou €STR et le risque de base entre devises.

Le faible niveau des taux d'intérêt exerce une pression considérable sur le modèle de transformation standard de la Banque. D'une part, les intérêts versés aux déposants restent proches de zéro ou ne

peuvent légalement même pas descendre sous les 11 points de base, alors que les intérêts reçus sur les prêts commerciaux sont constamment revus à la baisse à la suite des taux du marché et des pressions concurrentielles. D'autre part, les clients ont continué à refinancer et à rembourser anticipativement leurs prêts hypothécaires. Cependant, les décisions de la BCE d'introduire le tiering sur les dépôts auprès de la BCE et les conditions avantageuses du TLTRO atténuent la pression sur le modèle de transformation de la Banque.

2.2.2. Risque de taux pour les activités d'assurances

L'objectif consiste à gérer et à limiter la volatilité du compte de résultats que peuvent provoquer les mouvements des taux d'intérêt et à préserver la valeur économique du capital des actionnaires. Ainsi, Belfius Insurance ne prend aucune position comprenant un risque de taux d'intérêt élevé.

La duration, qui reflète la sensibilité de la valeur du bilan aux taux d'intérêt, est le principal outil de mesure du risque de taux d'intérêt. Les sensibilités partielles et globales du risque de taux d'intérêt par intervalle de temps constituent des indicateurs plus précis. Ces divers indicateurs sont suivis au sein de l'ALCo.

Les limites du risque de taux d'intérêt sont approuvées par le comité de direction et le conseil d'administration. Elles sont transposées dans la politique d'appétit au risque pour les indicateurs de risque globaux et dans l'Investment Framework pour les indicateurs de risque plus opérationnels. Elles sont surveillées par l'ALCo.

Belfius Insurance s'en tient à sa stratégie ALM, qui consiste à maintenir la duration des actifs et des passifs à des niveaux pratiquement identiques.

En raison de la persistance des taux d'intérêt historiquement bas, Belfius Insurance a dû revoir substantiellement sa gamme de produits. Compte tenu des exigences de fonds propres Solvency II, des taux d'intérêt bas et des règles fiscales actuelles, il n'a pas été facile d'offrir à la clientèle des produits d'assurance de placement attrayants dans la Branche 21 et la Branche 26. Il existe plusieurs initiatives qui donnent aux clients la possibilité de prévoir un certain degré de sécurité dans leurs investissements en Branche 23 via le concept Branche 44.

2.2.3. Risque de taux global pour le groupe Belfius

Le tableau ci-contre montre, pour le groupe Belfius, l'impact sur la valeur de l'actif net ainsi que les Earnings at Risk pour l'exercice suivant d'un mouvement parallèle à la hausse de respectivement 10 points de base et 50 points de base de la courbe des rendements.

2.3. Risque lié aux spreads de crédit

Le risque lié aux spreads de crédit est traité à la section «Risque de crédit».

Le portefeuille souverain et de crédits est géré par les départements d'investissement sous la supervision des ALCo respectifs de Belfius Banque et Belfius Insurance. Sa gestion est effectuée conformément à un cadre de risque géré par le département Risques. Le cadre donne des directives sur les risques pour les investissements. Il définit l'appétit au risque et les limites opérationnelles afin de veiller à la qualité de crédit du portefeuille de crédits dans les limites bien définies et à une saine diversification (par exemple entre secteurs d'activité ou pays). Une analyse de sensibilité et des stress tests sont régulièrement effectués.

Chez Belfius Insurance, le risque lié aux spreads de crédit a été pleinement intégré à la gestion des risques. En effet, dans le cadre de Solvency II, le risque lié aux spreads de crédit est devenu plus que jamais un facteur déterminant de la solvabilité de la compagnie d'assurances, tant pour la sensibilité de la valeur économique du bilan que pour les exigences de fonds propres.

2.4. Risque lié aux marchés d'actions

Le risque lié aux actions contribue de façon importante à la sensibilité de la valeur de l'actif net et aux exigences de fonds propres de la compagnie d'assurances. Le portefeuille d'actions est géré par une équipe chargée de l'investissement sous la supervision de l'ALCo. Les investissements sont de nouveau réalisés dans le respect des directives sur les risques et des limites opérationnelles conformément à l'appétit au risque de Belfius Insurance.

Les outils de gestion du risque de marché comprennent notamment des stress tests qui fournissent une indication de la perte potentielle en valeur du marché dans différents scénarios et de la solidité des ratios de solvabilité.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des prix du portefeuille d'actions de Belfius Insurance à un choc baissier de 30%.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actions et titres assimilés	501.175	379.250
Valeur de marché des actifs immobiliers cotés	277.776	195.006
Choc baissier de 30%	(233.685)	(172.277)
VaR (99%, 10 jours)	36.037	175.891

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
BELFIUS BANQUE		
Sensibilité (+10 pb)	(50.409)	(34.770)
Earnings at risk (+50 pb)	3.264	30.889
BELFIUS INSURANCE		
Sensibilité (+10 pb)	6.874	5.224
Earnings at risk (+50 pb)	2.178	2.981

2.5. Risque lié aux marchés immobiliers

Les investissements immobiliers sont des transactions offrant des rendements stables à long terme, principalement sur le marché belge. Ainsi, ces investissements doivent être considérés comme un moyen d'optimiser le profil risque/rendement du portefeuille d'investissement et sont affectés à l'activité d'assurance vie à long terme.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité des prix du risque immobilier de Belfius Insurance à un choc baissier de 15%.

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actifs immobiliers non cotés	720.808	727.068
Choc baissier de 15%	(108.121)	(109.060)

2.6. Risque de change

Bien que Belfius utilise l'euro comme devise de présentation, une partie de ses actifs, passifs, produits et charges sont générés dans d'autres devises. Les éléments de compte de résultats générés en devises étrangères sont systématiquement et continuellement convertis en EUR, ce qui se traduit par des positions nettes de change limitées.

Le risque de change n'est pas significatif chez Belfius Insurance, où moins d'1% du total de la valeur de marché du portefeuille est libellé en devises étrangères. La possibilité de détenir des positions en devises est en effet volontairement limitée par l'Investment Framework.

2.7. Les fonds de pension

Des rapports spécifiques portant sur les plans de pension gérés par le fonds de pension sont présentés aux comités d'investissement de ces plans à la suite de la délégation donnée par l'ALCo. Ces comités d'investissement analysent l'impact des risques liés aux taux d'intérêt, à l'inflation et aux actions.

3. Le risque de trading dans le marché

L'activité Marchés financiers englobe les activités axées sur la clientèle et les opérations de couverture de Belfius Banque. Belfius Insurance n'entreprend pas d'activité sur les marchés financiers, mais fait appel à Belfius Banque ou à d'autres établissements pour répondre à ses besoins en matière de produits de Marchés financiers.

3.1. Gestion des risques

Afin de gérer efficacement les risques de marché de Belfius Banque, la direction FM Risk Management a identifié les principes suivants comme étant les piliers importants de la gestion des risques liés aux activités de Marchés financiers (FM):

- → une organisation efficace permettant une identification, une analyse et un reporting précis des différents risques auxquels Belfius Banque est exposée ainsi que la formation continue des collaborateurs afin qu'ils soient au fait des dernières évolutions en matière de théories, réglementations, systèmes de mesure ou changements intervenant dans le marché;
- → un cadre de limites robuste avec des limites spécifiques par activité ou par facteur de risque, cadre respecté par tous les acteurs impliqués dans les activités de marché. Outre les limites VaR ou les Triggers sur résultats, d'autres systèmes de contrôle sont utilisés pour la gestion des risques:
  - limites sur les montants nominaux;
  - limites sur les durées;
  - limites sur les types de produits;
  - limites sur les sensibilités (les «Greeks»: delta, etc.);
  - back testing;
  - stress tests;
- → enfin, ce cadre est régulièrement soumis pour contrôle au FM Risk Committee afin d'être en ligne avec l'appétit au risque défini par le conseil d'administration de Belfius Banque.

3.2. Mesure du risque

Le concept de Value-at-Risk (VaR) est utilisé comme principal instrument de mesure pour exprimer le risque de marché encouru par Belfius Banque. La VaR mesure la perte maximale de valeur actuelle nette (Net Present Value – NPV) que la Banque peut subir sur son portefeuille dans des conditions de marché normales et/ou historiques sur une période de 10 jours avec un intervalle de confiance de 99%. Les risques suivants sont suivis à l'aide d'un calcul de VaR:

- → le risque d'intérêt, d'inflation et de taux de change (forex): cette catégorie de risque est suivie au moyen d'une VaR historique sur la base d'un modèle interne approuvé par la Banque nationale de Belgique. L'approche de simulation historique consiste à gérer le portefeuille par le biais d'une série temporelle de rendements d'actifs historiques. Ces revalorisations généreront une distribution des valeurs de portefeuille (histogramme de rendements) sur la base de laquelle une VaR (%-percentile) peut être calculée. Les principaux avantages de cette méthode sont sa simplicité et le fait qu'elle ne suppose pas une répartition normale, mais historique des rendements d'actifs (les distributions peuvent ne pas être normales et les observations non linéaires);
- → le risque lié au prix des actions: les risques généraux et spécifiques liés au prix des actions sont mesurés en utilisant une VaR historique avec revalorisation complète basée sur 300 scénarios;
- → le risque de spread: ces risques sont mesurés à l'aide d'une approche historique appliquée à 300 variations de sensibilité observées.

Depuis fin 2011, Belfius calcule une Stressed Value-at-Risk (SVaR) en plus de la VaR ordinaire. Celle-ci est également prise en compte dans le calcul des risques pondérés pour la partie «Risque de marché». Cette mesure de la SVaR consiste à calculer une VaR historique basée sur une période d'observation de 250 jours ouvrables consécutifs qui génère les plus grandes variations négatives de valeur actuelle nette dans le portefeuille actuel d'instruments financiers de la Banque.

3.3. Exposition au risque de marché

La VaR moyenne globale de Marchés financiers a légèrement augmenté à EUR 14,7 millions en 2020 contre EUR 12,9 millions en 2019.

Le niveau de VAR a diminué au premier semestre de l'année 2020 mais a brusquement augmenté avec l'apparition de la crise du Covid-19 au mois de mars et a continué à fluctuer ensuite. La VaR a ensuite baissé à la suite de la vente de certaines positions et des évolutions de marché dans le courant du troisième trimestre, pour ensuite légèrement augmenter durant le quatrième trimestre 2020.

Value-at-Risk par activité

VaR[1] (99 %, 10 jours) (en millions d'EUR)	31/12/19				31/12/20			
	IR[2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]	IR[2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]
Par activité								
Moyenne	6,8	4,8	0,7	0,7	7,3	5,8	1,2	0,4
Fin de la période	6,0	4,4	0,3	0,4	8,7	6,2	0,5	0,4
Maximum	11,6	7,6	2,2	1,5	12,3	8,4	3,6	0,4
Minimum	3,5	3,7	0,2	0,4	4,5	2,6	0,2	0,3
Globale								
Moyenne		12,9				14,7		
Fin de la période		11,2				15,8		
Maximum		18,4				21,5		
Minimum		9,1				9,4		
Limite		26,5				24,3		

(1) La Value at Risk (VaR) représente le changement potentiel de la valeur de marché, avec une probabilité de 99% sur une période de 10 jours.
(2) IR: risque de taux d'intérêt et d'inflation.
(3) FX: risque de change
(4) Risque de CO_2.

La limite de la VaR globale a été ajustée en juin 2020 de EUR 24,6 millions à EUR 24,3 millions, en éliminant les parties qui n'étaient plus ou seulement partiellement utilisées.

Évolution de la VaR globale en 2020

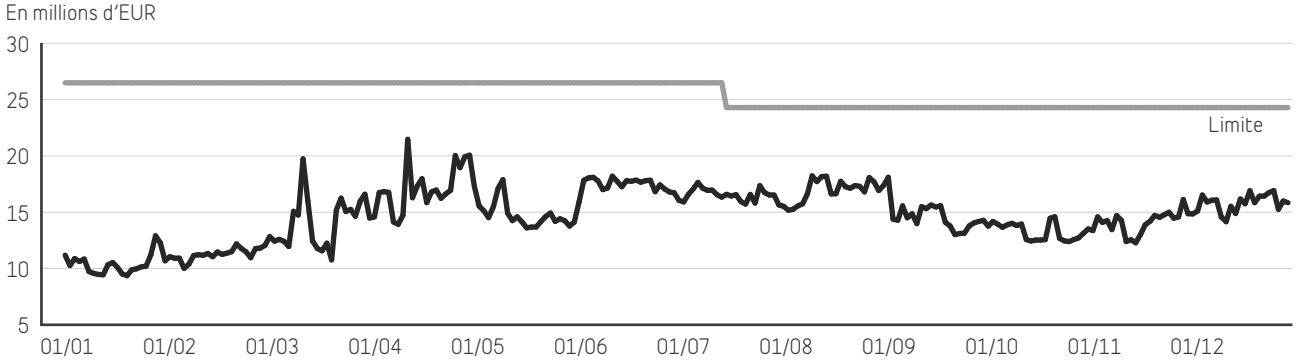

Évolution de la HVaR et de la SVaR (modèle interne) en 2020

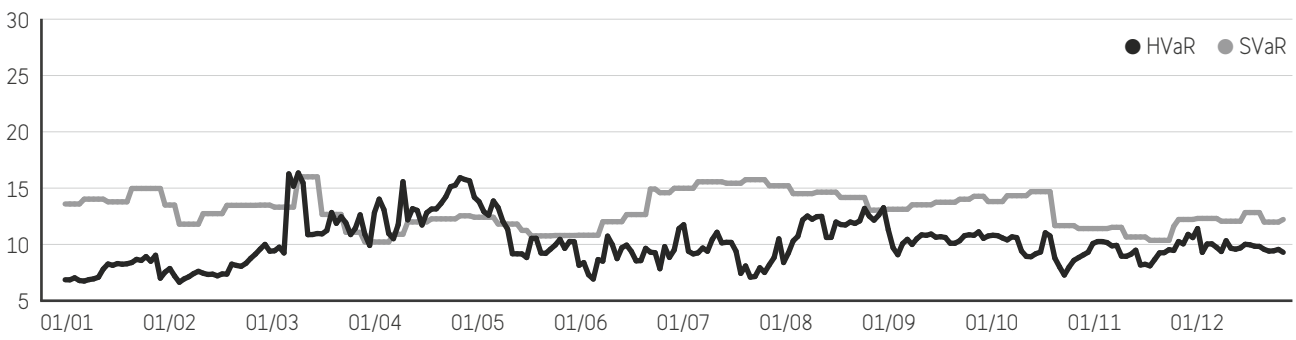

3.4. Stress Tests

Bien que la VaR soit un outil très utile de gestion du risque pour contrôler les expositions day-to-day, elle ne permet pas toujours de détecter les fluctuations anormales du marché ni de donner à tout moment une vue claire de l'exposition de marché. Les stress tests sont parfois plus à même de fournir ce type d'informations en évaluant la vulnérabilité de la position de marché de Belfius à des événements exceptionnels. Ils donnent donc des informations complémentaires sur les risques de marché en plus de ceux implicitement mis en avant dans le calcul de la VaR, comme les risques de fluctuation de prix extrêmes ou ceux associés à des scénarios non pris en compte par le passé récent ou via les paramètres utilisés pour calculer la VaR. En conséquence, Belfius Banque utilise les stress tests en combinaison avec l'approche VaR.

Les stress tests appliqués au sein des Marchés financiers de Belfius ont été revus (mise à jour des scénarios considérés) et l'application de ces tests a été élargie aux positions en Fair Value Hedge, aux XVA ainsi qu'aux dérivés de crédit.

Trois types de scénarios sont ainsi considérés: les scénarios calibrés (des chocs sont appliqués sur les différents facteurs de risque, chocs calibrés sur les distributions historiques de ces derniers), les scénarios ad hoc (des chocs spécifiques sont appliqués sur certains facteurs de risque) et enfin les scénarios historiques (basés sur les crises du passé).

Les résultats de ces stress tests sont présentés mensuellement dans le FM Risk Monitoring Report et trimestriellement dans le FM Risk Report.

3.5. Back testing et modèle interne réglementaire

L'objectif du back testing est de tester la précision et la robustesse mathématique des méthodologies internes de mesure du risque de marché en comparant les risques de marché calculés à la volatilité effective des résultats. Le back testing est obligatoire pour Belfius Banque depuis l'utilisation des modèles internes pour le calcul des fonds propres réglementaires pour les risques de marché.

Le résultat du back testing est le nombre de pertes réelles supérieures aux chiffres de VaR correspondants (c'est-à-dire «le nombre d'exceptions»). Le résultat est utilisé par les régulateurs pour déterminer le multiplicateur à appliquer dans le calcul du capital réglementaire pour risques de marché.

Deux types de back testing sont effectués au sein de Belfius Banque:

- le back testing hypothétique compare les résultats hypothétiques de la valeur du portefeuille en fin de journée à sa valeur à la fin du jour suivant, en retenant l'hypothèse d'une absence d'évolution des positions. Ce résultat est donc apuré des provisions, corrections et autres facteurs de risque non concernés éventuels. La période de détention est de un jour. En 2020, cinq exceptions négatives au back testing hypothétique ont été observées, résultant de la crise financière mondiale en raison de l'apparition du Covid-19 au mois de mars. La BCE a rapidement réagi en permettant d'exclure les exceptions survenues pendant la crise. Par conséquent, il a été tenu compte uniquement de deux dépassements négatifs sur l'année 2020 pour le calcul des risques pondérés (RWA);
- le back testing réel compare la valeur du portefeuille en fin de journée à sa valeur réelle à la fin du jour suivant, hors honoraires, commissions et revenus nets d'intérêts. En 2020, quatre exceptions ont été observées au back testing réel, dont trois ont été exclues par La BCE.

Risque de liquidité

1. Risque de liquidité chez Belfius Banque

1.1. Cadre pour la gestion de la liquidité

Belfius Banque gère sa liquidité en vue de respecter des ratios de liquidité internes et réglementaires. En outre, des limites sont définies pour le montant du bilan qui peut être financé à court terme et sur le marché interbancaire. Ces limites sont intégrées dans le Risk Appetite Framework (RAF) approuvé par le conseil d'administration et rapporté de façon trimestrielle. Les réserves de liquidité «disponibles» jouent également un rôle clé en matière de liquidité: à tout moment, Belfius Banque s'assure de disposer de suffisamment d'actifs de qualité pour faire face à d'éventuels déficits de liquidité temporaires, tant dans des conditions de marché normales que dans des scénarios de stress. Belfius Banque a défini des directives spécifiques pour la gestion de son portefeuille d'obligations LCR et non LCR éligible, chacune approuvée par le comité de direction. L'ensemble est défini dans la directive interne sur la liquidité approuvée par l'ALCo.

Asset and Liability Management (ALM), une division sous la responsabilité du Chief Financial and Strategic Officer (CFSO), est le gestionnaire de première ligne des besoins de liquidité de Belfius Banque. Elle identifie les positions et les risques de liquidité actuels et futurs, les analyse, en fait rapport et définit et coordonne des plans et actions de financement sous la responsabilité opérationnelle de l'ALCo et sous la responsabilité générale du comité de direction. En outre, l'ALCo assume la responsabilité opérationnelle finale de la gestion du risque de taux du bilan bancaire à travers le département ALM.

ALM organise un forum régulier de gestion des actifs et passifs (ALF – Asset and Liability Forum) en présence du département Risques, Trésorerie des marchés financiers et des représentants des métiers commerciaux. Ce forum est en premier lieu un endroit de discussion concernant tous les sujets ayant un lien avec l'ALCo et en préparation des notes de l'ALCo. Ce forum est mandaté par l'ALCo pour traduire les plans de funding stratégiques en stratégies tactiques et opérationnelles en ligne avec les besoins financiers selon le bilan de Belfius et en respectant les contraintes réglementaires (LCR, NSFR, encombrance, MREL…).

ALM fait un suivi du plan de funding pour garantir que Belfius Banque continue à respecter les ratios de liquidité internes et réglementaires.

ALM informe chaque jour le CFSO et le CRO et chaque mois le conseil d'administration de la situation de liquidité de la Banque.

Le contrôle de deuxième ligne du suivi du risque de liquidité est effectué par le département Risques, qui garantit l'exactitude des rapports publiés, challenge les hypothèses et modèles utilisés, réalise des simulations de situations de stress et veille au respect du cadre de limites, comme décrit dans la Liquidity Guideline.

1.2. Exposition au risque de liquidité

Chez Belfius Banque, le risque de liquidité découle principalement:

- → de la variabilité des encours du financement commercial récolté auprès des clients Retail et Private, des petites, moyennes et grandes entreprises, de la clientèle publique et assimilée, et de leur utilisation à des fins de crédits de tous types pour ces clients;
- → de la volatilité du collatéral qui est déposé auprès des contreparties dans le cadre du CSA pour produits dérivés et transactions Repo (Cash & Securities Collateral);
- → de la valeur des réserves de liquidité grâce auxquelles Belfius Banque peut récolter du financement sur le marché Repo et/ou auprès de la BCE;
- → de la capacité de récolter du financement interbancaire et institutionnel.

Cette année était focalisée sur la gestion de la liquidité en période de crise du Covid-19. Dès le départ, Belfius a maintenu sa position de liquidité solide surtout grâce à une forte croissance en dépôts commerciaux, qui compensaient:

- → les difficultés temporaires dans les marchés Wholesale à court terme; et
- → la croissance en actifs commerciaux due aux moratoires de crédits et les tirages sur les lignes de crédit le premier semestre de l'année.

En 2020, Belfius Banque a participé au TLTRO III pour un montant additionnel de EUR 11,5 milliards, se traduisant ainsi par un montant total de EUR 14,3 milliards de financement par TLTRO. Le TLTRO II a totalement été remboursé. EUR 2 milliards de retained covered bonds ont été émis pour servir de garantie auprès de la BCE en tant que partie des exigences de collatéral dans le cadre du financement TLTRO III.

1.3. Gestion du risque de liquidité

Stratégies, scope et processus de la gestion du risque de liquidité

Le rapport de liquidité couvre Belfius Banque au niveau consolidé, c'est-à-dire la Banque et ses filiales et succursales, y compris les véhicules de titrisation, à l'exclusion de Belfius Insurance.

La stratégie de la gestion du risque de liquidité est décrite dans la Directive interne sur la Gestion du risque de liquidité et dans le Risk Appetite Framework (RAF). Le RAF constitue l'expression de la tolérance de la Banque au risque.

Le suivi de la liquidité est assuré par les Key Risk Indicators (KRI) internes et réglementaires pour lesquels des limites internes ont été fixées dans le RAF. Les KRI de liquidité sont rapportés régulièrement et chaque dépassement de limite est rapporté à l'ALF et à l'ALCo qui a pouvoir de décision. Le respect de ces KRI est aussi testé dans des scénarios de stress.

Une série d'indicateurs d'alerte précoces est, en complément, suivie de manière journalière afin d'identifier aussi vite que possible une tension de liquidité dans les marchés.

En plus du suivi des indicateurs réglementaires, la gestion du risque de liquidité se focalise sur:

- → le ratio Interne de liquidité: ce ratio journalier mesure la capacité de survie de Belfius Banque à une crise importante sur une période minimale de trois mois sans actions de redressement (à l'exclusion des transactions de repos sur le buffer de liquidité et un montant limité de financement de la BCE);
- → le funding gap: un suivi journalier des limites maximum de gap de funding par devise et par maturité;
- → le plan de funding et les stress tests: le développement d'un plan de funding avec une projection des sources de funding et exigences pour les trois à cinq prochaines années donnant une projection des réserves de liquidité, le ratio LCR, le ratio NSFR et le ratio d'encombrement d'actifs. Un scénario de stress sévère est aussi appliqué à ce Plan de financement, combinant une série d'événements spécifiques à Belfius ainsi qu'aux marchés: toutes les limites du RAF sur les IRC de liquidité doivent être respectées;
- → la gestion du collatéral: suivi journalier de la position et le besoin en collatéral de la Banque et son impact sur la liquidité;
- → le risque de liquidité Intraday: afin d'être en mesure de remplir nos obligations en termes de paiement et de settlement dans les délais requis tant dans les conditions normales que stressées, Belfius doit détenir une réserve suffisante pour des flux de sortie de trésorerie opérationnels et stressés. Le risque de liquidité intraday est géré par le Service de Trésorerie avec des contrôles effectués par Opérations et Risk Management, avec un reporting trimestriel de ces contrôles en ALF;

- → le Contingency Funding Plan (CFP): Belfius Banque a créé un système d'indicateurs d'alerte précoce par voie d'un tableau de bord journalier afin d'identifier des événements de liquidité spécifiques à Belfius Banque ou au marché. Une série de mesures de redressement est définie et testée de manière régulière dans le marché, avec des montants de funding réalistes, leur timing de mise en œuvre et leur prix. Le CFP est en adéquation avec l'organisation de gestion de crise de Belfius Banque et définit un processus de décision clair en termes de responsabilités et prévoit l'organisation d'un ALCo ad hoc pour décider de l'éventuelle activation des mesures de redressement;
- → le Recovery Plan (RP): une série de scénarios de stress qui pourraient amener la Banque à un défaut sont définis dans un plan de redressement (RP). Des mesures de redressement pour éviter ce défaut sont testées dans les différents scénarios;
- → le Liquidity Adequacy Statement (LAS): les résultats de l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process) sont transcrits dans le LAS (Liquidity Adequacy Statement) dans lequel le comité de direction déclare que Belfius détient suffisamment de liquidité pour financer ses activités, est en mesure de soutenir des stress graves et que la liquidité est en ligne avec le RAF et les exigences de l'ILAAP.

La directive interne sur la gestion du risque de liquidité («Liquidity Risk management Guidelines») et le RAF de Belfius Banque ont été développés afin de rester suffisamment liquide en situation de stress, sans devoir faire appel à des mesures de redressement générant des coûts significatifs ou interférant avec l'activité bancaire de base de Belfius Banque.

1.4. Consolidation du profil de liquidité

Durant 2020, Belfius Banque a consolidé son profil de liquidité diversifié en:

- → maintenant un excédent de financement au sein du bilan des activités commerciales;
- → poursuivant et en diversifiant la récolte du financement à long terme provenant d'investisseurs institutionnels;
- → poursuivant la collecte des dépôts à court et moyen terme (CP/CD/EMTN) auprès d'investisseurs institutionnels.

Belfius Banque a participé au programme de financement TLTRO III de la BCE pour un montant de EUR 14,3 milliards avec l'intention de financer les besoins de financement des PME, le secteur social et les particuliers (hors prêts hypothécaires).

Belfius Banque a clôturé l'année 2020 avec un ratio LCR moyen sur les 12 derniers mois de 158%. Le LCR de la Banque est maintenu dans les directives de gestion pendant 2020, suivi par une hausse considérable après la participation au TLTRO III.

Le NSFR, selon l'interprétation faite par Belfius des règles actuelles de Bâle III, ressortait à 128% fin 2020, une hausse qui est aussi expliquée par la participation au TLTRO III.

1.5. Réserve d'actifs liquides

Belfius dispose fin 2020 de réserves de liquidité rapidement mobilisables de EUR 35,7 milliards. Ces réserves se composent de EUR 24,9 milliards de cash, de EUR 7,8 milliards d'obligations éligibles à la BCE (dont EUR 6,2 milliards éligibles auprès de contreparties centrales), de EUR 1,3 milliard d'autres actifs également éligibles à la BCE et de EUR 1,5 milliard d'autres obligations liquides.

Ces réserves de liquidité représentent 13,5 fois le solde fin 2020 du financement institutionnel en cours avec une échéance résiduelle inférieure à 1 an.

1.6. Diversification du financement de Belfius Banque

Belfius Banque, en tant que banque universelle, dispose d'un volume stable de financement commercial, provenant de ses clients RC et PC. Compte tenu de la croissance continue du financement commercial, cette source de financement compte pour une part accrue dans le financement total de Belfius Banque. Le financement RC et PC représente EUR 105 milliards, dont EUR 71 milliards récoltés auprès des clients RC. L'augmentation de EUR 10 milliards du financement commercial par rapport à 2019 est utilisée pour financer les prêts commerciaux.

Le ratio Loan-to-Deposit, qui indique le rapport entre les actifs et les passifs issus de la balance commerciale, s'élève à 89% fin 2020.

Belfius Banque collecte également du financement Wholesale à moyen et long terme, composé notamment, au 31 décembre 2020, de EUR 7,7 milliards de Covered Bonds (EUR 5,3 milliards adossés à des crédits hypothécaires et EUR 2,4 milliards à des crédits au secteur public), et de financement TLTRO de EUR 14,3 milliards de la BCE.

Signalons qu'en 2020, Belfius Banque a émis EUR 0,5 milliard de Covered Bonds, EUR 0,5 milliard de Preferred Senior et EUR 0,5 milliard de Non Preferred Senior. Ces Preferred et Non Preferred Senior ont permis à Belfius de contribuer au respect des exigences minimales de fonds propres et d'engagements éligibles MREL.

Le solde des besoins de financement de la Banque est financé par des dépôts institutionnels à court terme (Trésorerie) principalement collectés au moyen de certificats de dépôt et de billets de trésorerie.

Par ailleurs, Belfius Banque possède également un portefeuille obligataire historique, dont un portefeuille ALM à des fins de gestion de la liquidité avec des actifs très liquides.

À la suite des contrats sur produits dérivés visant à couvrir le risque de taux de ses activités, Belfius Banque a un encours en dérivés pour lesquels elle donne ou reçoit du collatéral en gage (Cash & Securities Collateral). Dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, Belfius Banque donne en net plus de collatéral qu'elle n'en reçoit.

Principales sources de financement de Belfius

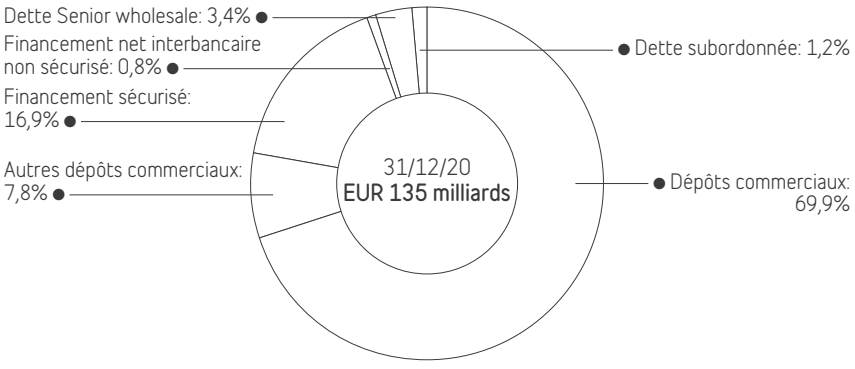

Pour la présentation complète sous les lignes directrices de l'ABE, nous nous référons au Risk Report de Belfius Banque.

1.7. Actifs grevés

Les actifs grevés représentent les actifs sur et hors bilan qui sont mis en gage ou utilisés comme collatéral pour le passif de Belfius. Belfius a grevé une partie de son portefeuille d'emprunts pour l'émission des Covered Bonds et des émissions Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS). De plus, les actifs sont grevés pour des Repurchase Agreements (repos) et des swaps de collatéral. Belfius participe aussi au TLTRO, pour lequel des actifs sont utilisés comme collatéral. Et enfin, une partie des actifs grevés de Belfius résulte du collatéral utilisé pour la sécurisation des transactions de dérivés.

Belfius est active sur le marché des obligations sécurisées (Covered Bonds) depuis la mise en place du premier programme en 2012.

La Banque obtient également des financements via le marché repo pour un montant limité et d'autres dépôts collatéralisés. Une petite partie des emprunts est aussi utilisée en direct comme collatéral pour la liquidité intraday.

Depuis 2017, afin de gérer au mieux son portefeuille (buffer) d'actifs liquides, Belfius effectue des prêts obligataires (securities lending) dans le cadre de «Global Master Securities Lending Agreements» (GMSLA).

Le solde des actifs grevés est principalement lié au collatéral mis en gage (brut du collatéral reçu) pour l'exposition aux instruments dérivés et en 2020 pour le collatéral mis en gage pour le financement TLTRO. Une part importante du collatéral mis en gage est financée au moyen du collatéral reçu d'autres contreparties avec lesquelles la Banque a conclu des contrats dérivés en sens inverse. Les tirages exceptionnels au TLTRO III qui ont permis à Belfius Banque de générer un résultat et un capital supérieur afin de soutenir l'économie belge, a mené à un ratio asset encumbrance plus élevé.

En ce qui concerne les «Autres actifs» (non grevés) du bilan, ils sont principalement composés d'actifs non grevables comme la valeur des dérivés, la juste valeur de réévaluation du portfolio hedge et les actifs fiscaux (tax assets).

Fin 2020, les sources d'actifs grevés sont principalement constituées:

→ des émissions propres de Covered Bonds (EUR 7,7 milliards);
→ de TLTRO (EUR 14,3 milliards);
→ d'exposition en dérivés (EUR 11,6 milliards);
→ de prêts obligataires (EUR 2,4 milliards).

2. Risque de liquidité chez Belfius Insurance

En tant que compagnie d'assurances, Belfius Insurance présente un passif à relativement long terme dont les flux sont stables et prévisibles, de sorte que ses besoins en financement sont réduits. Les primes versées par les preneurs d'assurance sont investies sur le long terme pour garantir le paiement du capital et des intérêts à l'échéance des polices. Différents indicateurs de liquidité internes et réglementaires montrent que Belfius Insurance détient constamment assez d'actifs liquides pour couvrir ses engagements au passif.

Dans le cadre de la gestion de sa liquidité, Belfius Insurance peut en outre utiliser une partie de son portefeuille obligataire pour des opérations de repo afin de faire face à des besoins de liquidité à court terme.

Le département Investissements est responsable de la gestion de liquidité et de la trésorerie. À cet effet, il s'appuie, d'une part, sur les résultats de projections à long terme des flux d'actifs et de passifs simulés en conditions normales et sous stress et, d'autre part, sur les projections en matière de besoins de trésorerie à douze mois.

Les actifs sont exprimés à leur valeur de marché. La catégorie «indéterminé» reprend la Branche 23 et les actions.

Le passif reprend quant à lui les repos et les produits de la Branche 23 sous la catégorie «indéterminé».

	2019	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	997	1.532
1 < 5 ans	3.472	4.454
5 ans et +	12.182	6.835
Indéterminé	5.667	4.957
TOTAL	**22.317**	**17.779**

	2020	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	1.119	1.127
1 < 5 ans	3.189	4.061
5 ans et +	12.365	7.120
Indéterminé	5.611	5.411
TOTAL	**22.284**	**17.719**

Risques non financiers – risques opérationnels

1. Non-Financial Risk Management Framework

En 2019, la gestion du risque opérationnel a été étendue aux «risques non financiers». Le terme « risque non financier » s'entend comme une large catégorie englobant tous les risques, sauf les «risques financiers» (tels que le risque de marché, le risque ALM, le risque de crédit et le risque d'assurance). Les risques non financiers comprennent notamment les risques opérationnels (dont la fraude, les ressources humaines, les technologies de l'information, la sécurité IT, la continuité des activités, «l'outsourcing», la sécurité des données, la protection des données personnelles…), ainsi que le risque de réputation, de conformité ou encore juridique.

Le cadre des risques non financiers détermine les principes généraux qui assurent une gestion efficace des risques non financiers. Ces principes sont développés dans des Policies/Guidelines spécifiques et sont naturellement conformes aux exigences légales et réglementaires applicables.

Le cadre se fonde sur quatre axes:

- → une cartographie et une taxonomie des risques dans un souci de cohérence au sein de l'organisation, y compris leur revue régulière afin d'identifier les risques émergents;
- → une définition claire des rôles et responsabilités ainsi que des modalités de collaboration couvrant tous les risques, selon un modèle en trois lignes de défense;
- → une gouvernance solide impliquant le niveau décisionnel approprié; et
- → des processus transversaux de gestion des risques et des «policies» y afférentes, tels que l'auto-évaluation des risques et des contrôles internes, le suivi des incidents, le reporting des risques, la définition de l'appétit au risque et de son suivi, la continuité des opérations et la gestion de crise.

2. Appétit au risque

La définition formelle d'un «Risk Appetite Framework» (RAF) constitue la référence clé pour la mise en œuvre de la gestion du risque au sein du groupe et couvre tant les risques financiers que les risques non financiers.

Le RAF pour les risques non financiers comporte des indicateurs quantitatifs (valeurs cibles ou ratios) et des déclarations qualitatives, qui s'articulent autour de trois concepts donnant lieu à la définition de limites.

- → «Risques»: Quels sont les risques? Comment apprécier leur criticité (vision rétrospective et prospective)?
- → «Capacité de gestion de risque»: quelle est la capacité à gérer le risque?
- → «Tolérance aux pertes»: Quels sont les impacts potentiels qui sont tolérés sur le P&L et les RWA futurs?

3. Processus de risques transversaux

3.1. Gestion des incidents

La collecte systématique et le contrôle des données de risques opérationnels font partie des principales exigences du comité de Bâle en ce qui concerne la gestion du risque opérationnel.

Les mécanismes de reporting permettent d'informer rapidement les responsables en cas d'incident. Les incidents significatifs font en particulier l'objet d'une analyse

approfondie et sont rapportés à la Chief Risk Officer (CRO). Ils sont également sujets à un plan d'actions spécifique afin de les éviter, de diminuer leur impact ou de limiter leur occurrence à l'avenir et dont le bon suivi est sous la responsabilité de la hiérarchie concernée.

Pour la période 2018-2020, le montant moyen annuel des pertes nettes potentielles de Belfius Banque à la suite des incidents opérationnels, s'élève à EUR 2,19 millions. Veuillez noter que les coûts ponctuels liés à la gestion de la crise du Covid-19 ainsi que les économies opérationnelles réalisées dans un tel contexte ne sont pas inclus.

Les principaux incidents sont essentiellement liés à des cas de fraude externe et à des incidents liés à l'exécution, la livraison et la gestion des processus. Les autres catégories restent limitées en montant de pertes, mais pas nécessairement en nombre d'événements.

Le principal impact financier consécutif aux incidents opérationnels se situe dans les activités retail de la banque.

3.2. Autoévaluation des risques et contrôles internes

L'analyse des principaux risques potentiels et des contrôles clés qui y sont assortis des principales entités du groupe Belfius constitue également une mission importante du Risk Management. À cette fin, toutes les divisions et filiales se prêtent à des exercices «bottom-up» d'auto-évaluation des risques et des contrôles internes sur la base de la méthodologie COSO. Ces exercices peuvent donner lieu à l'élaboration de plans d'action complémentaires afin d'atténuer les risques potentiels et fournissent une excellente vue d'ensemble des principaux domaines de risques dans les différentes activités. Ces exercices d'autoévaluation ont lieu chaque année et utilisent la même méthodologie à la fois pour le Risk Control Self Assessment (RCSA) et pour les rapports annuels relatifs à l'évaluation du contrôle interne adressés aux conseils d'administration respectifs. Belfius Banque soumet également le rapport de la direction effective concernant l'évaluation du contrôle interne à son autorité de contrôle.

3.3. Processus d'approbation de nouveaux produits

Le processus de développement ou de modification des fonctions (produit, service, activité, processus ou système) intègre une évaluation solide des risques (*ex-ante*) avant qu'elles soient mises en production, ce que l'on appelle le New Product Approval Process (NPAP). Cette évaluation vise à garantir que tous les risques liés auxdites fonctions soient challengés par des experts thématiques et adressés correctement. Chez Belfius, ce processus est supervisé par un comité de pilotage spécifique.

3.4. Gestion des polices d'assurance

L'impact financier éventuel des risques opérationnels de Belfius est également réduit par la souscription à des polices d'assurance qui couvrent essentiellement la responsabilité professionnelle, la fraude, le vol, l'interruption des activités et les cyber-risques. Il s'agit d'une pratique standard dans l'industrie des services financiers.

3.5. Continuité des activités

Belfius s'engage auprès de ses clients, contreparties et régulateurs à mettre en place, maintenir et tester des modalités alternatives viables qui, à la suite d'un incident, permettent de continuer ou de reprendre les activités critiques au niveau opérationnel convenu et en conformité avec la réglementation applicable.

La gestion de la continuité opérationnelle, la gestion de crise et les processus sous-jacents sont appliqués uniformément à toutes les entités de Belfius et s'appuient notamment sur une analyse de la menace, une analyse d'impact, des stratégies de relocalisation, un reporting efficace, des plans de continuité opérationnelle ainsi que des programmes d'exercice et de maintenance. De par son dispositif, Belfius a pu démontrer sa résilience lors de la crise du Covid-19.

4. Focus sur les domaines clés des risques non financiers

4.1. Protection de l'information

Pour Belfius, la sécurité de l'information vise à protéger les informations de Belfius qui ont une valeur pour l'organisation: c'est-à-dire les informations générées par l'entreprise, les informations appartenant à nos clients, ainsi que les informations issues de données librement accessibles ou accessibles au public et qui ont acquis une valeur du fait du traitement effectué par ou pour le compte de Belfius. Les principales menaces contre les données et les informations regroupent leur perte d'intégrité et/ou de confidentialité ainsi que leur indisponibilité. La mission de la sécurité de l'information consiste véritablement à se prémunir contre ces menaces.

Belfius considère également que l'objectif en matière de sécurité de l'information s'étend à la gestion des risques liés aux conséquences de ces menaces lorsqu'elles se matérialisent en termes de confiance des clients, de finance, de réputation, de confiance des pairs (régulateurs, marchés financiers) et celle de nos partenaires commerciaux. Une stratégie de sécurité de l'information dérivée de ces principes a été approuvée et est applicable à toutes les actions relatives à la sécurité de l'information.

Afin de garantir la protection de l'information au sein de Belfius, l'Information Security Steering (ISS), dirigé par le Chief Information Security Officer (CISO) et présidé par la CRO, assure une stratégie de protection de l'information cohérente et coordonnée qui met en place un système adéquat de «prévention», «détection», «protection» et «réaction» conformément aux exigences réglementaires applicables.

Le pilotage de la sécurité de l'information repose sur des indicateurs tangibles et quantitatifs: tout écart à l'appétence au risque est challengé auprès des entités concernées. De plus, les projets majeurs de sécurité sont intégrés dans une roadmap commune qui s'étend généralement sur une période de deux ans. Évidemment, le paysage en matière de sécurité étant en constante évolution, il est exigé des organisations comme Belfius qu'elles soient résilientes et anticipent les menaces actuelles et futures.

Par ailleurs, un cadre spécifique de gestion des risques a été mis en place avec succès en 2020 pour accompagner le programme Core Banking Renewal qui est un projet majeur de transformation numérique et transversale du groupe conduisant à un changement de paradigme de l'IT. Sa gouvernance s'appuie sur un comité de contrôle spécifique qui est également présidé par la CRO et géré par le CISO.

4.2. Data privacy

Respect de la vie privée et de la satisfaction des clients

Le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel constituent un engagement clé chez Belfius, qui se traduit par une solide gouvernance interne et des principes à suivre dans le respect du RGPD. Belfius est également très attachée à éviter les violations de données à caractère personnel et à gérer tout incident dans les plus brefs délais.

Belfius a mis à jour en mai 2020 sa charte de confidentialité sur son site Internet (la version initiale du RGPD date de mai 2018) et a informé ses clients de cette nouvelle version. Une charte de confidentialité RH est également publiée à l'attention du personnel.

Toutes les activités traitant les données à caractère personnel sont documentées par les métiers dans un registre central de confidentialité. La conformité au RGPD, incluant une évaluation des risques pour les droits et libertés des personnes dont les données sont traitées, est intégrée dans chaque processus, notamment pour l'offre de produits (existants, adaptés et nouveaux), des outils numériques innovants, des services et le partage d'informations à ses clients.

Afin de garantir en permanence la confidentialité des données au sein de Belfius, un pilotage dédié lié au RGPD se réunit régulièrement et un Data Privacy Officer (DPO) fait partie de la 2e ligne de défense. La direction de Belfius et plusieurs comités sont régulièrement informés du RGPD à Belfius. Un réseau interne de correspondants a également été mis en place: ces derniers travaillent en étroite collaboration avec le DPO pour sensibiliser, contrôler et surveiller en permanence les processus et les activités conformes au RGPD. Enfin, les membres du personnel doivent suivre régulièrement des formations sur le RGPD.

Les droits des personnes concernées peuvent être exécutés par les personnes concernées via de multiples possibilités, y compris les applications en ligne et les applications mobiles de Belfius. Plus de 98% des droits des personnes concernées sont demandés via l'application en ligne Belfius et reçoivent une réponse dans la même application dans un délai d'un jour ouvrable.

4.3. Risque de fraude

Belfius applique une tolérance zéro sur toutes les formes de fraude (fraudes internes, externes et mixtes), surveille la menace en continu et gère cette matière en s'appuyant sur une politique anti-fraude globale définie et pilotée au niveau de la direction.

Les rôles et responsabilités y ont été clairement définis et, en particulier, il est précisé que les métiers et les lignes de support sont les premiers responsables de leurs risques. La CRO et l'équipe NFR, avec son responsable anti-fraude comme expert de référence, y jouent un rôle de 2e ligne de défense.

Dans un contexte d'évolution des canaux numériques et de traitement de plus en plus rapide des paiements, l'environnement est scanné en permanence pour éviter les cas de fraudes et protéger les intérêts tant de Belfius que de ceux de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

4.4. Risque d'externalisation

Belfius est consciente que les risques liés à l'externalisation et d'impartition à des tiers ont besoin d'être gérés de manière adéquate et assume pleinement ses responsabilités à cet égard, incluant mais sans s'y limiter la supervision et la gestion des accords (dont les contrats) et des risques y associés.

La «Outsourcing risk & material arrangements Policy» a été entièrement revue en accord avec le «rapport final de l'ABE sur les orientations relatives à l'externalisation». En particulier, la gouvernance prévoit la désignation d'une fonction de outsourcing et la mise en place du comité de gestion et pilotage de l'externalisation (OMC - Outsourcing Management Committee) dont la mission est d'assurer une bonne gouvernance et une mise en œuvre conforme à la stratégie de Belfius, au Risk Appetite Framework et au cadre réglementaire.

Le monitoring et le contrôle des fournisseurs significatifs, notamment auxquels les données personnelles sont transférées, seront renforcés à partir de 2021 au sein des trois lignes de défense.

4.5. Modalités d'emploi (RH), sécurité sur le lieu de travail, dommages aux actifs de l'entreprise et sécurité publique

En ce qui concerne la sécurité physique et sur le lieu de travail, Belfius a une appétence au risque très faible. Ainsi, Belfius s'efforce de fournir un environnement sécurisé à ses employés, ses clients et ses visiteurs en veillant à ce que les mesures et procédures de sécurité physique répondent à des standards élevés. À cette fin, un comité de pilotage spécifique, qui est constitué de toutes les parties prenantes, assure un suivi systématique et attentif de la situation globale et de son évolution, notamment en matière d'incidence et d'exécution de plans d'actions pour garder les risques à des niveaux acceptables.

4.6. Gestion de la crise du Covid-19

Depuis le mois de mars 2020, la Belgique est gravement touchée par le coronavirus (Covid-19), ce qui a conduit à des confinements nationaux et à l'utilisation massive et à long terme du télétravail. De plus, Belfius s'est engagée à apporter un soutien financier aux particuliers et aux entreprises afin de traverser la crise.

Toutes ces mesures ont conduit à l'adaptation des méthodes de travail et des processus, mais également à un nouvel environnement dans lequel Belfius opère et auquel Belfius réagit en ligne avec les objectifs clés suivants:

- → protéger la santé de ses collaborateurs et clients;
- → garantir la continuité de ses activités et services aux clients;
- → communiquer constamment et en temps opportun; et
- → assumer les responsabilités qui inspirent et qui ont de l'importance pour la société belge.

Lors de l'éclatement de la crise du Covid-19, Belfius a fait preuve d'une résilience opérationnelle et d'une gestion de crise réussie grâce à une approche proactive basée sur des analyses de risques et de scénarios.

Belfius a veillé à la stricte application de toutes les directives gouvernementales afin de protéger la santé de ses collaborateurs et clients, entre autres, en distribuant des moyens de protection et en permettant une distanciation sociale dans tous les locaux. De sa propre initiative et au-delà des directives officielles, des mesures supplémentaires ont également été prises, comme la mise en quarantaine des collaborateurs partis skier en Italie ou en Autriche en mars 2020, des consignes globales sur les réunions internes, les formations, les voyages d'affaires ou les visiteurs externes, la répartition de presque tout le personnel en deux équipes (A/B) qui peuvent s'alterner sur une base bihebdomadaire, l'installation de caméras thermiques à l'entrée du bâtiment principal, le port obligatoire du masque, la limitation de l'accès à maximum 30% de la capacité du bâtiment, la mise en place de processus d'approbation et de réservation pour ceux qui viennent sur place, etc.

De plus, le télétravail est devenu la norme absolue en matière d'organisation du travail en 2020. Belfius avait augmenté de manière permanente la capacité de télétravail et a fourni à ceux qui n'avaient aucune expérience du télétravail (par exemple les collaborateurs des succursales) l'équipement nécessaire, permettant à plus de 95% de tous les collaborateurs de travailler exclusivement à domicile pendant ces périodes de confinement.

Les activités critiques ont été étroitement surveillées afin d'identifier et de résoudre les problèmes potentiels (de personnel) bien à l'avance, permettant de garantir la continuité des opérations. Le télétravail étant la nouvelle norme organisationnelle, un plan de continuité d'activité spécifique a également été élaboré et testé en juillet en cas de défaillance majeure du télétravail afin que les membres du personnel effectuant des activités critiques à domicile puissent regagner les bâtiments et redémarrer leurs activités dans un délai de deux heures en évitant tout risque inutile de contamination.

La crise du Covid-19 a également augmenté l'exposition à des éléments tels que la sécurité de l'information, l'externalisation et les risques de fraude. Une surveillance étroite a été réalisée et si nécessaire des mesures d'atténuation additionnelles ont été prises pour réduire les risques associés. Par exemple, des campagnes de sensibilisation ont été lancées pour faire face à l'augmentation des tentatives de fraude, en raison du changement de comportement des clients et de nouveaux stratagèmes de fraude très intensifs axés sur les clients. Ensuite, les principaux accords d'externalisation ont été examinés en mettant l'accent sur la continuité des activités, la stabilité financière et la logistique, afin d'identifier les perturbations potentielles à temps. Enfin, l'impact de cette crise de longue durée sur l'organisation a également été évalué: seuls 7% des contrôles internes clés ont été impactés et des ajustements ont été effectués pour que l'environnement de contrôle soit correctement adapté à la nouvelle situation.

Risque d'assurance

1. Définition

Chez Belfius Insurance, membre du groupe Belfius Banque & Assurances, le risque de souscription est classé selon le type de contrat: Vie ou Non-Vie. Chaque catégorie est ensuite subdivisée en sous-modules, en fonction de la nature de l'activité sous-jacente (règlement de sinistres, collecte de primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques liés à la souscription des contrats d'assurance, c'est-à-dire les risques de souscription, sont les suivants:

Le risque de souscription vie

Naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- le risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- le risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;
- le risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- le risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large: le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- le risque de frais de gestion représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- les risques de révision: ils ne s'appliquent qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- le risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

Le risque de souscription non-vie

Reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- le risque de prime: le risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- le risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risque assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistre; et
- le risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que troubles sociaux et attentats terroristes.

Risque lié à la conception du produit

Correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, options ou garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

2. Gestion du risque d'assurance

Le comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

- les types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
- les critères de sélection des risques en ligne avec l'appétence au risque;
- la manière dont la souscription effective est suivie;
- l'adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
- l'identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance; et
- le provisionnement des sinistres.

Cette stratégie est appliquée par chacune des entités concernées et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivantes:

- → la capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- → la stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- → la protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- → le financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital;
- → l'expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance offrira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité, par exemple.

3. Sensibilités

Belfius Insurance évalue l'effet des sensibilités sur les ressources financières disponibles. Les provisions techniques sont exprimées en valeur de marché.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat. La sensibilité aux taux de rachat est restée relativement stable en 2020 par rapport à 2019.

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles et leur sensibilité. L'impact est accentué par la faiblesse des taux d'intérêt.

Une augmentation des taux de mortalité exerce aussi un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités Non-Vie comme en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres.

Risque de souscription Vie: scénario correspondant à(1)

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(40,2)	(45,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(188,7)	(207,5)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,2)	(33,8)

(1) Scope: Belfius Insurance SA (= Belfius Insurance solo). Branche 23 incluse.

Risque de souscription Non-Vie: scénario correspondant à(1)

	Impact sur le résultat avant impôts	
(en millions d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 10% des frais administratifs	(8,8)	(9,4)
Une hausse de 5% des sinistres	(21,3)	(17,3)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belfius Insurance conso),

4. Sinistralités

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. En assurance Non-Vie, entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur ne peut en général pas déterminer exactement le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différent (supérieur ou inférieur). Pour évaluer le risque encouru, il est nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

→ la somme des paiements réalisés avant cette date; et
→ la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau qui suit reprend, pour Belfius Insurance et Corona Direct, l'évolution, depuis 2010, de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(en milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Estimation à l'année de survenance	376.927	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673
1 an plus tard	377.982	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	
2 ans plus tard	376.143	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883		
3 ans plus tard	370.819	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418			
4 ans plus tard	370.924	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251				
5 ans plus tard	363.378	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817					
6 ans plus tard	360.537	351.335	319.633	297.842	370.320						
7 ans plus tard	357.875	344.245	317.895	295.826							
8 ans plus tard	354.384	341.644	313.659								
9 ans plus tard	350.988	338.422									
10 ans plus tard	351.308										

(en milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	**351.308**	**338.422**	**313.659**	**295.826**	**370.320**	**346.817**	**374.251**	**377.418**	**430.883**	**438.787**	**394.673**
Paiements cumulés	**(306.478)**	**(305.439)**	**(278.017)**	**(259.715)**	**(319.533)**	**(280.290)**	**(299.521)**	**(282.143)**	**(307.822)**	**(298.653)**	**(188.381)**
Provisions actuelles	**44.830**	**32.983**	**35.642**	**36.111**	**50.787**	**66.527**	**74.730**	**95.275**	**123.061**	**140.134**	**206.292**

(en milliers d'EUR)	
Provisions (après 2010)	906.372
Provisions (avant 2010)	152.847
Frais internes	44.967
Affaires acceptées	24.350
TOTAL[(1)]	1.128.536

(1) Provisions pour sinistre au 31/12/2020 – Note 6.5.2.

Gouvernance d'entreprise

Composition du comité de direction et du conseil d'administration de Belfius Banque

1. Comité de direction

1.1. Composition

Au 31 décembre 2020, le comité de direction de Belfius Banque était composé de cinq membres, à savoir: monsieur Marc Raisière, président, madame Marianne Collin et messieurs Dirk Gyselinck, Olivier Onclin et Johan Vankelecom.

Le 19 décembre 2019, le conseil d'administration a marqué son accord sur la modification, à partir du 1er janvier 2020, des compétences de Johan Vankelecom, CFO, afin d'assumer des responsabilités supplémentaires dans les domaines du conglomérat financier et du développement stratégique de Belfius. La nouvelle dénomination de sa fonction est, à partir du 1er janvier 2020, Chief Financial and Strategic Officer - CFSO.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2021, il sera proposé à l'assemblée générale de renouveler le mandat de monsieur Marc Raisière comme administrateur, président du comité de direction, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2025.

Depuis le 1er janvier 2019, le comité de direction a, en concertation avec le conseil d'administration, nommé trois membres associés, à savoir monsieur Patrick Devis, directeur IT, madame Camille Gillon, directeur HR & Building Management et monsieur Geert Van Mol, directeur Data & Digital. Les membres associés du comité de direction assistent aux réunions du comité de direction de la Banque avec voix consultative.

Président	Marc Raisière
Membres	Marianne Collin
	Dirk Gyselinck
	Olivier Onclin
	Johan Vankelecom

Un Group Committee a également été mis en place. Ce comité est composé des cinq membres du comité de direction de Belfius Banque, du président du comité de direction et du CFO de Belfius Insurance, avec droit de vote et des trois membres associés du comité de direction avec voix consultative. Le Group Committee traite de différents dossiers groupe stratégiques et de sujets importants pour un groupe de bancassurance.

Au sein du comité de direction de Belfius Banque, une attention particulière est portée à la dimension de conglomérat financier. À cette fin, l'agenda des réunions du comité de direction contient depuis cette année, au minimum chaque trimestre, un Group Financial Conglomerate Review (GFCR). Ce GFCR a pour objectif d'assurer une intégration optimale au sein du groupe Belfius.

1.2. Compétences

Le comité de direction est chargé de la gestion effective de la Banque, dont il mène et coordonne les activités des divers métiers et des départements de support et ce, dans le cadre des objectifs et de la politique générale qui sont définis par le conseil d'administration. Ces pouvoirs ne portent pas sur la détermination de la politique générale de la Banque, ni sur les actes réservés au conseil d'administration par les autres dispositions du Code des sociétés et des associations ou par la loi bancaire.

Le comité de direction s'assure que l'activité de la Banque est en ligne avec la stratégie, la politique en matière de risques et la politique générale définies par le conseil d'administration et communique au conseil d'administration les données pertinentes pour permettre à ce dernier de prendre les décisions en connaissance de cause. Il formule des propositions et des avis au conseil d'administration en vue de la définition ou de l'amélioration de la politique générale et de la stratégie de l'établissement.

Les membres du comité de direction forment un collège. Ils doivent exercer leur fonction en toute objectivité et indépendance.

Le comité de direction prend, sous le contrôle du conseil d'administration, les mesures nécessaires, y compris les mesures de surveillance, pour s'assurer que la Banque dispose d'un dispositif solide et adéquat d'organisation d'entreprise afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'établissement conformément à la loi bancaire.

Le comité de direction se réunit en principe une fois par semaine.

2. Conseil d'administration

2.1. Composition

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration de Belfius Banque était composé de 16 membres, dont cinq faisaient partie du comité de direction (cf. tableau ci-contre). Le conseil d'administration est composé de professionnels issus de différents secteurs, y compris du secteur financier, et dispose de l'expertise et de l'expérience nécessaires liées aux diverses activités opérationnelles de la Banque.

Le 23 mai 2019, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé monsieur Stijn Bijnens en qualité d'expert IT afin d'assister le conseil d'administration dans ces matières. Il est invité régulièrement au conseil d'administration pour partager sa vision lorsque des sujets stratégiques IT sont à l'ordre du jour.

Au cours de l'année 2020, les mandats d'administrateur de monsieur Jozef (Jos) Clijsters, président du conseil d'administration, de mesdames Carine Doutrelepont et Lutgart Van den Berghe et de messieurs Paul Bodart, Chris Sunt et Rudi Vander Vennet ont été renouvelés pour une période de deux ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2022. Monsieur Jozef (Jos) Clijsters a également été nommé en qualité d'administrateur indépendant.

Par ailleurs, madame Isabel Neumann a été nommée en qualité d'administrateur indépendant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 avril 2020 pour une période de deux ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2022.

Le conseil d'administration a également pris acte de la décision de monsieur Jozef (Jos) Clijsters de mettre fin à son mandat de président du conseil d'administration et d'administrateur indépendant de Belfius Banque lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2021. Le conseil d'administration a dès lors décidé de nommer monsieur Chris Sunt comme président du conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2021.

Monsieur Jean-Pierre Delwart a également fait part de sa décision de mettre fin à son mandat d'administrateur indépendant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2021, dès lors qu'il atteint la limite d'âge.

Il sera dès lors proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires:

- → de renouveler les mandats d'administrateur de madame Diane Rosen, monsieur Chris Sunt et de monsieur Marc Raisière;
- → de nommer monsieur Bruno Brusselmans et monsieur Peter Hinssen en qualité d'administrateurs indépendants pour une durée de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2025.

Jos Clijsters
Président du conseil d'administration de Belfius Banque

Conseil d'administration de Belfius Banque (excercice 2020)	Fonction principale	Administrateur non exécutif	Membre du comité de direction	Administrateur indépendant	Comité d'audit	Comité de nomination	Comité de rémunération	Comité des risques	Comité de médiation
Jozef Clijsters	Président du conseil d'administration de Belfius Banque SA	★(1)		■(1)(2)		■(1)	■(1)		★(1)
Marc Raisière	Président du comité de direction de Belfius Banque SA		★						
Marianne Collin	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Risk Officer, responsable Risk Management & Compliance		■						
Dirk Gyselinck	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Responsable Wealth, Entreprises & Public		■						
Olivier Onclin	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Responsable Private, Business & Retail Banking		■						
Johan Vankelecom	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Financial & Strategic Officer, Reponsable Corporate Strategy, M&A/Partnerships/Participations, Capital Management, Financial Conglomerate Steering and Investor Relations, ALM, Legal & Tax, Accounting, Strategic Planning and Performance Management (SPPM), Strategic Research & Belfius' Asset Management		■						
Paul Bodart	Administrateur de sociétés et d'ASBL	■		■	■				
Jean-Pierre Delwart	Président du conseil d'administration de Solvac	■(3)		■(3)					■(3)
Martine De Rouck	Administrateur indépendant de Orange Belgium SA	■		■	■(4)				
Carine Doutrelepont	Avocat et professeur titulaire à l'Université Libre de Bruxelles	■		■		■(5)	■(5)		■(4)
Georges Hübner	Professeur ordinaire à HEC Liège, Liège Université	■		■	★			■	
Isabel Neumann	Administrateur indépendant de Belfius Banque SA, Non-executive Director de King's college London University	■		■				■(4)	
Diane Rosen	Vice-Président du Service du Sang de la Croix-Rouge de Belgique et Administrateur Service Humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique	■		■		■(6)	■(4)	■(7)	
Chris Sunt	Avocat honoraire(8)	■		■	■(9)			■(9)	
Lutgart Van den Berghe	Professeur extraordinaire émérite à l'université de Gand et professeur émérite à temps partiel à la Vlerick Business School	■		■		★	★		
Rudi Vander Vennet	Professeur ordinaire Banking & Economics à l'Université de Gand et professeur Banking & Insurance à la Solvay Business School (ULB)	■		■				★	

★ Président

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 29 avril 2020.
(3) Jusqu'au 28 avril 2021.
(4) À partir du 7 mai 2020.
(5) Jusqu'au 29 avril 2020.
(6) À partir du 7 février 2020.
(7) Jusqu'au 31 décembre 2020.
(8) Président du conseil d'administration de Belfius Banque SA à partir du 28 avril 2021.
(9) Jusqu'au 28 avril 2021.

2.2. Compétences

Le conseil d'administration définit et supervise la stratégie et les objectifs de la Banque ainsi que la politique en matière de risques, y compris le niveau de tolérance au risque, sur proposition ou après avis du comité de direction.

Dans le cadre de cette responsabilité, le conseil d'administration s'implique activement dans la politique générale, notamment en ce qui concerne la supervision de la politique en matière de risques, l'organisation, la stabilité financière de la Banque et sa gouvernance, y compris la définition des objectifs et des valeurs de l'établissement de crédit.

Comme Belfius Banque est à la tête du conglomérat financier Belfius, le conseil d'administration de Belfius Banque est responsable de la politique générale, de l'appétence au risque et de la stratégie du Groupe Belfius, ainsi que de la conformité des filiales avec ceux-ci.

Le conseil d'administration approuve également le Mémorandum de Gouvernance de la Banque.

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni à vingt-quatre reprises.

Présidente	**Lutgart Van den Berghe**
Membres	**Jozef Clijsters**[1] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Carine Doutrelepont[2]
	Diane Rosen[3]
	Johan Tack[4] Administrateur de Belfius Insurance, invité en tant que représentant de Belfius Insurance
	Cécile Coune[5] Administrateur de Belfius Insurance, invité en tant que représentant de Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) Jusqu'au 29 avril 2020.
(3) À partir du 7 février 2020.
(4) Jusqu'au 28 avril 2020.
(5) À partir du 28 avril 2020.

Lien entre le conseil d'administration et le comité de direction

La gestion des activités de l'établissement de crédit relève de la compétence exclusive du comité de direction. Elle s'effectue sans interférence extérieure, dans le cadre de la politique générale définie par le conseil d'administration.

Comités consultatifs institués par le conseil d'administration

Le conseil d'administration a institué différents comités consultatifs qui l'assistent dans sa tâche, à savoir un comité de nomination, un comité de rémunération, un comité d'audit et un comité des risques. Ces comités sont exclusivement composés d'administrateurs non exécutifs. Conformément aux lignes directrices de l'ABE, la majorité des membres de chaque comité consultatif sont des administrateurs indépendants. Les membres de ces comités consultatifs siègent au maximum dans trois des comités précités en même temps.

Un comité de médiation a également été établi dans le cadre la gouvernance du groupe Belfius.

1. Comité de nomination

Le comité de nomination a un rôle consultatif et prépare les décisions du conseil d'administration de Belfius Banque en matière de nomination, RH, plans de successions, etc. Il veille également à l'application des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise. En vue d'assurer une efficacité et une cohérence au niveau de la politique de groupe, ce comité prépare également les décisions du conseil d'administration de Belfius Insurance, de Corona et de Belfius Investment Partners en ces matières.

1.1. Composition

1.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2020, le comité de nomination de Belfius Banque était composé des membres suivants: la baronne Lutgart Van den Berghe, présidente, monsieur Jozef (Jos) Clijsters et madame Diane Rosen.

Le 7 février 2020, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé madame Diane Rosen en qualité de membre du comité de nomination avec effet immédiat.

Madame Carine Doutrelepont a exercé les fonctions de membre du comité de nomination jusqu'au 29 avril 2020.

Monsieur Johan Tack a été invité en tant que représentant de Belfius Insurance aux réunions du comité de nomination relatives à Belfius Insurance. Il a été remplacé le 28 avril 2020 à ces fonctions par Madame Cécile Coune.

1.1.2. Indépendance et compétence

Tous les membres du comité de nomination sont des administrateurs non exécutifs.

La baronne Lutgart Van den Berghe, docteur en économie, est professeur extraordinaire émérite à l'Université de Gand et professeur émérite à temps partiel à la Vlerick Business School. Elle est également membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten.

Monsieur Jozef (Jos) Clijsters, licencié en sciences économiques appliquées, est président du conseil d'administration de Belfius Banque.

Madame Carine Doutrelepont, docteur en droit, est avocate aux barreaux de Bruxelles et de Paris et professeur titulaire à l'Université Libre de Bruxelles. Elle est membre de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Madame Diane Rosen, ingénieur commercial, possède une vaste expérience dans le secteur financier. Elle a aussi une expérience en matière de ressources humaines. Elle a notamment exercé les fonctions de Head of Management Development, Recruitment, Compensation and Benefits au sein d'une institution financière.

Monsieur Johan Tack, licencié en sciences économiques, est actuellement administrateur et conseiller dans le secteur financier et des assurances. Monsieur Johan Tack a participé au comité de nomination pour les sujets qui concernent Belfius Insurance jusqu'au 28 avril 2020.

Mme Cécile Coune est titulaire d'une licence en droit et possède une expérience dans le secteur des assurances et précédemment en tant qu'associée dans un cabinet d'avocats. Elle a siégé au sein de conseils d'administration dans le secteur des assurances en tant que membre exécutif et non exécutif et a occupé précédemment le poste de CEO d'AVIABEL. Elle est engagée en matière de responsabilité sociale des entreprises et prône plus particulièrement la diversité au sein des entreprises et des conseils d'administration.

Mme Cécile Coune participe au comité de nomination pour les sujets qui concernent Belfius Insurance.

Les membres du comité de nomination de Belfius Banque sont des administrateurs indépendants et ont une expérience professionnelle dans le secteur financier.

Un des membres faisait également partie du comité de nomination et de rémunération d'une société cotée en Bourse. Un autre membre a par ailleurs exercé des fonctions de responsable des ressources humaines au sein d'une institution financière.

Tous les membres disposent d'une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exécutif et en tant qu'administrateur non exécutif dans différents secteurs d'activités. Par conséquent, les membres du comité de nomination disposent, sur la base de leur formation et de leur expérience professionnelle variée, de l'expertise adéquate pour pouvoir exercer un jugement pertinent et indépendant sur la composition et le fonctionnement des organes d'administration et de gestion de la Banque, en particulier sur l'expertise individuelle et collective de leurs membres de même que sur l'intégrité, la réputation, l'indépendance et la disponibilité de ceux-ci.

1.2. Compétences

Le comité de nomination:

- identifie et recommande, pour approbation par l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, par le conseil d'administration, des candidats aptes à occuper des sièges vacants au sein du conseil d'administration, évalue l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein du conseil d'administration, élabore une description des missions et des qualifications liées à une nomination donnée et évalue le temps requis à consacrer à ces fonctions. Le comité de nomination fixe également un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation du sexe sous-représenté au sein du conseil d'administration et élabore une politique destinée à y accroître le nombre de représentants de ce sexe afin d'atteindre cet objectif;
- évalue périodiquement, et à tout le moins une fois par an, la structure, la taille, la composition et les performances du conseil d'administration et lui soumet des recommandations en ce qui concerne des changements éventuels;
- évalue périodiquement les connaissances, les compétences, l'expérience, le degré d'implication, notamment l'assiduité des membres du conseil d'administration et des comités consultatifs, tant individuellement que collectivement, et en rend compte au conseil d'administration;
- examine périodiquement les politiques du conseil d'administration en matière de sélection et de nomination des membres du comité de direction, et formule des recommandations à l'attention du conseil d'administration;
- prépare les propositions de nomination ou, le cas échéant, de renouvellement de mandat, des administrateurs, des membres du comité de direction, du président du conseil d'administration et du président du comité de direction;
- apprécie l'aptitude d'un administrateur ou d'un candidat administrateur à répondre aux critères définis pour la qualification d'administrateur indépendant;
- examine les questions relatives à la succession des administrateurs et des membres du comité de direction;
- établit un profil général et spécifique pour les administrateurs et membres du comité de direction;
- veille à l'application des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise;
- prépare les propositions de modification du règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration et du comité de direction;
- évalue le mémorandum de gouvernance et propose, le cas échéant, des modifications;
- discute et analyse au moins une fois par an le relevé quantitatif et l'analyse qualitative des communications en matière de stress, burn-out et comportements inappropriés au travail et les actions menées pour y remédier.

Dans l'exercice de ses attributions, le comité de nomination veille à ce que la prise de décision au sein du conseil d'administration ne soit pas dominée par une personne ou un petit groupe de personnes, d'une manière qui soit préjudiciable aux intérêts de l'établissement dans son ensemble.

Le comité de nomination peut recourir à tout type de ressources qu'il considère comme étant appropriées à l'exercice de sa mission, y compris à des conseils externes, et reçoit les moyens financiers appropriés à cet effet.

Dans le cadre de la préparation de la succession du président du conseil d'administration, un comité ad hoc a été mis en place au sein du comité de nomination. Ce comité ad hoc est composé, outre des membres du comité de nomination (à l'exception du président du conseil d'administration), du président du comité des risques et du président du comité d'audit.

En 2020, le comité de nomination (y compris le comité ad hoc) s'est réuni à dix-sept reprises.

1.3. Politique de recrutement

1.3.1. Exigences liées à la fonction d'administrateur/de membre du comité de direction

Chaque administrateur/membre du comité de direction doit disposer, lors de sa nomination ainsi que pendant toute la durée de son mandat, de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle requises pour exercer sa fonction. Dans ce cadre, un profil de fonction a été établi par la Banque.

En outre, la Banque procède périodiquement à l'évaluation de l'aptitude des administrateurs, membres du comité de direction et des membres des comités consultatifs.

Conformément à la réglementation applicable, chaque administrateur est tenu d'informer spontanément la Banque de tout élément qui pourrait avoir un impact sur l'expertise, sur l'honorabilité professionnelle et sur la disponibilité requises pour exercer sa fonction d'administrateur.

1.3.2. Procédure en matière de nomination/renouvellement de mandat

1.3.2.1. Administrateurs

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires (ou par le conseil d'administration en cas de cooptation d'un administrateur) sur proposition du conseil d'administration, après avoir obtenu l'avis du comité de nomination. La nomination ou le renouvellement de mandat d'un administrateur doit être préalablement approuvé par les autorités de contrôle (BCE/BNB).

Le comité de nomination prépare les propositions de nomination, de cooptation ou de renouvellement de mandat des administrateurs.

À l'occasion du renouvellement d'un mandat d'administrateur, le comité de nomination procédera à une évaluation de sa participation au fonctionnement du conseil d'administration et s'assurera qu'il n'y a pas de nouveaux éléments de nature à influencer défavorablement l'aptitude de l'administrateur à exercer un nouveau mandat. Le comité de nomination s'assure également, sur la base de la matrice de compétences, que le conseil d'administration dispose de cette manière de suffisamment de compétences en son sein pour définir la stratégie, veiller à sa mise en oeuvre et faire face aux défis futurs. Le comité transmettra ensuite un avis au conseil d'administration.

Lors d'une première nomination ou d'un renouvellement de mandat, le président du conseil d'administration et le comité de nomination s'assurent que le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires disposent de suffisamment d'informations à propos du candidat administrateur pour pouvoir apprécier si celui-ci dispose de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle requises pour l'exercice de cette fonction.

1.3.2.2. Membres du comité de direction

Le conseil d'administration nomme le président et les membres du comité de direction parmi les administrateurs qui ont acquis une expérience professionnelle dans le secteur bancaire et financier, sur présentation du comité de direction, après avoir obtenu l'avis du comité de nomination et l'approbation des autorités de contrôle (BCE/BNB). En ce

qui concerne le président du comité de direction, sa nomination sera décidée par le conseil d'administration sur présentation du comité de direction, après consultation du président du conseil d'administration et avis positif du comité de nomination.

Conseil d'administration	**Nombre de membres**	16
	Rapport hommes / femmes	62,5%/37,5%
	Administrateurs indépendants	11
	Principaux diplômes (plusieurs personnes peuvent être titulaires de différents diplômes)	Économie/Administration des affaires/Finance/Droit/ Ingénieur/Mathématiques/Sciences actuarielles
Comité de direction	**Nombre de membres**	5
	Rapport hommes / femmes	80%/20%
	Principaux diplômes (plusieurs personnes peuvent être titulaires de différents diplômes)	Ingénieur (commercial, civil)/Économie/ Administration des affaires/Finance/Mathématique/ Sciences actuarielles

1.4. Politique de diversité

Un conseil d'administration diversifié intègre les différences de parcours, de langue, de genre, d'âge, de compétences professionnelles pertinentes pour Belfius. Ces différences sont prises en compte pour déterminer la composition optimale du conseil d'administration (matrice de compétences) et doivent autant que possible être réparties de façon équilibrée.

Le comité de nomination passe en revue et évalue la composition du conseil d'administration pour le compte de ce dernier, et recommande la nomination des nouveaux administrateurs. Lorsqu'il évalue la composition du conseil d'administration, le comité de nomination tient compte des avantages inhérents à tous les aspects de la diversité, y compris mais non limités à ceux repris ci-dessus.

Pour identifier des candidats aptes à être nommés au conseil d'administration, le comité de nomination se base sur des critères objectifs de mérite tout en tenant compte des avantages inhérents à la diversité au sein du conseil d'administration.

Le comité de nomination procède également à une revue annuelle de l'efficacité du conseil d'administration et à une évaluation régulière des administrateurs à titre individuel. Dans le cadre de ces évaluations du conseil d'administration, des comités consultatifs et des administrateurs individuels, le comité de nomination tient compte de l'équilibre de compétences, d'expérience, d'indépendance et de connaissances de Belfius Banque au sein du conseil d'administration et de la diversité du conseil d'administration.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 25 août 2015, le comité de nomination a fixé un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation du sexe sous-représenté au sein du conseil d'administration et a élaboré une politique destinée à accroître le nombre de représentants de ce sexe afin d'atteindre cet objectif.

Conformément aux dispositions de l'article 7:86 du Code des sociétés et des associations, le comité de nomination a fixé un objectif à atteindre et maintenir d'au moins un tiers de représentants du sexe sous-représenté au conseil d'administration (comité de direction inclus). Dans le cadre de cet objectif, le nombre minimum requis de membres du sexe sous-représenté sera arrondi au nombre entier le plus proche.

Si le nombre d'administrateurs du sexe sous-représenté est inférieur à un tiers, la prochaine assemblée générale des actionnaires en tiendra compte pour composer un conseil d'administration répondant à cette exigence.

Le comité de nomination discute une fois par an la progression vers la réalisation de l'objectif de diversité au sein du conseil d'administration et lui soumet des recommandations qui doivent être approuvées par le conseil d'administration.

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration était composé conformément aux principes repris ci-dessus.

2. Comité de rémunération

Le comité de rémunération a un rôle consultatif et prépare les décisions du conseil d'administration de Belfius Banque en matière de rémunération. Pour des raisons d'efficacité et de cohérence au niveau de la politique du groupe, ce comité prépare également les décisions du conseil d'administration de Belfius Insurance, de Corona et de Belfius Investment Partners en la matière.

Présidente	**Lutgart Van den Berghe**
Membres	**Jozef Clijsters**[1] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Carine Doutrelepont[2]
	Diane Rosen[3]
	Johan Tack[4] Administrateur de Belfius Insurance, invité en tant que représentant de Belfius Insurance
	Cécile Coune[5] Administrateur de Belfius Insurance, invité en tant que représentant de Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) Jusqu'au 29 avril 2020.
(3) À partir du 7 mai 2020.
(4) Jusqu'au 28 avril 2020.
(5) À partir du 28 avril 2020.

2.1. Composition

2.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2020, le comité de rémunération de Belfius Banque était composé des membres suivants: la baronne Lutgart Van den Berghe, présidente, monsieur Jozef (Jos) Clijsters et madame Diane Rosen.

Madame Carine Doutrelepont a exercé les fonctions de membre du comité de rémunération jusqu'au 29 avril 2020. Elle a été remplacée le 7 mai 2020 par madame Diane Rosen.

Monsieur Johan Tack a été invité en tant que représentant de Belfius Insurance aux réunions du comité de rémunération relatives à Belfius Insurance. Il a été remplacé le 28 avril 2020 à ces fonctions par Madame Cécile Coune.

2.1.2. Indépendance et compétence

Tous les membres du comité de rémunération sont des administrateurs non exécutifs.

La baronne Lutgart Van den Berghe, docteur en économie, est professeur extraordinaire émérite à l'Université de Gand et professeur émérite à temps partiel à la Vlerick Business School. Elle est également membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten.

Monsieur Jozef (Jos) Clijsters, licencié en sciences économiques appliquées, est président du conseil d'administration de Belfius Banque.

Madame Carine Doutrelepont, docteur en droit, est avocate aux barreaux de Bruxelles et de Paris et professeur titulaire à l'Université Libre de Bruxelles. Elle est membre de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Madame Diane Rosen, ingénieur commercial, possède une vaste expérience dans le secteur financier. Elle a aussi une expérience en matière de ressources humaines. Elle a notamment exercé les fonctions de Head of Management Development, Recruitment, Compensation and Benefits au sein d'une institution financière.

Monsieur Johan Tack, licencié en sciences économiques, est actuellement administrateur et conseiller dans le secteur financier et des assurances. Monsieur Johan Tack a participé au comité de rémunération pour les sujets qui concernent Belfius Insurance.

Mme Cécile Coune est titulaire d'une licence en droit et possède une expérience dans le secteur des assurances et en tant qu'associée dans un cabinet d'avocats. Elle a siégé au sein de conseils d'administration dans le secteur des assurances en tant que membre exécutif et non exécutif et a occupé précédemment le poste de CEO d'AVIABEL. Elle est engagée en matière de responsabilité sociale des entreprises et prône plus particulièrement la diversité au sein des entreprises et des conseils d'administration. Mme Cécile Coune participe au comité de rémunération pour les sujets qui concernent Belfius Insurance.

Tous les membres du comité de rémunération de Belfius Banque sont des administrateurs indépendants et ont une expérience professionnelle dans le secteur financier.

Un des membres a également siégé dans le comité de nomination et de rémunération d'une société cotée en Bourse.

Tous les membres disposent d'une expérience professionnelle dans une fonction d'administrateur exécutif et d'une expérience professionnelle supplémentaire en tant qu'administrateur non exécutif dans différents secteurs d'activités.

Par conséquent, les membres du comité de rémunération disposent, sur la base de leur formation et de leur expérience professionnelle variée, de l'expertise nécessaire pour pouvoir rendre un jugement pertinent et indépendant sur les politiques et les pratiques de rémunération et sur les incitants créés au regard de la maîtrise des risques, des besoins de fonds propres et de la position de liquidité de la Banque.

2.1.3. Collaboration et interaction avec les autres comités consultatifs du conseil d'administration

Afin de pouvoir exercer correctement ses compétences (voir également infra), le comité de rémunération a interagi régulièrement avec le comité des risques et le comité d'audit en 2020.

Le comité des risques veille à ce que la gestion des risques, le besoin de fonds propres et la position de liquidité du groupe Belfius, ainsi que la probabilité et l'échelonnement dans le temps des bénéfices soient correctement pris en considération dans les décisions relatives à la politique de rémunération.

Au sein de Belfius Banque, ceci se traduit par la formulation d'un avis sur l'élaboration d'un Risk Gateway global (voir § 2.3.1.3.) ainsi que par l'établissement et l'évaluation desdits Key Risk Indicators sur une base annuelle. La préparation de ceux-ci est assurée par les divisions Risques, en collaboration avec la division des Ressources humaines.

Le comité d'audit veille à l'établissement des objectifs pour l'Auditeur général et pour le Compliance Officer.

La division Audit de Belfius Banque prévoit de procéder à une analyse indépendante et régulière de la politique de rémunération et de sa mise en œuvre concrète. En 2019, une étude de suivi a été réalisée. L'audit qui a eu lieu en 2019 n'a soulevé aucune remarque particulière.

2.2. Compétences

Le comité de rémunération prépare les décisions du conseil d'administration, notamment par le biais de:

- → l'élaboration de la politique de rémunération, ainsi que la formulation de propositions concrètes de rémunération pour le président, les membres non exécutifs du conseil d'administration et les membres des comités consultatifs du conseil d'administration. Le conseil d'administration soumet ces propositions de rémunération à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation;
- → l'élaboration de la politique de rémunération, ainsi que la formulation de propositions concrètes pour la rémunération du président du comité de direction et pour la rémunération des membres du comité de direction sur avis du président du comité de direction. Le conseil d'administration détermine ensuite la rémunération du président et des membres du comité de direction;
- → la formulation d'un avis sur les propositions du président du comité de direction de Belfius Banque concernant les indemnités de départ pour les membres du comité de direction de Belfius Banque. Sur proposition du comité de rémunération, le conseil d'administration de Belfius Banque détermine l'indemnité de départ du président et des membres du comité de direction de Belfius Banque;
- → la formulation d'un avis au conseil d'administration concernant la politique de rémunération pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (ledit «Identified Staff») et concernant la conformité de l'allocation de la rémunération de l'«Identified Staff» au regard de la politique de rémunération mise en place pour ces personnes;
- → la préparation du rapport de rémunération qui est entériné par le conseil d'administration et publié dans le rapport annuel;
- → la vérification périodique du fait que les programmes de rémunération atteignent leur objectif et sont conformes aux réglementations applicables;
- → l'évaluation annuelle des prestations et des objectifs des membres du comité de direction;
- → la formulation d'un avis sur l'élaboration d'un «Risk Gateway» global en concertation avec le comité des risques, comprenant différents leviers qui sont appliqués à divers moments du cycle de gestion des performances, avec un impact sur la détermination de la rémunération variable.

Le comité de rémunération exerce également un contrôle direct sur la détermination des objectifs et la rémunération des responsables de fonctions de contrôle indépendantes (Chief Risk Officer, Auditeur Général et Compliance Officer).

En 2020, le comité de rémunération s'est réuni à trois reprises.

2.3. Rémunération

2.3.1. Introduction

2.3.1.1. Pouvoirs de décision

Le conseil d'administration fixe la rémunération des membres du comité de direction de Belfius Banque sur la base de l'avis du comité de rémunération et du président du comité de direction.

Le comité de direction fixe la rémunération des cadres supérieurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur le profil de risque de Belfius Banque, compte tenu de la nature ou du niveau de leurs fonctions et/ou de leur rémunération, dans le cadre de la politique de rémunération. Le comité de rémunération formule un avis concernant cette politique et prend connaissance de l'information globalisée.

2.3.1.2. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Belfius Banque et de ses filiales a été élaborée par la division des Ressources humaines et les Services juridiques et a été soumise pour avis au comité de rémunération et pour approbation au conseil d'administration. Le comité des risques a également été impliqué dans l'élaboration de cette politique de rémunération.

La politique de rémunération comprend, d'une part, les principes généraux en vigueur pour tous les collaborateurs de Belfius Banque. D'autre part, en vertu du principe de proportionnalité préalablement convenu avec la BNB, elle contient des dispositions spécifiques exclusivement applicables aux membres du comité de direction et aux collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (ledit «Identified Staff»), vu la nature ou le niveau de leur fonction et/ou de leur rémunération.

Lors de l'actualisation annuelle de la liste d'«identified Staff», Belfius Banque tient compte des directives élaborées au niveau européen. Le comité de rémunération et le comité des risques sont également informés du résultat de cette actualisation.

2.3.1.3. Lignes stratégiques approuvées par le conseil d'administration conformément à la réglementation

La rémunération fixe constitue une part importante de la rémunération totale et vise à rétribuer les prestations des collaborateurs, en tenant compte de leur expérience, de leurs compétences, de leur formation et de leurs qualifications, de leurs tâches, de leur responsabilité et de leur niveau de fonction.

Le fait de limiter la partie de la rémunération liée aux prestations et aux résultats atteints a pour but de décourager la prise de risques excessifs. La proportion entre rémunération fixe et variable est de 30% pour les membres du comité de direction et inférieure pour le senior management, dans l'hypothèse de prestations normales («target»). Les prestations exceptionnelles ne peuvent jamais entraîner l'application d'un pourcentage supérieur à 50%.

L'enveloppe pour la rémunération liée aux prestations (prestations 2020) est déterminée en fonction de l'évolution du résultat net du groupe Belfius. L'un des principaux facteurs pour déterminer l'enveloppe des rémunérations liées aux prestations sera toujours une base saine de capital permettant de faire face aux impacts d'une crise (par ex. celle du Covid-19).

La politique comporte également un Risk Gateway, à savoir un mécanisme (*ex-ante*) qui implique que le budget total de la rémunération variable du senior management est diminué en cas de détérioration matérielle des ratios de solvabilité (CET1/exposition au risque réglementaire) ou de liquidité (LCR) sous les niveaux fixés dans le cadre des risques.

La rémunération liée aux prestations est versée individuellement en fonction de l'enveloppe disponible, des résultats collectifs et de la réalisation des objectifs individuels.

Des indicateurs liés au risque (KRI) ont été repris dans les objectifs des membres du comité de direction et des collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque. L'objectif est de tenir correctement compte des différents types de risques (actuels et futurs) à chaque moment du cycle d'évaluation: un score insuffisant sur un ou plusieurs de ces indicateurs de risque a un impact négatif sur la rémunération variable.

L'établissement, le suivi et l'évaluation de ces indicateurs de risque sont coordonnés par le Chief Risk Officer (CRO) et présentés au comité de rémunération ainsi qu'au comité des risques. À cet effet, le CRO s'accordera, le cas échéant, avec l'Auditeur Général et le Compliance Officer et se concertera régulièrement avec la division des Ressources humaines.

Belfius Banque a en outre la possibilité de diminuer la rémunération liée aux prestations - voire même de la ramener à zéro - en cas de mauvaises prestations (collectives ou individuelles), en tenant compte du niveau hiérarchique du collaborateur et/ou de la base légale sur laquelle se fonde cette rémunération liée aux prestations.

Fin 2015, une politique relative à la rémunération variable différée («deferral») a été élaborée pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque. Cette proposition a été formulée par la division des Ressources humaines, en collaboration avec les divisions Capital & Liquidity Management, Services Juridiques et Risques. Cette politique a été appliquée depuis 2015.

Concrètement, pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque, dans la mesure où leur rémunération liée aux prestations dépasse le montant préalablement convenu avec la BNB, 50% de la rémunération seront octroyés en différé sur une période de cinq ans (60% si la rémunération liée aux prestations dépasse EUR 200.000) pour les membres du comité de direction et leurs «direct reports» et de trois ans pour les autres. 50% de la rémunération variable totale seront versés par le biais d'un instrument financier qui reflète la santé financière de l'entreprise. Les modalités de cette politique sont intégrées dans la politique de rémunération du groupe Belfius.

Le Risk Gateway (voir ci-dessus) est également appliqué à la fin du premier trimestre afin de déterminer si la rémunération variable différée à verser au cours de l'année peut effectivement être versée.

Le cas échéant, la rémunération variable peut être soumise à un ajustement du risque ex-post par le biais d'un malus ou d'un «Clawback».

Le contexte de la pandémie de Covid-19 a incité le conseil d'administration à une réflexion approfondie sur la hauteur des rémunérations variables chez Belfius Banque et sur le niveau des rémunérations liées aux prestations 2020. Cette réflexion a tenu compte des recommandations formulées par les autorités de contrôle de la BCE et de la BNB.

De cette analyse, il ressort que les rémunérations variables chez Belfius Banque ne sont absolument pas de nature à impacter sa solidité financière. Leur hauteur dépend de mécanismes qui intègrent les performances financières et la résilience de l'entreprise en plus des performances individuelles. Belfius Banque s'est montrée (i) très active dans son rôle de financement de l'économie belge et (ii) résiliente face à la crise du Covid-19 avec une solidité financière (CET1 de 17,1%) et un buffer de liquidité de plus de EUR 35 milliards. Le conseil d'administration s'est donc prononcé favorablement sur l'octroi de rémunérations variables pour l'année 2020 avec une attention particulière aux principes de reconnaissance, de fairness de cohérence, et de réputation.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a décidé, tenant compte des recommandations des autorités de contrôle dans le contexte de la crise du Covid-19, de réduire les rémunérations variables des membres du comité de direction en leur appliquant une diminution discrétionnaire, indépendamment des résultats de l'entreprise et individuels. Le conseil d'administration a décidé de réduire de 50% pour le président du comité de direction, et de 25% pour les autres membres du comité de direction, le versement en espèces de leur rémunération variable prévu en mars 2021 pour autant qu'il soit lié à la rémunération variable pour l'année 2020. Pour les autres Identified Staff, le conseil d'administration a constaté que le budget des rémunérations variables intègre déjà suffisamment les impacts de la crise du Covid-19.

À la suite de cette même analyse, le conseil d'administration a jugé, en ligne avec les principes énoncés ci-avant, que les rémunérations variables différées résultant de prestations historiques (2015-2019) pouvaient être versées ou attribuées selon les mécanismes prévus (Risk Gateway et instrument financier).

2.3.2. Rémunération des membres du comité de direction

2.3.2.1. Rémunération fixe et liée aux prestations

La rémunération des membres du comité de direction de la Banque est composée d'une partie fixe et d'une partie liée aux prestations.

La rémunération fixe et la rémunération liée aux prestations des membres du comité de direction constituent un ensemble dont est déduit tout jeton de présence ou tantième versé à un membre du comité de direction par une société tierce (au sein de laquelle le membre exerce un mandat pour compte de Belfius Banque).

La rémunération du comité de direction est approuvée par le conseil d'administration. Les membres du comité de direction ne participent ni à la délibération, ni à la prise de décision en la matière. Le président du comité de direction ne participe ni à la délibération, ni à la prise de décision concernant sa situation personnelle.

2.3.2.2. Rémunération pour l'année 2020

Rémunération du président du comité de direction

La rémunération du président du comité de direction se compose:

- → d'une partie fixe, soit une rémunération fixe, une assurance groupe, diverses assurances et avantages;
- → d'une partie variable dont les versements sont étalés sur sept années et dont le paiement est lié à la santé financière de l'entreprise (e.g. des critères de solidité des fonds propres de Belfius Banque).

Rémunération fixe

La rémunération fixe du président du comité de direction s'élève à EUR 650.000.

Les montants octroyés au titre de son assurance de groupe (prestations prévues à 65 ans), pour les autres assurances (principalement l'assurance décès et invalidité) et pour les autres avantages (essentiellement le remboursement de frais et les coûts liés à la voiture de société), totalisent EUR 182.367.

Rémunération variable

Le conseil d'administration a décidé d'octroyer au président du comité de direction une rémunération variable liée aux prestations 2020 de EUR 234.195. L'attribution de ce montant est répartie sur sept ans et pour autant que certaines conditions soient remplies. La totalité de cette rémunération variable (différée) est allouée pour moitié en espèces et pour moitié via un instrument financier.

Le président du comité de direction, au vu de ses prestations 2020, a prémérité un premier versement de EUR 46.840. Ce montant est diminué de 50%, soit EUR 23.420 à la suite de la décision susmentionnée du conseil d'administration.

Le solde de la rémunération variable sera échelonné sur les six prochaines années.

Les rémunérations variables attribuées en fonction des prestations 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ont été lors de leur attribution, réparties sur sept ans. Ces rémunérations variables peuvent donner lieu au versement d'une rémunération différée liée aux prestations, à savoir EUR 167.104 en 2022, EUR 115.088 en 2023, EUR 95.636 en 2024, EUR 70.837 en 2025, EUR 41.830 en 2026 et EUR 14.050 en 2027. Ces rémunérations ne seront versées que si certaines conditions, entre autres de solvabilité, liquidité et de rentabilité, sont respectées.

Il est de plus important de rappeler que chaque versement de la rémunération variable (différée) dépend de l'évaluation annuelle de l'instrument financier et peut faire l'objet d'un ajustement du risque ex-post via un malus ou un clawback (voir supra 2.3.1.3.).

Dans ce cadre, un montant de EUR 169.463 a été versé en 2020 au président du comité de direction, à titre de rémunération variable, lié aux prestations 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Ainsi, en 2020, le président du comité de direction a perçu un montant de EUR 819.463 (rémunérations fixe et variable perçues).

Tenant compte des montants octroyés pour l'assurance de groupe et les autres assurances et avantages du président du comité de direction, le montant total imputable à l'exercice 2020 est de EUR 1.001.830 euros (rémunérations fixe, variable, assurances de groupes, autres assurances et avantages).

Rémunération des autres membres du comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe des membres du comité de direction (répartie entre quatre personnes) s'élève à EUR 1.647.000.

Les montants (agrégés) octroyés au titre de leur assurance de groupe, pour les autres assurances (essentiellement l'assurance décès et invalidité), et les autres avantages (principalement le remboursement de frais et les coûts liés à la voiture de société), totalisent EUR 432.251 (répartis entre les quatre membres).

Rémunération variable

Le conseil d'administration a décidé d'octroyer aux membres du comité de direction (quatre personnes) une rémunération variable en fonction des prestations 2020 d'un montant total de EUR 587.469. La rémunération totale (différée) liée aux prestations est allouée respectivement à chaque membre pour moitié en espèces et pour moitié via un instrument financier. L'attribution de ce montant est étalée sur sept ans et pour autant que certaines conditions soient remplies.

Les membres du comité de direction (quatre personnes), au vu de leurs prestations 2020, ont prémérité un premier versement de EUR 146.866. Ce montant est diminué de 25%, soit EUR 36.716 à la suite de la décision susmentionnée du conseil d'administration.

Le solde sera échelonné sur les six prochaines années.

Les rémunérations variables attribuées (quatre personnes) en fonction des prestations 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ont été, lors de leur attribution, réparties sur sept ans. Ces rémunérations variables peuvent donner lieu au versement d'une rémunération reportée liée aux prestations, à savoir EUR 365.143 en 2022, EUR 213.525 en 2023, EUR 177.409 en 2024, EUR 136.357 en 2025, EUR 86.177 en 2026 et EUR 29.375 en 2027. Ces rémunérations ne seront versées que si certaines conditions, entre autres de solvabilité, liquidité et de rentabilité, sont respectées.

Il est de plus important de rappeler que chaque versement de la rémunération variable (différée) dépend de l'évaluation annuelle de l'instrument financier et peut faire l'objet d'un ajustement du risque ex-post via un malus ou un «clawback» (voir supra 2.3.1.3.).

Dans ce cadre, un montant de EUR 378.504 a été versé aux quatre membres du comité de direction, à titre de rémunération variable, lié aux prestations 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Ainsi, en 2020, les quatre membres du comité de direction ont perçu un montant de EUR 2.025.504 (rémunérations fixe et variable perçues).

Tenant compte des montants octroyés pour l'assurance de groupe et les autres assurances et avantages des quatre membres du comité de direction, le montant total imputable à l'exercice 2020 est de EUR 2.457.755 (rémunérations fixe, variable, assurances de groupes, autres assurances et avantages).

Autres

Belfius Banque n'a pas de plan d'option. Durant l'année 2020, aucune option n'a donc été octroyée ni exercée par les membres du comité de direction.

Conformément à l'article 450 du Règlement N° 575/2013, Belfius Banque déclare, qu'en 2020, une rémunération supérieure à EUR 1 million a été octroyée à un seul collaborateur de Belfius Banque.

En 2020, aucune prime exceptionnelle n'a été allouée lors d'un recrutement, et aucune indemnité de licenciement n'a été versée aux membres du comité de direction.

2.3.3. Rémunération des collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (hormis les membres du comité de direction et les membres du conseil d'administration)

Rémunération fixe

La rémunération fixe payée en 2020 aux collaborateurs concernés (196 collaborateurs fin 2020) s'élève à EUR 26.521.714.

Rémunération liée aux prestations pour l'année 2020

Un montant total de EUR 6.259.920 a été octroyé en 2021 aux collaborateurs concernés en rémunération des prestations de l'année 2020. La totalité de ce montant a été payée car aucun de ces collaborateurs n'a perçu de rémunération liée à la prestation 2020 supérieure au montant préalablement convenu avec la BNB.

Ce montant a été alloué pour EUR 5.603.720 en warrants[1] et pour EUR 656.200 en espèces.

(1) Une action de capitalisation (classe C) de Belfius Equities Europe Conviction, un compartiment de la SICAV de droit belge Belfius Equities.

	Fonctions Corporate	Fonctions de contrôle indépendant	Private, Business & Retail	Wealth, Enterprises & Public[1]	Total
Rémunération fixe	7.440.074	5.223.409	4.101.301	9.756.930	26.521.714
Rémunération liée aux prestations	1.878.512	769.295	1.049.472	2.562.641	6.259.920

(1) Financial Markets compris.

Rémunération par métier

Conformément aux directives de l'Autorité bancaire européenne (ABE), les données quantitatives globales relatives à la rémunération par métier sont reprises dans le tableau suivant.

Plans d'option

Belfius Banque n'a pas de plan d'option. Durant l'année 2020, aucune option n'a donc été octroyée, ni exercée par un collaborateur dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de la Banque.

Indemnités de licenciement

En 2020, une indemnité de licenciement a été versée à quatre collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque.
Le montant total de cette indemnité s'élève à EUR 1.014.766.

Prime de recrutement

Pour l'année 2020, un collaborateur (visé au point 2.3.3.) a perçu une prime exceptionnelle dans le cadre d'un recrutement.

2.3.4. Rémunération des membres du conseil d'administration (administrateurs non exécutifs)

Les rémunérations totales versées aux membres du conseil d'administration de Belfius Banque à l'exclusion des membres du comité de direction (les administrateurs non exécutifs) pour 2020 s'élèvent à EUR 1.207.125 pour 74 réunions (contre EUR 824.504 en 2019 pour 60 réunions). Ce montant comprend la rémunération octroyée pour leur mandat d'administrateur (un montant fixe qui est identique pour tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président), ainsi que les jetons de présence pour les réunions du conseil d'administration et des différents comités consultatifs (un montant fixe par participation à une réunion, différent pour les membres de la réunion d'une part, et pour le président d'autre part).

En 2020, Belfius Banque comptait un administrateur non exécutif en plus par rapport à 2019. De plus, la composition des différents comités consultatifs a été élargie.

La gestion de la crise du Covid-19 a amené le conseil d'administration à augmenter le nombre de ses réunions en 2020, avec une présence accrue et un engagement renforcé des administrateurs non exécutifs à ces réunions.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération variable ni d'options. Une voiture de société est mise à disposition du président du conseil d'administration. Le président et les membres du comité de direction ne perçoivent pas de rémunération pour les réunions du conseil d'administration ou des comités consultatifs.

Nombre de réunions et rémunération par administrateur non exécutif pour l'année 2020[1]

	Comité de médiation (2 réunions)	Conseil d'administration (24 réunions)	Comité des risques (22 réunions)[1]	Comité d'audit (13 réunions)[1]	Comité de nomination (10 réunions)[1]	Comité de rémunération (3 réunions)	Rémunération totale
Doutrelepont Carine	2	21			4		63.000
Delwart Jean-Pierre	2	21					56.700
Clijsters Jos	2[3]	23[3]			9	3	252.900
Hübner Georges		24	22	13[3]			135.900
Van Den Berghe Lutgart		24			10[3]	3[3]	117.000
Sunt Chris		23	21	12			103.500
Bodart Paul		22		13			80.100
Vander Vennet Rudi		24	22[3]				144.900
Rosen Diane		24	21		7	3	119.700
De Rouck Martine		23		7			70.200
Neumann Isabel[2]		14	14				63.225
							1.207.125

(1) Certaines réunions n'ont pas été rémunérées. En effet, des réunions communes à deux comités ne sont rémunérées qu'une seule fois, par exemple.
(2) Membre du Conseil d'administration depuis le 29 avril 2020.
(3) Président.

3. Comité d'audit

3.1. Composition

3.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2020, le comité d'audit de Belfius Banque était composé des membres suivants: Messieurs Georges Hübner, président, Paul Bodart, Chris Sunt et Madame Martine De Rouck.

Président	Georges Hübner
Membres	Paul Bodart
	Chris Sunt(1)
	Martine De Rouck(2)

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 7 mai 2020.

Le 7 mai 2020, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé madame Martine De Rouck en qualité de membre du comité d'audit avec effet immédiat.

3.1.2. Indépendance et compétence

Dans le comité d'audit doit siéger au moins un administrateur indépendant qui dispose de la compétence individuelle requise en matière de comptabilité et/ou d'audit. La majorité des membres du comité d'audit doivent être des administrateurs indépendants. Le président du comité d'audit est désigné par les membres du comité d'audit. Par ailleurs, les membres du comité d'audit doivent disposer d'une expertise collective dans le domaine des activités de la Banque ainsi qu'en matière de comptabilité et d'audit.

Le comité d'audit de Belfius Banque est composé de quatre administrateurs non exécutifs, tous quatre administrateurs indépendants, à savoir monsieur Georges Hübner, monsieur Paul Bodart, monsieur Chris Sunt et madame Martine De Rouck.

Monsieur Georges Hübner, licencié en Administration des Affaires et Ph. D. en Management, est Professeur de Finance à HEC Liège, Université de Liège et ancien Professeur Associé à l'université de Maastricht. Il a participé, entre autres, au collège d'experts désigné par le Parlement à la suite de la crise financière. Il dispose d'une expérience professionnelle en matière de comptabilité et d'audit acquise dans le cadre de ses activités d'enseignement, de participation à un collège d'experts et de présidences de jury d'examen d'aptitude de l'IRE/IBR.

Monsieur Paul Bodart, ingénieur et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, était professeur à la Solvay Business School jusque début 2020. Il dispose d'une expérience professionnelle en matière de comptabilité et d'audit acquise notamment dans le cadre des fonctions qu'il exerce en tant que membre du comité d'audit de la Bourse de Moscou (Moscow Exchange - MOEX) ainsi que des fonctions qu'il a exercées en tant que membre du comité d'audit du National Settlement depository, dépositaire central russe, en tant que président du comité d'audit et membre du comité des risques de Dexia et de Dexia Crédit Local et en tant que membre du comité d'audit d'Euroclear Bank. Il dispose par ailleurs d'une importante expérience dans les secteurs bancaire et financier, notamment à des fonctions dirigeantes (il fut notamment CEO de la filiale bancaire belge du groupe Bank of New York Mellon, responsable pour les opérations du groupe dans la zone euro).

Monsieur Chris Sunt est licencié en droit. En sa qualité d'avocat (honoraire depuis le 1er mars 2020) spécialisé en droit financier depuis plus de 30 ans, il a également acquis une expérience pertinente en matière de comptabilité et d'audit.

Madame Martine De Rouck est licenciée en Sciences mathématiques et en Sciences actuarielles. Elle dispose d'une expérience dans les secteurs bancaire et financier notamment par ses différentes fonctions e.a. auprès de BNP Paribas Fortis Banque SA de 1978 à 2016.

Par conséquent, le comité d'audit dispose d'au moins un administrateur indépendant qui possède la compétence individuelle requise en matière de comptabilité et/ou d'audit et d'une expertise collective dans le domaine des activités de la Banque ainsi qu'en matière de comptabilité et d'audit. La majorité des membres du comité d'audit sont des directeurs indépendants.

3.2. Tâches et compétences

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans l'exercice de sa mission de surveillance et de contrôle au sens large.

3.2.1. Reporting financier

Le comité d'audit contrôle l'intégrité de l'information financière fournie par la société, en particulier en évaluant les normes comptables appliquées, y compris les critères relatifs au périmètre de consolidation. Le contrôle s'étend également au suivi de l'information financière périodique avant qu'elle ne soit soumise au conseil d'administration de la Banque.

Le comité d'audit suit le processus d'élaboration de l'information financière et présente des recommandations ou des propositions pour en garantir l'intégrité.

3.2.2. Audit Interne et gestion des risques

Au moins une fois par an, le comité d'audit examine l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques élaborés par le comité de direction pour s'assurer que les risques principaux (y compris les risques liés au respect de la législation et de la réglementation en vigueur) soient identifiés et gérés correctement. À cet effet, le comité de direction fournit au comité d'audit un rapport concernant l'évaluation du contrôle interne.

Au cours de l'année 2020, le comité d'audit a pris connaissance des rapports relatifs à l'activité Compliance, aux activités d'audit et contrôle, aux activités des Services juridiques & fiscaux ainsi qu'aux activités de suivi des risques (par exemple les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels ainsi que les risques relatifs à la sécurité informatique).

3.2.3. Fonctionnement de l'Audit interne

Le comité d'audit évalue l'efficacité et l'indépendance du fonctionnement de la division Audit interne. Le comité d'audit vérifie également dans quelle mesure le management réagit aux constats de la division audit et à ses recommandations. En 2020, le comité d'audit a examiné le rapport annuel d'activités 2019, le plan d'audit 2021, le rapport semestriel d'activités (S1) 2020 ainsi que le rapport semestriel de suivi des recommandations, et les a approuvés. La Charte d'Audit interne a été validée pour la dernière fois en 2020 par le comité d'audit.

3.2.4. Contrôle légal

Le comité d'audit communique au conseil d'administration des informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ainsi que des explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés a contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus.

Le comité d'audit assure également le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi des questions et des recommandations formulées par le commissaire.

En 2020, le comité d'audit a fait rapport au conseil d'administration sur les comptes annuels et sur les résultats financiers consolidés de Belfius Banque au 31 décembre 2019, au 31 mars 2020, au 30 juin 2020 et au 30 septembre 2020. Après avoir évalué les commentaires fournis par la direction de la Banque et par les commissaires, le comité d'audit a rendu un avis positif au conseil d'administration sur les comptes annuels.

3.2.5. Fonction d'audit externe et suivi de l'indépendance du (des) commissaire(s)

Le comité d'audit s'assure du fonctionnement adéquat du contrôle externe par le(s) commissaire(s).

Le comité d'audit contrôle l'indépendance du (des) commissaire(s) et son (leur) programme d'audit.

Le comité d'audit formule une recommandation au conseil d'administration dans le cadre de la désignation ou du renouvellement de mandat du commissaire.

3.3. Fonctionnement

Le comité d'audit peut se faire communiquer toutes les informations ou pièces utiles et faire exécuter tout contrôle. À cet effet, il fait appel à l'Audit interne de Belfius Banque.

En 2020, le comité d'audit s'est réuni à treize reprises, trois comités d'audit électroniques ont également été organisés.

Le comité d'audit de Belfius Banque fonctionne indépendamment du comité d'audit mis en place au sein de Belfius Insurance. Toutefois, le comité d'audit de Belfius Banque a tenu trois réunions conjointes avec le comité d'audit de Belfius Insurance, à l'occasion desquelles les comptes annuels de l'année 2019 et les comptes semestriels au 30 juin 2020 de la compagnie d'assurances ont été présentés.

Le comité d'audit de Belfius Banque a enfin tenu neuf réunions conjointes avec le comité des risques afin, entre autres, d'examiner le rapport de la direction effective concernant l'évaluation du rapport de contrôle interne 2019, le rapport sur les risques liés à l'utilisation de modèles d'évaluation, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité IT, ainsi qu'un rapport trimestriel de suivi des risques (y compris les risques afférents à la pandémie de Covid-19).

3.4. Audit Interne

Une Charte d'Audit interne énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'Audit interne chez Belfius en décrivant son mandat, ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement globaux et garantit l'indépendance de la fonction de l'audit interne. La Charte d'Audit a été approuvée par le conseil d'administration en 2020 et est revue au moins tous les trois ans.

Belfius Banque dispose d'une fonction d'Audit Interne qui répond aux normes internationales en termes de méthodologie et de reporting.

La fonction d'Audit interne est une activité indépendante et objective qui offre une garantie raisonnable à l'organisation concernant le degré de maîtrise de son fonctionnement. À cette fin, la fonction d'audit fournit des conseils dans un but d'amélioration et crée ainsi une valeur ajoutée. Le responsable de l'audit interne rapporte au président du comité d'audit.

La fonction d'Audit interne aide ainsi l'organisation à réaliser ses objectifs. Pour ce faire, elle évalue de manière systématique et disciplinée la gestion du risque, les processus de contrôle interne et de gouvernance et formule des propositions pour améliorer leur efficacité. Cela se fait principalement au travers de missions d'audit et assure le suivi des recommandations d'audit.

Le responsable de l'Audit Interne de Belfius Banque est responsable de l'audit interne au niveau du groupe (Auditeur général). À cet effet, le responsable de l'audit interne de Belfius Insurance a un lien fonctionnel vis-à-vis de l'Auditeur général. De la sorte, l'indépendance du responsable de l'audit interne de Belfius Insurance à l'égard de ses organes de gestion est combinée à l'utilisation de pratiques d'audit uniformes et de qualité (planning, méthodologie, suivi des recommandations…) au sein du groupe Belfius.

4. Comité des risques

4.1. Composition

4.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2020, le comité des risques de Belfius Banque était composé des membres suivants: Monsieur Rudi Vander Vennet, président, monsieur Georges Hübner, madame Isabel Neumann et monsieur Chris Sunt.

Le 7 mai 2020, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé madame Isabel Neumann en qualité de membre du comité des risques avec effet immédiat.

Madame Diane Rosen a exercé les fonctions de membre du comité des risques jusqu'au 31 décembre 2020.

Président	Rudi Vander Vennet
Membres	Georges Hübner
	Diane Rosen(1)
	Chris Sunt(2)
	Isabel Neumann(3)

(1) Jusqu'au 31 décembre 2020.
(2) Jusqu'au 28 avril 2021.
(3) À partir du 7 mai 2020.

4.1.2. Indépendance et compétence

Le comité des risques de Belfius Banque se compose de quatre administrateurs indépendants, à savoir monsieur Rudi Vander Vennet, monsieur Georges Hübner, madame Isabel Neumann et monsieur Chris Sunt.

Les membres du comité des risques doivent disposer individuellement des connaissances, des compétences, de l'expérience et des aptitudes nécessaires pour leur permettre de comprendre et d'appréhender la stratégie et le niveau de tolérance au risque de la Banque.

Monsieur Rudi Vander Vennet dispose d'une licence en sciences économiques et d'une licence spéciale en Finance et d'un doctorat en sciences économiques. Il est actuellement professeur ordinaire en Economics & Banking à l'Université de Gand et enseigne également les matières Banking & Insurance à la Solvay Business School (ULB). Il dispose d'une expérience en tant qu'administrateur au sein de différentes institutions financières.

Monsieur Georges Hübner, licencié en Administration des Affaires et Ph. D. en Management, est Professeur de Finance à HEC Liège, Université de Liège et ancien Professeur associé à l'université de Maastricht. Il a participé, entre autres, au collège d'experts désigné par le Parlement à la suite de la crise financière.

Madame Diane Rosen, ingénieur commercial, a une expérience dans le secteur financier, et spécifiquement en banque, dans le secteur de la construction et dans le secteur de l'immobilier. Elle est ancien directeur financier de BAM Belgium.

Monsieur Chris Sunt est licencié en droit. En sa qualité d'avocat (honoraire depuis le 1er mars 2020) spécialisé en droit financier depuis plus de 30 ans, il a également acquis une expérience pertinente en matière de gestion des risques.

Madame Isabel Neumann, ingénieur commercial, a une expérience dans le secteur financier, et plus particulièrement dans le secteur bancaire. Elle est ancien Managing Director Investment Banking de Bank of America Merrill Lynch.

Les membres du comité des risques disposent de la compétence individuelle et de l'expérience professionnelle requises pour définir la stratégie en matière de risque et le niveau de tolérance au risque d'un établissement de crédit. Ils ont acquis la spécialisation nécessaire notamment dans le cadre des fonctions d'administrateur qu'ils exercent ou ont exercé auprès d'autres institutions et/ou de leur formation universitaire. Par conséquent, le comité des risques dispose de la connaissance et de l'expertise individuelle requises.

4.2. Compétences

Le comité des risques dispose de compétences et de responsabilités consultatives à l'égard du conseil d'administration, notamment dans les domaines suivants:

- le niveau de tolérance et la stratégie en matière de risques, tant actuels que futurs de la Banque et, plus particulièrement, l'efficacité de la fonction de gestion des risques et de la structure de gouvernance pour les soutenir;
- la supervision de la mise en œuvre du niveau de tolérance et de la stratégie en matière de risques par le comité de direction;
- l'attribution de l'appétit au risque entre les différentes catégories de risques, ainsi que les mesures et limites en matière de risques pour la gestion et la limitation des risques importants;
- la prise en considération des risques que court la Banque dans le cadre de la tarification aux clients;
- l'évaluation des activités qui exposent la Banque à des risques réels;
- le contrôle des exigences en termes de capital et de liquidité, de la base de capital et de la situation de liquidité de la Banque;
- la garantie que les risques sont proportionnels au capital de la Banque;
- la formulation d'un avis sur les transactions importantes et sur les nouvelles propositions d'activités stratégiques qui ont un impact considérable sur l'appétit au risque de la Banque;
- la prise de connaissance et l'analyse des rapports de gestion du management sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la Banque est exposée;
- le contrôle de l'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP), de l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et du Recovery Plan.

4.3. Fonctionnement

Le comité des risques se réunit au moins une fois par trimestre. Il se réunit également sur une base ponctuelle en fonction de thèmes spécifiques.

En 2020, le comité des risques s'est réuni à vingt-deux reprises, dont neuf réunions conjointes avec le comité d'audit et une réunion conjointe avec le comité Risk & Underwriting de Belfius Insurance.

Le comité des risques fonctionne de manière indépendante par rapport au comité Risk & Underwriting de Belfius Insurance. À la demande du président du comité de la Banque, un comité des risques conjoint de Belfius Banque et de Belfius Insurance peut être tenu. Afin de favoriser une politique et des pratiques de rémunération saines, le comité des risques examine, sous réserve des tâches du comité de nomination et du comité de rémunération, si les incitants émanant du système de rémunération tiennent dûment compte de la maîtrise du risque, des besoins de fonds propres et de la position de liquidité de l'établissement, ainsi que de la probabilité et de l'échelonnement dans le temps des bénéfices.

Le comité des risques et le comité d'audit échangent périodiquement des informations concernant, notamment, le rapport trimestriel sur les risques, le rapport de la direction effective relatif à l'évaluation du contrôle interne et les analyses de risque effectuées par les départements Legal, Compliance et Audit. Cet échange d'informations a pour but de permettre aux deux comités de réaliser pleinement leur mission et peut prendre la forme d'une séance conjointe.

Comité de médiation

En 2014, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité de médiation au sein du groupe Belfius.

1. Composition

Le comité de médiation est composé de cinq membres:

- le président du conseil d'administration de Belfius Banque, qui fait fonction de président;
- deux administrateurs indépendants de Belfius Banque;
- deux administrateurs indépendants de Belfius Insurance.

Au 31 décembre 2020, le comité de médiation était composé comme suit:

- monsieur Jozef (Jos) Clijsters, président du conseil d'administration de Belfius Banque;
- madame Carine Doutrelepont et monsieur Jean-Pierre Delwart, administrateurs indépendants de Belfius Banque;
- madame Cécile Coune et monsieur Jean-Michel Kupper, administrateurs indépendants de Belfius Insurance.

Madame Carine Doutrelepont a été nommée en qualité de membre du comité de médiation le 7 mai 2020.

Monsieur Johan Tack a été membre du comité de médiation jusqu'au 28 avril 2020. Il a été remplacé à cette même date par monsieur Jean-Michel Kupper.

Madame Cécile Coune a été nommée en qualité de membre du comité de médiation le 5 août 2020.

En 2020, le comité de médiation s'est réuni deux fois.

Président	**Jozef Clijsters**(1) Président du conseil d'administration de Belfius Banque
Membres	**Jean-Pierre Delwart**(1) Administrateur indépendant Belfius Banque
	Carine Doutrelepont(2) Administrateur indépendant Belfius Banque
	Johan Tack(3) Administrateur de Belfius Insurance, invité en tant que représentant de Belfius Insurance
	Jean-Michel Kupper(4) Administrateur indépendant Belfius Insurance
	Cécile Coune(5) Administrateur indépendant Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 7 mai 2020.
(3) Jusqu'au 28 avril 2020.
(4) À partir du 28 avril 2020.
(5) À partir du 5 août 2020.

2. Compétences

Le comité de médiation est chargé de rendre des avis relatifs aux transactions matérielles ou opérations entre, d'une part, Belfius Banque et ses filiales et, d'autre part, Belfius Insurance et ses filiales ou entre leurs filiales respectives. Cet avis est communiqué aux conseils d'administration des sociétés concernées qui prendront ensuite une décision définitive sur la transaction ou l'opération visée.

En 2020, le comité a également traité le suivi de la mise en œuvre de la stratégie ESG de Belfius.

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques concernant les rapports financiers

Belfius Banque dispose de divers systèmes de contrôle interne et de gestion des risques concernant les rapports financiers. Ces contrôles sont exécutés à différents niveaux.

Chaque jour, l'inventaire est réconcilié avec les soldes en ACEC/ACSE par le biais de l'outil de réconciliation ACNR. Les montants non réconciliés sont signalés via un outil de suivi et de matching INTELLIMATCH. À la fin du mois, l'inventaire du bilan et hors-bilan dans le grand livre GEXL est réconcilié avec les soldes en ACEC/ACSE. Les montants non réconciliés sont signalés via un outil en ligne en GEXL. Le centre de compétences comptable (back office) concerné est responsable de l'analyse de la nature des différences et de la mise en œuvre d'actions correctrices.

Les comptes (Belgian Gaap et IFRS) sont clôturés mensuellement. Un contrôle de premier niveau est effectué par les centres de compétences comptables qui ont l'entière responsabilité du grand livre (bilan, hors-bilan et compte de résultats) et de l'inventaire. En ce qui concerne les activités de Financial Markets, FM Risk Management est responsable de la validation du compte de résultats et des comptes de gains ou pertes latents ou différés. Les procédures et activités de contrôle sont documentées par chaque département impliqué.

Corporate Accounting Control réalise un contrôle de second niveau et assure le pilotage du processus de clôture, la centralisation et la validation finale de toutes les données comptables et informations pertinentes dans le cadre du reporting. Une approche basée sur le risque est adoptée afin de déterminer la nature et l'étendue des activités de contrôle. Les contrôles effectués reposent essentiellement sur une analyse des écarts constatés au niveau des soldes et ratios, des tests par échantillonnage, un examen des documents justificatifs et des contrôles de vraisemblance. Les résultats du contrôle analytique sont consignés dans un rapport des faits marquants, soumis à la hiérarchie opérationnelle. Les procédures et activités de contrôle sont décrites par chaque département.

Les contrôles de premier et second niveaux garantissent de manière adéquate l'exhaustivité, l'exactitude et la présentation appropriée des données comptables, conformément aux normes financières et réglementaires.

Les principales filiales de Belfius Banque appliquent des systèmes d'audit interne et de gestion des risques similaires à leurs états financiers. Depuis le mois d'octobre 2017, la préparation des états financiers de Belfius Insurance et de ses filiales est confiée à Belfius Banque afin de mieux aligner et optimiser les processus. La continuité est garantie car les ressources et les compétences de Belfius Insurance impliquées dans la préparation et l'audit interne des états financiers ont été également transférées à Belfius Banque.

Fonctions externes des administrateurs – article 62, §2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse

Au 31 décembre 2020, les administrateurs de Belfius Banque disposaient de 34 mandats d'administrateur dans d'autres sociétés commerciales que Belfius Banque (dont 14 mandats d'administrateur dans des sociétés commerciales du groupe Belfius).

Conformément au règlement de la Banque nationale de Belgique du 6 décembre 2011 concernant l'exercice de fonctions externes par les dirigeants et les administrateurs d'entreprises réglementées, Belfius Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées par ses administrateurs et dirigeants effectifs. Belfius Banque a choisi de publier ces mandats dans son rapport annuel qui est déposé à la Banque nationale de Belgique.

KPMG	Prestations effectuées en 2020				
(en milliers d'EUR)	Audit des comptes financiers	Autres missions de certification	Conseils fiscaux	Autres missions	Total
KPMG RÉVISEURS D'ENTREPRISES	**1.578**	**3**	**0**	**64**	**1.645**
Belfius Banque	833	0	0	60	893
Filiales (périmètre bancaire)	178	0	0	4	182
Belfius Insurance	567	3	0	0	570
AUTRES ENTITÉS DE KPMG	**97**	**0**	**0**	**403**	**500**
Belfius Banque	0	0	0	403	403
Filiales (périmètre bancaire)	84	0	0	0	84
Belfius Insurance	13	0	0	0	13
TOTAL	**1.675**	**3**	**0**	**467**	**2.145**

Commissaire

Le contrôle de la situation financière et des états financiers de la Banque a été confiée à KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par messieurs Olivier Macq et Kenneth Vermeire.

Le tableau ci-dessus donne un aperçu des honoraires de l'actuel commissaire pour les prestations effectuées pour Belfius Banque et pour les sociétés belges liées à Belfius Banque ou pour ses filiales étrangères dans le courant de l'exercice 2020.

Compliance

1. Rôle

La fonction de Compliance veille à l'intégrité des activités de la Banque et à la maîtrise des risques de Compliance. La direction Compliance fait en sorte et veille à ce que Belfius, ses filiales, collaborateurs, fournisseurs et intermédiaires respectent la législation ainsi que les règles et normes internes, applicables à Belfius.

L'accent est mis principalement sur les règles relatives à la protection des intérêts des clients, également appelées règles de bonne conduite, telles que les règles de conduite MiFID pour les services d'investissement, le respect de la vie privée et la prévention des conflits d'intérêts.

D'une part, Compliance conseille et sensibilise la direction, le management et les services commerciaux et opérationnels de la Banque à l'application correcte et adéquate de la loi et de la réglementation ce, tant dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, du développement de nouvelles activités, canaux de distribution et processus, que dans le cadre de dossiers ou transactions spécifiques. À cette fin, il suit activement l'évolution de la législation belge et internationale, en étroite collaboration avec le service juridique.

D'autre part, la direction organise la supervision et le contrôle indépendants de l'application correcte des procédures et instructions élaborées. En tant que telle, elle surveille l'effectivité de la politique et propose des mesures de correction si nécessaire.

2. Organisation

Compliance s'organise autour d'une direction Compliance centrale basée sur trois piliers: les Business Advisors (la fonction de conseil), l'équipe de «Compliance Risk Control» (la fonction de contrôle) et la Cellule anti-blanchiment. Ces trois équipes sont soutenues par une cellule spécifique qui encadre les projets sur le plan informatique et organisationnel.

La direction centrale Compliance peut également faire appel à un vaste réseau de correspondants Compliance au sein des différentes divisions de la Banque, ainsi qu'à des réseaux de Compliance Managers au sein du réseau d'agences salariées et du réseau indépendant. Ces derniers jouent un rôle significatif, notamment dans le cadre de l'introduction de la politique et des procédures en matière de Compliance et de la formation et de la sensibilisation à celles-ci.

Un «Compliance Officer» agréé par la FSMA est à la tête de l'organisation Compliance. Depuis le 1er janvier 2019, le «Compliance Officer» fait directement rapport au CRO, membre du comité de direction et, si nécessaire, peut s'adresser directement au président du comité d'audit, au président du conseil d'administration et à l'autorité de contrôle.

Comme prévu par la réglementation, la direction dispose également d'un «Anti-Money Laundering Compliance Officer».

Le «Anti-Money Laundering Compliance Officer» (AML CO) est responsable de l'équipe anti-blanchiment, qui veille à la lutte contre les pratiques de blanchiment. Belfius met tout en œuvre pour ne pas être impliquée dans le blanchiment de capitaux issus d'activités illégales, de l'organisation de la fraude fiscale, du financement du terrorisme ou du contournement des embargos internationaux. Pour souligner cet engagement, le AML CO a établi un encadrement compliance général pourvu de politiques concernant les différents domaines compliance, des mesures de prévention et de contrôle élargies. La bonne connaissance du client et son identification, le contrôle de l'origine des flux financiers sur les comptes et la détection des transactions douteuses sont autant d'éléments indispensables pour prévenir ces pratiques.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation «Règlement général de la protection des données» (RGPD) qui est entrée en vigueur en mai 2018, l'ancien rôle du «Privacy Officer» chez Compliance a été intégré dans la nouvelle fonction du Data Protection Officer (DPO) créée en mai 2018 au niveau de «Operational Risk Management». Une transition fluide a été organisée dans ce cadre.

Le Compliance Officer de Belfius Banque veille également à ce qu'une politique Compliance cohérente et adéquate soit menée dans toutes les filiales du groupe Belfius. Belfius Banque définit la politique du groupe et la méthodologie Compliance à utiliser. Chaque filiale réglementée dispose d'un Compliance Officer local qui est responsable de l'application adaptée de la politique dans sa filiale. Ces Compliance Officers rapportent fonctionnellement au Compliance Officer de Belfius Banque. Ils sont responsables des activités compliance au niveau de leur entité, à savoir l'identification et l'évaluation du risque compliance, l'octroi de conseils aux lignes d'activités et au management, le monitoring et les contrôles de 2e ligne et la définition et la réalisation des plans d'action compliance. Le Compliance Officer local informe régulièrement le comité de direction local, le conseil d'administration local ainsi que le Compliance Officer de Belfius Banque des activités et des risques compliance.

3. Charte – élargissement des compétences

Afin de garantir l'indépendance de la fonction de Compliance, le mandat, les compétences, l'organisation et les tâches de la fonction de Compliance sont formellement encadrés par une charte spécifique, approuvée par le conseil d'administration de la Banque. La Charte accorde également à la fonction Compliance un accès illimité à toutes les informations et à tous les collaborateurs au sein de la Banque, en fonction des analyses ou contrôles éventuels qu'elle juge nécessaires.

La Charte Compliance est évaluée périodiquement et a été élargie là où cela s'avère nécessaire, en fonction de l'évolution de la réglementation, des nouveaux risques potentiels détectés, et/ou de l'adaptation de l'appétit au risque du groupe Belfius. Ainsi, le champ d'application de la fonction Compliance a été élargi ces dernières années au conseil et à la surveillance des règles en matière de publicité, à la loi sur les pratiques de marché et à la réglementation en matière de crédits à la consommation, de crédits hypothécaires et de mesures anti-corruption. La Charte est applicable à toutes les filiales réglementées du groupe Belfius.

Informations générales

Capital social et affectation du résultat de Belfius Banque

1. Capital social et évolution du capital durant l'exercice 2020

Le capital social de Belfius Banque s'élève à trois milliards quatre cent cinquante-huit millions soixante-six mille deux cent vingt-sept euros quarante et un centimes (EUR 3.458.066.227,41) et est représenté par 359.412.616 actions nominatives. L'actionnariat de Belfius Banque se présente comme suit: 359.407.616 actions nominatives sont détenues par la société anonyme d'intérêt public Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) en nom propre mais pour le compte de l'État belge et 5.000 actions nominatives sont détenues par la société anonyme Certi-Fed, une filiale à 100% détenue par la SFPI.

L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2019 a autorisé le conseil d'administration, conformément aux prescrits légaux, à augmenter le capital de la Banque, en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de trois milliards quatre cent cinquante-huit millions soixante-six mille deux cent vingt-sept euros quarante et un centimes (EUR 3.458.066.227,41). Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à dater de la publication de la décision de l'assemblée générale aux annexes du Moniteur belge.

Au cours de l'exercice 2020, le capital social de la Banque n'a pas été modifié.

2. Affectation du résultat

Les résultats sociaux de l'exercice 2020 affichent un bénéfice de EUR 605.584.745,16. De ce résultat, EUR 528.584.745,16 sont inclus dans le bénéfice à reporter.

3. Dividende annuel

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende de EUR 77 millions aux actionnaires.

Modification des statuts

Les statuts de Belfius Banque ont été modifiés le 22 avril 2020 (modification des statuts afin de prévoir que l'assemblée générale des actionnaires puisse déroger à la règle suivant laquelle un administrateur non exécutif peut être rééligible pour deux mandats au maximum).

Principales modifications dans le périmètre de Belfius Banque au niveau social

En 2020, Belfius a continué à se développer dans différents domaines afin de renforcer son positionnement et sa stratégie:

- → dans les services en lien avec la mobilité, Belfius est devenu l'actionnaire de référence de Skipr, une start-up belge dotée d'une plateforme «Mobility as a Service». Skipr combine une application pour faciliter les déplacements intermodaux, une carte de mobilité pour accéder à n'importe quel fournisseur dans l'UE et une plateforme de gestion budgétaire, pour en faire la première solution de mobilité tout-en-un en Europe;
- → dans les services en lien avec l'immobilier, avec une participation de 30%, Belfius devient un actionnaire de référence d'Immovlan, aux côtés du groupe Rossel (35%) et de Roularta Media Group (35%). Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration stratégique entre Belfius et Immovlan visant à combiner leur expertise sur le plan digital et continuer à diversifier leur offre de services liés à l'immobilier résidentiel. Ensemble, les trois actionnaires belges unissent leurs forces pour faire d'Immovlan la plateforme immobilière digitale de référence sur le marché belge et accompagner les clients de manière unique et intégrée à chaque étape de leurs projets immobiliers;
- → dans la gestion et la mise à disposition de cash au service de sa clientèle, via sa participation dans la société nouvellement créée Batopin. Batopin (Belgian ATM OPtimization INitiative) est un projet de Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC qui veillent ensemble au développement d'un réseau optimal de guichets automatiques bancaires en Belgique. La sécurité et l'efficacité sont au cœur de cette initiative, tout comme l'inclusion financière et sociale;
- → dans les solutions numériques aux villes et communes, par la création de Fairville. Fairville est une nouvelle entreprise créée à parts égales entre Belfius, Cipal Schaubroeck et Nuhma et qui propose aux villes et communes des solutions numériques axées sur l'économie locale, la durabilité et la mobilité. La collaboration entre les trois partenaires offre de nombreux avantages: ils pourront explorer de nouveaux marchés, améliorer la qualité de leurs produits, mais aussi disposer de plus de moyens pour continuer à investir dans des solutions innovations pour les collectivités locales.

Dans le cadre de la simplification et de la réorganisation du périmètre de la Banque, Belfius Banque:

- → a cédé ses parts dans Brighknight (via sa filiale The Studio) à Reply. BrightKnight a été créée par Belfius en avril 2017 pour fournir à ses clients et à d'autres des solutions innovantes d'automatisation des processus (Robotic Process Automatisation). BrightKnight a ainsi aidé diverses entreprises à automatiser leurs processus. Au vu du développement des activités, Belfius souhaite que BrightKnight ait un actionnaire en phase avec son secteur d'activité afin de lui permettre de se développer tout en maintenant sa qualité de service. Reply est une société de consulting constituée d'un réseau de sociétés hautement spécialisées qui aident les groupes industriels dans la définition et le développement de business modèles afin d'optimiser et intégrer les processus, applications et outils, en utilisant de nouvelles technologies et de nouveaux paradigmes, tels que Artificial Intelligence, Big Data, Cloud Computing, Digital Communication, Internet of Things, Mobile and Social Networking.

Différentes opérations concernant des participations immobilières ou financières ont eu lieu, au rang desquelles:

- → la cession de ses participations dans Bedrijvencentrum Limburg et Wetenschapspark Limburg (2 centres d'entreprises offrant des locaux et des facilités logistiques à de petites sociétés);
- → la participation à l'augmentation de capital de la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (devenue Bruxelles-Finance);
- → la participation à la restructuration de l'actionnariat et du financement de Fairtrade Belgium, société coopérative active dans le commerce équitable.

Litiges importants

Belfius (c.-à-d. Belfius Banque et ses filiales consolidées) est partie à une série de litiges en Belgique qui découlent de ses activités professionnelles habituelles, y compris celles où elle agit en tant qu'assureur, bailleur de fonds et prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Belfius constitue des provisions pour ces litiges si sa direction estime, en prenant en considération l'ensemble des éléments à sa disposition, tel que l'analyse par ses juristes d'entreprise et des conseillers juridiques externes selon le cas:

→ qu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés;
→ qu'un paiement par Belfius est probable; et
→ que le montant d'un tel paiement peut être déterminé raisonnablement.

Bien qu'il soit souvent impossible de prédire ou de déterminer l'issue de tous les litiges en cours, Belfius ne constitue pas de provision pour certains autres litiges dont elle a connaissance lorsque, conformément aux principes décrits ci-dessus, la direction estime, après examen approfondi d'avis pertinents, que ces litiges sont infondés, qu'il est possible de s'y opposer avec succès, ou que l'issue de ces litiges ne devrait pas entraîner de perte significative.

De l'avis de Belfius, les litiges en cours les plus importants sont décrits ci-dessous, qu'une provision soit constituée à cet effet ou non[(1)]. Leur description ne traite pas des éléments et évolutions qui n'ont pas d'impact sur la position de Belfius. Si l'issue de ces litiges devait être favorable pour les parties adverses, ils pourraient éventuellement avoir un impact financier pour Belfius. En ce qui concerne les litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée, cet impact demeure non quantifiable à ce jour. Il est à noter qu'en dehors des cas énumérés ci-dessous, une vigilance continue peut être observée dans la prévention du blanchiment d'argent (AML) dans le secteur financier belge. Dans ce contexte, et comme à son habitude, Belfius collabore avec les autorités belges et suit la situation de près.

1. Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale a cité Belfius Banque le 9 octobre 2012 à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le Fonds du Logement a souscrit, pour un montant total de EUR 32 millions, quatre billets de trésorerie émis entre juillet et septembre 2011 par le Holding Communal et placés par Belfius en qualité de dealer (agent placeur) dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie. En raison de graves difficultés financières rencontrées par le Holding Communal, le Fonds du Logement a accordé au Holding Communal le 24 novembre 2011 un abandon de créances volontaire et a reçu un remboursement de EUR 16 millions. Le Holding Communal a été mis en liquidation en décembre 2011. Belfius ayant agi en qualité de dealer des billets de trésorerie, le Fonds du Logement exige de Belfius Banque le remboursement du solde. Belfius Banque rejette la demande du Fonds du Logement étant donné que la perte engendrée sur cet investissement résulte d'un abandon de créances volontaire par le Fonds du Logement correspondant à la moitié de son investissement.

Le 27 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a déclaré la demande du Fonds du Logement recevable, mais non fondée. Le Fonds du Logement a interjeté appel de cette décision le 3 juin 2014.

Ce litige n'a connu aucune évolution significative depuis 2016. La date de l'audience n'est pas encore connue.

Aucune provision n'a été constituée pour ce litige.

2. Arco – Actionnaires coopérateurs

Différentes parties, dont Belfius Banque, ont été assignées par des actionnaires des sociétés coopératives du groupe Arco dans deux procédures distinctes, dont une procédure devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles et une procédure devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles:

→ le 30 septembre 2014, 737 actionnaires de trois sociétés du groupe Arco (Arcopar, Arcoplus et Arcofin) ont assigné (avec le soutien de Deminor) les entités Arco et Belfius Banque, devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles (les «Procédures Deminor»). Le 19 décembre 2014, 1.027 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor. Le 15 janvier 2016, 405 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor, portant à 2.169 le nombre de demandeurs. Le 16 novembre 2020, une nouvelle procédure «Deminor» a été entamée, à laquelle se sont joints tous les demandeurs sauf un, afin d'anticiper une éventuelle nullité de la citation initiale. Le contenu des deux procédures est identique. Par conséquent, elles seront traitées conjointement.

(1) Le cas échéant, l'article 92 de IAS37 peut s'appliquer à cette section.

Les demandeurs réclament notamment que le Tribunal statue sur les éléments suivants:

- en premier lieu, que le Tribunal déclare nulle et non avenue leur convention d'affiliation, en conséquence d'un vice de consentement allégué;
- que les défendeurs soient condamnés, in solidum, à rembourser aux demandeurs leur apport en capital dans ces entités, plus les intérêts; à titre subsidiaire, une indemnisation à Belfius Banque en raison d'une allégation de la violation du devoir d'information; et
- que les défendeurs soient en outre condamnés au versement d'une indemnité aux demandeurs.

Les apports en capital des 2.169 demandeurs qui sollicitent un remboursement s'élevaient à EUR 6,5 millions (montant en principal) à la date de ce rapport. Les réclamations des demandeurs dans les Procédures Deminor sont fondées sur des allégations de fraude et/ou d'erreur qui aurait été commise par les entités Arco et Belfius Banque. En ordre subsidiaire, les demandeurs ont allégué que Belfius Banque avait failli à son devoir d'information, tel que l'on est en droit de l'attendre d'un banquier normalement prudent et diligent. Concernant Belfius Banque, les demandeurs ont mentionné des courriers et des brochures qui contiendraient des informations trompeuses émises par les prédécesseurs de Belfius Banque. L'État belge, DRS Belgium (Deminor) et le président du comité de direction des entités Arco sont également défendeurs dans le cadre du procès devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles. Dans l'intervalle, l'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure (sur base d'un transfert de créance par l'un des demandeurs/actionnaires). Belfius Banque a déposé ses conclusions de synthèse le 1er février 2021. L'affaire devrait être plaidée en juin 2021 durant plusieurs audiences de plaidoirie.

→ En outre, le 7 février 2018, deux actionnaires du groupe Arco ont assigné l'État belge devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles. Il est invoqué que l'État belge aurait commis une faute en promettant et en instaurant un système de garantie en faveur des actionnaires de sociétés coopératives (tels que les actionnaires des sociétés du groupe Arco) qui a, par la suite, été considéré comme une aide d'État illicite par la Commission européenne. Ces deux demandeurs ont également assigné Belfius Banque, le 8 février 2018, en intervention dans cette procédure, en invoquant une faute de Belfius Banque dans la vente des actions Arco. Des groupements d'actionnaires Arco se sont organisés, via les réseaux sociaux, afin de convaincre d'autres actionnaires Arco à joindre cette procédure judiciaire. Fin juin 2020, à la connaissance de Belfius, au moins 5.380 actionnaires Arco s'étaient joints à la procédure à la suite de cet appel. L'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure. Aucun calendrier de plaidoiries n'a encore été fixé pour cette affaire.

Aucune provision n'a été constituée pour ces litiges parce que Belfius Banque estime disposer d'arguments valables pour que ces demandes soient déclarées irrecevables et/ou non fondées.

3. Funding loss

Belfius Banque est actuellement confrontée à des procédures judiciaires portant sur les indemnités de funding loss sollicitées par la Banque. Celles-ci sont réclamées aux clients professionnels dans le cadre du remboursement anticipé de crédits professionnels. Ces indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur et conformément aux dispositions contractuelles applicables afin de refléter les pertes financières réellement encourues par la Banque en cas de remboursement anticipé d'un crédit professionnel. Belfius a constitué des provisions pour couvrir l'issue potentiellement défavorable de procédures judiciaires. Ces provisions sont réévaluées de manière continue, en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence belge.

4. Investigations liées aux «Panama Papers»

Les présents paragraphes sont mentionnés dans un souci d'exhaustivité, et l'information ci-après ne fait pas l'objet d'un litige. Le 5 décembre 2017, une perquisition ordonnée par un juge d'instruction de Bruxelles a eu lieu au siège social de Belfius Banque dans le cadre de la Commission parlementaire sur les «Panama Papers» belges. La Banque a été perquisitionnée à titre de témoin et n'est pas accusée de faute. Le champ de l'investigation vise à établir si une quelconque violation d'obligations relatives au blanchiment d'argent a eu lieu et d'investiguer le lien entre Belfius Banque (ou ses prédécesseurs) et, entre autres, Experta et Dexia Banque Internationale Luxembourg (anciennes entités du groupe Dexia).

À ce jour et depuis la perquisition, Belfius Banque n'a pas reçu d'autres informations.

5. Enquête judiciaire sur les activités d'une agence bancaire indépendante

Belfius Banque a été inculpée pour violation de plusieurs règles en rapport avec son rôle présumé dans des activités potentiellement frauduleuses qui auraient été commises par le biais d'un directeur d'une agence indépendante de la Banque Belfius.

Après une première consultation du dossier pénal début janvier 2021, Belfius reste convaincue de disposer d'arguments suffisamment valables pour faire déclarer les poursuites irrecevables et sans objet.

Aucune provision n'a été constituée pour ce dossier.

Déclaration de transparence

Obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé

Conformément à la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé (ci-après la «Directive Transparence») et à la directive 2007/14/CE du 8 mars 2007 portant modalités d'exécution de certaines dispositions de la Directive Transparence, Belfius Banque SA a choisi le Luxembourg comme État membre d'origine.

La Directive Transparence a été transposée en droit luxembourgeois par:

- la loi luxembourgeoise du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé;
- le règlement grand-ducal du 3 juillet 2008 relatif à la désignation officielle de mécanismes pour le stockage centralisé des informations réglementées au sens de la loi du 11 janvier 2008;
- la circulaire CSSF 08/337 de la Commission de surveillance du secteur financier.

La réglementation précitée prévoit un certain nombre d'obligations concernant l'information et la publication de données.

Conformément à l'article 3.(2) de la loi luxembourgeoise relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières, le comité de direction de Belfius Banque déclare dès lors que:

- Belfius Banque a choisi le Luxembourg comme État membre d'origine;
- à sa connaissance, les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation;
- à sa connaissance, le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de l'entreprise, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Le reporting pays par pays

Sur la base de l'article 6*bis* de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, Belfius publie les renseignements suivants sur une base consolidée, en les ventilant par pays où Belfius dispose d'un établissement (succursale ou filiale).

Pays	Activité	31/12/19			
		Chiffre d'affaires[1] (en milliers d'EUR)	ETP moyen[2]	Résultat net avant impôt (en milliers d'EUR)	(Charges) Revenus d'impôt (en milliers d'EUR)
BELGIQUE	**BANQUE ET ASSURANCES**	**2.473.184**	**6.330**	**906.954**	**(246.070)**
ÉTAT MEMBRE		**0**	**0**	**0**	**0**
Luxembourg	Autres services financiers et activités d'assurances	17.338	5	15.849	(4.458)
Irlande	Autres services financiers et activités d'assurances	(1.936)	7	(4.793)	(1.379)
TOTAL		**2.488.587**	**6.342**	**918.010**	**(251.907)**

Pays	Activité	31/12/20			
		Chiffre d'affaires[1] (en milliers d'EUR)	ETP moyen[2]	Résultat net avant impôt (en milliers d'EUR)	(Charges) Revenus d'impôt (en milliers d'EUR)
BELGIQUE	**BANQUE ET ASSURANCES**	**2.576.041**	**6.236**	**642.979**	**(138.585)**
ÉTAT MEMBRE		**0**	**0**	**0**	**0**
Luxembourg	Autres services financiers et activités d'assurances	10.450	6	8.897	(2.365)
Irlande	Autres services financiers et activités d'assurances	27.157	7	27.108	(6.410)
TOTAL		**2.613.649**	**6.249**	**678.984**	**(147.360)**

(1) Basé sur «Revenus» du Compte de résultats consolidé du Rapport annuel.
(2) Nous renvoyons à la note «7.10. Frais de personnel» du Rapport annuel.

Comptes consolidés

États financiers au 31 décembre 2020

I. CHIFFRES CLÉS 195
Bilan consolidé 195
Compte de résultats consolidé 197
État consolidé du résultat global 198
Variation des fonds propres consolidés 200
Tableau des flux de trésorerie consolidés 205
Crise du Covid-19 207

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 208
II. Événements postérieurs à la clôture 208
III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés 208
IV. Analyse par secteur opérationnel 230
V. Notes sur l'actif du bilan consolidé 234
5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie 234
5.2. Caisse et avoirs auprès des banques centrales 234
5.3. Prêts et créances sur établissements de crédit 234
5.4. Prêts et créances 236
5.5. Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres 238
5.6. Dérivés 242
5.7. Investissements dans des sociétés mises en équivalence 247
5.8. Immobilisations corporelles 248
5.9. Immobilisations incorporelles 250
5.10. Écarts d'acquisition 251
5.11. Actifs et dettes fiscaux différés 252
5.12. Autres actifs 254
5.13. Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées 254
5.14. Contrats de location 255

VI. Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé 257
6.1. Caisse et avoirs des banques centrales 257
6.2. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit 258
6.3. Dettes et dépôts 259
6.4. Titres de créance émis et autres passifs financiers 260
6.5. Provisions pour activités d'assurances 262
6.6. Provisions et passifs éventuels 266
6.7. Dettes subordonnées 274
6.8. Autres passifs 276

VII. Notes annexes au compte de résultats consolidé 277
7.1. Intérêts perçus – Intérêts payés 277
7.2. Dividendes 278
7.3. Résultat net des sociétés mises en équivalence 278
7.4. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats 278
7.5. Résultat net sur investissements et dettes 280
7.6. Honoraires et commissions perçus – versés 282
7.7. Résultats des assurances 283
7.8. Autres revenus 285
7.9. Autres charges 286
7.10. Frais de personnel 286
7.11. Frais généraux et administratifs 287
7.12. Amortissements sur actifs immobilisés 287
7.13. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit 287
7.14. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles 289
7.15. Dépréciation d'écarts d'acquisition 290
7.16. (Charges) Revenus d'impôt 290

AUTRES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 292
VIII. Annexes sur les éléments hors bilan 292
8.1. Opérations en délai d'usance (regular way trade) 292
8.2. Garanties 292
8.3. Engagements de crédit 292
8.4. Autres engagements d'activité de financement 292
8.5. Engagements - passifs éventuels 293
8.6. Prêts et emprunts d'obligations (dans le cadre de «Bond Lending and Bond Borrowing Transactions») 293

IX. Annexes sur l'exposition au risque 294
9.1. Juste valeur 294
9.2. Exposition aux risques de crédit 303
9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et sur le collatéral reçu 316
9.4. Risque de taux d'intérêt: répartition par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt 321
9.5. Risques de marché et gestion de bilan (ALM) 325
9.6. Risque de liquidité 329
9.7. Risque de change et taux de change 333
9.8. Risque d'assurances 334

X. Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius 337
10.1. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation 337
10.2. Acquisitions et cessions d'entreprises consolidées 338
10.3. Liste des filiales, des entreprises mises en équivalence, des entreprises associées et des entreprises dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 20% au moins du capital souscrit 340
10.4. Intérêts dans des entités structurées non consolidées 346

XI. Transactions avec des parties liées 347
XII. Titrisation 349

RAPPORT DU COMMISSAIRE 350

Bilan consolidé

Actif (En milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Caisse et avoirs auprès des banques centrales	5.2.	6.715.928	25.433.799
II.	Prêts et créances sur établissements de crédit	5.3.	16.207.838	11.911.665
	A Évalués au coût amorti		16.207.838	11.911.665
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	0
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
III.	Prêts et créances	5.4.	94.944.479	98.108.050
	A Évalués au coût amorti		93.391.477	96.811.908
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	0
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1.553.002	1.296.142
IV.	Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	5.5.	29.489.565	28.848.865
	A Évalués au coût amorti		22.476.427	22.039.067
	B Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		5.257.278	5.170.430
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1.755.860	1.639.368
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.671.372	3.813.059
VI.	Dérivés	5.6.	13.304.709	12.188.113
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6.	4.881.797	4.631.922
VIII.	Investissements dans des sociétés mises en équivalence	5.7.	64.124	98.880
IX.	Immobilisations corporelles	5.8.	1.215.355	1.189.898
X.	Immobilisations incorporelles	5.9.	206.384	195.833
XI.	Écarts d'acquisition	5.10.	103.966	103.966
XII.	Actifs fiscaux	5.11.	338.443	403.390
	A Actifs fiscaux courants		53.723	33.622
	B Actifs fiscaux différés		284.720	369.769
XIII.	Provisions techniques relatives aux activités d'assurance - part des réassureurs	6.5.	108.074	107.075
XIV.	Autres actifs	5.12.	1.163.606	931.216
XV.	Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	5.13.	23.826	25.700
TOTAL DE L'ACTIF			**172.439.465**	**187.991.433**

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dettes

(En milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Caisse et avoirs des banques centrales	6.1	4.016.777	14.173.519
II.	Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	6.2	5.819.363	5.008.193
	A Évalués au coût amorti		5.819.363	5.008.193
	B Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
III.	Dettes et dépôts	6.3	85.449.910	95.337.975
	A Évalués au coût amorti		85.397.137	95.286.940
	B Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		52.773	51.036
IV.	Titres de créance émis et autres passifs financiers	6.4	27.654.505	24.402.198
	A Évalués au coût amorti		19.341.686	16.068.804
	B Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		8.312.819	8.333.394
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.671.372	3.813.059
VI.	Dérivés	5.6	18.630.116	18.310.156
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6	262.708	373.447
VIII.	Provisions pour activités d'assurance	6.5	13.180.229	12.659.377
IX.	Provisions et passifs éventuels	6.6	517.345	624.107
X.	Dettes subordonnées	6.7	1.157.266	1.150.681
	A Évaluées au coût amorti		1.157.266	1.150.681
	B Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
XI.	Dettes fiscales	5.11.	136.648	84.660
	A Dettes fiscales courantes		81.540	68.470
	B Dettes fiscales différées		55.108	16.190
XII.	Autres passifs	6.8.	1.437.224	1.320.664
XIII.	Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées		0	0
TOTAL DES DETTES			161.933.465	177.258.036

Fonds propres

(En milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
XIV.	Capital souscrit		3.458.066	3.458.066
XV.	Primes d'émission et d'apport		209.232	209.232
XVI.	Actions propres		0	0
XVII.	Réserves et résultat reporté[1]		5.013.573	5.616.576
XVIII.	Résultat net de la période		667.496	531.615
FONDS PROPRES DE BASE			9.348.367	9.815.490
XIX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		336.856	213.853
XX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		262.716	121.161
XXI.	Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global		0	0
XXII.	Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie		(81.709)	(68.761)
XXIII.	Réévaluation des plans de pension		84.319	69.161
XXIV.	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance	6.5.	33.212	57.552
XXV.	Autres réserves		212	208
GAINS OU PERTES NON COMPTABILISÉS DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS			635.605	393.173
FONDS PROPRES DU GROUPE			9.983.972	10.208.663
XXVI.	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1		497.083	497.083
XXVII.	Participations ne donnant pas le contrôle		24.945	27.651
FONDS PROPRES TOTAUX			10.506.000	10.733.397
TOTAL DU PASSIF			172.439.465	187.991.433

(1) Les réserves comprennent, entre autres, les réserves statutaires et les réserves disponibles.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidé

(En milliers d'EUR)		Notes	31/12/19	31/12/20
I.	Produits d'intérêts	7.1.	3.441.636	3.352.799
II.	Charges d'intérêts	7.1.	(1.541.463)	(1.361.293)
III.	Dividendes	7.2.	70.279	50.265
IV.	Résultat net des sociétés mises en équivalence	7.3.	4.918	4.848
V.	Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	7.4.	96.148	24.086
VI.	Résultat net sur investissements et dettes	7.5.	53.190	54.517
VII.	Honoraires et commissions perçus	7.6.	756.445	810.261
VIII.	Honoraires et commissions versés	7.6.	(176.873)	(169.319)
IX.	Résultat technique des activités d'assurance	7.7.	(19.975)	67.851
	A Primes brutes gagnées		1.463.046	1.475.214
	B Autres revenus et charges techniques		(1.483.021)	(1.407.363)
X.	Autres revenus	7.8.	216.569	217.989
XI.	Autres charges	7.9.	(412.287)	(438.356)
REVENUS			**2.488.587**	**2.613.649**
XII.	Frais de personnel	7.10.	(636.777)	(630.182)
XIII.	Frais généraux et administratifs	7.11.	(488.519)	(471.136)
XIV.	Frais de réseau		(212.174)	(211.417)
XV.	Amortissements sur actifs immobilisés	7.12.	(114.909)	(152.184)
CHARGES			**(1.452.379)**	**(1.464.919)**
RÉSULTAT BRUT			**1.036.208**	**1.148.730**
XVI.	Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	7.13.	(111.438)	(453.133)
XVII.	Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7.14.	(6.761)	(16.614)
XVIII.	Dépréciations d'écarts d'acquisition	7.15.	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT			**918.010**	**678.984**
XIX.	(Charges) revenus d'impôt courants	7.16.	(210.116)	(228.428)
XX.	(Charges) revenus d'impôt différés	7.16.	(41.791)	81.069
TOTAL DES (CHARGES) REVENUS D'IMPÔT			**(251.907)**	**(147.360)**
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			**666.103**	**531.624**
XXI.	Activités abandonnées, nettes d'impôt	0	0	
RÉSULTAT NET			**666.103**	**531.624**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			(1.393)	9
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère			667.496	531.615

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt
RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	**918.010**	**(251.907)**	**666.103**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	214.095	(21.645)	192.450
Réévaluation des plans de pension	56.285	(14.136)	42.149
Autres mouvements	0	0	0
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	**270.380**	**(35.781)**	**234.599**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	136.055	(17.762)	118.293
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	(125.429)	30.041	(95.388)
Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance	(10.918)	2.280	(8.638)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	**(291)**	**14.559**	**14.267**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**270.088**	**(21.222)**	**248.866**
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL[1]	**1.188.098**	**(273.129)**	**914.969**
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	1.184.650	(273.080)	911.571
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3.448	(49)	3.398

(1) Le résultat global total contient EUR -4,5 millions (dont aucune part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle) de transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il convient de noter que l'impact des impôts s'élève à EUR 0, ce qui donne un total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits de EUR 239,1 millions, des autres éléments du résultat global de EUR 253,4 millions et un résultat total global de EUR 919,5 millions excluant cet effet car il concerne une entrée directe dans les bénéfices non distribués. Dans le tableau ci-dessus, les montants indiqués reflètent le mouvement des autres éléments du résultat global de l'exercice au bilan, y compris l'effet du transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres au cours de l'exercice.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(En milliers d'EUR)	31/12/20 Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt
RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	**678.984**	**(147.360)**	**531.624**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	(144.472)	6.933	(137.539)
Réévaluation des plans de pension[2]	(20.211)	5.053	(15.158)
Autres mouvements	(5)	0	(5)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	**(164.687)**	**11.986**	**(152.701)**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS			
Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[3]	(161.259)	38.212	(123.047)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie[4]	18.945	(5.997)	12.948
Éléments de participation discrétionnaire des contrats d›assurance [5]	25.722	(1.382)	24.340
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	**(116.591)**	**30.832**	**(85.759)**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**(281.279)**	**42.818**	**(238.461)**
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL[6]	**397.705**	**(104.542)**	**293.164**
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	393.851	(104.668)	289.183
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle[7]	3.855	126	3.981

(1) La juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 142 millions, soit 53,9%, pour atteindre EUR 121 millions (31 décembre 2019: EUR 263 millions), en raison de la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie Covid-19 et du transfert en application de la comptabilité reflet de EUR 66 millions (après impôts), partiellement compensés par certaines cessions avec des pertes réalisées.
(2) La réévaluation des régimes prestations définies diminue de EUR 15 millions, ou 18%, pour atteindre EUR 69 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 84 millions au 31 décembre 2019. Ceci est majoritairement dû à la diminution du taux d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime.
La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 15 millions, pour atteindre EUR 69 millions (31 décembre 2019: EUR 84 millions), principalement en raison de l'effet d'une baisse de la courbe d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime.
(3) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 123 millions, soit 36,5%, pour atteindre EUR 214 millions (31 décembre 2019: EUR 337 millions) et s'explique par l'augmentation des spreads de crédit et des plus-values réalisées résultant des cessions par Belfius Insurance ainsi que par la comptabilisation en application de la comptabilité reflet de EUR 170 millions (après impôts), partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.
(4) Les gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie augmentent de EUR 13 millions pour atteindre EUR -69 millions (31 décembre 2019: EUR -82 millions), principalement en raison des variations des spreads de base sur les positions en produits dérivés en GBP et en USD.
(5) Les éléments de participation discrétionnaire aux bénéfices des contrats d'assurance augmentent de EUR 24 millions, soit 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la future participation aux bénéfices s'élève à EUR 156 millions. Un montant de EUR 84 millions a été comptabilisé au compte de résultats, contre EUR 103 millions à la fin de 2019. Les EUR 58 millions restants (après impôts) sont comptabilisés dans les fonds propres.
(6) Le résultat global total contient EUR 51,8 millions (dont EUR 0,1 million attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle) de transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il convient de noter que l'impact des impôts s'élève à 0 EUR, ce qui donne un total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits de EUR -204,5 millions, des autres éléments du résultat global de EUR -290,3 millions et un résultat total global de EUR 241,3 millions excluant cet effet car il concerne une entrée directe dans les bénéfices non distribués. Dans le tableau ci-dessus, les montants indiqués reflètent le mouvement des autres éléments du résultat global de l'exercice au bilan, y compris l'effet du transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres au cours de l'exercice.
(7) Les participations ne donnant pas le contrôle sont principalement liées à la participation minoritaire dans Capline, Jaimy et Jane.

Les gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats ont diminué de EUR 242 millions, soit 38,1%, pour atteindre EUR 393 millions (31 décembre 2019: EUR 636 millions). La contribution du groupe bancaire Belfius s'est élevée à EUR 47 millions (diminution de EUR 15 millions par rapport à 2019) et celle de Belfius Insurance à EUR 346 millions (diminution de EUR 227 millions par rapport à 2019).

Le résultat net avant impôt diminue de EUR 239,0 millions, ou 26,0%, pour atteindre EUR 679 millions (31 décembre 2019: EUR 918 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 400 millions (31 décembre 2019: EUR 642 millions) et celle du groupe assureur à EUR 279 millions (31 décembre 2019: EUR 276 millions).

Le résultat de 2020 a été fortement affecté par l'épidémie du Covid-19. Les dépréciations d'instruments financiers et les provisions pour engagements de crédit comptabilisées dans le compte de résultats ont augmenté de EUR 342 millions en raison des nouveaux paramètres de la situation macroéconomique à la baisse ainsi que de certains management overlays pour des poches de risques spécifiques.

Malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, la marge d'intérêts nette augmente, principalement en raison de la hausse des volumes de prêts combinée à une discipline stricte en matière de prix. Les résultats en assurance se sont améliorés grâce au résultat technique des activités d'assurance vie, soutenu par de solides résultats ALM et une diminution de la fréquence des sinistres. Les revenus de commissions ont évolué positivement, principalement dans la gestion d'actifs et en assurance, démontrant ainsi, dans ce contexte difficile, la résistance de son modèle de bancassurance.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des fonds propres consolidés

1. 2019

(En milliers d'EUR)	2018	Mouvements de la période	2019
Fonds propres de base	9.054.891	293.475	9.348.367
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	391.530	244.075	635.605
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497.083	0	497.083
Participations ne donnant pas le contrôle	16.118	8.826	24.945
FONDS PROPRES TOTAUX	**9.959.623**	**546.377**	**10.506.000**

Les évolutions des différentes catégories de fonds propres sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

Fonds propres de base (En milliers d'EUR)	Capital souscrit	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat reporté	Résultat net de la période	Fonds propres de base
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**3.458.066**	**209.232**	**4.738.565**	**649.028**	**9.054.891**
Mouvements de la période					
Transferts aux réserves	0	0	649.028	(649.028)	0
Dividendes [1]	0	0	(263.000)	0	(263.000)
Dividendes instruments de fonds propres additionnel Tier-1	0	0	(12.764)	0	(12.764)
Dividende intérimaire[1]	0	0	(100.000)	0	(100.000)
Variation du périmètre de consolidation	0	0	16	0	16
Autres mouvements[2]	0	0	(2.809)	0	(2.809)
Résultat net de la période	0	0	0	667.496	667.496
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	0	4.537	0	4.537
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**3.458.066**	**209.232**	**5.013.573**	**667.496**	**9.348.367**

(1) Belfius a payé en avril 2019 un dividende de EUR 263 millions sur le résultat de 2018. En août 2019, Belfius a payé un acompte sur dividende de EUR 100 millions sur le résultat de 2019.
(2) «Autres mouvements» concernent la première application de la norme IFRS 16. Nous renvoyons à la note «III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés».

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits part du groupe
(En milliers d'EUR)	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance [1]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Réévaluation des plans de pension	
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**218.588**	**13.679**	**41.850**	**212**	**75.031**	**42.170**	**391.530**
Mouvements de la période							
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes[3]	184.015	0	(8.638)	0	0	0	175.377
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes	(37)	0	0	0	0	0	(37)
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[4]	(58.376)	0	0	0	0	0	(58.376)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	189.759	0	189.759
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture[5]	0	(95.409)	0	0	0	0	(95.409)
Variation de la réserve relative à la couverture des flux de trésorerie à la suite de transferts au compte de résultats	0	21	0	0	0	0	21
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances [6]	(7.335)	0	0	0	2.916	0	(4.419)
Réévaluation des plans de pension[7]	0	0	0	0	0	42.149	42.149
Transfert en résultat reporté à la suite de ventes d' instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	(4.537)	0	(4.537)
Transferts	0	0	0	0	(453)	0	(453)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**336.856**	**(81.709)**	**33.212**	**212**	**262.716**	**84.319**	**635.605**

(1) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel mais conditionnel de recevoir des prestations complémentaires en plus des prestations garanties sur des contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance est passé à EUR 33 millions au 31 décembre 2019 en raison de la diminution des volumes qui, conformément au plan de participation aux bénéfices, pourraient donner lieu à un droit de participation discrétionnaire dans le futur.

(2) La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 190 millions, principalement en raison de l'évolution du marché.

(3) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 184 millions. Cette évolution résulte d'une diminution des spreads de crédit et des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.

(4) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 58 millions, principalement en raison de ventes au sein de Belfius Insurance.

(5) Les gains (pertes) sur la couverture de flux de trésorerie diminuent de EUR 95 millions, majoritairement en raison de l'évolution du risque de base sur les positions de produits dérivés en GBP et en USD.

(6) Ces transferts concernent des montants après impôts à la suite de l'application de la comptabilité reflet (shadow accounting), par laquelle une partie des gains latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est utilisée comme valeur de couverture pour les paiements des obligations de contrats d'assurance et est donc transférée vers les provisions techniques pour les contrats d'assurance.

(7) La réévaluation des régimes à prestations définies augmente de EUR 42 millions par rapport à la fin de l'année 2018, principalement en raison du rendement positif des actifs du régime et de la réévaluation du régime à prestations définies pour lequel Belfius est à nouveau informée de la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents du fonds distinct et de la modification des paramètres des régimes. Ces augmentations sont partiellement compensées par une courbe d'actualisation plus basse par rapport à la fin 2018.

Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (En milliers d'EUR)	
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**497.083**
Mouvements de la période	
Émission d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	0
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**497.083**

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Participations ne donnant pas le contrôle (En milliers d'EUR)	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Participations ne donnant pas le contrôle
AU 31 DÉCEMBRE 2018	**14.326**	**1.792**	**16.118**
Mouvements de la période			
Dividendes	(483)	0	(483)
Résultat net de la période	(1.393)	0	(1.393)
Variation par les réserves de la juste valeur	0	4.791	4.791
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes	0	(1)	(1)
Variation du périmètre de consolidation	10	0	10
Autres mouvements[1]	5.901	0	5.901
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**18.361**	**6.583**	**24.945**

(1) «Autres mouvements» concernent des augmentations de capital réalisées par des tiers dans les sociétés Jaimy (EUR 2,5 millons) et Jane (EUR 3,4 millons). Nous renvoyons à la note 10.1.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont principalement liées à la participation minoritaire dans Capline, Jaimy et Jane.

2. 2020

(En milliers d'EUR)	2019	Mouvements de la période	2020
Fonds propres de base	9.348.367	467.123	9.815.490
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	635.605	(242.432)	393.173
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497.083	0	497.083
Participations ne donnant pas le contrôle	24.945	2.707	27.651
FONDS PROPRES TOTAUX	**10.506.000**	**227.397**	**10.733.397**

Les évolutions des différentes catégories de fonds propres sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

Fonds propres de base (En milliers d'EUR)	Capital souscrit	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat reporté	Résultat net de la période	Fonds propres de base
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**3.458.066**	**209.232**	**5.013.573**	**667.496**	**9.348.367**
Mouvements de la période					
Transferts aux réserves	0	0	667.496	(667.496)	0
Dividendes [1]	0	0	0	0	0
Dividendes instruments de fonds propres additionnel Tier-1	0	0	(13.594)	0	(13.594)
Variation du périmètre de consolidation[2]	0	0	864	0	864
Autres mouvements	0	0	5	0	5
Résultat net de la période	0	0	0	531.615	531.615
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	0	(51.767)	0	(51.767)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	**3.458.066**	**209.232**	**5.616.576**	**531.615**	**9.815.490**

(1) Il est à noter qu'à la suite de la pandémie de Covid-19, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de dividende sur le résultat de 2019 (en plus de l'acompte sur dividende de EUR 100 millions déjà versé en août 2019), conformément à la recommandation de la BCE.
(2) Les changements du périmètre de consolidation concernent les changements de notre participation dans Jane (EUR 0,2 million), Jaimy (EUR 0,5 million) et M80 (EUR 0,2 million).

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits part du groupe
(En milliers d'EUR)	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d›assurance[1]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Réévaluation des plans de pension	
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**336.856**	**(81.709)**	**33.212**	**212**	**262.716**	**84.319**	**635.605**
Mouvements de la période							
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes[3]	81.939	0	24.340	0	0	0	106.279
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes[4]	568	0	0	0	0	0	568
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[5]	(17.318)	0	0	0	0	0	(17.318)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	(113.793)	0	(113.793)
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture[4]	0	13.019	0	0	0	0	13.019
Variation de la réserve relative à la couverture des flux de trésorerie à la suite de transferts au compte de résultats	0	(71)	0	0	0	0	(71)
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances[6]	(188.192)	0	0	0	(79.529)	0	(267.721)
Réévaluation des plans de pension[7]	0	0	0	0	0	(15.158)	(15.158)
Transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	51.767	0	51.767
Transferts	0	0	0	(5)	0	0	(5)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	**213.853**	**(68.761)**	**57.552**	**208**	**121.161**	**69.161**	**393.173**

(1) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel mais conditionnel de recevoir des prestations complémentaires en plus des prestations garanties sur des contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance augmente de EUR 24 millions, soit 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la participation future aux bénéfices s'élève à EUR 156 millions. Un montant de EUR 84 millions a été enregistré au compte de résultats, contre EUR 103 millions à la fin de l'année 2019. Les EUR 58 millions restants (après impôts) sont comptabilisés par le biais des fonds propres.

(2) La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 142 millions, soit 53,9%, pour atteindre EUR 121 millions (31 décembre 2019: EUR 263 millions), en raison de la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie de Covid-19, partiellement compensée par certaines cessions avec des pertes réalisées. Les transferts vers les bénéfices non distribués en raison des pertes réalisées sur les instruments de fonds propres irrévocablement mesurées par les autres éléments du résultat global s'élèvent à EUR 52 millions.

(3) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global augmente de EUR 82 millions en raison de la hausse des écarts de crédit, partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière.

(4) Les gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie augmentent de EUR 13 millions pour atteindre EUR -69 millions (31 décembre 2019: EUR -82 millions), principalement en raison des variations des spreads de base sur les positions en dérivés en GBP et en USD.

(5) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 17 millions à la suite des cessions réalisées par Belfius Insurance.

(6) Ces transferts concernent des montants après impôts à la suite de l'application de la comptabilité reflet («Shadow accounting») (EUR 37 millions) et de la comptabilisation d'un ajustement «Shadow loss» (EUR 236 millions), selon lequel une partie des plus-values latentes non comptabilisées sur des actifs financiers non évalués à la juste valeur (par exemple, des obligations détenues afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels, des prêts, etc.) et des plus-values latentes comptabilisées sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont utilisées comme valeur de couverture pour les paiements des obligations relatives aux contrats d'assurance et, le cas échéant, une partie de ces dernières est transférée aux provisions techniques pour contrats d'assurance, par le biais de la comptabilité reflet. Plus précisément, Belfius compare la différence entre une best estimate de ses provisions techniques et les provisions techniques initialement comptabilisées, augmentées des plus-values latentes comptabilisées sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des plus-values latentes non comptabilisées sur ses actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Si les gains non réalisés sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur sont insuffisants pour compenser l'écart entre la best estimate et les provisions techniques initialement comptabilisées, un reclassement est effectué des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global vers la réserve technique. Si les plus-values latentes comptabilisées dans les OCI sont insuffisantes, le solde est provisionné dans le compte de résultats.

En 2020, à la suite du contexte de taux d'intérêt bas, l'écart entre la best estimate et les provisions techniques comptabilisées a augmenté plus que les plus-values latentes non comptabilisées sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur en raison de certains impacts négatifs sur ces justes valeurs provenant (i) d'un risque de crédit accru, (ii) d'affinements supplémentaires de certains modèles de juste valeur et (iii) de l'écart de durée entre les actifs et les passifs de couverture (bien qu'inférieur à 1 an). Belfius a comptabilisé EUR -188 millions de «shadow accounting» sur le portefeuille d'obligations vie (OCI) et EUR -79,5 millions sur le portefeuille de fonds propres vie (OCI) sur la base d'une allocation proportionnelle en fonction de la réserve OCI totale des actifs sous-jacents.

(7) La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 15 millions, soit 18,0%, pour atteindre EUR 69 millions (31 décembre 2019: EUR 84 millions), principalement en raison de l'effet d'une baisse du taux d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (En milliers d'EUR)	
AU 31 DÉCEMBRE 2019	497.083
Mouvements de la période	
Émission d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	0
AU 31 DÉCEMBRE 2020	497.083

Participations ne donnant pas le contrôle (En milliers d'EUR)	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	Participations ne donnant pas le contrôle
AU 31 DÉCEMBRE 2019	18.361	6.583	24.945
Mouvements de la période			
Dividendes	(501)	0	(501)
Résultat net de la période	9	0	9
Variation par les réserves de la juste valeur	0	3.908	3.908
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes	0	62	62
Variation du périmètre de consolidation(1)	(1.383)	0	(1.383)
Autres mouvements(2)	610	2	612
AU 31 DÉCEMBRE 2020	17.096	10.555	27.651

(1) Les changements du périmètre de consolidation concernent les changements de notre participation dans Jane (EUR 0,6 million) et Jaimy (EUR 0,8 million).
(2) Les autres mouvements concernent principalement le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans Capline, Jaimy et Jane.

Fonds propres	31/12/19	31/12/20
PAR CATÉGORIE D'ACTIONS		
Nombre d'actions autorisées non émises	0	0
Nombre d'actions émises et libérées	359.412.616	359.412.616
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Bénéfice par action (EUR)		
Ordinaire	1,86	1,48
Dilué	1,86	1,48
VALEUR NOMINALE D'ACTIONS	pas de valeur nominale	pas de valeur nominale
En circulation au 1er janvier	359.412.616	359.412.616
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	359.412.616	359.412.616
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions propres	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre d'options sur actions et de contrats de vente	0	0

Pour l'explication de l'évolution des fonds propres réglementaires et de la solvabilité de la société, nous renvoyons au chapitre «Gestion du capital» du rapport de gestion.

Paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas de plans d'options ayant comme sous-jacent des actions Belfius.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Belfius utilise la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie. La présentation de ce tableau commence par le résultat net, avec des ajouts ou des déductions ultérieurs à ce montant pour les revenus et charges sans effet de trésorerie, donnant lieu à un résultat net généré par les activités opérationnelles.

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	667.496	531.615
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.393)	9
AJUSTEMENTS POUR DES ÉLÉMENTS NON TRÉSORERIE	**44.985**	**486.768**
Amortissements, dépréciations et autres corrections de valeurs	142.254	193.164
Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs[1]	20.905	299.486
(Gains) ou pertes nets sur investissements	(2.879)	(42.052)
(Gains) ou pertes nets sur immobilisations corporelles et incorporelles	(2.879)	(41.619)
(Gains) ou pertes nets sur actions consolidées et sociétés mises en équivalence	0	(433)
Augmentation/(diminution) de provisions (principalement activité d'assurance)[1]	(29.180)	89.243
Pertes et profits non réalisés[2]	(125.403)	30.679
Pertes et profits non réalisés des couvertures de flux de trésorerie et de la discontinuité des couvertures de flux de trésorerie	2	(60)
Revenus des sociétés mises en équivalence	(4.918)	(4.848)
Dividendes des sociétés mises en équivalence	2.412	2.225
Impôts différés	41.791	(81.069)
Impôts différés revenus	(47.840)	(147.077)
Impôts différés charges	89.631	66.008
VARIATION DES ACTIFS OPÉRATIONNELS	**(4.929.617)**	**(1.836.229)**
Prêts et créances sur établissements de crédit	(553.684)	(284.209)
Prêts et créances	(3.829.130)	(3.483.807)
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	(425.311)	1.370.358
Actifs spécifiques aux activités d'assurance	20.365	(10.031)
Impôts à recevoir	10.889	18.804
Produits à recevoir des actifs financiers	53.890	305.226
Autres actifs	(205.656)	247.812
Actifs non courants destinés à la vente	(981)	(382)
VARIATION DES DETTES OPÉRATIONNELLES	**5.721.009**	**14.748.543**
Avoirs envers des banques centrales[3]	30.839	10.219.162
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	(46.888)	(810.449)
Dettes et dépôts	5.775.277	9.864.322
Titres de créance émis et autres passifs financiers	908.672	(3.125.824)
Provisions techniques résultant d'activités d'assurance	(743.407)	(832.825)
Provisions et autres obligations	0	(66)
Impôts à payer	32.372	(13.890)
Charges à payer des passifs financiers	(165.540)	(462.160)
Autres passifs spécifiques aux activités d'assurance	(5.007)	2.496
Autres passifs	(65.309)	(92.223)
AUTRES FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES[4]	**(275.323)**	**(668.298)**
DÉRIVÉS	**231.171**	**990.277**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**1.458.328**	**14.252.685**

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour le 31 décembre 2019; à la suite de l'affinement de la présentation entre les lignes «Dépréciation sur obligations, actions, prêts et autres actifs» et «Augmentation/(diminution) des provisions (principalement activité d'assurance)», l'ajustement total des éléments non monétaires n'a pas changé.
(2) Cette ligne reflète les ajustements de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
(3) Belfius a puisé dans TLTRO III en 2020 pour EUR 11,5 milliards.
(4) Les autres flux d'exploitation comprennent des ajustements pour les éléments hors trésorerie et consistent principalement en des ajustements de juste valeur.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(263.828)	(153.534)
Ventes d'immobilisations	27.673	76.252
Acquisition d'actions non consolidées	(150.767)	(307.623)
Vente d'actions non consolidées[1]	256.561	327.846
Acquisition de filiales et d'unités d'exploitation[2]	(4.127)	(25.546)
Vente de filiales et d'unités d'exploitation	0	433
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**(134.489)**	**(82.172)**
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de nouvelles actions[3]	5.930	0
Émission de dettes subordonnées[4]	168.905	0
Remboursement de dettes subordonnées[4]	(234.905)	0
Dividendes payés[5]	(376.246)	(14.095)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(436.317)**	**(14.095)**
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	**887.522**	**14.156.418**
dont flux de trésorerie pour les contrats de location	(6.085)	(6.066)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**10.838.068**	**11.725.894**
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	1.458.328	14.252.685
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(134.489)	(82.172)
Flux de trésorerie des activités de financement	(436.317)	(14.095)
Effet de la variation des taux de change sur les équivalents de trésorerie	304	(413)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**11.725.894**	**25.881.900**
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Impôt payé (inclus dans flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités opérationnelles)	(159.910)	(221.405)
Dividendes reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	72.681	52.490
Intérêts reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	3.497.361	3.674.971
Intérêts payés (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	(1.712.042)	(1.821.496)

(1) Belfius Insurance a vendu certaines positions en actions à des fins de gestion du risque et de gestion du bilan.
(2) Belfius Insurance a acquis le contrôle total (100%) des participations suivantes: Immo Trèfles au 4e trimestre 2019, Immo St-Michel au 1er trimestre 2020 et Philadelphus au 3e trimestre 2020
(3) En 2019, de nouvelles actions ont été émises à des tiers dans les sociétés Jaimy (EUR 2,5 millions) et Jane (EUR 3,4 millions). Voir la note 10.1. pour plus d'informations.
(4) Des dettes subordonnées d'un montant de EUR 66 millions sont arrivées à échéance en 2019 et ont été remboursées. En prévision des nouvelles exigences réglementaires (CRR2), Belfius a remplacé deux dettes émises par la Belfius Financing Company par des émissions de Belfius Banque, la dette ayant été remboursée et réémise pour un montant de EUR 165 millions.
(5) Cette ligne comprend le dividende versé aux actionnaires en 2019 (EUR 363 millions) ainsi que les intérêts payés sur l'Additional Tier 1 en 2019 (EUR 13 millions) et en 2020 (EUR 14 millions), qui sont considérés comme un dividende en vertu des normes IFRS. Il est à noter qu'à la suite de la pandémie de Covid-19, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de dividende sur le résultat de 2019 (au-delà de l'acompte sur dividende de EUR 100 millions déjà versé en août 2019), conformément à la recommandation de la BCE, de sorte qu'aucun dividende n'a été versé aux actionnaires en 2020.

L'augmentation des ajustements pour les éléments hors trésorerie à EUR 487 millions est principalement due à l'augmentation des dépréciations sur les prêts et aux ajustements négatifs de la juste valeur, tous deux résultant de l'impact de la crise Covid-19 sur l'environnement économique. Les actifs et passifs d'exploitation ont augmenté de EUR 12,9 milliards, car Belfius a puisé dans TLTRO III en 2020, qui a été partiellement déposé à la Banque nationale de Belgique.

Nous renvoyons au chapitre «Liquidité» du rapport de gestion pour une description détaillée de la position de liquidité. Nous renvoyons à la note 5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les notes de la page 207 à 349 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Crise du Covid-19

Dès les premiers mois de 2020, la pandémie de Covid-19 a mis la planète sens dessus dessous à bien des égards: au-delà des répercussions sanitaires dramatiques, l'aspect socio-économique n'a pas été épargné.

La Belgique a elle aussi été durement frappée par le Covid-19. Le 17 mars, le gouvernement a annoncé un confinement national: il a demandé à ses citoyens de rester chez eux, et aux entreprises de pratiquer le télétravail autant que possible. Ce confinement a duré jusqu'au 4 mai. Afin de lutter contre la flambée d'infections liées au Covid-19 qui sévissait dans tout le pays, les autorités ont décrété fin octobre un deuxième confinement prenant effet début novembre. Depuis lors, les autorités adaptent régulièrement les mesures et restrictions en fonction de l'évolution de la situation.

Belfius a pris très tôt des mesures pour faire face à la situation sanitaire en commençant par désigner une gouvernance de crise et organiser des réunions quotidiennes et hebdomadaires du conseil de gestion de crise dès février 2020, afin de passer en revue tous les aspects clés du fonctionnement général de Belfius, notamment:

- les risques opérationnels, en particulier pour garantir la santé de notre personnel et la continuité de nos activités et de nos services à la clientèle;
- et les risques financiers, en ce compris les incidences sur les marchés financiers, sur la liquidité et la solvabilité, sur les risques de crédit et le compte de résultats.

En ce qui concerne les aspects opérationnels, Belfius était parfaitement préparée pour faire face aux confinements successifs et aux mesures de télétravail qui en ont découlé, y compris sur le plan informatique. Le réseau d'agences est resté ouvert. Les interactions directes ont néanmoins été soumises à des conditions strictes. Comme prévu, les appels entrants (soit vers les agences, soit vers notre call center Belfius Connect) ont considérablement augmenté durant les confinements. En outre, les clients se sont également tournés vers les canaux digitaux pour leurs interactions bancaires. À titre d'exemple, le nombre de transactions d'investissement signées de manière digitale a plus que doublé durant la crise liée au Covid-19, comparativement aux niveaux antérieurs.

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qui en résultent ont également des répercussions considérables sur la situation financière des entreprises et des particuliers dans tout le pays. Soucieux d'atténuer ces impacts, le gouvernement fédéral belge a rapidement déployé un groupe de travail économique, chargé de réduire les conséquences économiques de la pandémie de coronavirus. Ce dernier a instauré deux programmes différents conçus pour venir en aide aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises touchés par la crise du coronavirus: un système de report de paiement pour différents types de crédit et deux plans de garantie pour certains nouveaux crédits.

Le report des paiements pour les crédits hypothécaires et les sociétés non financières a été mis en place en avril 2020 et devait initialement durer jusqu'au 31 octobre 2020. Dans un deuxième temps, le gouvernement a décidé de prolonger les mesures de relance jusque fin 2020. En raison du reconfinement partiel ordonné fin octobre, une seconde charte visant à prolonger le régime de report de paiement au 31 mars 2021 a été adoptée pour les ménages ainsi que pour les entreprises non financières et les travailleurs indépendants.

Depuis le début de la crise sanitaire, Belfius a pleinement honoré son engagement sociétal en mettant à disposition les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux particuliers, aux entreprises et aux PME rencontrant des difficultés temporaires, et ce au travers d'une contribution générale largement supérieure aux chiffres suggérés par sa part de marché. En 2020:

- 23.879 prêts aux entreprises, d'un montant de EUR 4,7 milliards, ont fait l'objet d'un report de paiement, y compris des reconductions de crédits roll-over, aux clients Corporate et Business;
- 13.840 contrats de leasing de clients Corporate et Business ont également bénéficié d'un report de paiement, pour un montant de EUR 870 millions;
- 424 demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 400 millions de crédits au secteur public (principalement le secteur social);
- 19.464 de demandes de report de paiement ont été accordées pour un montant de EUR 2 milliards de crédits hypothécaires dans le cadre du plan général de relance Covid-19, en plus d'un report de paiement contractuel accordé à 8.863 dossiers représentant près de EUR 1 milliard;
- Enfin, EUR 509 millions de nouveaux crédits ont été accordés en vertu du régime de garantie de l'État belge aux clients Corporate, Business et aux secteurs public et social.

Début 2021, sur les EUR 4,7 milliards de prêts aux clients Corporate et Business et sur les EUR 3 milliards de prêts hypothécaires auxquels un moratoire a été accordé en 2020, EUR 1,1 milliard et EUR 0,1 milliard respectivement faisaient encore l'objet d'un plan de report de paiement. 99% des clients Corporate, Business et des clients retail avec un crédit hypothécaire ayant bénéficié d'un moratoire en 2020 ont recommencé à rembourser les montants précédemment reportés.

Du côté des assurances, Belfius Insurance a également apporté son soutien à ses clients, en leur accordant des reports de paiement des primes (en particulier pour les polices d'assurance liées à des crédits hypothécaires) ainsi que des extensions de couverture (entre autres pour les bénévoles d'établissements de soins de santé et pour les activités de livraison/take-away).

Comme expliqué de manière détaillée dans la suite du présent rapport, Belfius n'a évidemment pas échappé au déclin abrupt de l'activité économique, à la volatilité des marchés financiers, à l'élargissement des spreads de crédit et à l'augmentation du coût du risque. Ses résultats en 2020 ont été durement impactés, notamment par les éléments suivants intrinsèquement liés au Covid-19[(1)]:

- un coût de crédit de EUR 453 millions a été comptabilisé d'après l'analyse des pertes de crédit escomptées sur la base de l'IFRS 9, principalement par le biais des charges afférentes de provisions pour pertes sur crédits («coût du risque»). Le coût du risque résulte principalement d'un provisionnement de phase 3 (pour un montant de EUR 122 millions) et d'un provisionnement ex-ante (phase 1 et phase 2) à hauteur de EUR 331 millions. Ce dernier résulte de la combinaison (i) de paramètres macroéconomiques détériorés (EUR 124 millions) et (ii) de provisions additionnelles d'experts pour les secteurs vulnérables et contreparties évaluées individuellement (EUR 207 millions). L'approche actuelle est censée refléter les pertes de crédit attendues selon la meilleure estimation possible. Cependant, l'évolution de la pandémie et ses impacts économiques restent incertains, ce qui signifie que les chiffres sont susceptibles d'être ajustés à la hausse ou à la baisse au cours des prochains trimestres. Enfin, permettez-nous de rappeler que les dispositions des étapes 1 et 2 constituent une protection contre les pertes de crédit effectives futures dans les dossiers qui entrent effectivement en situation de défaillance. Si une amélioration significative des environnements macroéconomiques devait se produire et/ou que des mesures de soutien gouvernementales encore plus efficaces permettaient d'éviter les transitions prévues actuellement vers la défaillance, une partie des dépréciations pourrait être inversée au fil du temps;
- une perte sur modification de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison des reports de paiement accordés, dans le cadre des prêts hypothécaires, aux clients dits «vulnérables», à la suite du moratoire consenti sur les prêts hypothécaires;
- en raison de la pandémie de Covid-19, le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats a été affecté par l'incidence négative sur les spreads de crédit et sur les marchés des actions.

Pour des informations plus détaillées sur les répercussions du Covid-19, veuillez vous référer aux chapitres consacrés aux Résultats financiers et à la Gestion des risques.

(1) Cette énumération ne prétend pas être exhaustive mais donne un premier aperçu global.. De plus, certains éléments mentionnés pourraient aussi être directement liés à d'autres facteurs que la crise du Covid-19, comme par exemple une certaine migration des dossiers de prêts vers la phase 3

Annexes aux comptes annuels consolidés

II. Événements postérieurs à la clôture

Veuillez trouver ci-dessous un aperçu des événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à un ajustement, entre la date de clôture (31 décembre 2020) et la publication de ce rapport.

Dividende

Conformément aux restrictions sur la distribution de dividendes fondées sur la recommandation de la BCE, le conseil d'administration du 25 mars 2021 a proposé à l'assemblée générale du 28 avril 2021 de verser un dividende ordinaire de EUR 77 millions au titre de l'exercice comptable 2020, correspondant au plus faible des deux montants suivants: (a) un taux de distribution de 15% sur le bénéfice net ajusté de 2020 et (b) 0,20% du ratio CET1 de fin d'année 2020. À la demande de la BCE, Belfius conservera toute latitude pour réduire, voire annuler, la distribution prévue au-delà du 30 septembre 2021, si la recommandation de la BCE devait être prolongée ou si cette distribution prévue n'était pas compatible avec le résultat du cycle de surveillance 2021.

Immovlan

En janvier 2021, Belfius a pris une participation de 30% dans Immovlan. Avec une participation de 30%, Belfius devient un actionnaire de référence d'Immovlan. Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration stratégique entre Belfius et Immovlan visant à combiner leur expertise sur le plan digital et continuer à diversifier leur offre de services liés à l'immobilier résidentiel.

III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

Table des matières

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS 209

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 209
1. Règles comptables de base 209
2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius 210
3. Consolidation 212
4. Compensation des actifs et passifs financiers 213
5. Conversions des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère 213
6. Instruments financiers 213
7. Honoraires et commissions perçus et versés 222
8. Activités d'assurance et de réassurance 223
9. Frais de réseau 225
10. Immobilisations corporelles 225
11. Immobilisations incorporelles 225
12. Écarts d'acquisition 226
13. Autres actifs 226
14. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées 226
15. Contrats de location 227
16. Impôt sur le bénéfice 227
17. Avantages au personnel 228
18. Provisions et passifs éventuels 229
19. Prélèvements 229
20. Capital 229
21. Activités fiduciaires 229
22. Subventions publiques 229

Notes aux comptes consolidés résumeś

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes:

- → IASB: International Accounting Standards Board (Conseil des normes comptables internationales);
- → IFRIC: Interprétation émise par IFRS Interpretations Committee (Comité des interprétations des normes internationales d'information financière);
- → IFRS: International Financial Reporting Standards (Normes internationales d'information financière).

Dans le texte ci-joint « Belfius » fait référence à Belfius Banque & Assurances.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés en vue de leur publication par le Conseil d'Administration de Belfius Banque en date du 25 mars 2021.

Règles et méthodes comptables

1. Règles comptables de base

1.1. Généralités

Les états financiers consolidés de Belfius ont été préparés conformément aux normes IFRS émises par IASB, y compris les interprétations («IFRICs») émises par IFRS Interpretation Committee, et adoptées par l'Union européenne, y compris les conditions applicables à la couverture du risque de taux d'un portefeuille («carve-out»).

L'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 5 décembre 2004 impose à Belfius de publier ses comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne à dater du 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés sont préparés sur une hypothèse de continuité de l'exploitation. Ils sont libellés en milliers d'EUR sauf mention contraire.

1.2. Estimations et jugements comptables

Dans la préparation des états financiers consolidés, la direction se doit de faire des estimations, hypothèses et jugements qui impactent les montants présentés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations disponibles dans l'élaboration de ces estimations, la réalité peut différer de celles-ci et des différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont utilisés principalement mais pas exclusivement dans les domaines suivants:

- → évaluation du modèle economique tenant compte de la manière dont la performance des actifs est évaluée, des risques qui affectent cette performance et de la rémunération des dirigeants (cf. point 6.2.1);
- → évaluer si les conditions contractuelles d'un actif financier consistent uniquement en des paiements de principal et d'intérêts (voir le test SPPI) (cf. point 6.2.1);
- → détermination de l'existence ou non d'un marché actif selon des critères tels que le volume de transactions, les transactions récentes, la liquidité du marché, l'écart achat-vente pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7);
- → détermination de la juste valeur à partir de modèles de valorisation pour des instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7);
- → détermination si Belfius a un contrôle collectif ou une influence notable sur une entité détenue ou non: cette appréciation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances, comme les droits de vote, les droits de vote potentiels, les droits de l'investisseur, le type d'activité (cf. point 3);
- → identification des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente et des activités abandonnées (IFRS 5) (cf. point 14);
- → la pertinence de désigner les dérivés en tant qu'instruments de couverture et la probabilité que les exemptions temporaires de l'application des exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture liées à la phase 1 de la «Réforme des taux d'intérêt de référence» (IBOR) ne soient plus applicables (cf. point 6.6.2, + les notes relatives à la réforme de l'IBOR);
- → existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige (cf. point 18);
- → évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues et le choix des modèles appropriés, ainsi que l'utilisation d'hypothèses appropriées sur les conditions économiques futures et le comportement de crédit du client, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- → évaluation de l›augmentation significative du risque de crédit d›un actif financier depuis sa comptabilisation initiale afin de déterminer si les pertes attendues sur 12 mois ou sur la durée de vie devraient être comptabilisées. Cette évaluation prend en compte des informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- → regroupement des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et surveillance continue du caractère approprié des caractéristiques de risque de crédit afin d'évaluer s'ils restent similaires (cf. point 6.5.);
- → classification d'un instrument financier ou ses différentes composantes en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres fondée sur la substance économique et non sur la forme juridique de l'instrument ou sa composante (cf. point 6.1).

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants:

- → détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente (cf. point 14);
- → détermination des pertes de crédit attendues en utilisant la pondération relative des scénarios prospectifs sur le

comportement de credit des clients, la «Probability of Default» (PD) et le «Loss Given Default» (LGD), y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5, le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- → détermination de la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, attributable à une variation du risque de crédit du passif financier (cf. point 6.3.2);
- → détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, les équipements, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (cf. point 10 et 11);
- → détermination des corrections de juste valeur pour tenir compte de l'incertitude de l'évaluation et du modèle (cf. point 6.7);
- → évaluation des passifs pour les contrats d'assurance (cf. point 8);
- → mesure de l'adéquation des passifs pour les contrats d'assurance en considérant l'incertitude du modèle, des hypothèses économiques et non économiques (cf. point 8);
- → appréciation de l'efficacité de la couverture (cf. point 6.6.2 et 6.6.3);
- → hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension (cf. point 17 et la note 6.7);
- → estimation de profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs d'impôt différé (cf. point 16);
- → estimation du montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie pour la dépréciation de l'écart d'acquisition (cf. point 12.2).

Ces jugements sont repris dans les sections correspondantes (comme précisé ci-dessus) des règles d'évaluation et/ou le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés.

2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius

La vue d'ensemble des textes reprise ci-dessous est basée sur la situation à la date d'arrêté du 31 décembre 2020.

2.1. IASB/IFRS et IFRIC - Textes avalisés par la Commission Européenne et appliqués à partir du 1er janvier 2020

L'IASB a publié des amendements aux «Références au cadre conceptuel de l'information financière», à IAS 1 et IAS 8 «Définition du terme significatif», à IFRS 3 «Définition d'une entreprise», à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) - Phase 1», et à IFRS 16 «Allègements de loyer liés à la Covid-19». Ils ont été appliqués le cas échéant, mais l'impact sur les comptes consolidés résumé est négligeable.

- → Le document «Amendements aux références au cadre conceptuel de l'information financière» met à jour les références aux versions précédentes du cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS, leurs documents d'accompagnement et les notes pratiques IFRS.
- → Les amendements à IAS 1 et IAS 8 «Définition du terme significatif» affinent la définition du terme significatif et alignent les définitions utilisées dans les normes IFRS et les autres publications. La nouvelle définition du terme significatif fait partie du thème central de l'IASB intitulé «Améliorer la communication dans le domaine de l'information financière». La nouvelle définition indique qu'une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement pouvait raisonnablement être attendu d'influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers.
- → Les amendements à IFRS 3 «Définition d'une entreprise» clarifient le sens d'une entreprise lors de l'application d'IFRS 3 «Regroupements d'entreprises». Pour être considéré comme une entreprise, un ensemble d'activités et d'actifs acquis doit comprendre au moins un intrant et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière significative à la capacité de créer des extrants. Les amendements comprennent également un test facultatif (le test de concentration). Une évaluation simplifiée qui permet de définir une acquisition d'actifs, si la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif brut acquis se concentre dans un actif identifiable unique ou un groupe unique d'actifs identifiables similaires.
- → Les amendements des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) - Phase 1» prévoient des exemptions temporaires de l'application des exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture aux relations de couverture directement affectées par les incertitudes liées à la réforme de l'IBOR. Belfius a analysé les exemptions temporaires proposées et est arrivée à la conclusion qu'à ce jour, l'impact des exigences spécifiques pour lesquelles une exemption est proposée est soit inexistant soit négligeable. De plus amples informations peuvent être consultées dans les notes relatives à l'IBOR (couverture) des comptes consolidés résumés et dans le Risk Report.
- → L'amendement apportée à la norme IFRS 16 «Allègements de loyer liés au Covid-19» permet aux preneurs de contrats de location d'accorder des allègements de loyer en conséquence directe de la pandémie de Covid-19 comme s'il ne s'agissait pas de modifications du contrat de location. Toute entité qui applique cette mesure de simplification doit l'indiquer et fournir des informations sur le montant comptabilisé en résultat net. Il n'existe pas d'exemption similaire pour les bailleurs. Cette amendement est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er juin 2020, mais l'impact pour Belfius en tant que preneur est minime et insignifiant. Il n'existe pas d'exemption similaire pour les bailleurs. L'impact pour Belfius en tant que bailleur est néanmoins mineur et insignifiant.

2.2. IASB/IFRS et IFRIC - Textes avalisés par la Commission européenne durant l'année en cours mais non encore applicables au 1er janvier 2020

Néant.

2.3. IASB/IFRS et IFRIC - Textes publiés durant l'année en cours mais non encore avalisés par la Commission européenne

Normes ayant un impact sur Belfius

- → Amendements à IAS 1 «Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants» clarifient les critères de classification d'un passif comme courant ou non courant. Un passif est classé comme non courant si l'entité a le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après

la période de reporting. Les amendements prévoient que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting et que le classification n'est pas affecté par les intentions ou les attentes de la direction concernant le droit de l'entité de différer le règlement. De plus, les amendements clarifient comment les conditions du contrat peuvent affecter la classification. Les amendements clarifient également les exigences de classification des passifs qu'une entité réglera ou pourra régler en émettant des instruments de capitaux propres. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur. Cependant, la proposition de reporter la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 en raison de la pandémie de Covid-19 n'a pas encore été approuvée par la Commission européenne.

- Les amendements à IAS 16 «Immobilisations corporelles: Produit antérieur à l'utilisation prévue» interdisent à une entreprise de déduire les montants reçus de la vente d'articles produits lors de la préparation de l'actif pour son utilisation prévue, du coût des immobilisations corporelles. Au lieu de cela, une entreprise comptabilisera ces revenus de vente et les coûts connexes en résultat. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- Les amendements à IAS 37 «Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat» déterminent les coûts qu'une entreprise peut considérer pour évaluer si un contrat sera déficitaire. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- Les amendements à IFRS 3 «Regroupements d'entreprises» modifient une référence dans IFRS 3 au référentiel Cadre Conceptuel d'Information Financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.
- «Les améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2018-2020» contient des amendements mineurs à trois normes et à un exemple illustratif (IE): IFRS 1 «Première application des Normes internationales d'information financière», IFRS 9 «Instruments financiers», IAS 41 «Agriculture» et un exemple illustratif d'IFRS 16 «Contrats de location». Tous les amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais seul l'amendement à IFRS 9 peut avoir un impact sur Belfius. L'amendement «IFRS 9 - Commissions dans le test des 10% pour évaluer si un passif financier peut être décomptabilisé» précise que seules les commissions payées ou reçues entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les commissions payées ou reçues par l'entité ou le prêteur pour le compte de l'autre partie, sont prise en compte lors de l'application du critère de 10% pour déterminer si un passif financier ne doit plus être comptabilisé.
- Les amendements des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 «Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2» traitent des points d'attention avec un impact potentiel sur l'information financière lorsqu'un taux d'intérêt de référence existant est reformé ou remplacé. Ces amendements prévoient deux exemptions pour les modifications des instruments financiers liées à l'indice de référence (IBOR): 1) une exemption pour déterminer les modifications apportées à l'instrument financier où les flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers sont traités comme des modifications taux d'intérêt en révisant le taux d'intérêt effectif. Cette exemption peut éviter la décomptabilisation de l'instrument financier, ou une comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte sur la modification de l'instrument financier, 2) une exemption pour les modifications apportées à la désignation formelle d'une relation de couverture afin d'éviter la cessation de la relation existante ou la désignation d'une nouvelle relation de couverture. Ces amendements sont effectives à partir du 1er janvier 2021 et s'appliquent de manière rétrospective. Le retraitement d'informations comparatives n'est néanmoins pas requis. Une application anticipée est autorisée. De plus amples informations peuvent être consultées dans les notes relatives à l'IBOR (couverture) des comptes consolidés résumés et dans le Risk Report.

Normes sans impact pour Belfius
Néant.

Normes qui ne sont pas d'application pour Belfius
Néant.

2.4. Projets en cours

2.4.1. IFRS 17 «Contacts d'assurance» (en vigueur pour les exercices à partir du 1er janvier 2023)

En juin 2020, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 17 «Contrats d'assurance» à l'issue d'un long processus de consultation faisant suite à sa première publication en mai 2017. Les modifications apportées au texte initial n'auront aucune incidence sur le calendrier du projet de mise en œuvre, et plusieurs de ces amendements ont été accueillies favorablement par Belfius. La Commission européenne est en train de valider la norme.

IFRS 17 est une norme comptable détaillée qui établit des principes totalement nouveaux de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de reporting des contrats d'assurance. La nouvelle norme introduit un seul cadre basé sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance détenus ou émis ainsi que les contrats d'investissement contenant des éléments de participation discrétionnaire. La nouvelle norme remplace la norme IFRS 4 et doit être appliquée rétrospectivement, sauf si impraticable, auquel cas des approches alternatives peuvent être envisagées.

Sur la base de notre compréhension et selon notre analyse en cours, la mise en œuvre de la nouvelle norme aura un impact significatif sur les comptes consolidés résumés, les indicateurs de performance clés et les opérations de Belfius Insurance et du Groupe Belfius. En tenant compte de l'état d'avancement du projet, l'impact ne peut pas encore être quantifié. Compte tenu de la complexité de la norme, une équipe dédiée à sa mise en œuvre a été affectée au projet de mise en application d'IFRS17, en collaboration avec des comités visés afin d'assurer une gouvernance stricte du projet.

2.5. Changements des règles de présentation

Néant.

3. Consolidation

3.1. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme:

- → des justes valeurs en date d'acquisition des actifs transférés par Belfius;
- → des passifs contractés par Belfius à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise, et
- → des parts de capitaux propres émises par Belfius en échange du contrôle de la société acquise.

Les frais connexes à l'acquisition sont enregistrés en profit ou perte. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation est déterminé opération par opération. La part des capitaux propres et du résultat des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés séparément respectivement au bilan et au compte de résultats.

Lorsque la contrepartie transférée par Belfius dans un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie sont comptabilisées en résultat.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, les participations précédemment détenues par Belfius dans l'entreprise acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date à laquelle Belfius obtient le contrôle) et le profit ou la perte en résultant, le cas échéant, est comptabilisé en résultat. Les montants résultant de la participation dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont reclassés en résultat net si un tel traitement se justifiait en cas de cession cédée.

3.2. Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par Belfius, directement ou indirectement. Belfius contrôle une entité lorsque Belfius est exposée ou a droit à des rendements variables résultant de ses liens avec l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité détenue.

Les filiales sont consolidées de manière intégrale à partir de la date où le contrôle effectif est transféré à Belfius et ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle sur ces sociétés est perdu. Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés ainsi que les gains ou pertes résultant d'opérations intragroupe. Le cas échéant, les règles d'évaluation des filiales sont alignées afin d'être cohérents avec les règles d'évaluation adoptées par Belfius.

Si Belfius perd le contrôle d'une filiale, le résultat de cession correspond à la différence entre:

- → la somme de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur des participations détenues; et
- → la dernière valeur comptable des actifs (y compris les écarts d'acquisition), et des passifs de la filiale, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle.

3.3. Sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une opération, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des participations dans lesquelles Belfius exerce une influence notable sans en posséder le contrôle. C'est généralement le cas pour les participations dans lesquelles Belfius possède entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont initialement évaluées au coût et consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Suivant la méthode de mise en équivalence, la quote-part dans le résultat de l'exercice est comptabilisée en résultat des entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées tandis que la quote-part dans le résultat global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées est comptabilisée sur une ligne distincte dans le compte de résultats global. La participation est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la quote-part de Belfius dans l'actif net des sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées, y compris les écarts d'acquisition.

Les gains et pertes résultant d'opérations entre Belfius et ses participations mises en équivalence, sont éliminés dans la limite de la participation de Belfius. L'enregistrement des pertes des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, sauf si Belfius a souscrit ou garanti des obligations juridiques ou implicites pour le compte de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Si nécessaire, les règles et méthodes comptables des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées sont alignées pour assurer leur cohérence avec celles adoptées par Belfius.

3.4. Les entités structurées

Les activités d'une entité structurée ne sont pas régies par des droits de vote. Pour garantir l'achat des actifs, ces entités émettent des instruments de dette et des instruments de fonds propres, garantis par les actifs détenus par les entités. Ces instruments émis peuvent inclure des tranches avec divers niveaux de subordination. Pour déterminer si Belfius a un certain pouvoir sur l'entité détenue, on tient compte de l'objet et de la conception de l'entité, de la capacité pratique pour Belfius de diriger les activités pertinentes de l'entité, du type de relation avec l'entité et de l'ampleur de l'exposition à la variation des rendements associés à la performance de l'entité.

4. Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

5. Conversions des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère

5.1. Conversion des comptes en monnaie étrangère

Lors de la consolidation, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de présentation de Belfius, sont convertis dans la devise de présentation de Belfius (EUR) au cours moyen de l'exercice (rapport annuel) ou de la période (rapport intermédiaire). Les actifs et passifs sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice ou de la période.

Les différences de change résultant de la conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères, des entreprises associées, des coentreprises et des emprunts et autres instruments de change désignés comme couvertures de ces investissements, sont comptabilisées comme un écart de conversion cumulé dans les capitaux propres. Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte sur cession.

5.2. Opérations en monnaie étrangère

Pour les entités de Belfius sur une base individuelle, les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées en utilisant le cours de change approximatif à la date de la transaction. Les soldes d'encours d'éléments monétaires et non monétaires libellés en monnaies étrangères comptabilisés à la juste valeur, sont convertis à la fin de la période ou de l'exercice en utilisant les taux de change en vigueur à la fin de la période ou de l'exercice. Les taux historiques sont utilisés pour les éléments non monétaires comptabilisés au coût et ces éléments ne sont pas réévalués pour tenir compte des variations des taux de change. Les différences de change pour les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont régies par le même traitement comptable que pour les ajustements à la juste valeur. Les différences de change pour les éléments monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultats consolidé.

6. Instruments financiers

6.1. Comptabilisation et évaluation initiale

La direction pourra exercer son jugement sur les critères exposés ci-dessous pour décider de la catégorie comptable appropriée de ses investissements au moment de leur achat. Les instruments de dettes et de capitaux propres émis par une entité du groupe, sont classés comme un passif financier ou un placement dans les capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel plûtot que selon la forme juridique de l'instrument et les définitions des passifs financiers et instruments de capitaux propres.

Les achats normalisés des actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement, correspondant à la date de livraison desdits titres à Belfius. Les actifs financiers (autres que les achats normalisés) et les passifs financiers sont enregistrés au bilan du groupe lorsque le groupe devient partie prenante du contrat de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers sont lors de la comptabilisation initiale évalués à leur juste valeur majorée ou minorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris immédiatement en compte de résultats.

Bien que le prix de la transaction constitue la meilleure preuve de la juste valeur de tous les instruments financiers, un gain ou une perte au premier jour de la transaction peut être constaté. Le gain ou la perte au premier jour de la transaction est la différence entre:

- le prix de la transaction et le prix coté sur un marché actif pour un instrument financier; ou
- le prix de la transaction et la juste valeur déterminés en utilisant une technique de valorisation (mark-to-model), si l'instrument n'est pas coté.

Si toutes les entrées du modèle sont observables, le «Gain ou la perte au premier jour de la transaction» sera comptabilisé immédiatement au compte de résultats.

Si toutes les entrées du modèle ne sont pas observables, le gain ou la perte au premier jour de la transaction sera amorti sur la durée de vie attendue de l'instrument, où cela est approprié. Si, par la suite, les données de marché deviennent observables, le montant résiduel « du gain ou de la perte au premier jour de la transaction » est comptabilisé au compte de résultats.

En cas de résiliation anticipée de l'instrument sous-jacent, la partie restante du gain ou de la perte au premier jour de la transaction sera comptabilisée dans le compte de résultats.

6.2. Classification et évaluation ultérieure des actifs financiers

6.2.1. Général

Selon IFRS 9, la classification et l'évaluation des actifs financiers se basent à la fois sur le modèle économique (business model) de l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers (dénommé «Solely Payments of Principal and Interest Test» - SPPI test).

Les modèles économiques suivants sont disponibles pour la gestion des actifs financiers:

- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- autres, tels que détenus à des fins de transaction, gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

IFRS 9 introduit les catégories suivantes pour l'évaluation des instruments de dette. Les méthodes d'évaluation sont:

- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au « test SPPI » et que la direction compte

détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs;
- → au coût amorti: les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au «test SPPI» et que la direction compte détenir les actifs uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- → à la juste valeur par le biais du résultat: les actifs financiers qui ne relèvent pas des deux catégories précitées sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat.

Les instruments de dette, qui satisfont au critère du coût amorti ou au critère de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, peuvent être désignés irrévocablement à la juste valeur par le biais du résultat si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable dans le résultat.

Des placements dans des instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais du résultat parce qu'ils ne satisfont pas au test SPPI. Toutefois, IFRS 9 permet à une entité de choisir de manière irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les changements ultérieurs dans la juste valeur d'un investissement dans des instruments de capitaux propres entrant dans le champ d'application de la norme, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni représenté par une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises entrant dans le champ d'application d'IFRS 3. Les produits des dividendes de placement dans les instruments de capitaux propres restent toujours rapportés en résultat sauf si le dividende représente clairement un recouvrement du coût de la participation.

Test des caractéristiques des flux de trésorerie (ou SPPI – Solely Payments of Principal and Interest test)

Le test des caractéristiques de flux de trésorerie permet de juger si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû conformément à un contrat de prêt de base. Pour les instruments liés contractuellement, une approche «look-through» est appliquée pour déterminer si le critère SPPI est rempli pour les tranches de l'instrument en prenant en compte les conditions contractuelles de la tranche et les caractéristiques du pool sous-jacent ainsi que l'exposition au risque de crédit.

Le principal correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale et peut varier au cours de la durée de vie de l'actif financier (s'il y a des remboursements). L'intérêt consiste principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit et peut aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et frais d'administration) aussi bien qu'une marge bénéficiaire.

En effectuant cette évaluation, Belfius prend en compte:

- → la nature de toute éventualité (l'événement déclencheur) qui modifierait le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie (en évaluant les flux de trésorerie générés avant et après la variation des flux de trésorerie);
- → les conditions qui peuvent ajuster le taux de coupon contractuel, y compris les caractéristiques à taux variable (que les variations puissent ou non être considérées comme une compensation pour le risque de crédit);
- → les fonctionnalités de prépaiement et d'extension (en évaluant le montant du remboursement anticipé et des flux de trésorerie pendant la période de prolongation); et
- → les conditions qui limitent la créance de l'entité aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés (tels que fonctionalités «non recourse»).

Modèle économique

Les modèles économiques sont déterminés par le Conseil d'Administration pour les portefeuilles homogènes et reflètent la façon dont les actifs financiers sont gérés ensemble pour atteindre un objectif particulier. La détermination du modèle économique tient compte de toutes les informations pertinentes dans des scénarios normaux et prend également en compte les indications suivantes:

- → expérience antérieure en ce qui concerne la fréquence, le volume et le calendrier des ventes, les raisons de ces ventes et les attentes concernant les activités de vente futures;
- → la façon dont la performance des actifs est évaluée et présentée aux principaux dirigeants;
- → la façon dont les risques sont évalués et gérés, et
- → la façon dont les dirigeants sont rémunérés.

Belfius applique les modèles économiques suivants pour gérer ses actifs financiers:

- → détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- → détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- → tous les autres modèles économiques tels que détenus à des fins de transaction et gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif financier, Belfius détermine si les actifs financiers nouvellement reconnus font partie d'un modèle économique existant ou s'ils reflètent le début d'un nouveau modèle économique.

Une fois par an, Belfius réévalue ses modèles économiques afin de déterminer si les modèles économiques ont changé depuis la période précédente.

Changement du modèle économique

Un changement futur des modèles économiques pour les actifs financiers existants et le reclassement prospectif y afférent de tous les actifs financiers touchés seront très exceptionnels car ils devraient être la conséquence d'une acquisition, d'une cession ou le développement d'une activité ou branche d'activité, significatif pour les opérations de chacune des entités du groupe Belfius et démontrable aux parties externes. Compte tenu de son importance, la proposition de changement devrait être discutée et décidée par les organes de gouvernance appropriés.

6.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments de dette (y compris les contrats hybrides), qui sont détenus dans un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels» et dont les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI compliant) et pour autant que Belfius n'ait pas opté pour une évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (cf. fair value option), sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Cette catégorie comprend les instruments de dette avec l'objectif de détenir ces instruments de dette jusqu'à l'échéance et de générer une marge d'intérêt stable. Des prêts vendus à un véhicule de titrisation qui est consolidé n'excluent pas leur classification en tant que «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels».

Les ventes ne font pas partie du modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels», mais peuvent cadrer avec ce modèle économique si les ventes ont lieu peu avant l'échéance, si les ventes sont motivées par une augmentation du risque de crédit ou si les ventes ne sont pas d'une valeur importante (même si fréquentes) ou peu fréquentes (même si d'une valeur importante). Le jugement devrait être appliqué pour déterminer si les ventes sont compatibles avec un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels ».

Le coût amorti est le montant auquel les instruments de dette sont évalués lors de la comptabilisation initiale moins les remboursements du principal, plus ou moins l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant de l'échéance calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf.point 6.9 «Produits et charges d'intérêts»), et ajusté de toute dépréciation pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts, les gains et pertes de change ainsi que les dépréciations sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils surviennent. Tout gain ou perte à la décomptabilisation est comptabilisé en résultat.

6.2.3. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette catégorie comprend les instruments de dette et les placements dans des instruments de capitaux propres.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette s'inscrivant dans un modèle économique dont l'objectif est atteint en percevant les flux de trésorerie contractuels et en vendant les instruments de dette, et dont les flux de trésorerie contractuels sont conformes à SPPI, sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à condition que Belfius n'ait pas retenu l'option juste valeur conditionnelle («conditional fair value option»).

Les instruments de dette inclus dans des fonds avec des actifs dédiés (fonds cantonnés) ou nécessitant une flexibilité pour faire face aux éventuels rachats de contrats d'assurance Vie, des opportunités d'investissement ou détenus pour faire face à des besoins de liquidité potentiels.

Les variations de la valeur comptable correspondant à des gains et des pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la ligne XIX. «Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats – Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

Lorsque l'instrument de dette est vendu, Belfius recycle le gain ou la perte cumulé précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le compte de résultats à la ligne VI. «Résultat net sur investissements et dettes».

Les produits d'intérêts et la dépréciation sont comptabilisés en résultat. Les gains et pertes de change sur les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui font partie d'une relation de couverture désignée effective pour risque de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Si pas, ils sont comptabilisés en résultat. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, comme pour les des actifs financiers évalués au coût amorti.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Sont inclus dans cette catégorie les instruments de capitaux propres qui répondent à la définition d'IAS 32 et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui ne représentent pas une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises, et que, lors de la comptabilisation initiale, Belfius a irrévocablement et au cas par cas décidé d'évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les variations ultérieures de la juste valeur, les gains et pertes de change et les gains et pertes réalisés sont présentées dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique XX. «Fluctuations de la juste valeur d'instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global». Lors de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global comme indiqué ci-dessus, ne sont pas ultérieurement reclassés dans le compte de résultats mais transférés dans les capitaux propres au poste XVII. «Réserves et résultat reporté».

L'évaluation à la juste valeur est requise pour tous les instruments de capitaux propres, même si ces instruments ne sont pas cotés sur un marché actif. Le coût d'acquisition en tant qu'estimation appropriée de la juste valeur n'est admis que dans des circonstances limitées (voir point 6.7 «Juste valeur des instruments financiers»).

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsque le droit au paiement de ces dividendes est établi, qu'il est probable que les avantages économiques associés aux dividendes iront à Belfius et que le montant des dividendes peut être évalué de façon fiable. Si un dividende représente un remboursement de l'investissement, il sera comptabilisé en réduction du coût d'acquisition.

6.2.4. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net sont constitués d'instruments de dette et de placements dans des instruments de capitaux propres. Les dérivés qui ne constituent pas d'opérations de couverture sont traités au point 6.6.1 «Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris».

Instruments de dette détenus à des fins de transaction

Les instruments de dette détenus à des fins de transaction ont été acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des plus-values à court terme. Belfius comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et réalisés enregistrés dans le compte de résultats à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les intérêts acquis et payés (rendement négatif) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et Belfius a choisi de les comptabiliser dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» et II. «Charges d'intérêts».

Instruments de dette désignés à la juste valeur par le biais du résultat net («Option juste valeur»)

Dans certains cas, et à condition d'être bien documentés, Belfius peut lors de la comptabilisation initiale désigner irrévocablement des instruments de dette qui remplissent le critère du modèle économique «détenir afin de percevoir et/ou détenir afin de percevoir et vendre et dégager des flux de trésorerie qui sont conformes à SPPI», d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net, afin d'éliminer ou de réduire de façon significative une non-concordance comptable (cf. «Accounting mismatch»).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le compte de résultats (Instruments «non basic»)

Cette catégorie englobe les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels ne sont pas conformes à SPPI, tels que certains prêts structurés, ainsi que des actifs financiers dont la forme juridique est celle de capitaux propres, mais qui, sur la base de la substance du contrat, répondent à la définition d'un instrument de dette (tels que les fonds ouverts, les actions ayant une durée de vie légale, les certificats immobiliers).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Cette catégorie comprend les placements dans des instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction aussi bien que des instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction qui, lors de leur comptabilisation initiale, n'ont pas été irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la juste valeur (réalisée et non réalisée) et les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultats au poste V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats sous le poste III. «Dividendes», sauf si le dividende représente clairement un recouvrement d'une partie du coût de l'investissement.

6.3. Classification et évaluation ultérieure des passifs financiers

6.3.1. Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs sont ultérieurement évalués au coût amorti, et toute différence entre leur montant mis à disposition et le montant dû à l'échéance est comptabilisée dans le compte de résultats en charges d'intérêts ou produits d'intérêts. L'augmentation ou l'amortissement de cette différence est comptabilisé sur la durée résiduelle des passifs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

6.3.2. Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque, à la date d'achat, le passif est soit détenu à des fins de transaction ou lorsqu'au moment de la comptabilisation initiale, ils sont irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette section ne traite pas des dérivés du portefeuille de transactions décrits au point 6.6.1 ci-dessous.

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent les positions «short» en titres. Ces instruments ont été acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou qui font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des profits à court terme. Belfius comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et réalisés enregistrés dans le compte de résultats au poste V. "Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats".

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier autre que détenu à des fins de transaction ou qu'une contrepartie éventuelle pouvant être payée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises peut, lors de la comptabilisation initiale, être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net dans les circonstances suivantes:

- → la désignation élimine ou réduit de façon importante une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, se produirait; ou
- → le passif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers, ou les deux, dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement, et les informations sur les groupes sont fournies en interne sur cette base; ou

→ le passif financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés et IFRS 9 permet de désigner l'ensemble du contrat hybride (combiné) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les règles d'évaluation applicables aux passifs financiers détenus à des fins de transaction s'appliquent, sauf pour la comptabilisation du risque de crédit propre.

Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre d'un passif financier auquel s'applique l'option juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en ligne XXI. «Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global», sauf si la comptabilisation génère ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat. Ces montants ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat, mais sont transférés sous la rubrique XVII. «Réserves et résultat reporté» lors de la décomptabilisation du passif financier. Le montant résiduel de la variation de la juste valeur est rapporté en résultats.

6.4. Décomptabilisation et modification d'actifs et de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à une autre entité.

Les ventes normalisées d'actifs financiers respectant les critères de décomptabilisation ci-dessus, sont décomptabilisées à la date de règlement, qui est la date de livraison par Belfius. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints (c'est-à-dire, lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou qu'elle est arrivée à expiration).

Si une modification substantielle d'un actif financier ou d'un passif financier (y compris l'échange d'instruments de dette avec des conditions substantiellement différentes) se produit et lorsque les conditions contractuelles des flux de trésorerie sont renégociéés, la décomptabilisation de l'actif financier ou du passif financier est requise. Si une modification se produit et que le contrat existant n'est pas décomptabilisé, un gain ou une perte résultant de la modification est comptabilisé en résultat. Ce gain ou cette perte est déterminé en recalculant la valeur comptable brute de l'actif financier existant de manière à ce qu'elle soit égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier (ou qui a été ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création).

Pour les actifs financiers modifiés qui ne sont pas décomptabilisés, une évaluation est faite pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit de l'actif financier, en comparant le risque de défaillance à la date de clôture (sur la base des termes contractuels modifiés) et le risque de défaillance survenant lors de la comptabilisation initiale (sur la base des conditions contractuelles originales non modifiées). En fonction du résultat de l'évaluation, une modification de la correction de valeur pour pertes peut être enregistrée (voir point 6.5 sur la dépréciation des instruments financiers).

6.5. Dépréciation d'instruments financiers

La détermination de la dépréciation et le calcul sont régis par les Directives de dépréciation du risque de crédit de la Direction des risques et de plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques - IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

6.5.1. Détermination de la dépréciation

Les pertes de crédit attendues associées à des instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont déterminées de façon prospective. Pour les créances résultant de contrats de location, Belfius n'a pas opté pour l'approche simplifiée consistant à comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie de l'actif. Les engagements de crédits et les garanties financières non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent également être dépréciés et une correction de valeur pour pertes peut être comptabilisée. Les placements dans des instruments de capitaux propres ne sont pas dépréciés.

Les corrections de valeur pour pertes et les provisions pour pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir sont initialement comptabilisées à la date de transaction pour les actifs financiers dans le champ d'application de la déficience (instruments de dettes, créances de location et actifs contractuels), les engagements de crédits et garanties financières non évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir se rapportent à la partie des pertes de crédits attendues sur la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir résultant d'événements de défaillance qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Le Comité de Défaillance au sein de la direction des risques gouverne la définition du statut de défaillance.

Une définition transversale de défaillance est appliquée dans l'ensemble du groupe Belfius et pour tous les segments du marché. Toutefois, pour un nombre limité de segments spécifiques (par exemple états souverains, banques, entreprises internationales, etc.), des déviations ont été appliquées. Le «Manuel de défaillance» Belfius reprend une description détaillée des indicateurs utilisés pour catégoriser une exposition en défaillance.

Exception faite des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (Purchased or Originated Credit-Impaired (POCI)), le montant des pertes de crédit attendues est évalué par une correction de valeur pour pertes d'un montant égal aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont les pertes résultant de tous les événements de défaillance possibles sur la durée de vie prévue de l'actif financier.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création ne donnent pas lieu à une correction de valeur pour pertes de crédit attendus sur les 12 mois à venir, mais les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont intégrées au calcul du taux d'intérêt effectif. Le montant comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de ces actifs n'est pas le montant total des pertes de crédit attendues sur la durée de vie, mais correspond aux variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, et peut être négatif ou positif.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des manques à gagner en flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas d'un actif financier POCI. Un manque à gagner attendu en flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir, compte tenu de la valeur des instruments de garantie et des autres rehaussements de crédit.

L'estimation des flux de trésorerie prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'actif financier (par exemple, options de paiement anticipé, de prolongation, de rachat et des options similaires) sur sa durée de vie attendue.

Le calcul des dépréciations est fondé sur une approche modulaire comportant deux étapes («two-fold building block approach»):
- → étape 1: détermination du niveau approprié par exposition;
- → étape 2: calcul des pertes de crédit attendues par exposition pour les phases 1, 2 et 3.

On distingue les expositions au risque de crédit suivantes et toutes les expositions sont évaluées individuellement:

- → les expositions au risque de crédit productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit n'a pas sensiblement augmenté depuis la création de l'actif financier (phase 1);
- → les expositions au risque de crédit insuffisamment productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre le moment où Belfius a créé ou acquis l'actif financier et la date de clôture (phase 2);
- → les expositions au risque de crédit non productives, c'est-à-dire les expositions ayant subi une détérioration (phase 3).

Un changement de classification en phases peut aller dans les deux sens.

Expositions au risque de crédit productives – classification phase 1

Toutes les expositions non classées dans la phase 2 (augmentation sensible du risque de crédit depuis la création) ou dans la phase 3 (expositions ayant subi une détérioration) sont par définition classées dans la phase 1. Pour ces expositions, Belfius comptabilise lors de l'évaluation initiale, une perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, qui correspond aux pertes de crédit attendues résultant des cas de défaillance dont un instrument financier pourrait faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Expositions au risque de crédit insuffisamment productives – classification phase 2

Les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre la création ou l'acquisition de l'actif financier et la date de clôture sont classées dans la phase 2.

Les facteurs quantitatifs et qualitatifs suivants identifient une augmentation sensible du risque de crédit pour une exposition individuelle de la contrepartie:

- → une détérioration significative de la probabilité de défaillance de la contrepartie sur la durée de vie; et
- → le fait que le client auquel appartient l'exposition individuelle est mis par Belfius sur sa Watchlist, la liste qui identifie les contreparties pour lesquelles des problèmes peuvent survenir (qui sont survenus). Il existe toutefois une exception: un nouveau contrat peut être classé dans l'phase 1 si, à l'origine du contrat, le client figure déjà sur la liste de surveillance et que depuis lors il n'y a pas de nouvelle augmentation significative du risque de crédit pour ce contrat.

Dans deux situations, il y aura une classification obligatoire sur la Watchlist:

- → si un ou plusieurs produits de crédit de la contrepartie ont reçu une indication de «forbearance », forbearance étant une nouvelle concession supplémentaire ou la prolongation d'une concession existante;
- → si une exposition est en retard de paiement de plus de 30 jours, à moins qu'il soit évident qu'il s'agit d'un retard de paiement opérationnel ou que le retard ne constitue pas une augmentation sensible du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Lorsqu'il est évalué si la probabilité de défaillance sur la durée de vie a subi une détérioration sensible depuis la création, la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de création est comparée à la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de clôture. De plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques - IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

Expositions au risque de crédit non productives – classification phase 3

À chaque date de clôture, le Comité de Défaillance évalue s'il existe une indication objective de dépréciation/défaillance d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Le cas échéant, ces actifs financiers sont considérés comme étant dépréciés; ils sont transférés dans la phase 3 et une perte attendue sur la durée de vie est comptabilisée.

Les pertes de crédit attendues sont évaluées comme étant la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Tout ajustement est comptabilisé en résultat net comme un gain ou une perte de valeur.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie dépréciés/défaillants lorsqu'ils remplissent l'un des critères suivants, ou les deux:

- → le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
- → il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans mise en jeu du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

6.5.2. Traitement comptable des dépréciations

Instruments de dette comptabilisés au coût amorti et créances résultant de contrats de location

À chaque date de clôture, les variations du montant des pertes de valeur sont rapportées en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédits». Les pertes de valeur sont reprises dans la même rubrique du compte de résultats. La perte de valeur est comptabilisée dans le bilan comme une correction de valeur en déduction de la valeur comptable brute de l'actif.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis aux mêmes principes comptables de dépréciation que ceux applicables aux instruments de dettes évalués au coût amorti.

Toutefois, la correction de valeur pour pertes sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global faisant partie du montant de réévaluation dans la rubrique XIX. «Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et non en déduction de la valeur comptable (c'est-à-dire la juste valeur) de l'actif financier au bilan.

Calcul et comptabilisation des revenus d'intérêts

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- → la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phases 1 et 2);
- → la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêt sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Réductions pour perte de valeur

Les instruments de dette sont dépréciés lorsqu'il est raisonnablement estimé que l'instrument de dette ne pourra être recouvré. Belfius réduit intégralement pour perte de valeur les instruments, et les expositions des phases 1 et 2 sont toujours transférées dans la phase 3 avant d'être réduites pour perte de valeur.

Une dépréciation donne lieu à une décomptabilisation et l'intégralité de la correction de valeur pour perte n'est pas reprise, mais déduite de la valeur comptable brute de l'instrument déprécié. Toute perte supplémentaire est rapportée en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédit».

Engagements de crédit et garanties financières non évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les engagements hors bilan, tels que les substituts de crédit (par exemple les garanties ou les lettres de crédit stand-by) et les engagements de crédit sont généralement convertis en postes du bilan, lorsqu'ils sont appelés. Toutefois, ces engagements hors bilan sont soumis à des pertes de crédit sur les 12 mois à venir ou sur la durée de vie. La perte de crédit attendue donne lieu à la comptabilisation d'une provision au bilan, et la date à laquelle Belfius devient partie à l'engagement irrévocable est considérée comme la date de la comptabilisation initiale pour l'application de la dépréciation.

Engagements de crédit

À chaque date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir calculée sur la partie de l'engagement de crédit dont il est supposé qu'elle sera utilisée dans les 12 mois suivant la date de reporting. En cas d'augmentation significative du risque de défaillance du prêt sous-jacent, des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées sur la partie dont on suppose qu'elle sera utilisée pendant la durée de vie résiduelle de l'engagement de crédit.

Une perte de crédit attendue est la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie contractuels si le bénéficiaire de l'engagement de crédit utilise ce dernier et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir si le prêt est utilisé. La durée de vie résiduelle de l'engagement de crédit correspond à la période contractuelle maximum d'exposition au risque de crédit. Dans le cas d'arrangements comportant à la fois un prêt et une partie inutilisée (tels que les cartes de crédit), la période utilisée pour estimer les pertes de crédit attendues va au-delà de la date contractuelle à laquelle le remboursement pourrait être exigé, mais sur la période pendant laquelle le prêteur est, en pratique, exposé au risque de crédit. Dans la pratique, l'horizon de perte prévu est d'un an au minimum et les mesures d'atténuation du risque de crédit pourraient consister en garanties supplémentaires ou la réduction de l'engagement de crédit.

Garanties financières

Pour les contrats de garantie financière, les variations du risque de défaillance d'un débiteur donné sont prises en compte. À chaque date de clôture, le montant de la correction de valeur pour pertes est égal à la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, à moins que le risque de défaillance n'ait sensiblement augmenté. Dans ce cas, la correction de valeur pour pertes est calculée pour les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues correspondent aux manques à gagner en flux de trésorerie, soit la différence entre les paiements attendus pour rembourser le détenteur d'une perte de crédit qu'il subit, diminués des montants que le détenteur, le débiteur ou toute autre partie s'attend à recevoir.

6.6. Dérivés

6.6.1. Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est considéré être un dérivé détenu à des fins de transaction. Belfius évalue ensuite tous les dérivés initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés, en utilisant des modèles de flux de trésorerie actualisés ou à partir des modèles de valorisation, selon le cas. Toute variation de la juste valeur est enregistrée au compte de résultats.

Les résultats d'intérêts d'instruments dérivés pour lesquels il existe une relation de couverture économique, sont comptabilisés dans «Produits d'intérêts/charges d'intérêts».

Les dérivés sont présentés comme des actifs si leur juste valeur est positive ou comme des passifs si elle est négative.

Lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, l'intégralité du contrat hybride, y compris toutes les composantes incorporées, doit être évalué pour être classé. Toutefois, si le contrat hôte est un passif financier, une créance résultant d'un contrat de location, un contrat d'assurance, ou un autre contrat hôte non financier, une évaluation est effectuée afin de déterminer si la composante incorporée doit être séparée et présentée comme un instrument dérivé dans le portefeuille de transaction. C'est le cas lorsque:

- → les risques et les caractéristiques de la composante incorporée ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- → le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes non réalisés en résultat net, et;
- → un instrument autonome qui comporterait les mêmes conditions que la composante incorporée entrerait dans la définition d'un dérivé.

6.6.2. Dérivés – Couverture

L'élaboration du nouveau modèle de macrocouverture (voir «Comptabilisation des activités de gestion dynamique des risques») étant toujours en cours, l'IASB a proposé à toutes les entités y compris les entités couvrant le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille les options suivantes pour les principes comptables en attendant la finalisation du projet de recherche de l'IASB «Gestion dynamique des risques»:

- → option 1: Appliquer les nouvelles exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture et continuer d'utiliser le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille;
- → option 2: Continuer d'appliquer les exigences existantes d'IAS 39 sur la comptabilité de (micro)couverture, y compris le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille.

Dans les deux options, l'utilisation du modèle d'IAS 39 de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille est soumise à des informations élargies.

Belfius a décidé de continuer à appliquer les exigences existantes sur la comptabilité de (micro)couverture et les dispositions «Carve out» applicables à la couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les dérivés de couverture appartiennent aux catégories suivantes:

- → couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ou couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille (cf. point 6.6.3) ou
- → couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif déterminé, ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie).

Belfius désigne un dérivé comme instrument de couverture si certaines conditions sont remplies:

- → une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur l'objectif et la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture;
- → une étude doit démontrer que la couverture sera très efficace (entre 80% et 125%) pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert tout au long de la période de reporting; et
- → la couverture est efficace dès la mise en place de l'instrument et doit se poursuivre sans interruption.

Belfius comptabilise les variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture en juste valeur dans le compte de résultats, ainsi que la variation correspondante de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuable au risque couvert spécifique. Les résultats d'intérêts des instruments de couverture désignés sont comptabilisés dans les lignes I. «Produits d'intérêt» ou II. «Charges d'intérêt», le cas échéant.

Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la couverture en juste valeur ou si la couverture est interrompue volontairement, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément financier couvert portant intérêt, est amortie dans le compte de résultats sur la durée résiduelle de l'élément couvert (ou de l'instrument de couverture si celle-ci est plus courte), sous la forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif de l'élément couvert.

La part efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie, est comptabilisée dans «autres éléments du résultat global» dans la rubrique XXII. «Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie» (voir «Tableau de variation des fonds propres consolidés»).

La partie non efficace de la variation de juste valeur des dérivés (s'il y en a) est comptabilisée directement au compte de résultats. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit correspondre au moins élevé en valeur absolue du gain ou perte cumulé sur l'instrument de couverture depuis le début de la couverture et à la variation cumulée de la juste valeur

(valeur actuelle) des flux de trésorerie attendus sur l'élément couvert depuis le commencement de la couverture.

Les montants différés en capitaux propres sont reclassés en compte de résultats lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

6.6.3. Couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille

Comme mentionné au point «1.1. Généralités», Belfius applique la possibilité offerte par IAS 39 concernant la couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille, tel qu'adopté par la Commission Européenne (cf. EU carve out) qui reflète plus précisément la manière dont Belfius gère ses instruments financiers.

En attendant l'achèvement du projet de recherche de l'IASB « Gestion dynamique des risques » Belfius continue à appliquer les dispositions de carve out actuel.

Les instruments de couverture sont des portefeuilles de dérivés dont les positions peuvent se compenser. Belfius comptabilise les éléments de couverture à leur juste valeur avec variations de juste valeur au compte de résultats. Les éléments couverts comprennent des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVTOCI).

La revalorisation relative au risque de taux d'intérêt couvert relatif aux instruments comptabilisés au coût amorti est inscrite au bilan au sein de la rubrique VII. "Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux". La revalorisation relative aux instruments évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est incluse dans les lignes II.B «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et III.B «Prêts et créances - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et IV.B «Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres – Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

6.7. Juste valeur des instruments financiers

6.7.1. Règles générales

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une Bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant, il n'existe pas de prix de marché actif dans tous les cas pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Belfius.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Un modèle de valorisation reflète le prix de transaction en date d'évaluation dans des conditions de concurrence normale dans un cadre normal d'activités, c'est-à-dire le prix que recevrait le détenteur de l'actif financier dans une transaction normale qui n'est pas une vente ou une liquidation forcée ou le prix payé pour transférer un passif.

Le modèle de valorisation prend en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prennent en considération pour valoriser l'actif. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Ce n'est que dans des circonstances très exceptionnelles (c'est-à-dire lorsqu'aucune information pertinente n'est disponible sur la performance et les activités de l'entité détenue) que le coût sera utilisé pour l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des instruments de capitaux propres non cotés.

6.7.2. Règles spécifiques

Les approches suivies pour la détermination de la juste valeur des instruments financiers sont résumées dans la note «9.1. Juste valeur».

6.8. Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (repos) ne sont pas décomptabilisés et demeurent au bilan. La contrepartie au passif est comptabilisée dans les rubriques II.A «Dettes envers et dépôts des établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Dettes et dépôts - Évalués au coût amorti» suivant le cas. L'actif est inclus comme gagé dans les annexes concernés du rapport annuel.

Les titres achetés avec un engagement de revente (reverse repos) sont comptabilisés au hors-bilan et les prêts correspondants sont enregistrés dans les rubriques II.A «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Prêts et créances - Évalués au coût amorti».

La différence entre le prix de vente et le prix de rachat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est proraté sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres prêtés à des tiers ne sont pas décomptabilisés. Les titres empruntés ne figurent pas dans le bilan. Les commissions liées aux prêts et emprunts de titres sont comptabilisées dans les lignes VII «Honoraires et commissions perçus» et VIII. «Honoraires et commissions versés».

6.9. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts courus sont comptabilisés pour tous les instruments portant intérêt, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (coûts de transaction inclus). Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les intérêts négatifs sur ces instruments sont présentés séparément au sein des charges d'intérêts (charges d'intérêts sur actifs financiers) ou au sein des produits d'intérêts (produits d'intérêts sur passifs financiers). Les intérêts courus sont présentés au bilan dans le même poste que l'actif ou le passif financier correspondant.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier dont la durée est définie, comprennent:

- → les commissions reçues relatives à la création ou à l'acquisition d'un actif financier;
- → les commissions d'engagement reçues pour l'octroi d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats et qu'il est probable que Belfius conclura un accord de prêt spécifique. Si l'engagement expire sans que le prêt soit accordé, la commission est comptabilisée en tant que produit à l'expiration;
- → les commissions d'émission payées à l'émission de passifs financiers évalués au coût amorti.

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- → la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers non dépréciés (phases 1 et 2) ou le coût amorti pour les passifs financiers;
- → la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêts sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Les résultats d'intérêts des dérivés de transaction sont comptabilisés à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats», tandis que les intérêts sur tous les autres instruments dérivés sont comptabilisés dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts». En ce qui concerne les obligations productives d'intérêts détenues à des fins de transaction, Belfius a choisi d'enregistrer les résultats d'intérêts sous le poste I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts».

6.10. Garanties financières reçues ou achetées

Un contrat de garantie financière est défini comme un contrat qui oblige l'émetteur à effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le détenteur d'une perte qu'il subit parce qu'un débiteur spécifié n'effectue pas le paiement à l'échéance conformément aux termes originaux ou modifiés d'un titre de créance. À la date de la transaction, les garanties financières sont enregistrées dans les comptes hors bilan et la prime payée ou reçue est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

La prime payée ou reçue est comptabilisée respectivement comme commission versée ou perçue conformément aux principes d'IFRS 15.

7. Honoraires et commissions perçus et versés

Selon IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients», les produits sont comptabilisés pour représenter le transfert de biens ou services promis à des clients dans un montant qui reflète la contrepartie à laquelle Belfius est en droit de s'attendre en échange de ces biens ou services. Ceci s'applique sur une base contractuelle individuelle, mais une approche de portefeuille est permise si l'impact sur les états financiers n'est pas significativement différent de l'application sur une base contractuelle individuelle.

La comptabilisation des produits est régie par le modèle suivant, constitué de cinq étapes:

- → identification du contrat;
- → identification de différentes obligations de prestation;
- → détermination du prix de la transaction;
- → affectation du prix de la transaction aux obligations de prestation; et
- → comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont satisfaites.

Une obligation de prestation est remplie lorsque la banque transfère au client le contrôle des services sous-jacents de l'obligation de prestation. Les produits peuvent être constatés progressivement en fonction des prestations exécutées jusqu'à la date considérée, les étapes importantes franchies, des services récurrents ou à un moment précis où la banque transfère le contrôle de l'actif au client.

Pour les contrats pour lesquels Belfius agit en qualité de mandataire, les produits seront comptabilisés en tant que montant net de la contrepartie au lieu des montants bruts des produits et charges correspondants.

Les commissions qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont comptabilisées selon IFRS 15. Ils comprennent:

- → les commissions perçues pour la gestion d'un prêt;
- → les commissions d'engagement pour l'émission d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'entre pas dans le champ d'application de la présente norme et qu'il est peu probable qu'un accord de prêt spécifique sera conclu; et
- → les commissions de syndication reçues par l'entité qui organise le montage d'un prêt et qui ne conserve aucune créance au titre du prêt (ou qui conserve une partie de la créance au même taux d'intérêt effectif pour un risque comparable que les autres participants).

Les commissions versées par Belfius Insurance à Belfius Banque pour la vente de produits d'assurance sont respectivement enregistrées dans le résultat technique des activités d'assurance et dans les honoraires et commissions perçus et versés. Une présentation distincte reflète mieux la rentabilité de l'activité.

8. Activités d'assurance et de réassurance

8.1. Classification

Belfius Insurance est active aussi bien dans les activités d'assurance Vie que Non-Vie.

IFRS 4 (phase 1) «Contrats d'assurance» est appliqué à tous les contrats d'assurance pour lesquels l'assureur accepte un risque d'assurance significatif en convenant d'indemniser le preneur d'assurance si un événement futur incertain bien défini (l'événement assuré) se produit. Les contrats de réassurance correspondant à cette définition entrent également dans ce champ d'application. En outre, IFRS 4 s'applique également aux instruments financiers avec une caractéristique de participation discrétionnaire.

Un contrat qui expose l'émetteur à un risque financier sans risque d'assurance significatif n'est pas un contrat d'assurance et est comptabilisé en tant qu'instrument financier selon IFRS 9.

Si un contrat contient une composante de dépôt (c'est-à-dire une composante contractuelle qui entrerait dans le champ d'application d'IFRS 9 s'il s'agissait d'un instrument séparé), la composante de dépôt est décomposée et la comptabilité de dépôt est applicable.

Les règles de la comptabilité de dépôt s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante de dépôt de contrats d'assurance «unit-linked» (type branche 23). Cela signifie que la composante de dépôt et la composante assurance sont évaluées et présentées séparément. Dans ce cas, IFRS 9 et non IFRS 4 s'applique à l'évaluation et à la présentation de la composante de dépôt.

Pour la comptabilité de dépôt, les primes correspondantes ainsi que la comptabilisation résultant de l'obligation ne sont pas reprises au compte de résultats. Les obligations elles-mêmes ne sont pas reprises dans les provisions techniques, mais sous les passifs financièrs. Les frais administratifs et les commissions s'y rapportant sont immédiatement enregistrés au compte de résultats. Les paiements effectués ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais entraînent une réduction du passif. Pour les contrats unit-linked (branche 23), la composante de dépôt et les investissements correspondants sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant enregistrées en compte de résultats. La juste valeur est déterminée par le nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des investissements sous-jacents.

Les assurances groupe pour le personnel de Belfius n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 4, mais sont plutôt traitées dans les règles d'évaluation des régimes de retraite.

8.2. Valuation

8.2.1. Général

IFRS 4 exempte un assureur de l'application des critères spécifiques pour la préparation des règles d'évaluation si aucune norme IFRS spécifique ne s'applique, mais permet à l'assureur de continuer à utiliser les règles d'évaluation antérieures aux IFRS.

Cependant, IFRS 4 impose certaines limites à cette exception:

- → aucune provision pour égalisation et désastre peut être constituée;
- → un test de suffisance du passif devrait être effectué;
- → un passif d'assurance doit être supprimé si et seulement s'il est éteint;
- → les contrats de réassurance ne doivent pas être compensés par des contrats d'assurance directe liés; et
- → les actifs de réassurance doivent être pris en compte pour une dépréciation.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la part des primes, brutes de réassurance, mais après déduction des coûts d'acquisition qui doivent être imputés à une période de reporting ultérieure afin de couvrir le risque non expiré. La variation de la provision pour les primes non acquises est comptabilisée au compte de résultats en tant que produit sur la période du contrat. La provision pour primes non acquises est calculée pro rata temporis sur la base de la prime nette pour chaque contrat pris séparément. Pour les activités de réassurance acceptées, les réserves sont comptabilisées sur la base des données communiquées par les compagnies cédantes.

Provision pour sinistres

Le montant de la provision pour sinistres dans l'activité directe Non-Vie équivaut à la somme due aux bénéficiaires, majorée des frais de gestion des sinistres.

Pour les sinistres déclarés, la provision pour les sinistres à payer dans l'activité directe Non-Vie est calculée au cas par cas, y compris les coûts de règlement futurs ou comme une provision distincte pour un ensemble de dossiers de sinistres. Lorsqu'un sinistre est réglé sous forme de rentes, le montant à réserver est calculé selon des méthodes actuarielles.

Pour les sinistres survenus mais non (suffisamment) déclarés (claims incurred but not (Enough) reported ou (IBN(E)R)) à la date de reporting, une provision est constituée sur base de l'expérience acquise par le passé concernant le nombre et le montant des sinistres déclarés après la date de reporting. Il est également tenu compte des événements exceptionnels et des provisions supplémentaires sont également comptabilisées sur base d'obligations légales, telles que celles relatives aux accidents du travail (workers' compensation).

Provisions pour assurance Vie

La provision en assurance Vie est calculée compte tenu des exigences légales et des modalités relatives à l'activité d'assurance Vie. Les règles suivantes sont d'application:

- → Évaluation selon la méthode prospective: la réserve prospective soustrait la valeur actualisée des primes futures de la valeur actualisée des prestations d'assurance futures. Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats. Cette méthode est appliquée aux contrats avec taux garanti sur les primes futures.

→ Évaluation selon la méthode prospective: la réserve rétrospective soustrait la valeur cumulée des prestations (passées) de la valeur cumulée des primes (passées). Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats, sans tenir compte des primes futures. Cette méthode est appliquée aux contrats sans taux garanti sur les primes futures.

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

En complément des règles mentionnées ci-dessus, une provision complémentaire est comptabilisée pour le risque de taux d'intérêt bas ainsi que pour d'autres facteurs ayant un impact important sur le caractère adéquat des provisions techniques.

Provision pour participation (discrétionnaire) aux bénéfices

La participation bénéficiaire discrétionnaire (discretionary participation feature («DPF»)) est un droit contractuel de recevoir, en plus des prestations garanties, des prestations complémentaires dont le montant ou le calendrier est contractuellement à la discrétion de l'assureur également appelé «participation aux bénéfices». Belfius Insurance enregistre une participation différée aux bénéfices correspondant au montant de la participation attendue aux bénéfices à partager avec les assurés. Belfius a la discrétion quant à sa distribution. Elle est présentée comme une composante distincte des fonds propres, car elle devrait être distribuée à l'avenir aux affaires en cours lors de la réalisation des gains présentés dans la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global dans les fonds propres.

Le montant de la participation différée aux bénéfices est diminué de l'allocation effective aux titulaires de contrats individuels après l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurances.

La participation différée aux bénéfices liée à des plus ou moins-values latentes sur les placements alloués est comptabilisée dans la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global (fonds propres). Lors de la réalisation des placements alloués, la partie de la participation différée aux bénéfices liée à ces plus ou moins-values réalisées, est ajustée et comptabilisée dans les provisions techniques d'assurance.

Le montant enregistré dans le compte de résultats et présenté au passif, est basé sur les bénéfices réalisés dans le passé et est classé dans les provisions techniques conformément aux critères de comptabilisation des provisions (IAS 37).

Activités de réassurance

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

Pour les réassurances cédées, la part du réassureur dans les réserves techniques est comptabilisée à l'actif conformément aux clauses pertinentes du contrat de réassurance.

Un actif de réassurance est déprécié si:

→ il existe des preuves objectives, à la suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif de réassurance, que le cédant ne récupérera pas tous les montants dus. Il est tenu compte notamment du rating et de la solvabilité du réassureur; et
→ les montants sont évaluables de manière fiable.

Nous renvoyons aux règles en matière de dépréciation spécifique.

8.2.2. Test de suffisance du passif (Liability Adequacy Test – LAT)

À la fin de chaque période de reporting, Belfius Insurance réalise des tests de suffisance du passif sur ses provisions techniques. Si ces tests supplémentaires indiquent une insuffisance de la valeur comptable des provisions techniques augmentée des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d›investissement affecté aux activités vie et accidents du travail par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, une provision technique supplémentaire à hauteur de cette différence sera comptabilisée au compte de résultats. Ces tests sont évalués séparément pour les provisions techniques Vie et Non-Vie.

Pour les assurances Vie, une estimation des flux de trésorerie attendus des contrats tient compte des hypothèses également utilisées à d'autres fins de modélisation. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie attendus est déterminée en utilisant une courbe d'actualisation élaborée suivant la méthodologie EIOPA, incluant un ajustement de volatilité calibré sur le portefeuille de placement de Belfius Insurance.

Si la valeur calculée est supérieure à la provision d'assurances Vie, la différence est comptabilisée au compte de résultats.

Pour l'assurance Non-Vie, le test de suffisance du passif vérifie si la provision pour primes non acquises et la provision pour sinistres sont suffisantes pour indemniser globalement les sinistres déjà survenus et ceux qui pourraient se produire pendant la période d'assurance en cours. Pour l'indemnisation des accidents du travail, les gains nets non réalisés sur le portefeuille de placements affecté à cette activité sont ajoutés aux réserves comptables.

8.2.3. Comptabilité reflet (shadow accounting)

Lorsque la réalisation de gains latents sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a un impact direct sur la valorisation des provisions techniques, la comptabilité reflet offre la possibilité de transférer une partie des résultats d'investissement non réalisés depuis les autres éléments du résultat global vers les provisions techniques.

Avant tout, Belfius Insurance applique la comptabilité reflet lorsque les conditions légales ou contractuelles des contrats d'assurance stipulent que la réalisation des gains latents comptabilisés sur des actifs clairement définis de l'assureur affecte directement la valorisation des contrats d'assurance et contrats d'investissement comprenant un élément de participation discrétionnaire (DPF). Cette méthode s'applique essentiellement aux contrats d'assurance gérés par des fonds à actifs dédiés.

Belfius Insurance a également choisi de reconnaître un ajustement «Shadow Loss» pour la différence entre la valeur des engagements d'assurance Vie basée sur la méthodologie LAT décrite ci-dessus, d'une part, et les provisions d'assurances Vie augmenté des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisé au coût amorti et attribué au portefeuille vie, d'autre part. Ce montant est limité aux gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour les actifs financiers comptabilisé à la juste valeur qui couvrent les assurances Vie.

9. Frais de réseau

Les coûts de réseau comprennent les commissions versées aux succursales indépendantes de Belfius Banque et sont basés sur les volumes d'encours et les chiffres de production. Les commissions pour la production d'actifs et de passifs financiers portant intérêt sont incluses dans les produits et charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens immobiliers, les équipements et les immeubles de placement.

Les biens immobiliers et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un composant indépendant s'il est probable que Belfius bénéficiera d'avantages économiques futurs et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour réduire le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle tout au long de leur durée de vie utile estimée.

Les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisation sont:

- → immeubles (y compris les frais accessoires et les impôts non récupérables): 20 à 50 ans;
- → matériel informatique: 1 à 6 ans;
- → améliorations locatives, équipement et mobilier: 2 à 12 ans;
- → véhicules: 2 à 5 ans.

Les biens immobiliers et les équipements peuvent être composés d'éléments importants ayant une durée de vie utile variable. Dans ce cas, chaque partie est amortie séparément sur sa durée de vie utile estimée. À partir de 2006, les parties suivantes ont été définies pour les sièges:

- → infrastructure des immeubles: 50 ans;
- → toitures et façades: 30 ans;
- → installations techniques: 10 à 20 ans;
- → agencements et finitions: 10 à 20 ans.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur/dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immeubles et équipements sont imputées à la rubrique VI. "Résultat net sur investissements et dettes".

Des immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour réaliser une plus-value en capital. Belfius peut également utiliser en partie ces propriétés. Si les parties «à usage propre» peuvent être cédées séparément ou louées séparément en vertu d'un contrat de location-financement, elles sont comptabilisées séparément. Si en revanche, les parties «à usage propre» ne peuvent pas être vendues séparément, l'immeuble sera considéré comme un immeuble de placement uniquement si Belfius en détient une partie insignifiante pour son propre usage.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeurs cumulées. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. L'amortissement des immeubles et des autres actifs donnés en location simple sont enregistrés dans la rubrique XI. «Autres charges». Belfius transférera un bien immobilier vers ou depuis un immeuble de placement lorsqu'il existe des preuves d'un changement d'utilisation.

11. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si, et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront à Belfius (en utilisant des hypothèses raisonnables et justifiables) et si le coût d'acquisition de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Au sein de Belfius, les immobilisations incorporelles comprennent principalement:

- → (a) coûts développement en interne, et
- → (b) les logiciels acquis.

Les coûts associés à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés en charges s'ils sont encourus. Cependant, les dépenses qui ont pour effet d'améliorer la qualité d'un logiciel ou de prolonger sa durée de vie de plus d'un an, s'ajoutent au

coût initial du logiciel. Les coûts de développement internes comptabilisés à l'actif, sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile à partir du moment où le logiciel développé est effectivement utilisable.

Un portefeuille clients acquis est amorti linéairement sur la durée attendue du portefeuille en tenant compte de la perte de clients attendue du portefeuille clients.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés comme une charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles (autres que les écarts d'acquisition) font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la constatation d'une dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations incorporelles sont déterminées par référence à leur valeur comptable et sont enregistrées à la rubrique VI. «Résultat net sur investissements et obligations».

12. Écarts d'acquisition

12.1. Évaluation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est un actif représentant les avantages économiques futurs découlant d'autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Les écarts d'acquisition sont évalués comme la différence entre:

→ la somme des éléments suivants:
- le montant de la contrepartie transférée;
- le montant des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise;
- la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant).

→ la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, cette différence est négative («badwill»), elle est immédiatement comptabilisée en résultat net en tant que plus-value d'achat.

12.2. Dépréciation des écarts d'acquisition

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue à la fin de l'exercice. Aux fins de ce test de dépréciation, Belfius alloue les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes de ces unités.

Lorsque des circonstances ou des événements indiquent une incertitude quant à la valeur comptable, l'écart d'acquisition est déprécié lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe de ces unités auquel il a été alloué, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La «valeur d'utilité» est la somme des flux de trésorerie futurs qui devraient provenir d'une unité génératrice de trésorerie. Les flux de trésorerie attendus pris en compte par Belfius sont ceux du budget financier approuvé par la direction.

Le calcul de la «valeur d'utilité» doit également refléter la valeur temps de l'argent (taux d'intérêt sans risque actuel) corrigée du prix en fonction de l'incertitude inhérente à l'actif. Cela se reflète dans le taux d'actualisation.

13. Autres actifs

«Autres actifs» comprend principalement les produits à recevoir (autres que prorata d'intérêts), les paiements anticipés, les taxes d'exploitation et les autres comptes débiteurs. Ils comprennent également les actifs de contrats d'assurance (réassurance, primes d'assurance à recevoir, etc.), les projets de construction pour le compte de tiers, les stocks et les actifs du régime relatifs aux obligations liées aux avantages du personnel.

14. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est classifié comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est principalement réalisée dans le cadre d'une opération de vente et non par son utilisation continue.

Belfius évalue un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) détenu en vue de la vente à la valeur la plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan, sans retraitement pour les périodes précédentes. Dès que ces actifs (ou un groupe destiné à être cédé) sont classés comme destinés à la vente, ils ne sont plus amortis.

Une activité abandonnée est définie comme une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité principale ou un secteur d'activité géographique distinct. Le bénéfice ou la perte après impôt des activités abandonnées est présenté dans une rubrique distincte du compte de résultats.

15. Contrats de location

15.1. Belfius est locataire

Belfius conclut principalement des contrats de location pour la location d'équipements ou de biens immobiliers.

En tant que locataire, Belfius comptabilise les contrats de location comme un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est à la disposition du locataire. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués sur la base de la valeur actualisée.

Les dettes de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants:

- → les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- → les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- → les sommes que le locataire devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données;
- → le prix d'exercice de toute option d'achat que le locataire a la certitude raisonnable d'exercer; et
- → les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le locataire de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location, si ce taux peut être facilement déterminé. Si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, le locataire doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les dettes de location ne sont pas présentées séparément, mais sont incluses à la ligne «IV.A Titres de créance émis et autres passifs financiers - évalués au coût amorti» dans le bilan.

Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat sur la durée de location sur le solde restant dû du passif locatif de chaque période.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation doit comprendre:

- → le montant de l'évaluation initiale du passif locatif;
- → le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- → le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le locataire; et
- → les coûts que le locataire devra engager lors du démantèlement et de l'enlèvement de l'actif sous-jacent, et lors de la restauration du site sur lequel il est situé.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'utilité de cet actif, ou la durée du contrat de location s'il est antérieur.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont inclus dans la même ligne «IX. Immobilisations corporelles» que celle dans laquelle les actifs sous-jacents correspondants seraient présentés s'ils étaient détenus.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés linéairement au titre de charges dans le compte de résultats.

15.2. Belfius est bailleur

Belfius conclut des contrats de location simple et des contrats de location-financement.

Les produits provenant de contrats de location simple sont comptabilisés dans le compte de résultats de manière linéaire sur la durée du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé conformément aux règles d'évaluation applicables à ce type d'actif.

Pour les contrats de location-financement, Belfius comptabilise les «créances de location» pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, qui peut être différent de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

16. Impôt sur le bénéfice

Si Belfius conclut qu'il n'est pas probable que l'administration fiscale acceptera le traitement fiscal incertain pour les impôts courants et différés, Belfius doit refléter l'incidence de cette incertitude dans la détermination du bénéfice imposable (ou de la perte) ou la base fiscale.

16.1. Taxe actuelle

L'impôt pour la période en cours et les périodes précédentes doit, dans la mesure où il n'a pas été payé, être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre des périodes en cours et des exercices précédents dépasse le montant dû pour ces périodes, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif. Les conséquences fiscales des dividendes sont comptabilisées en résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les fonds propres, en fonction de la rubrique dans laquelle ont été comptabilisés les transactions ou événements passés qui ont généré le bénéfice distribuable.

16.2. Impôt différé

Un impôt différé est comptabilisé intégralement, selon la méthode du bilan, sur les différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

Les impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et que les différences temporaires et les pertes fiscales peuvent être utilisées.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires imposables résultant de participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, dans la mesure où Belfius est en mesure de contrôler le moment de la reprise de la différence temporaire et il est probable que la différence ne s'inversera pas l'avenir prévisible.

Les impôts différés liés à la réévaluation à la juste valeur d'actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat global et de couvertures de flux de trésorerie, ainsi que d'autres transactions comptabilisées directement dans les capitaux propres, sont également crédités ou imputés directement aux capitaux propres.

17. Avantages au personnel

17.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont presté les services correspondants. Ceux-ci sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés en charges.

17.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les prestations de retraite (annuité ou sommes versées à la retraite) et les autres avantages postérieurs à l'emploi comme l'assistance médicale accordés après l'achèvement de l'emploi.

17.2.1. Régimes à prestations définies (Defined Benefit Plan)

Les obligations au titre des avantages du personnel sont évaluées à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés en fonction du taux d'actualisation déterminé par référence aux rendements du marché pour les obligations de sociétés de haute qualité avec une durée qui correspond à la durée des obligations liées. Lorsqu'il n'y a pas de marché large pour ce type d'obligations, il faut se référer aux taux de rendement du marché des obligations d'État. La technique d'évaluation des dépenses de pension prend en compte des hypothèses actuarielles comprenant à la fois des hypothèses démographiques et financières telles que le taux d'inflation, l'augmentation des salaires.

Le montant comptabilisé au bilan du régime à prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (selon la méthode des unités de crédit projetées) et la juste valeur des actifs des régimes. Ce montant peut être présenté comme un passif ou un actif.

En cas d'actif net, le montant reconnu est limité au plafond de l'actif, qui correspond à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles pour Belfius sous la forme de remboursements du plan ou des diminutions de ses cotisations futures du plan.

Les réévaluations du passif (actif) net au titre des prestations définies sont reconnues dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassées en résultat. Les réévaluations résultent de modifications des hypothèses démographiques et financières, des ajustements d'expérience, du rendement des actifs du régime et de toute modification de l'effet du plafond des actifs.

17.2.2. Régimes à cotisations définies (Defined Contribution Plan)

Les contributions de Belfius aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice auquel elles se rapportent.

En raison du taux légal de rendement minimum garanti imposé par l'État Belge, les régimes belges à cotisations définies sont considérés pour IAS 19 comme des régimes à prestations définies selon IAS 19 et présentés comme tels.

Compte tenu des changements de législation à la fin de 2015 (c'est-à-dire, le fait que le rendement minimum garanti sur les cotisations de l'employeur et des salariés ait diminué respectivement de 3,25% et 3,75% à 1,75%), la valorisation de l'obligation des régimes belges à cotisations définies est fondée sur la méthode utilisée pour les régimes à prestations définies, à savoir la méthode des Unités de Crédit Projetées.

17.3. Autres avantages à long terme

Un avantage est classé comme un autre avantage à long terme lorsque le paiement intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel le membre du personnel a rendu les services correspondants. Ces avantages comprennent essentiellement des provisions pour les primes de jubilé et les primes que les employés reçoivent après l'achèvement de périodes de service déterminées.

En raison du degré d'incertitude moindre par rapport aux avantages postérieurs à l'emploi, une méthode simplifiée, basée sur des calculs actuariels, est nécessaire pour comptabiliser et mesurer les primes de jubilés et les autres avantages à long terme. Une provision est constituée pour l'obligation estimée en raison des services rendus par les employés jusqu'à la date de clôture et les réévaluations sont reconnues dans le compte de résultats.

17.4. Les indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi résultent soit de la décision de Belfius de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant la date normale de départ à la retraite, soit de la décision d'un employé d'accepter des indemnités offertes par Belfius en échange de la cessation de son emploi. Tout avantage qui requiert des services futurs n'est pas considéré comme une indemnité de cessation d'emploi.

Une provision pour indemnité de cessation d'emploi est reconnue au plus tôt à la date de comptabilisation des coûts de restructuration et, d'autre part, à la date à laquelle Belfius ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

18. Provisions et passifs éventuels

Les provisions pour risques et charges regroupent principalement les provisions pour litiges, pour restructuration, et pour engagements de crédit. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Les provisions doivent être comptabilisées lorsque:

- → Belfius a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- → il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- → le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sur engagements de crédits et les garanties financières non évaluées à la juste valeur sont comptabilisées en cas d'incertitude quant à la solvabilité de la contrepartie. Veuillez vous reporter au point 6.5. «Dépréciation d'instruments financiers».

À moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentant des avantages économiques soit faible, un passif éventuel donne lieu à la fourniture d'informations. Un passif éventuel est évalué de façon continue, afin de déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable. S'il devient probable qu'une sortie d'avantages économiques soit requise pour un élément précédemment traité comme un passif éventuel, une provision est comptabilisée durant l'exercice financier au cours duquel le changement de probabilité intervient (excepté dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite).

19. Prélèvements

Les prélèvements sont des sorties de ressources représentant les avantages économiques imposés par les gouvernements aux entités visées par la législation (c'est-à-dire lois et/ou règlements), autres que les impôts sur le revenu, les amendes ou autres pénalités imposées pour violation de la législation.

Belfius comptabilise un passif lorsque l'événement générateur d'obligation se produit. Tous les prélèvements sont intégralement pris en charge (pas de comptabilité d'engagement permis) à la ligne XI. «Autres charges» et les montants correspondants dus sont comptabilisés à la ligne XII. «Autres passifs».

20. Capital

Belfius comptabilise ses dividendes sur actions ordinaires en dette au cours de la période où ces dividendes ont été annoncés. Les dividendes de l'exercice, qui sont annoncés postérieurement à la date de clôture, sont mentionnés dans la note «Evénements postérieurs à la clôture».

21. Activités fiduciaires

Les actifs et les revenus associés détenus par Belfius, ainsi que les engagements pour remettre ces actifs aux clients, ne sont pas inclus dans les états financiers lorsque Belfius intervient en qualité de fiduciaire comme représentant autorisé, fiduciaire ou agent.

22. Subventions publiques

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources, autres que des instruments pour stimuler l'octroi de crédits, à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités d'exploitation. Ces subventions ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entité se conformera aux conditions qui y sont attachées et que la subvention sera reçue. Autorité publique désigne les gouvernements, les agences gouvernementales et des organismes similaires tels que les institutions communautaires.

L'avantage d'un prêt public à un taux inférieur au marché est systématiquement comptabilisé dans le compte de résultats en considérant les conditions et les obligations qui ont été ou doivent être respectées lors de l'identification des coûts que les subventions sont destinées à compenser.

Abréviations utilisées

AC	Amortised Cost - Coût amorti
CFH	Cash Flow Hedge - Couverture des flux de trésorerie
ECL	Expected Credit Loss - Perte de crédit attendue
FVO	Fair Value Option - Option juste valeur
FVTOCI	Fair Value Through Other Comprehensive Income - Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
FVTPL	Fair Value Through Profit or Loss - Juste valeur par le compte de résultats
OCI	Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global
SPPI	Solely Payments of Principal and Interest - Remboursement du principal et versement d'intérêts

IV. Analyse par secteur opérationnel

(Certains montants peuvent ne pas s'additionner en raison d'arrondis.)

Sur le plan analytique, Belfius répartit ses activités et comptes en trois segments: Retail & Commercial (RC), Public & Corporate (PC) et Group Center (GC). RC et PC couvrent les principales activités commerciales de Belfius.

→ **Retail & Commercial (RC)**, qui gère les relations commerciales avec les particuliers et les petites et moyennes entreprises (PME), tant à l'échelle de la banque que de l'assureur;

→ **Public & Corporate (PC)**, qui gère les relations commerciales avec le secteur public, le secteur social ainsi que les (grandes) entreprises, tant à l'échelle de la banque que de l'assureur;

→ **Group Center (GC)**, qui comprend principalement les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux. Il s'agit principalement des résultats de la gestion de portefeuille obligataire et dérivés.

1. Bilan

	31/12/19		
(En milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres
Retail and Commercial	63.317.187	84.343.343	2.818.659
Public and Corporate	43.425.604	25.707.680	2.676.038
Group Center	65.696.673	51.882.442	5.011.303
TOTAL	**172.439.465**	**161.933.465**	**10.506.000**
dont activités bancaires[1]	154.214.724	144.514.599	9.700.126
dont activités des assurances[1]	18.224.740	17.418.866	805.875

(1) Il est à noter que l'actif, les dettes et les fonds propres représentent la contribution du groupe Belfius Insurance et Belfius Banque au bilan consolidé.

Les actifs et passifs de Retail & Commercial (RC) et de Public & Corporate (PC) reflètent les activités commerciales de ces deux métiers. Alors que le segment RC affiche un financement excédentaire, celui de PC est davantage tiré par les actifs. Dans l'ensemble, le bilan commercial montre un financement excédentaire avec un solide ratio Loan-to-Deposit de 89% au 31 décembre 2020.

Il est à noter qu'il n'y a pas de ventes ou d'achats internes entre les segments. Les actifs et les passifs présentés dans un segment sont ceux générés par et provenant des secteurs d'activité.

Les fonds propres alloués à RC et à PC correspondent au capital réglementaire normatif. Le capital réglementaire normatif du métier est calibré. Le ratio CET1 du segment est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier et des postes venant en déduction du capital CET1 alloués au segment (avec impact limité étant donné que la plus grande partie des déductions du capital CET1 sont allouées à GC).

Veuillez noter que l'allocation de capital pour les activités d'assurance est attribué pour chaque secteur d'activités proportionnellement à sa contribution aux exigences Solvency II SCR pour Belfius Insurance. Tout capital excédentaire est rapporté dans Group Center.

	31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres
Retail and Commercial	66.350.990	91.197.850	2.484.593
Public and Corporate	43.372.364	29.029.216	2.678.945
Group Center	78.268.079	57.030.970	5.569.860
TOTAL	**187.991.433**	**177.258.036**	**10.733.397**
dont activités bancaires[1]	170.212.056	160.239.032	9.973.024
dont activités des assurances[1]	17.779.378	17.019.004	760.373

(1) Il est à noter que l'actif, les dettes et les fonds propres représentent la contribution du groupe Belfius Insurance et Belfius Banque au bilan consolidé.

À la suite de la forte croissance des crédits hypothécaires et des crédits aux entreprises, les actifs de Retail and Commercial ont augmenté par rapport à fin 2019. Simultanément, une augmentation peut être constatée au passif à la suite de l'augmentation des dépôts à vue et d'épargne.

Pour le segment Public and Corporate, on note une augmentation des dépôts par rapport à fin 2019, tandis que la production de crédits est restée plus stable.

Compte tenu de la gestion des liquidités chez Belfius, des espèces supplémentaires ont été déposées à la Banque nationale de Belgique, ce qui se traduit par une augmentation des actifs du Group Center. Au passif, d'autres retraits sur les TLTRO ont été effectués.

2. Compte de résultats

A. Segmentation par secteur d'activité

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Retail and Commercial	Public and Corporate	Group Center	Total
REVENUS	**1.731.081**	**550.426**	**207.079**	**2.488.587**
Revenu net d'intérêts	855.012	436.047	196.964	1.488.023
Commissions bancaires nettes	516.869	48.043	(1.813)	563.099
Contribution assurance vie	248.375	47.798	(1.645)	294.528
Contribution assurance non-vie	200.357	(1.310)	(0)	199.047
Autre	(89.532)	19.848	13.574	(56.110)
CHARGES	**(1.056.648)**	**(228.346)**	**(167.385)**	**(1.452.379)**
RÉSULTAT BRUT	**674.433**	**322.081**	**39.694**	**1.036.208**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(36.841)	(77.229)	2.632	(111.438)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(7.511)	750	0	(6.761)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**630.082**	**245.602**	**42.327**	**918.010**
Total des (charges) revenus d'impôt	(168.613)	(66.884)	(16.411)	(251.907)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**461.469**	**178.718**	**25.916**	**666.103**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2.582)	(1)	1.188	(1.395)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	464.051	178.717	24.728	667.495

(En milliers d'EUR)	31/12/20 Retail and Commercial	Public and Corporate	Group Center	Total
REVENUS	**1.745.356**	**613.104**	**255.189**	**2.613.649**
Revenu net d'intérêts	851.808	483.469	254.308	1.589.585
Commissions bancaires nettes	571.845	56.644	(6.317)	622.172
Contribution assurance vie	231.796	41.718	(27)	273.488
Contribution assurance non-vie	213.968	30.102	(0)	244.069
Autre	(124.061)	1.171	7.225	(115.666)
CHARGES	**(1.080.034)**	**(245.682)**	**(139.203)**	**(1.464.919)**
RÉSULTAT BRUT	**665.322**	**367.422**	**115.986**	**1.148.730**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(182.953)	(303.543)	33.363	(453.133)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(16.614)	0	0	(16.614)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**465.755**	**63.879**	**149.349**	**678.984**
Total des (charges) revenus d'impôt	(108.298)	(12.112)	(26.949)	(147.360)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**357.457**	**51.767**	**122.400**	**531.624**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.133)	0	1.142	9
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	358.590	51.767	121.258	531.615

Les revenus nets Retail and Commercial diminuent de EUR 464 millions en 2019 à EUR 359 millions en 2020. Cette baisse est principalement due à une augmentation exceptionnelle des dépréciations, en raison de la crise Covid-19. Les produits d'intérêts nets de la banque ont légèrement diminué en raison de la pression sur les marges des dépôts sans échéance, partiellement compensée par la croissance du volume des prêts à marges croissantes. Les commissions nettes augmentent en raison de la hausse des commissions sur l'épargne et les investissements à la suite de la croissance des volumes et de l'augmentation des frais d'entrée et de gestion (en pdb). La contribution des assurances augmente en raison des excellents résultats en Non-Vie dans les trois canaux de distribution, résultant de la baisse des charges de sinistres malgré la comptabilisation d'une provision pour sinistres pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs. Ceci est partiellement compensée par la baisse des produits en Vie, principalement due à l'évolution négative des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et à la diminution des plus-values.

Il est à noter que les charges ont légèrement augmenté, en ligne avec le développement stratégique de Belfius, les programmes d'investissement en digitalisation et en ressources humaines, ainsi que les amortissements accélérés sur les logiciels développés en interne compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

Le bénéfice net du segment Public and Corporate diminue, passant de EUR 179 millions en 2019 à EUR 52 millions en 2020. Malgré les bons résultats commerciaux de l'activité de la Banque, les revenus ont été fortement réduits par une forte augmentation des dépréciations sur les instruments financiers et des provisions

pour engagements de crédit s'élevant à EUR -304 millions en 2020 liés à la crise Covid-19. Les revenus d'intérêts nets ont augmenté grâce à une restructuration importante d'un dossier spécifique de leasing d'entreprise, ainsi qu'à des volumes de prêts plus importants, au contrôle de la marge et à une discipline stricte en matière de tarification des comptes d'épargne et d'investissement. La contribution des assurances Non-Vie a augmenté à la suite d'une nouvelle liquidation d'un portefeuille non rentable.

Les revenus nets de Group Center s'élèvent à EUR 121 millions en 2020, contre EUR 25 millions en 2019. Le revenu a augmenté à la suite de la hausse des produits d'intérêts nets due aux résultats de la transformation des taux d'intérêt et des opérations sur le marché monétaire avec notamment l'impact du système à deux niveaux (two-tier) fixé par la BCE et applicable à partir de fin octobre 2019 (en conséquence, le niveau exonéré des avoirs en liquidités excédentaires sera rémunéré à un taux annuel de 0% au lieu d'un taux négatif) et l'impact de TLTRO III. Les dépenses ont diminué principalement à la suite de la baisse des frais généraux et d'une provision pour restructuration moins importante que l'année précédente. Les dépréciations sur les instruments financiers et les provisions pour engagements de crédit se sont améliorées grâce à la reprise d'une provision sur certains dossiers.

Nous renvoyons au rapport de gestion pour une description plus détaillée des résultats par segment.

B. Segmentation par champ de contribution

Il est à noter que le compte de résultats représente la contribution du groupe Belfius Banque (c'est-à-dire Belfius Banque avec toutes les filiales à l'exception du groupe Belfius Insurance) ainsi que du groupe Belfius Insurance (Belfius Insurance et ses filiales).

	31/12/19		
(En milliers d'EUR)	Contribution Banque dans le groupe	Contribution Assurance dans le groupe	Total
REVENUS	**1.966.583**	**522.004**	**2.488.587**
Revenu net d'intérêts	1.488.023	412.150	1.900.173
Dividendes	18.489	51.790	70.279
Résultat net des sociétés mises en équivalence	3.579	1.339	4.918
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	97.246	(1.098)	96.148
Résultat net sur investissements et dettes	(3.887)	57.077	53.190
Honoraires et commissions perçus	563.099	16.473	579.572
Résult technique des activités d'assurance	0	(19.975)	(19.975)
Autres revenus & charges	(199.965)	4.248	(195.718)
CHARGES	**(1.205.006)**	**(247.373)**	**(1.452.379)**
RÉSULTAT BRUT	**761.578**	**274.631**	**1.036.208**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(118.066)	6.628	(111.438)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1.375)	(5.386)	(6.761)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**642.137**	**275.873**	**918.010**
Total des (charges) revenus d'impôt	(181.306)	(70.601)	(251.907)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**460.831**	**205.272**	**666.103**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	(1.415)	(1.393)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	460.808	206.687	667.495

(En milliers d'EUR)	31/12/20 Contribution Banque dans le groupe	Contribution Assurance dans le groupe	Total
REVENUS	**2.069.292**	**544.357**	**2.613.649**
Revenu net d'intérêts	1.589.585	401.921	1.991.506
Dividendes	14.142	36.123	50.265
Résultat net des sociétés mises en équivalence	1.785	3.064	4.848
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	47.108	(23.021)	24.086
Résultat net sur investissements et dettes	14.935	39.582	54.517
Honoraires et commissions perçus	622.172	18.770	640.942
Résult technique des activités d'assurance	0	67.851	67.851
Autres revenus & charges	(220.436)	69	(220.368)
CHARGES	**(1.207.430)**	**(257.488)**	**(1.464.919)**
RÉSULTAT BRUT	**861.861**	**286.869**	**1.148.730**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(447.699)	(5.433)	(453.133)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(13.778)	(2.836)	(16.614)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**400.384**	**278.600**	**678.984**
Total des (charges) revenus d'impôt	(80.987)	(66.373)	(147.360)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**319.398**	**212.227**	**531.624**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	(14)	9
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	319.375	212.240	531.615

La contribution de Belfius Insurance a augmenté de EUR 7 millions, passant de EUR 205 millions au 31 décembre 2019 à EUR 212 millions au 31 décembre 2020. En raison de l'environnement économique difficile avec des taux d'intérêt historiquement bas, les volumes d'encours en Branche 21 ont diminué. Les marges en Vie sont sous pression en raison de l'évolution négative des titres de créance évalués à la juste valeur et de la baisse des plus-values. L'année 2020 a été marquée par une forte amélioration des résultats en branche Non-Vie par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la baisse des charges de sinistres liées à la période de confinement du Covid-19. Malgré un contrôle continu des coûts, les coûts ont augmenté après de nouveaux investissements dans les systèmes informatiques, ainsi que le renouvellement des applications d'assurance de base. Davantage de coûts de développement propre sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de l'amortissement des actifs incorporels. En outre, Belfius Insurance a comptabilisé des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques. Les dépréciations d'instruments financiers et les provisions pour engagements de crédit comptabilisées dans le compte de résultat ont augmenté, en raison des nouveaux paramètres de situation macroéconomique à la baisse ainsi que de certains management overlays pour certaines poches de risque.

La contribution de Belfius Banque a diminué de EUR 141 millions. Le résultat de Belfius Banque a été fortement affecté par l'épidémie de Covid-19. Les dépréciations d'instruments financiers et la provision pour engagements de crédit comptabilisée dans le compte de résultats ont augmenté de EUR 330 millions en raison des nouveaux paramètres de la situation macroéconomique à la baisse ainsi que de certains management overlays pour certaines poches de risque. En outre, la volatilité des spreads de crédit et des marchés des actions a eu un impact négatif sur les résultats nets des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En outre, Belfius a comptabilisé des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques. Néanmoins, malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, les produits d'intérêts nets ont augmenté, principalement en raison de l'augmentation des volumes des actifs commerciaux combinée à une discipline stricte en matière de prix et aux intérêts négatifs sur le TLTRO III. Les revenus de commissions ont évolué positivement, principalement dans la gestion d'actifs.

V. Notes sur l'actif du bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les instruments financiers ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours.

Analyse par nature

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Caisse et avoirs auprès des banques centrales autres que réserves obligataires	5.821.928	24.474.132
Réserves obligatoires auprès de la banque centrale[1]	894.000	960.000
Prêts et créances sur établissements de crédit	4.749.919	166.793
Titres de créance	260.048	280.975
TOTAL	**11.725.894**	**25.881.900**

(1) Les «Réserves obligatoires» comprennent les réserves minimales que Belfius détient en dépôt auprès de la Banque centrale européenne ou auprès d'autres banques centrales.

5.2. Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Analyse par nature

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Trésorerie disponible	568.107	464.804
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires en dépôt	5.253.820	24.008.996
Dépôts de réserves obligatoires [1]	894.000	960.000
TOTAL	**6.715.928**	**25.433.799**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	6.715.928	25.434.132
Caisse et avoirs auprès des banques centrales autres que réserves obligataires	568.107	24.474.132
Réserves obligatoires auprès de la banque centrale	6.147.820	960.000

(1) Les «Réserves obligatoires» comprennent les réserves minimales que Belfius détient en dépôt auprès de la Banque centrale européenne ou auprès d'autres banques centrales.

Le poste «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» augmentent de EUR 18,7 milliards, ou 278,7%, pour atteindre EUR 25,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 6,7 milliards). Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, Belfius dépose une partie de TLTRO III auprès de la Banque nationale de Belgique, dans le cadre de sa gestion des liquidités.

Depuis fin octobre 2019, le système de la BCE Tier 2 est d'application. Par conséquent, la part de liquidité excessive exemptée sera rémunérée au taux annuel de 0%, remplaçant le taux négatif.

5.3. Prêts et créances sur établissements de crédit

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	16.207.838	11.911.665
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**16.207.838**	**11.911.665**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	11.214.926	0	11.634.209	0
Comptes à vue	179.704	0	110.775	0
Conventions de cession-rétrocession	4.710.034	0	52.705	0
Créances résultant de location-financement	73.236	0	65.985	0
Prêts à terme	30.413	0	48.498	0
Prêts dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3)	(476)	0	(506)	0
TOTAL	**16.207.838**	**0**	**11.911.665**	**0**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	4.749.919	0	166.793	0

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 4,3 milliards, ou 26,5%, pour atteindre EUR 11,9 milliards (31 décembre 2019: EUR 16,2 milliards). La diminution de EUR 4,7 milliards des contrats de cession-rétrocession, due aux mouvements du marché monétaire, a été partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,4 milliard du cash collatéral payé.

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	16.203.829	0	11.900.622	0
moins dotation dépréciation (phase 1)	(420)	0	(87)	0
Valeur comptable brute (phase 2)	4.484	0	11.550	0
moins dotation dépréciation (phase 2)	(56)	0	(419)	0
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
Dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
TOTAL	**16.207.838**	**0**	**11.911.665**	**0**

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant.

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.4. Prêts et créances

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	93.391.477	96.811.908
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.553.002	1.296.142
TOTAL	**94.944.479**	**98.108.050**

Les prêts et créances augmentent de EUR 3,2 milliards, ou 3,3%, pour atteindre EUR 98,1 milliards (31 décembre 2019: EUR 94,9 milliards), en raison d'une augmentation des prêts de EUR 2,9 milliards (essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts à terme), conformément à notre stratégie de développement de la franchise commerciale et de soutien à l'économie belge. Le cash collateral payé augmente de EUR 0,3 milliard.

2. Analyse par contrepartie

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/19		31/12/20	
(En milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Entités publiques	20.041.857	0	18.992.951	0
Entreprises & PME	34.485.724	0	36.749.676	0
Ménages	38.521.182	0	40.899.947	0
Prêts dépréciés (phase 3)	1.858.603	0	1.997.262	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3)	(1.515.890)	0	(1.827.928)	0
TOTAL	**93.391.477**	**0**	**96.811.908**	**0**

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

	31/12/19		31/12/20	
(En milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	85.614.903	0	84.330.020	0
moins dotation dépréciation (phase 1)	(198.110)	0	(133.883)	0
Valeur comptable brute (phase 2)	7.433.860	0	12.312.554	0
moins dotation dépréciation (phase 2)	(159.466)	0	(495.220)	0
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	1.858.603	0	1.997.262	0
Dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	(1.158.313)	0	(1.198.825)	0
TOTAL	**93.391.477**	**0**	**96.811.908**	**0**

Une augmentation importante des montants bruts en phase 2 peut être constatée à la suite de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de refléter les changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise de Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19. Pour plus d'informations, voir le tableau 9.2.8. Mouvements des provisions pour pertes de crédit.

Le montant brut de la phase 1 a diminué en raison du passage à la phase 2, partiellement compensé par une nouvelle production de prêts commerciaux.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Entités publiques	0	0	1.418.217	1.418.217
Entreprises & PME	0	0	117.148	117.148
Ménages	17.637	0	0	17.637
TOTAL	**17.637**	**0**	**1.535.365**	**1.553.002**

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Entités publiques	0	0	1.212.713	1.212.713
Entreprises & PME	0	0	79.164	79.164
Ménages	4.265	0	0	4.265
TOTAL	**4.265**	**0**	**1.291.877**	**1.296.142**

(1) Belfius stocke les prêts hypothécaires, pour une durée limitée, avant de les transférer à un tiers.
(2) Il s'agit principalement de prêts au secteur public et social avec des caractéristiques de taux d'intérêt spécifiquement structurées qui ne passent pas le test SPPI et sont donc évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les prêts et créances évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ont diminué en raison des remboursements.

3. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	925.091	0	1.253.820	0
Conventions de cession-rétrocession	245.676	0	192.766	0
Créances résultant de location-financement	3.456.738	0	3.443.743	0
Autres crédits[1]	88.421.257	0	91.752.244	0
Dont effets de commerce et acceptations propres	62.850	0	112.179	0
Dont prêts non hypothécaires à tempérament	1.749.463	0	1.704.347	0
Dont prêts hypothécaires[2]	35.592.409	0	38.052.041	0
Dont prêts à terme[3]	48.420.772	0	49.486.482	0
Dont avances en comptes courants	1.417.909	0	1.242.910	0
Dont autres crédits[4]	1.177.855	0	1.154.285	0
Prêts dépréciés (phase 3)	1.858.603	0	1.997.262	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3)	(1.515.890)	0	(1.827.928)	0
TOTAL	**93.391.477**	**0**	**96.811.908**	**0**

(1) L'ensemble des prêts de couverture des «Mortgage Pandbrieven» (covered bonds) s'élève à EUR 12,5 milliards (31 décembre 2019: EUR 10,4 milliards). Ce montant garantit les obligations sécurisées non remboursées, dont EUR 5,3 milliards d'obligations hypothécaires sécurisées (31 décembre 2019: EUR 5,6 milliards) et EUR 2,5 milliards d'obligations publiques sécurisées (31 décembre 2019: EUR 2,5 milliards). Nous renvoyons également à la note 9.3.4. «Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé».
(2) Fin 2019, EUR 4,4 milliards de «prêts hypothécaires» étaient titrisés. En 2020, ce chiffre est tombé à EUR 3,2 milliards. Nous renvoyons également à la note 12. «Titrisation» et à la note 9.3.4. sur le transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé.
(3) Fin 2019, EUR 1,8 milliard de «prêts à terme» étaient titrisés. En 2020, ce chiffre est tombé à EUR 1,6 milliard. Nous renvoyons également à la note 12. «Titrisation» et à la note 9.3.4. sur le transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé.
(4) Les autres prêts et avances concernent principalement les activités de factoring.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Prêts hypothécaires	17.637	0	0	17.637
Prêts pour entités publiques	0	0	1.535.365	1.535.365

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Prêts hypothécaires	4.265	0	0	4.265
Prêts pour entités publiques	0	0	1.291.877	1.291.877

(1) Belfius détient, pour une période limitée, des prêts hypothécaires (entreposage) avant de les transférer à des parties externes.
(2) Cela concerne principalement des prêts au secteur public et social, avec des formules de taux d'intérêt spécialement structurées. Ces prêts n'ont pas réussi le test SPPI et sont en conséquence évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ont diminué en raison des remboursements.

4. Analyse qualitative
Voir note 9.2.

5. Analyse de la juste valeur
Voir note 9.1.

5.5. Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	22.476.427	22.039.067
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.257.278	5.170.430
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.755.860	1.639.368
TOTAL	**29.489.565**	**28.848.865**

Le portefeuille de dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres représente, pour le groupe bancaire Belfius, EUR 17,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 17,6 milliards) et pour Belfius Insurance EUR 11,6 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards).

Deux types de business model peuvent être distingués au sein du groupe Belfius. Les portefeuilles d'obligations du groupe bancaire sont gérés au sein d'un business model dont l'objectif est de détenir les obligations en vue de collecter des flux de trésorerie contractuels jusqu'à échéance de l'obligation, à l'exception de certaines positions qui sont classifiées comme étant «held to collect and sell». Les titres de créances du groupe d'assurance sont gérés conformément aux politiques et directives ALM. Par conséquent, le groupe d'assurance a décidé qu'une partie de son portefeuille serait repris sous le business model «held to collect» et certains titres de créance sous «held to collect and sell» afin de couvrir les besoins de liquidités de Belfius Insurance.

Étant donné que certaines positions obligataires ne passent pas le test SPPI, une comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net était nécessaire. Il s'agit principalement des fonds monétaires au sein de Belfius Insurance.

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Titres de créance émis par des entités publiques	10.937.183	2.424.145	10.787.351	2.579.447
Autres titres de créance	11.724.838	1.390.747	11.406.395	1.307.461
Actions	0	1.461.737	0	1.303.641
Titres de créance dépréciés (phase 3)	1.782	0	4.268	0
Moins:				
dépréciation (phases 1,2 et 3)	(187.376)	(19.350)	(158.946)	(20.119)
TOTAL	**22.476.427**	**5.257.278**	**22.039.067**	**5.170.430**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	260.048	0	280.975	0

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 0,4 milliard, ou 1,9%, pour atteindre EUR 22,0 milliards (31 décembre 2019: EUR 22,5 milliards), à la suite de la vente de certaines obligations d'État italiennes d'une valeur comptable de EUR 0,6 milliard chez Belfius Banque et des ventes chez Belfius Insurance.

Belfius a conclu que les ventes sont conformes au business model «held to collect». Voir le chapitre sur les principes comptables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 0,1 milliard à EUR 5,2 milliards (31 décembre 2019: EUR 5,3 milliards). Cette diminution est attribuée à la vente de certains instruments de capitaux propres (EUR 0,4 milliard) ainsi qu'à des ajustements négatifs de la juste valeur des instruments de fonds propres à la suite de la baisse des marchés financiers par rapport à la fin de l'année 2019. Les titres de créance ont augmenté en raison des ajustements positifs de la juste valeur résultant de la baisse des taux d'intérêt malgré des spreads de crédit plus importants par rapport à la fin de l'année 2019.

Ventilation des titres de créance non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	14.598.711	2.924.874	14.452.574	2.954.263
moins dotation dépréciation (phase 1)	(1.471)	(1.790)	(2.165)	(2.554)
Valeur comptable brute (phase 2)	8.063.309	890.018	7.741.171	932.645
moins dotation dépréciation (phase 2)	(185.065)	(17.560)	(153.455)	(17.565)
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	1.782	0	4.268	0
dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	(840)	0	(3.325)	0
TOTAL	**22.476.427**	**3.795.542**	**22.039.067**	**3.866.789**

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	150.513	0	115.604	266.116
Autres titres de créance	406.186	0	870.387	1.276.573
Actions	213.163	0	8	213.171
TOTAL	**769.861**	**0**	**985.999**	**1.755.860**

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	153.144	0	112.936	266.081
Autres titres de créance	344.815	0	750.483	1.095.299
Actions	277.979	0	9	277.988
TOTAL	**775.939**	**0**	**863.428**	**1.639.368**

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,1 milliard, ou 6,6%, à EUR 1,6 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,8 milliard), en raison de certaines ventes du portefeuille de fonds (EUR 0,1 milliard) et d'ajustements négatifs de la juste valeur, causés par la baisse des marchés financiers à la suite de la pandémie de Covid-19.

C. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - Instruments de capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(En milliers d'EUR)	31/12/19		
	Raison d'évaluation	Juste valeur	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	567.883	27.304
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	683.699	24.487
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	210.155	11.989
TOTAL		**1.461.737**	**63.779**

(En milliers d'EUR)	31/12/20		
	Raison d'évaluation	Juste valeur	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	464.177	21.156
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	642.202	14.967
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	197.261	6.277
TOTAL		**1.303.641**	**42.400**

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été vendus.

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	134.703	3.008	7.330
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	138.045	67	3.413
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	1.783	1.462	22
TOTAL		**274.531**	**4.537**	**10.765**

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	43.980	(30.036)	1.077
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	306.837	(21.966)	2.412
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	6.447	235	0
TOTAL		**357.264**	**(51.767)**	**3.489**

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.6. Dérivés

1. Analyse par nature

	31/12/19		31/12/20	
(En milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Actif	Dettes
Dérivés détenus en vue de la vente	11.730.118	11.087.539	10.720.643	10.794.164
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	140.853	2.586.173	482	2.804.810
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	228.879	398.778	70.285	190.640
Dérivés de couverture de portefeuille couvert en taux	1.204.858	4.557.626	1.396.703	4.520.541
TOTAL	**13.304.709**	**18.630.116**	**12.188.113**	**18.310.156**

Les dérivés ont diminué, principalement en raison de l'impact de la compensation des dérivés par la LCH, partiellement compensé par la baisse des taux d'intérêt. L'impact total de la compensation pour les produits dérivés par la LCH s'élève à EUR 7,8 milliards fin 2020, contre EUR 7,2 milliards fin 2019. Voir note 9.3.6. «Compensation».

2. Dérivés détenus en vue de la vente

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(En milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	20.410.656	20.477.827	1.459.212	1.488.943	24.893.783	24.781.432	1.314.015	1.178.127
Dérivés de taux d'intérêt	189.787.061	192.739.148	9.872.717	9.273.749	182.446.922	187.051.381	9.002.354	9.346.108
Dérivés de crédit	2.056.841	1.502.650	113.285	124.566	2.334.260	1.381.606	96.187	106.806
Dérivés sur actions	5.844.910	5.708.489	284.904	200.282	6.687.037	6.862.864	308.087	163.124
TOTAL	**218.099.469**	**220.428.113**	**11.730.118**	**11.087.539**	**216.362.001**	**220.077.283**	**10.720.643**	**10.794.164**

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

La position de Belfius sur les produits dérivés provient en partie du fait que Belfius était le centre de compétences pour les dérivés au sein de l'ancien groupe Dexia. Ces dérivés étaient couverts de manière externe contre le risque de marché. Les dérivés entre les entités Belfius Banque et le groupe Dexia ont été maintenus après la vente de Belfius à l'État belge en 2011. Le risque de crédit associé est atténué par l'utilisation de garanties (Credit Support Annex).

Compte tenu des restrictions imposées par les IFRS en matière de comptabilité de couverture, certaines couvertures économiques ne peuvent pas être classées comme des dérivés de couverture en vertu d'IFRS. Par conséquent, plusieurs couvertures économiques sont considérées comme des dérivés de transaction tout en couvrant, par exemple, le risque de crédit (par exemple, les dérivés iTraxx) ou le risque de base résultant de l'inefficacité de la couverture (par exemple, les swaps de base).

Pour plus d'informations sur le risque de marché, voir la note 9.5. «Risque de marché» ainsi que la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats» pour plus d'informations concernant les couvertures économiques.

3. Couverture de juste valeur

A. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(En milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de taux d'intérêt	5.431.555	5.318.128	140.074	2.582.178	5.586.122	5.493.102	482	2.747.325
Dont swaps de taux d'intérêt	4.631.926	4.631.926	852	1.796.588	4.840.185	4.840.185	482	2.002.080
Dont swaps de devises et de taux d'intérêt	799.630	686.202	139.222	785.591	745.938	652.917	0	745.244
Dérivés de crédit[2]	1.322.285	0	779	3.995	1.322.285	0	0	57.486
TOTAL	**6.753.840**	**5.318.128**	**140.853**	**2.586.173**	**6.908.407**	**5.493.102**	**482**	**2.804.810**

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés. Il est à noter que lors d'un contrat forward, un seul notionnel est mentionné.
(2) Belfius Insurance a conclu des dérivés «spreadlock» afin de couvrir l'asset swap spread sur certaines positions obligataires. Le but de ces transactions est de protéger le ratio Solvency II. Plus particulièrement, la transaction spreadlock contient un contrat à terme d'asset swap au moment de la conclusion de la transaction. Étant donné que le spreadlock est défini pour couvrir l'asset swap spread (c'est-à-dire tous les risques à l'exception des variations de juste valeur dues au taux d'intérêt de référence) de positions obligataires spécifiques, le dérivé est présenté comme un dérivé de crédit pour lequel une comptabilité de couverture de juste valeur a été mise en place.

B. Détail des éléments couverts

Le tableau suivant détaille les éléments couverts par les stratégies de couverture de Belfius.

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	103.710	0	5	0
Crédit[1]	103.710	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	10.384.217	0	1.154.621	2.622.764
Taux d'intérêt	9.078.196	0		
Crédit[1]	1.306.021	0		

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	151.366	0	5.295	(4.137)
Crédit[1]	151.366	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	10.982.359	0	1.965.519	2.349.882
Taux d'intérêt	9.636.945	0		
Crédit[1]	1.345.414	0		

(1) Belfius Insurance a conclu des dérivés «spreadlock» afin de couvrir l'asset swap spread sur certaines positions obligataires. Le but de ces transactions est de protéger le ratio Solvency II. Plus particulièrement, la transaction spreadlock contient un contrat à terme d'asset swap au moment de la conclusion de la transaction. Étant donné que le spreadlock est défini pour couvrir l'asset swap spread (c'est-à-dire tous les risques à l'exception des variations de juste valeur dues au taux d'intérêt de référence) de positions obligataires spécifiques, le dérivé est présenté comme un dérivé de crédit pour lequel une comptabilité de couverture de juste valeur a été mise en place.

Dans le tableau ci-dessus, la valeur comptable des éléments couverts dans une couverture de juste valeur est ventilée par portefeuille comptable. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur de l'élément couvert comprend les gains et pertes sur les éléments couverts qui, à la suite de la comptabilité de couverture, ont ajusté la valeur comptable de ces éléments. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur couverts dans l'état des positions financières en cas de rupture comprend les ajustements de couverture qui, à la suite de la cessation de la relation de couverture et l'ajustement des éléments couverts pour les gains et pertes de couverture, restent à amortir en résultat via un taux d'intérêt effectif recalculé pour les éléments couverts évalués au coût amorti, ou au montant qui représente le gain ou la perte cumulé précédemment comptabilisé pour les actifs couverts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

C. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Belfius applique la couverture de juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change sur certaines obligations (microcouverture). Belfius utilise principalement des swaps de taux d'intérêt «plain vanilla», sauf pour les obligations non EUR pour lesquelles Belfius utilise des swaps de taux d'intérêt et de devises.

La juste valeur utilisée pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture est basée sur les variations de la juste valeur des dérivés au bilan et sur les variations de la juste valeur du risque couvert de l'élément couvert (généralement sous la forme d'un dérivé hypothétique).

Pour la couverture de juste valeur, le test prospectif est basé sur une comparaison critique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Les tests rétrospectifs sont effectués en appliquant une méthode de compensation en dollar (comparaison de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies.

Fin 2020, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

4. Couverture de flux de trésorerie

A. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(En milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	6.302.791	6.354.064	228.879	398.778	6.269.615	6.289.505	70.285	190.640
Dont swaps de devises	6.302.791	6.354.064	228.879	398.778	6.269.615	6.289.505	70.285	190.640
TOTAL	**6.302.791**	**6.354.064**	**228.879**	**398.778**	**6.269.615**	**6.289.505**	**70.285**	**190.640**

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

Flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture de flux de trésorerie par période

(En milliers d'EUR)	Entrée	Sortie
Maximum 3 mois	3.102.852	(4.354.549)
Plus de 3 mois et maximum 6 mois	3.102.852	(4.344.607)
Plus de 6 mois et maximum 1 an	2.405.945	(4.303.252)
Plus d'1 an et maximum 2 ans	2.405.945	(4.234.918)
Plus de 2 ans et maximum 5 ans	2.405.945	(4.036.678)
Plus de 5 ans	2.044.023	(2.884.661)

B. Détail des éléments couverts

Les couvertures de flux de trésorerie sont réalisées sur des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Belfius a décidé de restructurer certains contrats de dérivés en éliminant certaines options. Plus spécifiquement, Belfius n'a plus, dans certains contrats de dérivés, la possibilité de choisir la devise pour son écriture en garantie. De ce fait, Belfius doit, depuis lors, payer des collatéraux supplémentaires en GBP au lieu d'en EUR. Afin de se couvrir pour cette demande supplémentaire de collatéraux en GBP, Belfius a conclu des Cross Currency Swaps dans le cadre desquels elle reçoit des GBP en échange d'EUR. Ces Cross Currency Swaps sont enregistrés en tant que relation de couverture des flux de trésorerie pour le risque de change dans les «transactions prévues hautement probables», par le biais desquelles Belfius démontre que le collatéral à payer est plus important que le montant notionnel du Cross Currency Swap.

Belfius a décidé de couvrir le risque de variabilité des flux de trésorerie et des variations de change provenant des services facturés à Belfius en devises étrangères. Afin de couvrir ce risque, Belfius a conclu des swaps de devises. Ces swaps de devises sont enregistrés dans une relation de couverture de flux de trésorerie pour le risque de change sur une «transaction prévue hautement probable», par laquelle Belfius démontre que les montants facturés sont supérieurs aux montants reçus via les swaps de devises. Il est à noter que Belfius suit de près l'impact d'une réforme du taux de référence. Cependant, à ce stade, il n'y pas d'impact sur la comptabilité de couverture étant donné qu'il s'agit de mouvements de flux de trésorerie à court terme (6 mois/3 mois) qui seront adaptés simultanément entre les flux de trésorerie prévus et les instruments de couverture.

C. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Belfius a décidé de couvrir le risque de variabilité des flux de trésorerie et des variations de change provenant des services facturés à Belfius en devises étrangères. Afin de couvrir ce risque, Belfius a conclu des swaps de devises. Ces swaps de devises sont enregistrés dans une relation de couverture de flux de trésorerie pour le risque de change sur une «transaction prévue hautement probable», par laquelle Belfius démontre que les montants facturés sont supérieurs aux montants reçus via les swaps de devises. Il est à noter que Belfius suit de près l'impact d'une réforme du taux de référence. Cependant, à ce stade, il n'y pas d'impact sur la comptabilité de couverture étant donné qu'il s'agit de mouvements de flux de trésorerie à court terme (6 mois/3 mois) qui seront adaptés simultanément entre les flux de trésorerie prévus et les instruments de couverture.

Pour la couverture de flux de trésorerie, le test prospectif est basé sur une comparaison des termes critiques entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Les tests rétrospectifs sont effectués en appliquant une méthode de compensation en dollars (comparaison de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies. À noter que pour les transactions prévues, une analyse est prévue afin de s'assurer que les flux de trésorerie soient hautement probables.

Fin 2020, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

D. Réconciliation des fonds propres par rapport à la comptabilité de couverture

Pour plus d'informations sur la réconciliation de chaque composante des capitaux propres et l'analyse des autres éléments du résultat global par rapport à la comptabilité de couverture, nous renvoyons aux notes 1.3. «État consolidé du résultat global» et 1.4. «Variation des fonds propres consolidés».

5. Couverture de portefeuille couvert en taux

A. Détail des dérivés de couverture de portefeuille couvert en taux

	31/12/19				31/12/20			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(En milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de taux d'intérêt	41.736.420	41.728.558	1.204.858	4.557.626	41.202.512	41.194.420	1.396.703	4.520.541
TOTAL	**41.736.420**	**41.728.558**	**1.204.858**	**4.557.626**	**41.202.512**	**41.194.420**	**1.396.703**	**4.520.541**

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

B. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Le gain/perte accumulé(e) sur les éléments couverts dans un portefeuille de couverture du risque de taux d'intérêt au bilan dans les postes VII. Le «gain/perte sur l'élément couvert de la couverture du risque de taux d'intérêt du portefeuille» s'élève à EUR 4,6 millions d'actifs et EUR 0,4 million de passifs à la fin de l'année 2020, contre EUR 4,9 millions d'actifs et EUR 0,3 million de passifs à la fin de l'année 2019.

Pour la macrocouverture, le test prospectif est basé sur un test de volume dans lequel nous démontrons que (par entité, devise et période) le montant des éléments couverts reste supérieur au montant des instruments de couverture (en termes de notionnels ainsi qu'en termes de flux de trésorerie d'intérêt). Le test rétrospectif est effectué sur une base trimestrielle, en appliquant une méthode de compensation en dollar (comparaison de la juste valeur de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies.

Fin 2020, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

6. Réforme des taux d'intérêt de référence

A. Introduction

L'introduction du UE Benchmark Regulation 2016/1011 a déclenché une réforme des taux d'intérêt de référence pour les principaux indices financiers de référence tels que le LIBOR et a des répercussions sur une gamme importante de produits et de contrats financiers.

Belfius suit la réforme des taux de référence à plusieurs niveaux, compte tenu de l'impact significatif de cette réforme sur le secteur. Des groupes de travail ont été créés pour assurer une transition sans heurts des IBOR aux nouveaux taux sans risque en cas de cessation d'activité. En 2020, Belfius a achevé avec succès la transition des courbes d'actualisation EONIA à €STR et FedFunds à SOFR pour ses produits dérivés à compensation centrale et certaines contreparties. Il est à noter que les transitions terminées ne sont terminées qu'en ce qui concerne les courbes d'actualisation, les taux de référence sont encore en transition.

La réforme des taux d'intérêt de référence expose Belfius à divers risques, que Belfius gère et surveille de près. Ces risques incluent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- → Risques de litiges avec des contrats qui ne comportent pas de clauses de repli solides;
- → Risques commerciaux si aucune offre de produit alternatif ne peut être proposée;
- → Risques de rentabilité si les impacts ne peuvent pas être entièrement compensés;
- → Risques liés aux modèles si les modèles ne sont pas ajustés correctement/à temps;
- → Risque opérationnel découlant des changements apportés aux systèmes et processus informatiques de Belfius.

B. Implications comptables

Un projet de l'IASB a été mis en place pour déterminer les implications comptables possibles de cette réforme des taux de référence. Il a été divisé en deux phases: (i) traiter les éventuels problèmes de pré-remplacement et (ii) traiter les éventuels problèmes de remplacement. L'objectif est de fournir des allégements temporaires de l'application d'exigences spécifiques de comptabilité de couverture aux relations de couverture directement affectées par les incertitudes liées à la réforme des IBOR. Bien qu'une application anticipée soit permise, Belfius a décidé de ne pas adopter les modifications de manière anticipée.

Afin de donner un aperçu de l'importance de la réforme des taux de référence, les informations quantitatives suivantes ont pu être fournies:

→ un aperçu des produits dérivés de Belfius (en montants nominaux) qui doivent encore passer à un autre taux de référence au 31 décembre 2020, ventilés par référence significative de taux d'intérêt.

(En milliers d'EUR)	IFRS Hedging	Trading	Total
EUR LIBOR	0	697.024	697.024
CHF LIBOR	0	112.435	112.435
GBP LIBOR	4.821.318	15.974.416	20.795.734
JPY LIBOR	0	3.356.027	3.356.027
USD LIBOR	6.537.914	22.418.967	28.956.881
TOTAL	**11.359.232**	**42.558.869**	**53.918.101**

→ un aperçu des actifs et passifs financiers non dérivés (valeur comptable) de Belfius qui doivent encore passer à un autre taux de référence au 31 décembre 2020, ventilés par référence significative de taux d'intérêt.

(En milliers d'EUR)	Tenor	Actif	Dettes
DEVISE			
AUD	12M	0	452.435
	1M	1.688	0
	3M	187.626	312
	6M	0	49
AUD TOTAL		**189.315**	**814**
CAD	12M	0	248
	3M	55.182	173
	6M	0	4.770
CAD TOTAL		**55.182**	**5.191**
GBP	12M	0	398
	1W	0	3.345
	3M	1.293.589	85.550
	6M	68.736	2.788
GBP TOTAL		**1.362.324**	**92.080**
HKD	1W	0	279
HKD TOTAL		**0**	**279**
USD	12M	8.175	1.570
	1M	24.572	4.646
	1W	0	14.797
	3M	104.481	539.954
	4M	172	0
	6M	138.717	29.215
USD TOTAL		**276.117**	**590.183**
TOTAL		**1.882.938**	**688.547**

5.7. Investissements dans des sociétés mises en équivalence

1. Valeur comptable

(En milliers d'EUR)	2019	2020
VALEUR COMPTABLE AU 1ER JANVIER	47.949	64.124
Acquisitions(1)	8.770	5.341
Cessions	0	0
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)(2)	4.899	26.792
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0
Part du résultat avant impôt	5.876	5.847
Part de l'impôt	(958)	(999)
Dividendes payés	(2.412)	(2.225)
Transferts	0	0
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	64.124	98.880

(1) Les acquisitions concernent les versements en capital de la société d'investissement M80 Capital en 2019 et 2020.
(2) La participation dans Team Cyclis (47,45%) est consolidée depuis 2019 par mise en équivalence. Depuis 2020, Belfius a consolidé par mise en équivalence les investissements dans Skipr (32,63%) pour EUR 6 millions, Fairville (33,33%) pour EUR 0,8 million et Vicinity Affordable Housing Fund (48,03%) pour EUR 20 millions.

2. Liste des entreprises mises en équivalence

	Valeur comptable		Référence au site web
(En milliers d'EUR)	2019	2020	
Isabel SA	7.753	8.409	*www.isabel.eu*
Erasmus Garden SA	3.497	2.952	
L'Economie populaire de Ciney SCRL (EPC)(1)	21.769	22.323	
Payconiq Belgium SA	6.223	6.860	
De Haan Vakantiehuizen SA	10.165	10.875	
M80 Capital SComm	9.818	15.883	
Team Cyclis SA	4.899	5.284	
Skipr SA	0	5.502	
Fairville NV	0	792	
Vicinity Affordable Housing Fund SComm	0	20.000	
TOTAL	64.124	98.880	

(1) Bien que Belfius en tant que telle possède la majorité des parts d'EPC, elle n'exerce pas de contrôle avéré sur l'investissement. En effet, (a) les droits de vote font l'objet d'une limitation, et (b) il n'existe pas de conventions d'actionnaires/de contrôle.

3. Information financière sur les entreprises associées et les coentreprises évaluées par la méthode de la mise en équivalence

(En milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres	Résultat net	Valeur de l'actif net	%	Rapport annuel au
ENTREPRISES ASSOCIÉES							
Isabel SA	43.960	13.211	30.749	4.399	30.749	24,00%	31/12/19
L'Économie populaire de Ciney SCRL (EPC)	82.095	49.898	32.197	1.718	32.197	61,37%	31/12/19
Payconiq Belgium SA	34.299	13.769	20.530	(1.364)	20.530	22,50%	31/12/19
De Haan Vakantiehuizen SA	77.552	36.893	40.659	2.659	40.659	25,00%	31/12/19
M80 Capital SComm	44.459	146	44.313	(2.219)	44.313	18,70%	31/12/19
Team Cyclis SA	7.101	5.720	1.382	408	1.382	47,45%	31/12/19
Skipr SA	2.237	437	1.801	(1.693)	1.801	32,63%	31/12/19
Fairville NV(1)						33,33%	
Vicinity Affordable Housing Fund SComm(1)						48,03%	
COENTREPRISES							
Erasmus Garden SA	29.825	25.105	4.720	2.263	4.720	50,00%	31/12/19

(1) L'information financière des entreprises associées récemment créées n'est pas disponible.

Il n'y a pas d'engagement important ou significatif envers les coentreprises.

Il n'y a aucune restriction significative pour les sociétés mises en équivalence quant à leur capacité à avoir accès aux actifs du groupe ou à les utiliser et à régler les passifs du groupe.

5.8. Immobilisations corporelles

1. Valeur nette comptable

(En milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements		Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire	
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2019	**1.304.645**	**2.507**	**383.317**	**2.714**	**693.523**	**2.386.707**
Acquisitions(1)	11.772	4.284	4.427	0	140.833	161.315
Dépenses suivantes	(4.734)	0	0	0	10.371	5.637
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	(1.268)	(1.268)
Cessions(2)	(27.914)	(99)	(14)	(2.714)	(2.425)	(33.166)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)(3)	0	0	0	0	19.192	19.192
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	(8.148)	(12)	(1.674)	0	(6.741)	(16.575)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	52.213	0	0	(0)	52.213
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)	**1.275.620**	**58.894**	**386.056**	**0**	**853.485**	**2.574.056**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2019	**(727.004)**	**(2.501)**	**(334.510)**	**(1.824)**	**(255.260)**	**(1.321.099)**
Amortissements cumulés	(697.914)	(2.501)	(334.510)	(1.824)	(253.475)	(1.290.225)
Dépréciations cumulées	(29.090)	0	0	0	(1.784)	(30.874)
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Amortissement comptabilisé	(24.062)	(5.304)	(8.320)	0	(21.863)	(59.549)
Dépréciation comptabilisée	(1.536)	0	0	0	0	(1.536)
Repris	0	0	2	0	161	162
Cessions(2)	8.143	4	14	1.824	114	10.100
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)(3)	0	0	0	0	(416)	(416)
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	6.039	12	1.673	0	5.716	13.440
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(0)	(0)	0	0	197	197
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (B)	**(738.419)**	**(7.789)**	**(341.143)**	**0**	**(271.351)**	**(1.358.701)**
Amortissements cumulés	(709.577)	(7.789)	(341.143)	0	(269.305)	(1.327.813)
Dépréciations cumulées	(28.842)	0	0	0	(2.046)	(30.888)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)+(B)	**537.202**	**51.105**	**44.913**	**0**	**582.135**	**1.215.355**

(1) Les acquisitions comprennent essentiellement des contrats de location pour des immeubles en construction. Les cessions comprennent la livraison de ces contrats de location et les actifs sont à ce moment reclassés en prêts et créances.

(2) Les cessions comprennent les montants obtenus au moment de la livraison des contrats de leasing et la vente des agences bancaires.

(3) «Modifications du périmètre de consolidation (entrées)» concerne l'acquisition d'Immo Trèfles.

(En milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements		Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation		
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	**1.275.620**	**58.894**	**386.056**	**0**	**853.485**	**2.574.056**
Acquisitions[1]	12.582	1.774	11.429	0	7.979	33.764
Dépenses suivantes	(5)	0	0	0	10.420	10.415
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Cessions[2]	(27.368)	(217)	(58)	0	(58.819)	(86.462)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)[3]	0	0	0	0	39.749	39.749
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	(11.621)	(220)	(3.368)	0	(10.194)	(25.404)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	11	0	0	11
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)	**1.249.208**	**60.231**	**394.068**	**0**	**842.620**	**2.546.128**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2020	**(738.419)**	**(7.789)**	**(341.143)**	**0**	**(271.351)**	**(1.358.701)**
Amortissements cumulés	(709.577)	(7.789)	(341.143)	0	(269.305)	(1.327.813)
Dépréciations cumulées	(28.842)	0	0	0	(2.046)	(30.888)
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Amortissement comptabilisé	(22.301)	(5.276)	(8.122)	0	(23.802)	(59.502)
Dépréciation comptabilisée[4]	(14.125)	0	0	0	(6)	(14.131)
Repris	347	0	0	0	0	347
Cessions[2]	17.355	0	1	0	35.159	52.515
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)	0	0	0	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	10.317	220	3.368	0	9.343	23.249
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(0)	(0)	(8)	0	0	(7)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	**(746.825)**	**(12.845)**	**(345.904)**	**0**	**(250.656)**	**(1.356.230)**
Amortissements cumulés	(706.833)	(12.845)	(345.904)	0	(249.020)	(1.314.602)
Dépréciations cumulées	(39.992)	0	0	0	(1.635)	(41.628)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	**502.382**	**47.386**	**48.165**	**0**	**591.964**	**1.189.898**

(1) Les acquisitions comprennent essentiellement des contrats de location pour des immeubles en construction. Les cessions comprennent la livraison de ces contrats de location et les actifs sont à ce moment reclassés en prêts et créances.
(2) Les cessions comprennent les montants obtenus au moment de la livraison des contrats de leasing, de la vente des agences bancaires et de la vente du bâtiment Galilée par Belfius Insurance.
(3) «Modifications du périmètre de consolidation (entrées)» concerne l'acquisition de Philadelphus.
(4) Les dépréciations sont reprises dans la ligne XVII. Dépréciations des actifs corporels et incorporels du compte de résultats.

2. Juste valeur des immeubles de placement

(En milliers d'EUR)	2019	2020
TOTAL	**822.479**	**820.698**
Juste valeur soumise à évaluation indépendante[1]	719.800	717.972
Juste valeur non soumise à évaluation indépendante	102.678	102.726

(1) La «Juste valeur soumise à une évaluation indépendante» comprend les immeubles de placement pour lesquels une évaluation externe ou un prix de transaction récent est disponible.

5.9. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2019	**355.412**	**149.216**	**504.628**
Acquisitions(1)	70.882	26.051	96.934
Cessions	0	(750)	(750)
Transferts et annulations	(26.369)	(1.787)	(28.156)
Autres mouvements	(0)	(58)	(58)
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)	**399.926**	**172.672**	**572.598**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ERJANVIER 2019	**(219.566)**	**(93.565)**	**(313.131)**
Amortissements cumulés	(215.684)	(93.419)	(309.103)
Dépréciations cumulées	(3.882)	(146)	(4.029)
Amortissements et dépréciations comptabilisés	(57.710)	(23.819)	(81.529)
Cessions	0	290	290
Transferts et annulations(2)	26.369	1.787	28.156
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (B)	**(250.907)**	**(115.307)**	**(366.215)**
Amortissements cumulés	(247.025)	(109.922)	(356.947)
Dépréciations cumulées(3)	(3.882)	(5.386)	(9.268)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019 (A)+(B)	**149.018**	**57.365**	**206.384**

(1) Durant l'année, les coûts de logiciels développés en interne ont été capitalisés. Ces logiciels développés en interne sont relatifs à plusieurs projets IT en cours chez Belfius. Ces projets concernent la digitalisation et l'innovation continues des plateformes IT et des applications de Belfius.
(2) Les transferts et annulations comprennent essentiellement des annulations de logiciels développés en interne.
(3) Une dépréciation de EUR 5,4 millions a été enregistrée sur les actifs incorporels investis pour le projet Jane, dans le cadre duquel Belfius vise à offrir aux personnes âgées une solution de surveillance par capteurs qui leur permettra de rester plus longtemps à leur domicile sans assistance particulière. La direction a décidé de cet ajustement à la suite du plan d'entreprise révisé qui présente un seuil de rentabilité plus loin dans le temps, compte tenu de nouvelles hypothèses commerciales.

(En milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	**399.926**	**172.672**	**572.598**
Acquisitions(1)	93.873	15.423	109.296
Cessions	0	(91)	(91)
Transferts et annulations(2)	(22.936)	(160)	(23.097)
Autres mouvements	69	(21)	48
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)	**470.933**	**187.823**	**658.755**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2020	**(250.907)**	**(115.307)**	**(366.215)**
Amortissements cumulés	(247.025)	(109.922)	(356.947)
Dépréciations cumulées	(3.882)	(5.386)	(9.268)
Amortissements et dépréciations comptabilisés(3)	(92.335)	(26.950)	(119.286)
Cessions	0	67	67
Transferts et annulations(2)	22.936	160	23.097
Autres mouvements	(56)	(530)	(585)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	**(320.362)**	**(142.560)**	**(462.922)**
Amortissements cumulés(3)	(316.480)	(133.787)	(450.267)
Dépréciations cumulées(4)	(3.882)	(8.772)	(12.655)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	**150.570**	**45.263**	**195.833**

(1) Durant l'année, les coûts de logiciels développés en interne ont été capitalisés. Ces logiciels développés en interne sont relatifs à plusieurs projets IT en cours chez Belfius. Ces projets concernent la digitalisation et l'innovation continues des plateformes IT et des applications de Belfius.
(2) Les transferts et annulations comprennent essentiellement des annulations de logiciels développés en interne.
(3) Belfius a reconnu des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.
(4) Une dépréciation a été comptabilisée sur les immobilisations incorporelles investies pour le projet Jaimy en 2020 compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

5.10. Écarts d'acquisition

	Écarts d'acquisition positifs	
(En milliers d'EUR)	2019	2020
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER	**129.886**	**129.886**
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE (A)	**129.886**	**129.886**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER	**(25.920)**	**(25.920)**
Amortissements cumulés	(25.920)	(25.920)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE (B)	**(25.920)**	**(25.920)**
Amortissements cumulés	(25.920)	(25.920)
Dépréciations cumulées	0	0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE (A)+(B)	**103.966**	**103.966**

Les écarts d'acquisition positifs comprennent le goodwill sur Belfius Insurance.

Le test de dépréciation annuel ne nécessitait pas une dépréciation d'écarts d'acquisition. Ce test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur des fonds propres de Belfius Insurance à la «valeur utile». Cette «valeur utile» a été déterminée selon un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur les données suivantes:

- → plan financier pour 5 ans,
- → taux d'actualisation: un coût de fonds propres de 10%, et
- → taux de croissance à long terme pour la Belgique de 0,5%.

Il est à noter que le plan financier a seulement un impact limité sur le test de dépréciation. Les facteurs principaux sont la courbe d'actualisation et la croissance à long terme. Selon ce scénario, un surplus a pu être identifié. Il n'y a pas eu de changements dans les paramètres par rapport à l'année passée.

Pour 2019 et 2020, tous les scénarios (allant d'un taux de croissance annuel de -2% à 2% et un taux d'actualisation de 6% à 12%) ont montré qu'une dépréciation n'était pas requise. Les hypothèses pour ces scénarios sont alignées sur les évolutions attendues des résultats inclus dans le plan financier et sur les conditions de marché pour le coût du capital. Une dépréciation ne sera nécessaire que si le coût de fonds propres exigé (courbe d'actualisation) passe à 17% avec un taux de croissance de 0,0%. Pour un coût de fonds propres de 10%, une dépréciation deviendrait nécessaire en cas de taux de croissance de 16%, après réalisation du plan financier.

5.11. Actifs et dettes fiscaux différés

1. Analyse

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Impôts différés - passif	(55.108)	(16.190)
Impôts différés - actif	357.027	450.379
IMPÔTS DIFFÉRÉS	**301.919**	**434.189**
Actifs d'impôt différés non comptabilisés (1)	(72.308)	(80.610)
IMPÔT DIFFÉRÉ NET - ACTIF (PASSIF)	**229.611**	**353.579**

(1) L'augmentation des actifs d'impôt différés non comptabilisés concerne des pertes fiscales reportées chez Jane, Jaimy et Belfius Ireland.

2. Mouvements

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AU 1ER JANVIER	**291.985**	**229.611**
Mouvements de l'exercice	(62.373)	123.968
Charge/produit au compte de résultats	(36.852)	83.206
Éléments liés aux «Autres éléments du résultat global» (1)	(51.175)	40.603
Impact du changement de taux d'imposition - compte de résultats	(2.968)	0
Impact du changement de taux d'imposition - fonds propres	28.046	0
Variation du périmètre de consolidation	0	38
Écarts de cours de change	0	0
Autres mouvements	576	120
AU 31 DÉCEMBRE	**229.611**	**353.579**

(1) Évolution à la suite des changements en impôts différés sur les fluctuations de la juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et en impôts différés sur la réévaluation des plans de pension.

A. Impôt différé provenant d'actifs du bilan

	31/12/19		31/12/20	
(En milliers d'EUR)	Total	Dont impact en résultat	Total	Dont impact en résultat
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0
Prêts et créances	25.222	5.852	87.514	60.098
Titres de créance	(186.428)	(29.759)	(221.655)	(6.531)
Fonds propres	0	0	0	0
Dérivés	17.440	160.222	(66.253)	(104.818)
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	(978.787)	120.669	(904.229)	74.558
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Autres	9.172	(21.768)	2.222	(7.408)
Immobilisations corporelles	(8.854)	(19.922)	(9.660)	(827)
Immobilisations incorporelles	19.102	(396)	15.273	(3.437)
Écarts d'acquisition	0	0	0	0
Autres actifs	(427)	(800)	(2.894)	(3.296)
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	(650)	(650)	(497)	153
TOTAL	**(1.113.381)**	**235.216**	**(1.102.402)**	**15.900**

B. Impôt différé sur le résultat provenant de passifs du bilan

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Caisse et avoirs des banques centrales	0	0	0	0
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	1	1	0	(1)
Dettes envers la clientèle	1.034	(2.423)	1.299	264
Titres de créance émis	80.095	72.846	70.045	(10.051)
Provisions techniques des sociétés d'assurances	61.497	(14.277)	92.451	(37.557)
Dérivés	1.014.732	(327.941)	1.003.251	(11.482)
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	65.677	16.847	93.362	27.685
Autres	106.530	(18.466)	178.096	99.615
Provisions et passifs éventuels	75.433	(29.303)	159.930	107.827
Dettes subordonnées	(768)	(768)	(743)	25
Autres passifs	31.865	11.605	18.909	(8.237)
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL	**1.329.567**	**(273.412)**	**1.438.503**	**68.474**

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Impôt différé provenant du bilan	216.186	(38.197)	336.101	84.374
Actifs d'impôt différés non comptabilisés – différences temporaires	(8.465)		(8.734)	
IMPÔT DIFFÉRÉ – DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	**207.721**		**327.367**	

C. Impôt différé provenant d'autres éléments

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Total	31/12/19 Dont impact en résultat	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat
Pertes fiscales récupérables	85.733	6.881	98.088	11.762
Crédit d'impôt reporté	0	0	0	0
Entités ayant un statut fiscal spécial	0	0	0	0
TOTAL	**85.733**	**6.881**	**98.088**	**11.762**
Actifs d'impôt différés non comptabilisés – pertes fiscales récupérables	(63.843)		(71.876)	
IMPÔT DIFFÉRÉ PROVENANT D'AUTRES ÉLÉMENTS APRÈS ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS – PERTES FISCALES RÉCUPÉRABLES	**21.891**		**26.212**	

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ AVANT IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	**301.919**	**434.189**
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ APRÈS IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	**229.612**	**353.579**

3. Date d'expiration d'actifs d'impôts différés non comptabilisés

Nature

	31/12/19				
(En milliers d'EUR)	Moins d'un an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance illimitée	Total
Pertes fiscales récupérables	0	0	0	(63.843)	(63.843)
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**(63.843)**	**(63.843)**

	31/12/20				
(En milliers d'EUR)	Moins d'un an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance illimitée	Total
Pertes fiscales récupérables	0	(568)	(211)	(71.097)	(71.876)
TOTAL	**0**	**(568)**	**(211)**	**(71.097)**	**(71.876)**

5.12. Autres actifs

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AUTRES ACTIFS	**1.005.541**	**763.785**
Produits à recevoir	137.506	129.557
Charges payées d'avance	29.608	27.888
Paiements en transit de la clientèle	789.883	534.749
Stocks[1]	316	22.065
Impôts d'exploitation	48.228	49.526
AUTRES ACTIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	**158.066**	**167.430**
Créances résultant de transactions d'assurance directes	60.033	70.478
Autres actifs d'assurance[2]	98.032	96.953
Actifs d'assurance dépréciés	317	983
Moins:		
Dépréciation	(317)	(983)
TOTAL	**1.163.606**	**931.216**

(1) Dans le cadre de la vente du bâtiment Galilée, un autre site a été échangé à Belfius, qui a été reconnu comme inventaire dans les autres actifs, car il reflète mieux la nature et l'intention du site.
(2) Les autres actifs de (ré)assurance contiennent entre autres les dépôts de réassurance qui sont donnés en garantie pour les provisions techniques de réassurance et les comptes courants avec des contreparties actives en réassurance.

Les autres actifs ont augmenté du fait d'un accroissement des paiements en suspens de la part des clients.

5.13. Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs de filiales détenus en vue de la vente	663	0
Actifs corporels et incorporels destinés à la vente	21.121	23.276
Opérations abandonnées	0	0
Autres actifs	2.042	2.424
TOTAL	**23.826**	**25.700**

Belfius classe les actifs comme actifs corporels et incorporels destinés à la vente si la valeur comptable d'un actif non courant est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cela concerne principalement les terrains et les bâtiments.

5.14. Contrats de location

1. Belfius en tant que bailleur

A. Location-financement

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Investissement brut en location-financement		
À moins d'un an	778.591	1.032.988
> 1 an et ≤ 5 ans	2.069.626	1.938.067
> 5 ans	1.018.420	836.201
SOUS-TOTAL (A)	**3.866.636**	**3.807.257**
PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS SUR LOCATION-FINANCEMENT (B)	**342.982**	**306.027**
INVESTISSEMENT NET EN LOCATION-FINANCEMENT (A)+(B)	**3.523.654**	**3.501.230**

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
L'investissement net en location-financement peut s'analyser comme suit:		
À moins d'un an	697.416	954.311
> 1 an et ≤ 5 ans	1.894.602	1.781.627
> 5 ans	931.636	765.291
TOTAL	**3.523.654**	**3.501.230**

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Montant de paiements de loyers variables non inclus dans l'investissement net dans le contrat de location	0	0
Montant des créances irrécouvrables sur locations-financements incluses dans la provision pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	46.202	55.085
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	391.188	419.197
Juste valeur estimée des locations-financements	3.540.114	3.614.059
Provision cumulée pour loyers minimums irrécouvrables	25.837	29.333
Profit ou perte sur vente d'actifs construits par Belfius et donnés en location dans le cadre d'un contrat de location-financement	1.513	1.739

Les actifs principaux en location-financement sont:

- → immobilier tels que les immeubles de bureaux, immobilier commercial, immobilier industriel
- → équipements de production
- → voitures et camions, locomotives et navires
- → équipements d'énergie alternative (ex.: systèmes d'énergie solaire).
- → équipement informatique

B. Locations simples

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples irrévocables		
À moins d'un an	33.303	31.079
> 1 an et ≤ 5 ans	134.762	125.680
> 5 ans	451.865	417.102
TOTAL	**619.930**	**573.861**
Montant de paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	0	0

Les actifs principaux en location-financement sont:

- → immobilier
- → voitures et camions
- → équipement informatique

2. Belfius en tant que locataire

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et remplace la norme IAS 17. La norme IFRS 16 change fondamentalement la manière dont les preneurs comptabilisent les contrats de location en proposant l'introduction d'un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme IFRS 16 adoptée par les bailleurs reprend l'ancien traitement comptable IAS 17 appliqué aux contrats de location. Conformément aux dispositions transitoires, Belfius a, en tant que preneur, utilisé l'application rétrospective modifiée et a exempté les contrats de location arrivant à échéance dans les 12 mois. Par conséquent, Belfius n'a pas retraité les informations comparatives et a reconnu l'effet cumulé de l'application initiale de la norme IFRS 16 comme un ajustement du solde d'ouverture du résultat reporté.

À la date initiale d'application, un droit d'utilisation de l'actif et un passif locatif ont été comptabilisés au bilan avec un impact négatif limité de EUR 2,8 millions sur le résultat reporté. Les droits d'utilisation des actifs sont mesurés comme si la norme IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

Crédit-bail sur les immobilisations corporelles

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Loyers minimums		
À moins d'un an	6.109	5.897
> 1 an et ≤ 5 ans	20.996	19.353
> 5 ans	34.749	32.266
TOTAL	**61.853**	**57.516**

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Valeur actuelle des dettes location		
À moins d'un an	6.007	5.809
> 1 an et ≤ 5 ans	20.199	18.609
> 5 ans	28.618	26.657
TOTAL	**54.824**	**51.075**

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Paiements contractuels minimaux futurs au titre de la location (A)	61.853	57.516
Correction à la suite du taux d'actualisation (B)	54.824	51.068
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location (A-B)	7.029	6.448
Montant des loyers variables payés non pris en compte dans le passif locatif	0	0
Charges liées aux contrats de location à court terme	1.233	5.383
Charges liées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	3.429	677

IFRS 16 prévoit la possibilité d'exempter une entité de l'application de IFRS 16 si l'impact n'est pas matériel. À la suite d'une analyse détaillée, Belfius Banque a appliqué la norme IFRS 16 pour les contrats de location relatifs aux bâtiments. Les voitures relèvent du champ d'application d'IFRS 16 mais sont exemptées de l'application sur la base du principe du «coût ou effort indu». Les parkings sont également concernés mais sont exemptés en raison de la courte durée de chaque contrat de location. Les contrats liés au matériel informatique sont hors champ d'application car il s'agit de contrats de service. Pour ces contrats, les frais de location périodiques seront imputés au compte de résultats.

VI. Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

6.1. Caisse et avoirs des banques centrales

1. Analyse par nature

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépôts	4.016.777	14.173.519
TOTAL	**4.016.777**	**14.173.519**

Le poste «Caisse et avoirs des banques centrales» augmente de EUR 10,2 milliards pour atteindre EUR 14,2 milliards (31 décembre 2019: EUR 4,0 milliards). À la fin de 2019, Belfius avait une participation en cours dans TLTRO II et TLTRO III de respectivement EUR 1,2 milliard et EUR 2,8 milliards. Belfius a tiré EUR 11,5 milliards supplémentaires de TLTRO III en 2020 et a remboursé le TLTRO II en cours, ce qui a donné une participation totale de EUR 14,3 milliards dans TLTRO III au 31 décembre 2020.

Belfius participe au programme TLTRO III de la Banque centrale européenne. Les TLTRO sont des opérations ciblées, car le montant qui peut être emprunté est lié aux prêts aux sociétés non financières et aux ménages (à l'exclusion des prêts hypothécaires). Le taux d'intérêt à appliquer est lié à la réalisation de certains seuils de performance des prêts. Les taux d'emprunt de ces opérations peuvent être aussi bas que 50 points de base en dessous du taux d'intérêt moyen de la facilité de dépôt sur la période allant du 24 juin 2020 au 23 juin 2022, et aussi bas que le taux d'intérêt moyen de la facilité de dépôt pendant le reste de la durée de vie de TLTRO III concernée.

Belfius a analysé les termes de ce programme et a conclu que TLTRO III ne contient pas d'avantage significatif par rapport à la tarification du marché et comptabilise les passifs financiers relatifs au programme TLTRO III selon l'IFRS 9.

Sur la base des volumes de prêts nets actuels et prévus, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conditions du programme TLTRO sur la période allant du 24 juin 2020 au 23 juin 2022 soient remplies et le taux d'intérêt effectif comprend la réduction supplémentaire de 50 points de base.

Le montant des intérêts négatifs du programme TLTRO III enregistré dans le résultat consolidé de 2020 est de EUR 76 millions. Voir la note 7.1. Intérêts perçus - intérêts payés.

2. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

3. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.2. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	5.819.363	5.008.193
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**5.819.363**	**5.008.193**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépôts à vue	107.753	53.492
Dépôts à terme	641.417	95.037
Repos	0	50.850
Cash collatéraux reçus	4.404.912	4.327.229
Autres emprunts	665.281	481.585
TOTAL	**5.819.363**	**5.008.193**

Les dettes envers et dépôts des établissements de crédit diminuent de EUR 0,8 milliard, ou 13,9%, pour atteindre EUR 5,0 milliards (31 décembre 2019: EUR 5,8 milliards), en raison d'une baisse des dépôts expliquée par la gestion des liquidités à court terme.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

2. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

3. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.3. Dettes et dépôts

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	85.397.137	95.286.940
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	52.773	51.036
TOTAL	**85.449.910**	**95.337.975**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépôts à vue	27.027.580	34.232.882
Comptes épargne	41.017.451	44.670.890
Dépôts à terme	9.302.180	8.520.085
Cash collatéraux	20.360	14.804
Comptes d'épargne non réglementés	8.013.660	7.829.648
TOTAL DÉPÔTS	**85.381.231**	**95.268.309**
Autres emprunts	15.905	18.631
TOTAL EMPRUNTS	**15.905**	**18.631**
TOTAL	**85.397.137**	**95.286.940**

Les dettes et dépôts augmentent de EUR 9,9 milliards, ou 11,6%, pour atteindre EUR 95,3 milliards (31 décembre 2019: EUR 85,4 milliards). L'augmentation des dettes envers et dépôts de la clientèle s'explique par la croissance organique des comptes à vue et des comptes d'épargne.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépôts	52.773	51.036
TOTAL	**52.773**	**51.036**

3. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.4. Titres de créance émis et autres passifs financiers

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Évalués au coût amorti	19.341.686	16.068.804
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.312.819	8.333.394
TOTAL	**27.654.505**	**24.402.198**

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Certificats de dépôt	4.197.717	1.155.289
Bons d'épargne	1.346.283	804.083
Dettes non convertibles	5.628.745	6.274.605
Obligations sécurisées (covered bonds)(1)	8.114.050	7.783.689
Passifs de location	54.892	51.138
TOTAL	**19.341.686**	**16.068.804**

(1) Belfius a deux programmes d'obligations sécurisées.

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 3,3 milliards, ou 16,9%, pour atteindre EUR 16,1 milliards (31 décembre 2019: EUR 19,3 milliards), principalement en raison de l'échéance de EUR 3,0 milliards de certificats de dépôt et de EUR 0,8 milliard d'obligations sécurisées, partiellement compensée par l'émission de EUR 0,5 milliard d'obligations sécurisées, de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Preferred Senior et de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Non Preferred Senior.

Les programmes d'obligations sécurisées (covered bonds)

Belfius a deux programmes d'obligations sécurisées:

- → un programme «Mortgage Pandbrieven», et
- → un programme «Public Pandbrieven».

Les actifs de couverture des «Mortgage Pandbrieven» sont principalement des crédits hypothécaires belges délivrés conformément à la loi sur le crédit hypothécaire (loi du 4 août 1992), par le réseau d'agences de Belfius. Les actifs de couverture des «Public Pandbrieven» se composent de crédits accordés aux entités du secteur public belge (communes, provinces, etc.).

Les investisseurs dans les «pandbrieven» (lettres de gages) belges ont une créance directe sur

- → le patrimoine général de la banque émettrice (le remboursement des «pandbrieven» belges en intégralité est une obligation de la banque émettrice) et
- → le patrimoine spécifique qui est exclusivement réservé aux investisseurs dans les «pandbrieven» belges sous le programme spécifique auquel les actifs de couverture se rapportent et pour les réclamations des autres parties qui sont ou peuvent être identifiables à l'émission. Les actifs de couverture sont inscrits lors de leur enregistrement dans un registre tenu par l'émetteur.

Une description détaillée des actifs de couverture (y compris les montants d'encours et les caractéristiques des crédits inclus dans les actifs de couverture) est consultable dans le rapport de gestion «Gestion des risques» et dans l'annexe «9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et collatéral reçu», ainsi que:

- → concernant le programme Mortgage Pandbrieven, à l'adresse *https://www.belfius.com/EN/debt-issuance/Belgian-mortgage-pandbrieven-programme/index.aspx*
- → concernant le programme Public Pandbrieven, à l'adresse *https://www.belfius.com/EN/debt-issuance/Belgian-public-pandbrieven-programme/index.aspx*

La valeur comptable de l'actif de couverture s'élève à EUR 12,5 milliards en décembre 2020 (par rapport à EUR 10,4 milliards en décembre 2019). La valeur comptable du portefeuille de couverture est comptabilisée en prêts et avances. Nous renvoyons également à la note 5.4.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis		8.253.895	8.253.895		8.190.260	8.190.260
Titres de créance émis par des entités publiques (positions de trading)	58.841		58.841	142.053		142.053
Autres titres de créance (positions de trading)	83		83	5		5
Instruments de capitaux propres (positions de trading)	0		0	1.076		1.076
TOTAL	**58.924**	**8.253.895**	**8.312.819**	**143.134**	**8.190.260**	**8.333.394**

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats restent stable à EUR 8,3 milliards au 31 décembre 2020.

La rubrique «Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat» est actuellement utilisée dans les situations suivantes:

- → pour les activités d'assurance: principalement les contrats d'assurance «Branche 23» (en unités de compte). Le rendement des parts du fonds d'investissement sous-jacent revient intégralement à l'assuré.
- → pour les activités bancaires: afin d'éliminer ou de réduire significativement une inconsistance de valorisation ou de comptabilisation entre les instruments de dette et leurs couvertures, qui autrement apparaîtrait.

La méthodologie à appliquer afin de déterminer la juste valeur des «Passifs financiers désignés à la juste valeur» est décrite dans la note 9.1.

3. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.5. Provisions pour activités d'assurances

Il est à noter que Belfius a choisi de présenter les chiffres relatifs aux provisions techniques, y compris les transactions intragroupe entre les entités banque et assurances, car celles-ci concernent principalement les contrats d'assurance conclus entre la banque et les entités d'assurance du groupe et les commissions de distribution que l'Assureur verse à la Banque.

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
RÉSERVES BRUTES		
Dans le bilan consolidé (tel que présenté au bilan)	13.180.229	12.659.377
Transactions intragroupe	11.258	11.292
Réserves brutes incluant les transactions intragroupe	13.191.487	12.670.669

1. Contrats d'assurance vie

A. Provisions techniques brutes

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
PROVISIONS D'ASSURANCE VIE	4.664.491	6.965.698	11.630.189	4.834.701	5.960.348	10.795.049
Provision en application des résultats LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Provision en application des corrections du shadow accounting	37.974	0	37.974	48.897	300.970	349.867
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISION BRUTE D'ASSURANCE VIE	4.702.465	6.965.698	11.668.163	4.883.598	6.261.318	11.144.916
Provision de sinistres	55.765	42.663	98.428	58.561	41.798	100.359
Provision pour participation aux bénéfices[2]	56.660	69.978	126.638	54.495	55.178	109.672
Provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques	699	0	699	1.248	0	1.248
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES VIE	4.815.589	7.078.339	11.893.928	4.997.902	6.358.293	11.356.195

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).
(2) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel, mais conditionnel, de recevoir des avantages supplémentaires en plus d'un rendement garanti. Lors de l'établissement du business plan annuel, une estimation est faite du total de la participation conditionnelle aux bénéfices pour les contrats en cours. Nous renvoyons à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 538 millions, ou 5%, pour atteindre EUR 11,4 milliards (31 décembre 2019: EUR 11,9 milliards). Dans un contexte de taux d'intérêt bas, le glissement des produits Branche 21 vers d'autres formes d'investissement, comme la Branche 23 ou la Branche 44 (une combinaison de Branche 21 et la Branche 23), se poursuit, ce qui explique qu'une partie importante des contrats d'investissement Branche 21 arrivés à échéance ne soient pas réinvestis dans de nouveaux contrats d'investissement Branche 21.

Les réserves totales pour l'application de la comptabilité reflet s'élève à EUR 350 millions au 31 décembre 2020 contre EUR 38 millions au 31 décembre 2019, soit une augmentation de EUR 312 millions.

Un montant de EUR 49 millions a été transféré depuis les gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats à la réserve technique Vie en appliquant la comptabilité reflet (shadow accounting) aux contrats d'assurance avec gestion de fonds distincts, contre EUR 38 millions en 2019. L'augmentation de EUR 11 millions s'explique principalement par l'augmentation de la juste valeur des instruments de dette résultant de la baisse des taux d'intérêt.

En comparant la valeur des obligations d'assurance vie basées sur la méthodologie des tests de suffisance du passif (Liability Adequacy Test) décrite dans les principes comptables, d'une part, et les provisions d'assurance vie, d'autre part, augmentées des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisées au coût amorti et affectées au portefeuille Vie, Belfius a déterminé qu'il était nécessaire de procéder à un ajustement en «shadow loss» au 31 décembre 2020 pour un montant de EUR 301 millions, alors qu'au 31 décembre 2019, aucun ajustement ne devait être comptabilisé. Cette augmentation est en partie due à la baisse des taux d'intérêt et à une évolution asymétrique des spreads de crédit entre les actifs et les passifs, ainsi qu'à certains perfectionnements des modèles.

La provision pour participation discrétionnaire reprise dans les réserves techniques Vie a diminué de EUR 17 millions et s'élève à EUR 110 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 127 millions au 31 décembre 2019. La provision pour l'élément de participation engagée s'élève à EUR 26 millions au 31 décembre 2020, contre EUR 24 millions au 31 décembre 2019. La dotation en 2020 de EUR 19 millions au portefeuille principal Vie est accordée aux contrats individuels pour EUR 16 millions. Le solde étant

affecté à la «participation aux bénéfices engagés mais non accordés», ce qui porte cette provision à EUR 8 millions. La dotation aux comptes distincts s'élève à EUR 1,3 million, comme l'année dernière. L'évolution de l'élément de participation discrétionnaire aux bénéfices pour les années à venir inclus dans la réserve de participation aux bénéfices a diminué de EUR 19 millions, passant de EUR 103 millions au 31 décembre 2019 à EUR 84 millions à la fin 2020, ce qui compense la dotation de l'année en cours au portefeuille principal Vie.

À la fin de 2020, l'estimation de la participation bénéficiaire discrétionnaire s'élevait à EUR 182 millions, dont EUR 26 millions faisaient partie de la provision pour participation aux bénéfices 2020 et EUR 156 millions étaient liés à une estimation pour les années à venir. EUR 84 millions ont été comptabilisés via le compte de résultats et EUR 72 millions comme une composante distincte des capitaux propres (cf. ci-dessus et ci-dessous).

B. Part des réassureurs

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Part des réassureurs dans les provisions Vie	12.750	0	12.750	12.341	0	12.341
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	388	0	388	382	0	382
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans la provision pour participation aux bénéfices	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES VIE	**13.138**	**0**	**13.138**	**12.723**	**0**	**12.723**

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

C. Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices pris dans les fonds propres

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices nets pris dans les fonds propres	0	33.212	33.212	0	57.552	57.552

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance inclus dans les fonds propres est passé à EUR 58 millions (nets d'impôts) au 31 décembre 2020, contre EUR 33 millions (nets d'impôts) au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, le montant total de la participation discrétionnaire future s'élève à EUR 156 millions, dont EUR 84 millions ont été enregistrés dans le compte de résultats et figurent dans la provision de participation aux bénéfices, contre EUR 103 millions à la fin de l'année 2019. Les EUR 72 millions restants (EUR 58 millions après impôts) sont présentés comme une composante distincte des fonds propres conformément aux règles d'évaluation.

D. Réconciliation des variations dans les provisions Vie

(En milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 1ER JANVIER	**12.395.568**	**11.935**	**12.383.633**	**11.668.163**	**12.750**	**11.655.413**
Remboursement fonds cantonné	0	0	0	0	0	0
Primes nettes reçues/primes à recevoir	701.429	6.337	695.093	692.334	7.815	684.519
Provisions additionnelles en application du shadow accounting	16.072	0	16.072	311.893	0	311.893
Provisions additionnelles en application des résultats du LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Sinistres payés	(1.320.205)	(1.490)	(1.318.715)	(1.368.249)	(2.134)	(1.366.115)
Résultats Vie et Décès	(83.933)	(317)	(83.616)	(81.666)	(255)	(81.411)
Allocation des intérêts techniques	266.000	198	265.803	222.683	209	222.474
Transferts	(301.632)	0	(301.632)	(295.569)	(2.115)	(293.453)
Autres variations	(5.137)	(3.913)	(1.224)	(4.673)	(3.930)	(743)
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 31 DÉCEMBRE	**11.668.163**	**12.750**	**11.655.413**	**11.144.916**	**12.341**	**11.132.575**

E. Répartition de la provision selon le taux de garantie

(En milliers d'EUR)	Répartition des réserves(1)			
	31/12/19		31/12/20	
POURCENTAGE D'INTÉRÊT GARANTI				
> 4,00%	1.153.450	10%	1.204.893	11%
≤ 4,00%	730.319	6%	724.266	7%
≤ 3,50%	1.030.022	9%	911.867	8%
≤ 3,00%	1.930.601	17%	974.834	9%
≤ 2,50%	967.667	8%	805.959	7%
≤ 2,00%	1.745.886	15%	1.756.905	16%
≤ 1,50%	601.408	5%	558.878	5%
≤ 1,00%	1.575.483	14%	1.565.802	15%
≤ 0,50%	1.445.835	12%	1.967.241	18%
Égal à 0%	252.692	2%	127.579	1%
Autres	196.825	2%	196.825	2%
TOTAL	**11.630.189**	**100%**	**10.795.049**	**100%**

(1) Montant brut des provisions techniques Vie, hors ajustements liés à la comptabilité reflet (shadow accounting).

2. Contrats d'assurance Non-Vie

A. Provisions techniques brutes

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Provision pour sinistres à payer	1.032.272	1.041.146
Provision pour frais internes de règlement de sinistres (ULAE)	43.298	44.795
Provision pour découvert de primes (Non-Vie LAT)	0	0
Provisions pour sinistres survenus non signalés (IBNR)(1)	42.370	42.594
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**1.117.940**	**1.128.536**
Autres provisions techniques	36.679	36.940
Provision pour participation aux bénéfices	1.753	2.234
Provision pour primes non acquises (UPR)	141.188	146.764
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES NON-VIE	**1.297.560**	**1.314.474**

(1) La définition de l'IBNR a été affinée et certains IBNER ont été retirés pour être cohérente avec d'autres déclarations et statistiques. Les chiffres comparatifs de 2019 ont été retraités sur une base pro forma.

La provision technique pour les produits Non-Vie augmentent de EUR 17 millions pour atteindre EUR 1,3 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation des provisions pour sinistres due à une croissance du portefeuille. Une provision supplémentaire a été reconnue pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs sur les sinistres corporels majeurs pour Motor BA et General BA. D'autre part, les provisions pour sinistres ont diminué en raison du confinement à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius Insurance a enregistré une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions conformément au Risk Appetite Framework (RAF) Non-Vie.

Il est à noter que Belfius Insurance applique un cadre d'appétance pour le risque (Risk Appetite Framework) pour les réserves techniques Non-Vie, selon lequel le niveau des provisions techniques doit dépasser les provisions techniques de la meilleure estimation (Best Estimate Technical Provisions), calculées avec un intervalle de confiance bien défini et appliquées de manière cohérente.

B. Part des réassureurs

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	94.549	93.955
PART DES RÉASSUREURS	**94.549**	**93.955**
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	206	162
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	182	236
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES NON-VIE	**94.937**	**94.353**

C. Réconciliation des variations dans la provision pour sinistres à payer

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 1ER JANVIER	1.099.735	87.044	1.012.691	1.117.940	94.549	1.023.391
Paiement de sinistres d'années antérieures	(157.263)	(4.077)	(153.186)	(155.386)	7.997	(163.383)
Variations de sinistres d'années antérieures	(56.214)	5.345	(61.559)	(35.812)	(16.492)	(19.320)
Dettes pour les sinistres de l'année	231.682	6.237	225.445	201.795	7.902	193.893
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE	**1.117.940**	**94.549**	**1.023.391**	**1.128.536**	**93.955**	**1.034.581**

6.6. Provisions et passifs éventuels

1. Analyse des mouvements

(En milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés	Autres avantages à long terme du personnel	Restructurations[1]	Provisions pour litiges[2]	Contrats onéreux	Dépréciations sur garanties financières et aux engagements donnés	Autres provisions[3]	Total
AU 1ER JANVIER 2019	275.898	26.604	49.044	50.511	4.624	139.595	80.475	626.752
Provisions complémentaires[1]	60.896	3.278	22.147	20.190	0	138.914	4.563	249.987
Montants utilisés	(55.908)	(2.730)	(22.529)	(444)	(385)	0	(6.129)	(88.125)
Montants non utilisés annulés	(91)	(83)	(130)	(4.613)	0	(147.593)	(2.846)	(155.357)
Transferts	205	0	0	0	0	(27.513)	0	(27.308)
Réévaluation des plans de pension[4]	(56.285)	0	0	0	0	0	0	(56.285)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	160	0	160
Autres mouvements[3]	(0)	(0)	(0)	0	0	0	(32.480)	(32.480)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	**224.716**	**27.069**	**48.533**	**65.644**	**4.238**	**103.562**	**43.583**	**517.345**

(1) Une provision de restructuration du plan de transformation, conformément au programme de développement de Belfius, d'un montant de EUR 22 millions a été comptabilisée. La provision pour restructuration est utilisée conformément aux plans convenus et est révisée annuellement et ajustée, si nécessaire.
(2) Les provisions pour litiges concernent principalement les provisions pour règlements éventuels de litiges en cours avec des tiers. La provision pour le règlement éventuel des litiges en cours avec des tiers a augmenté de EUR 16 millions grâce au plus grand nombre de clients impliqués.
(3) À partir du 1er janvier 2019, les incertitudes relatives aux impôts sur le résultat (IFRIC 23) sont comptabilisées en tant que passif sous la rubrique «Dettes fiscales» et ne sont donc plus présentées sous les autres provisions.
(4) Une réévaluation significative positive de «engagements de retraite» résulte des rendements positifs des actifs des régimes de retraite, de la réévaluation des actifs à la valeur de marché du plus grand régime de retraite, de la politique salariale renouvelée avec ajustement de l'hypothèse de «croissance salariale» et de la mise à jour de l'hypothèse d'inflation, éléments qui compensent largement l'impact négatif de la baisse des taux d'intérêt sur les passifs.

(En milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés[1]	Autres avantages à long terme du personnel	Restructurations[2][3]	Provisions pour litiges[4]	Contrats onéreux	Dépréciations sur garanties financières et aux engagements donnés[5]	Autres provisions	Total
AU 1ER JANVIER 2020	224.716	27.069	48.533	65.644	4.238	103.562	43.583	517.345
Provisions complémentaires[2]	61.057	2.833	28.892	8.022	0	236.620	6.374	343.797
Montants utilisés[3]	(51.655)	(2.988)	(21.036)	(6.392)	(385)	0	(4.505)	(86.963)
Montants non utilisés annulés	(10)	(45)	(3)	(6.046)	0	(113.010)	0	(119.114)
Transferts	(80)	0	0	0	0	(49.476)	0	(49.557)
Réévaluation des plans de pension[1]	20.211	0	0	0	0	0	0	20.211
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	(1.547)	0	(1.547)
Autres mouvements	(0)	0	(34)	0	0	(0)	(31)	(65)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	**254.238**	**26.869**	**56.351**	**61.227**	**3.853**	**176.149**	**45.420**	**624.107**

(1) La réévaluation négative des engagements de pension est le résultat de l'impact négatif de la diminution des intérêts, partiellement compensée par le rendement positif des actifs des plans de pension.
(2) Les provisions supplémentaires sont principalement composées d'une provision pour restructuration du plan de transformation conforme au programme de développement de Belfius, comprenant des frais de personnel et des coûts de réseau.
(3) La provision pour restructuration est utilisée conformément aux plans convenus et fait l'objet d'une révision annuelle et d'un ajustement, le cas échéant. Voir la note 7.10. relative aux frais de personnel.
(4) Les provisions pour litiges concernent principalement des provisions pour d'éventuels règlements de litiges en cours avec des tiers.
(5) Pour plus d'informations, voir le tableau 9.2.8. Mouvements des provisions pour pertes sur créances.

2. Avantages postérieurs à l'emploi

En Belgique, chaque employé bénéficie du régime légal de retraite. En outre, Belfius offre à ses employés des régimes de prestations de retraite et, dans certains cas, rembourse certains frais médicaux d'employés retraités.

La dette relative à ces avantages est calculée et comptabilisée dans les comptes selon la méthodologie donnée par IAS 19.

Étant donné que Belfius octroie des plans de pension à des employés principalement situés en Belgique, les avantages de retraite sont sujets à la pratique du marché belge et aux règlements en vigueur en Belgique (les plans à l'étranger ne sont pas substantiels).

Les régimes de retraite sont principalement réglés par le paiement d'une somme forfaitaire, bien qu'il soit possible de choisir le paiement sous la forme de rente.

Plans de pension complémentaire

Une convention collective de travail a été conclue au sein de Belfius Banque le 10 juin 2019 dans le cadre du projet «Drive 2020». Dans la section Reward 2.0., une nouvelle méthodologie a été convenue pour l'évolution des salaires des salariés et des cadres. Conformément à cette nouvelle méthodologie, les hypothèses d'évolution future des salaires ont également été ajustées. De plus, la même convention collective stipulait que les nouveaux employés de Belfius Banque seront affiliés à un nouveau plan de contributions définies à partir du 1er juillet 2019. Ce nouveau régime de retraite à cotisations fixes est conforme au plan de contributions définies de Belfius Insurance.

Plans à prestations définies (= DB = defined benefit)

Pour les régimes de retraite à prestations définies, l'avantage à terme pour l'employé est fonction de différents éléments tels que le nombre d'années de travail presté et son dernier salaire. Avant 2007, tous les plans de pension de Belfius étaient des régimes de retraite à prestations définies, qui variaient selon la date d'entrée en service et selon l'entité à laquelle les employés appartenaient.

Depuis le 1er janvier 2007, les nouveaux employés de Belfius Banque ne sont plus affiliés à un régime de retraite à prestations définies. À partir de ce moment, un plan à cotisations définies a été introduit pour les nouveaux employés.

En outre, le 1er octobre 2013, les plans de pension à prestations définies de Belfius Banque ont été entièrement fermés. En d'autres termes, chaque employé est devenu affilié au plan à contributions définies existants. À partir de cette date, les plans à prestations définies de Belfius Banque sont gérés de manière dynamique. Cela signifie que même si les plans sont supprimés, pour la carrière déjà effectuée jusqu'à la suppression, la prestation finale continue d'être affectée par une augmentation de salaire.

Belfius Insurance a connu une évolution similaire à celle de Belfius Banque. À partir du 1er janvier 2007, les nouveaux employés sont entrés dans un plan de pension à contributions définies, mais les employés entrés avant cette date ont conservé leur plan à prestations définies existant et continuent donc à pouvoir revendiquer les droits de ces plans à prestations définies.

Le principal régime à prestations définies et tous les régimes à cotisations définies de Belfius Insurance sont assurés en interne et, par conséquent, les actifs du plan ne sont pas inclus dans le rapport sur les obligations de la pension nettes.

Plans à contributions définies (= DC = Defined Contribution)

Pour les plans à contributions définies, la prestation de retraite dépend des cotisations de l'employeur et du salarié au régime, du rendement de ces cotisations et des garanties de rendement fixées par la loi.

La législation belge prévoit, pour les plans à contributions définies belges, un rendement minimum garanti, à la charge de l'employeur, sur les cotisations de l'employeur et du travailleur.

Ce rendement obligatoire implique que les plans à contributions définies belges soient des plans à prestations définies au sens d'IAS 19, ce qui implique que la méthode des unités de crédit projetées (avec ou sans cotisations futures) doit être appliquée pour déterminer la valeur de l'obligation de prestations définies (DBO).

Il existe divers plans à contributions définies au sein de Belfius Banque. Le plan principal est financé par les contributions de l'employeur et de l'employé. Les contributions de l'employeur sont fonction de l'ancienneté et du salaire. Les contributions des employés sont un pourcentage déterminé du salaire.

Le nouveau plan de «contribution fixe» de Belfius Banque qui s'applique aux salariés recrutés à partir du 1er juillet 2019 prévoit un pourcentage de cotisation différent sur la partie du salaire inférieure ou supérieure à la limite maximale de calcul de la pension légale. Ces plans à contributions définies de Belfius Banque sont tous gérés dans un OFP (Organisme de Financement de Pensions).

Belfius Insurance et Corona disposent également de plans de retraite à contributions définies (Branche 21) pour leurs employés (internal insured plans).

Pour Belfius Insurance, depuis 2018, le rendement garanti des cotisations est défini sur la base des taux d'intérêt légaux belges. La loi belge stipule que pour les régimes à cotisations définies qui sont gérés par un contrat d'assurance de groupe de la Branche 21, la méthode horizontale est d'application.

Les contributions sont toujours soumises à la garantie initiale de l'employeur jusqu'au paiement final. Cela signifie que les réserves déjà constituées jusqu'au 31 décembre 2015 gardent leur garantie existante de 3,75% sur les contributions de l'employé et 3,25% sur les contributions de l'employeur jusqu'à la date de départ. Pour les cotisations versées après le 1er janvier 2016, la garantie est devenue variable de 1,75%. Dans le futur, la garantie peut varier en fonction du taux d'intérêt de l'OLO 10 ans.

Pour les plans à contributions définies de Belfius Banque qui sont gérés par un OFP, la méthode verticale est d'application. Cela signifie que la garantie existante de 3,25% sur les contributions de l'employeur et de 3,75% sur les contributions de l'employé n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2015. À partir de 2016, une garantie de rendement minimum de 1,75% s'applique aux réserves constituées ainsi qu'aux nouvelles contributions.

Pour les plans à contributions définies de Belfius Insurance et Corona, la méthode horizontale est d'application, tandis que la méthode verticale s'applique à Belfius Banque. De plus, dès que les employés quittent Belfius Banque, cette garantie de rendement minimum passe à 0%.

Les plans à contributions définies avec un minimum garanti (DC min. garanti) sont traités dans les états financiers consolidés comme des plans à prestations définies (DB). Cela implique que la méthode des unités de crédit projetées (avec ou sans contributions futures) doit être appliquée afin de déterminer la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies (DBO).

À mesure que les pourcentages de cotisation du régime contribution définie de base pour les employés recrutés avant le 1er juillet 2019 auprès de Belfius Banque et du régime CD de Corona augmentent avec l'ancienneté et avec les contributions futures, les obligations de ces plans sont calculées selon la méthode des «unités de crédit projetées».

Ainsi, l'avantage attendu à la fin de la carrière tient compte du paiement des contributions futures et de l'augmentation de salaire jusqu'au paiement final.

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies (DBO) est obtenue en utilisant le rapport entre la durée des services passés et la durée des services projetés et en calculant une actualisation en utilisant le taux d'actualisation applicable. Pour les autres plans DC de Belfius (Belfius Banque conso), le calcul des prestations relatif à la durée de service déjà presté est uniquement basé sur les contributions déjà versées. L'avantage estimé en fin de période est également actualisée à la DBO sur la base du taux d'actualisation applicable.

Dans tous les cas, si le montant de l'obligation de prestation déterminé selon la méthode décrite ci-dessus, est inférieure au compte de retraite individuel ou aux avantages à la fin de l'année compte tenu des garanties légales d'intérêts, la plus importante de ces trois valeurs est alors reprise dans les obligations de Belfius.

A. Variation du passif (actif) net des plans à prestations définies

(En milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2019	**1.893.121**	**(1.621.766)**	**271.355**	**4.416**	**275.771**
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	54.566	0	54.566	0	54.566
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	2.288	2.288	0	2.288
Intérêts perçus - Intérêts payés	33.651	(29.745)	3.907	102	4.009
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	**88.217**	**(27.457)**	**60.761**	**102**	**60.863**
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses démographiques	943	0	943	0	943
Effet de modifications d'hypothèses financières[1]	135.118	0	135.118	0	135.118
Effet d'expérience	(11.272)	0	(11.272)	0	(11.272)
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)[2]	0	(181.095)	(181.095)	0	(181.095)
Variation du plafond de l'actif (hors produits/charges d'intérêts)	0	0	0	66	66
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI[3]	**124.789**	**(181.095)**	**(56.306)**	**66**	**(56.240)**
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	**213.006**	**(208.552)**	**4.455**	**168**	**4.623**
Contributions					
Employeur	0	(47.385)	(47.385)	0	(47.385)
Participants du plan	3.140	(3.140)	0	0	0
Paiements					
Paiements de prestations	(89.142)	80.785	(8.356)	0	(8.356)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Autres					
Effet des regroupements et des cessions d'activités	0	0	0	0	0
Écarts de cours de change	2.004	(2.101)	(97)	90	(7)
AU 31 DÉCEMBRE 2019[4]	**2.022.130**	**(1.802.158)**	**219.972**	**4.675**	**224.646**

(1) Effet des modifications des hypothèses financières:
→ La baisse du taux d'actualisation par rapport à 2018 de 0,75% en moyenne a entraîné une augmentation significative des obligations de pension.
→ Un nouveau système d'augmentation future des salaires a été introduit en 2019, sur la base duquel l'hypothèse de «croissance des salaires» a été ajustée.
→ L'hypothèse d'inflation a également été abaissée de 1,75% à 1,65%, conformément à la réalité belge.
→ Les changements dans les hypothèses de «croissance des salaires» et d' «inflation» réduisent les engagements futurs, mais l'impact de la baisse des taux d'intérêt par rapport à 2018 est beaucoup plus important.
(2) Rendement des actifs du régime :
Le rendement positif des actifs des plans de pension en 2019 est encore renforcé par la réévaluation à la valeur de marché du plan de pension le plus important, les actifs étant encore évalués en 2018 sur la base des réserves et des obligations tarifaires de l'assureur sur ces réserves.
(3) Une réévaluation positive significative des engagements de pension est le résultat:
→ des rendements positifs des actifs des plans de pension;
→ de la réévaluation des actifs à la valeur de marché du plus grand régime de retraite;
→ de la nouvelle politique salariale avec ajustement de l'hypothèse de «croissance des salaires»; et
→ de la mise à jour de l'hypothèse d'inflation,
qui compensent l'impact négatif de la baisse des taux d'intérêt sur le passif.
(4) À la fin de 2019, 91,0% du total des engagements de retraite concernait des régimes de retraite capitalisés, 6,8% sont des régimes de retraite financés par des fonds internes pour lesquels les actifs ne sont pas inclus et 2,2% à des engagements de retraite non capitalisées.

(En milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2020	**2.022.130**	**(1.802.158)**	**219.972**	**4.675**	**224.646**
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	56.416	0	56.416	0	56.416
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	2.382	2.382	0	2.382
Intérêts perçus - Intérêts payés	21.125	(18.896)	2.229	67	2.297
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	77.541	(16.514)	61.028	67	61.095
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses démographiques	(849)	0	(849)	0	(849)
Effet de modifications d'hypothèses financières	72.900	0	72.900	0	72.900
Effet d'expérience	(13.625)	0	(13.625)	0	(13.625)
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)	0	(37.066)	(37.066)	0	(37.066)
Variation du plafond de l'actif (hors produits/charges d'intérêts)	0	0	0	(1.181)	(1.181)
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI[1]	**58.426**	**(37.066)**	**21.360**	**(1.181)**	**20.179**
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	**135.967**	**(53.579)**	**82.388**	**(1.114)**	**81.274**
Contributions					
Employeur	0	(43.291)	(43.291)	0	(43.291)
Participants du plan	3.027	(3.027)	0	0	0
Paiements					
Paiements de prestations	(110.715)	102.179	(8.536)	0	(8.536)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Autres					
Effet des regroupements et des cessions d'activités	146	0	146	0	146
Écarts de cours de change	(2.220)	2.294	74	(76)	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2020[2]	**2.048.335**	**(1.797.582)**	**250.753**	**3.485**	**254.238**

(1) La baisse du taux d'actualisation par rapport à 2019 de 0,35% en moyenne a entraîné une augmentation significative des obligations de pension, qui a été partiellement compensée par le rendement positif des actifs des plans de pension en 2020.
(2) À la fin 2020,
→ 90,1% du total des engagements de retraite concernait des régimes de retraite capitalisés,
→ 6,9% des régimes de retraite financés par des fonds internes pour lesquels les actifs ne sont pas inclus, et
→ 2,2% des engagements de retraite non capitalisés.

B. Juste valeur des actifs des plans

(en milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Juste valeur des actifs des plans		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15.854	18.916
Actions	316.341	314.978
Dettes représentées par un titre	1.367.098	1.363.519
Immobilier	9.927	8.314
Contrats d'assurance	92.938	91.855
TOTAL	**1.802.158**	**1.797.582**

C. Hypothèses pour les plans belges

	31/12/19	31/12/20
Taux d'actualisation	1,08%	0,75%
Taux d'inflation	1,65%	1,65%
Croissance salariale (liée à l'âge)	0,35% - 3,00%	0,35% - 3,00%

Le taux d'actualisation est basé sur la courbe de rendement de Mercer (qui reflète la courbe de rendement des obligations d'entreprises AA).

Le paramètre d'inflation est basé sur l'inflation salariale moyenne des dix dernières années, l'évaluation de l'inflation des marchés financiers et les perspectives à long terme publiées par la Banque centrale européenne.

Belfius utilise les tables de mortalité belges, adaptées à l'allongement général de la durée de vie actuelle par des corrections d'âge.

D. Sensibilité[1] de la valeur actualisée à un changement d'hypothèses de l'obligation à prestations définies à la fin de l'exercice

	-50 pb	+50 pb
Taux d'actualisation	6,22%	-5,47%
Taux d'inflation	-3,39%	3,52%
Hausse des salaires réels	-2,35%	2,85%

(1) Si toutes les autres hypothèses sont maintenues constantes.

E. Duration moyenne pondérée de l'obligation

(En années)	31/12/19	31/12/20
Belgique	11,22	10,88

F. Risques et gestion de bilan (ALM)

Les principaux risques en matière de plans de pension gérés par le Belfius pension fund (OFP) sont liés au taux d'intérêt, à l'inflation, à la longévité et à l'âge de la retraite. La gestion des plans de pension a été déléguée à un comité d'investissement et est principalement guidée par ses passifs dans sa politique d'investissement. Un cadre d'investissement formalisé («Déclaration des Principes d'Investissement») a été établi afin d'assurer une bonne diversification et affectation du portefeuille d'investissement. Les passifs des plans de pension sont évalués au minimum une fois par an. De manière régulière, une étude ALM (avec une analyse de flux de trésorerie et la conduite de stress tests) est réalisée afin de déterminer et d'analyser la sensibilité des plans à des chocs, par exemple, de taux d'intérêt ou d'inflation. Celle-ci constitue une base importante dans les délibérations du comité d'investissement sur l'allocation des actifs du portefeuille d'investissement. La gestion journalière de ce portefeuille et des aspects de la liquidité des plans a été confiée à un gestionnaire d'actifs externe qui, de manière périodique, fournit un rapport de ses activités aux comités d'investissement.

Les régimes de retraite gérés en tant qu'assurance groupe Branche 21 présentent les mêmes risques, mais les risques de taux d'intérêt et de longévité sont en partie couverts par l'assureur.

3. Passifs éventuels et litiges juridiques

A. Engagements au Fonds de résolution unique

Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution pour le Fonds de résolution unique par un engagement de paiement irrévocable. Cet engagement de paiement est entièrement couvert par cash collatéraux. Voir annexe 8.5. «Engagements au Fonds de résolution unique».

B. Engagements aux agences Belfius Banque

À la suite de la modification de la législation sur les sociétés, la forme juridique du réseau indépendant de Belfius a été convertie de société coopérative (SCRL) en société en commandite (SComm) en 2020. Dans ce contexte, à partir du 1er janvier 2020, Belfius Banque accorde une garantie aux associés gérants de ces sociétés en commandite pour leur responsabilité illimitée.

C. Litiges juridiques

Belfius (c.-à-d. Belfius Banque et ses filiales consolidées) est partie à une série de litiges en Belgique qui découlent de ses activités professionnelles habituelles, y compris celles où elle agit en tant qu'assureur, bailleur de fonds et prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Belfius constitue des provisions pour ces litiges si sa direction estime, en prenant en considération l'ensemble des éléments à sa disposition, tel que l'analyse par ses juristes d'entreprise et des conseillers juridiques externes selon le cas,

- qu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés;
- qu'un paiement par Belfius est probable; et
- que le montant d'un tel paiement peut être déterminé raisonnablement.

Bien qu'il soit souvent impossible de prédire ou de déterminer l'issue de tous les litiges en cours, Belfius ne constitue pas de provision pour certains autres litiges dont elle a connaissance lorsque, conformément aux principes décrits ci-dessus, la direction estime, après examen approfondi d'avis pertinents, que ces litiges sont infondés, qu'il est possible de s'y opposer avec succès, ou que l'issue de ces litiges ne devrait pas entraîner de perte significative.

De l'avis de Belfius, les litiges en cours les plus importants sont décrits ci-dessous, qu'une provision soit constituée à cet effet ou non[1]. Leur description ne traite pas des éléments et évolutions qui n'ont pas d'impact sur la position de Belfius. Si l'issue de ces litiges devait être favorable pour les parties adverses, ils pourraient éventuellement avoir un impact financier pour Belfius. En ce qui concerne les litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée, cet impact demeure non quantifiable à ce jour. Il est à noter qu'en dehors des cas énumérés ci-dessous, une vigilance continue peut être observée dans la prévention du blanchiment d'argent (AML) dans le secteur financier belge. Dans ce contexte,

(1) Notez que, le cas échéant, le §92 de la norme IAS37 peut s'appliquer à cette section.

et comme à son habitude, Belfius collabore avec les autorités belges et suit la situation de près.

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale a cité Belfius Banque le 9 octobre 2012 à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le Fonds du Logement a souscrit, pour un montant total de EUR 32 millions, quatre billets de trésorerie émis entre juillet et septembre 2011 par le Holding Communal et placés par Belfius en qualité de dealer (agent placeur) dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie. En raison de graves difficultés financières rencontrées par le Holding Communal, le Fonds du Logement a accordé au Holding Communal le 24 novembre 2011 un abandon de créances volontaire et a reçu un remboursement de EUR 16 millions. Le Holding Communal a été mis en liquidation en décembre 2011. Belfius ayant agi en qualité de dealer des billets de trésorerie, le Fonds du Logement exige de Belfius Banque le remboursement du solde. Belfius Banque rejette la demande du Fonds du Logement étant donné que la perte engendrée sur cet investissement résulte d'un abandon de créances volontaire par le Fonds du Logement correspondant à la moitié de son investissement.

Le 27 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a déclaré la demande du Fonds du Logement recevable, mais non fondée. Le Fonds du Logement a interjeté appel de cette décision le 3 juin 2014.

Ce litige n'a connu aucune évolution significative depuis 2016. La date de l'audience n'est pas encore connue.

Aucune provision n'a été constituée pour ce litige.

Arco – Actionnaires coopérateurs

Différentes parties, dont Belfius Banque, ont été assignées par des actionnaires des sociétés coopératives du groupe Arco dans deux procédures distinctes, dont une procédure devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles et une procédure devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles:

→ 737 actionnaires de trois sociétés du groupe Arco (Arcopar, Arcoplus et Arcofin) ont assigné (avec le soutien de Deminor) les entités Arco et Belfius Banque, le 30 septembre 2014, devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles (les «Procédures Deminor»). Le 19 décembre 2014, 1.027 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor. Le 15 janvier 2016, 405 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor, portant à 2.169 le nombre de demandeurs. Le 16 novembre 2020, une nouvelle procédure «Deminor» est entamée, à laquelle se joignent tous les demandeurs sauf un, afin d'anticiper une éventuelle nullité de la citation initiale. Le contenu des deux procédures est identique. Par conséquent, elles seront traitées conjointement. Les demandeurs réclament notamment:
  - en premier lieu, que le Tribunal déclare nulle et non avenue leur convention d'affiliation, en conséquence d'un vice de consentement allégué;
  - que les défendeurs soient condamnés, in solidum, à rembourser aux demandeurs leur apport en capital dans ces entités, plus les intérêts;
  - à titre subsidiaire une indemnisation à Belfius Banque en raison d'une allégation de la violation du devoir d'information; et
  - que les défendeurs soient en outre condamnés au versement d'une indemnité aux demandeurs.

Les apports en capital des 2.169 demandeurs qui sollicitent un remboursement s'élevaient à EUR 6,5 millions (montant en principal) à la date de ce rapport. Les réclamations des demandeurs dans les Procédures Deminor sont fondées sur des allégations de fraude et/ou d'erreur qui aurait été commise par les entités Arco et Belfius Banque. En ordre subsidiaire, les demandeurs ont allégué que Belfius Banque avait failli à son devoir d'information, tel que l'on est en droit de l'attendre d'un banquier normalement prudent et diligent. Concernant Belfius Banque, les demandeurs ont mentionné des courriers et des brochures qui contiendraient des informations trompeuses émises par les prédécesseurs de Belfius Banque. L'État belge, DRS Belgium (Deminor) et le président du comité de direction des entités Arco sont également défendeurs dans le cadre du procès devant le Tribunal Commercial de Bruxelles. Dans l'intervalle, l'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure (sur base d'un transfert de créance par l'un des demandeurs/actionnaires). Belfius Banque a déposé ses conclusions de synthèse le 1er février 2021. L'affaire devrait être plaidée en juin 2021 durant plusieurs audiences de plaidoirie.

→ En outre, le 7 février 2018, deux actionnaires du groupe Arco ont assigné l'État belge devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles. Il est invoqué que l'État belge aurait commis une faute en promettant et en instaurant un système de garantie en faveur des actionnaires de sociétés coopératives (tels que les actionnaires des sociétés du groupe Arco) qui a, par la suite, été considéré comme une aide d'État illicite par la Commission européenne. Ces deux demandeurs ont également assigné Belfius Banque, le 8 février 2018, en intervention dans cette procédure, en invoquant une faute de Belfius Banque dans la vente des actions Arco. Des groupements d'actionnaires Arco se sont organisés, via les réseaux sociaux, afin de convaincre d'autres actionnaires Arco à joindre cette procédure judiciaire. Fin juin 2020, à la connaissance de Belfius, au moins 5.380 actionnaires Arco s'étaient joints à la procédure à la suite de cet appel. L'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure. Aucun calendrier de plaidoiries n'a encore été fixé pour cette affaire.

Aucune provision n'a été constituée pour ces litiges parce que Belfius Banque estime disposer d'arguments valables pour que ces demandes soient déclarées irrecevables et/ou non fondées.

Funding loss

Belfius Banque est actuellement confrontée à des procédures judiciaires portant sur les indemnités de funding loss sollicitées par la Banque. Celles-ci sont réclamées aux clients professionnels dans le cadre du remboursement anticipé de crédits professionnels. Ces indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur et conformément aux dispositions contractuelles applicables afin de refléter les pertes financières réellement encourues par la Banque en cas de remboursement anticipé d'un

crédit professionnel. Belfius a constitué des provisions pour couvrir l'issue potentiellement défavorable de procédures judiciaires. Ces provisions sont réévaluées de manière continue, en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence belge.

Investigations liées aux «Panama Papers»

Les présents paragraphes sont mentionnés dans un souci d'exhaustivité, et l'information ci-après ne fait pas l'objet d'un litige. Le 5 décembre 2017, une perquisition ordonnée par un juge d'instruction de Bruxelles a eu lieu au siège social de Belfius Banque dans le cadre de la Commission parlementaire sur les «Panama Papers» belges. La Banque a été perquisitionnée à titre de témoin et n'est pas accusée de faute. Le champ de l'investigation vise à établir si une quelconque violation d'obligations relatives au blanchiment d'argent a eu lieu et d'investiguer le lien entre Belfius Banque (ou ses prédécesseurs) et, entre autres, Experta et Dexia Banque Internationale Luxembourg (anciennes entités du groupe Dexia).

À ce jour et depuis la perquisition, Belfius Banque n'a pas reçu d'autres informations.

Enquête judiciaire sur les activités d'une agence bancaire indépendante

Belfius Banque a été inculpée pour violation de plusieurs règles en rapport avec son rôle présumé dans des activités potentiellement frauduleuses qui auraient été commises par le biais d'un directeur d'une agence indépendante de la Banque Belfius.

Après une première consultation du dossier pénal début janvier 2021, Belfius reste convaincue de disposer d'arguments suffisamment valables pour faire déclarer les poursuites irrecevables et sans objet.

Aucune provision n'a été constituée pour ce dossier.

6.7. Dettes subordonnées

1. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
DETTES SUBORDONNÉES CONVERTIBLES	0	0
DETTES SUBORDONNÉES NON CONVERTIBLES	1.157.266	1.150.681
Emprunts perpétuels subordonnés	159.380	159.380
Emprunts subordonnés à durée déterminée	997.887	991.301
TOTAL	1.157.266	1.150.681
CAPITAL HYBRIDE ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES REMBOURSABLES	0	0

Les dettes subordonnées diminuent de EUR 7 millions, ou 0,6%, pour atteindre EUR 1,2 milliard (31 décembre 2019: EUR 1,2 milliard).

2. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

3. Analyse flux monétaires et changements sans effet sur la trésorerie

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
SOLDE D'OUVERTURE	1.219.469	1.157.266
FLUX MONÉTAIRES		
Émission de dettes subordonnées	168.905	0
Remboursement de dettes subordonnées	(234.905)	0
CHANGEMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE		
Écarts de cours de change	4.901	(5.544)
Taux d'intérêt effectif	(1.103)	(1.042)
SOLDE DE CLÔTURE	1.157.266	1.150.681

4. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

5. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

N° de réf.	Unité monétaire	Valeur comptable en milliers de l'unité monétaire	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération	Valeur dans le capital réglementaire en milliers d'EUR
1.	EUR	29.990	03/01/2022	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	Euribor 3 m + 43 pb	6.980
2.	EUR	44.970	04/04/2022	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,00%	11.304
3.	EUR	17.500	indéterminé (date call: 29/12/23)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les 12 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	4,609% jusqu'au 29/12/23, ensuite IRS 12 a + 200 pb	17.500
4.	EUR	17.500	indéterminé (date call: 29/12/22)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call, le 29/12/29 et ensuite tous les 10 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	1,734% jusqu'au 29/12/22, ensuite IRS 7 a + 200 pb	17.500
5.	EUR	50.000	indéterminé (date call: 15/07/23)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les 12 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	5,348% jusqu'au 15/07/23, ensuite IRS 12 a + 200 pb	50.000
6.(1)	JPY	10.000.000	09/11/2025	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,1%, multidevises	74.425
7.(1)	JPY	10.000.000	09/11/2025	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,05%, multidevises	74.425
8.	EUR	72.000	indéterminé (date call: 01/01/25)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite annuellement b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,25% jusqu'au 01/01/25, ensuite Euribor 3 m + 417 pb	72.000
9.	EUR	547.460	05/11/2026	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	3,125%	547.460
10.	EUR	194.750	15/03/28 (date call: 15/3/2023)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call b) pas de conditions spécifiques c) néant	1,625% jusqu'au 15/03/23, ensuite IRS 5 a + 123 pb	194.750
11.(2)	EUR	497.083	indéterminé (date call: 16/4/25)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les six mois b) pas de conditions spécifiques c) néant	3,625% jusqu'au 16/04/25, ensuite IRS 5 a + 294 pb	497.083

(1) Étant donné que la structure de taux incorporée dans le contrat est considérée comme n'étant pas étroitement liée au contrat hôte, elle a été bifurquée et est présentée au bilan comme un dérivé distinct.
(2) Émission de EUR 500 millions (valeur nominale) d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1), qualifiant comme fonds propres additionnels en CRR/CRD IV. L'instrument de dette AT1 a été analysé dans le respect de IAS 32 et est considéré comme instrument de fonds propres et n'est pas inclus dans le total de l'annexe 6.7. (dettes subordonnées).

6.8. Autres passifs

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
AUTRES PASSIFS (EXCEPTÉ CEUX RELATIFS AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE)	**1.289.532**	**1.170.476**
Charges à payer	122.614	89.801
Produits constatés d'avance	22.027	21.285
Subventions	0	0
Autres montants attribués reçus	245	329
Salaires et charges sociales (dus)	129.527	132.554
Dividendes dus aux actionnaires	0	0
Impôts d'exploitation	53.658	52.915
Contrats de construction à long terme	0	0
Paiements en attente envers la clientèle et obligations vis-à-vis des prestataires de services	516.118	443.500
Paiements en attente de contrats de leasing	126.741	96.524
Paiements en attente d'activités d'affacturage	318.601	333.568
Gain différé au premier jour de la transaction DOP	0	0
AUTRES PASSIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	**147.692**	**150.188**
Dépôts dus aux cessionnaires	87.211	84.242
Dettes résultant de transactions d'assurance directe	45.703	51.596
Dettes résultant de transactions de réassurance	14.778	14.332
Autres passifs d'assurance	0	18
TOTAL	**1.437.224**	**1.320.664**

Les autres passifs ont diminué principalement en raison d'une diminution des paiements en attente par rapport à 2019.

VII. Notes annexes au compte de résultats consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

Éléments significatifs repris dans le compte de résultats
Nous renvoyons au chapitre «Résultats financiers» du rapport de gestion.

7.1. Intérêts perçus - Intérêts payés

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PRODUITS D'INTÉRÊTS	**3.441.636**	**3.352.799**
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**2.519.139**	**2.490.867**
Prêts et créances sur établissements de crédit	22.297	9.501
Prêts et créances	1.916.189	1.917.400
Titres de créance émis par des entités publiques	365.960	373.931
Autres titres de créance	213.489	189.118
Autres	1.204	917
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**100.616**	**92.288**
Titres de créance émis par des entités publiques	63.357	62.324
Autres titres de créance	37.259	29.964
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	**762.338**	**614.875**
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9.521	6.196
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	93.734	77.995
Prêts et créances	58.493	50.073
Titres de créance émis par des entités publiques	841	600
Autres titres de créance	34.401	27.322
Dérivés détenus en vue de la vente	180.182	144.534
Dérivés - instruments de couverture	478.901	386.151
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR PASSIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NÉGATIFS)	**59.543**	**154.770**
CHARGES D'INTÉRÊTS	**(1.541.463)**	**(1.361.293)**
INTÉRÊTS PAYÉS SUR PASSIFS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	**(339.262)**	**(292.526)**
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	(402)
Dettes envers les établissements de crédit	(13.569)	(6.369)
Dettes envers la clientèle	(116.264)	(98.710)
Titres de créance émis	(175.463)	(154.823)
passif locatif	(833)	(781)
Dettes subordonnées	(30.958)	(30.006)
Autres	(2.174)	(1.436)
INTÉRÊTS PAYÉS SUR PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	**(1.117.653)**	**(945.800)**
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	(4.160)	(2.891)
Passifs financiers désignés à la juste valeur	(96.724)	(71.056)
Dérivés détenus en vue de la vente	(173.433)	(131.205)
Dérivés - instruments de couverture	(843.336)	(740.649)
CHARGES D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NÉGATIFS)	**(84.548)**	**(113.245)**
PERTE DE MODIFICATION SUR ACTIFS FINANCIERS (1)	**0**	**(9.722)**
MARGE D'INTÉRÊTS(2)	**1.900.173**	**1.991.506**

(1) À la lumière de la crise du Covid-19, un report de paiement a été accordé aux particuliers pour leurs prêts hypothécaires si, parmi d'autres critères, leurs revenus sont inférieurs à EUR 1.700 par mois (considérés comme des clients vulnérables). Étant donné que les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont simplement prolongés avec la période de report, sans compensation pour la perte de valeur, la différence entre la valeur actuelle des flux de trésorerie initiaux et les flux de trésorerie modifiés, tous deux actualisés au TIE initial, a donné lieu à une «perte de modification» à comptabiliser d'avance par Belfius Banque. Pour plus d'informations sur les mesures prises par Belfius dans le cadre de la crise du Covid-19, veuillez vous reporter à la section «Mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 pour soutenir la société belge» du chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.
(2) Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultats pour tous les instruments portant intérêt selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous renvoyons au chapitre Principes comptables.

La marge d'intérêts nette augmente de EUR 91,3 millions, ou 4,8%, pour atteindre EUR 1.992 millions (31 décembre 2019: EUR 1.900 millions), principalement en raison de la hausse des volumes de prêts combinée à une discipline stricte en matière de prix, ceci malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, la diminution de l'encours de la Branche 21 et les réinvestissements aux rendements de marché inférieurs. La marge d'intérêt nette en 2020 est soutenue par le taux d'intérêt appliqué par le TLTRO pour EUR 78 millions (dont EUR 76 millions provenant du TLTRO III), contre EUR 16 millions en 2019. Sur la base des volumes de prêts nets actuels et prévus, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conditions du programme TLTRO sur la période allant du 24 juin 2020 au 23 juin 2022 soient remplies et, par conséquent, le taux d'intérêt effectif comprend la réduction supplémentaire de 50 points de base. En outre, l'année 2020 a également été marquée par une restructuration importante d'un dossier spécifique de leasing d'entreprise. Enfin, une perte de modification de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison de l'allègement accordé aux clients vulnérables, à la suite du moratoire sur les prêts hypothécaires. Les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont simplement prolongés avec la période de report, sans compensation pour la perte de valeur. Par conséquent, la valeur actuelle de la valeur du temps perdu doit être reconnue d'emblée pour ces prêts.

7.2. Dividendes

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.500	7.865
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	63.779	42.400
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	**70.279**	**50.265**

Les revenus de dividendes ont diminué en fonction de l'évolution du portefeuille d'actions et de la prudence dans les distributions de dividendes depuis la crise du Covid-19.

7.3. Résultat net des sociétés mises en équivalence

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	5.876	5.847
Part de l'impôt	(958)	(999)
Dépréciations d'écarts d'acquisition	0	0
TOTAL	**4.918**	**4.848**

7.4. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Résultat net du portefeuille détenus à des fins de transaction [(1)(2)]	91.541	44.198
Résultat net des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats et résultat des dérivés liés	0	0
Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats[(1)]	(2.731)	(33.661)
Prêts et créances[(1)]	4.502	(11.227)
Titres de créance émis par des entités publiques	(3.496)	(1.489)
Autres titres de créance	(3.757)	(21.567)
Instruments de capitaux propres	20	621
Résultat net des passifs désignés à la juste valeur par le compte de résultats et résultat des dérivés liés (excepté risque de crédit propre)	754	(1.919)
Résultat net de la comptabilité de couverture[(2)]	6.583	15.469
TOTAL	**96.148**	**24.086**

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour décembre 2019 à la suite de l'affinement de la présentation des prêts obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
(2) Belfius a réalisé des chiffres pro forma de décembre 2019 à la suite de l'affinement de la présentation de l'impact des écarts de change.

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats diminue de EUR 72,1 millions pour atteindre 24 millions (31 décembre 2019: EUR 96 millions). Le résultat net du portefeuille détenu à des fins de transaction diminue de EUR 47 millions pour atteindre EUR 44 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation des spreads de financement par rapport à la fin de l'année 2019. Le résultat des actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats a diminué de EUR 31 millions pour atteindre EUR -33 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 en raison de l'impact négatif de la baisse des marchés financiers, partiellement compensée par les faibles taux d'intérêt. Le résultat net de la comptabilité de couverture a augmenté de EUR 8 millions, passant à EUR 15 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et a été affecté, entre autres, par les risques de base.

Résultat net du portefeuille détenus à des fins de transaction

Les revenus commerciaux nets ont diminué de EUR 47 millions à EUR 44 millions pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt et des écarts de financement plus élevés par rapport à fin 2019. À noter que le montant total inscrit au bilan en «credit value adjustment» s'établit à EUR 79 millions fin 2020 (contre EUR 73 millions fin 2019), alors que le montant total au bilan de «debit value adjustment» s'élève à EUR 2 millions fin 2020 (contre EUR 2 millions fin 2019). Le montant total au bilan lié aux «funding value adjustments» s'élève à EUR 71 millions fin 2020 (contre EUR 52 millions fin 2019).

L'impact total du compte de résultats sur la ligne résultats nets commerciaux, pour les «credit value adjustments», s'est élevé à EUR -6 millions en 2020 (contre 25 millions en 2019) principalement en raison de la hausse des écarts de crédit, pour les «debit value adjustments» de EUR 0,4 million en 2020 (contre EUR -3 millions en 2019) et pour les «funding value adjustments» EUR -18 millions en 2020 (contre EUR 7 millions en 2019). Les couvertures économiques des prêts non basiques via CDS itraxx s'élèvent à EUR -7 millions (2019: néant).

Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le résultat net des instruments financiers a été impacté négativement par la baisse des marchés actions, partiellement compensée par des taux d'intérêt bas entraînant des variations de juste valeur négatives principalement sur les fonds de Belfius Insurance (considérés comme des obligations non conformes SPPI) tels que présentés dans la ligne «Autres titres de créance». Ainsi que des variations de juste valeur négatives sur les prêts structurés non conformes SPPI tels que présentés dans la ligne «Prêts et créances» en raison de la baisse des taux d'intérêt et des écarts de financement plus élevés par rapport à 2019.

Résultat net de la comptabilité de couverture

Le résultat net de la comptabilité de couverture s'élève à EUR 15 millions (2019: EUR 7 millions) et a été impacté négativement, entre autres, par les risques de base.

Belfius gère les risques de base via des dérivés supplémentaires (couvertures économiques) pour lesquels aucune comptabilité de couverture n'est mise en place, car l'impact de ces couvertures a été enregistré dans la ligne de résultat net de négociation pour un montant de EUR -2 millions (2019: EUR 7 millions). Il concerne principalement les couvertures économiques de l'inefficacité des couvertures liées aux risques de base (couvertes par des swaps de base).

Résultat de la comptabilité de couverture

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR[1]	**12.098**	**9.746**
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert[1]	207.333	762.957
Changement de la juste valeur des dérivés de couverture	(195.234)	(753.211)
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	**0**	**0**
COUVERTURE DE PORTEFEUILLE COUVERT EN TAUX	**(5.515)**	**5.723**
Changement de juste valeur de l'élément couvert	422.315	182.410
Changement de la juste valeur des dérivés de couverture	(427.830)	(176.687)
TOTAL[1]	**6.583**	**15.469**

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
DISCONTINUITÉ DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (LES FLUX DE TRÉSORERIE SONT TOUJOURS ATTENDUS) –MONTANTS COMPTABILISÉS EN MARGE D' INTÉRÊT	**(2)**	**60**

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour décembre 2019 à la suite de l'affinement de la présentation de l'impact des écarts de change.

Les tests d'efficacité ont été respectés en tout temps.

Pour plus de détails, nous renvoyons à la note 5.6. «Dérivés».

7.5. Résultat net sur investissements et dettes

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI (NON DÉPRÉCIÉS)	**5.788**	**5.341**
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	1	1
Profits sur autres titres de créance	5.788	5.340
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	**57.456**	**23.531**
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	55.302	17.364
Profits sur autres titres de créance	2.154	6.166
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	**0**	**433**
Profits sur actifs détenus en vue de la vente	0	433
AUTRES	**3.692**	**41.771**
Profits sur immobilisations corporelles	3.060	41.770
Autres profits	632	0
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**0**	**8**
Profits sur passifs financiers	0	8
TOTAL DES PROFITS	**66.936**	**71.083**
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI (NON DÉPRÉCIÉS)	**(12.927)**	**(15.547)**
Pertes sur autres titres de créance	(12.859)	(15.547)
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	**(622)**	**(854)**
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques	(231)	(215)
Pertes sur autres titres de créance	(391)	(639)
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	**(10)**	**(10)**
Pertes sur actifs détenus en vue de la vente	(10)	(10)
AUTRES	**(181)**	**(152)**
Pertes sur immobilisations corporelles	(181)	(142)
Pertes sur immobilisations incorporelles	0	(10)
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**(6)**	**(3)**
Pertes sur passifs financiers	(6)	(3)
TOTAL DES PERTES	**(13.745)**	**(16.565)**
TOTAL RÉSULTAT NET SUR INVESTISSEMENTS ET DETTES	**53.190**	**54.517**

Le résultat net sur investissements et dettes augmente de EUR 1,3 million, ou 2,5%, pour atteindre EUR 55 millions (31 décembre 2019: EUR 53 millions).

En 2020, Belfius Insurance a réalisé EUR 23 millions sur la vente d'obligations, destiné à gérer l'écart de duration, contre EUR 57 millions en 2019.

Un gain additionnel de EUR 42 millions a été réalisé en 2020 sur la vente d'immobilisations corporelles, principalement sur la vente partielle du bâtiment Galilée.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des gains et pertes réalisés résultant de la décomptabilisation des instruments financiers dépréciés et non dépréciés. Ces gains et pertes réalisés peuvent être comptabilisés à la ligne «Résultat net sur investissements et dettes» pour les instruments de dette non dépréciés évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 7.5.) ou à la ligne «Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit» pour les instruments de dette dépréciés et les prêts et avances non dépréciés (note 7.13.).

1. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués au coût amorti (dépréciés et non dépréciés)

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**7.890**	**294.761**
Profits sur prêts et créances	1.057	751
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques[1]	289	286.615
Profits sur autres titres de créance	6.544	7.396
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	18.187	15.019
Profits sur prêts et créances dépréciés	18.187	15.019
Profits sur autres titres de créance dépréciés	0	0
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**(29.652)**	**(319.059)**
Pertes sur prêts et créances	(2.029)	(1.684)
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques[1]	(148)	(300.227)
Pertes sur autres titres de créance	(27.476)	(17.149)
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**(17.410)**	**(14.972)**
Pertes sur prêts et créances dépréciés	(17.410)	(14.972)

(1) Les gains et pertes réalisés résultant de la décomptabilisation des titres de créance non dépréciés émis par le secteur public ont augmenté en raison de la vente de certaines obligations d'État italiennes.

2. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués par le biais des autres éléments du résultat global (dépréciés et non dépréciés)

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**57.456**	**23.531**
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	55.302	17.364
Profits sur autres titres de créance	2.154	6.166
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**0**	**0**
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**(622)**	**(854)**
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques	(231)	(215)
Pertes sur autres titres de créance	(391)	(639)
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**0**	**0**

7.6. Honoraires et commissions perçus – versés

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Perçus	Versés	Net	Perçus	Versés	Net
Commissions sur fonds communs de placement gérés par des tiers	293.353	(58.952)	234.401	306.250	(56.548)	249.702
Activité d'assurance	121.292	(7.688)	113.603	125.239	(4.500)	120.739
Activité de crédit	38.767	(8.390)	30.377	39.404	(6.219)	33.185
Achat et vente de titres	16.995	(862)	16.133	18.372	(1.174)	17.198
Achat et vente de parts d'OPCVM	24.725	(29)	24.696	44.727	(15)	44.712
Services de paiement	175.202	(62.111)	113.091	168.222	(61.763)	106.459
Commissions à des intermédiaires non exclusifs	1.577	(14.281)	(12.705)	1.609	(12.392)	(10.783)
Services sur titres autres que la garde	5.332	(1.146)	4.186	6.607	(1.412)	5.195
Conservation	28.254	(3.301)	24.953	30.297	(4.208)	26.090
Émissions et placements de titres	4.280	(5.035)	(755)	9.902	(5.032)	4.871
Commissions de services sur titrisation	206	(125)	80	193	0	193
Services de conseil et gestion discrétionnaire	27.796	(5.314)	22.481	32.856	(6.320)	26.536
Compensation et règlement	7.617	(4.209)	3.407	14.081	(4.636)	9.445
Prêts de titres	6.280	(3)	6.277	7.923	(1)	7.922
Garanties financières	4.772	(5.426)	(654)	4.581	(5.102)	(521)
TOTAL	**756.445**	**(176.873)**	**579.572**	**810.261**	**(169.319)**	**640.942**

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 61,4 millions, ou 10,6%, pour atteindre EUR 641 millions (31 décembre 2019: EUR 580 millions). Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des commissions sur les frais de gestion d'actifs résultant d'une augmentation des frais d'entrée et de gestion et d'une hausse des volumes moyens d'encours, ainsi que sur l'activité d'assurance en raison de l'augmentation des frais en Non-Vie. À noter que les revenus de commissions sur les services de paiement ont diminué en 2020 en raison de la baisse des volumes de transactions causée par le confinement à la suite de la crise du Covid-19.

7.7. Résultats des assurances

Il est à noter que Belfius a choisi de présenter les chiffres relatifs aux résultats techniques des activités d'assurance, y compris les transactions intragroupe entre les entités bancaires et assurances, car celles-ci concernent principalement les contrats d'assurance conclus entre la Banque et les entités d'assurance du groupe et les commissions de distribution que l'Assureur verse à la Banque. Veuillez vous référer à la note 7.6. «Honoraires et commissions perçus - versés» pour plus de détails sur les revenus de commissions des activités d'assurance.

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
PRIMES BRUTES ACQUISES		
Dans le compte de résultats consolidé (tel que présenté à l'état des résultats)	1.463.046	1.475.214
Transactions intragroupe	6.864	6.458
Primes brutes acquises, y compris les transactions intragroupe	1.469.910	1.481.672

1. Résumé par activité

Veuillez vous référer à la note IV. «Analyse par secteur opérationnel», partie B, segmentation par périmètre de contribution, pour une ventilation de la contribution de Belfius Banque et de Belfius Insurance dans le résultat du groupe. La contribution au «résultat technique» renvoie également au compte de résultats IX. «résultat technique des activités d'assurance», car seules les activités d'assurance sont déclarées sur cette ligne.

La ventilation supplémentaire de la contribution de Belfius Insurance entre les activités Vie, Non-Vie et Non-technique est basée sur les résultats des activités d'assurance et des portefeuilles d'investissement correspondants.

A. Compte de résultats consolidé

	31/12/19				31/12/20			
(En milliers d'EUR)	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
REVENUS	**294.528**	**199.047**	**28.429**	**522.004**	**273.488**	**244.064**	**26.805**	**544.357**
Résultat technique[1]	(183.759)	163.784	0	(19.975)	(140.009)	207.855	0	67.846
Primes brutes acquises	758.545	711.365	0	1.469.910	751.514	730.157	0	1.481.672
Autres produits et charges techniques	(942.305)	(547.580)	0	(1.489.885)	(891.524)	(522.302)	0	(1.413.826)
Résultat financier	458.052	34.410	33.045	525.506	395.858	36.014	25.865	457.737
Produits d'intérêts, Charges d'intérêts, Dividendes	402.646	36.753	24.542	463.940	381.585	36.392	20.067	438.044
Résultat net sur investissements et dettes	55.197	(7)	1.973	57.163	32.571	9	7.003	39.582
Résultat net des sociétés mises en équivalence, Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats, Autres revenus, Autres charges	210	(2.336)	6.530	4.403	(18.298)	(387)	(1.205)	(19.889)
Honoraires et commissions perçus, Honoraires et commissions versés	20.235	853	(4.615)	16.473	17.639	195	941	18.775
CHARGES	**(69.569)**	**(159.265)**	**(18.539)**	**(247.373)**	**(77.049)**	**(162.965)**	**(17.474)**	**(257.488)**
Dépréciations des prêts et créances et provisions pour engagements de crédit, Dépréciations d'écarts d'acquisition	4.584	748	1.296	6.628	(4.009)	(950)	(474)	(5.433)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	(5.386)	(5.386)	0	0	(2.836)	(2.836)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**229.543**	**40.529**	**5.801**	**275.873**	**192.429**	**80.149**	**6.021**	**278.600**
(Charges) Revenus d'impôt	(58.728)	(10.418)	(1.455)	(70.601)	(45.844)	(19.096)	(1.433)	(66.373)
RÉSULTAT NET	**170.815**	**30.112**	**4.345**	**205.272**	**146.585**	**61.053**	**4.588**	**212.227**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	458	0	(1.874)	(1.415)	0	0	(14)	(14)
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	170.357	30.112	6.219	206.687	146.585	61.053	4.602	212.240

(1) Compte de résultats IX. «Résultat technique des activités d'assurance».

B. Bilan consolidé

(En milliers d'EUR)	31/12/19				31/12/20			
	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES								
Provisions techniques relatives aux activités d'assurance	11.893.927	1.297.560	0	13.191.487	11.356.195	1.314.474	0	12.670.669
Provisions techniques unit-linked	3.671.372	0	0	3.671.372	3.813.059	0	0	3.813.059
Part des réassureurs dans les provisions techniques	13.138	94.937	0	108.074	12.723	94.352	0	107.075

Le résultat technique des activités d'assurance vie et non-vie présente une amélioration de de EUR 87,8 millions pour atteindre une perte de EUR 68 millions (31 décembre 2019: une perte de EUR 20 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance vie s'améliore de EUR 45 millions. L'affectation des intérêts techniques aux provisions diminue de EUR 44 millions en raison de la diminution des provisions de la Branche 21 Vie et de la diminution des intérêts moyens garantis sur les volumes restants.

En Non-Vie, la marge technique s'améliore de EUR 44 millions grâce à la baisse du coût des sinistres, principalement dans l'activité Automobile et Accidents du travail en raison de la pandémie de Covid-19, ainsi que dans l'activité Incendie et Tous Risques. Le coût des catastrophes naturelles, après réassurance, est resté stable en 2020. En outre, une provision pour sinistres de EUR 31 millions a été enregistrée pour anticiper la nouvelle version des tableaux indicatifs pour les sinistres corporels majeurs pour les assurances automobiles TPL et générale TPL. À la suite de la réévaluation des provisions techniques Non-Vie, au-dessus du niveau cible du cadre de l'appétence au risque en Non-Vie, une reprise de provisions pour sinistres de EUR 13 millions a été enregistrée en 2020, contre EUR 5 millions en 2019.

2. Primes brutes acquises Vie

(En milliers d'EUR)	31/12/19			31/12/20		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total
Primes brutes émises	481.081	277.465	758.545	521.801	229.714	751.515
Variation de la provision brute pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
PRIMES BRUTES ACQUISES	**481.081**	**277.465**	**758.545**	**521.801**	**229.714**	**751.515**

(En milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
Primes brutes émises vie	758.546	751.515
Affaires directes	758.370	751.515
Réassurance acceptée	175	0

(En milliers d'EUR)	31/12/2019	31/12/2020
PRIMES BRUTES ÉMISES UNIT-LINKED	**368.917**	**206.354**

3. Aperçu des assurances non-vie par groupe de produits

(En milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2019	**711.365**	**(391.947)**	**(137.219)**	**(18.414)**	**34.410**	**(159.265)**	**1.601**	**40.529**
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	**818**	**142**	**(99)**	**3.595**	**1.075**	**(12)**	**(38)**	**5.482**
AFFAIRES DIRECTES	**710.546**	**(392.089)**	**(137.121)**	**(22.009)**	**33.334**	**(159.254)**	**1.639**	**35.047**
Tous risques/accidents	118.910	(68.776)	(24.439)	(5.264)	8.246	(30.199)	101	(1.422)
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	178.596	(86.947)	(29.345)	(4.293)	16.368	(43.377)	150	31.151
Véhicules motorisés/ autres branches	103.385	(60.623)	(18.957)	(804)	(1.484)	(25.001)	12	(3.472)
Incendie et autres sinistres	246.252	(121.284)	(59.759)	(12.023)	6.769	(47.707)	83	12.331
Autres[1]	63.403	(54.458)	(4.621)	375	3.435	(12.969)	1.293	(3.541)

(En milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	**730.157**	**(360.852)**	**(142.457)**	**(18.988)**	**36.014**	**(162.965)**	**(755)**	**80.154**
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	**585**	**(4.778)**	**(73)**	**2.120**	**987**	**0**	**14**	**(1.145)**
AFFAIRES DIRECTES	**729.572**	**(356.073)**	**(142.384)**	**(21.108)**	**35.027**	**(162.965)**	**(770)**	**81.299**
Tous risques/accidents	124.954	(66.948)	(26.036)	(5.060)	7.170	(31.604)	(371)	2.105
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	179.354	(97.003)	(29.824)	(5.812)	14.278	(41.134)	(621)	19.239
Véhicules motorisés/ autres branches	107.563	(48.170)	(20.009)	(824)	1.156	(29.457)	(24)	10.235
Incendie et autres sinistres	259.259	(114.840)	(62.795)	(9.090)	6.619	(47.558)	(339)	31.256
Autres[1]	58.442	(29.113)	(3.720)	(321)	5.804	(13.212)	585	18.465

(1) Comprend Crédits et cautions, la distribution Non-Vie, maladie et les accidents du travail.

7.8. Autres revenus

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Impôts d'exploitation	0	4
Loyers perçus d'immeubles de placement[1]	41.850	37.667
Autres loyers perçus	4.274	4.578
Autres revenus bancaires	1.082	572
Reprises de provisions pour litiges[2]	5.057	12.438
Projets immobiliers	11.905	6.627
Activités de financement d'actifs	87.152	86.432
Autres revenus d'autres activités	65.249	69.670
AUTRES REVENUS	**216.569**	**217.989**

(1) Les loyers perçus d'immeubles de placement ont augmenté parallèlement aux investissements dans l'immobilier.
(2) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée. Il est à noter que les provisions complémentaires pour litiges sont comptabilisées en autres charges (nous renvoyons à la note 7.9.).

7.9. Autres charges

(En milliers d'EUR)	31/12/19 PF[2]	31/12/20
Dépréciation du stock	0	(101)
Taxes du secteur[1]	(222.343)	(237.076)
Charges des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice courant[2]	(27.377)	(34.980)
Autres frais bancaires	(18)	(587)
Provisions pour litiges[3]	(20.190)	(7.909)
Projets immobiliers	(9.414)	(5.259)
Activités de financement d'actifs	(76.016)	(79.496)
Autres dépenses d'autres activités [4]	(56.929)	(72.948)
AUTRES DÉPENSES	**(412.287)**	**(438.356)**

(1) Les taxes du secteur sont des taxes spécifiques pour les institutions financières, y compris
→ les Contributions au Système de Garantie des Dépôts,
→ la taxe de Souscription,
→ la Contribution de Stabilité Financière et
→ la contribution au Fonds de Résolution Unique.
Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de Résolution Unique par un Engagement de Paiement Irrévocable. Cet engagement de paiement était entièrement couvert par du cash collatéral. Pour cela, Belfius a enregistré EUR 17,5 millions dans ses comptes hors bilan (stable par rapport à 2019).
(2) Les amortissements sur les immeubles de placement étaient présentés sous la rubrique «Autres charges sur autres activités» dans le précédent rapport annuel.
(3) Une provision supplémentaire de EUR 8 millions a été comptabilisée en 2020 pour les règlements potentiels de litiges en cours avec des tiers, contre un impact négatif de EUR 20 millions en 2019.
(4) Les «Autres dépenses d'autres activités» incluent des autres dépenses opérationnelles et d'autres impôts d'exploitation.

7.10. Frais de personnel

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Rémunérations et salaires	(439.793)	(439.890)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(121.849)	(122.043)
Charges de retraites - régimes à prestations définies[1]	(57.780)	(59.951)
Charges de retraites - régimes à cotisations définies[1]	(351)	(371)
Autres obligations postérieures à l'emploi (reprise/utilisation)	(348)	(139)
Paiements fondés sur des actions	0	0
Autres avantages à long terme du personnel	(465)	200
Coûts de restructuration (reprise/utilisation)[1]	625	8.121
Autres dépenses	(16.817)	(16.110)
TOTAL	**(636.777)**	**(630.182)**

(1) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée.

Les frais de personnel diminuent de EUR 6,6 millions, ou 1,0%, pour atteindre EUR 630 millions (31 décembre 2019: EUR 637 millions).

ETP moyen au 31 décembre 2019	Belgique	Luxembourg	Irlande	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	140	1	1	142
Salariés	6.190	4	6	6.200
TOTAL	**6.330**	**5**	**7**	**6.342**
dont le groupe bancaire	5.056	3	7	5.066
dont le groupe assureur	1.274	2	0	1.276

ETP moyen au 31 décembre 2020	Belgique	Luxembourg	Irlande	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	138	1	1	140
Salariés	6.098	5	6	6.109
TOTAL	**6.236**	**6**	**7**	**6.249**
dont le groupe bancaire	4.945	4	7	4.956
dont le groupe assureur	1.291	2	0	1.293

7.11. Frais généraux et administratifs

(En milliers d'EUR)	31/12/19 PF	31/12/20
Charges d'occupation des locaux[1]	(30.377)	(26.610)
Locations (sauf charges informatiques) [1]	(1.553)	(2.346)
Honoraires professionnels[1]	(66.505)	(76.152)
Marketing, publicité et relations publiques[1]	(45.721)	(32.029)
Charges informatiques[1]	(182.871)	(189.199)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement[1]	(40.139)	(41.753)
Entretiens et réparations	(266)	(318)
Coûts de restructuration autres que ceux liés au personnel	0	(3.087)
Assurances (sauf celles liées aux pensions)	(3.241)	(3.915)
Transport de fonds[1]	(13.050)	(9.553)
Impôts d'exploitation[1]	(13.654)	(13.772)
Autres frais généraux et administratifs [1]	(91.142)	(72.401)
TOTAL	**(488.519)**	**(471.136)**

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour le 31 décembre 2019 après avoir affiné la présentation de la TVA non déductible aux coûts correspondants des «taxes opérationnelles».

Les frais généraux et administratifs diminuent de EUR 17,4 millions, ou 3,6%, pour atteindre EUR 471 millions (31 décembre 2019: EUR 489 millions), conformément à la stricte gestion des coûts et à l'impact de la crise du Covid-19 sur les frais de bureau, les événements et les coûts de marketing, ainsi qu'à la réaffectation temporaire des ressources de certains projets stratégiques à long terme plus coûteux à la gestion de crise à court terme moins coûteuse, malgré l'augmentation des honoraires professionnels (principalement due à l'utilisation croissante des intérimaires et des services de conseil pour certains projets stratégiques majeurs).

7.12. Amortissements sur actifs immobilisés

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Amortissements des bâtiments	(24.060)	(22.301)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(8.321)	(8.137)
Amortissements des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation[1]	(5.304)	(5.276)
Amortissements des immobilisations incorporelles[2]	(77.224)	(116.470)
TOTAL	**(114.909)**	**(152.184)**

(1) La comptabilisation, en 2019, de EUR 5 millions sur l'amortissement des droits d'utilisation des actifs s'explique par la première application de la norme IFRS 16.
(2) À la suite des investissements continus dans la digitalisation et l'innovation, ainsi que le renouvellement d'applications core banking and insurance, davantage de coûts de développement subis en interne ont été activés et se traduisent par des amortissements accrus d'actifs immatériels. En outre, Belfius a reconnu un amortissement accéléré dû à la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne en 2020, compte tenu des changements technologiques rapides et de l'introduction accélérée des services numériques.

7.13. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

1. Résumé

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1	(32.787)	65.952
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2	27.001	(397.288)
Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3	(105.652)	(121.797)
TOTAL	**(111.438)**	**(453.133)**

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit augmentent de EUR 341,7 millions pour atteindre EUR 453 millions (31 décembre 2019: EUR 111 millions). L'évolution des dépréciations des phases 1 et 2 reflète la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19. Des dépréciations supplémentaires ont également été constatées sur un nombre limité d'entreprises clientes qui sont entrées en phase 3 au cours de l'année 2020.

2. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1

	31/12/19				
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(400)	158	0	0	(241)
Prêts et créances	(131.244)	96.056	0	0	(35.188)
Titres de créance	(942)	964	0	0	21
Engagements hors bilan	(31.155)	33.776	0	0	2.621
TOTAL	(163.741)	130.954	0	0	(32.787)

	31/12/20				
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(63)	385	0	0	322
Prêts et créances	(104.330)	168.372	0	0	64.042
Titres de créance	(2.289)	813	0	0	(1.476)
Engagements hors bilan	(31.608)	34.672	0	0	3.064
TOTAL	(138.290)	204.242	0	0	65.952

Les dépréciations en phase 1 ont diminué de EUR 66 millions en 2020, principalement à la suite du passage en phase 2 en raison de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de refléter les changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise de Covid-19.

En outre, sur la base d'un examen du portefeuille de prêts en fonction des effets de la crise, les expositions présentant des sensibilités spécifiques (liées aux secteurs et aux caractéristiques des prêts) ont été transférées à la phase 2, ce qui a entraîné une augmentation des pertes prévues en raison des calculs de durée de vie.

3. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2

	31/12/19				
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(76)	20	0	0	(56)
Prêts et créances	(112.444)	126.965	1.057	(2.029)	13.550
Titres de créance	(9.954)	28.203	1.044	(14.697)	4.597
Engagements hors bilan	(40.258)	49.169	0	0	8.911
TOTAL	(162.732)	204.357	2.101	(16.725)	27.001

	31/12/20				
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(411)	47	0	0	(365)
Prêts et créances	(447.227)	109.717	751	(1.684)	(338.442)
Titres de créance	(6.589)	30.786	288.670	(301.829)	11.039
Engagements hors bilan	(106.309)	36.789	0	0	(69.520)
TOTAL	(560.536)	177.340	289.421	(303.512)	(397.288)

Les dépréciations en phase 2 ont augmenté de EUR 397 millions en 2020 en raison d'une augmentation significative du risque de crédit due à la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de refléter les changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19.

4. Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3

	31/12/19						
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(311.387)	182.257	(7.583)	6.864	(17.410)	17.401	(129.858)
Titres de créance	0	0	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	(4.953)	29.625	0	0	0	0	24.672
Autres actifs[1]	(586)	1.598	0	0	(1.478)	0	(466)
TOTAL	**(316.926)**	**213.481**	**(7.583)**	**6.864**	**(18.888)**	**17.401**	**(105.652)**

	31/12/20						
(En milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(266.135)	154.678	(5.856)	5.515	(14.972)	14.936	(111.835)
Titres de créance	(2.485)	0	0	0	0	0	(2.485)
Engagements hors bilan	(11.559)	4.801	0	0	0	0	(6.757)
Autres actifs[1]	(731)	50	0	0	(39)	0	(720)
TOTAL	**(280.910)**	**159.529**	**(5.856)**	**5.515**	**(15.011)**	**14.936**	**(121.797)**

(1) Il s'agit des dépréciations sur des autres actifs d'assurance principalement, faisant l'objet d'une dépréciation et figurant au bilan en autres actifs.

Les dépréciations en phase 3 ont augmenté de EUR 122 millions en 2020 en raison de dépréciations supplémentaires sur un nombre limité de dossiers d'entreprises.

7.14. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Dépréciation des immeubles de placement	161	0
Dépréciation des terrains et des bâtiments	(1.536)	(13.778)
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs détenus en vue de la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(5.386)	(2.836)
Dépréciation des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	0	0
TOTAL	**(6.761)**	**(16.614)**

Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels augmentent de EUR 9,9 millions, passant à EUR 17 millions (31 décembre 2019: EUR 7 millions).

Belfius a comptabilisé une réduction de valeur de EUR 12 millions sur les travaux de rénovation antérieurs effectués pour les distributeurs automatiques de billets dans les bâtiments des agences bancaires à la suite du projet avec Batopin qui centralisera la gestion des distributeurs automatiques de billets pour différentes banques belges.

Belfius a réévalué ses actifs incorporels et corporels pour tenir compte de l'impact du Covid-19, ce qui a entraîné une dépréciation de EUR 2 millions sur les actifs incorporels de Jaimy.

Il est à noter qu'en 2019, une dépréciation de EUR 5,4 millions a été enregistrée sur les actifs incorporels investis pour le projet Jane, dans le cadre duquel Belfius vise à offrir aux personnes âgées une solution de surveillance par capteurs qui leur permettra de rester plus longtemps à leur domicile sans assistance particulière. La direction a décidé de cet ajustement à la suite du plan d'entreprise révisé qui présente un seuil de rentabilité des revenus plus loin dans le temps, en tenant compte de nouvelles hypothèses commerciales.

7.15. Dépréciation d'écarts d'acquisition

Néant.

Le test de dépréciation annuel ne nécessitait pas une dépréciation d'écarts d'acquisition. Ce test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur des fonds propres de Belfius Insurance à la «valeur utile». Cette «valeur utile» a été déterminée selon un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur les données suivantes:

→ plan financier pour 5 ans,
→ taux d'actualisation: un coût de fonds propres de 10% et
→ taux de croissance à long terme pour la Belgique de 0,5%.

Il est à noter que le plan financier a seulement un impact limité sur le test de dépréciation. Les facteurs principaux sont la courbe d'actualisation et la croissance à long terme. Selon ce scénario, un surplus a pu être identifié. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de changements dans les paramètres par rapport à l'année passée.

Pour 2019 et 2020, tous les scénarios (allant d'un taux de croissance annuel de -2% à +2% et un taux d'actualisation de 6% à 12%) ont montré qu'une dépréciation n'était pas requise. Les hypothèses pour ces scénarios sont alignées sur les évolutions attendues des résultats inclus dans le plan financier et sur les conditions de marché pour le coût du capital. Une dépréciation ne sera nécessaire que si le coût de fonds propres exigé (courbe d'actualisation) passe à 17% avec un taux de croissance de 0,0%. Pour un coût de fonds propres de 10%, une dépréciation deviendrait nécessaire en cas de taux de croissance de 16%, après réalisation du plan financier.

7.16. (Charges) Revenus d'impôt

	31/12/19			31/12/20		
(En milliers d'EUR)	Impôt sur le résultat de l'exercice	Autres charges d'impôt	Total	Impôt sur le résultat de l'exercice	Autres charges d'impôt	Total
Charges/revenus d'impôt courants : Impôt sur les bénéfices de l'exercice en cours	(236.125)		(236.125)	(234.690)		(234.690)
Charges/revenus d'impôt courants : Impôt sur les bénéfices de l'année précédente		25.495	25.495		6.261	6.261
Charges/revenus d'impôt courants : Provision pour litiges fiscaux		514	514		0	0
IMPÔTS COURANTS TOTAUX			**(210.116)**			**(228.428)**
Impôt différé sur l'exercice en cours	(45.597)		(45.597)	63.403		63.403
Impôt différé de l'année précédente		3.806	3.806		17.666	17.666
IMPÔTS DIFFÉRÉS TOTAUX			**(41.791)**			**81.069**
TOTAL	**(281.722)**	**29.815**	**(251.907)**	**(171.286)**	**23.927**	**(147.360)**
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE			(281.722)			(171.286)
AUTRES CHARGES D'IMPÔT			29.815			23.927
TOTAL			(251.907)			(147.360)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF			**27,44%**			**21,70%**

Impôt sur le résultat de l'exercice

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**918.010**	**678.984**
Bénéfices et pertes des sociétés mises en équivalence	4.918	4.848
BASE DE L'IMPÔT	**913.092**	**674.136**
Taux d'impôt légal	29,58%	25,00%
CHARGE FISCALE UTILISANT LE TAUX LÉGAL	**270.093**	**168.534**
Effet fiscal des taux dans d'autres juridictions	1.584	(493)
Effet fiscal de produits non taxables[1]	(13.734)	(5.883)
Effet fiscal des charges non déductibles fiscalement	21.659	10.492
Effet fiscal de l'utilisation de pertes fiscales précédemment non comptabilisées	0	1.204
Effet fiscal sur un bénéfice imposable non comptabilisé précédemment en compte de résultats	0	0
Effet fiscal du retraitement d'actifs d'impôts différés non comptabilisés	9.399	8.646
Effet fiscal d'un changement de taux d'impôt	2.968	48
Éléments imposés à un taux réduit	0	0
Autre augmentation (diminution) dans la charge d'impôt légale	(10.246)	(11.262)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**(281.722)**	**(171.286)**

(1) Principalement des revenus définitivement exemptés d'impôt (dividendes et plus-values sur actions).

Les charges d'impôt, impôts différés compris, diminuent de EUR 104,5 millions, ou 41,5%, pour atteindre EUR 147 millions (31 décembre 2019: EUR 252 millions), principalement en raison de la baisse du bénéfice imposable des entités de Belfius et de la diminution du taux d'imposition normal à 25%.

Le taux d'imposition effective est basé sur ces charges d'impôt totaux et génère un pourcentage de 21,7% pour l'année 2020.

En 2019, la charge d'impôts a principalement été impactée par la comptabilisation d'un impôt à recevoir sur la déduction pour revenus d'innovation et par l'extourne des incertitudes fiscales du passé. Par rapport à 2018, l'impact négatif de moins de plus-values non imposées en 2019 est principalement compensé par un effet moindre de la variation des taux d'imposition, la plupart des actifs fiscaux différés devant s'inverser en 2020 ou plus tard et donc étant réévalués à 25% fin 2018.

Autres annexes aux comptes annuels consolidés

VIII. Annexes sur les éléments hors bilan

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

8.1. Opérations en délai d'usance (regular way trade)

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Actifs à livrer et achat d'actifs	3.696.014	2.431.514
Passifs à recevoir et vente d'actifs	4.995.038	11.320.885

8.2. Garanties

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Garanties données à des établissements de crédit	1.170.819	1.241.204
Garanties données à la clientèle	4.318.971	4.587.080
Garanties reçues d'établissements de crédit(1)	1.259.648	1.126.020
Garanties reçues de la clientèle	30.276.274	28.078.339
Garanties reçues de l'État belge(2)	0	9.142.355

(1) Ce montant comprend les garanties personnelles et les droits de recours similaires obtenus pour les produits dérivés.
(2) Ce montant concerne l'attribution à Belfius du régime de garantie de l'État belge pour les prêts aux PME dans le cadre de la crise du Covid-19. L'allocation de EUR 9,1 milliards sur un total de EUR 50 milliards est basée sur notre part de marché. Pour plus d'informations sur les mesures prises par Belfius dans le cadre de Covid-19, veuillez vous référer à la section «Mesures dans le cadre de la crise Covid-19 pour soutenir la société belge» dans le chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

8.3. Engagements de crédit

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Lignes non utilisées ouvertes à des établissements de crédit	215.121	197.824
Lignes non utilisées ouvertes à la clientèle	27.520.705	29.581.213
Lignes non utilisées obtenues d'établissements de crédit	4.292	1.312
Lignes non utilisées obtenues de la clientèle	0	0

8.4. Autres engagements d'activité de financement

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Activité d'assurance - Engagements donnés	0	0
Activité d'assurance - Engagements reçus	73.913	71.814
Activité bancaire - Engagements donnés(1)	21.984.819	36.776.363
Activité bancaire - Engagements reçus	85.486.469	85.652.163

(1) Essentiellement relatifs à l'activité de Repos et collatéralisation des dettes auprès de la BCE ou auprès d'autres banques centrales. Belfius a effectué des tirages sur TLTRO, ce qui a donné lieu à une participation totale de EUR 14,3 milliards de TLTRO III en décembre 2020.

La rubrique «Activité bancaire - engagements donnés» contient également les actifs sous-jacents du programme d'émissions d'obligations (covered bonds). Le patrimoine spécial du programme «covered bonds» comprend essentiellement des crédits immobiliers résidentiels pour un montant (nominal) de EUR 8,1 milliards fin 2019 et un montant (nominal) de EUR 7,8 milliards fin 2020. Voir annexe 6.4. «Titres de créance émis et autres passifs financiers».

8.5. Engagements - passifs éventuels

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Fonds de résolution unique - Engagements donnés[1]	17.473	17.473
Autres passifs éventuels	143	143

(1) Les taxes du secteur sont des taxes spécifiques pour les institutions financières, y compris
→ les Contributions au Système de Garantie des Dépôts,
→ la taxe de Souscription,
→ la Contribution de Stabilité Financière et
→ la contribution au Fonds de Résolution Unique.
Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de Résolution Unique par un Engagement de Paiement Irrévocable. Cet engagement de paiement était entièrement couvert par du cash collatéral. Belfius a enregistré EUR 17,5 millions sur les comptes hors bilan (stable par rapport à 2019).

8.6. Prêts et emprunts d'obligations (dans le cadre de «Bond Lending and Bond Borrowing Transactions»)

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Prêts de titres	2.107.974	2.222.572
Emprunts d'obligations	0	0

Dans le cadre de sa gestion de la liquidité, Belfius conclut de temps à autre des opérations de prêt obligataire contre des commissions.

IX. Annexes sur l'exposition au risque

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

9.1. Juste valeur

1. La juste valeur des instruments financiers

A. Juste valeur des actifs

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.715.928	6.715.928	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	16.207.838	16.207.834	(4)
Évalués au coût amorti	16.207.838	16.207.834	(4)
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	94.944.479	101.378.367	6.433.889
Évalués au coût amorti	93.391.477	99.825.365	6.433.889
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.553.002	1.553.002	0
Dettes représentées par un titre	27.814.658	29.722.426	1.907.768
Évaluées au coût amorti	22.476.427	24.384.195	1.907.768
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.795.542	3.795.542	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	1.542.689	1.542.689	0
Instruments fonds propres	1.674.908	1.674.908	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.461.737	1.461.737	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	213.171	213.171	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	3.671.372	0
Dérivés	13.304.709	13.304.709	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	4.881.797	4.881.797	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	23.826	36.360	12.534
TOTAL	**169.239.513**	**177.593.699**	**8.354.187**

(En milliers d'EUR)	31/12/20 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.433.799	25.433.799	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.911.665	11.911.666	1
Évalués au coût amorti	11.911.665	11.911.666	1
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	98.108.050	103.775.713	5.667.663
Évalués au coût amorti	96.811.908	102.479.571	5.667.663
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.296.142	1.296.142	0
Dettes représentées par un titre	27.267.236	29.117.011	1.849.775
Évaluées au coût amorti	22.039.067	23.888.843	1.849.775
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.866.789	3.866.789	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	1.361.380	1.361.380	0
Instruments fonds propres	1.581.629	1.581.629	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.303.641	1.303.641	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	277.988	277.988	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
Dérivés	12.188.113	12.188.113	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	4.631.922	4.631.922	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	25.700	43.276	17.576
TOTAL	**184.961.174**	**192.496.188**	**7.535.014**

B. Juste valeur des dettes

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs des banques centrales	4.016.777	4.032.187	15.409
Dettes et dépôts	91.269.273	91.434.298	165.025
Évalués au coût amorti	91.216.500	91.381.525	165.025
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	52.773	52.773	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	27.654.505	28.303.226	648.721
Évalués au coût amorti	19.341.686	19.990.407	648.721
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.312.819	8.312.819	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	3.671.372	0
Dérivés	18.630.116	18.630.116	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	262.708	262.708	0
Dettes subordonnées	1.157.266	1.266.835	109.569
Évaluées au coût amorti	1.157.266	1.266.835	109.569
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	**146.662.018**	**147.600.741**	**938.724**

(En milliers d'EUR)	31/12/20 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs des banques centrales	14.173.519	14.093.552	(79.967)
Dettes et dépôts	100.346.168	100.537.862	191.694
Évalués au coût amorti	100.295.133	100.486.827	191.694
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	51.036	51.036	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	24.402.198	25.125.815	723.617
Évalués au coût amorti	16.068.804	16.792.421	723.617
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.333.394	8.333.394	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
Dérivés	18.310.156	18.310.156	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	373.447	373.447	0
Dettes subordonnées	1.150.681	1.267.053	116.372
Évaluées au coût amorti	1.150.681	1.267.053	116.372
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	**162.569.228**	**163.520.945**	**951.716**

La baisse de la juste valeur du portefeuille de prêts est liée à un aplatissement de la courbe des taux d'intérêt à long terme par rapport à la fin de l'année 2019, plus que compensé par des ajustements de risque plus élevés à la suite de la pandémie de Covid-19 et par quelques améliorations méthodologiques. Il est à noter qu'une estimation interne du taux de remboursement anticipé potentiel futur a été prise en compte dans la détermination de la juste valeur. L'évolution des titres de créance reflète l'impact de la crise économique.

Pour certains actifs et passifs, Belfius estime que la juste valeur est proche de la valeur comptable. La détermination de la juste valeur des prêts pour 2019 et 2020 est expliquée plus loin dans les techniques d'évaluation. En outre, Belfius estime que le risque de crédit propre n'a pas changé de manière significative et n'a donc pas pris en compte une réévaluation du risque de crédit propre.

2. Analyse de la juste valeur des instruments financiers

A. Actifs

	31/12/19			
(En milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	29.804.755	87.781.446	117.586.201
Évalués au coût amorti	0	29.785.601	86.247.598	116.033.199
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	19.153	1.533.849	1.553.002
Dettes représentées par un titre	20.267.382	5.645.676	3.809.367	29.722.426
Évaluées au coût amorti	16.504.536	4.885.813	2.993.846	24.384.195
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.185.354	247.499	362.689	3.795.542
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	577.493	512.364	452.832	1.542.689
Instruments fonds propres	1.378.406	0	296.501	1.674.908
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.165.501	0	296.236	1.461.737
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	212.906	0	265	213.171
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	0	0	3.671.372
Dérivés	533	12.511.900	792.276	13.304.709
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	34.318	2.042	36.360
TOTAL	**25.317.694**	**47.996.648**	**92.681.632**	**165.995.975**

	31/12/20			
(En milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	26.006.617	89.680.762	115.687.379
Évalués au coût amorti	0	26.002.352	88.388.885	114.391.237
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	4.265	1.291.877	1.296.142
Dettes représentées par un titre	20.079.149	4.711.735	4.326.127	29.117.011
Évaluées au coût amorti	16.396.932	3.999.103	3.492.808	23.888.843
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.256.635	263.910	346.244	3.866.789
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	425.583	448.722	487.075	1.361.380
Instruments fonds propres	1.229.336	0	352.293	1.581.629
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	951.357	0	352.284	1.303.641
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	277.979	0	9	277.988
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	297	11.428.498	759.318	12.188.113
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	40.852	2.424	43.276
TOTAL	**25.121.841**	**42.187.701**	**95.120.924**	**162.430.467**

Les prêts et créances de niveau 2 évalués au coût amorti ont diminué par rapport à 2019 en raison d'une diminution de l'encours des opérations repo. Les titres de créance de niveau 2 ont diminué en raison d'une liquidité accrue sur certains marchés. Les prêts et créances de niveau 3 évalués au coût amorti ont augmenté par rapport à 2019 en raison d'une augmentation de l'encours des prêts hypothécaires.

B. Dettes

	31/12/19			
(En milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	91.034.308	399.990	91.434.298
Évalués au coût amorti	0	90.981.535	399.990	91.381.525
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	52.773	0	52.773
Titres de créance émis et autres passifs financiers	11.050.086	6.917.536	10.335.605	28.303.226
Évalués au coût amorti	10.970.170	1.428.838	7.591.399	19.990.407
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	79.916	5.488.697	2.744.205	8.312.819
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.671.372	0	0	3.671.372
Dérivés	496	17.926.880	702.740	18.630.116
Dettes subordonnées	953.139	96.145	217.551	1.266.835
Évaluées au coût amorti	953.139	96.145	217.551	1.266.835
TOTAL	**15.675.093**	**115.974.868**	**11.655.886**	**143.305.847**

	31/12/20			
(En milliers d'EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	100.328.452	209.411	100.537.862
Évalués au coût amorti	0	100.277.416	209.411	100.486.827
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	51.036	0	51.036
Titres de créance émis et autres passifs financiers	10.806.470	6.256.017	8.063.329	25.125.815
Évalués au coût amorti	10.479.059	836.754	5.476.608	16.792.421
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	327.410	5.419.263	2.586.721	8.333.394
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	809	17.688.673	620.674	18.310.156
Dettes subordonnées	902.410	92.721	271.922	1.267.053
Évaluées au coût amorti	902.410	92.721	271.922	1.267.053
TOTAL	**15.522.748**	**124.365.862**	**9.165.335**	**149.053.946**

L'augmentation des emprunts et des dépôts de niveau 2 est principalement liée à l'augmentation des dépôts et des comptes épargne. La diminution des titres de créance émis et des autres passifs financiers de niveau 3 est principalement due à l'échéance de EUR 3,0 milliards de certificats de dépôt.

3. Transfert entre niveau 1 et niveau 2 de la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

A. Actifs évalués à la juste valeur dans le bilan

	31/12/19		31/12/20	
(En milliers d'EUR)	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Dettes représentées par un titre	21.053	66.157	70.476	8.234
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	21.047	66.157	70.299	8.234
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	5	0	177	0
Dérivés	0	0	0	0
TOTAL	**21.053**	**66.157**	**70.476**	**8.234**

B. Passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

Néant.

4. Réconciliation niveau 3

A. Actifs

(En milliers d'EUR)	31/12/19									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3 PF	Ajustements taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	1.787.934	(173.148)		30.595	(111.533)	0	0	0	0	1.533.849
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.787.934	(173.148)		30.595	(111.533)	0	0	0	0	1.533.849
Dettes représentées par un titre	729.923	(29.254)	1.391	332.946	(227.588)	(44.677)	54.136	(1.357)	0	815.520
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	285.688	202	1.391	63.169	(16.218)	(12.313)	40.770	0	0	362.689
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	444.235	(29.456)		269.778	(211.370)	(32.364)	13.367	(1.357)	0	452.832
Instruments fonds propres	299.213	0	71	20.546	(13.550)	(9.779)	0	0	0	296.501
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	298.832	0	71	20.282	(13.170)	(9.779)	0	0	0	296.236
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	381	0		265	(380)	0	0	0	0	265
Dérivés	714.199	48.405		143.099	0	(118.289)	5.542	(2.539)	1.858	792.276
TOTAL	**3.531.269**	**(153.997)**	**1.463**	**527.187**	**(352.671)**	**(172.744)**	**59.678**	**(3.896)**	**1.858**	**3.438.146**

(En milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Ajustements taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	1.533.849	(174.197)		30.959	(97.991)	(743)	0	0	0	1.291.877
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.533.849	(174.197)		30.959	(97.991)	(743)	0	0	0	1.291.877
Dettes représentées par un titre	815.520	(7.065)	(1.548)	337.481	(162.629)	(124.623)	9.857	(33.674)	0	833.319
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	362.689	(114)	(1.548)	108.984	0	(99.932)	9.829	(33.663)	0	346.244
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	452.832	(6.951)		228.497	(162.629)	(24.690)	28	(11)	0	487.075
Instruments fonds propres	296.501	4	(15.727)	169.424	(94.586)	(3.332)	9	0	0	352.293
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	296.236	4	(15.727)	169.424	(94.322)	(3.332)	0	0	0	352.284
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	265	0		0	(265)	0	9	0	0	9
Dérivés	792.276	137.013		54.731	(779)	(137.573)	6	(83.459)	(2.897)	759.318
TOTAL	**3.438.146**	**(44.246)**	**(17.275)**	**592.595**	**(355.985)**	**(266.270)**	**9.872**	**(117.133)**	**(2.897)**	**3.236.808**

B. Dettes

(En milliers d'EUR)	31/12/19									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Acquis dès l'origine (actif)/ propre émission (passif)	Règlements PF	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Solde de clôture
Titres de créance émis et autres passifs financiers	2.556.005	29.919		0	0	402.705	(183.100)	124.087	(185.411)	2.744.205
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.556.005	29.919		0	0	402.705	(183.100)	124.087	(185.411)	2.744.205
Dérivés	680.871	(1.710)		217.998	0	0	(156.692)	1.380	(39.107)	702.740
TOTAL	**3.236.876**	**28.209**		**217.998**	**0**	**402.705**	**(339.792)**	**125.466**	**(224.518)**	**3.446.946**

(En milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/ pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Acquis dès l'origine (actif)/ propre émission (passif)	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Solde de clôture
Titres de créance émis et autres passifs financiers	2.744.205	(20.193)		0	0	704.342	(786.929)	0	(54.705)	2.586.721
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.744.205	(20.193)		0	0	704.342	(786.929)	0	(54.705)	2.586.721
Dérivés	702.740	80.252		135.528	0	0	(215.710)	13	(82.149)	620.674
TOTAL	**3.446.946**	**60.059**		**135.528**	**0**	**704.342**	**(1.002.639)**	**13**	**(136.854)**	**3.207.395**

La colonne «Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat» ne peut pas être analysée de manière individuelle, étant donné que certains actifs ou passifs évalués au coût amorti ou certains actifs ou passifs classifiés niveau 1 ou 2 peuvent être couverts par des instruments dérivés classifiés niveau 3. La colonne «Acquis dès l'origine (actif)/propre émission (passif)» est relative à l'émission d'obligations Belfius.

5. Techniques d'évaluation et données (niveau 1, 2 et 3)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, désignés à la juste valeur par le compte de résultats, titres de créance et instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, dérivés)

Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles (niveau 1)

Si le marché est actif - ce qui implique des cours d'achat-vente représentant des transactions effectives pour des montants substantiels conclues dans des conditions normales de marché entre parties consentantes -, ces prix de marché fournissent une preuve fiable de juste valeur et sont donc utilisés pour l'évaluation de la juste valeur (par exemple les contrats financiers à terme sur taux d'intérêt, les obligations liquides, etc.).

L'utilisation de prix de marché cotés sur un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement permet l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans l'IFRS 13, ce qui n'est pas le cas de l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou de l'utilisation de spreads cotés.

Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation (niveau 2 et 3)

Les instruments financiers pour lesquels aucun prix de marché sur des marchés actifs n'est disponible, sont évalués sur la base de techniques d'évaluation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est faite selon des critères tels que le volume de transaction, l'écart achat/vente et le nombre de contributions de prix/spread. Les modèles utilisés par Belfius varient de modèles standard disponibles sur le marché à des modèles développés en interne. La disponibilité de quelques prix observables sur le marché et les paramètres d'input du modèle réduisent le besoin d'évaluation et d'estimation du management ainsi que l'incertitude relative à la détermination des justes valeurs. Ces disponibilités varient en fonction des produits et des marchés et sont soumises à des changements reposant sur des événements spécifiques et au contexte des marchés financiers.

Quand un instrument financier n'est pas classifié au niveau 1, Belfius requiert la satisfaction de deux conditions pour l'inclusion au niveau 2 (par exemple swaps de devises, swaptions, cap/floors, contrats de change/options et obligations moins liquides):

- → le modèle doit être validé par le département Validation ou correspondre au processus de validation que le département Market Risk a mis en place afin de tester la fiabilité de ces valorisations;
- → les données que Belfius intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads).

Les évaluations de la juste valeur d'instruments financiers qui ne sont pas de niveau 1 ou qui ne respectent pas les deux conditions de niveau 2 mentionnées ci-dessus, doivent être traitées comme celles de niveau 3. Dans ce contexte, les paramètres suivants ne sont pas considérés au sein de Belfius comme étant observables: l'inflation belge, le CMS-spread, les corrélations equity (comme equity baskets, obligations non liquides, Total Return Swap, Credit Default Obligations et Credit Default Swap).

Par conséquent, les prêts structurés évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont classés au niveau 3. Ces actifs financiers sont illiquides et ne sont pas échangés sur un marché actif. La juste valeur de ces prêts est déterminée à l'aide d'un modèle de valorisation basé essentiellement sur des données non observables, y compris les corrections de valorisation complémentaires décrites ci-dessous.

Les obligations commercialisées dans les marchés inactifs sont valorisées en utilisant des techniques d'évaluation. Pour valoriser son portefeuille d'obligations illiquides, Belfius calcule les spreads sur la base d'une méthode basée sur des croisements au sein d'un univers large d'obligations et de CDS spreads. Les spreads calculés sont contestés (back-testing) tous les trimestres au moyen de comparaisons avec des spreads de marché observables.

Les instruments de capitaux propres non cotés sont systématiquement classés au niveau 3. Conformément aux principes définis en IFRS 13, différents modèles de valorisation de la juste valeur sont possibles pour les instruments de capitaux propres non cotés (actualisation des flux de trésorerie, valeur de l'actif net, prix des transactions récentes...).

Les dérivés sont valorisés au moyen d'un modèle (utilisant une courbe des taux d'escompte qui tient compte d'éventuels revenus collatéraux) aux prix moyens du marché avec des corrections de valorisations complémentaires.

Les corrections de valorisations complémentaires suivantes sont d'application au sein de Belfius:

- → Unearned credit spread: cette correction de valeur tient compte de la possibilité qu'une contrepartie soit mise en défaut et qu'une partie de la juste valeur ne puisse être récupérée (Credit Value Adjustment), et de la solvabilité de Belfius (Debit Value Adjustment). Unearned credit spread est calculé pour, non seulement, des dérivés garantis ainsi que des dérivés non garantis. Unearned credit spread sur des dérivés garantis par un contrat standardisé ISDA/CSA, est calculé sur la base d'un Margin Period of Risk et des garanties échangées. Pour les dérivés non garantis, une estimation du risque potentiel (expected exposure) est réalisée en déterminant la juste valeur future en ligne avec les pratiques de marché. Ces expected exposures sont multipliées par une indication de la perte attendue (expected loss). Vu que la majorité des expected losses ne sont pas directement observables dans le marché, Belfius utilise des spreads dérivés qui sont déterminés au moyen d'une méthode basée sur des croisements au sein d'un univers large d'obligations et de CDS spreads.

- → Correction bid/ask: comme le prix moyen du marché ne tient pas compte de la direction dans laquelle le deal a été conclu, la correction bid/ask tient compte de cette information dans le total de la juste valeur.
- → Spread de financement: cet ajustement de valeur tient compte des coûts ou revenus de financement des opérations non garanties. Pour toutes les transactions non garanties, une correction est faite pour le funding value adjustment sur la base d'un coût de financement moyen de Belfius Banque. Ce coût de financement est déterminé par ALM et prend en compte les différentes sources de financement.
- → Market price uncertainty: correction de valeur pour l'incertitude des paramètres de marché.
- → Model risk: cette correction de valeur est appliquée si les présomptions à la base d'un modèle de valorisation ne sont pas vérifiées avec assez de précision.
- → Cash-CDS adjustment: cet ajustement tient compte de la différence de spread entre les instruments de cash et les dérivés correspondants.

Instruments financiers évalués au coût amorti (évalués pour l'annexe IFRS à la juste valeur)

La juste valeur des titres de créance gérés au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, est déterminée selon les principes d'évaluation suivants.

Principes généraux

- → La valeur comptable des instruments financiers dont l'échéance est inférieure à 12 mois est supposée refléter leur juste valeur.
- → La valorisation des obligations suit les mêmes principes de valorisation que les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Partie des taux d'intérêt

- → La juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires rend compte des variations des taux d'intérêt depuis l'origine.
- → Les prêts à taux variable sont valorisés en utilisant les forward rates correspondants augmentés d'une marge contractuelle.
- → Valeur de marché ou de modèle pour les caps, floors et options de remboursement anticipé sont incluses dans la juste valeur des prêts et créances.
- → La juste valeur des prêts à taux variable (par exemple 3 M Euribor) est approximativement estimée comme étant leur juste valeur.
- → Un ajustement pour le risque de crédit est également inclus dans la juste valeur, la méthode a été affinée en 2020.
- → Les remboursements potentiels futurs anticipés ont été estimés à partir d'une évaluation interne.

A. Information quantitative sur les données importantes non observables (niveau 3)

Si la valeur des instruments financiers est déterminée sur la base de techniques de valorisation qui utilisent des données de marché non observables, des hypothèses alternatives pourraient avoir un impact sur les fonds propres et le résultat.

Instrument financier	Données non observables	Différence avec supposition alternative	Impact des hypothèses alternatives sur le résultat (En millions d'EUR)	Impact des hypothèses alternatives sur les fonds propres (En millions d'EUR)
OTC swaps liés à l'inflation belge	Prévisions d'inflation belge	+30 pb	-2,13	
OTC dérivés sur CMS spread	Corrélation entre taux CMS	10,00%	-0,14	
OTC swaps avec caractéristiques Bermuda	Mean Reversion	1%	0,38	
Collateralised Debt Obligation	Spread de crédit	-10 pb	-5,01	
Credit Default Swap	Spread de crédit	-10 pb	-4,35	
Obligations illiquides	Spread de crédit	-10 pb	1,24	0,52

B. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation suit une gouvernance stricte. Tout d'abord, le département Risques applique un processus de vérification indépendante des prix par le biais de contrôles indépendants des paramètres. Tous les paramètres utilisés pour le processus d'évaluation sont contrôlés de manière indépendante avant d'être injectés dans les systèmes. Deuxièmement, les modèles utilisés sont validés par le département de validation qui rapporte directement au CRO. Les rapports de validation mais aussi les propositions de modifications des modèles sont présentées au Financial Markets Fair Value Committee pour décision. Ce comité rapporte directement au Financial Markets Committee qui est dirigé par trois membres du conseil d'administration (CRO, CFO, chef du PCB). Pour les actions et participations non cotées, les justes valeurs sont contestées par le Participation Forum qui présente les principales modifications de la juste valeur au Financial Markets Fair Value Committee pour approbation.

C. Transferts entre les niveaux d'évaluation

Les niveaux IFRS dépendent d'un score de liquidité interne pour les obligations ou d'un critère d'observabilité et d'un statut de validation du modèle pour les produits dérivés. Le score de liquidité des obligations est réparti entre très liquide (score élevé) et très illiquide (score faible). Par conséquent, un léger changement dans la liquidité sur le marché n'influe pas sur la distribution de N1 et N2 ou N3. Quelques obligations sont néanmoins proches de la limite d'illiquidité et peuvent passer de N1 à N2 ou N3. Les principaux événements de 2020 (pandémie de Covid-19, impact du confinement sur l'économie, décisions monétaires des banques centrales, Brexit et enfin le début du programme de vaccination contre le Covid) ont provoqué de grands mouvements dans les scores de liquidité mais pas suffisamment pour augmenter de manière significative le transfert entre les niveaux. Fin décembre 2020, nous constatons un niveau de liquidité plus élevé que fin 2019, mais cela n'a pas entraîné de nombreux transferts entre les niveaux. Pour les produits dérivés, nous n'avons pas constaté de transferts significatifs entre les niveaux puisque le volume du stock était stable et que l'observabilité des paramètres n'a pas changé. En outre, la validation des modèles augmente la couverture, ce qui entraîne une tendance à la baisse du stock L3.

6. Communication des différences entre les prix de transaction et les valeurs modélisées (gain ou perte au premier jour de la transaction différé)

Aucun montant substantiel n'est reconnu comme gain ou perte différé au premier jour de la transaction (DOP) en 2020.

Plus particulièrement, étant donné que Belfius vend des produits de type «plain vanilla», (tels que des Interest Rate Swaps (IRS)) ou des produits plus complexes (tels que les transactions structurées) qui sont couverts sur le marché en ligne avec le cadre et les limites du risque de marché, le gain ou la perte au premier jour résultant de la transaction est comptabilisé immédiatement.

9.2. Exposition aux risques de crédit

1. Gestion du risque de crédit - principes généraux

L'exposition maximale au risque de crédit est exprimée en exposition totale en cas de défaut (Full Exposure At Default - FEAD) et est déterminée comme suit:

- → pour les actifs du bilan (autres que les dérivés): la valeur comptable brute (avant dépréciation);
- → pour les dérivés: la juste valeur des dérivés après compensation, majorée de l'exposition future potentielle (calculée selon la méthode de l'exposition courante, ou «add-on»);
- → pour les opérations de financement sur titres:
  - pour les prises en pension (reverse repos): le montant de la garantie à concurrence du montant prêté
  - pour les pensions (repos): la valeur de la garantie qui dépasse le montant emprunté
- → pour les engagements hors bilan: soit la partie non tirée de la facilité soit l'engagement maximum de Belfius au titre des garanties données à des tiers. Il est à noter que la définition de l'exposition maximale au risque de crédit telle qu'utilisée en interne et pour les tableaux des risques présentés ci-dessous, présentant la valeur comptable de ses actifs bruts de dépréciation, diffère légèrement de la notion dans IFRS 7 avec une présentation des actifs nets de dépréciation.

2. Inputs, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation

Nous renvoyons à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion.

3. Analyse de l'exposition aux risques de crédit

A. Exposition par zone géographique

	31/12/19								
(En milliers d'EUR)	Belgique	France	Luxembourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie	Grèce[1]	Espagne
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	93.357.038	1.847.920	576.483	141.162	3.662	2.609	49.888	69	1.118.450
Évalués au coût amorti	91.793.727	1.847.920	576.483	141.162	3.662	2.609	49.888	69	1.118.450
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.563.311	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	8.219.856	3.665.326	126.418	258.853	255.347	247.163	2.328.379	0	1.597.147
Évaluées au coût amorti	6.844.214	3.038.964	65.124	160.699	39.247	125.011	1.604.590	0	1.047.436
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.080.568	510.617	61.294	85.439	216.099	109.864	680.504	0	549.646
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	295.074	115.745	0	12.714	0	12.288	43.286	0	66
Dérivés	1.205.395	913.554	37.184	243.961	0	2.754	18.464	0	198.117
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	27.692.603	505.413	389.457	55.233	1.687	1.647	5.096	238	29.669
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	403.872	885.030	15.724	227.578	0	853	4.290	0	31.249
TOTAL	**130.878.764**	**7.817.244**	**1.145.266**	**926.788**	**260.696**	**255.025**	**2.406.116**	**307**	**2.974.632**

(1) L'exposition sur la Grèce comprend également un petit nombre de prêts à des particuliers en Grèce avec des liens économiques avec la Belgique et une bonne qualité de crédit.

(En milliers d'EUR)	31/12/19									
	Autres pays de l'UE[1]	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni	Sud-Est asiatique	Amérique du Sud et Amérique centrale	Turquie	Japon	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.674.577	2.228	5.609	1.181	362	140	35	338	618	6.685.088
Prêts et créances	624.756	58.663	33.925	106.241	31.727	8.386	4.565	2.301	42.561	98.010.407
Évalués au coût amorti	624.756	58.663	33.925	106.241	31.727	8.386	4.565	2.301	42.561	96.447.096
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.563.311
Dettes représentées par un titre	944.024	212.670	2.497.600	5.647.098	22.477	123.349	0	400.901	699.163	27.245.771
Évaluées au coût amorti	721.012	198.590	2.370.221	5.109.795	22.477	99.906	0	400.395	684.734	22.532.414
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	162.620	13.947	103.411	202.229	0	23.443	0	506	951	3.801.139
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	60.392	133	23.968	335.074	0	0	0	0	13.478	912.218
Dérivés	121.784	3.173	224.615	900.915	1.445	0	0	7.662	4.626	3.883.648
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	364.316	30.446	1.087.616	1.105.027	209.181	288.383	40.536	790	336.213	32.143.548
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	35.897	891.143	199.099	1.720.330	0	0	0	0	17.764	4.432.828
TOTAL	**8.765.353**	**1.198.324**	**4.048.462**	**9.480.791**	**265.192**	**420.257**	**45.136**	**411.992**	**1.100.946**	**172.401.290**

(1) Inclut des entités supranationales comme la Banque centrale européenne.

(En milliers d'EUR)	31/12/20								
	Belgique	France	Luxembourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie[1]	Grèce[2]	Espagne
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	96.111.103	515.299	619.619	262.890	4.196	2.573	43.556	70	230.553
Évalués au coût amorti	94.405.823	515.299	619.619	262.890	4.196	2.573	43.556	70	230.553
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.705.280	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	7.810.855	6.184.642	155.066	287.309	289.497	307.960	1.619.192	0	1.331.544
Évaluées au coût amorti	6.528.919	5.437.624	65.140	177.968	58.011	154.985	968.424	0	834.850
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	996.079	658.726	89.926	109.332	231.486	140.951	650.768	0	496.628
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	285.857	88.292	0	9	0	12.024	0	0	66
Dérivés	821.522	938.233	96.476	378.534	0	65.881	15.880	0	175.270
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	30.520.103	883.331	391.109	47.281	1.337	1.631	5.274	239	5.275
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	457.936	1.265.668	34.039	326.468	0	194	2.206	0	10.970
TOTAL	**135.721.519**	**9.787.173**	**1.296.309**	**1.302.482**	**295.030**	**378.239**	**1.686.108**	**309**	**1.753.612**

(1) L'exposition sur l'Italie a diminué principalement en raison de la vente de certaines obligations d'État italiennes en 2020.
(2) L'exposition sur la Grèce comprend également un petit nombre de prêts à des particuliers en Grèce avec des liens économiques avec la Belgique et une bonne qualité de crédit.

(En milliers d'EUR)	31/12/20									
	Autres pays de l'UE[1]	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni[2]	Sud-Est asiatique	Amérique du Sud et Amérique centrale	Turquie	Japon	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.418.824	2.345	8.439	3.059	200	73	55	299	504	25.433.798
Prêts et créances	674.128	54.118	26.116	101.350	39.902	6.690	3.448	1.810	36.155	98.503.023
Évalués au coût amorti	674.128	54.118	26.116	101.350	39.902	6.690	3.448	1.810	36.155	96.797.743
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.705.280
Dettes représentées par un titre	1.061.551	200.948	1.414.743	4.785.749	20.627	121.155	0	408.940	599.612	25.267.846
Évaluées au coût amorti	858.615	186.317	1.250.452	4.288.247	20.627	95.343	0	396.436	585.901	21.073.009
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	138.943	14.498	140.936	173.563	0	25.812	0	12.457	957	3.384.434
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	63.993	133	23.355	323.939	0	0	0	47	12.754	810.403
Dérivés	127.349	9.028	151.254	378.670	2.344	0	0	6.278	2.603	2.994.052
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	284.137	39.043	929.258	869.749	270.984	249.090	39.789	141	366.153	34.898.649
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	73.799	1.418.359	163.997	1.518.514	0	0	0	19.701	17.587	5.298.468
TOTAL	**27.639.788**	**1.723.841**	**2.693.807**	**7.657.091**	**334.057**	**377.008**	**43.292**	**437.169**	**1.022.614**	**192.395.836**

(1) Inclut des entités supranationales comme la Banque centrale européenne. Les liquidités et les soldes auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.
(2) Belfius a mis en place une solide gestion du risque de crédit pour ses expositions en cours sur le Royaume-Uni, compte tenu du Brexit. Nous renvoyons au chapitre «Gestion des risques» du rapport de gestion pour de plus amples informations, section Risque de crédit.

B. Exposition par catégorie de contrepartie

(En milliers d'EUR)	31/12/19								
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises	Monoline insurers	ABS/MBS	Financements de projets	Particuliers, PME, indépendants	Établissements financiers	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.685.088	0	0	0	0	0	0	0	6.685.088
Prêts et créances	664.813	26.997.662	21.108.410	0	0	903.929	45.531.696	2.803.897	98.010.407
Évalués au coût amorti	664.813	25.453.512	21.089.249	0	0	903.929	45.531.696	2.803.897	96.447.096
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	1.544.150	19.161	0	0	0	0	0	1.563.311
Dettes représentées par un titre	10.339.534	3.840.415	3.648.434	3.838.401	749.143	824.206	0	4.005.647	27.245.781
Évaluées au coût amorti	8.194.227	3.155.578	2.664.986	3.518.964	670.728	824.206	0	3.503.726	22.532.414
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.072.357	464.888	957.449	0	18.051	0	0	288.395	3.801.139
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	72.951	219.950	25.999	319.438	60.364	0	0	213.526	912.228
Dérivés	40.139	860.567	333.371	463.430	0	250.479	107	1.935.545	3.883.638
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	104.565	12.615.019	11.195.867	415.672	0	447.482	6.688.169	676.773	32.143.548
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	259.957	28.213	151.589	0	0	0	0	3.993.070	4.432.828
TOTAL	**18.094.096**	**44.341.876**	**36.437.671**	**4.717.503**	**749.143**	**2.426.096**	**52.219.972**	**13.414.932**	**172.401.290**

(En milliers d'EUR)	31/12/20								
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises	Monoline insurers	ABS/MBS	Finance-ments de projets	Particuliers, PME, indépen-dants	Établisse-ments financiers	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales[1]	25.433.799	0	0	0	0	0	0	0	25.433.799
Prêts et créances	690.540	25.558.367	22.815.646	0	0	1.135.446	48.009.634	523.945	98.733.578
Évalués au coût amorti	690.540	23.874.612	22.797.646	0	0	1.135.446	48.008.751	521.303	97.028.298
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	1.683.755	18.000	0	0	0	883	2.642	1.705.280
Dettes représentées par un titre	10.066.055	3.887.557	3.975.803	3.859.331	427.166	732.093	0	3.651.388	26.599.393
Évaluées au coût amorti	7.738.678	3.252.583	3.029.365	3.551.729	396.230	732.093	0	3.207.181	21.907.859
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.247.177	421.231	928.297	0	14.504	0	0	269.854	3.881.063
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	80.200	213.743	18.141	307.602	16.432	0	0	174.353	810.471
Dérivés	39.488	490.428	329.830	362.522	0	295.041	139	1.651.871	3.169.319
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	109.812	13.614.560	13.036.174	378.452	0	399.208	6.543.954	821.763	34.903.923
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	230.044	33.734	238.596	0	0	0	0	4.807.065	5.309.439
TOTAL	**36.569.738**	**43.584.646**	**40.396.049**	**4.600.305**	**427.166**	**2.561.788**	**54.553.727**	**11.456.032**	**194.149.451**

(1) La trésorerie et les avoirs auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.

C. Tableau des pays importants par contrepartie

(En milliers d'EUR)	31/12/19						
	Obligations souveraines	Établissements financiers	ABS/MBS	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	4.950.330	404.437	50.000	42.479.308	29.992.539	53.002.150	130.878.764
France	1.020.214	4.704.709	33.252	821.156	1.121.429	116.484	7.817.244
Royaume-Uni	0	2.820.821	230.825	12	3.180.965	3.248.167	9.480.791
Espagne	737.907	1.787.952	117.984	108.536	210.833	11.420	2.974.632
Italie	2.198.418	41.395	72.875	0	90.279	3.149	2.406.116
États-Unis et Canada	0	1.010.288	41.580	184.789	1.305.850	1.505.955	4.048.462
TOTAL	**8.906.869**	**10.769.602**	**546.517**	**43.593.801**	**35.901.895**	**57.887.325**	**157.606.009**

(En milliers d'EUR)	31/12/20						
	Obligations souveraines	Établissements financiers	ABS/MBS	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	4.757.628	330.682	0	41.664.132	33.636.646	55.332.433	135.721.521
France	1.208.693	3.435.875	149.732	838.184	1.088.493	3.066.195	9.787.173
Royaume-Uni	0	2.534.047	12.392	12	3.632.618	1.478.020	7.657.090
Espagne	786.174	645.370	95.475	92.243	123.965	10.385	1.753.612
Italie	1.589.857	27.454	20.759	0	43.848	4.191	1.686.109
États-Unis et Canada	0	897.273	43.267	258.744	1.287.882	206.641	2.693.807
TOTAL	**8.342.352**	**7.870.702**	**321.626**	**42.853.317**	**39.813.452**	**60.097.864**	**159.299.313**

Belfius a mis en place une solide gestion du risque de crédit pour ses expositions en cours sur le Royaume-Uni, en tenant compte du Brexit. Nous renvoyons au chapitre «Gestion des risques» du rapport de gestion pour de plus amples informations, section Risque de crédit.

4. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers soumis à dépréciation

A. Actifs financiers

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.685.088	0	0	6.685.088
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti	88.043.574	6.645.552	1.757.970	96.447.096
AAA to AA-	27.309.746	1.101.446	41.608	28.452.800
A+ to BBB-	40.451.501	2.201.247	7	42.652.755
Non investment grade	18.449.146	3.200.154	5.940	21.655.240
Default	0	0	1.710.002	1.710.002
Non notés	1.833.181	142.705	413	1.976.299
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti	14.751.054	7.779.578	1.782	22.532.414
AAA to AA-	9.379.312	188.381	0	9.567.693
A+ to BBB-	5.263.122	7.386.775	1.782	12.651.679
Non investment grade	58.055	204.423	0	262.478
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.994.609	806.530	0	3.801.139
AAA to AA-	1.107.736	827	0	1.108.563
A+ to BBB-	1.739.661	730.896	0	2.470.557
Non investment grade	107.031	60.033	0	167.064
Non notés	40.180	14.774	0	54.954

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.433.799	0	0	25.433.799
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti	84.269.992	10.866.812	1.891.493	97.028.297
AAA to AA-	27.147.140	1.726.161	34.422	28.907.723
A+ to BBB-	38.106.183	4.003.557	221	42.109.961
Non investment grade	17.165.422	4.887.244	2.654	22.055.320
Default	0	0	1.854.103	1.854.103
Non notés	1.851.247	249.850	93	2.101.190
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0
AAA to AA-	0	0	0	0
A+ to BBB-	0	0	0	0
Non investment grade	0	0	0	0
Default	0	0	0	0
Non notés	0	0	0	0
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti	14.463.981	7.439.474	4.405	21.907.860
AAA to AA-	9.576.088	34.110	0	9.610.198
A+ to BBB-	4.778.535	7.209.583	1.782	11.989.900
Non investment grade	58.794	195.781	0	254.575
Default	0	0	2.623	2.623
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.049.736	831.326	0	3.881.062
AAA to AA-	1.205.045	567	0	1.205.612
A+ to BBB-	1.669.941	744.953	0	2.414.894
Non investment grade	142.734	47.209	0	189.943
Default	0	0	0	0
Non notés	32.016	38.597	0	70.613

L'évolution des expositions en phases 1 et 2 reflète la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19.

B. Risques hors bilan

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	30.526.967	1.565.912	50.669	32.143.548
AAA to AA-	9.517.683	37.853	63	9.555.599
A+ to BBB-	16.025.492	513.553	0	16.539.045
Non investment grade	4.771.017	986.541	10	5.757.567
Default	0	0	50.596	50.596
Non notés	212.776	27.965	0	240.741

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	31.739.182	3.113.333	51.411	34.903.926
AAA to AA-	9.856.755	76.162	431	9.933.348
A+ to BBB-	16.687.906	1.294.186	0	17.982.092
Non investment grade	4.961.114	1.713.197	95	6.674.406
Default	0	0	50.885	50.885
Non notés	233.407	29.788	0	263.195

L'évolution des expositions en phases 1 et 2 reflète la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'EBA, afin de tenir compte des changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19.

Les notations indiquées sont des notations soit internes, soit externes. En fait, Belfius utilise la méthode AIRBA (Advanced Internal Ratings Based Approach) pour le calcul des exigences en fonds propres pour le risque de crédit dans le cadre du pilier 1 du règlement Bâle III. Toutefois, le risque de crédit des positions ABS (Asset-Backed Securites) est seulement basé sur des notations externes (Fitch, Standard & Poor's ou Moody's).

C. Acheté à crédit déprécié

Néant

5. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers et impact de garanties

(En milliers d'EUR)	31/12/19		31/12/20	
	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.685.088	0	25.433.799	0
Prêts et créances	98.010.407	5.237.919	98.733.578	5.567.545
Évalués au coût amorti	96.447.096	5.236.373	97.028.297	5.565.999
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.563.311	1.546	1.705.281	1.546
Dettes représentées par un titre	27.245.781	0	26.599.392	0
Évaluées au coût amorti	22.532.414	0	21.907.859	0
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.801.139	0	3.881.062	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	912.228	0	810.471	0
Dérivés	3.883.638	42.538	3.169.321	0
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	32.143.548	322.856	34.903.924	348.173
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	4.432.828	0	5.309.439	0
TOTAL	172.401.290	5.603.313	194.149.452	5.915.718

6. Actifs financiers soumis à dépréciation qui sont en souffrance

Un actif financier est en souffrance lorsque la contrepartie n'honore pas un paiement à une date contractuellement due. Ceci est considéré par contrat. Ainsi, par exemple, si une contrepartie est en défaut de paiement des intérêts contractuellement dus à une date prévue, l'intégralité du contrat est considéré comme étant en souffrance.

31/12/19	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Valeur comptable		
							Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(En milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances sur établissements de crédit	5	0	0	1.335	11	0	0	0	8
Prêts et créances	186.589	30.361	7.176	104.848	22.335	11.508	284.311	59.466	356.506
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	186.594	30.361	7.176	106.183	22.346	11.508	284.311	59.466	356.514

31/12/20	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Valeur comptable		
							Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(En milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	275	0	0	0	0	0
Prêts et créances	129.962	31.276	30.823	92.769	35.762	31.629	248.292	39.985	510.161
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0	0	943	0	0
TOTAL	129.962	31.276	30.823	93.043	35.762	31.629	249.234	39.985	510.161

Les actifs en souffrance relèvent essentiellement des services aux particuliers et aux entreprises.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie «Défaillant» lorsqu'ils remplissent l'un des deux critères suivants, ou les deux:

→ le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
→ il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans réalisation du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section «Qualité des actifs» du chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

7. Rééchelonnement de dettes

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collatéral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
			Cash collatéral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts et créances	787.784	(160.321)	424.962	29.107
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Risques hors bilan	29.758	0	7.422	0

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collatéral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
			Cash collatéral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts et créances	1.011.781	(183.162)	666.903	22.682
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Risques hors bilan	18.936	0	7.490	829

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section «Qualité des actifs» dans le chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

8. Mouvements sur corrections de valeur pour pertes de crédit

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(173)**	**(19)**	**0**	**(191)**
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(193)	0	0	(193)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(57)	(52)	0	(109)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	7	(7)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(4)	4	0	0
Taux de change et autres ajustements	(1)	18	(0)	17
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(420)**	**(56)**	**(0)**	**(476)**
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(162.877)**	**(173.662)**	**(1.147.237)**	**(1.483.775)**
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(63.750)	0	13.163	(50.587)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	67.547	(1.771)	(140.705)	(74.928)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	17.279	(11.347)	(5.932)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(46.844)	77.454	(30.611)	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	(9.495)	(50.089)	59.584	0
Diminutions du compte de correction de valeur dues à des sorties de bilan	0	0	89.649	89.649
Taux de change et autres ajustements	29	(53)	3.776	3.752
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(198.110)**	**(159.466)**	**(1.158.313)**	**(1.515.890)**

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

Les changements dus au risque de crédit phase 2 peuvent inclure une diminution due à la décomptabilisation.

(En milliers d'EUR)	31/12/19			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.388)	(194.105)	(840)	(196.333)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(37)	0	0	(37)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	714	15.677	0	16.390
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	1	(1)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(746)	746	0	0
Taux de change et autres ajustements	(14)	(7.382)	0	(7.396)
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(1.471)	(185.065)	(840)	(187.376)
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.818)	(19.446)	0	(21.265)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(182)	0	0	(182)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	1.155	942	0	2.097
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	27	(27)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(972)	972	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(1.790)	(17.560)	0	(19.350)
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	43.701	60.342	35.552	139.595
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	11.134	0	(4.616)	6.518
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(25.435)	(4.239)	(13.037)	(42.711)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	(2.719)	2.553	166	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	13.811	(15.713)	1.902	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	588	8.493	(9.081)	0
Taux de change et autres ajustements	26	76	58	160
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	41.107	51.512	10.943	103.562

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

L'augmentation des pertes de crédit attendues en phase 1 reflète la production réalisée par Belfius. Un mouvement des dossiers de phase 2 à phase 3 peut être noté en raison d'une détérioration du crédit qui a entraîné une diminution des pertes de crédit attendues en phase 2.

L'effet de ce changement a été partiellement compensé par un certain nombre d'accords de restructuration de dette et de write offs en phase 3.

Les changements dus au risque de crédit phase 2 peuvent inclure une diminution due à la décomptabilisation.

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(420)**	**(56)**	**0**	**(476)**
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	117	0	0	117
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(60)	(388)	0	(448)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	10	(10)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(33)	33	0	0
Taux de change et autres ajustements	299	1	0	300
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(87)**	**(419)**	**0**	**(506)**
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	**(198.110)**	**(159.466)**	**(1.158.313)**	**(1.515.890)**
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(30.992)	0	14.099	(16.893)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	85.954	(300.559)	(150.779)	(365.384)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	76.799	(75.306)	(1.492)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(65.802)	96.692	(30.890)	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	(3.235)	(58.534)	61.769	0
Diminutions du compte de correction de valeur dues à des sorties de bilan	0	0	62.533	62.533
Taux de change et autres ajustements	1.502	1.954	4.248	7.704
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	**(133.883)**	**(495.220)**	**(1.198.825)**	**(1.827.929)**

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

Les changements dus au risque de crédit phase 2 peuvent inclure une diminution due à la décomptabilisation.

(En milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.471)	(185.065)	(840)	(187.376)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(16)	0	0	(16)
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(228)	23.686	(2.436)	21.022
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	199	(150)	(49)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(667)	667	0	0
Taux de change et autres ajustements	18	7.406	0	7.424
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(2.165)	(153.455)	(3.325)	(158.946)
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.790)	(17.560)	0	(19.350)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	182	0	0	182
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	383	(1.334)	0	(950)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	110	(110)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(1.439)	1.439	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(2.554)	(17.565)	0	(20.119)
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	41.107	51.512	10.943	103.562
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	20.131	0	(7.530)	12.601
Variations dues à des variations du risque de crédit(1)	(14.286)	67.538	8.281	61.533
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	(22.562)	22.391	171	(0)
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	13.527	(23.372)	9.845	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	532	3.010	(3.542)	0
Taux de change et autres ajustements	(450)	(426)	(671)	(1.547)
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	37.999	120.654	17.496	176.149

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

Les changements dus au risque de crédit phase 2 peuvent inclure une diminution due à la décomptabilisation.

Au 31 décembre 2020, le stock total de dépréciations a atteint EUR 2.184 millions, contre EUR 1.827 millions à la fin de 2019. Cette augmentation de EUR 357 millions s'explique principalement par l'impact de la crise du Covid-19.

La diminution des pertes de crédit attendues en phase 1 s'explique par le passage aux phases 2 et 3 résultant de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leur pondération, conformément aux orientations de l'EBA, afin de refléter les changements de l'environnement et des perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. Cette diminution est plus que compensée par une augmentation des pertes de crédit attendues aux phases 2 et 3, principalement due aux ajustements des pertes de crédit attendues basés sur les recouvrements nominatifs pour la phase 2 et à un nombre limité de dossiers Corporate and SME ayant des impacts importants pour la phase 3.

Nous renvoyons à la section «Qualité des actifs» dans le chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion pour de plus amples informations sur les mesures Covid-19 prises chez Belfius.

L'impact sur le compte de résultats (dépréciations sur instruments financiers et provisions pour engagements de crédit) est de EUR -453 millions en 2020, contre EUR -111 millions en 2019.

9. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par le compte de résultats

Il n'existe actuellement aucun actif financier désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Nous renvoyons à la note 5.4. «Prêts et créances» et à la note 5.5. «Titres de créance et instruments de capitaux propres».

10. Risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats

31/12/19	Valeur comptable	Montant du changement de la juste valeur attribuable aux changements dans le risque de crédit du passif		Différence entre la valeur comptable du passif financier et du montant contractuellement dû à l'échéance[1]
(En milliers d'EUR)		Montant de la période	Montant cumulé	
	8.306.668	0	0	208.091

31/12/20	Valeur comptable	Montant du changement de la juste valeur attribuable aux changements dans le risque de crédit du passif		Différence entre la valeur comptable du passif financier et du montant contractuellement dû à l'échéance[1]
(En milliers d'EUR)		Montant de la période	Montant cumulé	
	8.241.296	0	0	179.851

(1) Ce montant reprend les surcotes/décotes et les variations de la valeur de marché.

11. Radiation

L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours de l'exercice et qui font toujours l'objet de mesures d'exécution est nul.

9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et sur le collatéral reçu

1.1. Actifs

(En milliers d'EUR)	Au 31 décembre 2019			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.674.908	1.674.908
Titres de créance	4.184.459	4.762.100	23.630.199	24.912.946
Prêts et créances	28.051.279		66.893.200	
dont cash collatéraux donnés	12.016.687			

(En milliers d'EUR)	Au 31 décembre 2020			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.581.629	1.581.629
Titres de créance	5.772.037	6.795.444	21.495.199	22.321.567
Prêts et créances	39.180.239		58.927.811	
dont cash collatéraux donnés	12.710.604			

1.2. Garantie reçue

(En milliers d'EUR)	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2020	
	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés
Garantie reçue par l'établissement déclarant	193.152	6.441.043	12.666	1.415.272
Instruments de fonds propres	0	151.093	0	0
Titres de créance	193.152	6.289.951	12.666	1.415.272
Autre garantie reçue	0	0	0	0
Titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties propres ou des titres propres adossés à des actifs	0	577.810	0	587.826

2. Résumé des actifs grevés par source

Au 31 décembre 2019	Actifs grevés						Total
	Prêts et créances		Dettes représentées par un titre				
(En milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	
SOURCE DES ACTIFS GREVÉS							
Dérivés - collatéral	12.016.687	0	1.196.027	0	0	(223.934)	12.988.780
Repos	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts garantis - autres que repos	740.625	0	247.831	0	0	4.436	992.892
Financement Banque centrale	4.242.619	0	587.121	0	0	795	4.830.535
Obligations sécurisées émises	9.883.418	0	96.657	0	0	0	9.980.075
Titres adossés à des actifs émises	251.347	0	0	0	0	0	251.347
La juste valeur des titres empruntés avec garanties autres qu'en espèces	240.768	0	875.373	0	0	0	1.116.141
Prêts de titres	0	0	1.201.360	0	0	150.445	1.351.805
Autres	429.593	0	107.016	0	23.144	109.732	669.484
TOTAL	**27.805.056**	**0**	**4.311.385**	**0**	**23.144**	**41.474**	**32.181.059**

Au 31 décembre 2020	Actifs grevés						Total
	Prêts et créances		Dettes représentées par un titre				
(En milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	
SOURCE DES ACTIFS GREVÉS							
Dérivés - collatéral	12.666.625	0	1.581.430	0	0	(933.898)	13.314.158
Repos	2.170	0	447.447	0	0	0	449.617
Dépôts garantis - autres que repos	1.760.532	0	272.839	0	272.839	4.436	2.310.645
Financement Banque centrale	14.768.209	0	2.618.476	0	0	152.473	17.539.158
Obligations sécurisées émises	9.592.261	0	91.843	0	0	0	9.684.104
Titres adossés à des actifs émises	0	0	0	0	0	0	0
La juste valeur des titres empruntés avec garanties autres qu'en espèces	0	0	0	0	0	0	0
Prêts de titres	0	0	1.030.650	0	0	150.445	1.181.095
Autres	0	0	171.473	0	204.961	109.732	486.166
TOTAL	**38.789.797**	**0**	**6.214.158**	**0**	**477.799**	**(516.813)**	**44.964.942**

Cette information sur les actifs grevés a été déterminée sur une base consolidée de Belfius Banque et Belfius Insurance, conformément à l'interprétation actuelle de Belfius de la définition et du périmètre de l'ABE.

Selon la définition ABE, un actif est considéré comme grevé s'il a été mis en gage ou s'il est sujet à une quelconque forme d'arrangement visant à sécuriser, garantir ou rehausser les conditions de crédit d'une transaction et dont il ne peut être retiré librement. Cette définition couvre plus que les exigences IFRS qui se focalisent davantage sur les actifs mis en gage. Parmi les actifs grevés, le prêt de titres ne doit pas être considéré comme un nantissement. Par conséquent, les montants mis en gage selon IFRS 7 s'élèvent à EUR 43,8 milliards et représentent une augmentation de EUR 13 milliards par rapport à fin 2019.

La définition des actifs grevés comprend les actifs mis en gage dans le cadre d'opérations sur le marché Repo, les prêts accordés par les banques centrales, les garanties pour l'émission de covered bonds et de titrisations, dans le cadre de transactions «bond-lending» et comme collatéral dans le cadre de contrats de «Credit Support Annex» CSA ou «Credit Support Deed» (CSD).

Les obligations d'information de l'ABE sont conformes aux exigences d'information en matière de normes comptables IFRS 7 qui nécessitent de rapporter les montants grevés (et non grevés)

de propres actifs tant à la valeur comptable qu'à la juste valeur et les montants grevés (et non grevés) à la juste valeur du collatéral reçu.

Le collatéral total reçu s'élève à EUR 1,4 milliard fin 2020. La Banque a le droit de redonner en collatéral cette garantie qui est entièrement disponible.

Fin 2020, on note un montant de EUR 13,3 milliards fourni comme garantie pour les dérivés (montant de trésorerie + titres). Les prêts de titres s'élèvent à EUR 1,0 milliard et sont évalués au coût amorti.

Belfius est active sur le marché des obligations sécurisées (covered bonds) depuis la mise en place du premier programme d'obligations sécurisées en 2012. Fin 2020, le montant total notionnel des émissions s'élevait à EUR 7,7 milliards. Cela représente une diminution de EUR 0,4 milliard en 2020 par rapport à 2019. À la fin 2020, les actifs grevés pour cette source de financement sont constitués de crédits commerciaux (prêts au secteur public et prêts hypothécaires) pour un montant de EUR 9,6 milliards (une diminution de EUR 0,2 milliard par rapport à fin 2019). Les actifs séparés dans des «cover pools» ne peuvent pas être réutilisés.

Depuis 2017, dans le cadre de la gestion de liquidité, Belfius est également active dans le prêt d'obligations dans le cadre de «Global Master Securities Lending Agreements» (GMSLA). Cette activité génère EUR 1,2 milliard d'actifs grevés.

Le collatéral donné en garantie auprès de la Banque centrale européenne s'élève à EUR 17,5 milliards fin 2020 dont EUR 14,3 milliards grevés au Funding TLTRO de EUR 14,4 milliards. Les actifs mis en gage pour le Funding TLTRO comprennent des crédits aux entités du secteur public, PME et des crédits hypothécaires (via le véhicule de titrisation Penates et Mercurius) pour EUR 14,4 milliards et des obligations pour EUR 0,3 milliard. Les demandes de crédit en garantie du financement de la BCE ne peuvent pas être réutilisées par la BCE.

3. Actifs grevés/garantie reçue et passifs associés

	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2020	
(En milliers d'EUR)	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	24.447.098	29.284.911	34.642.527	42.991.293

4. Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé

Au 31 décembre 2019 (En milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transferés	Valeur comptable des passifs associés	Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré		
			Juste valeur des actifs transférés	Juste valeur des passifs associés	Position nette
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances	248.153	248.153	274.012	248.673	25.339
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0
Instruments fonds propres	0	0	0	0	0
Dérivés	0	0	0	0	0
TOTAL	248.153	248.153	274.012	248.673	25.339

Au 31 décembre 2020 (En milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transferés	Valeur comptable des passifs associés	Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré		
			Juste valeur des actifs transférés	Juste valeur des passifs associés	Position nette
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances	44.209	44.209	47.359	43.471	3.888
Dettes représentées par un titre	20.146	19.933	0	0	0
Instruments fonds propres	0	0	0	0	0
Dérivés	0	0	0	0	0
TOTAL	64.355	64.142	47.359	43.471	3.888

A. Repos

Belfius utilise les conventions de cession-rétrocession comme instrument de financement par lequel des titres sont vendus à une contrepartie dans le marché en échange de liquidités et sont rachetés à l'échéance du contrat.

Les conventions de cession-rétrocession sont conclues dans les conditions générales d'application dans le Global Master Repurchase Agreement. Les contreparties de la transaction sont soumises au processus d'examen de risque de crédit comme décrit dans le rapport de gestion.

Les actifs financiers transférés restent comptabilisés au bilan car Belfius en conserve la plupart des risques et avantages. Les liquidités obtenues dans le cadre de ces transactions sont reconnues comme des dettes.

Vu qu'en cas de défaut, le recours de la contrepartie n'est pas limité à l'actif transféré, la contrepartie conserve le droit sur l'entiéreté de la dette. En conséquence, les colonnes «Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré» ne sont pas d'application.

B. Titrisation de crédits

Belfius a plusieurs véhicules de titrisation qu'elle consolide. Ce faisant, la plupart des risques et avantages relèvent toujours de Belfius. Les actifs financiers sous-jacents sont repris dans le bilan consolidé et les liquidités obtenues par les titrisations sont présentées en instruments de dette. Pour plus d'informations, nous renvoyons à la note 12. «Titrisation».

5. Garanties et autres rehaussements de crédit obtenus par prise de possession des garanties détenues

Les montants concernés sont négligeables.

6. Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

A. Actifs financiers sujets à des accords de compensation

Au 31 décembre 2019 PF (En milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets d'actifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) reçu	
Dérivés avec la London Clearing House[1]	7.209.621	7.207.113	2.508	0	0	2.508
Dérivés avec des accords de compensation[1]	12.505.695	0	12.505.695	6.999.469	4.160.631	1.345.595
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation[2]	5.848.872	893.162	4.955.710	0	4.855.116	100.595
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**25.564.188**	**8.100.275**	**17.463.913**	**6.999.469**	**9.015.746**	**1.448.697**

Au 31 décembre 2020 (En milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets d'actifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) reçu	
Dérivés avec la London Clearing House[1]	7.752.643	7.751.359	1.284	0	0	1.284
Dérivés avec des accords de compensation[1]	11.388.410	0	11.388.410	6.107.227	4.173.747	1.107.436
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation(2)	1.177.177	931.706	245.471	0	244.895	576
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**20.318.230**	**8.683.065**	**11.635.165**	**6.107.227**	**4.418.642**	**1.109.296**

(1) Les dérivés sont inclus au bilan dans la ligne VI. Dérivés.
(2) Les accords de prise en pension sont inclus au bilan dans les postes II. Prêts et créances des établissements de crédit évalués au coût amorti et III. Prêts et créances évalués au coût amorti.

B. Passifs financiers sujets à la compensation

Au 31 décembre 2019 PF (En milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Dérivés avec la London Clearing House	7.230.654	7.207.113	23.541	0	0	23.541
Dérivés avec des accords de compensation	18.195.138	0	18.195.138	6.999.469	11.103.756	91.913
Repos (titres achetés) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	893.162	893.162	0	0	0	0
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**26.318.954**	**8.100.275**	**18.218.679**	**6.999.469**	**11.103.756**	**115.453**

Au 31 décembre 2020 (En milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Dérivés avec la London Clearing House	7.774.187	7.751.359	22.828	0	0	22.828
Dérivés avec des accords de compensation	17.845.797	0	17.845.797	6.107.227	11.647.970	90.601
Repos (titres achetés) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	982.592	931.706	50.886	0	49.918	968
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**26.602.577**	**8.683.065**	**17.919.512**	**6.107.227**	**11.697.888**	**114.397**

En 2020, Belfius a réassigné à LCH des dérivés supplémentaires pour lesquels une compensation est appliquée.

9.4. Risque de taux d'intérêt: répartition par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt

Les dépôts à vue et les comptes d'épargne sont déclarés dans la colonne «À vue ou sur demande» car les informations établies ici considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non en fonction d'hypothèses basées sur des données comportementales observées. Les hypothèses basées sur les données comportementales observées des clients sur ces passifs sont réalisées dans l'analyse de la sensibilité aux taux intérêt de la valeur de l'actif net ou rendement (voir la note 9.5. «Risque de marché et gestion du bilan»).

1. 2019

A. Actifs

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.715.928	0	0	0	0	0	0	0	0	6.715.928
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.388.058	4.734.097	12.265	71.058	0	7.989	(5.154)	0	(476)	16.207.838
Prêts et créances	2.212.122	15.692.518	14.518.123	25.739.716	35.696.343	1.886.346	331.789	383.411	(1.515.890)	94.944.479
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	4.961.613	2.369.653	5.653.247	12.392.853	2.030.650	343.166	1.925.760	(187.376)	29.489.565
Dérivés							572.370	12.732.339	0	13.304.709
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.671.372				3.671.372
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								4.881.797		4.881.797
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						64.124				64.124
Immobilisations corporelles						1.215.355				1.215.355
Immobilisations incorporelles						206.384				206.384
Écarts d'acquisition						103.966				103.966
Actifs fiscaux courants						53.723				53.723
Actifs fiscaux différés						284.720				284.720
Autres actifs	62.718	186.975	38.156	41.068	57.386	886.085	0	0	(708)	1.271.681
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						27.622		0	(3.796)	23.826
TOTAL DE L'ACTIF	**20.378.826**	**25.575.203**	**16.938.197**	**31.505.088**	**48.146.582**	**10.438.335**	**1.242.171**	**19.923.307**	**(1.708.244)**	**172.439.465**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	3.305.887	33.214	18.657	110	338.146	0	0	0	3.696.014
Dérivés	0	112.949.632	58.679.007	40.106.106	58.816.145	2.475.259	0	0	0	273.026.151
HORS BILAN	0	116.255.520	58.712.221	40.124.764	58.816.255	2.813.405	0	0	0	276.722.164
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**20.378.826**	**141.830.723**	**75.650.418**	**71.629.852**	**106.962.837**	**13.251.740**	**1.242.171**	**19.923.307**	**(1.708.244)**	**449.161.629**

B. Dettes

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs des banques centrales	4.030.839	0	0	0	0	0	(14.062)	0	0	4.016.777
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.514.364	1.201.446	52.215	10.954	41.716	0	(1.331)	0	0	5.819.363
Dettes et dépôts	68.031.997	16.398.770	104.547	372.982	485.153	30	52.293	4.138	0	85.449.910
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	5.413.308	7.317.743	8.067.179	6.394.749	85	256.140	205.301	0	27.654.505
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.671.372			0	3.671.372
Dérivés							1.079.228	17.550.888	0	18.630.116
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								262.708	0	262.708
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	13.180.229			0	13.180.229
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	413.783	0	0	103.562	517.345
Dettes subordonnées	0	226.240	85.000	44.966	711.029	72.000	18.031	0	0	1.157.266
Dettes fiscales courantes						81.540			0	81.540
Dettes fiscales différées						55.108			0	55.108
Autres passifs	126.548	838.874	14.222	4.683	1.177	451.159	561	0	0	1.437.224
TOTAL DES DETTES	**76.703.748**	**24.078.638**	**7.573.726**	**8.500.764**	**7.633.825**	**17.925.306**	**1.390.860**	**18.023.035**	**103.562**	**161.933.465**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	4.494.152	87.097	70.772	1.702	341.314	0	0	0	4.995.038
Dérivés	0	114.569.483	66.504.805	33.067.704	59.192.152	625.268	0	0	0	273.959.411
HORS BILAN	**0**	**119.063.634**	**66.591.902**	**33.138.476**	**59.193.854**	**966.583**	**0**	**0**	**0**	**278.954.449**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**76.703.748**	**143.142.272**	**74.165.629**	**41.639.240**	**66.827.678**	**18.891.889**	**1.390.860**	**18.023.035**	**103.562**	**440.887.914**

C. Position nette

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	(56.324.922)	(1.311.550)	1.484.790	29.990.612	40.135.159	(5.640.149)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»)

2. 2020

A. Actifs

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434.132	0	0	0	0	0	(333)	0	0	25.433.799
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.746.424	73.672	28.346	66.874	0	36	(3.180)	0	(506)	11.911.665
Prêts et créances	2.373.832	15.625.802	14.411.662	26.372.169	38.440.063	1.986.049	324.798	401.603	(1.827.928)	98.108.050
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	4.759.414	3.347.968	4.653.640	11.248.661	1.945.480	323.949	2.728.699	(158.946)	28.848.865
Dérivés							274.766	11.913.347	0	12.188.113
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059				3.813.059
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								4.631.922		4.631.922
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						98.880				98.880
Immobilisations corporelles						1.189.898				1.189.898
Immobilisations incorporelles						195.833				195.833
Écarts d'acquisition						103.966				103.966
Actifs fiscaux courants						33.622				33.622
Actifs fiscaux différés						369.769				369.769
Autres actifs	69.221	164.482	45.097	44.551	46.199	670.128	0	0	(1.388)	1.038.291
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						31.266		0	(5.566)	25.700
TOTAL DE L'ACTIF	**39.623.610**	**20.623.370**	**17.833.073**	**31.137.234**	**49.734.924**	**10.437.986**	**919.999**	**19.675.572**	**(1.994.334)**	**187.991.433**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	2.107.394	104.541	3	146	219.430	0	0	0	2.431.514
Dérivés	0	113.781.665	57.914.854	44.332.317	52.194.059	2.826.219	0	0	0	271.049.114
HORS BILAN	**0**	**115.889.059**	**58.019.395**	**44.332.320**	**52.194.205**	**3.045.649**	**0**	**0**	**0**	**273.480.628**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**39.623.610**	**136.512.429**	**75.852.469**	**75.469.554**	**101.929.128**	**13.483.635**	**919.999**	**19.675.572**	**(1.994.334)**	**461.472.061**

B. Dettes

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs des banques centrales	14.250.000	0	0	0	0	0	(76.482)	0	0	14.173.519
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.382.476	557.684	30.753	29.229	10.103	0	(2.052)	0	0	5.008.193
Dettes et dépôts	78.883.496	15.522.059	51.967	321.607	477.174	27.550	48.926	5.196	0	95.337.975
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	3.046.407	6.066.018	8.986.860	5.990.214	1.921	129.657	181.120	0	24.402.198
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059			0	3.813.059
Dérivés							811.179	17.498.977	0	18.310.156
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								373.447	0	373.447
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	12.659.377			0	12.659.377
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	447.959	0	0	176.149	624.107
Dettes subordonnées	0	224.740	85.000	203.455	547.460	72.000	18.027	0	0	1.150.681
Dettes fiscales courantes						68.470			0	68.470
Dettes fiscales différées						16.190			0	16.190
Autres passifs	100.994	784.427	12.350	3.904	417	417.956	616	0	0	1.320.664
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	**97.616.966**	**20.135.317**	**6.246.089**	**9.545.055**	**7.025.368**	**17.524.482**	**929.871**	**18.058.739**	**176.149**	**177.258.036**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	10.991.369	100.006	6.138	1.529	221.844	0	0	0	11.320.885
Dérivés	0	116.220.925	66.025.157	42.307.592	48.209.679	602.865	0	0	0	273.366.218
HORS BILAN	**0**	**127.212.293**	**66.125.163**	**42.313.730**	**48.211.208**	**824.709**	**0**	**0**	**0**	**284.687.104**
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	**97.616.966**	**147.347.610**	**72.371.252**	**51.858.785**	**55.236.576**	**18.349.191**	**929.871**	**18.058.739**	**176.149**	**461.945.140**

C. Position nette

(En milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	(57.993.356)	(10.835.182)	3.481.217	23.610.769	46.692.552	(4.865.557)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»).

9.5. Risques de marché et gestion de bilan (ALM)

1. Marchés financiers

Au sein de Belfius Banque, la division Financial Markets Services (FM) est le point d'accès central aux marchés financiers. Elle ne souscrit aucune position pour compte propre, les transactions sont basées sur les opérations des clients. Les transactions des clients internes ou externes, e.a. la gestion des liquidités et du bilan appartenant à la dernière catégorie, sont couvertes de manière globale dans un cadre de limites qui respecte la gestion du risque de Belfius. Cette structure permet de conserver les différents risques de marché à l'intérieur de ce cadre, entre autres par des opérations de couverture. Les chiffres de VaR indiqués ci-dessous reflètent ces positions résiduelles.

Les risques de l'activité de flow management incluent le risque général de taux, risque de change, risque sur les prix d'actions, risque du spread de crédit et autres risques (inflation, CO_2). Ces risques sont suivis dans des limites Value at Risk (VaR) et avec d'autres limites appropriées de risque.

L'activité de trésorerie (Cash and Liquidity Management) est suivie au moyen de la limite Value at Risk et en limite de sensibilité aux taux d'intérêt.

Le risque de spread de crédit du portefeuille d'investissement et celui des activités flow management sont suivis avec des limites de spread.

Le concept de Value-at-Risk (VaR) est utilisé comme principal instrument de mesure pour exprimer le risque de marché encouru par Belfius Banque. La VaR mesure la perte maximale de valeur actuelle nette (Net Present Value – NPV) que la Banque peut subir sur son portefeuille dans des conditions de marché normales et/ou historiques sur une période de dix jours avec un intervalle de confiance de 99%. Les risques suivants sont suivis à l'aide d'une VaR:

- → le risque d'intérêt et de change: cette catégorie de risque est suivie au moyen d'une VaR historique sur la base d'un modèle interne approuvé par la Banque nationale de Belgique. L'approche de simulation historique consiste à gérer le portefeuille par le biais d'une série temporelle de rendements d'actifs historiques. Ces revalorisations généreront une distribution des valeurs de portefeuille (histogramme de rendements) sur la base de laquelle une VaR (%-percentile) peut être calculée.

Les principaux avantages de cette méthode sont sa simplicité et le fait qu'elle ne suppose pas une répartition normale, mais historique des rendements d'actifs (les distributions peuvent ne pas être normales et les observations non linéaires).

- → le risque lié au prix des actions: les risques généraux et spécifiques liés au prix des actions sont mesurés en utilisant une VaR historique avec revalorisation complète basée sur 300 scénarios;
- → le risque de spread et le risque d'inflation: ces risques sont mesurés à l'aide d'une approche historique appliquée à 300 variations de sensibilité observées.

Depuis fin 2011, Belfius calcule une Stressed Value-at-Risk (S-VaR) en plus de la VaR ordinaire. Celle-ci est également prise en compte dans le calcul des risques pondérés pour la partie Risque de marché. Cette mesure de la S-VaR consiste à calculer une VaR historique basée sur une période d'observation de douze mois qui génère les plus grandes variations négatives de valeur actuelle nette dans le portefeuille actuel d'instruments financiers de la Banque.

VaR[1] (99 %, 10 jours)	31/12/19				31/12/20			
(En milliers d'EUR)	IR [2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]	IR [2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]
Par activité								
Moyenne	6.827	4.763	657	697	7.344	5.767	1.205	383
Fin de la période	6.003	4.425	314	437	8.651	6.238	510	450
Maximum	11.614	7.553	2.154	1.470	12.296	8.359	3.639	450
Minimum	3.517	3.704	214	407	4.486	2.636	237	300
Globale								
Moyenne		12.942				14.699		
Fin de la période		11.178				15.848		
Maximum		18.423				21.478		
Minimum		9.060				9.360		
Limite		26.500				24.300		

(1) La Value at Risk (VaR) représente le changement potentiel de la valeur de marché, avec une probabilité de 99% sur une période de 10 jours.
(2) IR: risque de taux d'intérêt.
(3) FX: risque de change.
(4) Risque d'inflation et de CO_2.

Le risque de taux d'intérêt (IR) et le risque de change (FX) ne sont pas évalués séparément. Le risque de change n'est cependant pas significatif.

2. Ajustements de valeur

Une surveillance distincte basée sur la sensibilité est en place pour trois blocs d'activités qui ne font pas partie du champ d'application de la VaR. Pour chaque type séparément et pour les trois combinés, des limites sont en place pour les sensibilités aux taux d'intérêt, au change, à l'inflation et aux écarts de crédit.

Premièrement, les corrections de valeur (CVA/DVA/FVA) liées aux expositions de Belfius aux produits dérivés sont également sensibles au risque de marché. Si certaines sensibilités peuvent être couvertes presque entièrement (taux d'intérêt, inflation et devises), d'autres risques, tels que les écarts de crédit et les écarts de crédit, ne peuvent être couverts que par des instruments de substitution (comme ITRAXX).

De même, pour les dérivés de crédit, les sensibilités aux taux d'intérêt, au change et à l'inflation sont bien couvertes, et la sensibilité aux écarts de crédit et à la base des obligations est également limitée.

Enfin, l'inefficacité de la couverture du portefeuille obligataire due à la différence de la courbe d'actualisation de l'obligation et du swap qui lui est associé est également gérée quotidiennement, avec des couvertures en place pour l'inflation, le risque de base et l'exposition directionnelle aux taux d'intérêt qui en résultent.

Sensibilité du point de base	31/12/19 PF(1)					31/12/20				
(En milliers d'EUR)	IR	Spread(2)	Tenor Basis	Devises	Risque d'inflation	IR	Spread(2)	Tenor Basis	Devises	Risque d'inflation
Par activité										
Fin de la période	(159)	(1.192)	681	265	41	(25)	(136)	0	247	6

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour 2019 en raison d'un périmètre plus large (prêts structurés et inefficacité de la couverture du portefeuille ALM) ainsi que d'un détail élargi sur la nature de la sensibilité.
(2) Impact d'une augmentation de 1 point de base de spread (soit spread de crédit soit spread de base obligations-cds).

3. Gestion de bilan (ALM)

A. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux peut prendre deux formes: la volatilité de la valeur économique de la Banque ou la volatilité du résultat de taux. Les deux mesures de risque sont complémentaires pour comprendre le scope complet du risque de taux au bilan (excluant marchés financiers).

Les indicateurs pour la valeur économique mesurent l'impact à long terme des changements de taux d'intérêt. La sensibilité de la valeur économique aux taux d'intérêt mesure le changement de la valeur économique ALM si toute la courbe de taux augmente de 10 points de base.

Les indicateurs Earnings at Risk (EaR) traduisent l'effet à court terme des variations des taux d'intérêt sur les revenus de la Banque. Dès lors, les variations de taux d'intérêt affectent donc aussi, indirectement à travers la rentabilité, la solvabilité à court terme. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt a un impact positif sur les produits d'intérêt nets (avant impôts) de EUR +3 millions sur le portefeuille de l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR +143 millions sur une période de trois ans tandis qu'une baisse de 35 points de base mènerait à un impact de EUR -1 million l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR -90 millions sur une période de trois ans (contre EUR +27 millions, EUR +171 millions et EUR -15 millions, EUR -134 millions pour des chocs de taux similaires à la fin de l'année dernière).

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Banque		
Valeur économique (+10 pb)	(50.409)	(34.770)
Earnings at risk (+50 pb)	3.264	30.889
Compagnies d'assurances		
Valeur économique (+10 pb)	6.874	5.224
Earnings at risk (+50 pb)	2.178	2.981

B. Immobilier - propriété directe

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Évalués au coût amorti	31/12/20 Évalués au coût amorti
Compagnies d'assurances		
Valeur de marché[1]	720.808	727.068
Choc baissier de 12,5%	(108.121)	(117.262)

(1) Comprend le site immobilier qui a été classé sous «Autres actifs».

Les sensibilités ne sont rapportées que pour le portefeuille d'investissements immobiliers de l'assureur. Les biens immobiliers détenus par Belfius Banque comprennent principalement des contrats de crédit-bail pour la construction de biens immobiliers et des biens à usage propre.

4. Portefeuille obligataire

A. Encours (montants nominaux)

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Évalués au coût amorti	31/12/19 Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/19 Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[1]	31/12/20 Évalués au coût amorti	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Banque - portefeuille d'obligations (valeur nominale)	11.527.567		122.647	10.850.299		101.792
Assurance - portefeuille d'obligations (valeur nominale)	5.798.636	3.125.475	215.996	5.459.295	3.039.866	197.029
Assurance - fonds d'investissement (valeur du marché)			552.232			527.048

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour 2019 car les fonds d'investissement au sein de Belfius Insurance sont pris en compte.

B. Sensibilité au taux d'intérêt

(En milliers d'EUR)	31/12/19 Évalués au coût amorti	31/12/19 Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/19 Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	31/12/20 Évalués au coût amorti	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Banque	0		0	0		0
Compagnies d'assurances	(5.211)	(2.693)	(142)	(6.428)	(3.549)	(274)

Le risque de taux d'intérêt du portefeuille de la Banque est couvert au niveau micro (pour le portefeuille Side; donc une faible sensibilité d'intérêt net), ou géré par la gestion globale d'ALM (en portefeuille ALM; où la sensibilité au taux d'intérêt nette est incluse dans la politique de taux d'intérêt ALM globale). La sensibilité du portefeuille obligataire des compagnies d'assurances à une augmentation de 1 point de base des taux d'intérêt s'élève à EUR -10,3 millions fin 2020. C'est une partie de la gestion globale d'ALM des compagnies d'assurances.

C. Sensibilité du spread de crédit

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du portefeuille obligataire si le spread augmente de 1 point de base.

(En milliers d'EUR)	31/12/19 [1] Évalués au coût amorti	31/12/19 [1] Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/19 [1] Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	31/12/20 Évalués au coût amorti	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31/12/20 Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Banque	(18.034)		(22)	(17.655)		(11)
Compagnies d'assurances	(5.311)	(2.717)	(205)	(6.454)	(3.561)	(283)

(1) Belfius a réalisé des chiffres pro forma pour 2019 car les fonds d'investissement au sein de Belfius Insurance sont pris en compte.

D. Choc Risque sur les actions 30% (négatif)

Concerne le choc des actions sur les fonds d'investissement au sein de Belfius Insurance.

	31/12/19	31/12/20
(En milliers d'EUR)	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Compagnies d'assurances	(27.320)	(37.698)

5. Actions cotées et immobilier

	31/12/19	31/12/20
(En milliers d'EUR)	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Compagnies d'assurances		
Valeur de marché - actions cotées & assimilés	501.175	379.250
Valeur de marché - immobilier coté	277.776	195.006
Choc baissier de 30 %	(233.685)	(172.277)
VaR (99 %, 10 jours)	36.037	175.891

9.6. Risque de liquidité

La gestion de la liquidité repose sur des directives et un cadre de gestion du risque de liquidité. Pour une description détaillée, voir le rapport de gestion.

Nous renvoyons au rapport de gestion pour plus d'informations sur le ratio de couverture de liquidité. Le ratio de couverture de liquidité oblige les institutions financières à maintenir un stock suffisant d'actifs liquides de qualité pour résister à une crise qui met leurs flux de trésorerie sous pression. Les actifs liquides à détenir doivent être égaux ou supérieurs à leurs sorties nettes de fonds sur une période de 30 jours sous stress (avoir ainsi une couverture d'au moins 100%). Les paramètres du scénario de stress sont définis sous Bâle III.

Belfius Insurance détient un montant significatif d'actifs non grevés éligibles selon la Banque centrale européenne. Plus concrètement, la compagnie investit au moins 40% de son portefeuille obligataire dans des obligations d'État pouvant être utilisées pour des opérations de cession-rétrocession dans le cadre de la gestion de sa liquidité.

Répartition par échéance résiduelle jusqu'à la date de remboursement

Nous ne divulguons pas les montants aux dates de remboursements anticipés en tant que tel. Nous avons utilisé la date d'échéance contractuelle pour ce tableau.

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent dans la colonne «À vue ou sur demande» même si la date de remboursement est indéterminée.»

Tous les autres actifs et obligations ont été ventilés sur les différentes périodes selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

1. 2019

A. Actifs

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	6.715.928	0	0	0	0	0	0	0	0	6.715.928
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.388.058	4.734.097	6.015	71.058	6.250	7.989	(5.154)	0	(476)	16.207.838
Prêts et créances	2.212.122	11.701.149	8.931.536	26.895.794	44.118.222	1.886.346	331.789	383.411	(1.515.890)	94.944.479
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	811.257	1.057.442	5.800.015	17.676.929	2.062.374	343.166	1.925.760	(187.376)	29.489.565
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.671.372	0	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	0	0	0	0	572.370	12.732.339	0	13.304.709
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	4.881.797	0	4.881.797
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	64.124	0	0	0	64.124
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	1.215.355	0	0	0	1.215.355
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	206.384	0	0	0	206.384
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	103.966	0	0	0	103.966
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	53.723	0	0	0	53.723
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	284.720	0	0	0	284.720
Autres actifs	62.622	165.597	38.156	62.411	57.735	885.867	0	0	(708)	1.271.681
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0	27.622	0	0	(3.796)	23.826
TOTAL DE L'ACTIF	**20.378.730**	**17.412.099**	**10.033.149**	**32.829.278**	**61.859.136**	**10.469.840**	**1.242.171**	**19.923.307**	**(1.708.244)**	**172.439.465**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	3.692.494	3.469	36	0	14	0	0	0	3.696.014
Dérivés de change	0	5.728.411	2.663.028	3.715.695	15.539.573	0	0	0	0	27.646.707
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**9.420.905**	**2.666.497**	**3.715.732**	**15.539.573**	**14**	**0**	**0**	**0**	**31.342.721**
TOTAL	**20.378.730**	**26.833.004**	**12.699.646**	**36.545.009**	**77.398.709**	**10.469.854**	**1.242.171**	**19.923.307**	**(1.708.244)**	**203.782.186**

B. Dettes

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs des banques centrales	4.030.839	0	0	0	0	0	(14.062)	0	0	4.016.777
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.514.364	1.201.446	45.965	10.954	47.966	0	(1.331)	0	0	5.819.363
Dettes et dépôts	68.031.997	15.888.095	109.547	659.086	704.723	30	52.293	4.138	0	85.449.910
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	3.016.823	4.648.796	11.280.662	8.246.698	85	256.140	205.301	0	27.654.505
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.671.372	0	0	0	3.671.372
Dérivés	0	0	0	0	0	0	1.079.228	17.550.888	0	18.630.116
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	262.708	0	262.708
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	413.783	0	0	103.562	517.345
Provisions pour activités d'assurance	0	1.157.171	461.299	4.556.909	7.004.850	0	0	0	0	13.180.229
Dettes subordonnées	0	0	0	74.948	907.288	157.000	18.031	0	0	1.157.266
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	81.540	0	0	0	81.540
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	55.108	0	0	0	55.108
Autres passifs	126.548	838.552	14.222	4.710	1.472	451.159	561	0	0	1.437.224
TOTAL DES DETTES	**76.703.748**	**22.102.088**	**5.279.829**	**16.587.268**	**16.912.997**	**4.830.077**	**1.390.860**	**18.023.035**	**103.562**	**161.933.465**
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	9.348.367	0	0	0	9.348.367
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	635.605	0	0	0	635.605
FONDS PROPRES DU GROUPE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9.983.972**	**0**	**0**	**0**	**9.983.972**
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1						497.083				497.083
Participations ne donnant pas le contrôle						24.945				24.945
FONDS PROPRES TOTAUX	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**10.506.000**	**0**	**0**	**0**	**10.506.000**
TOTAL DU PASSIF	**76.703.748**	**22.102.088**	**5.279.829**	**16.587.268**	**16.912.997**	**15.336.077**	**1.390.860**	**18.023.035**	**103.562**	**172.439.465**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	4.995.038	0	0	0	0	0	0	0	4.995.038
Dérivés de change	0	5.812.674	2.676.929	3.694.876	15.464.162	0	0	0	0	27.648.641
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	**10.807.712**	**2.676.929**	**3.694.876**	**15.464.162**	**0**	**0**	**0**	**0**	**32.643.678**
TOTAL	**76.703.748**	**32.909.799**	**7.956.758**	**20.282.144**	**32.377.159**	**15.336.077**	**1.390.860**	**18.023.035**	**103.562**	**205.083.143**

C. Total gap de liquidité

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	**≤ 3 mois**	**> 3 mois et ≤ 1 an**	**> 1 an et ≤ 5 ans**	**> 5 ans**	**Échéance indéterminée**
Total gap de liquidité	(56.325.018)	(6.076.796)	4.742.889	16.262.865	45.021.550	(4.866.224)

1. 2020

A. Actifs

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434.132	0	0	0	0	0	(333)	0	0	25.433.799
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.746.424	73.672	21.596	66.874	6.750	36	(3.180)	0	(506)	11.911.665
Prêts et créances	2.373.832	11.782.395	9.589.464	27.744.651	45.733.186	1.986.049	324.798	401.603	(1.827.928)	98.108.050
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	1.061.048	2.183.370	4.727.327	16.021.434	1.961.983	323.949	2.728.699	(158.946)	28.848.865
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0	0	0	274.766	11.913.347	0	12.188.113
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	4.631.922	0	4.631.922
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	98.880	0	0	0	98.880
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	1.189.898	0	0	0	1.189.898
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	195.833	0	0	0	195.833
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	103.966	0	0	0	103.966
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	33.622	0	0	0	33.622
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	369.769	0	0	0	369.769
Autres actifs	69.316	147.722	45.086	61.311	46.382	669.862	0	0	(1.388)	1.038.291
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0	31.266	0	0	(5.566)	25.700
TOTAL DE L'ACTIF	**39.623.704**	**13.064.837**	**11.839.516**	**32.600.163**	**61.807.753**	**10.454.223**	**919.999**	**19.675.572**	**(1.994.334)**	**187.991.433**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	2.327.283	104.161	0	0	70	0	0	0	2.431.514
Dérivés de change	0	7.603.714	5.382.112	3.598.100	15.631.987	0	0	0	0	32.215.913
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	**0**	**9.930.997**	**5.486.273**	**3.598.100**	**15.631.987**	**70**	**0**	**0**	**0**	**34.647.427**
TOTAL	**39.623.704**	**22.995.834**	**17.325.790**	**36.198.262**	**77.439.739**	**10.454.294**	**919.999**	**19.675.572**	**(1.994.334)**	**222.638.860**

B. Dettes

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs des banques centrales	14.250.000	0	0	0	0	0	(76.482)	0	0	14.173.519
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.382.476	557.684	24.003	29.229	16.853	0	(2.052)	0	0	5.008.193
Dettes et dépôts	78.883.496	15.046.554	58.967	644.563	622.724	27.550	48.926	5.196	0	95.337.975
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	498.933	3.605.710	12.239.588	7.745.858	1.331	129.657	181.120	0	24.402.198
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0	0	0	811.179	17.498.977	0	18.310.156
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	373.447	0	373.447
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	447.959	0	0	176.149	624.107
Provisions pour activités d'assurance	0	303.561	903.926	4.160.585	7.291.305	0	0	0	0	12.659.377
Dettes subordonnées	0	0	0	233.445	742.209	157.000	18.027	0	0	1.150.681
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	68.470	0	0	0	68.470
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	16.190	0	0	0	16.190
Autres passifs	100.994	784.135	12.350	3.925	689	417.955	616	0	0	1.320.664
TOTAL DES DETTES	**97.616.966**	**17.190.867**	**4.604.957**	**17.311.335**	**16.419.639**	**4.949.514**	**929.871**	**18.058.739**	**176.149**	**177.258.036**
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	9.815.490	0	0	0	9.815.490
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	393.173	0	0	0	393.173
FONDS PROPRES DU GROUPE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**10.208.663**	**0**	**0**	**0**	**10.208.663**
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1						497.083				497.083
Participations ne donnant pas le contrôle						27.651				27.651
FONDS PROPRES TOTAUX	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**10.733.397**	**0**	**0**	**0**	**10.733.397**
TOTAL DU PASSIF	**97.616.966**	**17.190.867**	**4.604.957**	**17.311.335**	**16.419.639**	**15.682.911**	**929.871**	**18.058.739**	**176.149**	**187.991.433**
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	11.220.885	100.000	0	0	0	0	0	0	11.320.885
Dérivés de change	0	7.577.564	5.402.854	3.574.384	15.480.960	0	0	0	0	32.035.763
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	**18.798.450**	**5.502.854**	**3.574.384**	**15.480.960**	**0**	**0**	**0**	**0**	**43.356.648**
TOTAL	**97.616.966**	**35.989.316**	**10.107.811**	**20.885.719**	**31.900.599**	**15.682.911**	**929.871**	**18.058.739**	**176.149**	**231.348.081**

C. Total gap de liquidité

(En milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Total gap de liquidité	(57.993.262)	(12.993.482)	7.217.979	15.312.544	45.539.140	(5.228.617)

9.7. Risque de change et taux de change

1. Risque de change

	31/12/19				
(En milliers d'EUR)	GBP	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	10.389.061	2.456.553	1.955.106	157.638.744	172.439.465
Total des dettes	4.662.002	3.545.113	2.841.930	150.884.419	161.933.465
Fonds propres totaux	(95.479)	52.957	(8.440)	10.556.962	10.506.000
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	(95.479)	52.957	(8.440)	686.355	635.393
Dont autres fonds propres	0	0	0	9.870.607	9.870.607
POSITION NETTE AU BILAN	**5.822.538**	**(1.141.518)**	**(878.384)**	**(3.802.636)**	
Hors-bilan - à recevoir	1.102.490	13.127.464	3.692.166	11.391.549	29.313.670
Hors-bilan - à livrer	6.923.415	11.990.074	2.679.873	7.721.331	29.314.693
POSITION NETTE AU HORS-BILAN	**(5.820.925)**	**1.137.390**	**1.012.294**	**3.670.218**	**(1.023)**
POSITION NETTE	**1.613**	**(4.128)**	**133.910**	**(132.418)**	

	31/12/20				
(En milliers d'EUR)	GBP	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	10.988.302	1.939.200	1.789.167	173.274.765	187.991.433
Total des dettes	5.063.342	2.842.930	2.469.889	166.881.875	177.258.036
Fonds propres totaux	(103.039)	53.897	(4.932)	10.787.472	10.733.397
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	(103.039)	53.897	(4.932)	447.040	392.965
Dont autres fonds propres	0	0	0	10.340.432	10.340.432
POSITION NETTE AU BILAN	**6.027.999**	**(957.627)**	**(675.790)**	**(4.394.581)**	
Hors-bilan - à recevoir	3.541.652	13.294.729	3.553.261	13.648.801	34.038.444
Hors-bilan - à livrer	9.661.274	12.230.420	2.769.564	9.192.808	33.854.066
POSITION NETTE AU HORS-BILAN	**(6.119.621)**	**1.064.309**	**783.697**	**4.455.993**	**184.378**
POSITION NETTE	**(91.623)**	**106.682**	**107.907**	**61.412**	

En fonction de l'évaluation de l'actif, les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» ou dans les autres éléments du résultat global. Nous nous référons aux règles et méthodes comptables pour plus d'informations.

2. Taux de change

		31/12/19		31/12/20	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar australien	AUD	1,5984	1,6080	1,5840	1,6580
Dollar canadien	CAD	1,4560	1,4784	1,5583	1,5380
Franc suisse	CHF	1,0863	1,1108	1,0802	1,0705
Couronne (Tchéquie)	CZK	25,4055	25,6470	26,2490	26,5018
Couronne danoise	DKK	7,4721	7,4657	7,4410	7,4532
Euro	EUR	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Livre sterling	GBP	0,8487	0,8735	0,8968	0,8881
Dollar de Hong-Kong	HKD	8,7449	8,7698	9,4835	8,8968
Forint	HUF	330,4450	325,9291	363,5500	353,5867
Shekel	ILS	3,8818	3,9719	3,9325	3,9219
Yen	JPY	121,9300	122,0464	126,1950	121,9450
Peso mexicain	MXN	21,1818	21,5939	24,3101	24,7375
Couronne norvégienne	NOK	9,8477	9,8556	10,4556	10,7800
Dollar néo-zélandais	NZD	1,6648	1,6950	1,6949	1,7601
Couronne suédoise	SEK	10,4758	10,5840	10,0204	10,4715
Dollar Singapour	SGD	1,5093	1,5241	1,6179	1,5789
Nouvelle lire turque	TRY	6,6793	6,3432	9,0970	8,1650
Dollar US	USD	1,1225	1,1196	1,2232	1,1470

9.8. Risque d'assurances

1. Définition

Belfius Insurance, en tant que filiale de Belfius, prend des risques à travers les contrats d'assurance qu'elle souscrit. Les risques au sein de la catégorie de risque de souscription sont liés à la fois à l'exposition couverte par la ligne spécifique d'assurance (Vie ou Non-Vie) et aux processus spécifiques liés à l'activité d'assurance (traitement des sinistres, recouvrement des primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques liés à la souscription des contrats d'assurance, c'est à-dire les risques de souscription, sont les suivants:

Le risque de souscription Vie: le risque qui naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;
- risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large: le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- risque de frais de gestion: il représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- risques de révision: ils ne s'appliquent qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

Le risque de souscription Non-Vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- risque de prime: risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risque assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistres; et
- risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes, des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que troubles sociaux et attentats terroristes.

Le risque lié à la conception du produit: correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, options ou garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

2. Gestion du risque d'assurance

Le comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

- types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
- critères de sélection des risques en ligne avec l'appétence au risque;
- manière dont la souscription effective est suivie;
- adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
- identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance;
- création de provisions pour sinistres.

Au niveau des filiales, cette stratégie est appliquée et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivantes:

- → capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- → stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- → protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- → financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital; et
- → expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance offrira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité par exemple.

3. Sensibilités

Nous évaluons l'effet des sensibilités sur les fonds propres économiques.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat. La sensibilité aux taux de rachat est relativement stable en 2020 par rapport à 2019

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles et leur sensibilité. L'impact est accentué par la faiblesse des taux d'intérêt.

Une augmentation des taux de mortalité exerce aussi un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités Non-Vie comme en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres.

Risque de souscription Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(En millions d' EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(40,2)	(45,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(188,7)	(207,5)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,2)	(33,8)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belins Conso).

Risque de souscription Non-Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(En millions d' EUR)	31/12/19	31/12/20
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(8,8)	(9,4)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(21,3)	(17,3)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belins Conso).

4. Sinistralité

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. Entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur évalue le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différent (supérieur ou inférieur). Pour évaluer le risque encouru, il est nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

→ la somme des paiements réalisés avant cette date; et
→ la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau qui suit reprend, pour Belfius Insurance SA et Corona SA, l'évolution, depuis 2010, de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(En milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Estimation à l'année de survenance	376.927	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673
1 an plus tard	377.982	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	
2 ans plus tard	376.143	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883		
3 ans plus tard	370.819	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418			
4 ans plus tard	370.924	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251				
5 ans plus tard	363.378	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817					
6 ans plus tard	360.537	351.335	319.633	297.842	370.320						
7 ans plus tard	357.875	344.245	317.895	295.826							
8 ans plus tard	354.384	341.644	313.659								
9 ans plus tard	350.988	338.422									
10 ans plus tard	351.308										

(En milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	**351.308**	**338.422**	**313.659**	**295.826**	**370.320**	**346.817**	**374.251**	**377.418**	**430.883**	**438.787**	**394.673**
Paiements cumulés	**(306.478)**	**(305.439)**	**(278.017)**	**(259.715)**	**(319.533)**	**(280.290)**	**(299.521)**	**(282.143)**	**(307.822)**	**(298.653)**	**(188.381)**
Provisions actuelles	**44.830**	**32.983**	**35.642**	**36.111**	**50.787**	**66.527**	**74.730**	**95.275**	**123.061**	**140.134**	**206.292**

(En milliers d'EUR)	
Provisions (après 2010)	906.372
Provisions (avant 2010)	152.847
Frais internes	44.967
Affaires acceptées	24.350
TOTAL[1]	**1.128.536**

(1) Provisions pour sinistre au 31/12/2020 – Note 6.5.2.

X. Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius

10.1. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation

(Seuls les changements qui ont un impact significatif (c'est-à-dire un impact de plus de 1% du total du bilan et/ou du compte de résultats) sont mentionnés.)

1. Au 31 décembre 2019

Belfius Insurance a élargi son offre commerciale au-delà des assurances en lançant deux nouvelles entités: Jaimy et Jane (cette dernière s'appelait Charlin au lancement initial).

La société Jaimy a été commercialisée au second semestre de 2019. Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant à ses utilisateurs de faire appel à des professionnels pour des réparations domestiques mineures. En mars 2019, un capital social supplémentaire a été émis pour une valeur de EUR 11,6 millions. Les actions supplémentaires ont été émises en faveur de Belfius Insurance et de Boston Consulting Group. Tandis que Boston Consulting Group les a achetées au comptant, Belfius Insurance les a reçues pour leur contribution d'un logiciel développé en interne à des fins d'utilisation par la plateforme. À la suite de cette augmentation de capital, la participation de Belfius Insurance a reculé, passant de 100% à 78,5%.

Commercialisée fin 2019, Jane propose une solution de surveillance par capteurs, permettant aux personnes âgées de résider plus longtemps à leur domicile sans assistance spéciale. En mars 2019, un capital social supplémentaire a été émis pour une valeur de EUR 15,1 millions. Les actions supplémentaires ont été émises en faveur de Belfius Insurance et de Boston Consulting Group. Tandis que Boston Consulting Group les a achetées au comptant, Belfius Insurance les a reçues pour leur contribution d'un logiciel développé en interne à des fins d'utilisation par la plateforme. À la suite de cette augmentation de capital, la participation de Belfius Insurance a reculé, passant de 100% à 77,4%.

L'entreprise immobilière Immo Trèfles, spécialisée dans les maisons de retraite, a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis décembre 2019.

Les sociétés Spencr et Smart Belgium Services ont été liquidées en 2019, conformément à la stratégie de Belfius de centraliser et commercialiser l'essentiel de son développement en matière d'innovation au plus près de ses activités principales.

La société d'investissement Belfius Insurance Invest a fusionné avec Belfius Insurance le 1er juillet 2019, permettant une gestion plus flexible des liquidités du portefeuille d'actifs en baisse.

La participation dans Team Cyclis, une société de leasing de vélos, est consolidée par mise en équivalence depuis 2019, conformément aux participations détenues par Belfius Banque dans cette société.

2. Au 31 décembre 2020

Belfius a acquis une participation de 32,63% dans Skipr, une solution logicielle de mobilité pour les professionnels qui permet à ses utilisateurs de gérer, planifier, réserver et payer leurs besoins de mobilité. La participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence. Belfius a annoncé un partenariat avec Immovlan en 2020, une plateforme immobilière innovante et deviendra un actionnaire de référence en prenant une participation de 30% en janvier 2021. Les investissements dans Skipr et Immovlan permettent à Belfius de créer des partenariats autour de deux de ses grands axes stratégiques: Mobilité et Habitation.

Belfius a acquis une participation de 33,33% dans Fairville par l'incorporation de certains actifs de sa filiale à part entière The Studio. Ce nouveau partenariat permet à Belfius d'accélérer le développement de services numériques locaux durables pour les citoyens. La filiale est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius a vendu sa filiale entièrement consolidée Brightknight.

Belfius Insurance a injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jaimy, ce qui a porté sa participation à 89,19%. En outre, Belfius Insurance a également injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jane, ce qui a porté sa participation à 87,97%. À l'occasion de l'entrée de Belfius Insurance dans le capital de Jaimy en mars 2021, la compagnie a injecté un million d'euros supplémentaires, ce qui a porté sa participation à 90,84%. De plus, en janvier 2021, Belfius Insurance a injecté un capital supplémentaire de EUR 2,2 millions dans Jane, ce qui a porté sa participation à 91,04%. Ces investissements garantissent le développement de ces entités et leur expansion commerciale sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance continue d'investir dans l'immobilier direct et a acheté les sociétés immobilières Immo Saint-Michel et Philadelphus. Ces deux entités sont consolidées par intégration globale. En outre, Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea en février 2021, pour un montant total de EUR 21 millions.

La société d'investissement Auxipar a été rebaptisée Capline le 4 février 2020.

10.2. Acquisitions et cessions d'entreprises consolidées

1. Acquisitions importantes

A. Année 2019

L'entreprise immobilière Immo Trèfles, spécialisée dans les maisons de retraite, a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis décembre 2019. L'investissement dans la société de leasing de vélos Team Cyclis est consolidé par mise en équivalence depuis décembre 2019.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants:

	2019	
(En milliers EUR)	Immo Trèfles	Team Cyclis
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.280	
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	4.899
Immobilisations corporelles	18.776	
Actifs fiscaux	0	
Autres actifs	663	
Dettes et dépôts	(15.854)	
Dettes fiscales	0	
Autres passifs	(738)	
ACTIFS NETS	**4.127**	**4.899**
Part du groupe	4.127	4.899
Déjà en possession du groupe	0	0
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	4.127	4.899
Moins: coût de la transaction		
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises		
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	**4.127**	**4.899**

B. Année 2020

L'entreprise immobilière Immo Saint-Michel a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis mars 2020.

L'entreprise immobilière Philadelphus a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis juin 2020.

Belfius a acquis une participation de 32,63% dans Skipr en juin 2020, une solution logicielle de mobilité pour les professionnels qui permet à ses utilisateurs de gérer, planifier, réserver et payer leurs besoins de mobilité. La participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis juin 2020.

Belfius a acquis une participation de 33,33% dans Fairville par l'incorporation de certains actifs de sa filiale à part entière The Studio. Ce nouveau partenariat permet à Belfius d'accélérer le développement de services numériques locaux durables pour les citoyens. La filiale est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis décembre 2020.

Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2020.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants:

	2020				
(En milliers EUR)	Immo Saint-Michel	Philadelphus	Skipr	Fairville	Vicinity
Prêts et créances sur établissements de crédit	390	409			
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres					
Investissements dans des sociétés mises en équivalence			6.000	792	20.000
Immobilisations corporelles		39.749			
Actifs fiscaux		38			
Autres actifs	4.132	642			
Dettes et dépôts		(19.401)			
Dettes fiscales	(9)				
Autres passifs	(16)	(389)			
ACTIFS NETS	**4.497**	**21.049**	**6.000**	**792**	**20.000**
Part du groupe	4.497	21.049	6.000	792	20.000
Déjà en possession du groupe					
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	4.497	21.049	6.000	792	20.000
Moins: coût de la transaction					
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	(390)				
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	**4.107**	**21.049**	**6.000**	**792**	**20.000**

2. Cessions importantes

A. Année 2019

Il n'y a pas eu de cessions significatives au 31 décembre 2019.

B. Année 2020

Belfius a cédé ses investissements dans «Brightknight».

Les actifs et passifs cédés sont les suivants:

	2020
(En milliers EUR)	Brightknight
Prêts et créances sur établissements de crédit	131
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	
Immobilisations corporelles	13
Actifs fiscaux	
Autres actifs	204
Dettes et dépôts	
Dettes fiscales	(23)
Autres passifs	(207)
ACTIFS NETS	**118**
Produit de la vente (reçu en numéraire)	550
Moins: coût de la transaction	
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales vendues	
PRODUIT NET ENCAISSÉ SUR LA VENTE	**550**

3. Actifs et passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

A. Année 2019

Au 31 décembre 2019, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

B. Année 2020

Au 31 décembre 2020, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

10.3. Liste des filiales, des entreprises mises en équivalence, des entreprises associées et des entreprises dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 20% au moins du capital souscrit

1. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Belfius Asset Finance Holding SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	10
Belfius Auto Lease SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Belfius Commercial Finance SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	15
Belfius Financing Company SA	Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	49
Belfius Immo SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Belfius Insurance SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	28
Belfius Insurance Services Finance SA	Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	21
Belfius Investment Partners SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	19
Belfius Ireland Unltd	23 Shelbourne Road Ballsbridge Dublin 4 IE 4886676 P	100	49
Belfius Lease SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Belfius Lease Services SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Capline SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Caring people SA	De Kleetlaan 7A B-1831 Diegem	100	30
Coquelets SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Corona SA	De Kleetlaan 7A B-1831 Machelen	100	28
Crefius SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	6
Dexia Secured Funding Belgium SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	10	49
Elantis SA	Rue des Clarisses 38 B-4000 Liège	100	6
Immo Activity SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Malvoz SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Sint-Michel	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Trèfles SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Zeedrift SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Interfinance SCRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Jaimy SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	89,16	47
Jane SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	87,97	47
Legros-Renier Les Amarentes Seigneurie de Loverval SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
LFB SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Mercurius Funding SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	5	49
Offico Immo SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Penates Funding SA	Rue Royale 97 b4 B-1000 Bruxelles	10	49
Philadelphus SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
The Studio SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	34

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Il n'y a aucune restriction importante pour les filiales qui limitent la capacité de l'entité d'avoir accès aux actifs du groupe ou de les utiliser et de régler les passifs du groupe.

2. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Belfius Fiduciaire SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	23
Belfius Part SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	10
Fynergie SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	32
Global Cleantech Capital II Feeder BV	Herengracht 338 NL-1016 CG Amsterdam	100	Importance négligeable	41
Immo Tumulis SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	31
Les News 24 SA	Rue de Genève 175 B-1140 Evere	60,55	Importance négligeable	45
Qualitass NV	Vilvoordsesteenweg 166 B-1850 Grimbergen	100	Importance négligeable	30
Service Communal de Belgique SCI	Avenue Louise 106 B-1050 Ixelles	63,59	en liquidation	47
Shop Equipments SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	31
VDL - Interass NV	Brusselsesteenweg 346C B-9090 Melle	100	Importance négligeable	30

3. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Bancontact Payconiq Company SA	Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles	22,5	48
De Haan Vakantiehuizen SA	Woluwedal 46 B-1200 Woluwe-Saint-Lambert	25,82	31
EPC SCRL (Economie Populaire de Ciney)	Rue Edouard Dinot 32 B-5590 Ciney	61,37	33
Erasmus Gardens SA	Avenue Hermann-Debroux 42 B-1160 Bruxelles	50	31
Fairville NV	Steenweg Deinze 154 B-9810 Nazareth	33,33	34
Isabel SA	Boulevard de l'Impératrice 13-15 B-1000 Bruxelles	24	39
M80 Capital SComm	Rue de la Victoire 1 B-1060 Bruxelles	18,7	10
Skipr SA	Rue du Mail 50 B-1050 Ixelles	32,63	34
Team Cyclis NV	Nieuwe Dijk 34 B-3920 Lommel	47,45	5
Vicinity Affordable Housing Fund SComm	Rue du Gruyer 50 B-1170 Watermael-Boitsfort	48,03	12

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

4. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)[1]	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Arkafund NV	Alfons Gossetlaan 30 B-1702 Groot-Bijgaarden	25	en liquidation	21
Assurcard NV	Fonteinstraat 1A Bus 0301 B-3000 Leuven	20	Importance négligeable	34
Banking Funding Company SA	Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles	21,62	Importance négligeable	48
Batopin SA	Rue Saint-Lazare 10 B-1210 Bruxelles	25	Importance négligeable	21
Bedrijvencentrum Regio Mechelen NV	De Regenboog 11 B-2800 Mechelen	24,33	Importance négligeable	41
Belwing SA	Avenue Maurice-Destenay 13 B-4000 Liège	20	Importance négligeable	10
BF3 Belgium SAS	Rue de Balzac 23 F-75008 Paris	33,33	Importance négligeable	10
Bizimmo SA	Boulevard du Souverain 68 bte9 B-1170 Watermael-Boitsfort	50	Importance négligeable	31
Buildingnest SA	Boulevard du Souverain 68 bte 9 B-1170 Watermael-Boitsfort	50	Importance négligeable	31
Canius I CVA	Plankstraat 13 B-3800 Sint-Truiden	24,71	Importance négligeable	16
Corfius Immo NV	Industrielaan 18 B-3730 Hoeselt	50	Importance négligeable	31
DG INFRA + Bis SCS	Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen	28,53	Importance négligeable	10
DG INFRA + Ter SCS	Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen	37,50	Importance négligeable	10
Frunpark Parndorf GmbH	Rathen 20 A-4081 Hartkirchen	25	Importance négligeable	32
Groene Poort Dreef NV	Westlaan 120 B-8800 Roeselare	50	Importance négligeable	31
IDE Lux Finances SCRL	Drève de l'Arc-en-Ciel 98 B-6700 Arlon	36,87	Importance négligeable	16
Imsol NV	Borsbeeksesteenweg 26 B-2000 Antwerpen	39,98	Importance négligeable	31
Inforum G.I.E.	Rue d'Arlon 53 bte 4 B-1040 Bruxelles	50	Importance négligeable	41
Justinvest NV	Heistraat 129 B-2610 Antwerpen	33,33	Importance négligeable	32
Kuborn Real Estate SA	Avenue Maurice 8 B-1050 Bruxelles	20	Importance négligeable	32
Leskoo SA	Avenue des Communautés 100 B-1200 Woluwe Saint-Lambert	50	Importance négligeable	31
Letsgo City SA	Boulevard Piercot 44 B-4000 Liège	25,61	Importance négligeable	34
NEB Foncière SA	Rue Louvrex 95 B-4000 Liège	20,49	Importance négligeable	31
1App SRL	Rue Boi-Eloi 34 B-1380 Lasne	30	Importance négligeable	62
Partners Through Innovation SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	25,10	Importance négligeable	34
Rabot Invest NV	Heistraat 129 B-2610 Antwerpen	25	Importance négligeable	32
R.E.D. Laboratories NV	Z1. Researchpark 100 B-1731 Zellik	22,20	Importance négligeable	33
Re-Vive Brownfield Fund I CVBA	Nieuwewandeling 62 B-9000 Gent	24,97	Importance négligeable	31
Société Mixte de Développement Immobilier SA	Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège	25,04	Importance négligeable	32
Syneco Agence Conseil ASBL	Rue des Glaces Nationales 169 B-5060 Sambreville	20	Importance négligeable	47
The Birdhouse CVBA	Kortrijksesteenweg 1070 B-9051 Sint-Denijs-Westrem	21,82	Importance négligeable	47
TDP NV	Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen	50	Importance négligeable	47
Wandelaar Invest SA	Rue du Vieux Marché aux Grains 63 B-1000 Bruxelles	25	Importance négligeable	5

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

5. Liste des agences étoiles (non consolidées)

À la suite de la modification de la législation sur les sociétés, la forme juridique du réseau indépendant de Belfius a été convertie de société coopérative (SCRL) en société en commandite (SComm) à partir de 2020. Dans le même temps, le nom de Belfius a été retiré de la dénomination sociale de chaque agent figurant ici.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Agent de banque et d'assurances Ardenne - Spa - Pays de Herve SComm	Place du Marché 22 B-4651 Battice	26	4
Agent de banque et d'assurances Auderghem-Boisfort SComm	Boulevard du Souverain 282 B-1160 Bruxelles	24	4
Agent de banque et d'assurances Borinage Scomm	Rue J. Dufrane 3-5 B-7080 Frameries	26	4
Agent de banque et d'assurances Brussels City Center SComm	Place Stéphanie 8 B-1050 Bruxelles	24,76	4
Agent de banque et d'assurances Brussels East SComm	Rue des Champs 6 B-1040 Bruxelles	19,5	4
Agent de banque et d'assurances Brussels North SComm	Boulevard de Smet de Nayer 2a B-1090 Bruxelles	26	4
Agent de banque et d'assurances Charleroi Centre & Villes SComm	Boulevard Joseph Tirou 76-82 B-6000 Charleroi	26	4
Agent de banque et d'assurances Coeur du Hainaut SComm	Rue Albert 1er 23 B-7100 La Louvière	26	4
Agent de banque et d'assurances Condroz-Famenne SComm	Rue Saint-Eloi 1 B-5590 Ciney	24,76	4
Agent de banque et d'assurances Entre Sambre & Meuse SComm	Rue de France 50-52 B-5600 Philippeville	23,66	4
Agent de banque et d'assurances Fléron - Visé SComm	Rue Saint-Hadelin 1 B-4600 Visé	24	4
Agent de banque et d'assurances Forêt de Soignes SComm	Avenue Brugmann 247 B-1180 Bruxelles	22,29	4
Agent de banque et d'assurances Hesbaye SComm	Grand'Place 5 B-4280 Hannut	26	4
Agent de banque et d'assurances Liège City-Airport SComm	Rue des Mineurs 12 B-4000 Liège	26	4
Agent de banque et d'assurances Liège Nord & Est SComm	Chaussée de Tongres 391 B-4000 Liège	26	4
Agent de banque et d'assurances Meuse-Ourthe-Amblève SComm	Place Joseph Thiry 47 B-4920 Aywaille	26	4
Agent de banque et d'assurances Namur - Eghezée SComm	Chaussée de Louvain 440 B-5004 Namur	26	4
Agent de banque et d'assurances Namur - Gembloux SComm	Avenue Faculté d'Agronomie 12 B-5030 Gembloux	25,30	4
Agent de banque et d'assurances Namur Haute-Meuse SComm	Rue de Marchovelette 1 B-5000 Namur	26	4
Agent de banque et d'assurances Nivelles-Tubize SComm	Rue de Nivelles 30 B-1480 Tubize	25,16	4
Agent de banque et d'assurances Nord Picardie SComm	Rue de la Station 39 Boîte 41 B-7700 Mouscron	24	4
Agent de banque et d'assurances Pays de Mons SComm	Avenue Jean d'Avesnes 9 B-7000 Mons	26	4
Agent de banque et d'assurances Porte du Brabant SComm	Place Franklin D. Roosevelt 42/43 B-6180 Courcelles	26	4
Agent de banque et d'assurances Région Huy-Andenne SComm	Avenue du Bosquet 41 boîte 11 B-4500 Huy	26	4
Agent de banque et d'assurances Sille & Dendre SComm	Grand Place 72 B-7850 Enghien	26	4
Agent de banque et d'assurances Sud - Luxembourg SComm	Rue d'Alba 1 B-6700 Arlon	26	4
Agent de banque et d'assurances Tournai-Val de Verne SComm	Rue Royale 105/107/109 B-7500 Tournai	26	4
Agent de banque et d'assurances Val de Sambre SComm	Rue de Falisolle 401 B-5060 Sambreville	21,82	4
Agent de banque et d'assurances Val d'Haine et Haut-Pays SComm	Rue Grande 49 B-7380 Quiévrain	26	4
Agent de banque et d'assurances Vallée de la Dyle SComm	Place Alphonse Bosch 15 B-1300 Wavre	22,61	4
Agent de banque et d'assurances Waterloo SComm	Chaussée de Bruxelles 306 B-1410 Waterloo	26	4
Agent de banque et d'assurances West - Brabant SComm	Chaussée d'Alsemberg 1410 B-1620 Drogenbos	26	4

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Bank- en verzekeringsagent Antwerpen Zuid CommV	Grote Steenweg 456 B-2600 Berchem	26	4
Bank- en verzekeringsagent Brugs Ommeland-Oudenburg CommV	Dorpsstraat 8 B-8200 Brugge Sint-Michiels	26	4
Bank- en verzekeringsagent Centrum - West CommV	Hendrik Consciencestraat 23 bus 6 B-8800 Roeselare	26	4
Bank- en verzekeringsagent Druivenstreek CommV (en liquidation)	Stationsplein 17 B-3090 Overijse	26	4
Bank- en verzekeringsagent Durmevallei CommV	Marktplein 3 B-9220 Hamme	26	4
Bank- en verzekeringsagent Geraardsbergen-Ninove CommV	Oudenaardsestraat 4-6 B-9500 Geraardsbergen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Hageland Noord CommV	Bogaardenstraat 26 B-3200 Aarschot	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kempen Noord CommV	Gemeenteplaats 6 B-2960 Brecht	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kempen Oost CommV	Markt 27 B-2400 Mol	26	4
Bank- en verzekeringsagent Klein Brabant CommV	Nieuwstraat 21 B-2830 Willebroek	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kortrijk - Menen - Ieper CommV	Wijngaardstraat 52 B-8500 Kortrijk	26	4
Bank- en verzekeringsagent Leuven CommV	Brusselsestraat 2 B-3000 Leuven	24	4
Bank- en verzekeringsagent Mandel-Leie CommV	Holdestraat 19 B-8760 Meulebeke	26	4
Bank- en verzekeringsagent Midden Limburg CommV	Dorpsstraat 1A B-3530 Houthalen-Helchteren	26	4
Bank- en verzekeringsagent Netevallei CommV	Grote Markt 13 B-2500 Lier	26	4
Bank- en verzekeringsagent Noord-Brabant CommV	Kattestraat 2 B-1730 Asse	24,37	4
Bank- en verzekeringsagent Noord-Limburg CommV	Hertog Janplein 45 B-3920 Lommel	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Aalst CommV	Stationsstraat 4 B-9300 Aalst	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Antwerpen Oost CommV	André Hermanslaan 1 B-2100 Deurne	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Dendermonde-Buggenhout CommV	Kerkstraat 64-66 B-9200 Dendermonde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Erpe-Mere CommV	Marktplein 36 B-9520 Sint-Lievens-Houtem	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Genk-Hoge Kempen CommV	Fruitmarkt 7 B-3600 Genk	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Gent CommV	Zonnestraat 23-25 B-9000 Gent	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Hasselt CommV	Havermarkt 36-38 B-3500 Hasselt	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Leie-Schipdonk CommV	Volhardingslaan 72 (bus 1) B-9800 Deinze	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Mechelen CommV	Grote Markt 31 B-2800 Mechelen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Menen-Wevelgem CommV (en liquidation)	Kerkomtrek 16 B-8930 Menen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Mortsel Kontich CommV	Mechelsesteenweg 56 B-2640 Mortsel	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Noord-Antwerpen CommV	Antwerpsesteenweg 49 B-2950 Kapellen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Oostende-Knokke CommV	Lippenslaan 74 B-8300 Knokke-Heist	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Sint-Niklaas CommV	Hendrik Heymanplein 9 B-9100 Sint-Niklaas	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Turnhout-Hoogstraten CommV	Vrijheid 109 B-2320 Hoogstraten	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Waregem-Kruishoutem CommV (en liquidation)	Markt 12 B-8790 Waregem	26	4

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)(1)	Code d'activité
Bank- en verzekeringsagent Scheldeland CommV	Kalkendorp 21 B-9270 Laarne	26	4
Bank- en verzekeringsagent Tienen - Sint-Truiden CommV	Clockemstraat 38 B-3800 Sint-Truiden	26	4
Bank- en verzekeringsagent Vilvoorde-Tervuren CommV	Portaelsplein 68 B-1800 Vilvoorde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Vlaamse Ardennen CommV	Nederstraat 17 B-9700 Oudenaarde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Westkust CommV	Kerkstraat 58 B-8430 Middelkerke	26	4
Bank- en verzekeringsagent Zennevallei CommV	Basiliekstraat 13 B-1500 Halle	26	4
Bank- en verzekeringsagent Zuid-Oost-Limburg CommV	Visésteenweg 204 (bus 1) B-3770 Riemst	26	4

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Le code d'activité

1. Banque, établissement de crédit
2. Caisse d'épargne privée
3. Institution publique de crédit
4. Agence bancaire
5. Société de leasing
6. Crédit hypothécaire
7. Financement de sociétés par prises de participations
8. Distribution de crédits à la consommation
9. Distribution de différents types de crédits
10. Prise et gestion de participations
11. Société de Bourse
12. Sicav
13. Fonds commun de placement
14. Société de gestion de sicav
15. Affacturage, factoring
16. Société de financement d'infrastructures et d'immeubles
17. Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques
18. Administration de marchés financiers
19. Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements
20. Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers
21. Autre professionnel du secteur financier
22. Société de cautionnement
23. Activité de fiducie
24. Bureau de change
25. Assurances vie
26. Assurances non-vie
27. Captive de réassurance
28. Entreprises d'assurances multibranches
29. Agents et courtiers en produits financiers
30. Agents et courtiers en produits d'assurance
31. Activité immobilière pour compte propre
32. Activité immobilière pour compte de tiers
33. Santé et action sociale
34. Activités informatiques / Information Technology
35. Activités associatives bancaires
36. Autres activités associatives
37. Assainissement, voirie et gestion des déchets
38. Activités récréatives
39. Télécommunications
40. Transports
41. Autres services fournis aux entreprises
42. Énergie
43. Développement économique
44. Eau
45. Édition de livres et multimédia
46. Activité d'étude, recherche et développement
47. Autres activités de service
48. Production, gestion, distribution des moyens de paiement informatisés
49. Société de financement
50. Merchant bank

10.4. Intérêts dans des entités structurées non consolidées

1. Nature, but et activités d'une entité structurée

L'engagement de Belfius dans les entités structurées non consolidées est principalement d'un point de vue investisseur. Le but de Belfius est de générer une marge d'intérêt stable à partir de ces investissements.

Belfius possède différents types d'exposition vis-à-vis de ces entités structurées non consolidées dans son portefeuille (provenant principalement de son ancien portefeuille Side):

- → «Mortgage backed securities» (MBS): ces entités structurées investissent dans des crédits hypothécaires résidentiels et/ou commerciaux qui sont financés par l'émission d'obligations. Belfius a investi dans les tranches les plus élevées.
- → «Asset Backed securities» (ABS): ces entités investissent dans des crédits, des instruments de dette, des leasings et/ou des créances qui sont financés par des émissions d'obligations. Belfius a investi dans les tranches les plus élevées.
- → «Multi-issuer covered bonds»: ces entités structurées sont mises en place par différentes banques, chacune participant pour un certain pourcentage dans les actifs de couverture.
- → Dérivés: Belfius a quelques dérivés avec des entités structurées non consolidées comme des Credit Default Swaps, des Total Return Swaps et des Swaps de taux d'intérêt.

Nous renvoyons à la note 12. «Titrisation».

2. Montants concernés

	2019	
(En milliers EUR)	Valeur comptable	Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	**1.228.133**	**1.214.354**
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	512.955	508.291
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	17.078	17.078
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18.051	18.051
Actifs financiers évalués au coût amorti	680.049	670.934
Dérivés – Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	**21.525**	**0**
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	21.525	0
Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	0	0
Passifs financiers au coût amorti	0	0
Dérivés de couverture	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN – DONNÉS	**0**	**0**
engagements de crédits – donnés	0	0
Garanties financières – données	0	0

	2020	
(En milliers EUR)	Valeur comptable	Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	**903.314**	**975.248**
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	311.322	387.702
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	16.432	16.432
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14.504	14.504
Actifs financiers évalués au coût amorti	561.056	556.610
Dérivés – Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	**1.144**	**0**
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.144	0
Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	0	0
Passifs financiers au coût amorti	0	0
Dérivés de couverture	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN – DONNÉS	**0**	**0**
engagements de crédits – donnés	0	0
Garanties financières – données	0	0

XI. Transactions avec des parties liées

La norme IAS 24 «Parties liées» prévoit une dispense partielle des exigences en matière de communication pour les entités liées au gouvernement. Par conséquent, ces entités liées ne sont pas reprises dans les tableaux «Transactions avec des parties liées». L'exposition de Belfius sur par exemple les obligations d'État belges apparaît dans le rapport de gestion relatif à la gestion des risques, dans la partie ayant trait au suivi des risques.

1. Transactions avec des parties liées

	Principaux dirigeants[1]		Filiales[2]	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20	31/12/19	31/12/20
Prêts[3]	2.531	2.738	6.904	6.095
dont prêts dépréciés - étape 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	40	34	229	212
Dépôts et dettes représentées par un titre[3]	7.825	10.128	6.446	9.944
Charges d'intérêts	(3)	(3)	(0)	(0)
Commissions nettes	0	0	81	87
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[4]	0	0	12	9
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	4.336	5.543	0	0

	Entreprises associées		Coentreprises dans lesquelles l'entité est un coentrepreneur	
(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20	31/12/19	31/12/20
Prêts[3]	297.856	289.445	5.672	5.906
dont prêts dépréciés - étape 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	6.286	5.454	126	172
Dépôts et dettes représentées par un titre[3]	66.103	72.950	4.418	2.233
Charges d'intérêts	(21)	(2)	(0)	(0)
Commissions nettes	(1.762)	(661)	175	33
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[4]	267.528	227.836	12.778	3.791
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	73.787	104.510	55	55

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, y compris leurs enfants et époux/épouses ou partenaires cohabitants, et les enfants des époux/épouses ou partenaires cohabitants.
(2) Les montants mentionnés se rapportent à des opérations avec des filiales non consolidées en raison de l'immatérialité.
(3) Les transactions avec des parties liées sont conclues aux conditions de marché.
(4) Lignes non utilisées ouvertes.

2. Rémunération des principaux dirigeants[1]

(En milliers d'EUR)	31/12/19	31/12/20
Avantages à court terme[2]	4.113	4.319
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	634	637
Indemnités de fin de contrat	0	0
Charges avantages du personnel	0	0

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction.
(2) La rubrique «Avantages à court terme» comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

2. Dexia Real Estate Capital Markets

Dexia Real Estate Capital Markets (DRECM) a été vendue par Belfius en juin 2010 à Dexia Holdings, Inc. (DHI). En juin 2011, DRECM a été revendue par DHI à sa société mère Dexia Crédit Local SA (DCL). En décembre 2016, DRECM a affecté à DHI tous les actifs, le business et les activités de DRECM, et DHI a repris tous les passifs de DRECM et les obligations liées. Après ces transferts, DRECM a été liquidée dans DCL, l'entité légale DRECM étant dissoute. Dès lors, DHI agit en tant que successeur de DRECM. Bien que DHI (comme successeur de DRECM) ne soit plus une partie liée de Belfius, un aperçu des engagements restants de Belfius vis-à-vis des anciennes activités de DRECM est présenté. Il est à noter qu'à la date du présent rapport, aucune plainte n'a été émise vis-à-vis de Belfius sous ces déclarations et garanties.

A. Objectif et contexte des lettres de confort

Dans le cadre de la dernière opération de titrisation active de prêts immobiliers commerciaux à laquelle participait DRECM jusque février 2020, ce dernier a signé un contrat d'acquisition de prêts hypothécaires en tant que vendeur de prêts hypothécaires commerciaux ainsi qu'une convention d'indemnisation. Dans ces contrats, DRECM a donné certaines déclarations et garanties, à l'égard de plusieurs CMBS trusts, concernant certains aspects de la situation de la société et certaines caractéristiques des prêts hypothécaires commerciaux vendus. Selon les dispositions de ce contrat d'acquisition de prêts hypothécaires, le vendeur de prêt serait obligé, suivant ces déclarations et garanties, de racheter un crédit si un non-respect des déclarations et garanties ou un défaut matériel aux documents qui ne peut être rectifié, ou auquel il ne peut être remédié dans un certain délai (généralement 90 jours avec une extension possible) était constaté, dans la mesure où la demande de rachat a été faite dans les délais. Étant donné qu'il s'agissait d'une obligation opérationnelle continue dans le chef de DRECM et que DRECM était une entité non notée, les contreparties de transactions et les agences de notation exigeaient une première tranche de pertes plus importante dans les opérations de titrisation (onéreuse pour DRECM) ou une contre-garantie d'une entité notée. Dans ce contexte, Belfius Banque, en sa qualité de successeur d'Artesia Banking Corporation SA, avait fourni lesdites lettres de confort étant donné qu'elle disposait d'une notation suffisante pour réduire les exigences en matière de rehaussement de crédit.

B. Nature juridique des lettres de confort

L'obligation première de respecter les clauses du contrat d'acquisition des prêts hypothécaires et de la convention d'indemnisation incombe à DHI (étant le successeur de DRECM). Ce n'est que dans le cas où DHI (étant le successeur de DRECM) ne respecterait pas ses engagements que Belfius Banque a promis d'intervenir par tous les moyens, humains, techniques ou financiers. Les obligations de Belfius sont des obligations d'agir ou de payer. Il ne s'agit pas d'une garantie à première demande, ni d'une obligation d'acheter tout prêt irrécouvrable mais d'un accord de back-up stand-by pour action ou paiement. Bien que les actions de Belfius dans DRECM aient été vendues à DHI le 16 juillet 2010, ces lettres de confort sont toujours d'application. Toutefois, nous estimons que les risques pour Belfius Banque sont extrêmement réduits étant donné qu'aucun rachat de prêts n'est en cours, aucune transaction précédente n'a entraîné de rachat et DHI (étant le successeur de DRECM) est suffisamment capitalisée pour honorer ses engagements contractuels.

XII. Titrisation

Belfius a actuellement trois véhicules de titrisation: Dexia Secured Funding Belgium, Penates Funding et Mercurius Funding. Le total bilantaire de ces sociétés s'élevait à EUR 4,809 millions au 31 décembre 2020 et à EUR 6,565 millions au 31 décembre 2019.

Selon la définition de contrôle sous IFRS 10, Dexia Secured Funding Belgium, Penates Funding et Mercurius Funding sont inclus dans les comptes consolidés. Belfius

- → détient tous pouvoirs sur ses véhicules de titrisation,
- → est exposé à leurs rendements variables et
- → a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements.

Dexia Secured Funding Belgium SA (DSFB) est un véhicule de titrisation belge (société d'investissement en créances (SIC) institutionnelle de droit belge) ayant actuellement six compartiments, dont un est actif, à savoir DSFB-2.

DSFB-2 est une opération de titrisation de prêts accordés à des entités belges (publiques et autres). Tous les prêts sont 100% garantis par une des trois régions belges. La transaction de EUR 1.621 millions a été lancée le 28 avril 2008. Une tranche de titres à taux variables, notée AA/Aa1/AA+ par respectivement S&P, Moody's et Fitch, a été émise. Belfius a garanti le paiement intégral et en temps voulu du principal et des intérêts sur les titres. Au 31 décembre 2020, EUR 745 millions étaient encore en circulation et étaient notés A-sf/Aa3/A-sf. Les titres de DSFB-2 sont actuellement détenus par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Ireland.

Penates Funding SA est un véhicule de titrisation belge (SIC institutionnelle de droit belge) ayant actuellement dix compartiments dont deux, Penates-5 et Penates-6, sont actifs.

Le 16 novembre 2015, Belfius a réalisé une opération de titrisation RMBS de EUR 1.030 millions. Le SPV, Penates Funding, agissant par l'intermédiaire de son compartiment Penates-5, a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels belges émis par Belfius Banque. Quatre tranches ont été émises: EUR 350 millions Class A1 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2049 ont été émises (notées initialement Fitch AAAsf/Moody's Aaa(sf)); EUR 450 millions Class A2 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2049 ont été émises (notées initialement Fitch AAAsf/ Moody's Aaa(sf)); EUR 200 millions Class B Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2049 ont été émises (non notées) et EUR 30 millions Class C Floating Rate Notes 2049 ont été émises (non notées).

Les titres de la classe A1 ont été entièrement remboursés au cours de 2018. Les titres restant en circulation (titres de classe A2, de classe B et de classe C) ont été remboursés dans leur totalité lors de l'exercice de l'option lors de l'appel de remboursement facultatif le 23 novembre 2020.

Le 15 mai 2017, Belfius a réalisé une opération de titrisation RMBS de EUR 6.030 millions. Le SPV, Penates Funding, agissant par l'intermédiaire de son compartiment Penates-6, a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels belges émis par Belfius Banque. Quatre tranches ont été émises: EUR 2.490 millions Class A1 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051 (notées DBRS AAAsf/ Moody's Aaa(sf)); EUR 2.490 millions Class A2 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051 (notées DBRS AAAsf/Moody's Aaa(sf)); EUR 1.020 millions Class B Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051 (non notées); EUR 30 millions Class C Mortgage-Backed Floating Rate Notes due 2051 (non notées).

Au 31 décembre 2019, ces notations étaient inchangées par rapport à leur notation initiale. Les titres de la classe A1 ont été entièrement remboursés au cours de 2020. L'encours des titres de la classe A2 s'élevait à EUR 2.202 millions alors que les encours des autres titres étaient toujours à leur montant initial. Par conséquent, pour Penates-6, au 31 décembre 2020, l'encours total était de EUR 3.252 millions. Les titres de Penates-6 sont détenus entièrement par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Insurance. Les titres senior Penates-6 peuvent être utilisés comme collatéral dans des accords avec la Banque centrale européenne ou avec d'autres contreparties.

Mercurius Funding SA est un véhicule de titrisation belge (SIC institutionnelle de droit belge) comptant actuellement six compartiments. Il a été créé en 2012. Un compartiment, Mercurius-1, était actif fin 2020.

Le 7 mai 2012, Belfius a réalisé une opération de titrisation PME (Petites et Moyennes Entreprises) CLO de EUR 4.124 millions. La SPV, Mercurius Funding, agissant par l'intermédiaire de son compartiment Mercurius-1, a titrisé des prêts émis auprès de PME belges par Belfius Banque et les a émis sous la forme de deux tranches: EUR 3.200 millions Class A PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2035 et EUR 924 millions Class B PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2037.

Le 12 mai 2014, deux nouvelles tranches ont été émises: EUR 3.200 millions Class A PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2035 (notées initialement Fitch A+(sf)/Moody's A1(sf)/ DBRS A(high)(sf)) et EUR 924 millions Class B PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2037 (non notées). Les revenus ont été utilisés pour acheter un portefeuille additionnel de prêts émis auprès de PME et pour rembourser les anciens titres.

Le 25 juin 2018, la transaction Mercurius-1 a été restructurée. Les principales modifications ont porté sur les taux d'intérêt, le fonds de réserve et la priorité principale des paiements. La notation de Fitch a également été abandonnée.

Au 31 décembre 2020, les titres de la classe A étaient notés AA(sf) chez DBRS, A+(sf) et Aaa(sf) chez Moody's. Le solde des titres de la Classe A et de la Classe B a baissé à respectivement EUR 458 millions et EUR 425 millions.

Les tranches Mercurius sont détenues par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Ireland. Les titres peuvent être utilisés comme collatéral dans des accords avec la Banque centrale européenne ou avec d'autres contreparties.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Belfius Banque SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Belfius Banque SA (la «Société») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Ceci est le premier exercice pour lequel nous avons effectué le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état de la variation des fonds propres consolidés et un tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à ('000) 187.991.433 EUR et l'état consolidé du résultat net se solde par un résultat net de l'exercice de ('000) 531.624 EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre

Nous référons aux rubriques III.A "Prêts et créances évalués au coût amorti", IV.A "Dettes représentées par un titre évaluées au coût amorti" and IV.B " Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global" du bilan consolidé des comptes consolidés ainsi qu'aux annexes n° 5.4 "Prêts et créances", n° 5.5 "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres » et n° 9.2 "Exposition aux risques de crédit" dans laquelle les dépréciations sont expliquées.

Description

Au 31 décembre 2020, le Groupe détient ('000) 96.811.908 EUR de prêts et créances évalués au coût amorti, ('000) 22.039.067 EUR de dettes représentées par un titre évaluées au coût amorti et ('000) 3.866.789 EUR de dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, représentant 65% du total de l'actif.

L'évaluation des pertes de crédit attendues et la détermination de la classification des crédits sur la base des critères d'augmentation significative du risque de crédit (« étapes ») prennent en considération des éléments subjectifs et exigent un jugement important de la part de la direction, tels que la sélection des scénarios macro-économiques utilisés dans la détermination des pertes de crédit attendues, l'évaluation de la détérioration de la qualité de crédit (y inclus la détérioration à cause de l'impact de la crise COVID-19), et l'application de modèles complexes pour la détermination des pertes de crédit attendues.

En raison de l'importance du montant des dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre et du jugement lié à l'estimation, nous considérons l'évaluation des dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre comme un point clé de l'audit.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en informatique et de gestion de risques financiers et économique, nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- → Appréciation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs au process d'évaluation de perte de crédit attendue.
- → Evaluation des risques sur le portefeuille des prêts (orientation sectorielle, migration de la notation des risques).
- → Inspection des procès-verbaux des comités compétents, y compris le fondement de leurs conclusions, est pris en considération dans notre analyse des risques et dans la sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- → Evaluation de la fiabilité des résultats des modèles sur la base d'une évaluation du processus de validation des modèles, y compris l'évaluation des facteurs macro-économiques ("MEF") et les pondérations associées aux différents scénarios économiques déterminés en période de COVID-19.
- → Evaluation de la fiabilité des données clés des modèles, telles que les données relatives aux prêts et créances ou aux dettes représentées par un titre, ainsi que les garanties utilisées pour déterminer les dépréciations établies sur une base collective. Pour un échantillon de prêts et créances et de dettes représentées par un titre, comparaison des données utilisées dans les modèles avec la documentation sous-jacente telle que les contrats et autres documents pertinents.
- → Evaluation si les ajustements manuels de la perte de crédit attendue basée sur les modèles sont adéquatement justifiés et soutenus.
- → Inspection d'un échantillon de dossiers de crédit et de dettes représentées par un titre aux étapes 1, 2 et 3 afin d'évaluer si la classification utilisée dans la perte de crédit attendue (y compris l'évaluation de la survenance d'événements de défaut (y compris l'impact de la crise COVID-19) et les données et hypothèses utilisées, telles que le caractère raisonnable des scénarios, la pondération des scénarios, les flux de trésorerie attendus, les valeurs des garanties, les taux d'intérêt effectifs, etc.) est raisonnable.
- → Evaluation de la pertinence de la documentation des évidences et justifications par la direction lorsque, malgré l'apparition de déclencheurs de dépréciation, aucune provision n'a été comptabilisée.
- → Evaluation de l'adéquation du traitement comptable des mesures d'assistance définies par le gouvernement belge (moratoire, garantie de l'état, ...).
- → Evaluation de l'adéquation des informations pertinentes fournies dans les états financiers consolidés.

Observation

- → Les pertes de crédit attendues reflètent la meilleure estimation de la direction au 31 décembre 2020. Nous référons à la section I. "Chiffres clés - Crise Covid-19" des états financiers consolidés au 31 décembre 2020 qui indique que l'évolution de la pandémie et ses impacts économiques restent incertains et pourraient influencer le niveau des défauts de paiement dans les années à venir.

Évaluation à la juste valeur des instruments financiers classés en tant qu'instrument de Niveau 2 et Niveau 3

Nous référons aux rubriques III.C "Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", IV.B "Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global", IV.C "Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", VI "Dérivés" (actif at dettes), III.B "Dettes et dépôts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net" and IV.B "Titres de créance émis et autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net" du bilan consolidé dans les états financiers consolidés ainsi qu'aux annexes n° 5.4 "Prêts et créances», n° 5.5 "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres", n° 5.6 "Dérivés", n° 6.3 "Dettes et dépôts", n° 6.4 "Titres de créance émis et autres passifs financiers" et l'annexe n° 9.1 "Juste valeur" dans laquelle l'analyse de la juste valeur des instruments financiers reconnue au bilan est présentée.

Description
Au 31 décembre 2020, le Groupe présente :

- Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 4.265 EUR en Niveau 2 et ('000) 1.291.877 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 263.910 EUR en Niveau 2 et ('000) 346.244 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 448.722 EUR en Niveau 2 et ('000) 487.075 EUR en Niveau 3 ;
- Instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 352.284 EUR en Niveau 3 ;
- Instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 9 EUR en Niveau 3 ;
- Dérivés pour ('000) 11.428.498 EUR en Niveau 2 et ('000) 759.318 EUR en Niveau 3 comptabilisés à l'actif et ('000) 17.688.673 EUR en Niveau 2 et ('000) 620.674 EUR en Niveau 3 comptabilisés au passif ;
- Dettes et dépôts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 51.036 EUR en Niveau 2 ;
- Titres de créance émis et autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 5.419.263 EUR en Niveau 2 et ('000) 2.586.721 EUR en Niveau 3.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 2 et Niveau 3 est basée sur une série de données. Lorsqu'il n'y a pas de données observables sur le marché, des estimations sujettes à un plus grand degré de jugement sont alors développées.

La détermination de la juste valeur des instruments financier de Niveau 2 et Niveau 3, y compris pour des instruments financiers complexes, représente une exposition plus élevée au risque d'évaluation incorrecte en raison de l'absence de données de marché observables, de la complexité de certains modèles d'évaluation et du niveau plus élevé de jugement requis lors de l'évaluation.

Nos procédures d'audit
Assistés par nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Prise de connaissance des processus relatif à l'évaluation des instruments financiers ;
- Appréciation de la conception et la mise en œuvre des contrôles clés du processus d'évaluation des instruments financiers, p. ex. des contrôles concernant le développement des modèles et la vérification indépendante de prix;
- Inspection des rapports de validation des modèles émis par la fonction de validation indépendante ;
- Inspection des procès-verbaux des comités compétents et la justification des conclusions qui y figurent et qui servent de base à notre analyse des risques et soutiennent la sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Evaluation indépendante de la juste valeur des instruments financiers de Niveaux 2 et 3 sur la base d'un échantillon ;
- Evaluation si les provisions « modèles » sont justifiées et soutenues de manière adéquate ; et
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques d'assurance vie
Nous référons au rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.5.1 " Provisions pour activités d'assurances – Contrats d'assurance vie".

Description
Au 31 décembre 2020, le Groupe présente ('000) 11.356.195 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie. Ces provisions sont calculées sur la base de techniques actuarielles telles que définies par la loi et qui sont basées sur des tables de mortalité pré-spécifiées ainsi que sur d'autres paramètres provenant des contrats. Ces provisions représentent un élément important du bilan consolidé du Groupe.

L'adéquation des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie est vérifiée sur la base d'un test de suffisance. Les provisions sont augmentées à concurrence du montant de l'insuffisance éventuelle résultant de ce test. Les modèles actuariels utilisés dans le cadre du test de suffisance sont complexes et le processus de détermination des hypothèses au sein de ces modèles nécessite du jugement étant donné que la meilleure estimation des hypothèses actuelles est prise en considération (et non plus les paramètres résultant de la loi et des conditions contractuelles). Le jugement exercé dans le processus de détermination des hypothèses peut avoir un impact significatif sur le résultat du test de suffisance.

Nos procédures d'audit
Assistés par nos actuaires et spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Appréciation de la conception, la mise en œuvre et évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques liées aux contrats d'assurance vie ainsi que le test de suffisance.
- Evaluation de la pertinence des techniques actuarielles utilisées pour le calcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie ainsi que des hypothèses retenues.
- Evaluation de l'analyse des mouvements des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie préparée par la direction (« Analyse Fouret »), et le cas échéant, inspection des éléments de réconciliation.
- Recalcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie pour un échantillon de contrats.
- Evaluation de la consistance des techniques actuarielles appliquées pour le test de suffisance et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution des activités du Groupe et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- Analyse comparative des hypothèses utilisées dans le test de suffisance avec les données observables de marché.
- Evaluation des résultats du test de suffisance, y compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.

- → Evaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans les processus de calcul ainsi que des résultats des systèmes d'informations clés utilisés pour le calcul des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie.
- → Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques non-vie

Nous référons au rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.5.2 "Provisions pour activités d'assurances – Contrats d'assurance Non-Vie".

Description

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente ('000) 1.314.474 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie. L'estimation de ces provisions implique l'utilisation de techniques actuarielles et nécessite du jugement étant donné que cette estimation est basée sur l'expérience de sinistres passés, la connaissance d'évènements connus, les prévisions de développements futurs et les termes et conditions des polices d'assurances pertinentes.

Les estimations doivent être établies pour le coût ultime attendu des sinistres à la date du bilan ainsi que pour le coût ultime attendu des sinistres encourus mais non déclarés (IBNR) à la date du bilan. Ces estimations sont sensibles à plusieurs facteurs et incertitudes, et nécessite du jugement pour la détermination des hypothèses sous-jacentes.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos actuaires et spécialistes en informatique, nous avons effectué les procédures suivantes :

- → Appréciation de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie.
- → Evaluation de la pertinence et de la consistance des techniques actuarielles utilisées pour les branches d'activité les plus importantes (en ce compris les hypothèses sous-jacentes) par rapport aux années précédentes et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution de l'activité et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- → Evaluation des provisions pour sinistres si celles-ci ont été déterminées en accord avec les politiques de réservation mises en œuvre.
- → Calcul indépendant des provisions pour sinistres pour les principales branches d'activité sur la base de techniques actuarielles reconnues. Nous avons comparé les résultats de notre calcul indépendant avec les montants déterminés par le Groupe, et nous avons reçu la documentation justifiant les différences significatives observées.
- → Appréciation de la pertinence des provisions pour sinistres résultant de contrats d'assurance non-vie par une analyse des résultats des développements des provisions pour sinistres et provisions liés aux rentes.
- → Analyse des résultats du test de suffisance, en ce compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- → Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.
- → Evaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans les processus de calculs ainsi que des résultats des principaux systèmes d'information utilisés pour le calcul des passifs résultant de contrats d'assurance non-vie.
- → Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Systèmes informatiques et contrôles à l'égard de l'information financière

Description

Nous avons identifié les systèmes informatiques et les contrôles à l'égard de l'information financière comme point clé de l'audit du Groupe car les systèmes concourant à la production de l'information comptable et financière sont particulièrement dépendants des systèmes informatiques et des contrôles d'application automatisés pour traiter des volumes significatifs de transactions. Les contrôles d'application automatisés et les contrôles généraux sur les systèmes informatiques, qui portent sur la gouvernance informatique, les développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques, doivent être conçus et opérer de façon effective afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- → Evaluation du cadre de gouvernance du Groupe en matière de gestion des systèmes informatiques.
- → Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles généraux sur les systèmes informatiques tels que les contrôles relatifs aux développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques des systèmes informatiques clés qui soutiennent l'information financière et les rapports financiers, en prenant en considération les contrôles compensatoires et les tests directs des données sources lorsque les contrôles ne fonctionnent pas efficacement.
- → Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles d'application automatisés des processus clés ayant un impact sur l'information financière produite par le Groupe, en ce compris les contrôles compensatoires et procédures d'audit lorsque les contrôles généraux sur les systèmes informatiques ne fonctionnent pas efficacement (p.ex. l'accès aux programmes et aux données).
- → Evaluation de l'intégrité des données transmises au travers des différents systèmes informatiques vers les systèmes concourant à la production de l'information financière.
- → Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles auprès de la société prestataire des services concernés.
- → Evaluation de la conception, la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles (contrôles d'accès et contrôles de configuration) sur les outils « End User Computing» («EUC») considérés comme pertinents pour soutenir l'information financière et les rapports financiers, en prenant en considération les contrôles compensatoires et les tests

directs des données sources lorsque les contrôles sur l'EUC ne fonctionnent pas efficacement.

Autre point

Les comptes annuels consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 8 avril 2020, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels consolidés.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, en ce compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Profil de Belfius;
- Autres informations (GRI, Abréviations et Informations complémentaires)

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section Rapport de Gestion - Responsabilité sociétale de l'entreprise (« RSE ») du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur les standards Global Reporting Initiative (« GRI »). Conformément à l'article 3:80 §1, 1er alinéa, 5° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au standards GRI précités.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 12 Avril 2021

Commissaire
KPMG Réviseurs d'Entreprises
représentée par

Olivier Macq
Réviseur d'Entreprises

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises

Global Reporting Initiative (GRI) – tableau

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION					
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - PROFIL DE L'ORGANISATION					
102-1	Nom de l'organisation	Belfius Banque SA			
102-2	Activités, marques, produits et services	→ Profil de Belfius	4		
102-3	Localisation du siège social	Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles			
102-4	Localisation des opérations	Belgique			
102-5	Propriété et forme juridique	Société anonyme			
102-6	Marchés desservis	→ Reporting par segment	86		
102-7	Envergure de l'organisation	→ Profil de Belfius, Chiffres clés	4, 6		
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	→ RH, Nos collaborateurs: épine dorsale de l'entreprise. Le périmètre des employés est limité à la Belgique; Les données ont été collectées via SAP.	68	Belfius n'a pas fait savoir si une partie importante des activités de l'entreprise a été accomplie par des personnes autres que des salariés	N°8 Travail décent et croissance économique
102-9	Chaîne d'approvisionnement	→ Profil de Belfius → Durabilité, Un bancassureur responsable, Une politique d'achat plus durable En 2020, Belfius a revu sa politique d'achat afin d'intégrer plus systématiquement les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la sélection de ses fournisseurs.	4 32		
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	→ Rapport de gestion, Message des présidents	11		
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	→ Gestion des risques	125		
102-12	Initiatives externes	→ Durabilité, Engagement sociétal, Une collaboration durable avec la société	55		
102-13	Appartenance à des associations	→ Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	65		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - STRATÉGIE ET ANALYSE					
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	→ Rapport de gestion, Message des présidents	11		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ					
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	→ RH, Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle culture d'entreprise → Durabilité, Une gouvernance efficace, Nos valeurs d'entreprise comme fondement → Risk Report 2020, VII.5. Compliance Risk → Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs	68 27 85 57		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - GOUVERNANCE					
102-18	Structure de gouvernance	→ Gouvernance d'entreprise	164		
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	→ Gouvernance d'entreprise	164		
102-24	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ Gouvernance d'entreprise	164		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES					
102-40	Liste des groupes des parties prenantes	→ Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	65		
102-41	Conventions collectives de travail	En 2020, 95,2% des employés étaient couverts par une convention collective de travail. Seuls le conseil d'administration, les membres du comité de direction et les cadres supérieurs ne sont pas couverts par des conventions collectives de travail, mais par un «contrat de gestion».			N°8 Travail décent et croissance économique
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	→ Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	65		
102-43	Approche du dialogue avec les parties prenantes	→ Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	65		
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	→ Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	65		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - PRATIQUES DE REPORTING					
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	→ Comptes consolidés	191		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Les périmètres de consolidation financière du groupe Belfius sont appliqués, sauf stipulation contraire.			
102-47	Liste des enjeux pertinents	→ Durabilité, Engagement sociétal, Analyse de matérialité	66		
102-48	Réaffirmation des informations	→ Profil de Belfius, Chiffres clés, L'ESG en tant que moteur d'activité Le périmètre des «fonds d'investissement gérés selon des critères de durabilité (SRI)» a été modifié (voir note de bas de page dans le tableau).	7		
102-49	Modifications relatives au reporting	Pas de changements.			
102-50	Période de reporting	Exercice fiscal du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020			
102-51	Date du rapport le plus récent	Le rapport annuel 2019 est le rapport le plus récent contenant des informations économiques, environnementales et sociales.			
102-52	Cycle de reporting	Annuel			
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	*CSR@belfius.be*			
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport est établi conformément aux normes GRI option «core» .			
102-55	Index du contenu GRI	→ Rapport annuel, Global Reporting Initiative (GRI) – tableau	356		
102-56	Vérification externe	Le contrôleur légal de Belfius, KPMG Reviseurs d'entreprises, a passé le rapport annuel en revue, afin d'évaluer si ce rapport est cohérent avec les états financiers consolidés pour la même période et a été préparé conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations, incluant donc la divulgation des informations non financières et des informations sur la diversité (transposition de la Directive 2014/95/UE).			
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Les limites des sujets pertinents, les approches managériales et leurs méthodes d'évaluation respectives sont expliquées en même temps que les pratiques particulières. → Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes, Analyse de matérialité	65, 66		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Durabilité	21		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ RH	67		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 201: PERFORMANCE ÉCONOMIQUE					
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	→ Comptes consolidés → Durabilité, Un bancassureur responsable, Un contribuable responsable → Durabilité, Engagement sociétal, Une collaboration durable avec la société, Projets caritatifs	191 30 55		N°5 Égalité entre les sexes N°7 Énergie propre et d'un coût abordable N°8 Travail décent et croissance économique N°9 Industrie, innovation et infrastructure
GRI 203: IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS					
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	→ Durabilité, Solutions durables, Finance et assurance durables	34		N°8 Travail décent et croissance économique N°9 Industrie, innovation et infrastructure N°10 Inégalités réduites N°11 Villes et communautés durables
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	→ Durabilité, Solutions durables, Finance et assurance durables, L'innovation digitale au service du développement durable	47		
GRI 205: ANTICORRUPTION					
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	En 2020, 2 incidents liés à la corruption ont été enregistrés. → Durabilité, Un Bancassureur responsable, Une conduite professionnelle authentique et responsable	 29		
GRI 207 : FISCALITÉ					
207-1	Approche de la politique fiscale	→ Durabilité, Un Bancassureur responsable, Un contribuable responsable	30		
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	→ Durabilité, Un Bancassureur responsable, Un contribuable responsable	30		
207-4	Reporting pays par pays	→ Informations générales, Le reporting pays par pays	190		
GRI 301 : MATIÈRES					
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Ce point couvre principalement la consommation de papier, qui affiche une tendance à la baisse. → Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	 50		N°12 Consommation et production responsables
GRI 302: ÉNERGIE					
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	→ Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	50		N°7 Énergie propre et d'un coût abordable N°13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	→ Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	50		
302-4	Réduction de la consommation énergétique	→ Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	50		
GRI 303 : EAU					
303-5	Consommation d'eau	→ Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	50		
GRI 305: ÉMISSIONS					
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	→ Durabilité, Climat & environnement, Empreinte carbone du groupe Belfius	49		N°3 Bonne santé et bien-être N°13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	→ Durabilité, Climat & environnement, Empreinte carbone du groupe Belfius	49		
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	→ Durabilité, Climat & environnement, Empreinte carbone du groupe Belfius	49		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 306: EFFLUENTS ET DÉCHETS					
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	→ Durabilité, Climat & environnement, Réduire l'utilisation des ressources, éviter la production de déchets	50		N°3 Bonne santé et bien-être
GRI 401: EMPLOI					
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	→ RH, Nos collaborateurs: épine dorsale de l'entreprise	68		N°5 Égalité entre les sexes N°8 Travail décent et croissance économique
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Une différenciation des prestations pour les salariés en fonction du type de contrat de travail est possible, par exemple certains instruments mis à disposition par l'entreprise ne sont pas accordés aux salariés ayant un contrat de travail temporaire. - En principe, pour les salariés à temps partiel, les mêmes avantages s'appliquent que pour les salariés à temps plein, à l'exception du fait que certains sont calculés au «prorata», en fonction de leur % de régime de travail (par exemple, salaire, primes, etc.). - En principe, pour les salariés sous contrat à durée déterminée, certains avantages ne s'appliquent pas. Ceux-ci sont principalement liés au plan cafétéria et aux contrats de leasing. Les avantages dont la durée du leasing est supérieure à la durée du contrat à durée déterminée ne s'appliquent pas à ces employés sous contrat à durée déterminée.			
401-3	Congé parental	→ Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs, Une politique de diversité active, Diversité de genre	59		
GRI 403: SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL					
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	→ RH, Continuer d'investir dans le bien-être	72		N°3 Bonne santé et bien-être N°8 Travail décent et croissance économique
403-9	Accidents du travail	→ Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs, Une attention particulière au bien-être, en particulier en période de pandémie	58		
GRI 404: FORMATION ET ÉDUCATION					
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	→ RH, Investir dans nos talents.	72	Aucune information sur la répartition par genre n'est disponible. Ces informations seront incluses dans le rapport de l'année prochaine.	N°4 Éducation de qualité et formation tout au long de la vie N°8 Travail décent et croissance économique
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues régulières de performance et d'évolution de carrière	→ Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs, Une politique de carrière durable La politique de carrière mise en œuvre en 2019, s'applique à 95,2% des employés (ceux couverts par une convention collective). → Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs, Critères durables dans la rémunération du management → Durabilité, Engagement sociétal, Dialogue avec nos parties prenantes	58 59 65		
GRI 405: DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES					
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	→ Durabilité, Engagement sociétal, Nos collaborateurs, Une politique de diversité active	59		N°5 Égalité entre les sexes N°8 Travail décent et croissance économique
GRI 418: CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS					
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	→ Durabilité, Engagement sociétal, Le client au coeur de notre stratégie, À l'écoute de nos clients: gestion des plaintes, Discrimination et Vie privée	63		N°16 Paix, justice et institutions efficaces

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
SUPPLÉMENT POUR LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS					
FS1	Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité	→ Durabilité, Un Bancassureur responsable, Une politique de risque qui intègre les critères ESG	30		N°8 Travail décent et croissance économique N°9 Industrie, innovation et infrastructure N°10 Inégalités réduites N°11 Villes et communautés durables
FS2	Procédures d'évaluation et d'identification des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs d'activité	→ Durabilité, Un Bancassureur responsable, Une politique de risque qui intègre les critères ESG	30		
FS6	Pourcentage du portefeuille par région, taille et par secteur	→ Durabilité, Solutions durables → Reporting par segment	33 86		
FS7	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social par secteur d'activité et ventilé par objet	→ Durabilité, Engagement sociétal, Une collaboration durable avec la société, Programme Philanthropie → Durabilité, Engagement sociétal, Une collaboration durable avec la société, Inclusion et égalité des chances	56 56		
FS8	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental par secteur d'activité et ventilé par objet	→ Durabilité, Solutions durables, Financements et assurances durables, Solutions de financement durable	34		
FS11	Pourcentage des actifs faisant l'objet d'un filtrage/ tamisage positif ou négatif en matière environnementale ou sociale	→ Durabilité, Solutions durables, Vers une croissance durable des actifs, Vue d'ensemble et ambition des fonds gérés de manière durable → Durabilité, Solutions durables, Portfolio21: gestion durable des réserves de Belfius Insurance	44 46		
FS14	Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées	→ Durabilité, Engagement sociétal, Une collaboration durable avec la société, Inclusion et égalité des chances	57		

Abréviations

Acronyme	
ABE	Autorité bancaire européenne
ABS	Asset-Backed Securities
ALM	Asset and Liability Management
BRRD	Bank Recovery and Resulotion Directive
AuM	Asset under Management (Actifs sous gestion)
B/S	Balance Sheet (Bilan)
BCE	Banque centrale européenne
BNB	Banque nationale de Belgique
C/I	Cost-Income (Charges-Produits)
CCF	Credit Conversion Factor
CET 1	Common Equity Tier 1
CoR	Cost of Risk (Coût du risque)
CRD	Capital Requirements Directive
CRR	Capital Requirements Regulation (Réglementation des fonds propres)
CRU	Conseil de résolution unique
CVA	Credit Value Adjustment
DCM	Debt Capital Markets
EAD	Exposure At Default
ECM	Equity Capital Markets
EL	Expected Loss
FEAD	Full Exposure at Default
FEI	Fonds européen d'investissement
GRI	Global Reporting Initiative
LCM	Liquidity and Capital Management
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LGD	Loss Given Default (Perte en cas de défaut)
LT	Long Terme
LTRO	Long-Term Refinancing Operations
LRE	Leverage Risk Exposure
MCRE	Maximum Credit Risk Exposure (Exposition maximale au risque de crédit)
MREL	Minimum Requirement for own funds and Eligible Liabilities (Exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles)
MRU	Mécanisme de résolution unique
NFR	Non-Financial Risks
NIG	Non-Investment Grade
NPS	Obligations Non Preferred Senior
NSFR	Net Stable Funding Ratio (Ratio structurel de liquidité à long terme)
P&L	Profit and Losses (Compte de résultats)
pb	Point de base
PD	Probability of Default
PIB	Produit intérieur brut
PS	Obligations Preferred Senior
RAF	Risk Appetite Framework
RMBS	Residential Mortgage-Backed Securities
ROA	Return On Assets (Rendement de l'actif)
ROE	Return On Equity (Rendement des fonds propres)
RoNRE	Return on Normative Regulatory Equity
SFPI	Société Fédérale de Participations et d'Investissement
SNI	Système de notation interne
SREP	Supervisory Review and Evaluation Process
T-LTRO	Targeted Long-Term Refinancing Operations
TREA	Total Risk Exposure Amount
TRIM	Targeted Review of Internal Models
VaR	Value at Risk

Informations complémentaires

Adresses des principales filiales et de la succursale de Belfius Banque et Belfius Insurance(1)

Belfius Auto Lease
Leasing opérationnel de véhicules et services en matière de gestion de parcs automobiles, d'entretien et de gestion des sinistres
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 285 35 94
www.belfius-autolease.be

Belfius Commercial Finance
Financement des créances commerciales envers les débiteurs, couverture du risque d'insolvabilité des débiteurs et récupération des créances sur débiteurs
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 285 26 11
www.belfius-commercialfinance.be

Belfius Insurance
Société d'assurances qui commercialise des produits d'assurances vie et non-vie, des produits d'épargne et de placement pour les particuliers, les indépendants, les professions libérales, les entreprises et le secteur public et social
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 286 76 11
www.dvv.be
www.belfius-insurance.be

Belfius Investment Partners
Société de gestion d'organismes de placement collectif (OPC)
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 12 01
www.belfiusip.be

Belfius Ireland Unlimited Company
Gestion d'un portefeuille obligataire Public Sector
23, Shelbourne Road - Ballsdridge
IE-Dublin 4
Tél.: +353 15 31 15 00

Belfius Lease
Leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel au secteur public
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 37 08
www.belfius-lease.be

Belfius Lease Services
Leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel aux indépendants, aux entreprises et aux titulaires d'une profession libérale
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 37 08
www.belfius-lease.be

Corona
Assurances en direct pour les particuliers (produits d'assurances vie et non-vie)
De Kleetlaan 7A
BE-1831 Diegem
Tél.: +32 2 244 23 23
www.coronadirect.be

Crefius
Octroi et gestion de crédits hypothécaires
Siège social
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 51 23 21 11
www.crefius.com

Elantis
Octroi et gestion de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation via un réseau d'apporteurs
Siège social
Rue des Clarisses 38
BE-4000 Liège
Tél.: +32 4 232 45 45
www.elantis.be

The Studio
Laboratoire digital visant à développer des solutions technologiques et les vendre à des tiers
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 09 36

(1) Sont reprises dans cette liste les filiales et la succursale qui exercent (ou dont l'activité contribue à) des activités opérationnelles bancaires ou d'assurances.

Données générales de Belfius Banque

Dénomination sociale
Belfius Banque SA

Contact
Tél.: +32 2 222 11 11

Siège social
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles

Adresse postale générale
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185

Numéro FSMA
19649 A

Sites internet
www.belfius.be

Plaintes

En cas de problème, vous pouvez vous adresser tout d'abord à votre agence ou à votre gestionnaire chargé de relations et si votre problème n'est pas réglé, au service Gestion des plaintes.

Belfius Banque
Service Gestion des Plaintes - Colis 7908
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
E-mail: *complaints@belfius.be*

Si la réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser au Negotiator de Belfius Banque.

Belfius Banque
Negotiation - Colis 7913
Place Charles Rogier 11
BE-1210 Bruxelles
E-mail: *negotiation@belfius.be*

Si vous agissez en qualité de personne physique à des fins privées, et que vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui vous a été réservée par les instances précitées de la Banque, vous pouvez vous adresser pour les produits bancaires au Service de médiation pour le secteur financier.

Ombudsfin – North Gate II
Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 2
BE-1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 545 77 70
Fax: +32 2 545 77 79
E-mail: *Ombudsman@Ombudsfin.be*

Pour les produits d'assurance, vous pouvez vous adresser au Service de médiation assurances.

Ombudsman des Assurances
Square de Meeûs 35
BE-1000 Bruxelles
E-mail: *info@ombudsman.as*

PUBLICATION DES FONCTIONS EXTÉRIEURES EXERCÉES PAR LES DIRIGEANTS DE BELFIUS BANQUE AU 31/12/2020

Les fonctions extérieures exercées par les administrateurs non exécutifs et les dirigeants effectifs de la banque sont publiées dans le rapport annuel[1].

1. Fonctions extérieures exercées par les administrateurs non exécutifs de Belfius Banque (BB)

ADMINISTRATEURS	SOCIÉTÉ	FONCTION DANS LA SOCIÉTÉ	LIEN EN CAPITAL DETENU PAR BB
Jozef CLIJSTERS Président du conseil d'administration	MC EARTH HOLDINGS Siège social : T23 R50R Blackpool Cork, Blackpool Retail Park Secteur : Technologies de combustion Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
	NETECLEN BV Siège social : 3360 Korbeek-lo, Bierbeekstraat 111 B Secteur : Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles Inscrite sur un marché réglementaire : non	Gérant non-statutaire	Non
Paul BODART Administrateur	LA COMPAGNIE DES SEPT BONNIERS SRL Siège social : 1190 Bruxelles, Avenue des Sept Bonniers 163 Secteur : Conseil Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
	NATIONAL SETTLMENT DEPOSITORY Siège social : Moscou, Russie, Spartakovskaya St. 12 Secteur : Dépositaire Central Russe Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur indépendant	Non
	PJSC MOSCOW EXCHANGE MICEX-RTS Siège social : Moscou 125009, Russie, 13 Bolshoy Kislovskiy Perulok Secteur : Financier Inscrite sur un marché réglementaire : oui	Administrateur indépendant	Non

[1] En vertu de (i) l'article 6 du règlement de la Banque Nationale de Belgique du 6 décembre 2011 concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises réglementées et des (ii) règles internes de Belfius Banque.

	HELLENIC FINANCIAL STABILITY FUND Siège social : Athènes 10671, Grèce, 10 Panepistimiou street, 2nd floor Secteur : Financier Inscrite sur un marché réglementaire : non	Non-Executive member of the General Council	Non
Martine DE ROUCK Administrateur	ORANGE BELGIUM SA Siège social : 1140 Evere, Bourgetlaan 3 Secteur : Télécommunication Inscrite sur un marché réglementaire : oui	Administrateur indépendant	Non
Jean-Pierre DELWART Administrateur	SOLVAC SA Siège social : 1050 Bruxelles, Rue des Champs Elysées 43 Secteur : Holding Inscrite sur un marché réglementaire : non	Président du conseil d'administration	Non
	LES VERGERS DU VIEUX TAUVES SA (AVIETA SA) Siège social : 4520 Wanze, Rue de Villers 36 Secteur : Fabrication alimentaire Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
	SODINTEC FINANCES SARL Siège social : 2311 Luxembourg, 3 Avenue Pasteur Secteur : Financier Inscrite sur un marché réglementaire : non	Gérant	Non
Carine DOUTRELEPONT Administrateur	LOTERIE NATIONALE Société anonyme de droit public Siège social : 1040 Etterbeek, Rue Belliard 25-33 Secteur : Jeux de hasard et d'argent Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
Georges HÜBNER Administrateur	BIMETALS SCRL Siège social : 4000 Liège, Rue Hors-Chateau 96 Secteur : Métallurgie Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
	FINECTIVE SICAV SIF Siège social : 1930 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),	Administrateur	Non

	Place de Metz 2 Secteur : Financier Inscrite sur un marché réglementaire : non		
Diane ROSEN-ZYGAS Administrateur	EXOCHANGE SPRL Siège social : 1180 Uccle, Avenue Hamoir 25D Secteur : Conseil affaires et gestion Inscrite sur un marché réglementaire : non	Gérant	Non
Lutgart VAN DEN BERGHE Administrateur	COOPERATIEVE VENNOOTSCHAP VOOR FINANCIEEL EN ECONOMISCH ADVIES EN ONDERZOEK SA Siège social : 9501 Waarschoot, Sparrenstraat 7 Secteur : Conseil Inscrite sur un marché réglementaire : non	Président du conseil d'administration	Non
Rudi VANDER VENNET Administrateur	COOPERATIEVE VENNOOTSCHAP MET BEPERKTE AANSPRAKELIJKHEID VOORUIT NR. 1 Siège social : 9000 Gand, Nieuwevaart 151 Secteur : Pharmaceutique Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Non
	RVV GCV Siège social: 9000 Gand, Handbalstraat 11 Secteur : Conseil Inscrite sur un marché réglementaire : non	Gérant	Non

2. Fonctions extérieures exercées par les dirigeants effectifs de Belfius Banque (BB)

DIRIGEANTS EFFECTIFS	SOCIÉTÉ	FONCTION DANS LA SOCIÉTÉ	LIEN EN CAPITAL DETENU PAR BB
Olivier ONCLIN Membre du comité de direction Administrateur	DE GENTSE KLUIS SA Siège social : 8630 Veurne, Albert I laan 52 Secteur : Conseil Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	Geen
Johan VANKELECOM	SWIFT CVBA Siège social : Avenue Adèle 1, 1310 La Hulpe Secteur : Financial Telecommunication Inscrite sur un marché réglementaire : non	Administrateur	<5%

CONTACT

Vous souhaitez plus d'informations sur Belfius Banque & Assurances?
Surfez sur *www.belfius.be*.

Vous souhaitez poser une question sur les résultats
ou la stratégie de Belfius Banque?
Envoyez un mail à *financialcommunication@belfius.be*.

Vous avez d'autres questions? Vous pouvez nous joindre au
+32 2 222 12 01 (du lundi au vendredi: de 8 à 22 heures/
le samedi: de 9 à 17 heures).

Vous pouvez bien entendu nous suivre sur les réseaux sociaux:

facebook.com/Belfius
twitter.com/Belfius
LinkedIn.com/company/Belfius
YouTube.com/BelfiusBe

Belfius
Banque & Assurances

Éditeur responsable: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, BE-1210 Bruxelles